



<http://www.numelyo.bm-lyon.fr>

**L'invention et la composition dans l'oeuvre de Rabelais**

**Auteur :Plattard, Jean, 1873-1939**

**Date :1909**

**Cote : SJ TS 310/37**

**Permalien : [http://numelyo.bm-lyon.fr/BML:BML\\_00GOO0100137001104837179](http://numelyo.bm-lyon.fr/BML:BML_00GOO0100137001104837179)**

# L'INVENTION ET LA COMPOSITION

DANS

# L'ŒUVRE DE RABELAIS

(† 1553)

THÈSE POUR LE DOCTORAT ÈS-LETTRES

*Présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris*

PAR

**Jean PLATTARD**

Agrégé des Lettres

Ancien élève de l'Université de Paris  
et de l'École pratique des Hautes-Études

*Admis, le 19 janvier 1910, avec la mention très-honorable.  
Agrégé de 1903 (6<sup>e</sup> sur 12)*



**BIBLIOTHÈQUE S. J.**  
Les Fontaines  
60 - CHANILLY

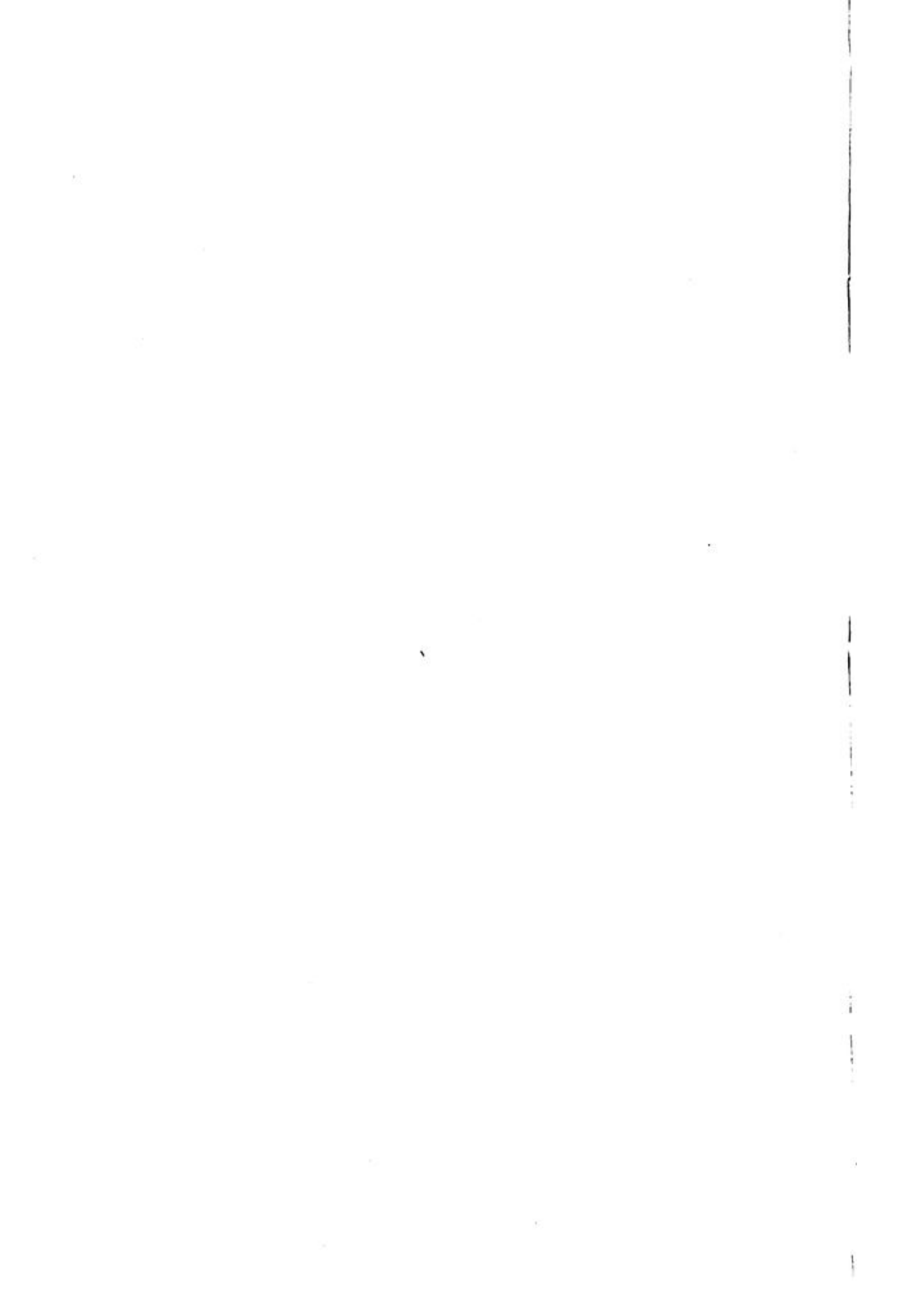
PARIS

LIBRAIRIE ANCIENNE H. CHAMPION, ÉDITEUR

5, QUAI MALAQUAIS, 5

1910

1 vol. grand in-8° de 400 pages. — PRIX : 8 francs



A MONSIEUR GUSTAVE LANSON

*Hommage respectueux.*

J. P.



BIBLIOTHÈQUE S. J.

Les Fontaines  
60 - CHANTILLY



## AVANT-PROPOS

---

Est-il encore besoin d'avertir, au début d'un ouvrage sur Rabelais, qu'on ne s'y occupera pas de l' « énigme », philosophique ou politique, que trop longtemps les commentateurs ont voulu découvrir dans son livre, — et qui n'y est pas? — Le *Gargantua* et le *Pantagruel* ne sont point des paraboles. Ils ne contiennent ni un système de morale ou de philosophie, ni une satire sociale déguisée sous de laborieuses descriptions ou de trop subtiles allusions. Croyons-en Rabelais lui-même : ceux-là seuls y trouveront une philosophie absconse, qui découvriraient les « Sacrements de l'Évangile » dans les *Métamorphoses* d'Ovide<sup>1</sup>.

S'il n'a pas un système de philosophie ésotérique, en revanche, on peut légitimement déduire de son œuvre un ensemble d'idées générales sur la vie, dont la formule serait le naturalisme, au sens ordinaire du mot. Il est vrai que nulle part il n'a nettement défini cette philosophie et que nulle part il ne l'a présentée comme une règle de conduite pour les hommes. Il serait même aisé d'extraire de son œuvre des idées et des arguments contraires à sa philosophie naturaliste. On sait, par exemple, la place que

1. Cf. *Gargantua*, Prologue de l'auteur. Ed. Marty-Laveaux, 1, p. 6. « Si le croiez : vous n'approchez ne de pieds ne de mains à mon opinion, qui décrète icelles [allégories découvertes par les commentateurs dans l'Iliade et l'Odyssée] aussi peu avoir esté songées d'Homère, que d'Ovide en ses *Métamorphoses* les sacremens de l'evangile. »

tiennent dans son livre les « beuveries » et les « repaissailles » : l'éloge de Messer Gaster, pour qui tout le monde « labeure et est empesché <sup>1</sup> » semble le digne couronnement de cette apothéose de l'appétit. Pourtant, dans l'abbaye de Thélème, il y a force librairies et force galeries « aornées de pintures <sup>2</sup> », un théâtre et un jeu de paume, mais Rabelais a omis d'y réserver un emplacement pour les cuisines et la salle à manger. — Ici, Rabelais nous dit que « gens liberes, bien nez, bien instructz, conversans en compagnies honnestes, ont par nature un instinct et aguillon, qui tousjours les poulse à faictz vertueux et retire de vice <sup>3</sup> » ; ailleurs, Grandgousier pour expliquer l'accès de fureur belliqueuse de Picrochole, expose que l'homme abandonné « au gouvernail de son franc arbitre et propre sens » ne peut « estre que meschant si par grâce divine n'est continuellement guidé <sup>4</sup>. » — Rabelais professe généralement la plus grande confiance dans les mouvements spontanés de la nature : et pourtant il ne tient aucun compte de l'instinct individuel, lorsqu'il remet aux parents le soin de choisir une femme pour leur fils et réproouve les mariages contractés sans leur aveu <sup>5</sup>.

Sans doute, ces contradictions peuvent s'expliquer. Il est facile de découvrir les raisons qui, dans chacun des trois cas cités ci-dessus, ont modifié les idées ordinaires de Rabelais sur la vie. C'est pour faire contraste avec la grossièreté des « religions » contemporaines qu'il insiste sur le caractère libéral de la vie à Thélème, où les besoins inférieurs de la nature humaine ne figurent pas. Les propos du bonhomme Grandgousier sont dans le personnage du vieillard, qui parle le langage de la sagesse traditionnelle. Le plaidoyer qui revendique pour les parents le

1. *Quart Livre*, 57, M. L. II, p. 471.

2. *Gargantua*, 55, M. L. I, p. 198 et sq.

3. *Gargantua*, 57, M. L. I, p. 205.

4. *Gargantua*, 29, M. L. I, p. 113.

5. *Tiers Livre*, 48, M. L. II, p. 221.

choix de l'épouse destinée au fils, est inspiré par le besoin de dénoncer certains abus des « pastophores » de l'époque, auxquels le Concile de Trente allait se préoccuper de porter remède. Ainsi, voilà trois cas où la philosophie ordinaire de Rabelais a été modifiée par des raisons accidentelles : ici par l'indignation contre un abus réel, là par une nécessité de la fiction romanesque, là par un souci d'art.

Dès lors, pourquoi des préoccupations analogues n'auraient-elles pas joué le même rôle dans les passages où l'on s'accorde à voir l'expression de la philosophie naturaliste de Rabelais ? La verve oratoire, le goût de la caricature, l'art n'a-t-il pas plus d'une fois exagéré et défiguré son véritable sentiment ? Sommes-nous fondés à donner à l'apothéose de Messer Gaster la valeur absolue que nous refusons à la description de la société idéale de Thélème ? Dans lequel des deux épisodes faut-il voir le manifeste de la philosophie de Rabelais ? — Il y a là une série de problèmes, pour qui cherche dans le *Gargantua* et le *Pantagruel* les confidences de l'auteur sur sa conception de la vie. C'est une énigme d'une autre sorte : dans quelle mesure la forme artistique a-t-elle altéré, sur certains points particuliers, la pensée vraie de Rabelais ? — Notre étude n'apportera pas une solution unique à ces problèmes divers : il n'y a pas de clef pour cette énigme. On ne saurait imaginer une formule qui permît, dans une œuvre de fantaisie, de séparer du fond moral ou intellectuel l'enveloppe artistique, de dire avec certitude jusqu'où va la conviction d'un causeur développant un paradoxe. Il nous semble, toutefois, que notre enquête fera découvrir, dans l'expression de la pensée de Rabelais, de nouveaux éléments contingents, qui tiennent soit au temps, soit aux conditions du genre, soit au goût des contemporains, soit au développement de la fiction choisie.

Aussi bien, la solution de ces problèmes n'est pas l'objet de notre travail : c'est l'invention et la composition de l'œuvre de Rabelais, non sa philosophie que nous voulons étudier.

Comment se sont formées et développées ses facultés artistiques ? Quelle a été sur son livre l'influence des conditions et des traditions du genre auquel il appartient ? A quelles sources a été empruntée la matière du roman ? Comment a-t-elle été élaborée ? — Telles sont les principales questions que nous nous sommes posées en entreprenant ce travail.

Dans l'état actuel des études Rabelaisiennes, toutes ne comportent pas encore de réponses. Sur la formation du sens artistique de Rabelais nous n'avons aucun document intéressant. Nous savons où et comment il a acquis son érudition et sa culture d'humaniste : nous ignorons comment sont nées et ont progressé chez lui ces facultés artistiques qui s'épanouissent soudainement dans le *Pantagruel*. A 37 ans, ou à 49 ans, suivant que l'on adopte pour la date de sa naissance 1483 ou 1495<sup>1</sup>, Rabelais débute dans les lettres françaises par un roman qui se distingue de toutes les productions contemporaines par une verve comique copieuse et variée, par des qualités d'écrivain absolument originales. Où a-t-il appris son métier d'écrivain ? comment s'est développé chez lui ce goût de la caricature et du paradoxe ? Il ne nous est pas possible de le dire. Nous savons qu'il a jusqu'alors mené une vie d'aventures, qu'il lui a été donné d'observer des milieux fort différents : moines, légistes, médecins, humanistes. Il nous apprend même qu'il a joué à Montpellier un rôle dans la comédie de la « Femme Mute<sup>2</sup> », — et ce renseignement est le seul indice certain de son goût pour la plaisanterie, avant la rédaction du *Pantagruel* ; encore n'est-on pas sûr de la date de cette représentation.

Pourquoi donc de tous les genres littéraires qui s'offraient à lui,

1. Sur cette question, voir un article de M. Lefranc : *Conjectures sur la date de la naissance de Rabelais*, dans *Rev. Et. Rab.*, t. VI, p. 265.

2. *Tiers Livre*, 34, M. L. II, p. 167. « Je ne vous avois oncques puy veu que jouastes à Monspeller avecques nos antiques amis Ant. Saporta... François Rabelais, la morale comœdie de celluy qui avoit espousé une femme mute. »

en a-t-il choisi un qui comportait des éléments comiques? — Il nous dit dans ses Prologues que c'est pour remplir une des fonctions du médecin, qui est d'égayer ses clients. Le souci de soulager les « très illustres » et les « très précieux » malades auxquels il dédie le *Gargantua*, l'aurait incliné à choisir ce genre comique. Il tient d'ailleurs à nous avertir que ses écrits ne sont que « passe-temps épïcénaires <sup>1</sup> » ; il les a rédigés « beuvant et mangeant <sup>2</sup>. »

Assurément la composition de son roman l'a moins occupé que ses études et son office de médecin. Il ne faut pourtant pas le croire quand il nous laisse entendre que son œuvre littéraire est en marge de sa vie et qu'elle ne reflète que son humeur folâtre, dans le temps consacré aux « oisivetés » et aux divertissements. Elle n'a certainement pas été créée par le zèle du médecin désireux d'étendre à tous les lecteurs les bienfaits du réconfort, que sa conversation enjouée procurait à ses clients ordinaires. Elle n'est pas née du succès fortuit de la publication des *Grandes Chroniques*, qui l'aurait invité à cultiver un genre en faveur. Elle n'a pas été continuée et renouvelée par le souci de soutenir un personnage d'amuseur qui lui avait une fois réussi. Elle n'est pas une création artificielle d'auteur, qui exploite une veine heureusement découverte. Manifestement elle tient par des rapports solides et multiples au tempérament même de Rabelais : le livre a sa source dans la vie même de l'homme.

Nous n'accordons plus aucun crédit à la légende qui le dépeignait comme « un bon biberon » et faisait de sa vie un tissu de farces. Pourtant si nous essayons de nous représenter ce que furent son humeur et son caractère, nous devons faire état de certains documents qui peut-être ont été les principes de cette légende. Sans rappeler la complaisance qu'il met à décrire les scènes

1. *Tiers Livre*, Prologue. M. L. II, p. 11.

2. *Gargantua*, Prologue. M. L. I, p. 6.

joyeuses, les beuveries sous la Saulaye<sup>1</sup> ou sous la feuillade<sup>2</sup>, il convient de noter que la lettre à Antoine Hullet le montre sensible aux charmes d'un festin (fût-ce un dîner de carême) et aux bons vins<sup>3</sup>. Il aimait assez la plaisanterie pour faire sa partie dans une farce carnavalesque<sup>4</sup>.

Il aspirait à la vie large. Il se plaisait dans la compagnie des grands seigneurs. Il appréciait les délices de la résidence d'été du cardinal du Bellay, ce château de Saint-Maur, « paradis de salubrité, aménité, sérénité, commodité<sup>5</sup>. » Il se plaignait de « vivoter » dans « la nécessité et l'anxiété » lorsqu'il n'avait à sa disposition que 120 livres de gages, c'est à dire environ 2.400 francs par an<sup>6</sup>.

Il a connu l'amitié et a joui du commerce des esprits les plus divers : il a été lié avec Pierre Lamy, son compagnon d'études et d'infortunes au couvent de Fontenay-le-Comte, avec Tiraqueau, le grave jurisconsulte, avec Jean de Boyssonné, professeur, puis magistrat, avec le cardinal du Bellay et son frère, le sieur de Langey, diplomates et hommes d'Etat, avec le savant Pellicier, évêque de Maguelonne, avec Saint-Ayl, agent diplomatique de J. du Bellay, avec le cardinal de Chatillon, Odet de Coligny. Il semble s'être fié entièrement à ses amis, leur parlant à cœur ouvert jusqu'à commettre dans une lettre au sieur de la Fosse des indiscretions qui compromirent sa situation<sup>7</sup>.

L'amour aussi a tenu place dans sa vie : il a eu à Lyon un

1. *Gargantua*, 3 et 4.

2. *Quart Livre*, Nouveau Prologue. M. L. II, p. 262, 263.

3. *A Monsieur le Baillif du Baillif des Baillifs*, M. L. III, p. 380. Sur cette lettre, voir H. Clouzot : *Les amitiés de Rabelais en Orléanais...* *Rev. Et. Rab.*, tome III, p. 156.

4. *Tiers Livre*, 34, M. L. II, p. 167.

5. *A Mgr Odet, cardinal de Chatillon*, M. L. II, p. 251.

6. Cf. Lettre du cardinal du Bellay, de Metz, 6 février 1546. M. L. III, p. 390. Sur la date de cette lettre, cf. A. Lefranc, *Les dates du séjour de Rabelais à Metz*. *Rev. Et. Rab.*, 1905, p. 6.

7. Sur cet épisode, voir Bourrilly : *Deux points obscurs dans la vie de Rabelais... Rabelais et le sieur de la Fosse*. *Rev. Et. Rab.*, tome IV, p. 103.

joyeuses, les beuveries sous la Saulaye<sup>1</sup> ou sous la feuillade<sup>2</sup>, il convient de noter que la lettre à Antoine Hullet le montre sensible aux charmes d'un festin (fût-ce un dîner de carême) et aux bons vins<sup>3</sup>. Il aimait assez la plaisanterie pour faire sa partie dans une farce carnavalesque<sup>4</sup>.

Il aspirait à la vie large. Il se plaisait dans la compagnie des grands seigneurs. Il appréciait les délices de la résidence d'été du cardinal du Bellay, ce château de Saint-Maur, « paradis de salubrité, aménité, sérénité, commodité<sup>5</sup>. » Il se plaignait de « vivoter » dans « la nécessité et l'anxiété » lorsqu'il n'avait à sa disposition que 120 livres de gages, c'est à dire environ 2.400 francs par an<sup>6</sup>.

Il a connu l'amitié et a joui du commerce des esprits les plus divers : il a été lié avec Pierre Lamy, son compagnon d'études et d'infortunes au couvent de Fontenay-le-Comte, avec Tiraqueau, le grave jurisconsulte, avec Jean de Boyssonné, professeur, puis magistrat, avec le cardinal du Bellay et son frère, le sieur de Langey, diplomates et hommes d'Etat, avec le savant Pellicier, évêque de Maguelonne, avec Saint-Ayl, agent diplomatique de J. du Bellay, avec le cardinal de Chatillon, Odet de Coligny. Il semble s'être fié entièrement à ses amis, leur parlant à cœur ouvert jusqu'à commettre dans une lettre au sieur de la Fosse des indiscretions qui compromirent sa situation<sup>7</sup>.

L'amour aussi a tenu place dans sa vie : il a eu à Lyon un

1. *Gargantua*, 3 et 4.

2. *Quart Livre*, Nouveau Prologue. M. L. II, p. 262, 263.

3. *A Monsieur le Baillif du Baillif des Baillifs*, M. L. III, p. 380. Sur cette lettre, voir H. Clouzot : *Les amitiés de Rabelais en Orléanais...* *Rev. Et. Rab.*, tome III, p. 156.

4. *Tiers Livre*, 34, M. L. II, p. 167.

5. *A Mgr Odet, cardinal de Chatillon*, M. L. II, p. 251.

6. Cf. Lettre du cardinal du Bellay, de Metz, 6 février 1546. M. L. III, p. 390. Sur la date de cette lettre, cf. A. Lefranc, *Les dates du séjour de Rabelais à Metz*. *Rev. Et. Rab.*, 1905, p. 6.

7. Sur cet épisode, voir Bourrilly : *Deux points obscurs dans la vie de Rabelais... Rabelais et le sieur de la Fosse*. *Rev. Et. Rab.*, tome IV, p. 103.

enfant auquel s'intéressèrent des prélats de l'Eglise et dont la mort prématurée inspira quelques vers latins au docte Boyssonné<sup>1</sup>.

Il goûta les arts, pour les agréments qu'ils ajoutent à la vie : il a vanté l'architecte Philibert Delorme<sup>2</sup>, le peintre Charmois<sup>3</sup> ; il a visité les monuments de Rome<sup>4</sup> ; il a noté « l'assiette et beauté » de Florence<sup>5</sup> ; et ces sensations artistiques, même réduites à cette simplicité d'expression, sont rares chez les humanistes du XVI<sup>e</sup> siècle. — Surtout il a aimé passionnément les sciences et les lettres antiques, pour la satisfaction qu'elles donnaient à la curiosité éveillée en lui par le spectacle du monde et de la vie. La même lettre facétieuse, qui chante les vins fins, réclame à *M. le Scelleur* un Platon<sup>6</sup> ; et la correspondance de Pellicier témoigne de l'estime où les plus savants humanistes tenaient sa science et son érudition<sup>7</sup>. — Bref, il tendait à un idéal de vie large et facile qui comprenait les livres, les doctes entretiens, l'amour, l'amitié, toutes les formes de cette Volupté

« Qui fut jadis maîtresse

« Des plus beaux esprits de la Grèce. »

Naturellement, on ne s'attend point à ce qu'un esprit, aussi ardemment épris de la vie, en fasse bon marché. Il n'a pas la vocation du martyr. Il a été, dans la crise de la Réforme, pour les persécutés contre les persécuteurs, mais il n'a pas cru qu'il fût nécessaire de donner sa vie pour une idée. Il aurait approuvé l'abjuration de Jean de Boyssonné plutôt que la confession de foi

1. Cf. M. L. IV, p. 394-395.

2. M. L. II, p. 486.

3. M. L. II, p. 274.

4. M. L. III, p. 333.

5. *Quart Livre*, II, M. L. II, p. 307. « Et lors curieusement contemplions l'assiette et beauté de Florence, la structure du dôme, la sumptuosité des temples et palais magnifiques. »

6. M. L. III, p. 381, sur *M. le Scelleur*, voir un article de J. Soyer dans *Revue Et. Rab.*, 1903, p. 379.

7. M. L. III, p. 383, 385, 386

protestante de Caturce<sup>1</sup>. Il a mis autant d'habileté à éviter les foudres de la Sorbonne que de hardiesse à les provoquer.

Tel nous nous figurons le portrait de Rabelais, d'après ses propres confidences et les témoignages de ses amis. Il est évident qu'il y a d'étroits rapports entre ce tempérament et le sens de la vie qu'exprime son œuvre. Aussi quoique nous ignorions encore comment s'est formé son génie artistique, du moins pouvons-nous dire qu'assurément la plus profonde et la plus constante influence que son livre ait subie, est celle qui venait de la nature même de l'homme. L'écrivain n'a pas eu à cultiver en vue de la production artistique telle ou telle faculté particulière ; Rabelais ne s'est pas dédoublé pour jouer comme auteur un personnage étranger à son tempérament : dans son livre, il a cédé complaisamment au même Génie qui présidait à sa vie.

Toutefois, quelque vigoureuse que soit l'originalité d'un écrivain, il est bien rare qu'elle s'affranchisse immédiatement de l'influence de la tradition littéraire ou de la mode du temps. Rabelais dans son livre de début, le *Pantagruel*, suit les habitudes et imite les procédés du genre auquel il rattache son œuvre. La comparaison sur laquelle s'ouvre notre étude, du *Pantagruel* avec les romans d'aventures et les autres productions de la littérature populaire a pour objet de déterminer l'influence de la tradition du roman sur son livre. Dès ce premier ouvrage, d'ailleurs, la matière empruntée à la littérature romanesque nous paraîtra mince, auprès de celle qu'il puise dans son expérience de la vie et dans sa culture d'humaniste.

Comment il a connu la société contemporaine, nous pouvons le savoir à peu près, malgré les lacunes que présente encore sa

1. Sur cet épisode voir Richard Copley Christie, *Etienne Dolet. — Chapter v. Jean de Caturce et Jean de Boyssone*. Rabelais fait allusion au supplice de Caturce. *Pantagruel*, 5, M. L. 1, p. 259. Pantagruel « n'y demoura guères (à Toulouse) quand il vit qu'ilz faisoient brusler leurs régens tout vifz comme harans soretz : disant, Ja Dieu ne plaise que ainsi je meure, car je suis de ma nature assez altéré sans me chauffer d'avantaige ».

biographie. Il nous a livré lui-même les noms de ses amis : quelques-uns appartiennent à l'histoire politique ou littéraire ; d'autres, plus obscurs, commencent à sortir de l'ombre et à prendre une physionomie <sup>1</sup>. Il est possible de se représenter les goûts et les mœurs des cercles qu'il a fréquentés, de ce Cénacle de Fontenay-le-Comte, par exemple, par lequel, au temps de son « moinage », il prit contact avec le « siècle ». Nous ferons donc une large place au tableau des milieux qu'il a traversés, pour noter comment le livre a profité de l'expérience que l'auteur avait acquise des diverses classes de la société : moines, escoliers et maîtres de l'Université, médecins, légistes.

Autant que la vie, les livres ont apporté leur contribution à son œuvre. Il ne pouvait guère en être autrement à cette époque, qui fut en France l'âge d'or de l'Humanisme. Sans doute l'érudition antique ne rentrait pas nécessairement dans le cadre du genre populaire qu'il adoptait : mais Rabelais avait trop vécu avec les Anciens pour les oublier lorsqu'il faisait son personnage de conteur populaire. Nous aurons donc à apprécier aussi exactement que possible ce que son roman doit à son érudition de légiste, de médecin, d'humaniste. Nous examinerons quelle a été l'influence de l'art et de l'érudition antiques sur l'invention et la composition de son œuvre.

Les éléments comiques de caractère populaire demandaient aussi une étude particulière : ils tiennent une place si importante dans ce roman qu'ils se rattachent certainement aux tendances essentielles du génie de Rabelais. Nous verrons comment certaines formes de cet esprit populaire, qui nous apparaissent au premier abord monstrueuses, s'expliquent lorsqu'elles sont rapprochées de divers genres de production en faveur à l'époque de Rabelais.

Bien que le style de Rabelais ait fait l'objet d'études excellentes,

1. Cf. les articles de H. Clouzot, sur St-Ayl, dans la *Rev. Et. Rab.* (*Les amitiés de Rabelais en Orléanais. — Le véritable nom du seigneur de St-Ayl*, 1905. — *Nouveaux documents sur St-Ayl*), l'article de V. L. Bourrilly sur *Rabelais et le sieur de la Fosse*, 1906 ; etc.

nous ne pouvions nous dispenser d'examiner à notre tour ce document capital sur l'art et le génie de notre auteur.

Ce sont les tendances essentielles de ce génie, telles que notre analyse nous les aura révélées, que nous exposerons dans la brève synthèse de notre conclusion <sup>1</sup>.

J'ai été aidé dans mon travail par des maîtres et par des amis : par M. Gustave Lanson, professeur à la Sorbonne, dont les cours sur Rousseau et Michelet (Conférences d'agrégation des Lettres, 1902-1903) sont restés pour moi des modèles dans les études littéraires du genre de celle que je présente ici ; — par M. Abel Lefranc, professeur au Collège de France, qui le premier m'a inspiré, dans ses conférences de l'École Pratique des Hautes Etudes (1902), le goût d'étudier l'œuvre de Rabelais.

C'est à ces mêmes conférences, et du rayonnement de son ardente curiosité pour Rabelais et son temps, qu'est née la *Société des Etudes Rabelaisiennes*. Au nombre des emprunts que j'aurai à faire à la *Revue des Etudes Rabelaisiennes*, on jugera de l'activité de ce groupe de travailleurs depuis six années. Je n'ai jamais fait appel en vain à la compétence spéciale de chacun d'eux et je remercie ici de leur obligeance : MM. le D<sup>r</sup> Dorveaux, H. Clouzot, Polain, J. Boulenger et Seymour de Ricci.

Je dois encore des remerciements, pour leurs encouragements et leurs conseils, à MM. Albert Cahen, inspecteur de l'Académie de Paris, Paul Mazon, professeur à la Faculté des Lettres de Dijon, Paul Lejay, professeur à l'Institut Catholique de Paris. — Enfin, je suis heureux de l'occasion qui m'est offerte d'assurer de ma profonde gratitude tous mes Maîtres de la Sorbonne et du Collège de France : c'est à leur enseignement que mon ouvrage est redevable de ce qui lui méritera leur estime.

St-Georges de Reneins (Rhône), 14 septembre 1909.

1. Pour ne fonder que sur un terrain sûr, nous avons borné notre étude aux quatre premiers livres, la question de l'authenticité du cinquième ne nous paraissant pas encore susceptible de recevoir une solution.

## PRINCIPAUX OUVRAGES CITÉS OU CONSULTÉS

---

### Bibliographie générale.

#### 1. EDITIONS DU TEXTE DE RABELAIS.

BURGAUD DES MARETS et RATHERY. *Cœuvres de Rabelais*, collationnées pour la première fois sur les éditions originales, accompagnées d'un commentaire nouveau par MM. Burgaud des Marets et Rathery. Paris, Firmin Didot, 2 vol. in-8°, édition de 1873.

LE DUCHAT et LA MONNOYE. *Cœuvres de Maistre François Rabelais*. Amsterdam, 1711, 5 vol. pet. in-8°.

P. JANNET. *Cœuvres de Rabelais*, seule édition conforme aux derniers textes revus par l'auteur avec les variantes de toutes les éditions originales, des notes et un glossaire. Paris, P. Jannet, Picard, 1868, 7 vol. in-16.

Ch. MARTY-LAVEAUX. *Les Cœuvres de Maistre François Rabelais*, accompagnées d'une notice sur sa vie et ses ouvrages, d'une étude bibliographique, de variantes, d'un commentaire, d'une table des noms propres et d'un glossaire, par Ch. Marty-Laveaux. Paris, A. Lemerre, 1869-1903, 6 tomes, in-8°. — Les deux derniers tomes ont été publiés par MM. Petit de Julleville et Ed. Huguet. Sauf avis contraire, je citerai le texte de Rabelais d'après cette édition, que je désignerai par les initiales M. L. Elle reproduit, pour les deux premiers livres, le texte de l'édition de Juste 1542 et pour les deux autres, celui de l'édition de Michel Fezandat, 1552.

A. DE MONTAIGLON et LOUIS LACOUR. *Les quatre livres de Maistre François Rabelais*, suivis du manuscrit de cinquième livre, publiés par les soins de MM. Anatole de Montaiglon et Louis Lacour. Paris, Académie des Bibliophiles, 1868-1873, 3 vol. in-8°.

*Pantagruel* (Edition de Lyon, Juste 1533). Réimprimé d'après l'exemplaire unique de la Bibliothèque royale de Dresde par P. Babeau, Jacques Boulenger et H. Patry. (Publication de la Société des Etudes Rabelaisiennes). Paris, H. Champion, 1904, in-8.

Je citerai le texte de Juste, 1533, d'après cette édition en le désignant en note du nom d'Édition de Juste (1533).

Gottlob REGIS. *Meister Franz Rabelais der Arzenei Doctoren Gargantua und*

*Pantagruel aus dem Französischen Verdeutsch*, mit Einleitung und Anmerkungen, den Varianten des zweiten Buchs von 1533, auch einem noch unbekanntem Gargantua, herausgegeben durch Gottlob Regis. Leipzig, 1832-1849, Verlag von Joh. Amb. Barth., 3 vol. in-8°.

W. F. SMITH. *Rabelais, the five books and minor writings together with letters and documents illustrating his life.* — A new translation with notes by W. F. Smith, 2 vol., 1893.

## 2. OUVRAGES D'HISTOIRE ET DE CRITIQUE.

Ferdinand BRUNETIÈRE. *Manuel de l'Histoire de la Littérature française.* Paris, Delagrave, 1898, in-8°.

— *Histoire de la Littérature française classique (1515-1830).* Tome premier : *De Marot à Montaigne.* Première partie : Le Mouvement de la Renaissance. Paris, Delagrave, 1904, in-8°.

Ferdinand BUISSON. *Sébastien Castellion, sa vie et son œuvre (1513-1563).* Paris, Hachette, 1891, in-8°.

Emile FAGUET. *XVI<sup>e</sup> siècle.* Etudes littéraires. Paris, 1894, in-12.

J. FLEURY. *Rabelais et ses œuvres,* 2 vol. in-8°. Paris. 1877.

E. GEBHART. *Rabelais, la Renaissance et la Réforme.* Paris, Hachette 1877, in-8°.

Arthur HEULHARD. *Rabelais, ses voyages en Italie, son exil à Metz.* Paris, Librairie de l'Art, 1891, gr. in-8°.

Gustave LANSON. *Histoire de la Littérature française.* Paris, Hachette, 1<sup>re</sup> édition, 1895, in-16.

Abel LEFRANC. *Les Navigations de Pantagruel.* Paris, H. Leclerc, 1905, in-8°.

— Articles publiés dans la *Revue des Etudes Rabelaisiennes* :

1903. Remarques sur la date et sur quelques circonstances de la mort de Rabelais.

Une poésie inconnue.

1904. Le Tiers Livre du Pantagruel et la Querelle des Femmes.

1905. Le Tiers Livre du Pantagruel et la Querelle des Femmes.

Cours professé au Collège de France en 1904.

Les plus anciennes mentions du Pantagruel et du Gargantua.

Nouveaux documents sur la famille de Rabelais.

Les autographes de Rabelais.

Pantagruélion et Chênevreaux.

1906. Rabelais, les Sainte-Marthe et l'enragé Putherbe.

1907. Sur la légende de Gargantua.

La généalogie de Pantagruel.

Philippe MONNIER. *Le Quattrocento,* essai sur l'histoire littéraire du xv<sup>e</sup> siècle italien. Paris, Perrin, 1901, 2 vol. in-8°.

Gaston PARIS. *La Littérature française au moyen-âge.* Paris, A. Colin, 3<sup>e</sup> édition, 1905, in-16.

Pierre-Paul PLAN. *Bibliographie Rabelaisienne*. Les Editions de Rabelais de 1532 à 1711. Catalogue raisonné, descriptif et figuré. Illustré de cent soixante-six fac-similés (titres, variantes, pages de texte, portraits) par Pierre-Paul Plan. Paris, Imprimerie Nationale, 1904, gr. in-8°.

*Revue des Etudes Rabelaisiennes*. Publication trimestrielle consacrée à Rabelais et à son temps. Paris, H. Champion, in-8°.

Tome I, année 1903.

Tome II, — 1904.

Tome III, — 1905.

Tome IV, — 1906.

Tome V, — 1907.

Tome VI, — 1908.

(*Rev. Et. Rab.*).

P. STAFFER. *Rabelais, sa personne, son génie, son œuvre*, 4<sup>e</sup> édition, 1906. Paris, Colin, in-18.

Arthur TILLEY. *The Literature of the French Renaissance*. Cambridge, University Press, 1904, 2 vol. in-8°.

— *François Rabelais*. Londres, J.-B. Lippincott, 1907, in-16.

Louis THUASNE. *Etudes sur Rabelais*. Paris, librairie Em. Bouillon, 1904, in-8°.

— *Roberti Gaguini Epistole et Orationes*. Texte publié sur les éditions originales de 1498. Paris, E. Bouillon, 1903, 2 vol. in-16.

Pierre VILLEY. *Les Sources et l'Evolution des Essais de Montaigne*. Paris, Hachette et C<sup>ie</sup>, 1908, 2 vol. in-8°.

## CHAPITRE I<sup>er</sup>

*Les rapports de l'œuvre de Rabelais avec la littérature romanesque de son temps.*

J. Ch. BRUNET. *Recherches bibliographiques et critiques sur les éditions originales des cinq livres du roman satirique de Rabelais* par J. Ch. Brunet. Paris, L. Potier, 1852, in-8°.

DELISLE (Léopold). *Le Cabinet des livres imprimés antérieurs au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle*. Paris, Plon Nourrit et C<sup>ie</sup>, 1905, in-4°.

*Le Disciple de Pantagruel*, précédé d'une notice de M. Paul LACROIX, bibliophile Jacob. Paris, Librairie des Bibliophiles, 1875, pet. in-8°.

LANGLOIS (Ernest). *Table des noms propres de toute nature compris dans les chansons de geste imprimées*. Paris, H. Champion, 1904, in-8°.

Noel DU FAIL. *Œuvres*. Bibliothèque Elzévirienne, 1874, 2 vol. in-16.

FOLENGO. *Histoire Macaronique de Merlin Coccaie, prototype de Rabelais*, avec des notes et une notice par G. Brunet. Nouvelle édition, revue et corrigée sur l'édition de 1606 par P. L. Jacob. Paris, Garnier, 1876, in-16.

LA NOUE (François de). *Discours politiques et militaires du seigneur de la*

*None*, nouvellement recueillis et mis en lumière. Genève, Fr. Forest, 1587, pet. in-4°.

PASQUIER (Estienne). *Œuvres*. Amsterdam, 1723, 2 vol. in-f°.

PETIT DE JULLEVILLE. *Les mystères*. Paris, 1880, 2 vol. in-8°.

— *Répertoire du théâtre comique en France au moyen-âge*. Paris, 1885, grand in-8°.

Emile PICOT. *Catalogue des livres composant la Bibliothèque de feu M. le baron James de Rothschild*, [rédigé par M. Emile Picot, membre de l'Institut]. Paris, D. Morgand, 1884-1893, 3 vol. in-8°.

PORTIOLI (Attilio). *Le Opere Maccheroniche di Merlin Cocai*. Mantoue, 1882, 2 vol. in-8°.

ROMANS DE CHEVALERIE. Dans mes recherches sur les éditions des romans de chevalerie à la fin du xve et au commencement du xvie siècle je me suis particulièrement servi de :

— CLAUDIN. *Histoire de l'Imprimerie en France au XI<sup>e</sup> et au XII<sup>e</sup> siècle*. T. I, II, III. Paris, Imprimerie Nationale, 1900-1904, in-f°.

— Em. PICOT. *Catalogue de la Bibliothèque Rothschild*. (Rothschild).

— Léopold DELISLE. *Le Cabinet des livres de Chantilly*.

— *Catalogue du British Museum* (BRITISH MUSEUM CATALOGUE OF PRINTED BOOKS. Londres, William Clowes and sons). 60 vol. in-f° et suppléments. Les romans y sont classés alphabétiquement d'après leurs titres (B. M.).

A la Bibliothèque Nationale, en attendant l'achèvement du catalogue des imprimés, le seul catalogue utilisable est celui du xviii<sup>e</sup> siècle. CATALOGUE IMPRIMÉ DES LIVRES DE LA BIBLIOTHÈQUE DU ROI 1739-1753 (B. N.).

SCHNEEGANS (Heinrich). *Geschichte der grotesken Satire*. Strasbourg, K. J. Trübner, 1894, in-8°.

P. SEBILLOT. *Gargantua dans les traditions populaires*, par Paul Sebillot. Paris, Maisonneuve et Cie, 1885, in-12.

## CHAPITRE II

### *Les souvenirs du temps de « moinage »*

AUTON (Jean d'). *Chroniques de Jean d'Auton*, publiées pour la première fois en entier d'après les manuscrits de la Bibliothèque du roi, avec une notice et des notes, par Paul L. Jacob, bibliophile. Paris, Silvestre, 1834-1835, 4 tomes en 2 vol. in-8°.

Jacques BOULENGER. *La supplicatio pro apostasia et le Bref de 1536*. — *Rev. Et. Rab.*, 1904, p. 110-134.

H. CLOUZOT. *Rabelais à Fontenay-le-Comte et le prétendu acte de 1519*, dans *Rev. Et. Rab.*, 1907, p. 413.

DELARUELLE (Louis). *Répertoire analytique et chronologique de la correspondance de Guillaume Budé*. Toulouse, Privat, 1907, in-8°.

DENIFLE (Le P. Henri). *La Désolation des églises, monastères et hôpitaux en France, pendant la guerre de Cent ans*. Tome II, Paris, A. Picard et fils, 1893, in-8°.

ERASME. *Opera*. Ed. de Leyde, 1703, 10 vol. in-f°.

— Pour l'Éloge de la folie, je citerai l'édition de J. B. Kan. *Stultitia Laus Des. Erasmi Rot. Declamatio*. La Haye, 1898, in-8°.

ESTIENNE (Henri). *Apologie pour Hérodote*. Edition Ristelhuber. Paris, 1879, 2 vol. in-8°.

*L'Heptaméron des nouvelles de très haute et très illustre princesse Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre*, nouvelle édition par Benjamin Pifteau. Paris, Marpon et Flammarion, 1875, 2 vol. in-16.

IMBART DE LA TOUR (P.). *Les Origines de la Réforme*. Tome II. Paris, Hachette, 1909, in-8°.

PEPIN (Guillaume). *Sermones quadragesimales intitulati Destructio Ninive*. Paris, Claude Chevallon, 1525, pet. in-8° goth. (Bibl. Univ. de Paris, R. XVI, 1060).

SAMOUILLAN (A.). *Olivier Maillard, son temps et sa prédication*. Toulouse, Privat, 1891, in-8°.

### CHAPITRE III

#### *La « Republica Scholastica » dans l'œuvre de Rabelais.*

DU BOULLAY. *Historia Universitatis Parisiensis*. Paris, François Noel, 1665, in-f°, tome VI.

CHEVALDIN (L. Emile). *Les Jargons de la Farce de Pathelin*, pour la première fois reconstitués, traduits et commentés, avec le bienveillant concours de philologues français et de professeurs d'Universités françaises et étrangères, par L. E. Chevaldin. Paris, A. Fontemoing, 1903, in-16.

RICHARD COPLEY CHRISTIE. *Etienne Dolet. The Martyr of the Renaissance (1508-1546)*. A biography by Richard Copley Christie. New edition, revised and corrected. Londres, Macmillan and Co, 1899, in-8°.

HÉLISSENNE DE CRENNE. *Œuvres de Madame Hélisienne qu'elle a puis naguères recogneus et mises en leur entier*. Paris, Langelier, 1544, in-16.

DELARUELLE (Louis). *Guillaume Bédé. Les origines, les débuts, les idées maitresses*. Paris, H. Champion, 1907, in-8°.

LÉOPOLD DELISLE. *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque Nationale*. Paris, Imp. Nat., 1868-1881, 4 vol. in-4°.

BONAVENTURE DESPÉRIERS. *Œuvres françaises*, publiées par Louis LACOUR. Paris, Jannet, 1856, 2 vol. in-16.

*Epistola obscurorum virorum ad venerabilem virum magistrum Ortwinum Gratium Daventriensem Colonia Agrippinae bonas litteras docentem variis et locis et temporibus missa ac demum in volumen coacta*. [Bale, 1517], in-4°.

Abbé FÉRET. *Histoire de la Faculté de Théologie de Paris*. A. Picard et fils, 4 vol. in-8°, 1877-1900.

M. J. GAUFRÉS. *Claude Baduel et la réforme des études au XVI<sup>e</sup> siècle*. Paris, Hachette, 1880, in-8°.

*L'Hystoyre et plaisante cronique du Petit Jehan de Saintré et de la jeune dame des Belles Cousines...* publiée par J. Marie GUICHARD. Paris, Gosselin, 1843, in-16.

Paul LACROIX. *Catalogue de la Bibliothèque de l'Abbaye de Saint-Victor au XVI<sup>e</sup> siècle*, rédigé par François Rabelais, commenté par le Bibliophile Jacob et suivi d'un *Essai sur les Bibliothèques imaginaires*, par Gustave BRUNET. Paris, Techener, 1862, in-8°.

Hastings RASHDALL. *The Universities of Europe in the middle Age*. Oxford, Clarendon Press, 1895, 3 vol. in-8°.

Ch. THUROT. *De l'Organisation de l'Enseignement dans l'Université de Paris au moyen-âge*. Paris, 1850, in-8°.

*Til Ulespiegle*. Traduction de l'original allemand de 1519. Paris, Jannet, 1866, in-16.

TORY (Geoffroy). *Champfleury, auquel est contenu l'art et science de la deue et trave proposition des Lettres attiques*. Paris, 1529, in-4°.

#### CHAPITRE IV

##### *Le Droit, les Etudes juridiques et les Légistes.*

D. ANDRÉE ALCIATI. JURECONS. CLARISS. *De Verborum Significatione libri quatuor*. Lyon, Seb. Gryphe, 1530, in-f° (Bibl. Univ., R. XVI, 302).

J. BARAT. *L'influence de Tiraqueau sur Rabelais*. *Rev. Et. Rab.*, 1905, p. 138, 253.

Guillaume BUDÉ. *Opera omnia*. Bâle, Nicol. Bischof, 1557, 4 tomes in-f°.

— *Annotationes in quatuor et viginti Pandectarum libros*. Lyon, Seb. Gryphe, 1546, in-8°.

*Œuvres de Coquillart*. Nouvelle édition, revue et annotée par Charles d'HÉRICHAULT. P. Jannet, 1857, 2 vol. in-16.

DURAND DE MAILLANE. *Dictionnaire de droit canonique et de pratique bénéficiale*. Lyon, 1770, 4 vol. in-8.

Ad. FABRE. *Les clercs du Palais. La farce du cry de la Bazoche. Les légistes poètes. Les plaintes et épitaphes du roi de la Bazoche*. Vienne, 1882, in-16.

Benjamin FILLON. *Recueil de notes sur les origines de l'Église réformée de Fontenay-le-Comte*. Niort, Clouzot, 1888, in-8°.

Arthur HEULHARD. *Rabelais légiste. Testament de Cuspidius et contrat de vente de Culita*, traduits avec des éclaircissements et des notes et publiés pour la première fois d'après l'édition de Rabelais, par Arthur Heulhard, avec deux facsimilés. Paris, A. Dupret, 1887, petit in-8°.

MARTIAL D'Auvergne. *Aresta amorum, cum erudita Benedicti Curtii Symphoriani explanatione*. Lyon, Séb. Gryphe, 1533. — Réédité chez S. Gryphe en 1538, in-4° (Bibl. Un., R. XVI, 970).

Charles du MOULIN. *Commentarius ad Edictum Henrici Secundi regis Galliarum contra parvas Datas et abusus Curiae Romanae et in antiqua edicta et Senatus-consulta Franciae contra Annatarum et id genus abusus, multas novas decisiones juris et praxis continens*. Lyon, Ant. Vincent, 1552, in-8°.

J. PLATTARD. *Tirraqueau et Rabelais*. *Rev. Et. Rub.*, IV, p. 384-389.

Friedrich von SCHULTE. *Die Geschichte der Quellen und Literatur des Canonischen Rechts von Gratian bis auf die Gegenwart*. — Tome II, von Papst Gregor IX bis zum Concil von Trient. Stuttgart, 1877, in-8°.

Andrae TIRAQUELLI *Fontiniacensis suppraefecti, ex commentariis in Pictonum consuetudines Sectio De Legibus connubialibus et jure maritali*. Paris, Galiot du Pré, 1524, in-4°.

Andrae TIRAQUELLI *Regii in curia Parisiensi Senatoris ex commentariis in Pictonum consuetudines Sectio De legibus connubialibus et jure maritali. Ab ipso Authore adeo reformata, totque ac tantis thesauris locupletata, ut non immerito novum opus censeret debeat*. Paris, J. Kerver, 1546, in-f°.

Laurentii VALLE. *Elegantiarum libri sex. Diversis multisque prototypis collatis, emendati, atque adeo in suam ipsius, hoc est genuinam faciem non dicendis sudoribus restituti, graecanicis subinde, partim restauratis, partim quae vel antehac desyderabantur adjectis*. Ed. Nic. Béraud. Strasbourg, 1520, in-f°.

Paul VIOLLET, Membre de l'Institut, Bibliothécaire de la Faculté de droit de Paris. *Histoire du droit civil français*. Paris, Larose, 1905, in-8°.

M. Paul Viollet a bien voulu me donner des renseignements sur certains ouvrages de droit du XVII<sup>e</sup> siècle ; je le prie d'agréer ici mes sentiments de respectueuse gratitude.

## CHAPITRE V

### *Les Sciences médicales.*

Dr Félix BRÉMOND. *Rabelais médecin. Gargantua*. Paris, V<sup>e</sup> Pairault, 1879, 1 vol. in-16.

— *Pantagruel*. Paris, Maloine, 1888, 1 vol. in-16.

— *Le Tiers Livre*. Paris, Maloine, 1901, 1 vol. in-8°.

LEGER DU CHÊNE (LEODEGARIUS A QUERCU). *In Ruellium de Stirpibus Epitome*. Paris, apud Tiletanum, 1544, in-8°.

Dr Ludwig CHOULANT. *Handbuch der Bücherkunde für die Aeltere Medicin, zur Kenntniss der griechischen, lateinischen und arabischen Schriften*. Leipzig, Leopold Voss, 1841, in-8°.

Dr DAREMBERG. *Histoire des Sciences médicales*, 3 vol. Paris, J. B. Bailliére et fils, 1870, 2 vol. in-8°.

Dr DORVEAUX. *Notes pour le Commentaire des textes de médecine, de bota-*

nique et de pharmacie, dans chaque fascicule de la *Rev. Et. Rab.* Depuis trois années, j'ai recouru bien souvent, pour le commentaire de Rabelais, à l'érudition et à l'obligeance de M. le Dr Dorveaux. Il m'a guidé dans la bibliographie de ce chapitre et m'a fourni un grand nombre de précieux éclaircissements. Je le prie de recevoir ici mes sentiments de bien vive reconnaissance.

Robert ESTIENNE. *De Latinis et Græcis nominibus arborum, fruticum, herbarum, piscium et avium Liber : ex Aristotele, Theophrasto, Dioscoride, Galeno, Ætio, Paulo Ægineta, Actuario, Nicandro, Athenæo, Oppiano, Eliano, Plinio, Hermolao Barbaro et Johanne Ruellio : cum Gallica eorum nominum appellatione.* Paris, 1545, *Æditio secunda cui multa accesserunt*, in-8°.

Léonarth FOUSCH. *Commentaires très excellens de l'histoire des plantes.* Paris, Jacques Gazeau, 1549, in-f°.

A. HEULHARD. *Rabelais chirurgien. Applications de son glossocomion dans les fractures du fémur et de son syringotome dans le traitement des plaies pénétrantes de l'abdomen*, décrites par Arthur Heulhard, Nivernois, avec quatre figures. Paris, A. Lemerre. 1885, petit in-8°.

Abbé Clément JUGÉ. *Jacques Peletier du Mans.* Caen, 1907, in-8°.

Dr LE DOUBLE. *Rabelais anatomiste et physiologiste.* Paris, Le Roux, 1899, in-8°.

Jo. Manardi Ferrariensis Medici *Epistolarum medicinalium Tomus secundus, nunquam antea in Gallia excusus.* Lyon, Séb. Gryphe, 1532, in-4°.

— *Joannis Manardi Medici Ferrariensis, omnium sua tempestate Medicorum citra controversiam Doctoris eminentissimi Epistolarum Medicinalium Libri XX. Ejusdem in Joan. Mesve Simplicia et composita annotationes et censura, omnibus practica studiosis summe necessaria.* Lugduni. Ex Officina Godefridi et Marcelli Beringorum fratrum, 1549, in-4°.

Ambroise PARÉ. *Œuvres complètes* publiées par J. F. Malgaigne. Paris, 1840-41, 3 vol. in-8°.

*Cæii Plynii Secundi Naturalis Historiæ Libri XXXVII nuper studiose recogniti atque impressi. Adjectis variis Antonii Sabellici, Raphaelis Volaterrani, Beroaldi, Erasmi, Budæi, Longolii adnotationibus, quibus Mundi historia locis plerisque vel restituitur, vel illustratur.* Paris, Regnault-Chaudière, 1516. (Lettre-Dédicace : *Nicolaus Beraldus Clarissimo viro Nicolao Bracheto, regio consiliario*), in-f°.

*Regimen Sanitatis en françois. Souverain remède contre l'épidémie. Traicté pour connaître les urines. Remède très utile pour la grosse vérole.* Lyon, Claude Nourry, 1518, (B. N. — Rés. Tc., 10/21 A.)

Loys VASSÉ. *L'Anatomie du corps humain réduite en Tables par Maistre Loys Vassé, traduites par Maistre Jean Canappe.* (La préface est datée de Lyon, 1541). Paris, Charles l'Angelier, 1551, in-8° (Bibl. Maz., 29715). — (Sur Loys Vassé, v. Edouard TURNER. *Études historiques.* Paris, Masson, 1878, in-8°. Article extrait de la *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie*, 1882, tome XIV, p. 461).

## CHAPITRE VI

*L'Humanisme.*

1° J'ai voulu me faire une idée du nombre des éditions de certains ouvrages anciens à l'époque de Rabelais. Mais, dans l'état actuel de nos connaissances sur les productions de l'imprimerie, des débuts jusqu'au milieu du xv<sup>e</sup> siècle, il est impossible d'établir des bilans rigoureusement exacts. J'ai pris pour base de mes dénombrements les répertoires classiques :

J. C. BRUNET. *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, 5<sup>e</sup> édition. Paris, 1862, 6 vol. in-4°.

FABRICIUS (Jo. Alb.). *Bibliotheca Græca*, 4<sup>e</sup> éd. Hambourg, 1770-1803, 12 vol. in-4°.

HOFFMANN. *Bibliographisches Lexicon der gesammten Litteratur der Griechen*. Leipzig, 1838, 3 vol. in-8°.

PANZER. *Annales Typographici* I. *Ab artis inventa origine ad annum MD*. II. *Ab anno MDI ad annum MDXXXVI*. Nuremberg, 1793-1803, 11 vol. in-4°.

SCHWEIGER. *Handbuch der classischen Bibliographie. Latein. Schriftst.* Leipzig, 1832, 2 vol. in-8°.

*Répertoire des ouvrages pédagogiques du XVI<sup>e</sup> siècle*. Paris, Imprimerie Nationale, 1886, gr. 8°.

M. d'Artois a eu l'obligeance d'attirer mon attention sur l'exemplaire de la Bibliothèque Mazarine, enrichi par lui, de près de 400 additions manuscrites.

J'ai utilisé divers ouvrages spéciaux, comme la *Bibliographie des ouvrages de Simon de Colines*, de Philippe Renouard, Paris, 1894, et la *Bibliographie des impressions et des œuvres de Josse Badius Ascensius*, du même auteur, Paris, 1909, 3 vol. gr. in-8°, les *Annales de l'imprimerie des Alde*, par A. Renouard, Paris, 1894, in-8°, les catalogues de nos grandes bibliothèques et particulièrement celui de la *Bibliothèque Universitaire de Paris. Réserve XVI<sup>e</sup> siècle, 1501-1540* (Bibl. Univ., Rés. XVI). M. Ch. Beaulieux, qui publie actuellement ce catalogue dans la *Revue des Bibliothèques*, 1909 (Paris, H. Champion), a eu l'obligeance de me communiquer ses fiches et de m'aider dans mes recherches. Je l'en remercie ici bien cordialement.

2° Quant à déterminer dans quelle édition Rabelais lisait les auteurs anciens qu'il a mis à contribution, la tâche est malaisée. Nous n'avons que très peu d'indications sur sa « Bibliothèque ». M. Seymour de Ricci a eu l'obligeance de me communiquer les notes qu'il a recueillies pour une étude qu'il publiera prochainement sur les ex-libris de Rabelais. Il ne connaît que dix-neuf volumes ayant réellement appartenu à Rabelais. — J'ai cité ici ceux qui ont pu fournir quelque contribution à son roman. Faute d'indices d'origine, le plus souvent nous ne pourrions jamais savoir dans quelle édition il lisait certains auteurs anciens et généralement cela n'importe guère. — Je transcris ici, parmi mes fiches, celles des ouvrages que j'ai plus spécialement étudiés dans

mes recherches sur les sources de Rabelais. Beaucoup de ces livres sont munis d'excellents index qui facilitent singulièrement ce genre d'enquête.

H. C. AGRIPPA. *De Incertitudine et Vanitate Scientiarum et Artium...* Anvers, 1531, in-8°.

— *De Occulta philosophia*. Paris, Christian Wechel, 1531, in-8°.

ALESSANDRO ALESSANDRI. *Alexandri ab Alexandro Genialium Dierum libri sex...* Paris, Jean-Pierre, 1532, in-f°.

— *Alexandri ab Alexandro Genialium Dierum libri sex...* Paris, Charlotte Guillard, 1539, in-f°.

ANTHOLOGIE. *Florilegium diversorum epigrammatum in septem libros. Solerti nuper repurgatum cura*. Paris, Josse Bade, 1531, in-8°.

— *Epigrammatum græcorum libri VII græce cum annotationibus Jo. Brodaci*. Bâle, Froben, 1549, in-f°.

ATHÉNÉE. Ἀθηναίων δευτεροεπιπέτων βιβλία πεντεκαίδεκα. *Athenæi Dipsophilistarum*. Lib. XV. Bâle, Valderus, 1535, in-f° (Bibl. Un., R. XVI, 428).

*Auli Gellii Noctium Atticarum lib. XIX. Cum Ascensianis Scholiis collectis fere ex annotatis Ægidii Maserii Parisiensis et Petri Mosellæni Protogensis*. Paris, Josse Bade, 1534, in-f° (Bibl. Univ., R. XVI, 341).

AUSONE. *Ausonius per Hieronymum Avantium Veronensem emendatus. Venetiis per Joannem Tacuinum de Tridino*, 1507, in-4° (Bibl. Univ., R. XVI, 718).

— *Griphus Ausonii cum enodatione Francisci Sylvii Ambianensis*. Paris, Josse Bade, 1516, in-16.

DIOGÈNE LAERCE. *De philosophorum vita, s. d., in-4°* (Bibl. Nat., Rés. P. R., 247).

ELIEN. *Ex Aeliani historia per Petrum Gyllium latini facti itemque ex Porphyrio, Heliodoro, Oppiano, tum eodem Gyllio luculentis accessionibus aucti libri XVI. De vi et natura animalium. Ejusdem Gyllii de Gallicis et latinis nominibus piscium*. Lyon, Seb. Gryphe, 1533, in-8°.

ESOPE. *Vita et fabellæ Æsopi (græce) cum interpretatione latina*. Venise, Alde, 1505, in-f°.

EUSEBIUS. *De Evangelica præparatione a Georgio Trapezuntio e græco in Latinum traductus*. — Parisiis, apud Antonium Augerellum et Simonem Colinaum, 1534, in-4° (Bibl. Un., R. XVI, 895).

FULGOSE. *De dictis factisque memorabilibus (illis exceptis quæ Valerius Max. edidit) collectanea : a Camillo Gilino latina facta*. Milan, Jac. Ferrarius, 1509, in-f°.

JUVÉNAL. *Ju. Juvenalis... Opus. Interprete Joanne Britannico... Una cum Jodoci Badii Ascensii familiaribus explanationibus*. Venetiis, Ex ædibus Joannis Tacuini de Tridino, 1522, in-f°.

LACTANCE. *Divina Lactantii Firmiani opera nuper per Jacobum Parrhasium castigata...* Venise, 1509, in-f°.

LÉONICUS. *Nicolai Leonici Thomæ de Varia Historia libri tres, nuper in lucem editi*. Lyon, Seb. Gryphe, 1532, in-8° (Bibl. Univ., R. XVI, 1122).

LUCIEN. *Luciani... compluria opuscula... ab Erasmo et Thoma Moro in latinorum linguam traducta*. Paris, Josse Bade, 1506, in-f<sup>o</sup>.

— *Luciani Samosatensis Saturnalia*, etc. (énumération des œuvres de Lucien sur 2 colonnes). *Des. Erasmo interprete...* Bâle, Froben, 1521, in-f<sup>o</sup>.

MACROBE. *In somnium Scipionis libri II. Saturnalia*. Ex officina Jo. Hervagii. Bâle, 1535, in-f<sup>o</sup> (Bibl. Univ., R. XVI, 344).

MARTIAL. *M. V. Martialis Epigrammaton libri XIII summa diligentia castigati*. Paris, Simon de Colines, 1539, in-8<sup>o</sup> (Bibl. Univ., R. XVI, 1294).

MARTIANUS CAPELLA. *Martiani Minei Capellæ de Nuptiis Philologiae et Mercurii, libri II. Ad hæc de septem artibus liberalibus, utpote de Grammatica, Dialectica, Rhetorica, Geometria, Arithmetica, Astronomia, Musica*. Bâle, Henri Pierre, 1532, in-f<sup>o</sup>.

NICANDRI. *Theriaca et Alexipharmaca cum scholiis interprete Johanne Leonicensi*. Cologne, Soter, 1531, in-4<sup>o</sup>.

PHILOSTRATE. *Philostrati Lemnii Senioris Historia de Vita Apollonii libri VIII. Alemanno Rhinuccino Florentino interprete...* Cologne, Joannes Gymnicus, 1532, in-8<sup>o</sup> (Bibl. Univ., R. XVI, 1172).

POLLUX. *Onomasticon decem libris constans; græce: cum præfatione Sim. Grygnæi*. Bâle, Balthasar Lasius, 1536, in-4<sup>o</sup>.

— *Julii Pollucis onomasticon, nunc primum latinitate donatum: Roderico Gualthero interprete*. Bâle, Rob. Winter, 1541, in-4<sup>o</sup>.

Polydore VERGILE. *Adagiorum liber*. Bâle, Froben, 1521, in-f<sup>o</sup>.

— *De inventoribus rerum libri III*. Paris, Le Rouge, 1513, in-8<sup>o</sup>.

QUINTUS DE SMYRNE. *Quinti Calabri derelictorum ab Homero libri XIV Jodoco Valaræo interprete*. Lyon, Gryphe, 1541, in-12.

RAVISIUS TEXTOR. *Officina partim historicis, partim poeticis referta disciplinis*. Paris, Regnault Chaudière, 1532, in-f<sup>o</sup> (Bibl. Un., R. XVI, 391).

Cœlius RHODIGINUS. *Lectionum antiquarum libri sexdecim*. Venise, Alde, 1516, in-f<sup>o</sup>.

SABELLICUS. *Exemplorum libri X*. Venise, J. B. d'Asti, 1507, in-8<sup>o</sup>.

J. C. SCALIGER. *Hippocratis Liber De Somniis cum Julii Caesaris Scaligeri commentariis*. Lyon, S. Gryphe, 1539, in-4<sup>o</sup> (B. N., Rés., P. 406).

SUËTONE. *XII Cæsares*. Paris, 1543, 1 v. in-12.

VALÈRE MAXIME. *Dictorum ac factorum memorabilium collectanea*. Paris, J. Petit, 1517, in-f<sup>o</sup>.

VIRGILE. *Opera. Mauri Servii Honorati in eadem commentarii*. Paris, Rob. Estienne, 1532, in-f<sup>o</sup>.

VITRUVÈ. *Gulielmi Philandri Castilioni Galli civis Ro. in decem libros M. Vitruvii Pollionis De Architectura Annotationes*. Rome, 1544, in-16 (Bibl. Mazarine, 30392).

STACE. *Sylvarum libri V. Thebaides XII. Achilleidos II*. Paris, 1530, in-12 (Bib. Un., R. XVI, 1092).

STOBÉE. *Joannis Stobæi Sententiæ ex thesauris græcorum delectæ, nunc primum*

a *Conrado Gesnero Doctore medico, Tigrino, in Latinum sermonem traducta*. Zurich, Christ. Froschover, 1543, in-4<sup>o</sup>.

STRABON. *De situ orbis (græce)*. Venise, Alde, 1516, in-f<sup>o</sup>.

DU BELLAY (Joachim). *La deffence et Illustration de la langue françoise*. Ed. Chamard. Paris, Fontemoing, 1901, in-8<sup>o</sup>.

Auguste DE BEIGNIÈRES. *Essai sur Amyct et les traducteurs français au XVI<sup>e</sup> siècle*. Paris, Durand, 1851, in-8<sup>o</sup>.

Alfred et Maurice CROISET. *Histoire de la littérature grecque*. Paris, Ernest Thorin, Albert Fontemoing, 1887-1901, 5 vol. in-8.

VANDER HAEGEN. *Bibliotheca Erasmiانا. Bibliographie des œuvres d'Erasmus* (en cours de publication). (Extrait de la Bibliotheca Belgica). *Aphorismata*, 1901, Gand, C. Vigt, in-8<sup>o</sup>.

Etienne DOLET. *La manière de bien traduire d'une langue aultre*. Lyon, 1540, in-4<sup>o</sup>.

LANGLOIS (Ernest). *Origines et sources du roman de la Rose*. Paris, Thorin, 1890, in-8<sup>o</sup>.

NOLHAC (P. DE). *Pétrarque et l'Humanisme*. Paris, 1892, in-8<sup>o</sup>.

— *Erasmus en Italie*. Paris, 1898, in-8<sup>o</sup>.

THOMAS SIFILET. *Art Poétique François. Pour l'instruction des jeunes studieux et encor peu avancez en la Poésie Françoise*. A Paris, avec privilège. Gilles Corrozet, 1548 (sans nom d'auteur). In-8<sup>o</sup>, 79 f<sup>o</sup>s (B. N., Rés. Y<sup>o</sup> 1213).

STUREL (René). *Jacques Amyct traducteur des Vies parallèles de Plutarque*. Paris, H. Champion, 1909, in-8<sup>o</sup> (Bibliothèque littéraire de la Renaissance).

[Mon livre était à l'impression lorsque j'ai pu lire cet excellent ouvrage. On y trouvera (notamment p. 187-221) des observations qui s'accordent avec celles que j'expose (p. 290-299) : sur la méthode de traduction au XVI<sup>e</sup> siècle.]

Je n'ai pu profiter du *Manuel bibliographique de la littérature française moderne*, de M. Lamson (Hachette, 1909, in-8<sup>o</sup>), dont le chapitre sur les Traducteurs fournit de nouvelles ressources pour l'étude de l'Humanisme.

## CHAPITRE VII

### *L'Esprit populaire.*

BERGSON (Henri). *Le Rire. Essai sur la signification du comique*. Paris, F. Alcan, 1906, in-16.

A. JUBINAL. *Nouveau recueil de contes, dits, fabliaux et autres pièces inédites des XIII, XIV et XV<sup>e</sup> siècles*. Tome II. Paris, Challamel, 1842, in-8<sup>o</sup>.

Maître Pierre PATELIX. *Farce du XV<sup>e</sup> siècle* (réimpression de l'édition de Guillaume Le Roy, Lyon, 1485), dans la *Bibliotheca Romanica*. Paris, Haar et Steinert, 1908, in-12.

MONTAIGLON (Anatole de). *Recueil de poésies françaises des xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles, morales facétieuses, historiques, réunies et annotées par MM. Anatole de Montaiglon et James de Rothschild, tome XIII*. Paris, P. Daris (Bibl. Elzév.), 1878, in-16.

*Les Cent nouvelles nouvelles*. Bibl. Elzév., Paris, 1858, in-16.

Em. PICOT. *La Sottie en France* (dans *Romania*, tome VII).

*Recueil de Soties*. Paris, 1902, 2 tomes, in-8<sup>o</sup> (Société des Anciens Textes français).

TABOUROT DES ACCORDS. *Les bigarrures et touches du seigneur des Accords*. Paris, Jean Richer, 1584, in-16.

THUASNE (Louis). *Rabelais et Villon*. (Extrait de la Revue des Bibliothèques, janvier-mars 1907). Paris, H. Champion, in-8<sup>o</sup>.

VILLON. Ed. Longnon. Paris, Lemerre, 1892, in-8<sup>o</sup>.

VIOLLET LE DUC. *Ancien théâtre français*. Paris, 1854-1857. Bibl. Elz., 10 v. in-16.

## CHAPITRE VIII

### *Les Caractères généraux du Style.*

BRUNOT (Ferdinand). *Histoire de la langue française des origines à 1900. — Tome II. Le seizième siècle*. Paris, A. Colin, 1906, in-8<sup>o</sup>.

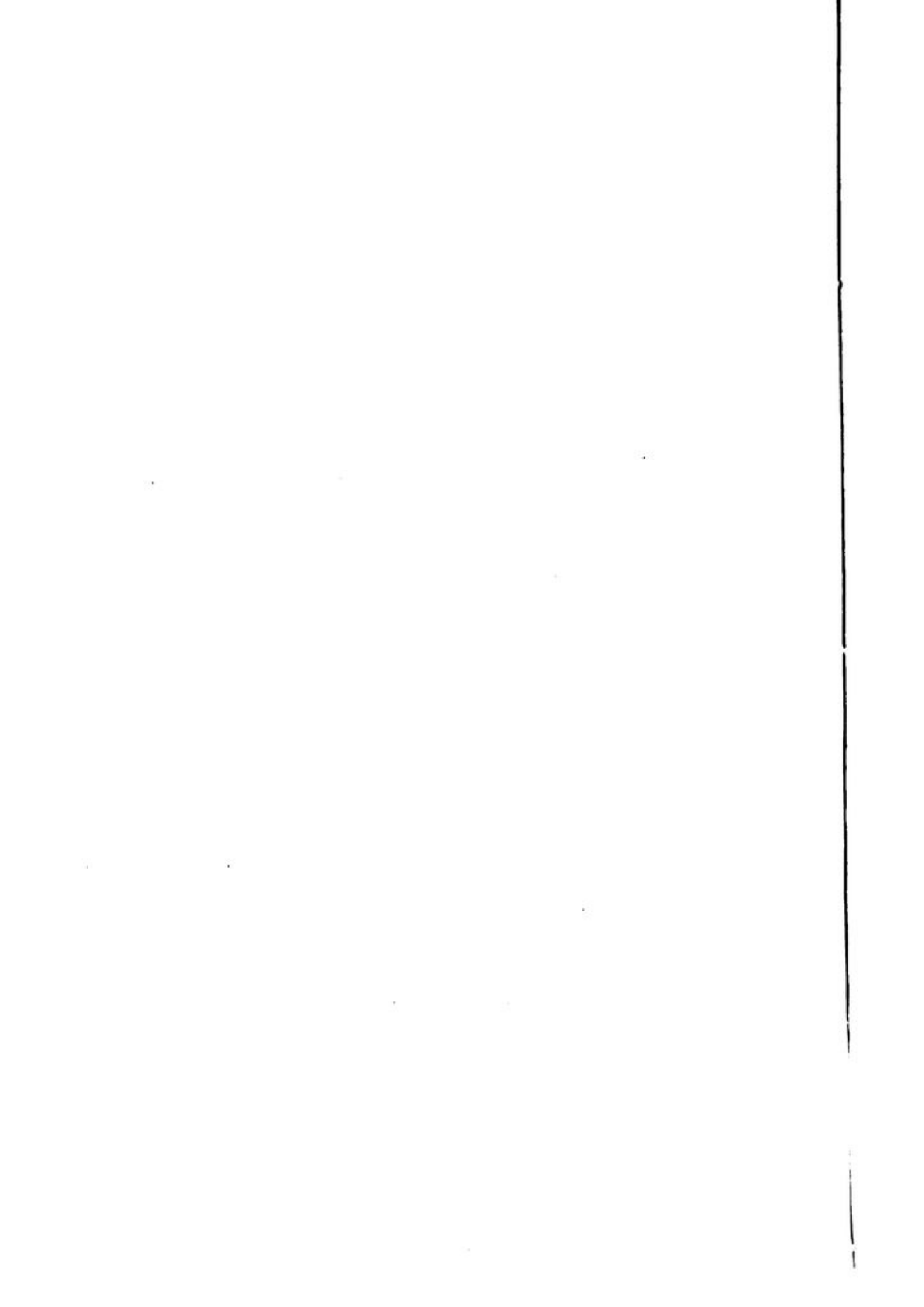
*L'excuse de noble seigneur Jacques de Bourgogne, seigneur de Falais et de Bredam, par Jean Calvin, 1548, réimprimé par A. Cartier*. Paris, Lemerre, 1896, in-16.

HUGUET (Edmond). *Etude sur la syntaxe de Rabelais*. Paris, Hachette, 1894, in-8<sup>o</sup>.

— *Portraits et récits extraits des prosateurs du xvi<sup>e</sup> siècle*. Paris, Hachette, 1897, in-12.

LANSON. *L'Art de la Prose*. Paris, Librairie des Annales, 1908, in-16.

BRÉAL (Michel). *Essai de sémantique*. Paris, Hachette, 1904, in-12.



## CHAPITRE PREMIER

### LES RAPPORTS DE L'ŒUVRE DE RABELAIS AVEC LA LITTÉRATURE ROMANESQUE DE SON TEMPS

- I. *Les rapports de l'œuvre de Rabelais avec les romans de chevalerie.* — II. *Influence des romans de prouesses « gigantesques » sur le roman de Rabelais. Emprunts. Imitations.* — III. *L'enrichissement de l'œuvre par l'expérience de la vie et la culture intellectuelle.*

#### I. — *Les rapports de l'œuvre de Rabelais avec les romans de chevalerie.*

Dans le Prologue du *Pantagruel*, Maître Alcofribas Nasier rapproche la *Chronicque Gargantuine* et le nouvel ouvrage de « mesme billon », qu'il présente aux lecteurs, « d'aucuns livres dignes de mémoire... Fesse Pinthe, Robert le Diable, Fierabras, Guillaume sans Paour, Huon de Bourdeaulx, Montevielle et Mata-brune '... »

De ces livres, plusieurs nous sont inconnus ; très probablement, ils n'ont jamais existé. Fesse Pinthe, que Rabelais mentionne de nouveau dans le Prologue du *Gargantua* à côté d'autres ouvrages imaginaires, « De la Dignité des braguettes, Des Pois au lard cum commento », est un titre créé par sa fantaisie. Il est à lui seul suffisamment significatif : Fesse-Pinthe, c'est Vide-Bouteille<sup>2</sup> et les « propriétés occultes »<sup>3</sup> d'un ouvrage portant ce titre seraient celles des facéties populaires.

1. Cf. *Pantagruel*, Ed. Juste (1533), p. 4, dans la *Réimpression* de la *Rev. Et. Rab.*

2. Voir dans Lacurne de Sainte-Palaye, *Dictionnaire historique de l'ancien langage françois*, des exemples de l'emploi de *fesser* dans le sens d'expédier promptement. « Fesser le bréviaire. » « Mangeurs de crucifix, fesseurs de requiem », dit H. Estienne, des gens d'église. Il y a une métaphore analogue dans l'expression : *Fouette moi ce verre*, M. L. L., p. 21.

3. Ed. Juste (1533), p. 4. « Bien vray est il que l'on trouve en aucuns livres dignes de mémoire certaines propriétés occultes, au nombre desquels l'on met Fesse Pinthe, etc. »

Tout différent est le caractère des autres livres énumérés par Rabelais à la suite de Fesse Pinthe. Nous ignorons s'il a jamais existé des ouvrages intitulés : « Montevielle » et « Matabrune » ; il est même difficile d'identifier le personnage de Montevielle ; mais Matabrune, mère d'Oriant<sup>1</sup>, appartient à une littérature qui comprend entre autres livres authentiques, *Robert le Diable*, *Fierabras* et *Huon de Bordeaux*. C'est parmi les romans de chevalerie que *Pantagruel* et la « *Chronicque Gargantuine* » se trouvent ainsi rangés par leur auteur.

Ces romans de prouesses et d'aventures étaient alors en pleine vogue. « Du temps du grand Roy François », nous dit Noël du Fail<sup>2</sup>, dans une description de demeure rustique, on voyait « sur le dressouier ou buffet à deux étages... *les Quatre fils Aymon, Oger le Danois, Merlusine...* » Leur succès est attesté par le nombre des éditions qui en furent données depuis le commencement du XVI<sup>e</sup> siècle. Entre 1500 et 1540, nous trouvons trois éditions de « *La terrible et merveilleuse vie de Robert le Diable*<sup>3</sup> » ;

1. Nous ne l'avons trouvée dans aucun des romans du XVI<sup>e</sup> siècle que nous avons pu lire. Mais elle figure dans plusieurs des *Chansons de Geste* d'où sont issus les romans de chevalerie, notamment dans la *Chanson du Chevalier au Cygne et de Godefroy de Bouillon*. Elle cherche à faire périr les sept enfants de sa bru Béatrix ; elle tente de les noyer ; ils sont changés en cygnes, sauf un, E yas, qui sera le champion de sa mère. Matabrune, cernée dans son château, avoue ses crimes et est précipitée à la mer. L'auteur résume ainsi l'impression que laisse cette mégère :

Elle ot non Matabrune, ensi l'oi nommer.  
Ainc de plus male vielle n'ot nus hom parler.

Cf. *La Chanson du Chevalier au Cygne et de Godefroy de Bouillon*, publiée par Hippeau, 1874.

« Guillaume sans Paour » est sans doute le duc de Normandie ; nous ne connaissons pas de roman de chevalerie portant ce titre.

2. Noël du Fail, *Contes d'Eutrapel*. Du temps présent et passé.

3. *La Vie de Robert le Diable*, Paris, 1520.

*La Vie de Robert le Diable*, Paris, Jean Hérouf, 1535.

*La Vie de Robert le Diable*, Paris, Denis Janot, 1530.

*Les Gestes et faits merveilleux du noble Huon de Bordeaux*, Paris, Jean Bonfons. (B. N. V<sup>2</sup>, 144.)

*Les prouesses et faitz merveilleux du noble Huon de Bordeaux, per de France, duc de Guyenne*, Paris, Michel le Noir, 1513. (B. M.)

*Les prouesses et faitz merveilleux de noble Huon de Bordeaux, per de France, duc de Guyenne, rédigés en bon françoys*. Paris, Michel le Noir, 1516. (B. N. V<sup>2</sup>, 143.)

*La Conquête du grant roy Charlemagne des Espaignes. Et les vaillances des douze pers de France. Et aussi celles de Fierabras*, Paris, 1501. (B. M.)

*Id.*, Paris, 1536, (B. M.)

trois éditions de *Huon de Bordeaux* ; trois éditions de *Fierabras* ; trois éditions d'*Ogier le Danois* ; cinq éditions des *Quatre filz Aymon*.

Les auteurs, qui écrivent plus particulièrement pour la clientèle populaire, constatent la faveur exceptionnelle dont jouissent auprès de leurs lecteurs les romans de chevalerie. Lorsque Charles de Bourdigné publie sa *Légende joyeuse de Maistre Pierre Faifeu* (Angers, 1532)<sup>1</sup>, il la fait précéder d'une « Ballade aux Lysans », dans laquelle il exalte son héros et le met au-dessus des favoris du public : Artus, Lancelot, Merlin, Tristan, Fierabras, Ponthus, Valentin et Orson, Robert le Dyable et les Quatre filz Aymon. La liste en est plus longue, on le voit, que ne l'indiquaient Rabelais, dans la Préface du *Pantagruel*, et Noël du Fail.

Elle n'est pas complète, toutefois. Pour avoir une idée exacte de la richesse de cette littérature romanesque et de la place qu'elle occupait alors parmi les ouvrages d'imagination, il faut lire le curieux document découvert dans la bibliothèque de Berne et publié par M. Léopold Delisle sous le titre d'« *Inventaire de Jacques le Gros* »<sup>2</sup>. C'est un catalogue de livres à lire que dressait pour son usage un Parisien obscur, le 25 septembre 1533. Il comprend presque tous les romans de chevalerie de l'époque. Outre ceux que nous avons déjà cités, il énumère *Perceforest*, *Meliadus de Lyonnois*, *Tristan*, *Giron le Courtois*, *Jourdain et Morgant*, *Merlin*, *Beufves d'Anthonne*, *Trébisonde*, *Perceval*, *Alexandre*

*La Conquête du grand roy Charlemaigne des Espaignes... Oultre plus est compris aucun recueil fait à l'honneur du Roy Charles VIII, touchant la journée de Fornoue*, Lyon, P. de Sainte-Luceye, 1536 (B. N. Y<sup>2</sup>, 136.)

*Ogier le Danois, duc de Dannemarche*, Paris, A. Verard.

*Sensuyt Ogier le Dannois, duc de Dannemarche*, Paris, A. Lotrian et Denys Janot. (B. N. Y<sup>2</sup>, 146.)

*Ogier le Danois, duc de Dannemarche*, Paris, Alain Lotrian, 1536. (B. M.)

*Les quatre filz Aymon*, Paris, Jean Bonfons, s. d.

*Id.*, Paris, Alain Lotrian, 1520.

*Id.*, Lyon, Claude Nourry, 1531 (Rotschild, 1486.)

*Id.*, Paris, Nic. Chrestien, 1525. (B. M.)

*Id.*, Paris, Jacques Nyverd, 1525. (B. M.)

1. Sur la date de cette édition, voir l'article de M. Lefranc : *Les plus anciennes mentions du Pantagruel*, dans la *Rev. Et Rab.*, t. III, p. 216.

2. *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île de France*, t. XXIII, p. 296. *Documents parisiens de la Bibliothèque de Berne*. C'est cet inventaire de Jacques le Gros qui contient la plus ancienne mention du *Pantagruel*.

*le Grant, Doolin et Fierabras, Gallien Restauré, Gérard du Frastre, Maguelonne, Jean de Paris, Jeoffroy Grant Dent, Belle Helaine, Florimont, Mélusine, Mabrian, Guérin et Mangist, Milles et Amis, Florent et Lyon.* Nous retrouverons plusieurs de ces personnages dans le texte du roman de Rabelais. Tous n'étaient pas également connus du public; mais on peut juger, par leur nombre, de l'intérêt qui s'attachait alors aux romans de chevalerie. Pour satisfaire l'insatiable curiosité des lecteurs, les écrivains avaient développé les légendes transmises par les chansons de gestes, greffant épisodes sur épisodes, inventant des personnages nouveaux sur des types déjà connus, confondant, par une contamination grossière, des aventures empruntées à des cycles fort différents.

A son tour, Rabelais reconnaissait le prestige de cette littérature d'imagination sur ses contemporains et il alléchait leur curiosité en annonçant, comme sujet de son roman, les *Horribles et espouvantables faicts et prouesses du très renommé Pantagruel, Roy des Dipsodes, filz du grant Géant Gargantua*<sup>1</sup>. Récits de guerres et d'aventures, voilà ce que promet ce titre et c'est précisément la matière commune des romans de chevalerie. Il est vrai que Maître Alcofribas, pour recommander son ouvrage, prend un ton qui conviendrait plus exactement au Prologue de *Fesse Pinthe*. « Trouvez-moi livre en quelque langue, en quelque faculté science que ce soit, qui ayt telles vertus, proprietez et prérogatives et je payeray chopine de trippes. Non, Messieurs, il n'y en a point. » C'est un boniment de bateleur. Il proteste de sa véracité par d'horribles imprécations<sup>2</sup> et appelle tous les maux redoutés du populaire sur les lecteurs qui hésiteraient à croire ses contes<sup>3</sup>.

1. *Pantagruel*, Ed. Juste, p. ix.

2. *Pantagruel*, Ed. Juste, p. 5. « Je me donne à cent mille panerées de beaulx diables, corps et âme, trippes et boyaulx, en cas que j'en mente en toute l'histoire d'un seul mot. »

3. *Op. cit.*, p. 5. « Pareillement le feu sainet Anthoine vous arde, mau de terre vous vire, le laney, le mau lu bec vous trousse, la caquesangue vous viengne... en cas que vous ne croyez fermement tout ce que je vous racompteray en ceste présente chronique. »

Ce sont des imprécations populaires : le mau de terre est, d'après Laurent Joubert, le haut mal, en Languedoc. Dans le même dialecte, le laney est un élancement, une démangeaison quelconque. Le maulubec (ulcère) vous trousse, ou vous trousque (cf. Prologue du *Gargantua*, M. L. I., p. 7) est une imprécation gasconne. La coquesangue s'applique au flux de sang, à la dysenterie. C. Dr Albarel. *Chronique médicale*, 15 avril 1907.

Il s'amuse donc lui-même de l'invraisemblance des aventures qu'il raconte. Naturellement sa raillerie n'atteint point seulement les « Horribles faits et prouesses de Pantagruel », mais tous les exploits fabuleux qui ne sont que créations de l'imagination. Ses protestations de véracité soulignent également l'extravagance de son roman et celle de *Huon de Bordeaux* ou de *Robert le Diable*. Ainsi son œuvre s'annonce comme une dérision de la littérature des romans de chevalerie.

Pourtant cette satire littéraire des romans à la mode n'est qu'épisodique dans son œuvre. La parodie n'a pas été son dessein primitif, ni son objet principal. Les traits de satire à l'adresse des romans de chevalerie sont même assez peu nombreux dans son livre. M. Schneegans, dans son *Histoire de la Satire grotesque*<sup>1</sup> les relève et les range en trois catégories principales. La première comprend ces minutieuses descriptions des coups et des blessures, qui abondent particulièrement dans le *Gargantua*<sup>2</sup>. Cette parodie viserait, à vrai dire, l'épopée antique autant que les romans de chevalerie. Mais il est fort douteux que ces descriptions soient, dans l'intention de Rabelais, des caricatures d'une habitude de la littérature romanesque. En y introduisant des termes d'anatomie, il a cherché et obtenu un effet comique, d'un tout autre ordre, que nous étudierons plus loin<sup>3</sup>.

M. Schneegans cite, en second lieu, les comparaisons que Rabelais établit entre ses héros et ceux des romans de chevalerie. Ainsi, au chapitre xxvii du *Gargantua*, il exalte Frère Jean au détriment d'un certain « Maugis hermite » qui se porta « vaillamment à tout son bourdon contre les Sarrasins, desquels est escript es gestes des quatre filz Haymon<sup>4</sup> ». La comparaison que fait ici Rabelais se fût sans doute imposée à l'esprit des lecteurs qui connaissaient les gestes des *Quatre fils Aymon* : dans les deux récits nous trouvons un personnage qui par son caractère semble impropre à la bataille et qui déconfit l'ennemi avec une arme improvisée. Mais ce n'est certes pas en vue de cette comparaison que Rabelais

1. Schneegans, *Geschichte der Grotesken Satire*. II Teil, I Kap. Die Satiren der Ritterromane.

2. Cf. Chap. xxvii, M. L. I., p. 106. — Chap. xlIII, p. 159. — Chap. xliv, p. 163.

3. Chap. v, *Les Sciences Médicales*. II. B.

4. M. L. I., p. 108.

a imaginé les prouesses de Frère Jean; et le trait de satire qu'il décoche en passant aux exagérations romanesques tient une place bien petite dans l'épisode de la défense de Seuillé.

Enfin les exploits et inventions merveilleuses de Gargantua et de Pantagruel enfants seraient une parodie des aventures prodigieuses racontées dans les « Enfances » des héros. Là encore, nous ne découvrons nulle intention de satire littéraire. Les prouesses des géants de Rabelais ne sont point destinées à faire paraître « ternes » les « enfances » des chevaliers, dont elles n'évoquent même pas le souvenir d'une manière précise; elles tendent simplement à amuser le lecteur, soit par des tableaux comiques de la vie universitaire, soit par de pures bouffonneries.

A tout prendre, la satire des romans de chevalerie est moins développée chez Rabelais que dans certaines productions antérieures qu'il a connues et parfois imitées : *Il Mabriano*, *Orlando innamorato*, *Orlando furioso*, les *Macaronées de Folengo*<sup>1</sup>. Dans son principe, son roman n'est pas essentiellement une parodie de la littérature romanesque à la mode vers 1533.

Aussi bien, il n'est pas exact que son livre ait discrédité ce genre d'ouvrages dans la société cultivée et l'ait fait descendre dans la catégorie des livrets de colportage<sup>2</sup>. Au témoignage de Montaigne<sup>3</sup>, *Lancelot du Lac* et *Huon de Bordeaux* faisaient les délices de la jeunesse de son temps. Sous le règne de Henri II les *Amadis* eurent une telle vogue « que si quelqu'un les eust voulu alors blâmer, nous dit La Noue, on lui eust craché au visage, d'autant qu'ils servaient de pédagogues, de jouet et d'entretien à beaucoup de personnes<sup>4</sup> ». Or, les *Amadis* procèdent directement des romans du cycle Breton, des *Lancelot* et des *Tristan*. Ils ne s'en distinguent que par les grâces nouvelles du langage<sup>5</sup>, la

1. Voir sur cette question, Schneegans : *Geschichte der Grotesken Satire*, I Teil, II Kapitel. Die Italienische Ritterdichtung et III Kap. Die macaronische Poesie der Italiener.

2. Schneegans, p. 174. Rabelais... « brachte ihnen (aux romans) eine derartige Niederlage bei, dass sie fortan in der feinen Gesellschaft unmöglich wurden und nur in der Jahrmarktsliteratur ein kümmerliches Leben fristeten. »

3. *Essais*, I, 25.

4. De la Noue, *Discours politiques et militaires*, VI<sup>e</sup> discours. Que la lecture des livres d'Amadis n'est moins pernicieuse aux jeunes gens que celle des livres de Machiavel aux vieux.

5. De la Noue, *op. cit.* « Notre langage estant devenu plus orné et nos esprits plus fretillans, il a fallu inventer quelque nouveauté pour les égayer

description plus exacte des mœurs courtoises <sup>1</sup> et le développement du merveilleux magique <sup>2</sup>. Mais les prouesses chevaleresques en restaient le fond principal ; elles continuaient de séduire l'imagination des lecteurs, comme au temps où Poncecrates, lui-même, en 1534, leur faisait une place parmi les lectures récréatives du jeune Gargantua : « Au commencement du repas, était leue quelque plaisante histoire des anciennes prouesses <sup>3</sup> ».

Au lieu de critiquer l'engouement du public pour les romans de chevalerie, Rabelais n'a pas dédaigné de l'exploiter au profit de son propre livre. Volontiers, dans son premier ouvrage, le *Pantagruel*, il évoque au cours de son récit le souvenir des héros favoris du public. Dans la Généalogie de Pantagruel <sup>4</sup>, il a placé une galerie de personnages dont la littérature romanesque avait vulgarisé les noms. Son Géant compte parmi ses ancêtres d'abord tous les Géants antiques, dont Rabelais trouvait l'énumération dans l'*Officina* de Ravisius Textor <sup>5</sup>, puis, mêlés à des noms inventés à plaisir, Fierabas, Morguan, Ferragus, Longis, Galehaut, Galaffre, Sortibrant de Conimbres, Brushant de Mommière, Bruyer, Mabrun.

De ces Géants, deux seulement sont désignés nettement par la mention d'une circonstance de leur légende : Fierabras, « lequel fut vaincu par Olivier, pair de France », et Bruyer, « lequel fut vaincu par Ogier le Dannoys ». Les autres noms sont suivis d'une qualification de pure fantaisie. Aussi, ne sont-ils pas toujours faciles à identifier, quelques-uns ayant été portés par plusieurs personnages et étant devenus de véritables noms génériques. Il y a, par exemple, un Ferragus dans la *Conquête du grant roy Charlemaigne des Espagnes*, un autre dans *Morgant le Géant*, un autre dans *Valentin et Orson*. De même, on trouve un Galaffre dans *Huon de Bordeaux* et un autre dans

(les vieux romans). Voilà comment les livres d'Amadis sont venus en évidence parmi nous, en ce dernier siècle. »

1. Cf. Etienne Pasquier, *Recherches de la France*, VIII, 5 « Le seigneur des Essars voulut représenter sous un Périon de Gaule et sa postérité ce qui estoit de la vraie courtizanie... »

2. C'est là pour La Noue un des principaux dangers de la lecture des *Amadis* : ils propagent le goût de la sorcellerie et de la magie.

3. *Gargantua*, 23, M. L. I., p. 87.

4. *Pantagruel*, I, M. L. I., p. 223-224.

5. Cf. A. Lefranc, *La Généalogie de Pantagruel*, dans *Rev. Et. Rab.*, tome V, p. 193.

les *Quatre fils Aymon*. Pour Sortibrant de Conimbres, Brushant de Mommière et Mabrun, ils figurent dans l'histoire de Fierabras. Longis appartient à la geste de Vivien. Galehaut est un roi « d'Outre les Marches », en Grande-Bretagne, ennemi d'Artus, qui fut vaincu par Lancelot<sup>1</sup>. Cette énumération était donc pour les lecteurs contemporains de Rabelais, sinon une évocation de souvenirs précis, du moins un rappel de légendes qui leur étaient chères.

Le *Pantagruel* contient une autre galerie de héros de romans. Au chapitre xxx, Epistémon, rappelé à la vie, décrit les occupations des damnés aux Enfers. Par un retour de fortune bien propre à consoler les pauvres gens de leur misère, tous les « états » sont renversés aux Enfers. Ceux qui ont été « gros seigneurs » ici-bas, exercent, chez les diables, quelque vil métier pour gagner « leur méchante et paillarde vie ». Rabelais passe donc en revue toutes les gloires de l'histoire et de la légende, les conquérants et les philosophes, les rois et les preux, et imagine de leur attribuer quelque occupation dégradante, dont l'idée lui est suggérée le plus souvent non par le caractère, mais par le nom du héros. Dans l'énumération se trouvent naturellement les Pairs de France et les Chevaliers de la Table Ronde, les Géants et les héroïnes de légendes : Fierabras, Morgant, Huon de Bordeaux, les quatre fils Aymon, Lancelot du Lac, Valentin et Orson<sup>2</sup>, Giglan et Gauvain<sup>3</sup>, Geoffroy à la Grant Dent, Godefroy de Bouillon<sup>4</sup>, Don Piètre de Castille<sup>5</sup>, Jean de

1. Cf. *Lancelot du Lac*, Jehan Petit, 1533, f<sup>o</sup> LI et sq. Il est « fils à la géande, graigneur que chevalier qui cêans soit. »

2. B. N. V<sup>2</sup>, 153. *L'histoire des deux chevaliers Valentin et Orson, enfans de l'empereur de Grèce et neveux du roy de France Pipin, contenant les gestes et proesses d'iceulx contre les Sarrasins*, Paris, P. et Nicolas Bonfons.

3. B. M. *L'Hystoire de Giglain, fils de messire Gauvain... nouvellement translâté de langaige Espaignol en nostre langage François par C. Platin*, Lyon, Claude Nourry, 1530.

4. B. M. *Les passages de Oultremer du noble Godefroy de Buillon... du bon roy saint Loys et de plusieurs vertueux princes, pour augmenter et soutenir la foy crestienne*, 1505.

Généralement l'histoire Godefroy de Bouillon est accompagné de celle de ses deux frères Beudoïn et Eustache. *Les faits et gestes du preux Goddefroy de Bouillon et de ses chevaleureux frères Baudouin et Eustache*, Jean Petit, 1504, Michel le Noir, 1511, Philippe le Noir, 1523.

5. Don Piètre de Castille est le héros d'une chronique espagnole : *La Cronica del re don Pedro*, par Lopez de Ayala. Tolède, 1526. Nous n'en connaissons pas de traduction française.— Il est cité de nouveau. *Pantag.* 15, M. L. 1, p. 293.

Paris <sup>1</sup>, Artus de Bretagne <sup>2</sup>, Perceforest <sup>3</sup>, Ogier le Dannoys, Galien Restauré <sup>4</sup>, Mélusine.

A côté de ces héros de légendes médiévales, il faut placer, comme originaires des mêmes sources romanesques : Jason et Médée <sup>5</sup>, Antioche, Octovian <sup>6</sup>, Hélène <sup>7</sup>, Dido <sup>8</sup>, Lucesse <sup>9</sup>. Ces héros de l'histoire et de la légende antiques étaient devenus des personnages de romans populaires, semblables de physionomie aux Pairs de France ou aux Chevaliers de la Table Ronde.

Outre ces deux catalogues, de nombreuses allusions et réminiscences rappelaient à la mémoire des lecteurs du *Pantagruel* les légendes des romans de chevalerie. C'était au chapitre XXIII, une allusion à la disparition d'Ogier, transporté par Morgue au pays de Féerie <sup>10</sup> ; au chapitre XXXII <sup>11</sup>, une allusion à la description du pont de Monstrible, dont l'attaque constitue un épisode capital du *Fierabras* ; au chapitre XXIV une réminiscence de Pacolet, cet enchanteur qui sur son magique « cheval de boys » volait « plus

1. Sur Jehan de Paris, voir A. de Montaiglon : *Le Romant de Jehan de Paris roy de France revu pour la première fois sur deux manuscrits de la fin du xv<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1874.

2. *Le preux chevalier Artus de Bretagne*, Paris, Michel le Noir, 1514, B. N. V<sup>2</sup>, 103. *Artus*, Paris, Jean Bonfons.

3. Le roman de Perceforest avait eu deux éditions dans les quatre années qui précédèrent la rédaction du *Pantagruel* : *La très élégante, délicate, melliflue et très plaisante hystoire du très noble, victorieux et excellentissime roy Perceforest*, Paris, Galliot du Pré, 1528, et Paris, E. Gourmont, 1531.

4. Galien Restauré, ou Réthoré, fils d'Olivier de Vienne, était un héros populaire. *Galien rethoré noble et puissant chevalier : fils du comte Olivier de Vienne per de France : contenant plusieurs nobles victoires tant en Espagne qu'en Grèce*, Paris, P. Sergent, 1527. Autre édition en 1530 à Paris, chez A. Lotrian.

5. *Les faits et prouesses de Jason*, par Raoul Le Fèvre, Lyon, Nicolas Philippe et Marc Reinhard (fin du xv<sup>e</sup> siècle). — *Jason et la Belle Médée*, Lyon, Gaspard Ortuin, 1491.

6. Octavian ou Othevian, roi de Rome, figure dans les Chansons de Gestes. Brunet signale une traduction anglaise, du xv<sup>e</sup> siècle, d'un roman français resté en manuscrit : *The romance of Octavian, emperor of Rome*.

7. Hélène est un des personnages de la *Destruction de Troie*, souvent rééditée à la fin du xv<sup>e</sup> siècle.

8. L'Énéide avait été traduite en roman de chevalerie. Lyon, Guillaume le Roy, 1481.

9. « Lucesse » figure dans le titre d'un roman de la fin du xv<sup>e</sup>. *Euryalus et la Belle Lucesse*, Lyon, Tréperel.

10. M. L. I., p. 330. « Peu de temps après, Pantagruel ouyt nouvelles que son père Gargantua avoit été translaté au pays des Phées par Morgue, comme fut jadis Ogier et Artus. »

11. M. L. I., p. 375.

légèrement que nul oyseau », dit le rédacteur de *Valentin et Orson*. La légende de Mélusine et de Geoffroy à la Grant Dent y est rappelée trois fois <sup>1</sup>. Elle était liée à l'histoire de Lusignan et de Maillezais : Mélusine avait habité le château de Lusignan et Geoffroy avait fait brûler l'abbaye de Maillezais. Or Rabelais avait vécu à Maillezais et à Lusignan au temps de son « moinage » ; peut-être avait-il vu cette effigie de Geoffroy qu'il nous décrit au chapitre v, « comme d'un homme furieux, tirant à demy son grand malchus de la guaine <sup>2</sup>. » Ces souvenirs personnels expliquent l'intérêt particulier qu'il portait à cette légende locale, vulgarisée par le roman de *Mélusine* à la fin du xv<sup>e</sup> siècle <sup>3</sup>.

Après le *Pantagruel*, les réminiscences des romans de chevalerie deviennent plus rares dans son œuvre. Nous relevons dans le *Gargantua*, un souvenir des *Quatre fils Aymon*, dont un personnage, Maugis, est comparé à Frère Jean <sup>4</sup>. Au *Quart Livre*, nous trouvons une nouvelle allusion à la légende de la « serpente » Mélusine <sup>5</sup>, à deux reprises une mention du « sangréal » <sup>6</sup>. Manifestement Rabelais ne se soucie plus d'utiliser à son profit le succès des romans de chevalerie. Il est sûr de son public et ne se recommande que de ses propres œuvres. Il n'a plus à s'avouer de personne : il a son fief indépendant et bien personnel.

Ce domaine propre, c'est le roman d'aventures et de prouesses « gigantesques ». Le mot, qui est sans doute forgé par lui <sup>7</sup>, accuse le caractère nouveau de sa création. Avant lui, jamais le Géant

1. M. L. I., p. 238, 365, 367.

2. Cf. H. Clouzot, *Topographie Rabelaisienne*, Lusignan, Maillezais, dans *Rev. Et Rab.*, tome II, p. 165-167. « En 1834, des fouilles entreprises dans le chœur de l'église (de Maillezais) ont mis à jour une tête de guerrier d'une expression et d'une énergie remarquables. Elle montre si bien les dents « comme d'un homme furieux » qu'il est permis d'y reconnaître la figure évoquée par Rabelais. »

3. *La Mélusine*, Genève, 1478.

*Les conquestes du vaillant Geoffroy à la grant Dent seigneur de Lusignan et sixième fils de Mélusine et de Raymondin conte du dict lieu*, Paris, Nic. Bonfons. (B. N. Y<sup>2</sup>. 227.)

4. *Gargantua*, 27, M. L. I., p. 108.

5. *Quart Livre*, 38, M. L. II., p. 405.

6. *Quart Livre*, 42, M. L. II., p. 417, et 43, M. L. II., p. 421.

7. Il l'emploie à trois reprises : M. L. I., p. 362, II, p. 129 et 396. — Nous le trouvons encore chez La Noue, *Discours politiques et militaires*, VI<sup>e</sup> discours, p. 173. « Car encores que les bien avisés tiennent pour fausses tant de prouesses chevaleresques et forces gigantesques, qui importunent les lisans... »

n'avait été présenté comme personnage principal d'un roman de chevalerie, du moins dans les productions françaises. Rarement même, les rédacteurs de romans avaient marqué de traits individuels les géants qu'ils introduisaient dans leurs récits. Ferragus, Brushant, Sortibrant, Bruyer, Galaffre ont tous un rôle unique : ils représentent la force prodigieuse et sont destinés à mettre en valeur le courage des chevaliers contre lesquels ils luttent. Ils n'ont pas de physionomie propre. Le développement même de leurs aventures ne comporte aucun enrichissement de leur âme : Fierabras, qui remplit un quart des *Conquêtes de Charlemagne*, n'a pas plus de vie que Sortibrant qui ne fait qu'y apparaître dans un chapitre ; Galehaut le Breton ne se distingue pas des Géants Sarrazins ; tous ne sont que des fantoches, dont le rôle est uniformément tracé d'avance, selon qu'ils représentent l'ennemi, ou l'auxiliaire du Paladin.

Les Géants des romans de chevalerie français n'apportaient donc à Rabelais aucun trait dont il pût profiter dans la création de la fable de son roman. Les récits de prouesses gigantesques des Fierabras et des Ferragus n'ont exercé aucune influence sur ses propres conceptions. En fait, ses sources et ses modèles sont ailleurs : en Italie, dans le *Morgante Maggiore* de Pulci et les *Macaronées* de Folengo ; et, en outre, dans un humble livret de colportage, dont le succès attira son attention, lors de son séjour à Lyon, en 1532 : les *Grandes et inestimables Cronicques du grant et enorme géant Gargantua*.

## II. — Influence des romans de prouesses « gigantesques » sur l'œuvre de Rabelais.

Les *Grandes et inestimables Cronicques* sont l'ouvrage que Rabelais désigne deux fois dans le prologue du *Pantagruel* : au début, par son titre même <sup>1</sup>, et, plus loin, par la dénomination de Chronique Gargantuine <sup>2</sup>. Nous les connaissons par un exemplaire unique, conservé à la Bibliothèque Nationale, Rés. Y<sup>2</sup> 2124.

1. « Vous avez naguères veu, leu et sceu les grandes et inestimables chroniques de l'enorme géant Gargantua, » p. 3, Ed. Juste (1533).

2. « Le monde a bien congneu le grant émolument et utilité qui venait de la dicte chronique gargantuine, » p. 4, Ed. Juste (1533).

Il a été réimprimé par Marty Laveaux, t. IV, p. 25-56. Il ne porte pas de nom d'imprimeur. (P. P. Plan, *Bibl. Rab.* n° 1).

Rabelais, dans ce même prologue, témoigne du succès de ces *Chroniques* ; il ne doute pas que tous ses lecteurs ne les aient « veu, leu et secu » ; et il affirme qu'il « en a esté plus vendu des imprimeurs en deux moys qu'il ne sera acheté de bibles en neuf ans <sup>1</sup>. »

En effet, en 1533, lorsque parut le *Pantagruel*, il existait déjà trois éditions des *Chroniques*. Celle qui semble avoir suivi de plus près la publication des *Grandes et inestimables Croniques* a pour titre : *Le grant roy de Gargantua. Les grandes cronicques du grant et enorme géant Gargantua* ; Lyon, sans date, ni nom d'imprimeur. Nous ne le connaissons que par un seul exemplaire : Bibl. Nat., Rés. Y<sup>2</sup> 2127. Par le texte, elle ne diffère en rien de la première. (P. P. Plan., *Bibl. Rab.* n° 2).

La troisième en date (P. P. Plan, *Bibl. Rab.* n° 3), présente quelques additions <sup>2</sup> au texte des deux premières. Elle ne nous est également connue que par un seul exemplaire, conservé à la Bibliothèque royale de Dresde, où il fait partie d'un volume qui contient la *Pantagruéline Pronostication* de 1533 et le *Pantagruel* publié chez Juste, en 1533.

La dernière page nous donne le lieu et la date de l'impression : Lyon, 1533. Comme le feuillet du titre manque, nous désignerons cette édition par le titre courant : *Les chroniques du Grant Roy Gargantua*.

De ce que cet exemplaire est sorti des mêmes presses que le *Pantagruel* auquel il se trouve adjoint, le papier, la typographie et la justification étant identiques, on en a conclu que les deux livres étaient du même auteur. Parce que Rabelais, dans la préface du *Pantagruel*, prône les *Grandes et inestimables Chroniques*, dont son livre est la continuation, on lui a attribué et les *Grandes et inestimables Chroniques* et les deux éditions qui les suivirent : *Le Grant roy de Gargantua* et les *Chroniques du Grant Roy Gargantua*. Nous n'admettons pas cette attribution des *Chroniques* à Rabelais pour plusieurs raisons. D'abord, il ne s'avoue nulle part l'auteur de cet ouvrage. Dans le prologue de *Pantagruel*,

1. P. 4. Ed. Juste (1533).

2. Données en notes par Marty-Laveaux, dans sa réimpression des *Chroniques*, tome IV.

il se borne à constater le succès des Chroniques gargantuines, auxquelles il rattache le livre qu'il présente au public. Aucune édition des *Chroniques* ne porte le nom d'Alcofribas Nasier. Dans le prologue du *Gargantua*, Rabelais ne fait aucune allusion à une rédaction primitive de son livre, qu'il n'aurait eu aucune raison de désavouer, s'il l'avait véritablement revendiquée déjà dans le Prologue du *Pantagruel*.

En second lieu, comment admettre que le même écrivain a pu composer, à un an d'intervalle, des œuvres aussi différentes, par l'art et par le style, que les *Croniques* et le *Pantagruel*? Manifestement les *Croniques* ne sont pas d'un clerc ; l'invention est monotone ; elle ne développe que le thème de l'énormité dans la stature, la force ou l'appétit ; les éléments géographiques, quand ils ne sont pas pris dans les provinces françaises, sont extrêmement pauvres : Reboursin, les Hirlandois et les Hollendois ne sont que des noms pour le rédacteur des *Croniques*. Les dialogues sont rares et secs. Et que dire de ce style : « Grandgosier et Galemelle s'en vont à la chasse pour oublier l'ennui qu'ils avaient de Merlin, où ils trouvèrent une grande troupe de certs. » « Les ambassadeurs... se sont mis sur mer... ils ont eu bon vent et ont fort bien exploicté, tant qu'ils y arrivèrent » ? Rien, dans toute l'œuvre de Rabelais, n'autorise à lui prêter tant de négligence et une telle platitude.

Il n'est pas nécessaire de supposer que Rabelais est l'auteur des *Croniques* pour expliquer la première phrase du Prologue du *Pantagruel*. S'il ne dédaigne pas de les prôner, s'il prend plaisir à reconnaître leur vogue prodigieuse, c'est qu'il espère amorcer sur cet incontestable succès de librairie la vente de son propre ouvrage, qu'il présente comme une « suite » des *Chroniques*.

Les *Macaronées* de Folengo dont la première édition avait paru en 1517 avaient été réimprimées trois fois avant 1532<sup>1</sup>. Parmi les lectures amusantes, elles comptaient comme un des succès de l'époque. Rabelais les connaissait bien au moment où il rédigeait le *Pantagruel*. Dans la Bibliothèque de Saint-Victor, il attribue à Merlin Coccaie un *De Patria Diabolorum*, titre de fantaisie qui résume assez justement le caractère de la dernière partie des

1. Cf. Attilio Portioli, *Le opere Maccheroniche di Merlin Coccai*, p. xciii.

*Macaronés*. Il place au nombre des ancêtres de Pantagruel, Fracassus « duquel a escrit Merlinus Coccaius. » De ce géant et de l'ouvrage où il figurait, il avait retenu, nous le verrons, d'autres souvenirs que leurs noms.

Il ne cite jamais Pulci. Pourtant *Il Morgante Maggiore* était trop connu en Italie pour qu'il l'ait ignoré. Il avait eu onze éditions italiennes de 1481 à 1531. En France, nous en trouvons une imitation dans un roman paru en 1519 chez Jean Petit, Regnault Chaudière et Michel le Noir. En 1536, Alain Lotrian en publie une traduction qui avait été achevée en 1517<sup>1</sup>. Le compagnon de Roland, le géant armé d'un « batail » de cloche, était certainement connu de Rabelais. C'est sans doute lui qui est désigné dans la généalogie de Pantagruel<sup>2</sup>, comme dans la description des Enfers<sup>3</sup>, bien qu'aucun indice ne permette de l'identifier et de le discerner des nombreux Morgants qui figurent dans les épopées françaises.

C'est de ces épopées héroï-comiques italiennes et des *Chroniques* que procède directement la « Geste des Géants », dont Rabelais a fait le cadre de son roman. Ces ouvrages lui ont donné l'idée de sa fiction principale, les prouesses des Géants. Puis, d'instinct, pour accorder le ton du récit à la nature du sujet traité, il a imité quelques traits de la manière de ses modèles.

Dénombrer ses emprunts et en analyser l'élaboration, étudier ensuite sa méthode d'imitation, ce sera déterminer son originalité dans cette partie de son œuvre qui dérive de la double source que nous venons d'indiquer.

### *Emprunts.*

Les emprunts ont eu presque tous pour objet la constitution de cette Geste des Géants, la fable capitale du roman de Rabelais. Il est relativement facile de les dénombrer.

Aux *Grandes Chroniques*, il doit les trois Géants : Grandgousier,

1. *L'Histoire de Morgant le Géant et de plusieurs autres chevaliers et pairs de France*. Réimprimée à Troyes, chez Oudot, en 1625. (B. N. 8°, 141.)

2. *Pantagruel*, I, M. L. 1., p. 223. « Qui engendra Morguan, lequel premier de ce monde joua aux dez avecques ses besicles. »

3. *Id.*, 30, M. L. 1., p. 366. « Morgant, brasseur de byere, » et p. 369.

Galemelle et Gargantua <sup>1</sup>, l'idée de la description du costume de Gargantua <sup>2</sup>, la jument gigantesque abattant de sa queue les forêts <sup>3</sup>, la visite du Géant à Paris <sup>4</sup> et l'enlèvement des cloches à Notre-Dame ; la voracité du Géant. Encore ce dernier trait n'est-il pas particulier à Gargantua : tous les Géants ont un appétit proportionné à leur taille.

Il a emprunté aux *Chroniques* l'idée de la guerre de Pantagruel contre les géants de la garde d'Anarche. Dans le livret populaire, Gargantua signale d'abord sa force au cours d'une guerre qu'il entreprend au nom d'Artus contre d'autres géants : les Gos et Magos. Il les déconfit à coups de massue <sup>5</sup>.

On le voit, le nombre des emprunts faits aux *Grandes Chroniques* est restreint <sup>6</sup>.

La contribution des épopées héroï-comiques italiennes est à peine plus riche. Rabelais leur doit quelques-uns des caractères de ses géants et l'idée du rôle de leurs « officiers » <sup>7</sup>.

1. Cf. *Les grandes et inestimables Chroniques*, M. L. IV, p. 28-29.

2. *Op. cit.*, *Comment Gargantua fut habillé de la livrée du Roy Artus*, M. L. IV, p. 39-40.

3. *Op. cit.*, M. L. IV, p. 28 et 31-33.

4. *Op. cit.*, M. L. IV, p. 34-35.

5. *Op. cit.*, M. L. IV, p. 37.

6. On peut se demander si Rabelais n'a pas utilisé des légendes populaires inconnues de l'auteur des *Grandes Chroniques*. L'existence d'une légende de Gargantua antérieure aux *Grandes Chroniques* est incertaine.

On trouve ce nom pour la première fois dans un document du xv<sup>e</sup> siècle, le registre des comptes du receveur de l'évêque de Limoges à Saint-Léonard, pour 1470, appliqué comme sobriquet à un domestique ou valet de ferme. (Cf. Antoine Thomas, *Gargantua au Limousin avant Rabelais*, *Rev. Et Rab.*, tome IV, p. 216.) Sur l'origine du nom, c'est une question de linguistique que de décider en quelle province et à quelle date on désigna pour la première fois du nom de Gargantua, dont la racine *garg* exprime la voracité, un géant populaire d'un appétit démesuré. (Cf. *Origine du mot Gargantua*, par Dr Albarcel, et *Une mention inconnue du nom de Gargantua* par Pierre Champion, dans *Rev. Et Rab.*, tome IV.) Mais on ne découvre aucun trait individuel dans les plus anciennes mentions de Gargantua, qui permette de dire que ce géant eût une légende propre. A tout prendre, le récit des *Grandes Chroniques* lui-même offre peu de caractères particuliers ; il consiste surtout en mangeailles et en prouesses, communes à tous les géants. Le rédacteur a fait de Gargantua un vassal d'Artus, mais l'idée de ce vasselage lui a été suggérée par une tradition qui mettait la force du géant au service des chevaliers, qui avait donné Fracasse à Balde et Morgant à Roland.

7. Sur les rapports des Géants de Rabelais avec ceux de l'épopée italienne, cf. P. Toldo, *L'arte italiana nell' opera di Francesco Rabelais*. Archiv fur das Studium der neueren Sprachen und Litteraturen, tome C, Brunswick, 1898.

Dans le poème de Pulci, le Géant, Morgan, est représenté comme une force bienfaisante. Depuis que vaincu par Roland, il s'est fait baptiser, il met son orgueil à prouver sa fidélité au Paladin. Il est le champion de la foi et la terreur des Infidèles. En outre, il amuse par sa naïveté et son ingénuité ; il y a en lui un peu de cette bonhomie qui sera un des traits les plus frappants du géant Rabelaisien.

De même Fracasse, dans les *Macaronées*, est un bon géant. Il n'abuse pas de sa force. Son appétit seul est dangereux pour ses amis : il est capable d'affamer un pays. Il lui faut un veau entier pour son déjeuner. Il est vrai qu'il a quarante brasses de hauteur et qu'un mouton entrerait dans sa bouche. Au reste, féal et docile serviteur du héros Balde, il lui prête toujours le secours de sa force. C'est lui qui dirige le gouvernail de cette prodigieuse balcine, vaste comme une île, sur laquelle Balde et ses amis se trouvent embarqués. Il la maîtrise et lui brise la mâchoire.

Ainsi le Géant a deux traits communs dans ces ouvrages : physiquement, il est doué d'une force et d'un appétit énormes ; moralement, il se révèle parfois comme débonnaire et enclin à la bonhomie.

Il est aisé maintenant de mesurer l'invention de Rabelais à l'enrichissement du caractère et à la transformation du rôle de son Géant. Car il n'y a véritablement dans ses quatre livres qu'un type de Géant, dont Grandgousier, Gargantua et Pantagruel sont trois exemplaires à peine distincts. Les seules différences qu'ils présentent, moralement, dérivent de la diversité de l'âge et des rapports naturels entre parents et enfants.

1° Or, le Géant de Rabelais a hérité de ses ancêtres, Fracasse, Morgant, le Gargantua des *Chroniques*, avec la force prodigieuse, une prodigieuse voracité. Mais cette insatiabilité est moins dans l'appétit que dans la soif. Pantagruel est par sa naissance et l'étymologie de son nom, nous dit maître Alcofribas, le roi des buveurs et le dominateur des altérés. Il l'est surtout par le nom que Rabelais lui a donné. Ce nom, Rabelais l'empruntait à un *mystère* où certain diable, nommé Penthagruel, avait pour fonction d'entretenir la soif des buveurs<sup>1</sup>. Il a considérablement

1. Cf. Petit de Julleville, *Les Mystères*, tome II, p. 329. *Le mystère de St Louis en trois journées*. Le nom de Penthagruel se rencontre encore dans

influé sur la conception du Géant. Jamais au cours du récit, dans le *Pantagruel*, Rabelais n'oubliera de mentionner cette altération contagieuse, qui gagne quiconque approche du Géant. Pantagruel se venge de l'écolier Limousin en l'altérant jusqu'à la « mort Roland »<sup>1</sup>. A Orléans, il fait « pousser » le vin et altère le monde<sup>2</sup>. A Paris, après avoir tranché le différend Baisecul-Humevesne, il ne demande pour récompense à la cour que quelques muids de vin<sup>3</sup>. Le grandissime clerc Thaumaste se préparant à argumenter contre lui est en proie à une soif inextinguible et, l'argumentation finie, il n'y eut « celui qui ne but vingt-cinq ou trente muids »<sup>4</sup>. Bref, engendrer la soif est, dans le *Pantagruel*, la vertu propre du Géant, auquel Rabelais a imposé le nom du petit diable du *Mystère Saint Louis*.

Dans le *Gargantua*, le Géant est lui-même fréquemment assoiffé, toujours prêt à faire honneur à la « purée septembrale ». Il se distingue par là du Gargantua des *Chroniques* qui buvait du cidre<sup>5</sup> et à qui la saveur du vin n'est révélée pour la première fois qu'à la fin du récit, dans les *Chroniques du grant roy Gargantua*<sup>6</sup>. Sous l'influence du Genius Loci, Rabelais, Tourangeau, prête à son héros un goût particulier pour le produit du sol natal. Gargantua est le patron des amateurs du « piot », qui boivent frais et « du meilleur ». Tout jeune encore, sous la direction de maître Thubal Holopherne, « à boire n'avait point fin ny canon. Car ildisait que les métes et bornes de boire estaient quand, la personne beuvant, le liège de ses pantouffles enflait en haut d'un demy pied<sup>7</sup> ». Les effets néfastes de la discipline sorbonique corrigés, il a une diète pour boire<sup>8</sup>, à la différence de Frère Jean.

deux soties, où il désigne une extinction de voix et une démangeaison à la gorge. Cf. Petit de Julleville, *Répertoire de l'ancien Théâtre Français*, p. 230. *Le Roi des Sots et le Verger d'honneur*.

1. *Pantagruel*, 6, M. L. I., p. 243.

2. *Pantagruel*, 7, M. L. I., p. 245.

3. *Pantagruel*, 14, M. L. I., p. 283.

4. *Pantagruel*, 20, M. L. I., p. 320.

5. Cf. M. L., tome IV, p. 38, « et beut dix tonneaux de cidre à cause qu'il ne beuvoit point de vin. »

6. Cf. M. L., t. IV, p. 51. Note « Seigneur, dist l'autre, pour cause que n'avez pas accoustumé de boire de vin vous estes ainsi tourmenté. Il vous fault aller à la Rochelle ou vous fault prendre du pain chault et le mettre tremper dedans du vin. Et puis le manger et boire plus de vin que vous pourrez, etc. »

7. *Gargantua*, 21, M. L. I., p. 79.

8. Chap. XLII. « Boire si tost après le dormir ? Ce n'est vescu en diète de

Dans le *Tiers* et le *Quart Livres*, nombreuses sont les louanges de Bacchus et les invitations à boire, mais le Géant, en dépit de sa soif prodigieuse, ne tombe jamais dans les excès qui avaient perdu Anarche. (*Pantag.* 28). Au contraire, il semble que son caractère de héros bachique va s'atténuant peu à peu. Au *Tiers Livre*, il n'est fait mention qu'une fois de la vertu altérative de Pantagruel (chapitre LI)<sup>1</sup>. Au *Quart Livre*, les francs buveurs sont Frère Jean et surtout Panurge<sup>2</sup>. Jamais Rabelais n'oublie que la soif inextinguible est le privilège de son héros, mais, de plus en plus, il prend plaisir à nous montrer d'autres traits de sa physiologie.

2° La bonhomie était, nous l'avons dit, le trait de caractère le plus frappant chez Fracasse, chez Morgant et chez le Gargantua des *Chroniques*. Rabelais en a doté son Géant. Mais cette qualité change insensiblement de nature; de spontanée, elle devient réfléchie, jusqu'à ce qu'elle soit proposée comme un idéal philosophique dont la formule est le « Pantagruélisme ».

On devine comment s'est opérée cette transformation : elle est due à l'influence de la culture de Rabelais. Tout d'abord, cette indulgence semble l'apanage naturel de la force. Le Géant, qui connaît toute l'étendue de sa puissance, aurait honte d'en abuser; il est le plus souvent disposé à renoncer à une partie des droits qu'il lui serait facile de soutenir par la force. Grandgousier épuise tous les moyens de conciliation avant de résister par les armes à l'hostilité de Picrochole. Gargantua traite humainement Touquedillon prisonnier. Il rend les cloches de Notre-Dame aux Parisiens avant d'avoir entendu la requête de leur « bel orateur ». Pantagruel se contente de donner une leçon au Limousin qui se moquait de lui, en voulant lui en imposer; il traite généreusement son prisonnier Dipsode, se bornant à l'effrayer par des propos de croquemitaine<sup>3</sup>. Il a pour ses familiers la complaisance la plus constante. « Et le bon Pantagruel riait à tout », « A quoy volontiers consentit Pantagruel » sont des phrases qui reviennent sans cesse. Il

médecine. Il se faut premier escurer l'estomac des superfluités et excréments », M. L. I., p. 153.

1. M. L. II, p. 235, « le noble Pantagruel ne print oncques à la guorge si non ceulx qui sont negligens de obvier à la soif imminente. »

2. *Quart Livre*, 4, M. L. II, p. 281; 65, p. 500-501.

3. *Pantagruel*, 26, M. L. I., p. 342. « Car c'est moi qui mange les petiz enfans. »

en arrive même à approuver les plus fâcheuses facéties de ce bohème de Panurge. En somme, la bienveillance et la jovialité du Géant, héritées de Fracasse, de Morgant et du Gargantua des *Chroniques*, ne se démentent jamais.

Mais insensiblement cette bonhomie naturelle change de caractère. Elle devient un idéal que Rabelais nous propose. Le « pantagruélisme », joviale humeur des « francs-beuveurs », se transforme en une vertu philosophique, qui se précise et se définit graduellement. Dans le *Gargantua*, *pantagruéliser* consistait à « boire à gré et lire les gestes horribles de Pantagruel<sup>1</sup> ». Au *Tiers Livre* (Prologue), le pantagruélisme implique non plus seulement une disposition à la gaieté, mais des qualités morales : la bienveillance et la bonne foi<sup>2</sup>. L'indulgence et la sérénité apparaissent comme les qualités maîtresses de Pantagruel ; le déguisement de Panurge, désistant de porter braguettes, ne l'indigne pas : « il tolère que chacun abonde en son sens, même en choses foraines, externes et indifférentes<sup>3</sup>. » Ses dilapidations scandaleuses ne le fâchent nullement : « Jamais ne se tourmentait, jamais ne se scandalisait. Aussi eust-il été bien forissu du déifique manoir de raison, si autrement se fust contristé ou altéré. Car tous les biens que le ciel couvre et que la terre contient en toutes ses dimensions, hauteur, profondeur, longitude et latitude, ne sont dignes d'émouvoir nos affections et troubler nos sens et esprits<sup>4</sup>. » Tel est le principe du pantagruélisme, de cette sérénité philosophique dont Rabelais donnera la formule au Prologue du *Quart Livre*, après avoir cité comme Pantagruéliste un des plus fameux représentants de l'ataraxie épicurienne, qui prenait pour devise *Nil mirari*, Horace. « Vous entendez que c'est (le Pantagruélisme) certaine gayeté d'esprit conficte en mespris des choses fortuites<sup>5</sup> ». Ainsi se développe le caractère du Géant, dans le sens même où évoluait le roman de Rabelais, s'enrichissant d'éléments que l'auteur empruntait à son fonds de « philosophie ».

3° Il convient de dire que le rôle nouveau qu'il donnait au

1. M. L. I., p. 11.

2. M. L. II., p. 12. « Pantagruelisme, [qualité] moyennant laquelle jamais en mauvaïse partie ne prendront choses quelconques... »

3. *Tiers Livre*, chap. VII, M. L. II., p. 42.

4. *Tiers Livre*, 2, M. L. II., p. 21.

5. M. L. II., p. 254.

Géant affranchissait Rabelais de l'influence des modèles populaires et favorisait sa liberté d'invention. Dans Pulci, Folengo, et les *Grandes Chroniques*, le Géant était un vassal ; chez Rabelais, c'est un souverain. Il est intéressant de noter brièvement comment Rabelais a conçu ce rôle de souverain pour son Géant. Il aurait pu en faire un paladin, un preux des anciens temps. Tel était le Balde de Folengo : élevé parmi les « sophistiqueries » et « fanfrelucheries » des Pédants, des Jobelin Bridé ou des Thubal Holopherne, il s'était débarrassé du Compost, des Espèces, Nombres et Figures de la grammaire pour s'adonner à la lecture des Gestes de Roland. Vrai chevalier du moyen-âge, sa générosité naturelle faisait contraste avec la vulgarité des mœurs des paysans de Cipade, au milieu desquels il vivait, comme Gargantua à Paris. Cet idéal chevaleresque n'est pas celui de Rabelais, pour qui l'âge d'or n'est pas en arrière, mais dans l'avenir. Son Géant se règlera donc, dans sa conduite politique, non sur les mœurs d'autrefois, mais sur l'idéal qu'entrevoient les Humanistes de la Renaissance et que saluait Rabelais dans des termes enthousiastes. Ses Géants appliquent les principes que les « philosophes » de l'époque eussent recommandé aux monarques. Leur rêve politique, c'était le despotisme éclairé, une autorité qui, loin de garder la neutralité dans le conflit des idées et des doctrines, se fût servi de sa puissance pour combattre l'erreur et imposer la vérité. Pantagruel faisant vœu de maintenir la foi catholique dans ses États<sup>1</sup>, et Gargantua punissant quiconque prêche des doctrines injurieuses pour l'honneur des saints<sup>2</sup>, exercent leur autorité comme Budé et Calvin souhaitaient que François I<sup>er</sup> usât de la sienne en France.

La politique pacificatrice de Pantagruel en Dipsodie, l'humanité de Gargantua, maudissant comme un legs abominable du passé ces « briganderies et méchancetés » qu'on appelait autrefois « prouesses », sont conformes aux idées exprimées maintes fois par Erasme ou Budé sur les devoirs des rois et la politique internationale digne des États chrétiens<sup>3</sup>. Enfin la vénération et l'enthousiasme avec lesquels Gargantua célèbre la Renaissance des lettres, dans l'épître à son fils étudiant à Paris, sont les sen-

1. *Pantagruel*, 29, M. L. I., p. 358.

2. *Gargantua*, 45, M. L. I., p. 167.

3. C. notamment la *Querela Pacis* et l'*Institutio principis christiani*, d'Erasme.

timents que tous les Humanistes auraient voulu rencontrer chez les monarques contemporains.

Ainsi s'affirme l'originalité de Rabelais dans le développement du caractère et surtout du rôle de son Géant. Son imagination, que ne guide plus la tradition populaire, puise la matière de sa fiction dans le domaine ordinaire de sa pensée. Il peint son souverain, à défaut de modèles vivants, d'après l'idéal des Humanistes. Le Géant, devenu monarque, garde, dans la vie privée, la bonhomie et la simplicité qu'il a dans la tradition ; c'est un souverain rustique, un vigneron tourangeau, qui se chauffe les pieds sur les chenets, « entendant griller les châtaignes <sup>1</sup> ». Dans la vie publique, ce n'est plus le conquérant légendaire des romans d'aventures, le paladin toujours en quête de prouesses : c'est le monarque pacifiste, humain, ennemi de la Scholastique, de la « barbarie Accursienne », de la procédure <sup>2</sup>, « expoly en l'officine de Minerve », bref, le roi de la Renaissance, tel que l'imaginaient Erasme, Budé et tous les Humanistes de cette génération.

Nous avons dit qu'après le caractère du Géant, le roman de Rabelais doit aux sources italiennes l'idée du rôle des personnages secondaires. En effet, dans le *Morgant* de Pulci, comme dans les *Macaronées* de Folengo, le protagoniste, le héros est servi par plusieurs vassaux, qui représentent chacun une qualité ou une valeur particulière. La force est incarnée dans le Géant ; à côté de lui, un personnage représente la vitesse (Falchetto dans les *Macaronées*) ; un autre la ruse : Margutte dans Pulci, Cingar dans Folengo. Or, dans un des épisodes appartenant à la conception la plus ancienne de la Geste des Géants <sup>3</sup>, dans la guerre contre les Dipsodes, Rabelais procède de la même manière que ses devanciers. Il adjoint au héros, Pantagruel, quatre « apostoles », qui lui seront d'utiles auxiliaires. Chacun d'eux représente, comme chacun des personnages groupés par

1. M. L. I., p. 169.

2. Cf. *Pantagruel*, 10.

3. Entre autres indices qui nous font croire que cet épisode a été un des premiers rédigés, nous signalerons, dans le style, des traces de gaucherie et d'inexpérience qui disparaîtront dans les autres livres. Rien de plus lourd que les transitions d'une scène à une autre ; dans la même page : « Laissons ici Pantagruel avec ses apostoles... Or, maintenant retournons au bon Pantagruel. » chap. XXVIII, M. L. I., p. 352.

Folengo autour de Balde, une de ces puissances qui parfois suppléent au courage et à la force. Carpalim est la vitesse ; Eusthène a la force brutale de quatre bœufs ; la ruse est représentée par Epistémon et surtout par Panurge. C'est à ce dernier que Rabelais a donné le second rôle dans tout cet épisode.

Pantagruel doit à ses stratagèmes la déconfiture des 660 chevaliers et l'inondation du camp d'Anarche ; c'est lui qui donne confiance à ses compagnons, par l'auspice du bâton brisé sur deux verres restant intacts. Panurge n'a encore rien du fanfaron dont la couardise égaiera la navigation de Pantagruel, au *Quart Livre* ; au contraire, il est brave ; il est « délibéré de vivre et mourir avec Pantagruel ». Il entreprend de « déconfire » tout seul, par stratagème, 660 chevaliers et il y réussit. Pendant le duel de Loup Garou et de Pantagruel, il se retire au milieu des Géants et leur conte « les fables de Turpin, les exemples de S<sup>t</sup> Nicolas et l'histoire de la Cigogne ». Enfin telle est la confiance de Pantagruel en sa subtilité, qu'il l'appelle à son secours, lorsque son mât se brise au contact de la massue enchantée de Loup Garou. « Ha, Panurge, où es-tu ? » s'écrie-t-il. Et dans le « dicton victorial », le Géant rend hommage à la ruse, en attestant « qu'engin vaut mieux que force <sup>1</sup> ».

Ainsi dans tout cet épisode, le rôle de Panurge correspond à celui des personnages incarnant la ruse, au service du héros, dans *Morgant* et les *Macaronés*. Il n'a d'ailleurs pas de traits individuels, pas plus que Carpalim ou Eusthène : il n'est qu'un « rôle ».

Dans le cours du roman, Rabelais néglige presque complètement ces deux derniers personnages. Mais il n'abandonne pas Panurge ; et, comme il le met en scène souvent, dans des épisodes de la vie réelle, il ne se contente plus d'en faire un simple inventeur de stratagèmes, il le voit comme un individu. Il le dote de traits de caractère, de mœurs et d'habitudes qu'il emprunte à la réalité : il en fait un étudiant bohème. Transporté d'Utopie à Paris, Panurge cesse d'être une abstraction, un symbole ou un rôle ; il prend une physionomie individuelle. Il se distingue de tous les astucieux bouffons dont la littérature populaire offrait l'image à Rabelais : de Margutte, de Cingar, de Til Ulespiègle. Ses farces ne sont pas moins grossières que les

1. *Pantagruel*, 27, M. L. I., p. 346.

facéties stercoraires de Cingar : pourtant elles n'ont pas le même caractère rustique et populacier. Panurge est un clerc ; il cite du latin pour justifier ses larcins <sup>1</sup> ; ses tours sont de ceux que la bohème de l'Université pratiquait déjà du temps de Villon : il se plaît à « toujours machiner quelque chose contre les sergents et contre le guet » ; il persécute de ses plaisanteries les « pauvres maîtres ès arts et théologiens <sup>2</sup> ».

Il arrive même que, tout occupé à dessiner la physionomie de l'individu, Rabelais oublie le rôle qu'il lui avait assigné dans sa conception primitive. Au *Tiers* et au *Quart Livre*, Panurge a presque cessé d'incarner la ruse utile, créatrice de stratagèmes. Au cours de ses pérégrinations périlleuses, jamais Pantagruel n'a recours aux ressources de subtilité de Panurge ; il ne voit en lui qu'un bouffon hâbleur et couard, dont l'esprit n'invente plus que des facéties. Panurge n'est plus pour Rabelais une incarnation de la ruse, mais le bohème astucieux et disert qu'il avait décrit parmi les « domestiques » de Pantagruel, étudiant à Paris. Faconde, paradoxe et bouffonnerie, voilà les traits du personnage dans le *Pantagruel*, en dehors de la Geste de Dipsodie <sup>3</sup> : ce sont ceux qu'il conserve dans les livres postérieurs. Il fait sa rentrée en scène au *Tiers Livre* en développant copieusement d'ingénieux paradoxes ; au *Quart Livre*, il égaie de sa faconde bouffonne ses compagnons de voyage, même au fort de la tempête, à propos des testaments et des cénotaphes <sup>4</sup>.

Ainsi s'accuse dans la transformation du personnage de Panurge, l'originalité de Rabelais. Il emprunte à Folengo et Pulci l'idée d'un « officier » du héros, incarnant la ruse. Il confie ce rôle à un individu, qu'il emprunte à un monde qui lui est particulièrement connu : celui des clercs. Aussi son roman s'enrichira d'épisodes tirés de la description et de la satire du « pays latin », du milieu dans lequel s'est formé et a vécu ce « mauvais escolier » de Panurge.

Dans les épopées héroï-comiques et les romans d'origine ita-

1. *Pantagruel*, 17. « Accipies est dit selon la manière des Hébreux, qui usent du futur au lieu de l'impératif, comme vous avez en la loy : Dominum deum tuum adorabis » etc., M. L. I., p. 302.

2. *Pantagruel*, 16, M. L. I., p. 296.

3. Cf. le Discours de Panurge à la dame de Paris, 21, M. L. I., p. 326.

4. M. L. II., p. 342, 347.

lienne que nous avons cités, en contraste avec le personnage incarnant la ruse et l'astuce, nous trouvons une incarnation de la force et du courage : c'est le Géant. La prudence, parfois timorée, du premier fait ressortir la vaillance, généralement téméraire, de l'autre. Chez Rabelais, le Géant étant promu souverain, il restait à créer, parmi ses auxiliaires, un personnage remplissant le rôle qu'il jouait lui-même, lorsqu'il était vassal. Nous avons vu que dans la guerre contre les Dipsodes, c'est Eusthène, fort comme quatre bœufs, « de la lignée de Hercules », qui tient cet emploi. Nous ne connaissons d'ailleurs sa force et son courage que par ses déclarations et la confiance que lui témoignent ses compagnons ; car, dans les occasions difficiles, dans la lutte contre Loup Garou, le souverain lui-même, le Géant, paye de sa personne.

Dans le *Gargantua*, Eusthène qui est un « apostole » de Pantagruel ne paraît pas. Mais son rôle est pris par un personnage qui ne l'abandonnera plus : c'est Frère Jean des Entommeures. Ce besoin d'activité, cette aisance dans la lutte, ce courage allègre, ce dévouement absolu au souverain, que Pulci, Folengo et l'auteur des *Grandes Chroniques* avaient donné au Géant, nous les retrouvons dans Frère Jean. Tel il nous apparaît dans la guerre Picrocholine, prompt à l'action, courageux jusqu'à la témérité, détestant les « fuyards de Pavie » ainsi que les apôtres qui abandonnèrent le Christ au jardin des Olives<sup>1</sup>, plein d'entrain à la « repaissaille », parmi les propos gaillards, les jurons et les calembours ; tel nous le reverrons au *Tiers Livre*, où il égaie et rassérène Panurge tout « matagrabolisé » de fâcheuses réponses sur le sort de son mariage ; au *Quart Livre*, au milieu des aventures périlleuses et dans la tempête.

L'invention de Rabelais dans la conception de ce personnage est particulièrement originale. L'idée du rôle de Frère Jean, incarnant parmi les vassaux du souverain, quelques-unes des qualités du Géant chez ses devanciers, lui a été suggérée par Pulci, Folengo ou les *Chroniques* ; mais il ne leur doit que cette idée du rôle : la physionomie du personnage est sa création propre.

Nous ne voyons même pas de quel modèle littéraire il aurait pu s'inspirer pour dépeindre ce moine batailleur. Les exploits de

1. *Gargantua*, 39, M. L. I., p. 146.

Frère Jean défendant le clos de l'abbaye, armé du bâton de la croix, rappellent à Rabelais les prouesses de « Maugis hermite », des *Quatre fils Aymon*. Mais entre le moine et Maugis, il n'y a qu'un trait commun : ils se servent, dans une attaque imprévue, d'une arme improvisée, l'un du bâton de la croix, l'autre de son bourdon.

La France avait bien vu pendant la guerre de Cent ans les moines prendre les armes pour la défense de leurs abbayes. Quelques-uns mêmes avaient entrepris de tirer vengeance de leurs agresseurs et s'étaient enrôlés soit sous la bannière de France, soit dans les compagnies anglaises, soit même dans les bandes des Ecorcheurs<sup>1</sup>. Mais la littérature du XIV<sup>e</sup> et du XV<sup>e</sup> siècle ne nous dépeint jamais ces moines batailleurs ; à l'époque de Rabelais, seuls les murs crénelés de nombreux monastères attestaient que les moines avaient eu leur part des dangers et des travaux de la guerre.

En outre, c'était alors une gageure que d'attribuer à un religieux l'activité, le courage et l'audace qui caractérisent le guerrier ou l'aventurier. Le moine, et particulièrement le moine mendiant, est, au XVI<sup>e</sup> siècle, la risée de la littérature satirique populaire ; il est un objet de dégoût à la plupart des Humanistes. Il était difficile de rendre sympathique un frère Mineur : on risquait, à le peindre, de soulever le rire ou l'indignation.

Pourtant Rabelais n'hésite point à confier à un moine quelques parties du rôle que jouait le Géant dans les romans de ses prédécesseurs. C'est que d'instinct il prend dans la réalité qui lui est le mieux connue, l'individu dont il a besoin pour tenir ce rôle. Il a été moine lui-même ; il a conservé de son temps de moinage, une foule de traits comiques, de détails plaisants sur les mœurs des moines ; peut-être même a-t-il présents à l'esprit, non un type idéal, mais des personnages déterminés, qu'il a observés longtemps et d'après lesquels il crée Frère Jean des Entommeures.

Quoi qu'il en soit, son originalité s'accuse dans la transformation des rôles secondaires, autant que dans celle du personnage principal. Ce qu'il emprunte à ses modèles n'est presque rien : l'idée du rôle des auxiliaires groupés autour du héros. Quant aux

1. Cf. le P. H. Denifle, *La désolation des églises, monastères et hôpitaux en France pendant la guerre de Cent ans*, tomes I et II.

traits qui marquent leur physionomie individuelle, il les tire de sa propre expérience, des observations qu'il a faites sur deux classes sociales auxquelles il a lui-même appartenu : les clercs et les moines.

*Les imitations.*

Rabelais ne pouvait guère emprunter à ses modèles quelques données de sa Geste des Géants, sans imiter en même temps des traits de leur méthode de composition, des caractères de leur exposition. Cette imitation n'a porté que sur un petit nombre de points, qu'il est aisé de déterminer ; et là encore le travail d'adaptation, d'élimination, d'élaboration l'emporte de beaucoup sur l'imitation proprement dite. Il faut cependant examiner ce dont Rabelais est redevable, dans sa manière d'inventer et de raconter, à ses modèles. Parmi ceux-ci, il s'en trouve de bien modestes : si les romans italiens ont une valeur littéraire, les livrets populaires, comme les *Grandes Chroniques*, ou le *Disciple de Pantagruel*, dont Rabelais se souviendra au *Quart Livre*, ne semblent pas dignes d'être imités par un artiste. Leurs auteurs, d'une culture médiocre, suivaient et flattaient les curiosités robustes des lecteurs incultes. C'est peut-être ce qui les a recommandés à Rabelais : ils étaient d'excellents témoins du goût du peuple et maître Alcofribas entendait bien conserver à son roman une saveur populaire. Il a donc imité quelques-uns de leurs caractères.

A. — Tout d'abord, il n'a pas dédaigné de développer le seul thème qui eût intéressé l'auteur des *Chroniques* : la description de la force et de l'appétit du Géant. Ce spectacle de la force et de la voracité colossales ne fatigue jamais le rédacteur des *Chroniques* ; il y revient sans cesse : Gargantua lance un Goth en l'air à perte de vue, il engloutit 205 ennemis, il loge 309 prisonniers dans le fond de ses chausses<sup>1</sup> ; etc. Le rédacteur des *Chroniques* ne soupçonne pas que tant d'extravagances finissent par émousser notre faculté d'étonnement. — Rabelais, lui aussi, vise à provoquer la stupéfaction du badaud lecteur ; il ne se contente pas de suivre la légende traditionnelle, il prend quelque

1. Cf. M. L., t. IV, p. 45, 49.

plaisir à renchérir sur ses énormités : le détail de la gloutonnerie de Pantagruel enfant, certains traits de sa force prodigieuse dès le berceau, etc., sont de son invention.

Toutefois il s'est avisé que l'écueil de cette méthode d'invention est la monotonie. Il a senti que ces créations d'une imagination naïve, travaillant toujours dans le même plan et sur les mêmes données, ennuyaient bien vite, au lieu d'étonner. Pour intéresser le lecteur, il n'a pas compté seulement sur les effets de surprise ou de stupéfaction que devait provoquer le spectacle renouvelé de la force et de l'appétit gigantesques ; il a su assaisonner de quelques éléments comiques ces descriptions où tout était agrandi à l'échelle gigantesque.

Ainsi lorsqu'il se complait à l'énumération des victuailles destinées à Gargantua et à ses partisans, ce n'est point seulement pour nous éblouir par l'énormité de l'appétit dont cette profusion de vivres suggère l'idée : il s'amuse lui-même de la variété et même de la bizarrerie des noms qu'il égrène longuement<sup>1</sup>. Ainsi encore, lorsqu'il reprend la description de la « livrée » de Gargantua qui figure dans les *Chroniques*, son objet principal n'est pas de nous étonner par l'énormité des chiffres de quintaux de laine ou d'aunes de drap nécessaires à cet habillement du Géant<sup>2</sup>. Les *Chroniques*, elles, n'avaient eu en vue que cet effet d'étonnement à produire sur le lecteur. Chez Rabelais, le nombre des aunes et des quintaux passe inaperçu au milieu des commentaires qui entrent dans la description des diverses parties de cette « livrée » ; c'est tantôt une facétie populaire sur les mœurs des lingères, tantôt une plaisanterie sur Ockam et ses subtilités de logique ; ici, un dithyrambe sur la magnificence de la braguette, ailleurs une parodie d'un précepte de S. Paul et d'un mythe de Platon : rien de plus riche en effets comiques que ces

1. *Gargantua*, 37, M. L. I., p. 139. « Ce dit, on appresta le souper, et de surcroist feurent roustiz seze beufs, troys génisses, trente et deux veaux, soixante et troys chevreaux moissonniers, quatre vingt quinze moutons, troys cens gourrets de laict à beau moust, unze vingt perdrys, sept cens bécasses, quatre cens chappons du Loudunoys et Cornouaille, six mille poulletz et autant de pigeons, six cens gualinottes, quatorze cens levraux, troys cens et troys hostardes, et mille sept cens hutaudaux... quelques douzaines de ramiers, de oiseaulx de rivièrre, de cercelles, buours, courles, pluviers, françoilys, cravans, tyransons, vanereaux, tadournes, pochecullièrres, etc.

2. *Gargantua*, 8.

variations sur un thème, dont le rédacteur des *Grandes Chroniques* n'avait tiré qu'un « mémoire » de tapissier ou de tailleur.

Au *Quart Livre*, Rabelais, cherchant à étoffer son récit d'épisodes variés, fait un emprunt à un livret populaire, le *Disciple de Pantagruel*<sup>1</sup>, qui avait paru en 1538, avait été réédité sous les titres de *Navigations de Panurge*, *Bringuenarilles*, *La navigation du compagnon à la bouteille* et se trouvait même publié à la suite du *Gargantua* dans l'édition de Dolet (1542) et à la suite du *Pantagruel* dans l'édition de Valence, Claude la Ville (1547). C'est là qu'il a pris le nom et quelques traits de la légende de Bringuenarilles; mais il suffit de rapprocher des deux chapitres où il est question de ce géant (XVII et XLIV), les titres des chapitres qui lui sont consacrés dans le *Disciple*, pour voir quelle mesure Rabelais sait garder dans ces développements du thème de « l'énormité » gigantesque<sup>2</sup>.

B. — A côté de ces inventions extravagantes, suggérées par la nature du Géant, nous trouvons dans cette littérature romanesque populaire d'autres descriptions merveilleuses, qui révèlent chez leurs auteurs le même effort naïf pour étonner : ce sont les récits de voyages en pays étranges, ou enchantés. Les *Chroniques* transportent magiquement leurs personnages en Hollande, en Orient, mais elles sont inhabiles aux descriptions merveilleuses. Merlin Coccaïe, au contraire, fait à celles-ci une place très importante : la moitié de l'action des *Macaronées* se déroule dans des contrées

1. 1538. — Le texte de cet opuscule a été réédité en 1875 par Paul Lacroix, *Le Disciple de Pantagruel*, précédé d'une notice. Paris, librairie des bibliophiles. Pour la bibliographie de l'ouvrage, cf. Plan, *op. cit.*, p. 107-122.

2. Dans le *Disciple de Pantagruel*, l'histoire de Bringuenarilles occupe six chapitres; voici quelques titres :

IV. Comment Panurge étant sur la mer, aperceut un navire aussi grand ou plus que la ville de Paris (la nef de Bringuenarilles).

V. Comment les poules et poussins croissaient au ventre de Bringuenarilles.

VI. Comment Bringuenarilles fut assailli des Portugalois et comment il avalla leur navire à belles dents.

VII. Comment les coqs, chapons et volailles chantaient à belles dents dedans le ventre de Bringuenarilles. (Sur les conseils du truchement de Panurge, il avale un renard qui étrangle ou chasse les volailles.)

VIII. Comment Bringuenarilles rencontra un moulin à vent, lequel il avala tout entier avec le meunier et le chien.

Rabelais s'est souvenu de ces deux derniers épisodes au chapitre XLIV du *Quart Livre*.

enchantées. Au chant XVI<sup>e</sup>, le héros et ses « domestiques » abordent sur une île, manoir de l'enchanteresse Pandrague où ils rencontreront des monstres comme Molocque et Farabosque, un centaure, Virmasse, et par l'effet d'un sortilège, toutes les légions des Diables, évoqués et déchainés. Pandrague châtiée et brûlée, l'île se met à flotter : elle n'était qu'une monstrueuse baleine, immobilisée par les maléfices de Pandrague. Les derniers chants (XXI-XXV) sont consacrés à la description de la caverne et du palais d'une autre enchanteresse : Gelfore. Il est situé sous la mer, qui en forme le plafond ; il regorge de richesses ; toutes les ressources de la magie sont à la disposition de la Circé, qui y règne sur un peuple de courtisanes.

On voit que l'imagination de Folengo s'est complue dans ces inventions faciles de féeries, où les enchantements, les sortilèges et les maléfices créent, puis effacent rapidement des visions de contrées merveilleuses et des apparitions diaboliques. Rabelais notait grossièrement, mais justement un des caractères essentiels de cette œuvre, lorsqu'il l'intitulait *De patria diabolorum*<sup>1</sup>.

Pour lui, le merveilleux de la magie n'était pas de son goût. Il n'y a guère recours que deux fois : dans le *Pantagruel*, la massue de Loup-Garou est « phéée », à l'instar de beaucoup d'armures des héros de romans italiens ; et le mât de Pantagruel se brise dès qu'il la touche<sup>2</sup>. Dans le même livre (chap. XXIII), Pantagruel « ouit nouvelles que son père Gargantua avait été translaté au pays des Phées par Morgue... » Rabelais ne nous dit rien de plus sur cette « translation » ni sur ce pays féérique ; au *Tiers Livre*, il l'a même oubliée et nous voyons Gargantua assister à l'interrogatoire de Trouillogan<sup>3</sup>.

Si Rabelais néglige ces descriptions féériques et ces voyages en pays enchantés, sans doute dans la crainte de fatiguer le lecteur par la monotonie de ces inventions faciles, il ne renonce pas aux récits de voyages en pays merveilleux. Il y a là un élément d'intérêt qu'il trouve dans presque tous ses modèles et dont il ne veut pas se priver. Tout un livre, le quatrième, sera consacré aux voyages en contrées étranges ; mais son merveilleux est bien

1. *Pantagruel*, 7, M. L. I., p. 251.

2. M. L. I., p. 360.

3. M. L. II., p. 169 et 59.

différent de celui de la littérature populaire. Pantagruel ne rencontre ni monstres, ni diables dans les mers et les terres qu'il visite. Médamothi nourrit des espèces d'animaux rares : ils ne sont pourtant pas imaginaires (à l'exception des « unicornes »); ils avaient déjà été décrits par Pline et par les naturalistes anciens. La description de l'île des Alliances est le développement d'une facétie populaire. Gaster, Caresme-Prenant, les Andouilles ont de « monstrueuses membrures », mais leurs noms mêmes indiquent qu'ils ne sont que des allégories. Les Papimanes et les Chicanous sont des caricatures de certaines classes ou catégories de Français contemporains de Rabelais. Le Physète ne n'a pas les proportions fabuleuses de la Baleine de Pandrague : c'est un cétacé comme en tuaient nos navigateurs dans les parages de Terre-Neuve. Les héros, qui ont leur manoir dans l'île des Macréons, ne nous sont pas décrits. En somme, il n'y a guère que Bringuenarilles et les gens de Ruach qui conservent les caractères extravagants du merveilleux populaire.

Ainsi Rabelais emprunte à ses modèles l'idée de la description de pays merveilleux ; mais son invention est plus variée que la leur ; elle prend son point de départ soit dans la réalité, soit dans la fantaisie comique ou satirique. Des allégories, des caricatures, des jeux de mots, des relations de navigateurs entrent dans la composition du *Quart Livre* ; l'élément qui y occupe le moins de place, c'est précisément ce merveilleux féerique ou magique, trop voisin du merveilleux gigantesque et, comme lui, plus capable d'engendrer l'ennui que de provoquer l'étonnement.

C. — En revanche, Rabelais a suivi de plus près ses modèles dans l'emploi de deux procédés, qui chez le conteur populaire dérivent du besoin d'accréditer son récit par la précision ou l'évidence abusive du témoignage.

La première de ces deux habitudes du narrateur de légendes consiste à rattacher à un incident de son récit l'origine de quelque particularité géographique, de notoriété régionale ou locale. C'est ainsi que les *Grandes Chroniques* nous présentent les îlots de St-Michel et de Tombelaine comme les rochers apportés d'Orient par Grandgousier et Galemelle. La disparition des forêts de la Champagne et de la Beauce est rapportée au passage de la jument de Gargantua qui les faucha de sa queue. Les *Chroniques admi-*

rables<sup>1</sup> développent ce thème dans deux chapitres nouveaux : « Comment les Raves sont venues au pays de Limousin et de Savoye et puis à Aubervilliers près la Court Neuve. » « Comment Gargantua emporta toutes les vignes de Normandie. »

Rabelais a remarqué la saveur populaire que cette habitude du narrateur de légendes donnait au récit. Il en a largement usé. Une foule de curiosités tirent leur origine, d'après lui, de l'histoire de ses Géants : le « pertuis » près du Rhône, à Valence<sup>2</sup>, les globes du clocher de l'église de St<sup>e</sup>-Croix à Orléans<sup>3</sup>, le ruisseau des Gobelins<sup>4</sup>, les chaînes du fort de la Rochelle<sup>5</sup>, le « timbre » de Bourges<sup>6</sup>, etc.

Bien plus, selon la même méthode, il a rapporté à sa fable l'étymologie de certains noms : Paris<sup>7</sup>, Beauce<sup>8</sup>, ou l'origine de certains dictons : Bailler le moine à quelqu'un<sup>9</sup>, etc.

Le second procédé consiste dans la recherche et l'ostentation d'une précision minutieuse qui, dans une fiction, ne fournit qu'une vraisemblance spécieuse et plaisante. Folengo en avait tiré des effets comiques variés, en alléguant des autorités imaginaires pour justifier des chiffres, des circonstances, d'une précision extraordinaire. « Les grandes annales de Cipade contiennent que Berthe n'avait pas pour lors des ables et verons, mais que c'estoient des gardons<sup>10</sup>. » Ailleurs il invoquera encore le témoignage de ces annales pour donner la longueur exacte de la queue d'une balaine<sup>11</sup>.

Les *Grandes Croniques*, de même, savent à une unité près le nombre des prisonniers faits par Gargantua ; celui des ennemis tombés dans sa gueule ouverte « est de 205 justement... » « Notez

1. Cet ouvrage a été composé par contamination, à l'aide des *Grandes Chroniques*, d'une contrefaçon des *Grandes Chroniques*, du *Vrai Gargantua*, et du *Pantagruel*. Cf. Seymour de Ricci, *Une rédaction inconnue de la Chronique de Gargantua*. *Rev. Et Rab.*, VII, p. 1.

2. M. L. I., p. 239.

3. M. L. I., p. 381.

4. M. L. I., p. 329.

5. M. L. I., p. 234.

6. M. L. I., p. 233.

7. Cf. *Gargantua*, 16, M. L. I., p. 64.

8. *Gargantua*, 17, M. L. I., p. 66.

9. M. L., II, p. 330.

10. *Macaronées*, p. 26.

11. *Macaronées*, p. 286. « Longue de 400 brasses et ne s'en fallait pas une. »

qu'il fallait 400 aunes de toile pour faire la bande du petit orteil de Gargantua, sauf demi quartier justement. » A l'appui des récits les plus manifestement fabuleux, sont citées des preuves d'autorité. « Aucuns auteurs veulent dire que Gargantua fut totalement nourri de chairs en son enfance. Je dis que non (ainsi que dit Morgain et plusieurs autres) ». Il y a dans cette précision spécieuse, dans ces scrupules d'exactitude à propos des fables les plus extravagantes une ironie qui surprend chez un auteur si peu enclin à jouer avec son sujet. Rabelais, à son tour, a tiré de cette vraisemblance spécieuse des effets plaisants, qui s'accordent avec son ton ordinaire de bonhomie. Il fixe la date de la naissance de Pantagruel : « Au mois d'octobre, ce me semble, ou bien de septembre (afin que je n'erre, car de cela me veux curieusement garder)<sup>1</sup> » ; il cite le nombre exact des troupes engagées, des ennemis tués, des soldats faits prisonniers ; il note que Loup-Garou, dans sa chute sur la place de la ville, écrasa un chat brûlé, une chatte mouillée, une canne pétique et un oison bridé<sup>2</sup>.

Ces deux procédés sont plus fréquemment employés dans le *Gargantua* et le *Pantagruel*, qu'ils rattachent ainsi à leurs origines populaires encore toutes voisines. Plus tard, Rabelais les négligera peu à peu ; c'est l'appareil de l'érudition qui jouera alors le rôle de garant spécieux de la véracité du conteur.

Cette imitation de quelques traits caractéristiques de la manière du rédacteur des *Chroniques* n'a pas seulement contribué à donner aux « narrés » de Maître Alcofribas une saveur populaire : véritablement elle a donné le ton au conteur ; — et ce ton était celui de la causerie familière. En effet, le rédacteur des *Chroniques*, qui souligne par cette précision spécieuse l'in vraisemblance de son récit, s'amuse de son sujet ; il n'est pas dupe de sa légende et il tient à le montrer au lecteur. Dès lors, le récit n'est plus impersonnel ; le conteur se met lui-même en scène, avec sa malice plus ou moins fine. Rabelais fera le même personnage et adoptera cette bonhomie malicieuse. Aussi bien, n'est-elle pas

1. *Pantagruel*, I. M. L. I, p. 220.

2. Cf. *Pantagruel*, 29, M. L. I, p. 361.

*Pantagruel*, 22, M. L. I., p. 380 : « pour une minorative, il prit 4 quintaux de scammonée sophoniacque, six vingt et 18 charretées de casse, etc. »

*Pantagruel*, 2, M. L. I., p. 226. « 36 mois, 3 semaines, 4 jours, 13 heures et quelque peu davantage. »

*Gargantua*, 8. « 9600 aunes moins deux tiers de velours bleu. »

dans le rôle du conteur des Gestes du Géant? Quel moyen, en effet, de présenter gravement et sérieusement un héros dont le caractère est fait de bienveillance, d'indulgence et de l'enjouement propre à ceux qui sont toujours sûrs de la victoire dans la vie? Le roman tout entier est éclairé du sourire de cette bonhomie qui est l'apanage du Géant.

Mais Maître Alcofribas est moins discret que le rédacteur des *Chroniques*; il ne se contente point de montrer, par échappée, le sourire du conteur qui s'amuse de sa propre fable; il se met en scène tout entier avec son expérience, qui est grande et sa science, qui est immense. Il en résulte que le ton même du récit des *Chroniques*, cette *causerie* familière qui laisse apparaître le conteur, devenait chez Rabelais un principe d'invention. Dès les premières lignes du *Pantagruel*, à propos de l'origine des géants, loin de s'astreindre à ne narrer que sa fable, il fait des digressions où apparaissent sa science, son érudition, sa faconde, sa verve comique et son observation satirique.

### III. — *L'enrichissement de l'œuvre par l'expérience de la vie et la culture intellectuelle.*

Ainsi le roman de Rabelais se rattache par sa fiction principale et par quelques caractères de l'exposition à la littérature romanesque populaire. Nous ignorons à la suite de quelles circonstances et par quel instinct Rabelais a été amené à cultiver ce genre. Mais nous apercevons comment se sont enrichies et transformées dans son œuvre, la matière et la manière de ces modèles. Nous venons de voir comment le ton même du conteur de la Geste des Géants invitait l'auteur à se montrer lui-même dans son récit; il admettait la *causerie* familière, avec tous ses caprices et toutes ses digressions.

En second lieu, le choix même du sujet devait jouer un rôle capital dans la composition de l'œuvre de Rabelais. Les « faits épouvantables » et « horribles prouesses » ne pouvaient être l'unique élément du récit; la guerre et les voyages d'aventures ne suffisaient pas à développer tout ce que cette conception du géant offre d'intéressant à l'imagination.

Il intéresse, en effet, et il amuse par le rapport que l'esprit

établit entre le caractère prodigieux de sa taille, de son appétit, de ses facultés et la nature normale de l'homme. D'instinct, le conteur cherche à multiplier ces rapprochements et ces contrastes. Aussi, dans *Il Morgante Maggiore*, le géant est introduit dans l'humanité moyenne, mêlé à des scènes de la vie familière. Dans les *Chroniques*, Gargantua vient à Paris ; il est vrai que ce n'est guère que pour donner la mesure de sa taille : une fois assis sur les tours de Notre-Dame, « les jambes lui pendaient jusqu'en la rivière de Seine <sup>1</sup>. » Il y avait là l'indication d'un thème que Rabelais développera : à deux reprises, dans le *Pantagruel* et dans le *Gargantua*, il mêlera le géant à la vie du Paris contemporain. Mais le contraste et la comparaison ne porteront plus seulement sur la stature et l'appétit. Pantagruel, Gargantua, le « Géant » en un mot, représentera l'idéal intellectuel et moral auquel seront comparées quelques-unes des institutions ou des mœurs contemporaines : la science des clercs, la discipline des Sorbonagres, les prétentions de l'escholier limousin, la procédure et la jurisprudence, etc.

Nous avons ainsi toute une suite de scènes de la vie contemporaine, à l'Université, au Parlement, etc., sur lesquelles le Géant porte un jugement, inspiré par le bon sens et la raison. Parfois même, comme dans *l'argumentation par signes*, il ne joue qu'un rôle secondaire ; il a quelques critiques contre les usages des clercs, leurs frappelements de mains, par exemple ; puis il se borne à présider la scène <sup>2</sup>.

Restait à grouper, à relier entre eux ces « tableaux » de « revue » où le Géant joue le rôle de « compère ». Dans ce choix des cadres, Rabelais obéit à des préoccupations d'ordres divers.

Dans le *Pantagruel*, l'éducation du Géant l'amène à passer en revue les diverses Universités de France ; puis pour achever son instruction, Pantagruel reste à Paris, jusqu'au moment où il est rappelé en Utopie pour combattre les Dipsodes. L'idée du séjour à Paris était suggérée à Rabelais par les *Grandes Chroniques*, où nous voyons Gargantua s'arrêter quelque temps dans la « plus grant ville du monde » avant d'aller se mettre au service d'Artus <sup>3</sup>.

1. Cf. M. L., IV, p. 34.

2. Cf. *Pantagruel*, 17, M. L. I., p. 311.

3. M. L., IV, p. 34.

L'éducation du jeune Géant constitue également, dans le *Gargantua*, le lien entre tous les tableaux où Rabelais passe en revue les mœurs de l'Université de Paris et particulièrement de la Sorbonne. L'enfance de Pantagruel n'avait pas épuisé ce thème, si riche pour un clerc et un humaniste.

C'est encore une guerre qui provoque le départ de *Gargantua*. Mais cette guerre n'a pas pour théâtre quelque contrée fabuleuse : Utopie ou Dipsodie ; elle se déroule en Chinonnais. Le merveilleux y est réduit à quelques données fort simples : la taille et la force du géant, qui prend des boulets pour des grains de raisins et démolit un château à coups de massue ; le nombre prodigieux des combattants. Toutes les autres données : topographie, art militaire, incidents de campagne, mœurs des personnages, sont empruntées à la vie réelle. Manifestement dans cette guerre *microcholine*, l'influence des modèles littéraires, et les souvenirs de la fable de *Gargantua* ne tiennent aucune place. L'imagination de Rabelais ne travaille que sur des éléments fournis par son observation personnelle. Lorsqu'on parcourt cette contrée chinonnaise si familière à Rabelais, lorsqu'on a sous les yeux tous les villages et lieuxdits qui figurent dans son récit, on assiste en quelque sorte à la conception des divers épisodes de la campagne *microcholine*, subordonnés à la topographie réelle du pays. Il y a plus : c'est peut-être dans le souvenir personnel d'un incident qui avait intéressé sa famille que Rabelais a pris l'idée originelle de tout cet épisode du *Gargantua*. La guerre entre *Picrochole*, roi de Lerné et *Grandgousier*, souverain du village voisin, *Seuillé*, a peut-être été suggérée à François Rabelais par la rivalité qui avait longtemps mis aux prises Antoine Rabelais, son père, propriétaire à la Devinière, sur *Seuillé*, avec son voisin, de *Sainte-Marthe*, seigneur de Lerné<sup>1</sup>. Quoi qu'il en soit, c'est la vie même de Rabelais, l'image du pays natal familière à sa mémoire, qui lui a servi de cadre pour cette série de tableaux de la guerre *microcholine*.

L'épisode principal du *Tiers Livre*, la consultation sur le mariage de *Panurge*, se rattache également à une question qui avait tenu une place importante dans les pensées et les études de

1. Cf. Lefranc, *Rev. Et Rab.*, tome IV, p. 375. *Rabelais, les Sr Marthe et l'enragé Putherbe*.

Tome III, p. 241, *Picrochole et Gaucher de Ste Marthe*.

Rabelais à l'époque de son « moinage. » Doit-on se marier ? Quelle est la conduite à tenir dans l'état de mariage ? Que faut-il penser du bien et du mal qu'on a dit des femmes ? telles sont les questions qui reviennent sans cesse à propos du mariage de Panurge. Ce sont aussi celles qui avaient été agitées à Fontenay, vers 1525, à l'époque où Tiraqueau préparait une seconde édition de son *De legibus connubialibus*. La question des femmes, de l'amour et du mariage, sans cesse débattue au moyen-âge, venait d'être rouverte par le livre d'Amaury Bouchard : Περὶ τῆς γυναικείας φουτλῆς, qui présentait une défense du sexe féminin en réponse aux attaques contenues dans la première édition du livre de Tiraqueau. Celui-ci ne se tint pas pour battu ; il alla chercher de nouvelles armes dans la jurisprudence, l'histoire, la poésie ; ses amis s'intéressèrent, collaborèrent peut-être à ce travail de dépouillement de l'antiquité, qui devait aboutir à un enrichissement prodigieux des commentaires de la première édition. Rabelais assista à cette préparation, prit part aux conversations, aux études, aux discussions provoquées par cette polémique. C'est dans ce fonds d'idées, de théories, de citations que devait s'alimenter l'épisode qui sert de cadre à la plupart des scènes du *Tiers Livre* <sup>1</sup>.

Le thème général du *Quart Livre*, les voyages et aventures, se rattachait à la littérature romanesque populaire. Mais M. Lefranc a montré quel rôle a joué dans l'invention de l'itinéraire général, l'intérêt que les Français portaient, vers 1548, aux navigateurs qui, par l'Atlantique et le passage du Nord-Ouest, cherchaient une voie vers le Cathay, le pays du « fabuleux métal », où Rabelais place la Dive Bouteille <sup>2</sup>.

Ainsi dans ce roman qui, par ses origines, semblait le domaine fantaisie ou même de l'extravagance, les réalités contemporaines prennent une place importante. Dans le dessin général du *Tiers* et du *Quart Livre*, dans la campagne picrocholine, qui occupe la moitié du *Gargantua*, dans l'invention de ces fictions qui servent de cadres à des épisodes variés, nous trouvons des éléments empruntés à la vie que Rabelais avait sous les yeux ; aux souvenirs du *cénacle* de Fontenay, aux querelles de villages du

1. Sur cette question, voir infra le chapitre, iv<sup>e</sup>, § I.

2. Cf. A. Lefranc. *Les navigations de Pantagruel*.

Chinonnais, à la politique coloniale de François I<sup>er</sup>. Dans la création des épisodes qui remplissent ces cadres, son imagination a procédé de la même manière. Il importe donc, pour analyser son invention artistique, de savoir quelle image il gardait dans sa mémoire de la société contemporaine. Comme, d'autre part, son expérience de la vie se mêle à la culture qu'il tient des livres, nous aurons à examiner les caractères et les formes de cette culture. Il avait été clerc et moine : il avait étudié en droit et en médecine, fréquenté des juristes et des médecins ; il était un humaniste distingué. Nous étudierons donc successivement les contributions qu'ont apportées à son roman son expérience et sa culture de moine, de clerc, d'humaniste, de juriste et de médecin.

---

## CHAPITRE II

### LES SOUVENIRS DU TEMPS DE « MOINAGE »

L'enfance et l'adolescence de Rabelais se sont écoulées parmi les moines ; il a été moine lui-même et bien qu'il eut quitté le froc, depuis plusieurs années, à l'époque où il écrivait le *Gargantua*, aucune classe de la société n'était jusqu'alors restée dans le champ de son observation plus constamment que les Religieux de divers Ordres. Malheureusement pour nous, cette période de sa vie reste encore obscure. Voici à quoi se réduisent nos renseignements sur son « moinage ».

Un avocat d'Angers, qui mourut en 1626, Bruneau, sieur de Tartifume, nous apprend dans un ouvrage sur sa ville natale, *Philandinopolis*, que Rabelais « a été novice » au couvent de la Baumette ou la Basmette, à un quart de lieue d'Angers <sup>1</sup>. C'est dans ce couvent de Cordeliers qu'il aurait connu les frères du Bellay et Geoffroy d'Estissac, qui devait être plus tard évêque de Maillezais. Le document est, on le voit, postérieur de plus d'un demi-siècle à la mort de Rabelais. En outre, Bruneau de Tartifume nous rappelle qu'il est « fait mention au I<sup>er</sup> livre du *Gargantua* » de la Basmette <sup>2</sup>. Il y a lieu de se demander si ce n'est point cette mention de la Basmette dans le *Gargantua* qui a donné naissance à cette tradition du noviciat de Rabelais dans ce monastère. Quoi qu'il en soit de la valeur de ce témoignage, il ne nous apprend ni à quelle époque Rabelais entra à la Basmette, ni à quelle date il en sortit.

On croit qu'il passa de là au couvent des Cordeliers de Fontenay-le-Comte. Il y serait resté « environ quinze ans (de 1509 à

1. Cf. Marty Laveaux. *Notice biographique*, 1902. Tome V, p. vii.

2. Chap. 12. M. L. I, p. 48. « Je sçay des lieux a Lyon, à la Basmette... ou les estables sont au plus hault du logis. »

1524)<sup>1</sup> ». Cette évaluation de la durée de son séjour à Fontenay est fondée sur une pièce de la collection des manuscrits de Benjamin Fillon : un acte d'acquisition de la moitié d'une auberge de Fontenay-le-Comte par les Cordeliers de cette ville, portant entre autres signatures, celle de Frère Rabelais<sup>2</sup>. Le document serait de 1519. M. Henri Clouzot a prouvé que cette pièce est un faux : Rabelais, religieux profès, mort civilement, ne pouvant figurer sur un acte notarié, ni comme témoin, ni comme acheteur, ni comme vendeur<sup>3</sup>.

Dès lors, la plus ancienne date de son séjour à Fontenay-le-Comte nous est donnée par lui-même dans une lettre à Budé, du 4 mars 1521<sup>4</sup>. Il se plaint que depuis cinq mois il ait écrit à Budé sans obtenir de réponse. Il était donc à Fontenay en octobre 1520.

Nous verrons plus tard quels furent ses rapports avec les Humanistes et les Légistes de Fontenay. Parmi ses frères en religion, nous connaissons Pierre Lamy, un lettré comme lui, à qui Budé, de loin, s'intéressait également. Nous n'avons de renseignements sur aucun autre des moines qui étaient alors au couvent et en représentaient l'esprit. Nous savons seulement qu'ils s'inquiétaient du zèle que Rabelais et Lamy apportaient aux études ; ils en arrivèrent même à les tracasser et à les persécuter, comme nous l'apprend une lettre de Budé à Lamy, du 25 février 1524<sup>5</sup>. Nos deux moines lettrés quittèrent alors le couvent de Fontenay.

Rabelais avait pu constater que les Franciscains étaient hostiles à l'étude des lettres antiques et particulièrement à celle des lettres grecques. Espérant sans doute que son goût pour les Humanités ne lui serait pas reproché chez les Bénédictins, il passa dans le couvent que l'Ordre de S<sup>t</sup>-Benoît avait à Maillezais. C'est du

1. Cf. Marty Laveaux. Tome V, p. vii. — Burgaud-Desmarets et Rathery, Tome I, p. 5.

2. Cf. Marty Laveaux. Tome V, p. vii. — Arthur Tilley. *François Rabelais*, p. 21.

3. Cf. *Rev. Et. Rab.*, 1907, p. 412. — H. Clouzot. *Rabelais à Fontenay-le-Comte*.

4. Cf. *Rev. Et. Rab.*, 1905, p. 341. — Abel Lefranc. *Les Autographes de Rabelais* (Texte, traduction et fac-similé de la lettre).

5. Cf. Delaruelle. *Répertoire de la Correspondance de Budé*, p. 129 et Arthur Tilley. *La date de la 2<sup>e</sup> lettre de Budé à Rabelais*, dans la *Rev. Et. Rab.* T. VI, p. 45.

pape Clément VII qu'il obtint l'autorisation d'entrer dans ce couvent : « ad Ordinem S. Benedicti in Ecclesia Maleacensi dicti ordinis se libere transferre per fœlicis recordationis Clementem Papam VII », dit le texte de la *Supplicatio pro Apostasia*, qu'il adressa plus tard au pape Paul III. Or l'avènement de Clément VII est du 18 novembre 1523 ; c'est donc dans les premiers jours de 1524 qu'il entra chez les Bénédictins.

Combien de temps Rabelais demeura-t-il à Maillezais ? Nous l'ignorons. Nous savons seulement que sa situation n'était plus la même dans cette abbaye qu'à Fontenay-le-Comte. Il avait pour protecteur l'évêque même de Maillezais, Geoffroy d'Estissac, un prélat grand seigneur, amateur de lettres antiques qui se plaisait dans la compagnie des gens instruits. Il fit venir Rabelais dans sa résidence de Ligugé. Il semble d'après une lettre rimée que celui-ci écrivit alors à Jean Bouchet<sup>1</sup> qu'il n'ait eu qu'à se féliciter de ce séjour. Pourtant après plusieurs années, il quitta et Ligugé et l'Ordre de St-Benoît, pour mener longtemps une vie errante : « per seculum diu vagatus<sup>2</sup> ». Nous ignorons pour quelles causes et dans quelles circonstances il renonça à la règle d'un Ordre qui ne devait guère lui être pesante. M. Lefranc conjecture, d'après une allusion à l'Hôtel St-Denis<sup>3</sup>, dans le *Pantagruel*, que Rabelais dut habiter dans cette maison qui hébergeait les religieux bénédictins envoyés à Paris pour leurs études. Peut-être est-ce de là qu'il s'est évadé de l'Ordre dans le siècle, après avoir commencé ses études médicales à Paris. En tout cas, nous le perdons de vue à partir de 1527. Lorsque nous le retrouvons à Montpellier, où il se fait immatriculer comme étudiant le 17 septembre 1530, il a cessé d'être moine.

Plus tard, en 1536, il sollicita du pape Paul III l'absolution de son « apostasie » et l'autorisation d'entrer dans tout monastère de Bénédictins qui consentirait à le recevoir. Son protecteur, Jean du Bellay, l'évêque de Paris, lui avait ménagé une place dans le couvent de St-Maur-les-Fossés. Le monastère transformé en collégiale, Rabelais obtint le droit de posséder un bénéfice de chanoine. Mais il en perdit sans doute les avantages, qui étaient

1. Cf. A. Hamon. *Un grand rhétoricien poitevin. Jean Bouchet*, p. 77-80.

2. Cf. le texte de la *Supplicatio pro apostasia*. — Marty Laveaux. T. III, p. 337.

3. *Rev. Et. Rab.* Tome VI, p. 38. — Abel Lefranc. *Le logis de Pantagruel à Paris*.

attachés à la résidence, car il reprit, en 1540, sa vie aventureuse. En somme, il avait été moine, astreint à la discipline monastique de 1520 à 1523, et moine affranchi de la résidence dans un monastère, jusqu'en 1527. Au moment où il écrivait le *Gargantua*, son expérience de la vie monastique était aussi riche qu'elle devait jamais l'être.

Or les impressions qu'il a gardées de cette expérience de la vie monastique ne sont pas celles que l'on attendrait de l'homme qui eut à souffrir des vexations des Cordeliers de Fontenay-le-Comte et qui, après avoir passé aux Bénédictins, ne put même se plier à une règle que la protection d'un évêque, ami des lettres et des Humanistes, devait rendre bien légère. Le tableau qu'il nous trace des mœurs monachales diffère à peine de celui que nous offrent les Contes, les Satires, les Pamphlets et les Sermons mêmes des contemporains : mais tout autres sont les sentiments que produit en lui ce spectacle.

A la veille de la Réforme, il n'est pas d'écrivain qui n'ait censuré ou bafoué les mœurs des moines. Les esprits les plus graves, ceux qui souffrent dans leur foi des scandales que donnent les moines, les Gaguin, les Trithem, les Sébastien Brant, gémissent des abus et cherchent les réformes utiles<sup>1</sup>. Les prédicateurs les dénoncent publiquement : Guillaume Pépin, dans sa *Destructio Ninive*, n'hésite pas à diriger ses machines de guerre contre les Abbayes. Pourquoi les épargner, puisqu'elles n'ont plus de caractère religieux et qu'elles se sont soustraites depuis longtemps à la règle prescrite par leurs fondateurs ? « Ibi loco silentii, murmur. Loco recollectionis, coquina aut taberna. Loco lectionis et honesti exercitii, ludus alearum aut palme. Loco jejunii et abstinentie, crapula et ebrietas<sup>2</sup> ». Le vœu de continence y est transgressé si fréquemment que Pépin fait une place à part aux religieux dans sa destruction *Quinti vici prostibuli*. Les Humanistes, à qui le caractère religieux des moines n'impose plus, les Ulrich de Hutten, les Henri Corneille

1. Cf. Louis Thuasne. *Roberti Gaguini Epistole et Orationes*. I, p. 132-133. *Johannis Trithemii Sermones et exhortationes ad Monachos*. Strasbourg, 1486. Sur Sébastien Brant, voir Ch. Schmidt. *Histoire littéraire de l'Alsace à la fin du xv<sup>e</sup> et au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle*. Tome I.

2. Guillaume Pépin. *Destructio Ninive*. Paris, Chevallon, 1528. Ninive est la cité des vices dont le prédicateur attaque et démolit successivement les murailles, le palais, la Maison de ville, les abbayes, etc.

Agrippa, s'égaient de leur sottise et de leur saleté et s'indignent de leur ignorance. Aux mondains les moines mendiants n'inspirent que du dégoût : la reine de Navarre dans la 31<sup>e</sup> nouvelle de l'*Heptaméron* s'excuse sur le respect dû à la vérité, du fâcheux portrait qu'elle trace des Cordeliers ; elle ne sait aucun conte où elle « les puisse bien louer ».

Toute l'œuvre d'Erasmus est pleine d'attaques contre les vices ou les ridicules des moines. Six de ses *Colloquia* sont des satires des vices ou des travers du monachisme contemporain : *Concio, Convivium Religiosum, Exsequiæ seraphicæ, Franciscani, Funus, Militis et Carthusiani*. Déjà l'*Eloge de la Folie* avait bafoué l'ignorance avérée des moines <sup>1</sup>, la grossièreté de leur piété qui croit louer Dieu par des vociférations de psaumes non compris<sup>2</sup>, le « Judaïsme <sup>3</sup> » de leurs vaines observances, l'esprit d'intrigue qui les pousse à clabauder contre leurs ennemis <sup>4</sup>, à exploiter la crédulité des marchands et des bonnes femmes <sup>5</sup>, enfin la barbarie de leur prédication <sup>6</sup>. Tel est le portrait le plus complet qu'Erasmus ait tracé des moines de son temps. La Folie s'égaie de l'illusion où vivent ces personnages, inconscients de leur bassesse d'âme et de leur impopularité.

1. « Primum summam existimant pietatem, si usque adeo nihil attigerint litterarum, ut ne legere quidem possint » p. 128.

2. « Deinde cum psalmos suos, numeratos quidem illos, at non intellectos, asininis vocibus in templis derudunt... » p. 128.

3. L'expression est dans l'*Enchiridion militis christiani*, XIII, p. 65 c. — *Stultitiæ Laus*, p. 128, « Omnia faciunt ex præscripto, quasi mathematicis utentes rationibus, quas præterire piaculum sit. Quot nodos habeat calceus, quo colore cingula, etc. »

4. P. 133. « Quod si quis hos crabrones irritarit, tum in popularibus concionibus probe ulciscuntur sese et obliquis dictis hostem notant, adeo tecte, ut nemo non intelligat, nisi qui nihil intelligit. »

Dans l'Apologie qu'il écrivit en 1518 en réponse aux attaques du moine espagnol Jacques Lopus de Stunica, il revient sur cet esprit vindicatif des moines : « qui frequenter in publicis concionibus magna licentia debacchantur, in vitam sacerdotum, magistratum, conjugatorum, virginum, adolescentium, ex his quæ audierunt in sacris confessionibus, sic nonnunquam depingentes rem, ut multi et personas agnoscant... » *Apologia ad Blasphemias Jacobi Stunicæ*, tome IX, p. 366 c.

5. P. 140. « Mercatores ac mulierculæ : quorum auribus unice placere, student, quod illi nonnullam prædæ portiunculam de rebus male partis soleant impertiri, si commode fuerint palpati. Illæ cum aliis multis de causis huic ordini favent, tum præcipue, quod in horum sinus soleant effundere, si quid in maritos stomachantur. »

6. P. 133-140.

Rabelais nous a laissé un tableau des mœurs monachales qui concorde avec celui-ci. Lui aussi constate que les moines sont chassés de « toutes bonnes compagnies » et « refuys du monde <sup>1</sup>. » C'est qu'ils sont « ocieux » et inutiles à l'Etat. Ils allègueront qu'ils prient Dieu pour les autres hommes. — Quelles prières ! « Vray est qu'ils molestent tout leur voisinage à force de trinqueballer leurs cloches... Ils marmonnent grand renfort de légendes et pseaulmes nullement par eux entendus. Ils content force patenostres entrelardées de longs Ave Mariaz, sans y penser ny entendre. Et ce je appelle mocquedieu, non oraison. Mais ainsi leurs ayde dieu s'ils prient pour nous et non par paour de perdre leurs miches et soupes grasses <sup>2</sup>. » Ils ne prient que pour conserver le bénéfice des fondations pieuses. Les messes, obits et anniversaires ne représentent pour eux que « bribes » et « bouffaige ». Raminagrobis ne saurait trouver meilleure réparation de l'outrage qu'il leur a fait, qu'en ordonnant « qu'au jour de son trespas sempiternellement ilz aient tous quintuple pitance <sup>3</sup> et que le grand bourrabaquin plein du meilleur trote de ranco par leurs tables, tant des Burgots Lays et Briffaulx que des presbtres et des clerks : tant des Novices que des Profès <sup>4</sup>. »

« Ils médisent de tout le monde : si tout le monde mesdist d'eulx, dit Frère Jean. Je n'y prétends aucun interest <sup>5</sup>. »

Quelques-uns « s'entremettent de négoces contraires par diamètre entier à leurs estats. » Ils sont de complicité avec quelque scélérat qui enlève une fille « belle, riche, honeste, pudicque » ; ils bénissent le mariage clandestin et exploitent ensuite la « superstitieuse stupidité des gens mariés <sup>6</sup>. » Rabelais ne dissimule pas sa colère contre ces impudents « pastophores Taulpetiers. »

Mais cette invective et la comparaison que Gargantua établit

1. *Gargantua*, 40, M. L. I, p. 148-149. A rapprocher du passage d'Erasmus, *Stultitiæ Laus*, p. 128. « Etenim cum hoc hominum genus omnes sic exsecrentur, ut fortuitum etiam occursum ominosum esse persuasum sit, tamen ipsi sibi magnifice blandiuntur. »

2. *Gargantua*, 40, M. L. I, p. 148-149.

3. Erasmus prétend lui aussi que c'est le seul moyen d'arrêter les calomnies et médisances des moines. *Stultitiæ Laus*, p. 133. « Nec prius oblatrandi finem faciunt, quam in os offam objeceris. »

4. *Tiers Livre*, 23, M. L. II, p. 112.

5. *Tiers Livre*, 22, N. L. II, p. 110.

6. *Tiers Livre*, 48, M. L. II, p. 222-223.

entre « les ocieux moynes » et le singe « toujours mocqué et herselé » sont peut-être les seuls passages où l'accent soit de colère ou de mépris. Partout ailleurs, Rabelais, sans se soucier de faire aux moines leur procès, s'est amusé de leurs mœurs. Il constate leurs vices ou leurs travers, comme Erasme, mais au lieu de s'en indigner, il en rit. Il rit de leur crédulité : le « soubsecretain » de l'abbaye de Seuillé a « baillé » à Frère Jean une oraison « laquelle guarentist la personne de toutes bouches à feu <sup>1</sup> ». Comme Frère Jean n'y ajoute « point de foy », elle ne lui profitera de rien.

Il rit de leur vulgarité. La trivialité des moines prédicateurs était insupportable au goût raffiné d'Erasme. Il rapporte dans l'*Apologie à Stunica* qu'il a entendu un moine prêchant à Louvain sur la femme adultère, ajouter à propos de la lapidation : « Si idem fieret hodie, totus mons ollarius non sufficeret. » Quelle injure pour les gens mariés et quel encouragement pour les femmes égarées, désormais assurées de se trouver en nombreuse compagnie ! Le propos que Rabelais prête à Frère Engainnant <sup>2</sup>, prêchant à Parillé, n'est ni moins trivial, ni plus édifiant : il ne songe pas à nous le présenter autrement que comme une bévée amusante.

Erasme ne voyait qu'absurdité dans le respect superstitieux avec lequel les moines observaient certaines prescriptions de leur règle : la défense de toucher à l'argent par exemple. Cette même prescription évoque dans la mémoire de Rabelais une anecdote plaisante, celle de F. Adam Couscoil, Cordelier Observantin de Mirabeau, qui ayant chargé sur ses épaules au gué de Vède, Jean Dodin, receveur du Coudray, le jeta dans l'eau dès qu'il eut appris que celui-ci lui faisait porter « pleine gibbessière » d'argent <sup>3</sup>.

La vie et les mœurs des moines sont pour Rabelais un trésor de facéties dont il a égayé son roman. Nous y trouvons les apophtegmes usuels dans les monastères : *De Missa ad mensam* <sup>4</sup>, — les « proverbes claustraux », *Brevis oratio penetrat celos, longa potatio evacuat scyphos* <sup>5</sup>, — les jeux de mots sur le breviaire, qui

1. *Gargantua*, 42, M. L. I, p. 155.

2. *Tiers Livre*, 6, M. L. II, p. 39.

3. *Tiers Livre*, 23, M. L. II, p. 114.

4. *Tiers Livre*, 15, M. L. II, p. 79.

5. *Gargantua*, 41, M. L. I, p. 153.

est un « tyrouer <sup>1</sup> » ; — sur les heures « à l'usage de Fecan, à trois psaumes et trois leçons <sup>2</sup> » ; — les métaphores extraites de la marmite monacale, comme cette « exposition de caballe monastique en matière de bœuf sallé » qui remplit le chapitre XV du *Tiers Livre*. Encore nous échappe-t-il certainement beaucoup de traits comiques en cette matière : quand nous lisons par exemple que Frère Jean et Gargantua récitant les sept psaumes de la pénitence pour appeler le sommeil s'endormirent « sur le point du *Beati quorum* <sup>3</sup> » nous avons besoin, pour comprendre le sens de ce détail, qu'une note nous avertisse que *Beati quorum* sont les premiers mots du second psaume.

Ainsi c'est avec une indulgence amusée que Rabelais considère généralement les mœurs des moines. Ni le souvenir des vexations endurées au couvent de Fontenay-le-Comte, ni le mépris qu'inspirait l'ignorance à tout Humaniste, ni la tristesse que donnait à de bons chrétiens la décadence de l'institution monastique n'ont changé son franc éclat de rire en ironie ou en sarcasme. Il n'est donc pas étonnant qu'ayant à placer dans la suite de son héros principal un « officier » qui incarnât l'activité et le dévouement au Souverain, il l'ait choisi parmi les moines. Nous avons vu que le rôle de Frère Jean parmi les compagnons de Gargantua et de Pantagruel correspond à celui que tenaient les géants Morgant, auprès de Roland et Fracassus, auprès de Balde. Il est fait surtout d'intrépidité, d'énergie et de belle humeur. Il convient au type traditionnel de l'homme de guerre ; il représente les qualités ordinaires du soldat. Mais les « gens d'armes » étaient assurément, de toutes les classes de la société, celle que Rabelais connaissait le moins vers 1534. Il a préféré prendre son personnage parmi les moines dont il avait pu étudier de près le caractère et les mœurs.

1. *Gargantua*, 41, M. L. I, p. 153.

2. *Gargantua*, 41, M. L. I, p. 153. L'expression « à trois psaumes et trois leçons, se trouve déjà dans *Pathelin* (v. 771, p. 57, éd. Schneegans, dans la *Bibliotheca Romanica*). L'office nocturne, Matines, se compose de psaumes et de leçons » (lectures de l'Écriture Sainte). Il comprend en principe douze psaumes et trois leçons. Pendant les semaines de Pâques et de la Pentecôte, il est réduit à trois psaumes et trois leçons. Rabelais fait une autre allusion aux variations de la durée des Matines, M. L. I, p. 105. « Pourquoi sont nos heures en temps de moissons et vendanges courtes, en l'advent et tout l'hiver longues?... »

3. *Gargantua*, 41, M. L. I, p. 152.

Car Frère Jean des Entommeures est un « vrai moine moinant, le plus moine qui fut, depuis que le monde moina de moinerie. » Il n'y a guère que deux passages du *Gargantua* dans lesquels Rabelais insiste sur les différences qui distinguent son personnage des moines contemporains : dans le chapitre 40, lorsqu'il oppose son activité et sa belle humeur à la bigoterie et à la paresse des « moines ocieux », et dans l'exposé des principes de la « religion » de Thélème, instituée à la requête du moine « au contraire de toutes les aultres<sup>1</sup> ». Mais sa physionomie ordinaire est celle d'un moine du XVI<sup>e</sup> siècle, qui serait actif et « point bigot ».

Il est ignorant, comme tous les moines dont se moquent les Humanistes : il n'étudie pas de « peur des auripeaux<sup>2</sup> ». Il cite volontiers des sentences en latin : « Magis magnos clericos non sunt magis magnos sapientes<sup>3</sup> », latin de cuisine et de « marmiteux » comme celui des jurisconsultes<sup>4</sup> qui soulève l'indignation de Pantagruel. Il a, pour les occasions les plus diverses, des versets de l'Écriture inattendus : « C'est matière de bréviaire », qui donne à son langage sa couleur propre. Il émaille également ses propos des jurons les plus variés : « le Corps Dieu », « Cent diables me sautent au corps », etc. En pleine tempête, en danger de périr, il se damne « comme une serpe » au grand scandale de Panurge<sup>5</sup>. « Jurer comme un abbé » était alors un dicton commun, si nous en croyons Henri Estienne qui s'indigne que les prédicateurs eux-mêmes, les Menot et les Maillard aient usé de jurons et de « maudissons » dans leurs sermons<sup>6</sup>. Les moines ne devaient pas se montrer plus renchérissés que leurs abbés et leurs prêcheurs ; c'est pure coquetterie si Frère Jean prend la peine de s'excuser sur des nécessités oratoires : « Ce sont couleurs de rhétorique cicéroniane<sup>7</sup> ». Il est gourmand ; il se met à table volontiers après un premier souper et n'en mange pas moins<sup>8</sup>. Il n'a aucune « diète » pour boire<sup>9</sup> ; toujours assoiffé,

1. *Gargantua*, 52, M. L. I, p. 189.

2. *Gargantua*, 39, M. L. I, p. 147.

3. *Gargantua*, 39, M. L. I, p. 147.

4. *Pantagruel*, 10, M. L. I, p. 268.

5. *Quart Livre*, 20, M. L. II, p. 344-345.

6. Henri Estienne. *Apologie pour Hérodote*, chap. 14.

7. *Gargantua*, 39, M. L. I, p. 147.

8. *Gargantua*, 39, M. L. I, p. 145.

9. *Gargantua*, 41, M. L. I, p. 153.

toujours affamé, « l'estomac ouvert comme la gibbessière d'un avocat <sup>1</sup> ». Il ne s'embarrasse guère des formes ordinaires de la politesse, de la « brenasserie des révérences <sup>2</sup> ». La propreté ne lui donne pas plus de souci : à table, Gymnaste doit le prier d'ôter la « roupie » qui lui pend au nez <sup>3</sup>. Il est enclin à la pail-lardise : Homenaz s'en aperçoit, à la forme de son nez d'abord, et aux regards de convoitise qu'il jette de côté, à la fin du repas, sur les filles les plus « saffrettes » du lieu <sup>4</sup>.

Tant de grossièreté dans les instincts et tant de vulgarité dans les manières aurait sans doute indisposé contre Frère Jean un pur Humaniste, un Erasme par exemple, devant qui seuls trouvent grâce les moines observant la résidence au monastère et étudiant l'Écriture <sup>5</sup>. Rabelais est affranchi de ces délicatesses de l'Humaniste et du Chrétien par la nature particulière de son sens artistique. Ayant jeté un moine dans son roman, il a voulu avant tout le peindre dans la vérité des mœurs monastiques contemporaines.

Ce caractère de réalité de Frère Jean est si frappant que l'on s'est demandé s'il n'était pas le portrait d'après nature d'un individu. Dès le XVI<sup>e</sup> siècle, une tradition rapportait que Frère Jehan des Entommeures avait été procureur des moines de Seuillé <sup>6</sup>. Un huitain des *Contredicts du seigneur du Pavillon aux faulses prophéties de Nostradamus* (Paris, Ch. Langelier, 1560) permettrait d'identifier ce Frère avec un certain Buinard, devenu prieur de Sermaise (Maine-et-Loire) :

Quand Rabelais t'appelloit moine,  
C'estoit sans queue et sans doreure :  
Tu n'estois prieur ne chanoine  
Mais frère Jehan de Lecitanmeure [Lentammeure]  
Maintenant es en la bonne heure  
Pourveu et beaucoup mieulx à l'aise,  
Puis que fais paisible demeure  
En ton prieuré de Sermaise.

1. *Gargantua*, 39, M. L. I, p. 145.

2. *Quart Livre*, 10, M. L. II, p. 305.

3. *Gargantua*, 40, N. L. I, p. 150.

4. *Quart Livre*, 54, M. L. II, p. 461. Autre allusion au nez de Frère Jean. *Gargantua*, 40, M. L. I, p. 151. « Ad formam nasi cognoscitur ad te levavi. »

5. Erasme. *Lettre 974*. Tome III, p. 1102.

6. Cf. Marty Laveaux. Tome IV, p. 123-124.

Nous ne connaissons ce Buinard que par cette pièce de vers, qui ne nous renseigne guère sur le personnage. Les quatre premiers vers ne sont pas clairs. « A l'époque où Rabelais te désignait sous le nom de moine, c'était sans y ajouter de titre ; tu étais simplement Frère Jehan de Lenta'mmeure » : voilà le sens littéral de la phrase. Mais rien n'indique si c'est dans son livre ou dans la vie réelle que Rabelais appelait Buinard le « moine » tout court. Dans la seconde hypothèse, l'identification aurait pu être faite par les contemporains, après la publication du roman, sur quelque ressemblance de détail. Peut-être est-ce par un trait de sa figure, ou par un côté de son caractère que Frère Jean ressemble à Buinard. C'est ainsi qu'il rappelle, par la nature de son arme, dans la défense du clos, le « Maugis hermite » des *Quatre fils Aymon*. Mais on n'en saurait conclure qu'il n'est que le portrait d'un individu contemporain. Il entre dans la peinture de Frère Jehan des traits qui sont des réminiscences de lectures, de « Maugis » ou de « Raynouart au Tynel<sup>1</sup> » et des traits empruntés aux nombreuses figures de moines que Rabelais avait observés. Les souvenirs personnels, la réalité familière se retrouvent sans cesse dans ce portrait.

Il n'est pas jusqu'au courage et à l'énergie, qui distinguent Frère Jean des moines ocieux, dont Rabelais n'ait pu trouver des exemples parmi les Cordeliers qu'il avait fréquentés. Nous pouvons en croire le témoignage des Humanistes eux-mêmes : la belle humeur et l'activité ne faisaient point défaut aux moines, mais elles revêtaient des formes plébéiennes, en horreur aux esprits cultivés. La belle humeur, par exemple, n'allait-elle pas de pair avec cette insouciance des moines vagabonds, impatientes de la règle conventuelle, que les Humanistes se plaignaient de rencontrer hors de leurs monastères, dans les auberges, sur les bateaux, dans les voitures<sup>2</sup> ? Leur activité bruyante et brouillonne apparaît dans telle émeute fomentée de concert avec les escho-

1. Paulin Paris. *Manuscrits français de la Bibliothèque du roi*, III, p. 168, a le premier signalé ce rapprochement entre Frère Jean et Renouart, du *Moinage Renouart*. Le personnage était populaire au xve siècle. Cf. *Pathelin*, v. 886. Le tynel était une barrede bois, cerclée de fer, dont Renouart se servait pour porter les seaux pleins. Il en fit une arme, comme F. Jean le bâton de la croix.

2. Cf. Érasme. *Encomium Moriae*, p. 128, in nullis diversoriis, vehiculis, navibus... et *Apologia ad Blasphemias Jacobi Stunicae*. T. IX, p. 366, A.

liers contre des prélats réformateurs<sup>1</sup>, dans les querelles entre les Ordres, dans leur participation aux mouvements populaires<sup>2</sup>, dans des services d'utilité publique<sup>3</sup>. L'activité et l'allégresse de Frère Jean étaient donc en fait dans le tempérament de beaucoup de moines contemporains.

Malheureusement ils en usaient rarement pour le bien et le repos publics. Rabelais n'a eu qu'à mettre ces qualités en valeur, en imaginant des cadres dans lesquels leur effet cesserait d'être inquiétant ou odieux. La guerre picrocholine et les navigations de Pantagruel sont les vrais théâtres de l'énergie de Frère Jean ; nulle part Rabelais ne nous a mieux décrit son ardeur dans la lutte que dans la Défense du Clos de Seuillé et dans la Tempête du *Quart Livre*. Là, Frère Jean est sympathique non point par le contraste que font ses qualités avec les défauts des moines ocieux, mais parce qu'il exprime le type tout entier du moine, ayant trouvé le champ propre à son activité physique et à son énergie morale élémentaire.

Lorsqu'il n'agit point, l'allégresse même de ses propos donne la sensation de son besoin d'activité. A table, sur les routes du Chinonnais, pendant la tempête, les plaisanteries, les apostrophes joviales, les réminiscences du bréviaire, les jurons se pressent sur ses lèvres. Sa belle humeur est comme la fleur de son activité.

Ainsi se manifeste le sens artistique de Rabelais dans la création du personnage de Frère Jean et dans la peinture des mœurs monachales. Comme Humaniste, il condamnait autant qu'Érasme peut-être les vices de l'institution monastique au XVI<sup>e</sup> siècle. Il avait même souffert personnellement de la barbarie des moines hostiles aux bonnes lettres. Comme artiste, il découvrait chez certains moines mendiants des caractères et des mœurs qui s'accordaient avec son propre sens de la vie : une humeur aventureuse et insouciante, un besoin d'activité bruyante, un déploiement d'énergie dans des formes simples, affranchie

1. Cf. *Chronique de Jean d'Auton*, publiée par P. L. Jacob. Tome II, p. 84. *Comment les Jacobins de Paris furent chassés de leur collège et les Cordeliers réformés*. Ces derniers avaient organisé un tumulte et une émeute contre O. Maillard qui voulait les réduire à l'Observance.

2. Cf. Imbart de la Tour. *Les Origines de la Réforme*. T. II, p. 418 et sq.

3. Imbart de la Tour, cite le cas d'un Cordelier qui a laissé son froc dans un incendie en faisant le sapeur.

des règles qui limitent ou disciplinent les forces élémentaires de l'animal humain. Plaisanteries, calembours, jurons, clameurs, coups rués avec allégresse, imprécations vociférées, citation machinale du bréviaire, il a goûté et fixé tout le détail des mœurs plébéiennes des moines contemporains, sans rien sacrifier des éléments fournis par la réalité, soit aux scrupules du chrétien ou de l'Humaniste, soit au souci de suivre un idéal ou une tradition littéraires.

---

## CHAPITRE III

### LA « RESPUBLICA SCHOLASTICA » DANS L'ŒUVRE DE RABELAIS

- I. *Le pays latin*. — II. *La rencontre de l'écolier Limousin*. — III. *Le « répertoire » de la « librairie Saint-Victor »*. — IV. *La lettre de Gargantua à Pantagruel, étudiant à Paris*. — V. *La rencontre de Panurge*. — VI. *L'argumentation par signes*. — VII. *L'éducation de Gargantua*. — VIII. *L'ambassade de Janotus de Bragmardo*. — IX. *La Scholastique*.

#### I. — *Le Pays latin.*

La vie des clercs, des « escoliers » et des « maîtres » des Universités et particulièrement de l'Université de Paris, tient dans le roman de Rabelais une place considérable. Le *Gargantua* et le *Pantagruel* nous les dépeignent dans leur cadre, dans le labyrinthe des « rues, ruelles et traverses <sup>1</sup> » de la Montagne Sainte-Geneviève, avec leur costume <sup>2</sup>, dans le détail de leurs occupations quotidiennes. Nous connaissons leurs études, leurs divertissements, les solennités de la vie scolaire, « actes » et « argumentations », les « bons tours » machinés contre le guet et les bourgeois, les rivalités et haines séculaires qui divisent la Faculté des arts et la Faculté de théologie, le jargon affecté des escoliers, et jusqu'au tour ordinaire et « professionnel » de leur plaisanterie. Nous pouvons juger, à l'indignation qui soulève Janotus de Bragmardo contre « les énormes abus forgés <sup>3</sup> » en Sorbonne, de l'impopularité de la Faculté de théologie ; nous voyons quelles passions

1. *Pantagruel*, 16, M. L. I., p. 296.

2. Cf. *Gargantua*, 18, M. L. I., p. 68. « Maître Janotus, tondu à la Césarine, vestu de son lyripipion ». (chaperon particulier aux maîtres de la faculté de Théologie). Les maîtres ès arts ont des chaperons à « bourrelet. » *Pantagruel*, 16, M. L. I., 596.

3. *Gargantua*, 20, M. L. I., p. 75. « Raison ? (dist Janotus) nous n'en usons point ceans. Traistres malheureux, vous ne valez rien, etc. »

agitaient la *Respublica Scholastica*, à l'époque où elle comptait parmi ses citoyens ceux qui devaient donner à la pensée humaine de nouvelles orientations, les Humanistes, les Réformateurs et les Contre-Réformateurs : les Budé, les Calvin, les Cop et les Loyola.

On sent que Rabelais a une prédilection pour ce monde de l'Université ; il y prend la matière d'un bon quart du *Pantagruel* et du *Gargantua*. A peine a-t-il achevé de nous faire le récit de l'enfance de Pantagruel, qu'il nous introduit au « pays latin » où se passera l'adolescence du géant.

L'idée de faire du géant un élève des Universités était une invention originale où s'accuse la préférence secrète du romancier pour un ensemble de souvenirs familiers. Jusqu'alors, dans la littérature romanesque populaire, ni le géant, ni le héros ne recevait l'éducation des clercs. L'instruction des chevaliers, la préparation à la vie guerrière étaient mieux appropriées à leur caractère et à leur rôle. Dans les *Macaronés*, le héros, Balde, est élevé à la campagne, parmi les rustres qui méconnaissent la générosité de son naturel. La noblesse de ses instincts se révèle lorsqu'on veut le soumettre à la discipline ordinaire des enfants de son âge : il rejette loin de lui le *Facet*, *Donat*, *Vérulam* ; il ne s'intéresse qu'à la lecture des prouesses de Roland <sup>1</sup>.

Tout autre est la conception de l'éducation du géant dans Rabelais. Pour « apprendre et passer son jeune âge », Pantagruel est mis à l'Université de Poitiers <sup>2</sup>. Puis, selon l'usage de beaucoup d'escoliers pérégrinants de cette époque, il fait son tour de France universitaire ; il visite successivement Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Avignon, Valence, Bourges, Orléans et Paris. Nous n'avons pas là l'énumération complète des Universités de France au temps de François I<sup>er</sup>, et l'on a soupçonné que Rabelais n'avait parlé que de celles qu'il avait lui-même visitées ou fréquentées. On allègue à l'appui de cette hypothèse l'abondance de détails précis qu'il nous donne sur chacune des villes qu'il cite : la Pierre Levée de Poitiers, les « gabarriers jouans aux luettes sur la grève » de Bordeaux, la mention des divers exercices en honneur parmi les étudiants de ces Universités.

1. *Histoire macaronique*, livre III.

2. *Pantagruel*, 5, M. L. I., p. 237 et sq.

Il est possible, en effet, qu'il y ait des souvenirs personnels dans ce voyage que Rabelais fait accomplir à Pantagruel, à travers la France. A l'époque où il écrivait son *Pantagruel*, il avait vécu à Poitiers et dans le Poitou, à Montpellier ; il avait probablement visité le midi de la France, les bords du Rhône, peut-être Orléans et Bourges. De là, cette multiplicité de détails précis dans le voyage de Pantagruel à Maillezais et en Poitou ; c'est une des contrées que Rabelais connaît le mieux.

Quant aux autres Universités, il n'en dit rien qui ne fût connu de tous les clercs par les dictons, anecdotes ou légendes qui circulaient sur chacune d'elles au pays latin <sup>1</sup>. Les particularités qu'il rapporte comme caractéristiques de ces villes universitaires ont trait aux exercices et aux divertissements plutôt qu'aux études proprement dites.

Bordeaux ne retient guère Pantagruel : il n'y « trouva grand exercice. » Même déception l'attendait à « Valence, au Dauphiné » ; il vit « qu'il n'y avait grand exercice. » A Poitiers, son occupation est d'inventer des « passe-temps » pour les escoliers. Il ne demeure à Toulouse que le temps d'apprendre à danser et à jouer de l'épée à deux mains, « comme est l'usage des escoliers de ladite Université. » En Avignon, la vertu particulière de cette « terre papale » le portait au déduit amoureux, n'eût été la vigilance de son pédagogue Epistémon qui l'emmena promptement à Valence. A Orléans, il ne tarde pas à passer maître au jeu de paume. Somme toute, il n'étudie qu'à Poitiers et à Bourges. A Montpellier, il se fut mis à l'étude de la médecine, si florissante dans cette Université, s'il n'eût été dégoûté de cet état par « l'odeur des clystères », et à l'étude des lois, s'il y eût trouvé d'autres maîtres que « trois teigneux et un pelé de légistes. »

Ce tableau des Universités de France, où la vie intellectuelle est

1. Chasseneux, un légiste contemporain de Rabelais, nous a conservé quelques-uns de ces dictons, dans son *Catalogus gloria mundi*, pars decima. « Nec est ulla universitas, quæ non habeat sua impedimenta, cum apud nos in vulgari dicatur :

Les fleusteulx et joueulx de paume de Poitiers  
 Les danseurs d'Orléans  
 Les braguars d'Angiers  
 Les crottés de Paris  
 Les brigueurs de Pavie  
 Les amoureux de Turin

De Tholosanis tamen dicitur : Les bons estuans de Toulouze. »

si réduite, est une image infidèle de la réalité contemporaine. Que Rabelais les ait visitées ou connues par ouï-dire, il ne pouvait pas ignorer que dans presque toutes les villes universitaires de France, l'influence de la Renaissance se faisait alors sentir par un redoublement de labeur autant que par un renouvellement des études. L'époque du supplice de Caturce, à Toulouse, auquel Rabelais fait allusion<sup>1</sup>, est aussi celle qui vit des jurisconsultes comme Boyssonné à Toulouse et Alciat à Bourges. Orléans depuis une vingtaine d'années avait compté parmi les maîtres et élèves de son Université : Aléandre qui enseigna le grec ; Reuchlin, qui donna des leçons de grec et d'hébreu ; Melchior Wolmar, helléniste, maître de Théodore de Bèze ; Joachim Sterk, dit Fortius de Ringelberg, auteur d'un *De ratione studiorum* dont nous reparlerons, qui vit son élève Louis de l'Etoile, expliquer publiquement, à seize ans, Lucien et Aristophane ; Pierre Tézan de l'Etoile, père de ce jeune prodige, lui-même jurisconsulte distingué ; Nicolas Bérault ; Pierre du Châtel, le futur grand aumônier de France ; Gentian Hervet, helléniste ; enfin Calvin<sup>2</sup>. C'était un vrai foyer d'études. Au reste, sur l'ardeur que les escoliers apportaient au travail intellectuel, nous pouvons en appeler au témoignage de Rabelais lui-même, à cette peinture qu'il nous fait du mouvement universel de la Renaissance, dans la lettre de Gargantua à Pantagruel : « Maintenant toutes disciplines sont restituées, les langues instaurées... Tout le monde est plein de gens savans, de précepteurs très doctes, de librairies très amples... etc. »

Ces deux tableaux de la vie intellectuelle au « pays latin » ne s'accordent donc pas. Les différences tiennent surtout à la diversité du ton des deux développements. La lettre de Gargantua, rédigée en style cicéronien, pleine de préceptes et d'exhortations est un des rares morceaux du roman où la pensée se fait sérieuse d'un bout à l'autre : des deux tableaux de la réalité, c'est le plus fidèle. Seules, les exigences du style oratoire altéreront l'image

1. *Pantagruel*, 5, M. L. I., p. 239. « Il n'y demoura guères, quand il vit qu'ilz faisaient brusler leurs régens tout vifz comme harans soretz. » Jean de Caturce « licencié en loix faisant profession du droit en l'Université de Toulouse » avait été arrêté pour hérésie, dégradé et brûlé vif en juin 1532.

Cf. Richard Copley Christie, *Etienne Dolet*, p. 76-80.

2. Cf. Ch. Cuissard, *L'Etude du grec à Orléans depuis le IX<sup>e</sup> siècle jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle*, dans les *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*. Tome XIX.

réelle en la grossissant. Au contraire, le récit des pérégrinations de Pantagruel à travers la France Universitaire est surtout plaisant. Il conserve encore quelques-uns des caractères populaires de la geste des Géants : Rabelais, à l'exemple de l'auteur des *Grandes Chroniques*, rapporte à la vie de son héros certains accidents géographiques. C'est Pantagruel qui aurait bâti le pont du Gard et l'amphithéâtre de Nîmes, « en moins de trois heures. » A Valence, certain « pertuys » au bord du Rhône rappelle la chasse qu'il donna aux « marroufles » de la ville. Des traditions, des curiosités et particularités locales datent de son passage dans quelques villes d'Universités : il a inauguré certains rites accompagnant l'immatriculation des étudiants à Poitiers (boire en la fontaine caballine de Croustelles, passer à Passelourdin et monter sur la Pierre levée). Il est l'auteur des blason et devise des licenciés d'Orléans.

Pareillement, Rabelais semble encore songer à l'auditoire populaire, lorsqu'il veut caractériser chacune de ces Universités; il s'attache aux particularités de la vie scolaire qui peuvent amuser : luettes à Bordeaux, vins de Mirevaux à Montpellier. S'il mentionne la médecine en honneur dans cette ville où lui-même l'a étudiée, c'est pour rééditer une facétie populaire sur une disgrâce de cet état. De même, dans l'énumération des jeux pratiqués dans chaque Université, il se borne à suivre des dictons et des lieux communs traditionnels : les « danseurs d'Orléans, les fleuteux et jouex de paume de Poitiers » étaient fameux dans tout le « pays latin », autant que les « crottés » de Paris auxquels il fera allusion dans *Gargantua*<sup>1</sup>. La seule réflexion, dont la valeur ne pouvait être comprise que par des clercs, — le jugement sur les Pandectes et sur Accurse, — est formulée en des termes d'une trivialité qui mettait cette plaisanterie à la portée de tous les lecteurs<sup>2</sup>.

Ainsi, quoique toute la matière de ce chapitre soit empruntée à la vie des clercs, elle est, de parti pris, accommodée au goût populaire. Le jugement sur la glose d'Accurse et les textes des Pandectes est le seul qui n'ait véritablement d'intérêt que pour des clercs. Tout le reste, jeux et exercices des escoliers, facéties

1. *Gargantua*, 20, M. L. I, p. 75. « Les Sorbonicoles firent vœu de ne soy descroter. »

2. *Pantagruel*, 5, M. L. I, p. 240.

sur la médecine, curiosités géographiques, particularités locales, était présenté de manière à intéresser le lecteur des *Grandes Chroniques* et des romans populaires. Pour décrire cette vie universitaire, Rabelais n'a choisi dans ses propres souvenirs et dans les traditions des escoliers que les traits plaisants. On dirait que dans ce « pays latin » il n'a voulu nous montrer d'abord que les aspects dont le caractère pittoresque ou comique peut frapper tout le monde. Au contraire, dans le chapitre suivant — la rencontre de l'Escolier limousin, — la valeur comique des éléments empruntés à la réalité ne peut plus être comprise pleinement, dans ses détails, que par des clerks, « bien appris aux lettres latines. »

## II. — *La rencontre de l'Escolier Limousin.*

*Pantagruel*, chap. vi.

Le dessin de cet épisode est net : Pantagruel, irrité de se sentir berné par le langage prétentieux et obscur de l'écolier limousin, d'un geste brutal le ramène à son naturel. Etreint à la gorge, pris de peur, l'« écolier joliet » oublie son parler « parisien » pour appeler au secours en patois de Limoges. L'effet comique de la scène est des plus simples. Mais Rabelais y joint des préceptes d'Aulu-Gelle et du « philosophe » recommandant « de parler selon le langage usité » ; un jugement de César, sur les mots « absurdes » qu'il faut éviter comme des écueils. Bref, l'épisode, par sa conclusion, a l'air non d'une farce, mais d'une satire, — dont l'objet n'est pas nettement déterminé, puisque, en fait, il y a désaccord parmi les commentateurs sur la portée de cette critique.

Pour Etienne Pasquier, Rabelais aurait visé le style d'une femme de lettres de son temps, Hélisaine de Crenne. D'autre part, nous savons par Geoffroy Tory, qu'il existait toute une catégorie de gens qui « écorchaient » le latin à la manière du Limousin. Et il faut reconnaître que Rabelais lui-même pouvait être rangé parmi les « latiniseurs », tant il abuse parfois, surtout dans les épîtres et « concions », du procédé des écumeurs de latin.

L'examen des différents aspects de la question nous permettra de déterminer la portée de cette satire et surtout de juger de l'originalité de l'invention de Rabelais dans cet épisode.

« C'est d'Hélisaine, que notre gentil Rabelais s'est moqué fort

à propos en la personne de l'Ecolier limousin, qu'il introduit parlant à Pantagruel en un langage écorche latin. » (Et. Pasquier. *Lettres*, I, 8). Hélisaine de Crenne était une femme de lettres dont les romans et les lettres eurent quelque vogue « sur le jeune âge » de Pasquier. La liste « des livres à lire » de Jacques le Gros mentionne ses *Angoisses douloureuses qui procèdent d'amour*. Elle en donna une seconde édition en 1538, bientôt suivie d'un volume d'*Epistres familières et invectives* <sup>1</sup>.

Le fond de ces œuvres est banal : ce ne sont que pérégrinations de chevaliers errants, tournois, rencontres de brigands, rites de chevalerie minutieusement rapportés, — bref, tous les épisodes ordinaires de la littérature romanesque de chevalerie. Pour égaler la noblesse du sujet, madame Hélisaine a ennobli son style par la pompe de la « verbocination latiale. » Voici de quel ton elle recommande son livre <sup>2</sup> : « Quant à Guénélic et au vertueux Quezinstraj'espère être telle la persévérance de leurs vertus, que par mort leur splendide renommée ne se pourra obnubiler, qui me serait cause de quelque létification, n'était que les anxiétés dedans mon cœur amoureux latitées ne désirent d'être accompagnées d'aucunes consolations ; et pourtant, quand autre chose ne puis faire, me suis mise à excogiter et chercher en la sublimité et infinité de ma pensée, remémorant toutes mes prétérites douleurs, etc. <sup>3</sup>. » D'un bout à l'autre du volume, la banalité des pensées et la médiocrité de l'invention cherchent à se parer de ce style prétentieux. Rabelais a pu connaître le premier volume de madame Hélisaine avant de rédiger le *Pantagruel*.

Il est fort douteux qu'il ait songé à ridiculiser le style de ce roman dans l'épisode de l'Ecolier limousin. Le succès d'Hélisaine n'était pas assez éclatant pour mériter une telle attaque ; et il est certain que Rabelais devait juger moins sévèrement que nous cet abus des vocables latins francisés.

En effet, vers 1530, on ne connaissait guère d'autre moyen

1. *Œuvres de Madame Helisenne qu'elle a puis naguères recogneues et mises en leur entier*. Paris, Langelier, 1544.

2. Préface de la « *Seconde partie des angouisses douloureuses qui procèdent d'amour*. »

3. Voici le début de la XIII<sup>e</sup> Epître qui semble renchérir sur l'affectation de l'Ecolier Limousin : « Entre les afflictions miennes, la suavité de ton amour me sert de mitiguer l'acerbité de ma véhémence amaritude, etc. »

d' « équiper » le style à la noblesse des sujets traités. C'était dans la tradition de Jean Lemaire de Belges et des grands Rhétoriciens, dont certaines pages ressemblent fort aux fragments d'Hélasaine que nous avons cités<sup>1</sup>. Il y avait bien quelques protestations contre cette manière de « pindariser » : M. Thuasne cite dans ses *Etudes sur Rabelais* une *Litera Philipi*, anonyme, dans le style de l'Ecolier limousin, qui était dirigée probablement contre Molinet, une des gloires de l'Ecole des Rhétoriciens. Pourtant les « harangues, concions et epistres » dont Rabelais a cru orner son roman, attestent que ce style restait en honneur chez les lettrés. Tous « se défendent d'écorcher le latin<sup>2</sup> », et tous « s'en aident », comme dit Pasquier, pour enrichir la langue française. Dans l'éloquence surtout, où l'on cherche à atteindre à la majesté du latin en imitant le tour de la phrase cicéronienne, on ne se fait pas scrupule de recourir au vocabulaire latin et de lui emprunter quelques termes, auxquels on donne une désinence française selon l'analogie d'autres mots déjà passés en usage : « l'acéribité de la véhémence amaritude » n'était pas pour offenser le goût de Rabelais.

Mais s'il y a des lieux où il convient d'appeler Paris l' « inclyte Lutèce », il en est d'autres où la pompe de ces vocables latins francisés produit, par son absurdité, un effet comique. La parodie la plus facile du style des grands Rhétoriciens consistait à l'employer dans la vie quotidienne. C'est ce dont s'avisèrent les escoliers « cauponizans es tabernes » de la Montagne-Sainte-Genève. L'usage du vocabulaire « écorche-latin » dans les circonstances ordinaires de leur existence dut leur paraître une bonne source de plaisanteries. Peu à peu un jargon se forma, un argot qui pouvait indéfiniment s'enrichir, puisque son principe consistait à substituer au mot français un mot latin francisé. A l'époque de Rabelais, il y avait déjà des phrases de ce jargon qui étaient usuelles dans le monde des écoles et traditionnelles.

Nous en trouvons une preuve dans le *Champ-Fleury*, de Geoffroy Tory, (1529). Il s'élève avec indignation contre ceux qui défi-

1. M. Stapfer (*Rabelais*, p. 446) cite un passage des « *Illustrations de Gaule et singularités de Troyes* » caractéristique de la manière pseudo-latine de Jean Lemaire. — On en trouvera d'autres dans Huguet, *Prosateurs du XVI<sup>e</sup> siècle*, p. 4 et 5.

2. Cf. Brunot, *Histoire de la langue française*, tome II, p. 224.

gurent la langue. Les exemples qu'il donne de ces altérations du français montrent bien qu'il n'a pas en vue des écrivains ; les vices de langage qu'il attaque constituent des formes d'argot du langage parlé. Il distingue les « forgeurs de mots nouveaux », les « plaisanteurs » (les « turlupins » de l'époque) et les « escumeurs de latin ». Or la phrase qu'il cite comme exemple du jargon de ces derniers est précisément celle par laquelle l'Ecolier limousin commence son discours à Pantagruel : « Despumon la verbocination latiale et transfréton la Séquane au dilucule et crépuscule, puis déambulon par les quadrivies et platées de Lutèce et comme vérismiles amorabondes, captivon la benivolence de l'omnigène et omniforme sexe féminin <sup>1</sup>. »

C'était probablement une facétie traditionnelle, une de ces brimades qui attendaient tout escolier provincial débarquant à Paris pour y achever ses études. Mais la farce la plus plaisante est celle qui se termine aux dépens du mystificateur lui-même. Les escumeurs de latin en « cuydant » se moquer des autres, leur prêtèrent maintes fois à rire. Tel ce joyeux La Roche Thomas dont Bonaventure Despériers nous raconte l'histoire <sup>2</sup>. Il faisait bonne chère en sa maison ; et « quand il était dans ses bonnes, qui était bien souvent, il latinisait le français et francisait le latin et s'y plaisait tant qu'il parlait demi-latin à son valet et à sa chambrière aussi, laquelle il appelait Pédissèque ». Sa plaisanterie tourna malencontreusement, le jour où dans la crainte que la valetaille ne touchât à certain pâté de venaison, il le recommanda à sa chambrière en ces termes : « Pédissèque, serve moi ce farcime de férine, qu'il ne soit point famulé ». Le clerc qui servait de truchement à la chambrière, lui expliqua si infidèlement ce mot de *famulé*, que La Roche Thomas ne retrouva plus que les restes de son pâté.

C'est une mésaventure semblable que Rabelais s'est proposé de nous raconter dans l'épisode de l'Ecolier limousin. Les deux citations d'Aulu-Gelle et de César ne doivent point nous faire prendre le change. Ce sont réminiscences, dont le conteur nous éblouit, pour donner à ses propos plaisants et fabuleux l'autorité spécieuse d'une science sévère ; mais en réalité, il n'y a pas là de satire lit-

1. Geoffroy Tory, *Le Champ-Fleury*. Préface.

2. *Nouvelles récréations et joyeux devis*. Nouvelle XIV, p. 65. Ed. Jannet-Lacour.

téraire. Ce n'est qu'une scène bouffonne, une farce dans laquelle celui qui croyait berner est la vraie dupe et victime. L'escolier limousin répond aux questions de Pantagruel comme il lui fut répondu à lui-même, lorsqu'il débarquait de Limoges à Paris. Il est fier de son aisance à manier ce jargon escorche-latin ; mais il lui en arrive malencontre. Peut-être même l'idée de cette mésaventure a-t-elle été suggérée à Rabelais par la phrase dont Geoffroy Tory accompagne cette citation de jargon : « cuydant se moquer des autres, ils se moquent d'eux-mêmes. » Cuydant berner l'étranger rencontré sur la route d'Orléans, l'écolier est berné lui-même.

En tout cas, on peut voir par la comparaison de son discours avec la citation de Geoffroy Tory combien Rabelais a largement développé ce thème. La phrase typique du jargon escorche-latin n'est plus que le préambule d'un long discours, où toute la journée de l'escolier est décrite dans le même style. A toute cette érudition de clerc, s'oppose le caractère populaire et bouffon du dénouement : les plaisanteries de Pantagruel, se promettant de faire écorcher le renard à l'escolier écorche-latin, la frayeur de celui-ci, ses appels en patois limousin et l'exclamation de dégoût de Pantagruel.

### III. — *Le « répertoire » de la « librairie de Saint-Victor ».*

*Pantagruel, chap. vii.*

Jusqu'à présent, Rabelais n'a pas manqué de donner un rôle actif à son géant dans les scènes et récits de la vie universitaire. La longue satire bouffonne qu'il nous présente dans le catalogue de la bibliothèque de Saint-Victor n'est rattachée à l'histoire du géant que par un lien assez lâche : Pantagruel « trouva la librairie de Saint-Victor fort magnifique, mêmement d'aucuns livres qu'il y trouva, desquels s'ensuit le répertoire et primo Bigua salutis, etc., etc. ». Rabelais, tout entier au plaisir de composer une longue parodie, oublie son héros.

La bibliothèque de l'abbaye de Saint-Victor était bien connue des clercs de l'Université de Paris. Elle avait été fondée au XII<sup>e</sup> siècle et sans cesse enrichie par de nombreux legs. En 1514, Claude de Grandrue, chargé d'en dresser le catalogue y trouva

920 manuscrits<sup>1</sup>. Elle est citée avec éloges par tous les auteurs qui ont passé en revue les bibliothèques de Paris, au xvii<sup>e</sup> et au xviii<sup>e</sup> siècle : Scaliger seul n'y trouve « rien qui vaille » et comprend que Rabelais s'en soit moqué.

S'il s'en est amusé, c'est que, héritière des traditions scolastiques, l'abbaye possède dans sa librairie des dépôts de livres théologiques : c'est aux dépens de la théologie qu'il s'égaie principalement dans cette bouffonnerie. Sans doute il a joint à sa liste des ouvrages qui ne rappellent en rien les matières de théologie. Il rapporte par exemple le titre singulier de l'ouvrage de Symphorien Champier : *Campi Clysteriorum per S. C.*, et il note plaisamment le caractère de la dernière partie des *Macaronées* de Folengo, où le merveilleux diabolique tient tant de place, en donnant à son livre le titre : *Merlinus Coccaius de patria diabolorum*. Mais dans la rédaction primitive représentée par l'édition de Juste (1533), la plupart des livres du catalogue sont de théologie, de morale ou d'édification.

Il entre dans cette satire des éléments divers. Il y a d'abord quelques souvenirs des railleries dont les *Epistulæ Obscurorum Virorum* avaient harcelé les docteurs en théologie de Cologne et en général, tous les théologiens. Certains noms comme ceux de Ortuinus, de Hochstraten, de Guingolfus, de Lupoldus avaient été si bien ridiculisés par Ulrich de Hutten qu'il suffisait de les écrire pour provoquer le rire. D'autres, ceux des maîtres de la Scholastique de la fin du xv<sup>e</sup> siècle, les d'Orbelles, les Tartaret, les Brulefer, les Bricot étaient bafoués des Humanistes, comme représentants de la routine et de la sottise. Aux uns et aux autres Rabelais prête des ouvrages imaginaires aux titres saugrenus<sup>2</sup> :

*Callibistratorium caffardie, actore M(agistro) Jacobo Hochstratem hereticometra.*

1. Sur la fondation et l'enrichissement de cette Bibliothèque, voir Léopold Delisle, *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque Nationale*, tome II, p. 209-235.

2. Dans un ouvrage intitulé : *Catalogue de la Bibliothèque de l'Abbaye de St-Victor au xv<sup>e</sup> siècle rédigé par François Rabelais commenté par le bibliophile Jacob*, P. Lacroix a cherché à prouver « que Rabelais en inventant ou plutôt en travestissant un titre de livre a toujours eu sous les yeux ou dans la pensée un livre imprimé ou manuscrit, sinon plusieurs à la fois, comme point de départ », p. x. Les rapprochements que Lacroix établit entre les titres de Rabelais et ceux du catalogue de St-Victor dressé au xvii<sup>e</sup> siècle par Jean de Toulouze sont trop ingénieux pour être des arguments décisifs à l'appui de sa thèse.

*Ingeniositas invocandi diabolos et diabolos per M. Guingolfum.*

*Ars honeste petendi in societate per M. Ortuinum.*

Rien dans les lettres de ces deux personnages mis en scène par Uhlrich de Hutten ne se rapproche de l'objet des ouvrages que leur prête Rabelais. Mais pour lui, comme pour tous les humanistes de son temps, les héros des *Epistulæ Obscurorum Virorum* étaient par excellence les types mêmes de l'ignorance et de la sottise monastiques. Ces souvenirs de la satire de Uhlrich de Hutten se retrouvent dans d'autres titres. *Taraballationes doctorum Coloniensium adversus Reuchlin*, *De magistro nostrandorum magistro-nostratorumque beuuetis*, rappelle la question débattue dans la première des *Epistulæ* sur le titre à donner aux Docteurs en théologie : *utrum dicendum magister nostrandus vel noster magistrandus*.

Car l'emploi du latin macaronique dans ces titres de fantaisie était un autre trait de satire à l'adresse de la littérature théologique, dont la latinité était depuis longtemps bafouée par les Humanistes.

C'est surtout dans les éditions postérieures à celle de Juste (1533) que Rabelais a brodé sur ce thème ; la plupart des titres qu'il a ajoutés sont en latin macaronique. Dans la première édition, il s'était plutôt amusé du symbolisme ingénieux qui avait créé les titres de certains ouvrages. Le titre allégorique était à la mode dans la littérature théologique, non seulement pour les livres d'édification, mais même pour des traités philosophiques. La Grenade des vices, le *Malogranatum vitiorum* n'est point le titre d'un ouvrage imaginaire. Il existait un livre de ce nom, composé par un moine cistercien de Bohême, nommé Gallus, en 1483<sup>1</sup> ; et Rabelais pouvait lire également l'*Antidotarium animæ*, le *Formicarium artium*<sup>2</sup>. Il aurait même pu citer ce *Quadragesimal spirituel* dont Henri Estienne raille la longue allégorie exposée dans le sous-titre : « C'est assavoir la salade, les febvres frites, les poys passez, la purée, la lamproie, le saffran, etc.<sup>3</sup>. » Ces subtilités allégoriques étaient dans le goût de la littérature théologique. Il y avait une

1. Budé ne le méprisait pas ; il en avait fait des extraits. Cf. L. Delaruelle, *Guillaume Budé*, p. 260.

2. Sur ces ouvrages, voir Marty-Laveaux. Tome IV, p. 176 et 186.

3. H. Estienne, *Apologie pour Hérodote*. Ed. Ristelhuber, I, p. 477. Le *Quadragesimal spirituel* eut trois éditions en 1521 et une réédition en 1565.

allégorie morale pour la ceinture des cordeliers; il y en avait même une pour leurs brayes. Dès lors, pourquoi n'en aurait-on pas créé pour le lyripipion théologal ? *Lyripipii sorbonici moralisationes per M. Lupoldum*, a été suggéré à Rabelais par cette manie d'attacher une idée morale même aux objets les plus vulgaires. De même que l'habitude de désigner par un titre métaphorique le sujet d'un livre de morale ou de théologie lui a inspiré :

L'Accoudoir de vieillesse

Le Vistempenard des prêcheurs

Le Paquet de mariage, etc.

Cette dérision des titres métaphoriques et allégoriques a peut-être été le point de départ de cette longue parodie de la littérature théologique; à son ordinaire, Rabelais ne s'est point imposé de ne produire des effets comiques que d'un seul genre. Il a accueilli toutes les idées plaisantes qui s'offraient à son imagination; le latin macaronique; les sujets saugrenus; les équivoques obscènes; l'évocation de personnages grotesques: Franc-archier de Bagnolet, Frère Lubin, Pasquin, Marforio.

Beaucoup de ces facéties nous échappent aujourd'hui: elles ne contiennent souvent qu'un seul trait de caricature, qui tient à un jeu de mots, à un rapprochement de syllabes, à un « à peu près » indéfinissable. Ainsi nous ne saisissons aucun rapport entre ce titre de livre imaginaire: *De modo cacandi* et le nom de l'auteur à qui Rabelais l'attribue, ce Tartaret qui était une des gloires de la Scholastique, un commentateur fameux d'Aristote et du traité de logique (*Summulæ*) de Pierre d'Espagne<sup>1</sup>. Mais il n'en était pas de même pour les clercs du XVI<sup>e</sup> siècle, à qui le nom de Tartaret rappelait la traditionnelle « tartre bourbonnaise » dont Rabelais nous parle à propos du bon tour que Panurge joua aux maîtres ès arts<sup>2</sup>. Il y avait certainement dans cette parodie de la littérature théologique une foule d'effets comiques qui, au temps même de Rabelais, n'étaient sensibles qu'aux clercs. Eux seuls avaient présentes à

1. Panzer, *Annales typographici*, tome VII, cite trois éditions de Tartaret pour la seule année 1509, à Lyon.

2. *Pantagruel*, 16, M. L. I., p. 296. Sur les plaisanteries auxquelles le nom de Tartaret avait donné lieu, voir Marcel Schwob, *Mélanges*, dans la *Rev. Lit. Rab.*, 1904, p. 137.

l'esprit ces réalités qu'il évoque, rapidement déformées dans une série de caricatures.

IV. — *Lettres de Gargantua à Pantagruel, étudiant à Paris.*

*Pantagruel, chap. viii.*

L'éducation de Pantagruel à Paris est pour Rabelais une occasion de nous tracer des tableaux et des caricatures de l'Université parisienne ; mais de l'éducation elle-même, il n'a été que fort rarement question jusqu'ici. On dirait que, sollicité par l'abondance de la matière et la variété des formes qui s'offrent pour ses peintures satiriques, Rabelais ne veut rien sacrifier de ces ressources comiques. Il nous donne successivement une revue des Universités provinciales, une « charge » d'escolier s'amusant à « despumer la verbocination latiale », une parodie bouffonne de la littérature théologique ; mais il n'aborde pas de front la question capitale, celle qui est liée au sujet même de son récit, à savoir les vices de l'éducation traditionnelle. Nous ne voyons pas que la nature, pourtant prodigieusement généreuse et intelligente, du géant ait à souffrir de la discipline ordinaire des écoles.

Il est bien vrai que tout d'abord il n'étudie pas, de peur que « la vue ne lui diminue » ; et Rabelais en profite pour mettre au compte de ses maîtres une docte sottise : « Mesmement que un quidam des régens disait souvent en ses lectures qu'il n'y a chose tant contraire à la veue comme est la maladie des yeux <sup>1</sup>. » Mais, en somme, les routines que Rabelais dénoncera dans le *Gargantua* n'entravent en rien les études de Pantagruel. Il étudie « fort bien <sup>2</sup> » à Orléans ; à Paris, en quelque espace de temps, il a « fort bien étudié en tous les sept ars libéraux <sup>3</sup> » ; il profite « de mesmes, car il avait l'entendement a double rebras, et capacité de mémoire à la mesure de douze oyres et bottes d'olif <sup>4</sup>. » Rabelais ne s'intéresse guère à cette éducation proprement dite ; il ne voit pas encore comment elle lui serait une occasion d'opposer,

1. *Pantagruel*, 5, M. L. 1., p. 240.

2. *Pantagruel*, 7, M. L. 1, p. 244.

3. *Eodem loco*.

4. *Pantagruel*, 8, M. L. 1., p. 252. Dialecte provençal : douze outres et un tonneau d'huile d'olive.

dans une large synthèse, toutes les routines, toutes les erreurs et tous les ridicules de l'éducation traditionnelle aux aspirations de l'esprit nouveau qui soulevaient d'enthousiasme tous les Humanistes.

Pourtant il était lui-même trop épris de cet idéal nouveau, pour qu'il oubliât de le proposer à son héros. Il avait trop profondément conscience du progrès réalisé par la génération des Humanistes de la Renaissance, pour ne pas célébrer leur triomphe sur l'ignorance des siècles passés; il était trop dévoué à leur cause pour ne pas tenter de leur amener une nouvelle recrue. Gargantua retrace donc à son fils, dans une lettre solennelle, le tableau de l'activité intellectuelle de son temps, en l'opposant aux « ténèbres » de l'âge antérieur, afin que, piqué d'émulation, Pantagruel devienne un « abyme de science », capable de faire figure « en place et compagnie. »

Bien que cette lettre contienne des préceptes sur l'éducation morale et sur l'instruction proprement intellectuelle, elle n'était pas, dans la pensée de Rabelais, d'un caractère essentiellement pédagogique. Les exhortations à l'étude y tiennent moins de place que le parallèle entre l'ignorance des temps passés et la culture contemporaine; c'est là le morceau capital pour l'auteur. De même, le programme que Gargantua propose à son fils est un idéal à atteindre; mais Rabelais ne songe pas même à nous esquisser la méthode pour parvenir à une culture si vaste; nous n'avons là aucune mention des procédés d'instruction si originaux qu'il exposera dans *Gargantua*. Les difficultés de l'enseignement sont ignorées; Gargantua ne songe pas à mesurer, à diviser, à graduer le travail qu'exige une telle instruction: il se borne à énumérer les langues<sup>1</sup> et les sciences que devra connaître son fils avant de revenir en Utopie.

Si la morale et la religion ne sont pas négligées dans ce programme, les arts et métiers n'y tiennent aucune place et l'éducation physique, « la chevalerie et les armes » est différée jusqu'à l'achèvement des études. Lorsque, dans le *Gargantua*, Rabelais entreprendra de nous tracer son programme véritable d'éducation, le médecin se souviendra de ne pas négliger si longtemps le

1. « Premièrement la Grecque... Secondement la Latine. Et puis l'Hebraïque... et la Chaldaïque et Arabique pareillement. » M. L. I, p. 256.

corps. Mais lorsqu'il rédige la lettre de Gargantua à Pantagruel, c'est l'Humaniste qui décrit l'idéal intellectuel des Humanistes ; il est si pleinement sous le charme de leur rêve qu'il en oublie la réalité. Il ne pense pas à la lutte qu'ils doivent soutenir contre les puissances du passé ; il semble ignorer qu'il y a encore des Jobelin Bridé et des Thubal Holopherne pour abêtir l'âme généreuse de Pantagruel ; il ne songe qu'aux Budé, aux Toussaint et autres maîtres du Collège royal ; il ne voit partout que « gens savants, précepteurs très doctes, librairies très amples... commodité d'étude... lumière et dignité... rendue ès-lettres. »

#### V. — *La rencontre de Panurge.*

*Pantagruel*, chap. ix.

De la cité idéale des Humanistes, que Rabelais vient de nous dépeindre à propos des études de Pantagruel, nous sommes ramenés par la rencontre de Panurge, dans la *Respublica Scholastica* réelle.

En effet, bien que nulle part Panurge ne nous soit présenté comme un escolier ou un clerc, son savoir, sa faconde, ses habitudes d'esprit montrent clairement qu'il appartient par sa formation au monde des Universités. La Montagne Sainte-Genève est d'ailleurs le domaine où il se livre le plus volontiers à ses farces et « machinations ».

Nous avons vu comment l'introduction d'un tel individu dans l'histoire du géant était une idée originale où se manifestait la prédilection de Rabelais pour les types et les mœurs du pays latin. Dans les romans et épopées populaires qui lui servaient de modèles, celui des « officiers » du géant qui incarnait la ruse n'était pas un clerc ; ni Cingar, ni Margutte ne citent du latin ; ils ne ressemblent à Panurge que par leur rôle et par quelques côtés de leur caractère.

Pourtant ce n'était pas la première fois que la littérature populaire s'égayait des « bons tours » de l'écolier bohème. Le personnage avait de quoi plaire et amuser ; la ruse féconde et ingénieuse intéresse les esprits simples et la plupart des « gaudisseries » d'un étudiant bouffon peuvent être comprises du populaire. Aussi les farces des escoliers jouissaient-elles de quelque faveur dans le

public. Il s'était formé autour du nom de Villon toute une légende qui lui prêtait bien des facéties auxquelles il était étranger ; nous le voyons par certaines anecdotes du *Quart Livre* dont Rabelais l'a fait le héros <sup>1</sup> ; un « tour de Villon » était une expression usuelle pour désigner une bonne farce <sup>2</sup>. L'escolier bohème et farceur figure quelquefois dans les contes et les nouvelles. Enfin, autre preuve de l'intérêt qui s'attachait à ce personnage, quelques années avant la composition du *Pantagruel*, il avait paru deux ouvrages qui sont essentiellement et presque exclusivement des recueils de farces et facéties « machinées » par des escoliers.

L'un était l'œuvre de Charles de Bourdigné, prêtre, qui avait mis en vers la chronique de Pierre Faifeu, écolier de l'Université d'Angers (1480-1520) et l'avait publié sous le titre de *La légende de Pierre Faifeu*.

L'autre était l'histoire de Til Ulespiègle. L'ouvrage original, en allemand, avait paru en 1519 ; il avait été traduit en flamand en 1520-1530 ; et sur la traduction flamande on avait composé une traduction française qui parut en 1532.

Or, le pays latin est le domaine où les héros de ces deux ouvrages exercent ordinairement leur esprit de ruse et de bouffonnerie ; mais ni leurs plaisanteries, ni leur langage n'ont de couleur spécialement universitaire. Leurs friponneries sont du ressort de tous les truands. Ulespiègle pour s'approprier un plat de bouillie commence par cracher dedans ; et naturellement on le lui laisse manger tout seul. A Prague, s'il dispute avec les Etudiants et l'emporte sur eux, c'est par des facéties qui ne supposent pas beaucoup de savoir.

Panurge, au contraire, nous apparaît, dès sa présentation même, comme un homme doué d'une science très étendue : il parle latin, grec, hébreu, basque, etc. Sans doute, Rabelais exploitera copieusement la matière qui avait fait le succès des deux ouvrages précédents. Les mœurs et conditions de Panurge, qui occupent deux chapitres entiers (16 et 17), sont une collection fort variée de plaisanteries, de farces, de bons et de mauvais tours. Les dupes

1. *Quart Livre*, 13, M. L. II, p. 315 et 67, p. 508.

2. Cf. H. Estienne. *Apologie pour Herodote*, xv. « Voici donc l'histoire du tour ou plutôt des tours d'un Villon, non pas natif de France, mais d'Égypte... » Ed. Risthelhuber, I, p. 239.

Bonaventure Despériers. Nouvelle civ. *D'un tour de Villon joué dextrement par un Italien à un Français étant à Venise*.

et les victimes sont les personnages aux dépens desquels s'étaient déjà divertis Villon, Pierre Faifeu et Til Ulespiègle. Il persécute particulièrement les sergents et le guet, les pauvres maîtres ès-arts et théologiens, messieurs de la cour et leurs pages. Mais dans les plus impudentes de ses facéties il reste un clerc ; son esprit subtil n'est point satisfait du seul succès de sa ruse : il faut qu'il découvre quelque sophisme pour légitimer sa fourberie, ou pour la couronner par une fallacieuse apologie. Quand on lui reproche d'avoir volé à tous les troncs, en feignant d'y déposer quelque aumône <sup>1</sup>, il se défend, en interprétant la phrase consacrée du « pardonnaire » placé près du tronc : *Centuplum accipies*. « Ils me disent que pour un denier j'en prenne cent : car *accipies* est dit selon la manière des Hébreux, qui usent du futur en lieu de l'impératif, comme vous avez en la loi, *Dominum deum tuum adorabis*, etc. » Et il allègue à l'appui de cette interprétation spécieuse l'autorité « de Raby Kimy et Rabi Aben Esra, et tous les massorets » ; machinalement, il complète son argumentation d'une référence, à la manière des légistes, et cite un de leurs glossateurs favoris : « et ibi Bartolus. »

Rabelais a donc doué son personnage de Panurge, dès le début, des ressources de subtilité, de savoir et d'éloquence qui attestent une culture de clerc. Ces qualités, oflusquées d'abord par l'ingéniosité dans la fourberie et la bouffonnerie, se manifesteront d'une manière de plus en plus éclatante. Au *Tiers Livre*, Panurge révélera toute l'étendue et la variété de son érudition. Dans les paradoxes qui ouvrent le livre : l'apologie de la Dilapidation et l'éloge des Debiteurs, il nous éblouira non seulement par son habileté dans la dialectique, par sa facilité à argumenter, mais encore par la profusion de ses connaissances. Antiquités grecque et latine, médecine, jurisprudence, lui fournissent à l'envi des arguments, des rapprochements, des allusions, des ornements. Au cours de la consultation sur le mariage, il tiendra tête aux plus savants docteurs, à un philosophe, à un médecin, à un théologien ; dans les conversations avec Pantagruel, Rabelais lui prètera toute sa propre érudition.

Cette faconde et cette virtuosité de sophiste ne l'abandonneront jamais. Pour le plaisir qu'elles procureront toujours à Pantagruel

1. *Pantagruel*, 17, M. L. I., p. 302.

et à ses « officiers » on sera indulgent à Panurge ; on ne fera que rire de sa couardise et Pantagruel regardera d'un œil bienveillant ses fourberies, même grossières ou méchantes <sup>1</sup>.

Il donne la mesure de cette complaisance pour Panurge dès leur première rencontre (chap. IX). Car on ne peut se méprendre sur le sens de cette scène : Panurge, de quelque « urgente nécessité » qu'il soit pressé de « repaistre », s'offre le plaisir de mystifier Pantagruel, autant que l'avait fait l'escholier limousin. Mais cette fois le géant se montre plus patient et de prime abord adopte le joyeux compagnon pour faire avec lui « ung nouveau per d'amytié telle que fut entre Enée et Achates. »

Où Rabelais a-t-il pris l'idée de cette mystification ? Il y a dans *Maistre Pierre Pathelin* une scène qui présente de grandes analogies avec celle-ci. Lorsque le drapier vient pour la seconde fois réclamer son argent, Pathelin fait « semblant de rêver » en patois Breton, Flamand, Limousin, Lorrain, Picard, Normand, finalement en latin macaronique et en « grimoire <sup>2</sup>. » v. 834-968. Etienne Pasquier a remarqué la ressemblance de ces deux scènes : « J'adjousteray que notre gentil Rabelais le [l'auteur de Pathelin] voulut imiter, quand pour se donner carrière, il introduisit Panurge, parler sept ou huit langages divers au premier abouchement de luy avec Pantagruel, le tout en la même façon qu'avait fait Patelin <sup>3</sup>... » La conjecture de Pasquier est d'autant mieux fondée que Rabelais qui goûtait particulièrement *Patelin*, a fait un autre emprunt à cette même scène : les vers 960-961 « Quomodo brulis ? quæ nova ? — Parisiis non sunt ova » se trouvent en tête de sa lettre à Mgr le Baillif du Baillif des Baillifs <sup>4</sup>. Il reste que cette farce est beaucoup plus développée dans *Pantagruel* que dans *Patelin* et que Rabelais ne s'est point contenté d'user de patois et de jargons : à côté du « lanternois » et du langage d'Utopie figurent le latin, le grec, l'hébreu <sup>5</sup>. Il y a plus de « clergie » chez lui que chez *Maistre Pierre Pathelin*.

1. Pantagruel invité à voir le bon tour joué à la « dame Parisienne », y consent volontiers « et veit le mystère lequel il trouva fort beau et nouveau. » 22, M. L. I, p. 328.

2. Cf. L. E. Chevaldin, *Les Jargons de la Farce de Pathelin*, Paris, 1903.

3. Etienne Pasquier, *Recherches de la France*, VIII, 59.

4. M. L. III., p. 380.

5. Sur les idiomes de Panurge, cf. l'article de M. Sainéan : *Le Vocabulaire de Rabelais. Rev. Et. Rab.* Tome VI, p. 285.

VI. — *L'argumentation par signes entre Thaumaste et Panurge.**Pantagruel*, chap. XVIII, XIX, XX.

L'argumentation par signes, qui occupe trois chapitres du *Pantagruel*, est une scène drôlatique, dont le principe comique est double : il consiste à la fois dans le spectacle d'un savant berné par un bouffon et dans la série de quiproquos qui résultent d'une discussion par gestes.

Le premier de ces deux thèmes avait été traité maintes fois avant Rabelais, dans la littérature satirique ou comique. La verve malicieuse des conteurs du Moyen-Age avait déjà opposé à la science ou à la sagesse le bon sens vulgaire. Nous avons un exemple de ce procédé comique dans ces *Dialogues de Salomon et Marcoul*, auxquels Rabelais fait allusion dans le conseil de Picrochole : « Qui ne s'aventure, n'a cheval ni mule, ce dit Salomon. — Qui trop, dit Echephron, s'aventure, perd cheval et mule, répondit Malcon <sup>1</sup>. » Ainsi, à chaque sentence « émise par le sage roi » un personnage grotesque oppose « une vérité triviale ou une observation plaisante ou obscène <sup>2</sup>. » Deux farces de la fin du xv<sup>e</sup> siècle, *le Gaudisseur et le Sot*, *le Gentilhomme et son page*, présentent « le même contraste de l'emphase orgueilleuse aux prises avec le bon sens populaire et gouailleur <sup>3</sup>. »

A ce premier élément comique, nous trouvons jointe, dans une autre classe de productions satiriques, une série de quiproquos provenant de la forme spéciale de la discussion, qui ne consiste qu'en gestes et signes. Ce thème de l'argumentation par signes avait depuis longtemps été exploité dans diverses littératures. Sans remonter aux littératures orientales, à l'*Histoire des quarante Vizirs* ou aux *Contes Tamouls* <sup>4</sup>, nous trouvons au xv<sup>e</sup> siècle deux variations sur ce thème. L'une est une historiette rapportée par un Espagnol, Jean Ruiz, archiprêtre de Hita, qui met en scène un portefaix romain « faisant quinault » un docteur grec <sup>5</sup>. L'autre

1. Sur ces Dialogues, voir Gaston Paris, *La littérature au moyen âge*, p. 167.

2. Gaston Paris, *op. cit.*

3. Petit de Julleville, *Catalogue des farces et des sotties*, p. 144.

4. Cf. *Rev. Et Rab.* Tome I, p. 23. — Tome II, p. 40.

5. Cf. J. Fleury. *Rabelais et ses œuvres*. Tome I.

est une farce de Rosenblut, un Nurembergeois qui se fit remarquer au xv<sup>e</sup> siècle parmi les auteurs des Fastnachtspiele, farces jouées par des amateurs pendant le carnaval <sup>1</sup>.

Le type et l'origine de ces deux scènes est dans une glose d'Accurse<sup>2</sup>, ce jurisconsulte dont Rabelais s'est moqué dans l'épisode Baisecul-Humevesne. Il rapporte que jadis les Romains délèguèrent un fou pour discuter avec un certain sage, « quemdam sapientem », venu à Rome pour voir si les Romains étaient dignes d'avoir des lois. Le Grec, sans raison apparente ou énoncée, probablement par ignorance de la langue, se met à discuter par signes, « nutu disputare cæpit. » Il élève un doigt, « significans unum deum. » Le fou croyant que ce doigt était levé pour lui crever un œil, dresse à son tour deux doigts et le pouce, « sicut naturaliter evenit », pour menacer de crever les deux yeux de son adversaire. Le Grec voit dans ces trois doigts un symbole de la Trinité. Il ouvre alors la main pour signifier que tout est découvert à Dieu. Le fou interprétant ce geste comme une menace de gifle, répond en brandissant son poing fermé. Le Grec croit qu'il indique par là que Dieu tient tout enfermé dans sa main et, jugeant l'épreuve suffisante, se retire : « Sic credens Romanos dignos legibus recessit. »

Telle est l'historiette, brève et sèche, que rapportait la glose d'Accurse. Il n'est pas douteux que Rabelais l'ait connue. Elle était un monument de cette ignorance d'Accurse dont se gaussaient alors les Jurisconsultes Humanistes. Budé, dans ses *Annotations aux Pandectes* la cite précisément comme exemple de l' « ignorantia Accursiana » en relevant l'erreur de chronologie qui place une discussion sur la Trinité à l'époque où la civilisation grecque entre en contact avec Rome. En outre, elle se greffait sur une phrase du Digeste<sup>3</sup> qui établit les origines grecques du droit romain, auxquelles Rabelais fait allusion ailleurs<sup>4</sup>.

C'est cette anecdote qui très probablement a inspiré les scènes de Jean Ruiz et de Rosenblut. Rabelais les connaissait-il ? C'est

1. Cf. sur cette farce. *Germania*, tome IV, p. 482. *Rosenblüts Disputaz eines Freiheits mit einem Juden*, par Reinhold Kohler.

2. *Digeste. Titre II. De origine Juris*, n° 4.

3. *Placuit publica autoritate decem constitui viros, per quos peterentur leges a Græcis civitatibus et civitas fundaretur legibus.*

4. *Pantagruel*, 10. M. L. 1, p. 268. « Et toutefois les loix sont premièrement prinses des Grecs, comme vous avez le témoignage de Ulpian l. posteriori de orig. juris. » C'est le Titre du Digeste où se trouve l'anecdote d'Accurse.

très peu probable. Peut-être existait-il d'autres variations populaires sur ce thème dont il a profité et qui sont perdues pour nous. Quoi qu'il en soit, pour juger de l'originalité de l'invention de Rabelais, il ne sera pas superflu de montrer ce qu'était devenue l'anecdote accursienne, chez Rosenblut, par exemple.

Le lieu de la scène, les personnages et leur mimique se trouvent changés. La discussion a lieu dans une ville de Hollande entre un docteur Juif et un bohème (Freiheit) que lui opposent les Chrétiens. Elle doit mettre fin à une querelle qui s'est élevée entre Juifs et Chrétiens, les coreligionnaires du docteur vaincu dans cette lutte singulière devant être condamnés à balayer la ville. Les Chrétiens n'ont pas trouvé de savant capable de défendre leur cause. Enfin s'est présenté le vagabond qui, affublé d'une robe de docteur et bien « antidoté » d'une soupe de Malvoisie propose au champion des Juifs de discuter par signes sur trois questions. Le docteur accepte. Il commence par lever un doigt : le vagabond répond en levant deux doigts. Le Juif ouvre la main : le vagabond brandit son poing fermé. Le Juif se met un doigt dans la bouche : le vagabond se caresse le ventre de la paume de sa main. Le Juif s'avoue vaincu. L'auteur nous livre alors la clef de ce mystérieux dialogue : les gestes du docteur avaient rapport à d'abstruses questions de métaphysique ; ceux du vagabond signifiaient prosaïquement, 1° qu'il voulait pocher les deux yeux du Juif, 2° lui donner un coup de poing sur le visage, 3° que si le Juif avait faim, il avait, lui, la satisfaction de caresser son ventre repu.

Ainsi Rosenblut a quelque peu changé et développé la mimique des personnages telle que l'esquissait l'anecdote d'Accurse. Mais il ne s'est pas avisé de chercher à pallier l'in vraisemblance fondamentale de la donnée : l'argumentation par signes.

Si l'on compare à cette scène, celle de Rabelais, on constate que son invention et son originalité portent sur deux points principaux : 1° il a longuement développé la description de la mimique, 2° il a trouvé à la scène un cadre nouveau, qui atténue dans une certaine mesure l'in vraisemblance du sujet.

1° Les quelques gestes échangés par le Grec et le Romain chez Accurse ne pouvaient suffire à Rabelais. Panurge n'a pas accoutumé de rien sacrifier de son plaisir dans les mystifications : il les prolonge autant qu'il peut ; elles ne paraissent jamais fastidieuses à Rabelais. Dans les réponses à Pantagruel, lors de la rencontre

de Panurge, il avait prêté successivement à ce dernier, non seulement tous les idiomes connus, mais encore des jargons imaginaires, ceux d'Utopie et de Lanternois. Sur le patron d'une phrase de jargon « escorche-latin » de Geoffroy Tory, il avait rédigé pour l'escolier limousin tout un long discours. La discussion par signes, qui tient dix lignes dans *Accurse*, est décrite ici en quatre pages. Elle dure si longtemps que Rabelais éprouve le besoin de nous donner quelques indications sur la signification des gestes, à mesure qu'il les décrit ; nous n'aurions pas la patience d'attendre la fin de la description pour avoir la clef de la mimique. Il prête donc à Thaumaste une exclamation qui nous rappelle la nature des problèmes en question : « geomantie, philosophie, astrologie ». « Et si Mercure... » s'écrie-t-il, oubliant le pacte de discussion muette après la première réponse de Panurge. Puis, nous devinons que son esprit s'élève dans la région des idées abstraites, négligent du corps, au point de contraindre les assistants à se « estouper le nez. »

De même, quelques-uns des gestes de Panurge sont interprétés dans le récit ; Rabelais après l'avoir décrit, imitant le geste de l'archer qui vise un ennemi, explique sa description dans une comparaison : « comme visant droit au nez de l'Anglais<sup>1</sup>. »

Au surplus la mimique de Panurge n'a rien d'ambigu : ce sont les gestes ordinaires de la dérision la plus impudente. Mais Rabelais s'est amusé à nous les détailler avec une minutie et une précision, en quelque sorte techniques. Il a trouvé un nouvel élément comique dans ce contraste entre le sérieux de la description et la vulgarité du geste décrit, dont la formule triviale se présente soudain à l'esprit du lecteur. Que l'on prenne par exemple la description du premier geste de Panurge : « il leva en l'air la main dextre, puis dicelle mit le poulce dedans la narrine diceluy costé, tenant les quatre doigts extendus et serrés par leur ordre en ligne parallèle à la pene du nez, fermant l'œil gauche entièrement et guignant du dextre avec profonde dépression de la sourcile et paulpière. Puis la gauche leva haut, avec fort serrement et extension des quatre doigtz et élévation du poulce, et la tenoit en ligne directement correspondante à l'assiette de la dextre, avec distance entre les deux d'une coudée et demie<sup>2</sup>. » Tant de précision dans le choix des

1. Chap. 19. M. L. I., p. 313-314.

2. *Pantagruel*, 19, M. L. I., p. 313.

termes : *extension des quatre doigts, élévation du pouce ; tant d'exactitude : avec distance entre les deux d'une coudée et demie ; tant de minutie : ligne parallèle à la pinne du nez, ligne correspondante à l'assiette de la dextre*, ne servent à décrire qu'un vulgaire pied-de-nez !

2° Le cadre de cette scène bouffonne est de l'invention de Rabelais. Il l'a placée au Pays latin et rattachée à l'un des usages de la *Respublica Scholastica*. C'est un « acte » solennel, dans la grande salle de Navarre, à 7 heures du matin : une de ces controverses qui passionnaient tout le peuple de la Montagne S<sup>te</sup>-Geneviève, maîtres et élèves. L'usage de la controverse orale, proposée à tout venant, comme un défi, par un clerc désireux de faire l'essai de sa science, sur des thèses préalablement affichées, est un des traits caractéristiques de la vie universitaire à cette époque. On connaît les fameux défis de Pic de la Mirandole. Rabelais semble tenir en honneur ces discussions. Gargantua recommande à son fils cet essai de sa science : « Et veux que de brief, tu essayes combien tu as profité ; ce que tu ne pourras miculx faire que tenant conclusions en tout sçavoir, publiquement envers tous et contre tous<sup>1</sup>. » Pantagruel profite si bien qu'il fait quinaulx régents, artiens, orateurs et théologiens, tenant conclusions contre eux « sur 9.764 points touchant les plus forts doubtes qui fussent en toutes sciences<sup>2</sup>. » C'est devant le même auditoire de « théologiens, médecins, chirurgiens, conseillers, légistes et décrétistes » que se déroulera la discussion de Panurge et du grandissime clerc Thaumaste.

Ainsi Rabelais a pris dans un usage universitaire de son temps le cadre de sa scène bouffonne. Il s'est même avisé qu'un abus « sorboniforme » pouvait lui fournir un prétexte spécieux pour pallier l'in vraisemblance de la discussion par signes. C'est Thaumaste qui propose ce mode d'argumentation, en laissant entendre que la mimique seule peut atteindre à la hauteur des matières dont il veut discuter. « Je ne veux disputer en la manière des Académiques, par déclamations, ny aussi par nombres, comme faisait Pythagoras et comme voulut faire Picus Mirandula à Rome. Mais je veux disputer par signes seulement,

1. *Pantagruel*, 8, M. L. I., p. 257.

2. *Pantagruel*, 10, M. L. I., p. 265.

sans parler : car les matières sont tant ardues que les paroles humaines ne seraient suffisantes à les expliquer à mon plaisir <sup>1</sup>. » Cette mention du symbolisme des nombres, de Pythagore, nous rend moins étrange l'idée de la discussion par signes : c'est un autre genre de symboles.

Mais Pantagruel se charge de trouver de meilleures raisons pour justifier le choix de ce mode d'argumentation. « Je loue grandement la manière d'arguer que as proposée, c'est assavoir par signes sans parler : car, ce faisant toy et moy nous entendrons ; et serons hors de ces frappemens de mains que font ces badauds sophistes quand on argue, alors qu'on est au bon de l'argument <sup>2</sup>. » Ainsi grâce à ce mode de discussion, ils échangeront leurs idées en silence ; comme ils ne cherchent « ni honneur, ni applausement des hommes, mais la vérité seule », ils ne seront pas dérangés par les manifestations intempestives de l'opinion des assistants, qui ne les comprendront pas. Pour nous rappeler la raison du choix de ce mode de discussion, Rabelais ne manque pas de déclencher une tempête d'applaudissements parmi les « grimoux, artiens et intrans » à l'arrivée de Pantagruel. Mais celui-ci « s'écria à haute voix, comme si ce eust été le son d'un double canon, disant : Paix de par le diable, paix ; par Dieu, coquins, si vous me tabustez icy, je vous couperay la teste à trestous. A laquelle parole ils demourèrent tous estonnés, comme canes, et ne osaient seulement tousser, voire eussent-ils mangé quinze livres de plumes <sup>3</sup>. »

Il suffisait ensuite de substituer Panurge à Pantagruel pour que le thème comique pût être développé dans ce cadre solennel. Sans doute les artifices qui rendent vraisemblable une scène et en constituent la préparation dramatique tiennent, en général, peu de place dans la conception artistique de Rabelais et il ne faut pas s'exagérer leur rôle dans cet épisode. Il est intéressant toutefois de constater combien il se sent à l'aise quand son récit a pour fond quelque scène du Pays latin. Son expérience de la vie universitaire lui a fourni pour cette bouffonnerie non seulement un cadre, mais des circonstances qui servent d'argument pour lui donner quelque couleur de vraisemblance.

1. *Pantagruel*, 18, M. L. I., p. 308.

2. *Pantagruel*, 18, M. L. I., p. 309.

3. *Pantagruel*, 18, M. L. I., p. 311.

VII. — *L'éducation de Gargantua.**Gargantua*, chap. XIV, XV, XXI, XXII, XXIII, XXIV.

La vie universitaire, les mœurs des maîtres et des écoliers, les factions qui divisaient la *Respublica Scholastica*, les passions des plus nobles esprits de ce monde d'intellectuels, exerçaient sur Rabelais un attrait si puissant qu'il ne balance pas à nous conduire de nouveau au Pays latin lorsque la « Geste » de Gargantua lui présente le récit d'une seconde éducation du Géant.

Cette fois, quelque variée que soit la matière, le dessin de la composition de cette partie du livre est très net. Tout est rattaché à une idée centrale : cette opposition entre la culture intellectuelle de son temps et l'ignorance de l'époque précédente, que Rabelais n'avait développée qu'une seule fois dans le *Pantagruel*, au milieu de la fameuse lettre de Gargantua à son fils. Elle devient dans ce second ouvrage le principe de composition de tout le tableau de l'éducation de Gargantua. Dans le *Pantagruel*, la lettre de Gargantua accusait le contraste entre les deux époques par une revue générale des progrès des sciences et des lettres. Dans le *Gargantua*, le tableau est moins vaste : Rabelais ne montre cette différence que dans l'éducation proprement dite. Il oppose en une large synthèse les méthodes et effets de l'éducation nouvelle aux méthodes et effets de l'éducation traditionnelle.

Comme il arrive toujours en pareil cas, les nécessités de la généralisation l'ont obligé à des grossissements et des simplifications, sur lesquels il serait aussi vain de le chicaner qu'imprudent de le croire. Il faut bien se garder, par exemple, de voir dans le tableau de l'éducation selon les précepteurs « sorbonagres » une satire dont tous les traits auraient été d'actualité en 1534. Sans doute, il y a des morts qu'il faut qu'on tue ; il n'est jamais inutile de dénoncer le péril d'une éducation qui cultive la mémoire sans exercer le jugement ; et il n'était pas superflu, à cette date, de ruiner les derniers remparts de l'éducation scholastique. Les *Summula* de Pierre d'Espagne, le livre des *Sentences* de Pierre Lombard, leurs commentateurs, les Tartaret et les Bricot étaient encore en honneur<sup>1</sup>. On continuait de réimprimer le *Grécisme*

1. Cf. Delaruelle, *G. Budé*, chap. I. Les Précurseurs.

d'Everard de Béthune, le *Doctrinal* de Villedieu, *Théodelet* d'Alain de Lille, le *Facet*, le *Floretus*, qui avaient formé les générations de « l'âge gothique. »

Mais depuis un quart de siècle, le nombre des bons esprits hostiles aux routines de l'enseignement scolastique allait sans cesse croissant. Dès la fin du xv<sup>e</sup> siècle, Robert Gaguin dans son *Ars versificatoria* trouvait la latinité de Theodulus, d'Alain de Lille, du *Facet* et du *Floretus* médiocrement pure (*parum tersi*). Il se moquait de la latinité des étudiants de son temps qui n'allait qu'à comprendre les écrits de Duns Scot.

Budé, Erasme n'avaient cessé de critiquer l'éducation traditionnelle. Ce dernier avait flétri la saleté du collège de Montaigu<sup>1</sup>, protesté contre les punitions corporelles. Dans son *De pueris statim ac liberaliter instituendis* (1529), il s'indigne de la cruauté d'un régent qui fit fouetter un enfant devant lui, jusqu'à ce que syncope s'ensuivit, sans motif, uniquement pour l'habituer aux coups et l'humilier.

Tous les Humanistes avaient demandé des réformes dans la *ratio studiorum* et déjà ils obtenaient gain de cause. Des collèges comme celui de Guyenne, allaient se fonder sur les principes nouveaux. Les *litteræ humaniores*, l'étude directe de l'antiquité prenaient plus de place dans les programmes. Trois ans avant la publication du *Pantagruel*, un Réformateur, Mathurin Cordier, donnait dans son *De correcti sermonis emendatione*, un lexique des locutions latines vicieuses en usage dans les écoles, avec les locutions à employer, tirées des auteurs classiques.

Rabelais ne fait donc que s'associer à cette campagne des Humanistes, qui déjà comptaient des victoires ; ce serait se méprendre que de lui faire honneur d'une initiative et d'une hardiesse, qu'au surplus il n'eût point songé à revendiquer.

En effet, on ne remarque pas assez qu'il a lui-même pris soin, et à plusieurs reprises, de reculer dans le passé ce tableau de l'éducation scholastique. « Notez » que du temps de Thubal Holopherne, Gargantua « écrivait tous ses livres. Car l'art d'imprimerie n'estoit encore en usage. » Don Philippe des Marais, au chapitre xv, oppose à Gargantua, abêti par ses vieux précepteurs,

1. Cf. notamment *Colloquia. Percontandi forma in primo congressu*, au début. « Unde prodis? — E collegio montis acuti. — Ergo ades nobis onustus litteris. — Imo pediculis. »

« quelqu'un de ces jeunes gens du temps présent. » « Voyons, dit-il à Grandgousier, quelle différence il y a entre le savoir de vos matéologiens du temps jadis et les jeunes gens de maintenant. » Et Grandgousier se décide à envoyer son fils à Paris « pour cognoistre quel estoit l'estude des jouvenceaux de France pour iceluy temps. »

La seule audace de Rabelais dans cette satire, c'était d'attribuer à la théologie tout le ridicule de cette méthode d'éducation. Tous les Humanistes savaient bien que la Sorbonne était le vrai refuge de la routine ; tous n'osaient pas la bafouer aussi impudemment que Rabelais. Elle était encore si puissante, que Rabelais fut contraint de désavouer les nasardes prodiguées dans la première édition et de remplacer en 1542 « sorbonagres », « sorbonicoles », « théologiens », par « sophistes. »

Le même procédé de généralisation lui a imposé d'autres déformations et altérations de la vérité. L'éducation nouvelle étant seule capable, d'après sa conception, de stimuler l'activité, de faire que le travail soit une joie, il s'ensuivait que la paresse devait être une des conséquences de l'éducation traditionnelle. Or il n'en était rien : les longs sommeils, les beuveries copieuses, l'assoupissement de l'esprit, l'engourdissement du corps, qui sont les traits caractéristiques de l'éducation de Gargantua sous les précepteurs sorbonagres, étaient inconcevables dans les « pédagogies » et « collèges » du premier tiers du XVI<sup>e</sup> siècle. Le régime y était, au contraire, d'une austérité monastique, et c'est précisément cet ascétisme qui indignait les Humanistes. Les « capettes » du collège de Montaigu, réveillés à 4 h., endossaient leur cape fermée pour écouter une leçon jusqu'à 6 h. A 6 h., messe. De 8 h. à 10 h., leçon ; de 10 h. à 11 h., discussion et argumentation. A 11 h., dîner ; après le dîner, examen sur les questions discutées et les leçons entendues. De 3 h. à 5 h., leçons. A 5 h., vêpres. De 5 h. à 6 h., disputatio. A 6 h., souper. Jusqu'à 7 h. 1/2, examen sur questions discutées et leçons entendues pendant la journée. A 7 h. 1/2, complies. A 8 h., coucher ; en été, à 9 h.<sup>1</sup>. Telle était la vie que menaient, exposés aux correc-

1. D'après Thurot, *De l'organisation de l'enseignement dans l'Université de Paris*. A partir de 1513, il s'était produit une réaction contre la sévérité de cette règle instituée en 1499 par Jean Standouch.

tions sanglantes de maître Tempesta<sup>1</sup>, les élèves du collège, qui était pour les Humanistes le type de l'école « gothique ». On voit qu'ils étaient institués en telle discipline qu'ils ne perdaient heure du « jour<sup>2</sup> » ; et leur horaire n'avait de commun avec celui de Gargantua sous les précepteurs sorbonagres, que la longueur du temps accordé aux « patenôtres ».

Les rêves de cocagne de ces écoliers devaient correspondre aux divers traits de ce régime ascétique : exténués par les jeûnes et l'abstinence perpétuelle, la goinfrerie leur semblait la suprême jouissance du corps ; et quelles satisfactions pouvaient-ils imaginer, au milieu des exercices scolaires poursuivis du matin au soir, plus douces et plus parfaites que la paresse et l'inertie ? C'est ce rêve que vivait le jeune Gargantua sous ses régents théologiques. Car Rabelais en a fait une réalité dans sa peinture du régime traditionnel, parce que telles étaient les exigences de sa conception artistique. L'éducation ancienne était chargée de tous les défauts, responsable de toutes les misères physiques, intellectuelles et morales ; l'éducation nouvelle, seule juste dans ses principes et son objet, pouvait seule provoquer et entretenir l'activité, seule produire de bons résultats.

Le même principe artistique l'a conduit à une autre déformation assez grave de la réalité. Pour mieux accuser le contraste entre les deux éducations, il ne veut pas que l'éducation nouvelle ait l'air de rien retenir de l'éducation traditionnelle. — Il dissimule ce qu'elles ont de commun : nous venons de voir que le temps n'était pas plus gaspillé à Montaigu que sous la direction de Ponocrates. — Il fait table rase de tous les traités pédagogiques chers aux « sorbonagres ». Dans la réalité, les Humanistes se montraient moins radicaux en leurs principes, moins intransigeants dans leurs méthodes. Ils savaient composer avec la tradition. On ne condamnait pas tous les traités d'éducation légués par l'âge précédent : Sulpice de Verulam, avec sa *Civilité puérile et honnête* (*De moribus in mensa servandis*), trouvait grâce auprès des

1. Rabelais fait une allusion à ce grand fouetteur : *Quart Livre*, 21, M. I. 1, p. 348. « Si par fouetter paouvres petitz enfans escoliers innocens les Pédagogues sont damnez, il est sur mon honneur, en la roue de Ixion, fouettant le chien courtault qui l'esbranle. »

2. Titre du chapitre XXIII du *Gargantua*. Comment Gargantua feut institué par Ponocrates en telle discipline, qu'il ne perdait heure du jour.

esprits éclairés. Erasme ne dédaignait pas de donner une édition du « Caton », ce vieux recueil de distiques moraux qui resta en faveur jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. Rabelais, lui, ne conserve rien de cette pédagogie : il construit un système, qu'il présente comme entièrement nouveau.

Or, quels sont les traits essentiels de cette méthode nouvelle ? Toutes les réformes qu'il expose, en les opposant aux vices de l'éducation traditionnelle, se ramènent à deux principes : pour assurer le développement normal de l'individu, la culture physique alternera avec l'instruction de l'esprit ; celle-ci consistera en un enseignement graduel et méthodique de toutes les lettres, de toutes les sciences, avec un aperçu sur tous les arts mécaniques.

Sur le premier point, où l'on reconnaît les légitimes préoccupations du médecin, Rabelais n'est pas absolument original. Tout d'abord, il est vrai que les « pédagogies » et collèges du moyen-âge et même du XVI<sup>e</sup> siècle ne faisaient aucune place aux exercices physiques ; mais une fois sortis de la Faculté des Arts dont dépendaient ces collèges, vers 20 ans environ, la plupart des escoliers, ceux qui entraient dans les Facultés de Médecine, de Lois et de Decret, se livraient aux exercices physiques dont Rabelais nous a parlé au cours du voyage de Pantagruel dans les Universités : seuls, les « théologiens » et les « régents » de la Faculté des Arts en étaient privés par la nature ou la dignité de leurs occupations.

Il reste que les programmes d'éducation ignoraient la nécessité d'exercer le corps. On ne jugeait pas que la culture physique pût être utile aux clercs ; elle était réservée à la classe noble, à ceux dont la vie devait être consacrée à la chevalerie et aux armes. Dans l'éducation des gentilshommes, au contraire, les exercices qui préparaient à la guerre tenaient une telle place que les études leur étaient sacrifiées. Le vrai gentilhomme qui « n'est disposé aux études des très prudentes et saintes sciences de théologie, des decrets, des loix, ne autres estudes de science, fors que à très noble

1. En tête d'une édition des « *Autores octo* » : *Catonis Romani sententiæ morales Distichis descriptæ et marginalibus Adnotamentis illustratis cum scholiis Des. Erasmi*. A la suite du *Floretus*, se trouve le traité de Sulpice de Vérulam : *Sulpicii Verulami viri disertissimi mensalis præceptio pueris mire utilis*. (1538). B. Maz. A. 11927.

et illustre science et mestier d'armes<sup>1</sup> » peut négliger presque tout le reste. Fuir les péchés capitaux, observer les dix commandements de la loi, lire quelques livres et romans, « afin de connoître les gestes des nobles du temps passé », voilà presque tout le programme sur lequel la Dame des Belles Cousines endoctrine le petit Jean de Saintré.

L'originalité de l'éducation de Gargantua sous la discipline de Ponocrates, c'est d'allier à l'éducation des gentilshommes l'éducation des clercs. Parmi les Humanistes les plus hostiles à l'éducation traditionnelle des collèges et pédagogies, parmi ceux qui protestent avec le plus de violence contre la saleté, la mauvaise hygiène, l'infâme nourriture qui étaient de règle dans ces « geôles de jeunesse captive », aucun peut-être avant Rabelais ne s'est avisé de cette grande lacune de l'éducation des clercs : du défaut d'exercices physiques, qui est pour nous un des caractères les plus frappants de ce régime ascétique où l'esprit est cultivé au détriment du corps. Comment d'ailleurs aurait-on songé à exercer le corps, à développer l'adresse ou la force ? Ce sont qualités dont les clercs n'avaient que faire ; elles ne trouvaient leur emploi que dans la carrière des armes réservée aux gentilshommes.

En revanche, parmi ceux-ci, on commençait à s'apercevoir des lacunes d'une éducation qui ne visait qu'à préparer à la vie militaire. Le prestige des lettres et des arts devenait tel qu'il n'était plus possible à un gentilhomme de se résigner à tout ignorer de la vie intellectuelle des clercs. Les fêtes, les chasses et les tournois n'apparaissaient plus désormais comme la seule parure de l'existence du gentilhomme : les « lettres » étaient un luxe, et un lustre pour son esprit, comme les peintures et les sculptures pour ses châteaux. La morale, la religion, les lectures des histoires et romans « concernant l'état de noblesse » ne suffisaient plus à son éducation ; il s'initiait aux sciences de « clergie ». Cet idéal nouveau, nous le trouvons dans un livre fameux qui parut quelque temps avant le Pantagruel : c'est le *Courtisan*, de Balthasar Castiglione.

Est-ce à l'influence de cet ouvrage qu'il faut rapporter l'idée générale du système d'éducation de Ponocrates ? Nous ne le

1. Cf. *Le Petit Jehan de Saintré*, chap. vi.

pensons pas. Rabelais a été guidé dans cette conception par ses préoccupations de clerc et par les conditions mêmes de son sujet. Il ne peut pas oublier qu'il décrit l'éducation d'un futur souverain ; au premier gentilhomme du royaume, il faut bien qu'il donne l'éducation des gentilshommes, qu'il l'exerce dans « la chevalerie et les armes »<sup>1</sup>. Ponocrates ne perd jamais de vue le but de tous ces exercices ; il laisse de côté tout ce qui ne sert pas « à discipline militaire ». Ainsi, il n'apprend pas à son élève « à rompre une lance : car c'est la plus grande resverie du monde... un charpentier le ferait bien ; mais louable gloire est d'une lance avoir rompu dix de ses ennemis ». Gargantua n'apprend pas à sauter « à trois pas un saut », ou « à cloche pied » ou « au sault d'Allemant », car, disait Gymnaste, « tels saults sont inutiles et de nul bien en guerre, mais d'un sault perçait un fossé, vollait sur une haye, etc... » Il faut que cette éducation mette le jeune souverain en état de défendre sa maison et ses Etats contre les « assauts malfaisants » des ennemis.

Mais, en même temps, il faut que Gargantua soit un souverain de son temps, un roi de la Renaissance. Il n'a pas le droit d'ignorer le progrès des lettres et des sciences qui est la gloire de son époque. Rabelais, en vrai humaniste, ne reconnaît pour royauté que celle de l'intelligence et de la science ; il veut que son souverain excelle dans toutes les sciences que les Humanistes représentaient comme le domaine de la « philosophie », conquête des plus nobles esprits sur les contrées ténébreuses des âges gothiques. Il nous montrera donc le jeune Gargantua apprenant toutes les lettres, langues, histoires et sciences, qui faisaient partie des nouvelles « disciplines », réalisant le rêve que poursuivaient par leurs travaux les Erasme, les Budé, et tous les Humanistes contemporains.

Tout préoccupé d'opposer le système de Ponocrates à l'éducation scholastique, Rabelais croit rompre complètement avec la tradition. Il est certain que son nouveau programme contient un grand nombre d'idées qui assurent pour toujours sa valeur pédagogique et le rapprochent des systèmes en faveur à notre époque. On a signalé tout ce qu'il avait de commun avec le système de

1. *Pantagruel*, 8, M. L. 1, p. 257. Dans le *Pantagruel*, Gargantua remettait cette éducation militaire au retour de Pantagruel en Dipsodie.

Rousseau et des pédagogues modernes : le développement normal de toutes les facultés de l'individu, l'éducation par les sens et les leçons de choses, l'initiation à « l'industrie et invention des métiers », l'hygiène <sup>1</sup>. Peut-être n'a-t-on pas assez montré par où ce système se rattache à l'éducation scholastique. On a remarqué, il est vrai, le rôle important, prépondérant presque toujours, que tient la mémoire dans cette éducation ; et l'on a fait observer qu'il n'en était pas autrement dans le système scholastique. Il y a plus : Rabelais n'a pas rompu avec toutes les méthodes en honneur à la Faculté des Arts, et abandonnées depuis. C'est ainsi que Ponocrates enseigne à la manière des régents du moyen-âge : il lit ou il fait lire par Anagnostes. Il répète ce qui a été lu, l'explique et le commente. A peine Gargantua est-il habillé qu'on lui répète les leçons du jour d'avant. « Puis par trois bonnes heures, lui était faite lecture ». L'après midi, il « répétera la lecture matutinale », mais nous ne le voyons pas lire, étudier lui-même, faire effort pour comprendre ou retenir. C'est le professeur qui lit et de lui-même explique les cas obscurs, comme le faisaient en leurs « lectures » les régents de collèges. Leur tâche ne consistait pas à faire des cours, des expositions suivies de morale ou de littérature, mais à lire et commenter des traités et des textes.

Ensuite, nous constatons que cet enseignement est exclusivement oral. Gargantua écoute, répète, discute ou devise sur l'objet de la lecture : point de compositions écrites, d'exercices de rédaction, de version, de développements, d'imitations. Une partie des trois heures d'étude de l'après-midi est consacrée à « écrire, bien traire et former les antiques et romaines lettres ». Ce n'est qu'un exercice de calligraphie et c'est le seul moment où nous voyions Gargantua à son bureau : son horaire ne comporte plus que leçons apprises ou répétées, lectures, causeries ou discussions.

Par là, la méthode de Ponocrates se rapproche moins de la pédagogie moderne que de l'éducation scholastique. Malgré tout, Rabe-

1. Quelques-unes des prescriptions hygiéniques de Ponocrates se retrouvent chez divers humanistes de l'époque. Je note dans la *Ratio Studii* de Joachim Sterk (J. Fortius Ringelbergius) les articles suivants : De exercitio corporis... Quandoque quiescendum esse... Mutandum esse subinde locum. Il recommande les haltères « æreum globum » ; lui-même cousait des lames de plomb dans ses vêtements pour exercer ses muscles, augmentant ou diminuant la charge suivant ses forces. Cf. *Joachimi Fortii Ringelbergii Andoverpiani Opera*. Lyon, Ant. Vincent, 1556. Le *De Ratione Studii* est de 1529.

lais adopte sans examen quelques-unes des habitudes et des règles auxquelles s'étaient conformés tous les clercs de sa génération ; c'est dans leur propre éducation qu'il faut chercher l'origine de certains traits qui distinguent nettement des nôtres ses conceptions pédagogiques.

Ainsi il y a lieu de distinguer entre les différents éléments qui entrent dans la composition du double tableau de l'éducation de Gargantua. Ils sont fort variés, et pour juger de leur valeur relative, il était nécessaire d'examiner quelles couleurs étaient justes, quels traits étaient originaux. Le simple rapprochement de la description de la vie universitaire dans le *Pantagruel* et de l'éducation scholastique de Gargantua nous faisait soupçonner quelque inexactitude dans ces deux tableaux discordants.

Nous voyons quelles influences ont amené Rabelais à déformer cette image de l'éducation traditionnelle. — En plaçant son tableau dans un lointain déjà reculé, il se donnait la liberté d'exagérer certains traits que ses contemporains ne trouvaient dans la réalité qu'atténués et près de s'effacer : bien des « traités » de grammaire recommandés par les Jobelin Bridé et les Thubal Holopherne étaient déjà tombés en désuétude, discrédités par les Humanistes. — En décrivant l'éducation d'un souverain, il ne pouvait omettre l'éducation physique, la préparation à la « chevalerie et aux armes », qui tenait la place principale dans l'institution d'un gentilhomme. — Mais, surtout, la préoccupation tout artistique d'établir un contraste très net entre les deux tableaux exigeait qu'il exagérât certains traits, qu'il renforçât certaines couleurs, qu'il mit d'un côté tous les défauts et de l'autre tous les avantages. Il en est arrivé, par exemple, à faire honneur au système de Ponocrates d'une utilisation rigoureuse de toutes les heures de la journée, que précisément nous retrouvons dans l'horaire des collèges scholastiques.

Dans l'ensemble, son tableau de l'éducation nouvelle est, comme le tableau de la Renaissance dans la lettre de Gargantua, un acte de foi au progrès de l'humanité. Il ne s'arrête pas à nous expliquer comment Gargantua s'assimilait cette énorme quantité de connaissances ; il ne prévoit aucune des objections que lui ont faites les pédagogues portés à donner une valeur absolue à son système ; il ne soupçonne pas qu'il néglige d'exercer le jugement, et qu'il suit les errements des sorbonagres en ne s'adressant qu'à la

mémoire; il n'a pas réfléchi sur ces questions proprement pédagogiques <sup>1</sup>. L'idée qu'exprime Ponocrates au début, tolérant l'éducation vicieuse de Gargantua pour les premiers jours parce que « nature n'endure mutations soudaines sans grande violence », cette idée où l'on reconnaîtrait la sagesse d'un pédagogue, Rabelais l'empruntait à la médecine; c'était le premier précepte du *Regimen Salernitanum* : *Omnibus assuetam jubeo servare dietam* <sup>2</sup>. D'observations pédagogiques, il n'y en a pas dans ce programme : il n'y a qu'une grande confiance dans la générosité de la nature humaine; dès qu'elle entrevoit la beauté de la science et qu'on lui en ménage l'acquisition par un exercice bien réglé, l'étude lui devient « un passe temps de roy <sup>3</sup> ».

### VIII. — *L'ambassade de Janotus de Bragmardo.*

*Gargantua*, chap. XVIII, XIX, XX.

Ce n'était pas assez pour Rabelais de porter au compte des régents théologiques tous les ridicules et tous les méfaits de l'éducation traditionnelle; l'arrivée de Gargantua à Paris et l'épisode de l'enlèvement des cloches de Notre-Dame qu'il trouvait dans la *Geste des Grandes Chroniques* lui ont fourni l'occasion de tracer des théologiens de Sorbonne une magistrale caricature. L'ambassade de Janotus de Bragmardo l'invite à nous décrire les querelles intestines de l'Université et à nous composer une harangue sur le patron des discours de Sorbonne.

L'assemblée qui se réunit en Sorbonne, pour consulter sur

1. Pour savoir comment un pédagogue du XVI<sup>e</sup>, élève des grands Humanistes, aurait jugé le programme de Rabelais, il suffit de parcourir le *De Collegio et Universitate Nemausensi* de Claude Baduel (Lyon, S. Gryphe, 1540). Il critique dans la méthode des collèges contemporains la confusion dans l'enseignement des lettres, qui est un des défauts du système de Ponocrates. Il distingue trois cycles d'études et établit huit classes par où doit successivement passer l'élève. Cf. M. J. Gaufrès, *Claude Baduel et la réforme des Études au XVI<sup>e</sup> siècle*.

2. Cf. *Regimen Sanitatis en français...* Lyon, Claude Nourry, 1518. « Lorsqu'on veut changer et parmuier la diète, il ne faut pas le faire subitement, mais petit à petit, car toute mutation subite nuit grandement... » Et plus loin : « Ces mutations subites blessent nature comme dit Galien en la glose d'un anfforisme. »

3. *Gargantua*, chap. 24, M. L. I., p. 96.

« l'inconvénient » de l'enlèvement des cloches, après avoir ergoté pro et contra, conclut « en baralipton » que « notre maître » Janotus de Bragmardo serait député à Gargantua. Mais les jalousies se sont réveillées à l'occasion de ce choix. Il est conforme à la tradition ; c'était la faculté de théologie qui avait l'honneur de porter la parole dans les grandes circonstances, même avant le Recteur <sup>1</sup>. Pourtant quelques-uns remontent que cette charge mieux « compétait » à un orateur, c'est-à-dire à quelque membre de la Faculté des Arts qu'à un théologien.

Rabelais a retenu comme un des traits de mœurs de l'Université cette rivalité entre Facultés. Il notera également les dissensions intestines au sein de chaque Faculté ; les « Sorbonicoles » refusant de donner à Janotus les chausses et les saucisses qu'ils lui ont promises en cas de réussite dans son ambassade, l'affaire aboutit à un procès qui se terminera « ès calendes grecques ». Vulgarité de manières, et vulgarité d'âme, voilà ce que nous montre Rabelais dans le personnage qui représente la théologie ; notre maître Janotus, tousseux, crotté, ne songe qu'aux petits profits de sa mission ; les mêmes préoccupations mesquines se retrouvent d'abord chez ses collègues de Sorbonne, dans l'Université ensuite, toujours prompte aux querelles.

La fantaisie de Rabelais dans ce tableau exagère à peine les caractères de la réalité. Ces divisions et rivalités entre les diverses Facultés existaient depuis longtemps ; elles se manifestaient par des scènes burlesques qui égayaient la sévère *Historia Universitatis parisiensis* de Du Boulay. Les Théologiens s'y montrent les plus turbulents et leur conduite y est à peine moins grotesque que dans la scène bouffonne de Rabelais. On peut voir, par exemple, quelles perturbations ils causèrent dans le *Respublica Scholastica*, lorsque, en 1549, à l'occasion de l'entrée de la reine à Paris, le recteur revendiqua le droit de parler au roi. C'était empiéter sur les privilèges de la Faculté de Théologie, qui, de par la tradition, devait fournir l'orateur. Les Médecins, les Décrétistes et les Artistes acceptèrent, malgré les protestations des Théologiens. Malheureusement ils proposèrent, en même temps, de se rendre à cheval au-devant du roi. Les Théologiens tenaient leur revanche : il y avait parmi eux des moines mendiants à qui leur règle défen-

1. Cf. Du Boulay, *Historia Universitatis parisiensis*, tome VI, p. 431.

dait de se promener à cheval en ville ; ils s'opposèrent donc à ce double projet de réformes. On proposa la disjonction des motions, et la première seule fut votée. Les Théologiens ne trouvèrent qu'un moyen de se venger : ils se massèrent autour du recteur pour écarter du roi les autres Facultés. Le lendemain à la réception de la reine, ils recommencèrent, se bousculant, mettant le désordre dans le cortège sous les yeux mêmes de la reine <sup>1</sup>.

Les harangues citées par du Boulay dans ses comptes rendus des séances de la Sorbonne, ou même d'autres Facultés, pourraient parfois dignement figurer à côté de celles de Janotus de Bragmardo. Rabelais ne fait que reproduire, en les exagérant, leurs principaux caractères : pauvreté de raisonnement, platitude du style, barbarie de la langue, vain effort pour pallier la médiocrité de la pensée par des citations, des termes de logique et des lambeaux de phrases latines. Du Boulay nous rapporte, par exemple, les harangues qui furent prononcées à l'occasion d'un projet de fondation d'Université à Issoire, en Auvergne <sup>2</sup>. « La ville d'Issoire, disait le demandeur, est *quasi in centro*. Le philosophe dit que *centrum se habet ad omnes suas circumferentias*. Ainsi Issoire et le pays d'Auvergne *qui est in centro* peut avoir accès *suis circumferentiis*, qui montre qu'il y a nécessité de l'ériger en Université ». « Il y a diverses Universités en ce Royaume qui sont en grosse réputation *non solum icy, imo in toto Urbe...* » Pour caricaturer une éloquence de ce genre, Rabelais n'a eu vraiment qu'à développer les phrases en latin macaronique. Il y a joint une notation minutieuse des ehen, hen, du vieux tousseux ; à la platitude des phrases où Janotus avoue l'infirmité de son art et la médiocrité de ses ambitions, il a opposé la prétention du jargon scholastique et l'emphase des locutions oratoires latines. Surtout il a rendu, par la coupe même et le nombre du style, la sénilité du parler de maistre Janot. Il a su dans la harangue évoquer la physionomie morale et l'aspect même du « bel orateur ».

1. Du Boulay, *op. cit.*, tome VI, p. 431. « In ordinem cogi nolentibus et magno sui collegii dedecore in oculis Reginae nobiliumque omnium conspectu tumultuantibus Theologis. »

2. Du Boulay, *op. cit.*, tome VI, p. 111.

IX. — *La Scholastique.*

Avec la « Sorbonne » et la théologie, c'est la Scholastique qui représente pour Rabelais la routine et l'esprit du passé odieux aux Humanistes. Il est parfaitement irrévérencieux pour les grands docteurs du Moyen-Age qui avaient créé et développé cette science : les Pierre Lombard <sup>1</sup>, les Duns Scot <sup>2</sup>, les D'Ailly <sup>3</sup>. Il est plus respectueux d'« Aristoteles <sup>4</sup> » et même d'Averroès <sup>5</sup>; mais il multiplie les brocards contre les *Suppositiones*, les *Exponibilia*, les *Conditionales*, les *Parva logicalia* <sup>6</sup>, le syllogisme et ses modes et figures, baroco et baralipton. Le chapitre XIII, sur la première invention, par où se révéla le génie de Gargantua, se termine sur un trait à l'adresse de « Maistre Jean d'Escosse » (Duns Scot). Ailleurs c'est un élève de Duns Scot, Ockam, qui est bafoué ; au *Tiers Livre*, le souvenir d'un exemple comique de « conditionnelle » nous reporte à Pierre d'Espagne et à ses *Summulae logicales* <sup>7</sup>. Ces plaisanteries sur la Scholastique, ces jeux d'esprit qu'elle suggère sont autant d'emprunts à la science des clercs, qui nous rappellent sans cesse les origines et l'« institution » première de l'auteur.

Au reste le mépris qu'il affecte pour les subtilités de la Scholastique, le formalisme de sa méthode et le pédantisme de ses supôts ne va pas jusqu'à lui faire oublier les règles de la logique aristotélicienne. Il en connaît les ressources et il semble qu'il soit bien tenté d'en user. Au *Tiers Livre* (chap. XIV), Panurge se sert pour son argumentation « de la figure dite metalepsis. » Ailleurs

1. Cf. *Pantagruel*, chap. 17, sur le livre des *Sentences*.

2. *Gargantua*, chap. 13, fin. M. L. I., p. 55.

3. *Pantagruel*, chap. 16, « comme dit de Alliaco en ses suppositions. »

4. *Tiers Livre*, chap. 46. — « Salomon dit que infiny est des fous le nombre. A infinité rien ne peut décheoir, rien ne peut être adjoint, comme prouve Aristoteles. » Le raisonnement qui rapproche ces deux textes est plaisant ; mais il n'y a pas de malice à l'adresse d'Aristote.

5. *Quart Livre*, chap. 11, — « formes suivantes la matière, ainsi les nomme Averroès. »

6. *Gargantua*, chap. 20. Janotus à Josse Bandouille. M. L. I., p. 74.

7. *Tiers Livre*, chap. 30. M. L. II., p. 147. « Où me renvoyez-vous, bonnes gens ? Aux conditionales, lesquelles en Dialectique reçoivent toutes contradictions et impossibilités. Si mon mulet transalpin volait, mon mulet transalpin aurait aesles. » Dans le même chapitre, une allusion aux *Insolubilia* de Alliaco.

il se fait fort de tirer de certaine proposition énoncée par Pantagruel des conséquences qui le déconcerteraient. « Je vous mènerais à logiquement inférer une proposition bien abhorrente et paradoxale. Mais laissons la. » (*Tiers Livre*, chap. xix). Rabelais ne garde pas toujours cette discrétion ; il ne dédaigne pas, par exemple, de fonder une argumentation, qui remplit un long chapitre du *Gargantua*, sur une « règle logique » d'Aristote. C'est le chapitre x : *De ce qu'est signifié par les couleurs blanc et bleu*. L'auteur veut nous prouver que blanc signifie non pas « foy », mais « joye, soulas et liesse. » Il commence par exposer la règle d'Aristote sur les propositions contraires : « Supposant deux choses contraires en leur espèce, comme bien et mal, vertu et vice... blanc et noir..., joie et deuil, si vous les coublez en telle façon qu'un contraire d'une espèce convienne raisonnablement à l'un contraire d'une autre, il est conséquent que l'autre contraire compète avec l'autre résidu. » En vertu de cette règle dont il nous donne d'abord comme exemple :  $\frac{\text{vertu}}{\text{bien}} = \frac{\text{vice}}{\text{mal}}$ , il établit sa thèse, à savoir que noir, contraire de blanc, signifiant deuil, blanc ne peut signifier que le contraire de deuil, c'est-à-dire : joie. Et il le « vérifie », par un appel au consentement universel, qui remplit trois longues pages.

Il est donc à l'aise sur ce terrain de la logique ; il sait à l'occasion tirer profit, pour l'invention et le développement de ses idées, des souvenirs qu'il a gardés de la Scholastique.

Il y a plus ; il faut reconnaître qu'il se plaît aux jeux de raisonnements les plus scabreux : il aime, dans l'argumentation, à développer des sophismes.

Il semble tout d'abord qu'il veuille faire du sophisme l'apanage des représentants de l'éducation traditionnelle. Maître Tubal Holopherne, « qui fut premier de sa licence », *prouve* qu'il importe de boire en se levant, l'avantage n'étant point de courir vite, mais de partir tôt<sup>1</sup>. Les régents théologiques de Gargantua interprètent le dit de David : *Vanum est vobis ante lucem surgere*, à la lettre, en fixant le réveil du disciple entre 8 et 9 heures. Mais ces

<sup>1</sup> I. M. L. I., p. 78. « Ce n'est tout l'avantaige de courir bien toust, mais bien de partir de bonne heure : aussi n'est-ce la santé totale de notre humanité, boyre à tas, à tas, à tas, comme canes ; mais ouy bien de boire matin. »

sophismes et cet abus des textes ne sont point particuliers aux « Sorbonagres » ; il est probable que c'était jeux de clercs.

Rabelais, en tout cas, a pour ces exercices d'esprit un goût très prononcé. Il construit la moitié de l'apologie de Bridoye sur l'interprétation littérale de la métaphore *alea judiciorum* et il multiplie dans le reste du plaidoyer les arguments tirés de jeux de mots : *muscarii*, etc. <sup>1</sup>. Il emprunte à Calcagninus l'apologue de Physis et Antiphysie ; il le traduit d'assez près, mais il ne se tient pas d'ajouter aux sophismes par lesquels Antiphysie, dans l'auteur original, prouvait l'excellence de Amodunt et Discordance, ses enfants <sup>2</sup>.

Ce sont surtout les discours de Panurge au *Tiers Livre* qui attestent le plus manifestement cette tendance de Rabelais à jouer du raisonnement, sans respect pour la raison. Dans l'apologie de la Dilapidation <sup>3</sup>, il y a des arguments qui ne reposent que sur de grossiers jeux de mots. Panurge, pour établir que son gaspillage a été « acte des quatre vertus principales », prend non dans leur sens moral, mais dans leur sens littéral les expressions : prudence, justice commutative, justice distributive, force. N'a-t-il pas fait acte de prudence, en prenant argent d'avance : on ne sait si le monde durera ! N'est-ce pas une forme de la justice commutative que d'acheter cher à crédit, et vendre bon marché, argent comptant ? Sa justice distributive a consisté à distribuer son argent. Quant à la force, il en a montré autant qu'un second Milo, « abatant les gros arbres... ruinant les obscures forêts », etc.

Le second développement, qui complète ce premier paradoxe, la louange « des debtors et emprunteurs », se termine également sur un argument qui n'est qu'un jeu de mots : l'expression *devoir de mariage* fournit à Panurge une preuve de plus à l'appui de son apologie des dettes : sans ce *devoir*, comment se perpétuerait le genre humain ?

Tout ce second paradoxe n'est, au reste, qu'un sophisme, où l'imagination joue un rôle si brillant qu'elle offusque la virtuosité dialectique. Panurge veut établir que les dettes sont conformes à l'ordre général de la nature. Le sophisme consiste à voir dans tout rapport, dans toute solidarité, dans tout concert d'élé-

1. Cf. *infr.* chap. *Les légistes et les Etudes juridiques.*

2. *Quart Livre*, 32, M. L. II, p. 383-384.

3. *Tiers Livre*, 2.

ments distincts un échange de dettes et d'emprunts. La dialectique, en abusant des mots, en interprétant les faits, montrera que le langage ordinaire reconnaît partout des dettes et des emprunts. L'imagination évoque alors le double tableau du « macrocosme » et du « microcosme », du monde et de l'homme ; Panurge démontre que sans les dettes, on ne peut concevoir la « connexion et colligence des cieulx et terre », pas plus que « l'entretènement de l'humain lignage », et qu'ainsi les dettes sont la grande âme de l'univers, « laquelle, selon les académiques, toutes choses vivifie ».

Sans doute, c'est l'imagination qui développe ce magnifique paradoxe ; c'est elle qui fait la valeur des morceaux les plus brillants, et Pantagruel ne peut s'empêcher d'admirer les « belles graphides et diatypoises » de Panurge. Mais la dialectique, l'art de l'argumentation ne le laissent pas indifférent : « Vous me semblez bon topiqueur », dit-il à Panurge. Or cette argumentation n'est qu'un paradoxe, qui ne peut s'appuyer que sur des sophismes.

Ce goût du paradoxe, cette complaisance à montrer son habileté dans l'argumentation pouvait être encouragée chez Rabelais par l'exemple de quelques-uns de ses maîtres anciens et modernes. Erasme, dans son *Eloge de la Folie*, Lucien surtout dans son *Eloge de la Mouche*, dans la *Double accusation*, dans l'apologie de la *Goutte*, lui offraient des modèles de cet exercice dialectique. Pourtant, plus encore que l'exemple de ses maîtres, plus que le désir de cultiver à son tour ce genre littéraire, l'habitude des jeux de raisonnements, nés de la pratique de la Scholastique, l'a amené à écrire ces deux paradoxes. Nous sentons qu'ils se rattachent à une tendance profonde de Rabelais, qui a multiplié dans le cours du roman les arguments tirés de rapprochements superficiels d'idées, ou d'abus de langage. Cette invention de raisons spécieuses, n'était-ce pas une des conséquences de la Scholastique ?

Ainsi, son roman doit à son expérience de clerc non seulement une série de tableaux où revit la *Respublica Scholastica* du règne de François I<sup>er</sup>, mais encore un de ses caractères le plus curieux : cette virtuosité sophistique qui se montre dans beaucoup de discours et nous éblouit dans les paradoxes de Panurge.

De notre analyse de l'élaboration des matériaux empruntés à la vie universitaire, se dégagent quelques conclusions sur

les habitudes de composition de Rabelais. L'abondance est un des caractères qui frappent d'abord dans ses développements. Si l'on compare le discours de l'escolier limousin à l'exemple de « verbocination latiale » que Rabelais trouvait chez Geoffroy Tory, l'étalage d'érudition polyglotte de Panurge à la scène du délire de Patelin, l'Argumentation par signes à la glose d'Accurse, on jugera et du goût de Rabelais pour le développement, et de la fécondité de ses ressources.

En second lieu, il est curieux de constater combien la réalité, qui se mêle à sa fantaisie, reste concrète et précise. On retrouve aisément dans ses bouffonneries, même les plus extravagantes en apparence, des détails, qui sont des éléments d'une réalité qu'il a vue ou connue. L'abondance des déterminatifs de lieu est un indice remarquable de cette tendance : Panurge va boire non dans une taverne indéterminée, mais au « Cabaret du Château »<sup>1</sup>. Il gagne des pardons dans les églises de « S. Gervays », « de Notre-Dame, S. Jean et S. Antoine »<sup>2</sup>. Pantagruel est logé en « l'hostel S. Denys », Thaumaste en « l'hostel Cluny »<sup>3</sup>. Gargantua pour jouer « se desportait en Bracque »<sup>4</sup>. Même lorsqu'une détermination générale suffirait, Rabelais donne la détermination précise : Panurge fait dévaler les chariots sur le guet, non du haut des ruelles de la colline S<sup>te</sup> Geneviève, mais précisément « au-dessous de Sainte Geneviève ou auprès du colliège de Navarre »<sup>5</sup>. Gargantua, une fois par mois, va se délasser non pas « à la campagne », mais dans des sites déterminés « à Gentilly, à Boloigne, à Montrouge, au pont Charenton, à Vanves, à S. Clou »<sup>6</sup>. Rabelais ne sacrifie pas le détail concret : il semble au contraire qu'il ait un plaisir particulier à le noter.

Dira-t-on que ces déterminations locales, même lorsqu'elles n'étaient pas nécessaires, étaient un ornement propre à charmer les clercs par les souvenirs du Pays latin où presque tous avaient passé, à cette époque de pérégrination générale des escoliers ? Il est possible que « Bracque » et le « Cabaret du Chateau »

1. *Pantagruel*, 17, M. L. I., p. 302.

2. *Ibid.*, loc.

3. *Pantagruel*, 18, M. L. I., p. 306, p. 309.

4. *Gargantua*, 23, M. L. I., p. 86. Jeu de paume, situé au faubourg St-Marceau.

5. *Pantagruel*, 16, M. L. I., p. 295.

6. *Gargantua*, 23, M. L. I., p. 96.

---

leur fussent aussi familiers que S. Victor ou la Sorbonne. Nous constatons néanmoins que bien peu de ces noms se retrouvent dans les contes du xvi<sup>e</sup> siècle, qui mettent en scène des escoliers. Ce que Bonaventure des Périers nous apprend de la géographie du quartier latin se réduit à trois noms ; le Petit-Pont, le cabaret de la Mule, le collège de Montaigu <sup>1</sup>, voilà toutes les déterminations de lieux que nous trouvons dans trois nouvelles qui mettent en scène des escoliers de Paris. C'est donc bien par un goût du détail concret, particulier à Rabelais, que s'explique cette multiplicité de noms de lieux dans ce tableau de la *Respublica Scholastica*. Nous en trouverons d'autres exemples lorsque la scène de son roman se passera, non plus au pays latin connu de tous les clercs, mais dans des cantons obscurs du Chinonnais, au cours de la campagne Picrocholine.

1. Bonaventure Des Périers. *Nouvelles Recréations et Joyeux devis*. Nouvelle XI, p. 54-56. Nouvelle XX, p. 94-95. Nouvelle LXIII, p. 223-228.

---

## CHAPITRE IV

### LE DROIT, LES ÉTUDES JURIDIQUES ET LES LÉGISTES

- I. *Comment Rabelais fut initié aux études juridiques.* — II. *Le procès des « deux gros seigneurs » Baysecul et Humevesne.* — III. *Le plaidoyer de Bridoye.* — IV. *Les « Uranopètes Decrétales ».*

Le droit, les études juridiques et les légistes tiennent une place considérable dans l'œuvre de Rabelais. Pendant la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, les sciences juridiques étaient du domaine de l'Humaniste, au même titre que la médecine et quiconque se piquait de philosophie en avait quelque teinture. On n'est donc pas étonné de voir Gargantua recommander à Pantagruel, étudiant à Paris, d'apprendre par cœur « les beaulx textes » du « droit civil » et de « les conférer avec philosophie<sup>1</sup>. » Il a en si grande estime la science du droit qu'il vante le siècle de « Papinian<sup>2</sup> » à l'égal de celui de Platon ou de celui de Cicéron.

Rabelais ne s'en tient pas à ces professions d'admiration pour les sciences juridiques : il montre qu'il en a une connaissance non générale et superficielle, mais précise et technique. Il mêle, par exemple, un brocard de droit aux propos des beuveurs : *Privatio præsupponit habitum*, ou à ce boniment qu'est le Prologue du *Pantagruel* : « *Agentes et Consentientes*<sup>3</sup>. » Dans le Nouveau Prologue du *Quart Livre*, il fait allusion à un autre axiome de droit français : Le mort saisit le vif, et étale sa connaissance du vocabulaire juridique : « Santé... soit par vous vendiquée, soit par vous saisie et mancipée<sup>4</sup>. »

1. *Pantagruel*, 8, M. L. I., p. 256.

2. *Pantagruel*, 8, M. L. I., p. 255.

3. Un brocard est un axiome de droit. Celui-ci est cité incomplètement : *Agentes et consentientes pari pena puniuntur.*

4. M. L. II, p. 255.

Il a la pratique des grands recueils de lois : il sait citer le Digeste <sup>1</sup>, en connaît les commentateurs, Balde, Bartole <sup>2</sup>, etc. Le droit canonique ne lui est pas moins familier : les Décrétales et leurs glossateurs les plus fameux, le Panormitain, Albert de Rosa entrent non seulement dans le développement de l'épisode de Papimanie, mais encore dans le plaidoyer de Bridoye.

Il met en scène ou mentionne des jurisconsultes contemporains : Briand Vallée du Douhet <sup>3</sup>, Boyssonné <sup>4</sup>, Tiraqueau <sup>5</sup>. Enfin, il est capable de tirer de questions juridiques, de la satire de certains travers des légistes, de la critique de leurs livres et de leurs usages, la matière de trois épisodes importants : le plaidoyer des « deux gros seigneurs » Baisecul et Humevesme, le jugement de Bridoye et l'éloge des « Uranopètes Décrétales. »

Avant d'étudier ces épisodes, nous avons donc à rechercher comment il a été initié au droit, d'où lui est venu cet intérêt pour les sciences juridiques et où il a appris à connaître le monde des légistes : nous verrons ensuite quel parti il a tiré de ses études et de ses observations.

### I. — *Comment Rabelais fut initié aux études juridiques.*

Il appartenait au monde des légistes par son père. Antoine Rabelais était avocat au siège de Chinon, à l'époque où son fils François était moine à Fontenay-le-Comte. En 1527, comme il était le plus ancien avocat du siège, il fut un moment nommé « assesseur et expédiant la juridiction du siège en l'absence du lieutenant général et particulier, » ainsi que l'atteste un arrêt du Parlement de Paris <sup>6</sup>.

Faute de documents sur les rapports de Rabelais avec sa famille, nous ne pouvons dire si ce fut auprès de son père qu'il prit le goût des sciences juridiques. En tout cas, il faut remarquer que le premier cercle lettré que fréquenta le jeune Franciscaïn, celui

1. Cf. *Gargantua*, 3, M. L. I., p. 17, etc.

2. Panurge justifiant ses larcins aux troncs des églises allègue machinalement un « commentator juris » : *Et ibi Bartolus*. M. L. I., p. 303.

3. M. L. I., p. 266, 269.

4. M. L. II, p. 145.

5. M. L. I., p. 238, II, p. 245.

6. Cf. A. Lefranc, *Mélanges*, dans *Rev. Et. Rob.*, t. III, p. 50.

qui dut laisser sur lui l'empreinte la plus profonde, celui par lequel il fut initié aux Humanités et prit contact avec la vie séculière, était composé principalement de légistes<sup>1</sup>. A Fontenay-le-Comte, il entre en relations avec le « président du siège royal, » André Tiraqueau, jurisconsulte fameux dès cette époque, à qui il dédiera plus tard son édition des *Lettres de Manardi* (1532), et qu'il appellera dans le *Nouveau Prologue* du *Quart Livre* « le bon, le docte, le sage, le tant humain, tant débonnaire et équitable André Tiraqueau. » Autour de lui était groupé tout un cénacle de magistrats, de lettrés et d'érudits : son beau-père, Artus Cailler, lieutenant du roy à Fontenay-le-Comte, Jean Brisson, avocat du roy, Mallet, procureur du roy, les avocats Jean Brisson, Jacques Ranfray, Pierre Fouschier, Raoul Collin, Jean Vernou, qui dédia à Tiraqueau ses *Guespes attiques, traduites du grec d'Aristophane, insigne parnassien* (1529), et Jean Imbert, dont Tiraqueau recommandera plus tard au public le livre des *Institutions politiques de la France*<sup>2</sup>.

L'âme de ce groupe, c'est Tiraqueau. Il devait fournir une carrière fort brillante dans la magistrature. En 1534, il fut appelé au Parlement de Bordeaux ; il refusa pour rester à Fontenay et se consacrer à des travaux juridiques. En 1541, il fut nommé conseiller de la grande Chambre du Parlement de Paris, sans passer par la Chambre des enquêtes.

Vers 1520, époque du séjour de Rabelais à Fontenay, il avait une réputation justement établie. Il avait déjà publié, en 1515, des commentaires sur les lois municipales du Poitou relatives au mariage : *De legibus connubialibus*. Il en préparait alors une seconde édition qui, dans sa pensée, devait être une réfutation de l'apologie des femmes présentée par Amaury Bouchard, président du siège royal de Saintes, dans son livre *Περὶ τῆς γυναικείας φρόνης*, *adversus Tiraquellum*. (Paris, Josse Bade, 1522). M. Barat<sup>3</sup> a montré comment tout le groupe des amis de Tiraqueau fut directement intéressé, parfois même associé à la préparation de cette deuxième édition. — Elle parut en 1524.

1. Cf. Benjamin Fillon, *Recueil de notes sur les origines de l'Église réformée de Fontenay-le-Comte*. (Niort, Clouzot, 1888).

2. *Institutionum forensium Galliar... libri quatuor*. Paris, Robert Estienne, 1538.

3. *Rev. Et. Rab.* 1905. *L'influence de Tiraqueau sur Rabelais*, p. 138, 253.

Sur chacune des questions touchant à ce procès des femmes, si souvent débattu au moyen-âge et que venait de rouvrir le livre de Bouchard, Tiraqueau apportait une masse considérable de témoignages tirés du droit, de l'histoire, de la philosophie, et de la poésie. — Il expliquait dans sa Préface qu'il espérait attirer ainsi sur les *Humaniores litteræ*, l'attention des légistes et juristes, dédaigneux des livres, qui n'offrent pas aux premiers regards, comme des perles brillantes, les énormes initiales des titres du Digeste ou de ses commentateurs : « *qui nihil legere sibi imperarunt, nisi quod D. quod C. quod §. quod extra, in Authen. quod glos. Barto. Bal. Innoc. Hostien. Joann. And. identidem literis pollicaribus tanquam gemmis quibusdam, illustratum primo statim conspectu viderunt.* » C'est à ces juristes bornés qu'il avait déclaré la guerre, lui et les Humanistes : « *bellum mihi, cæterisque literaturæ humanioris studiosis.* » Il espérait, cette fois, par l'appât des textes juridiques, les amener à connaître aussi tout ce qu'ils ne devaient pas ignorer : « *ut in ea incidant quæ nosse maxime debuerant. Ea sunt philosophorum placita, oratorum decreta, antiquitatis historiarumque monumenta, Poetarum carmina, populorum ritus, mores gentium, quibus D. glos. Barto. et alias hujusmodi notas inferioris notæ et doctrinæ scriptorum, tanquam hamum esca obtexisse mihi videor, quo sensim vorato velut inviti aut imprudentes ad lectionum humaniorum scriptorum attraherentur ; jam inde (ut ille ab unguibus leonem) intelligentes, alios esse libros, quibus maxime niti asserique possit, et illustrari juris legumque peritia.* »

Ainsi dans le cercle de Tiraqueau, comme le montre non seulement cette préface, mais l'ouvrage lui-même, on s'efforce de briser les barrières qui enferment le droit dans un domaine réservé aux seuls spécialistes. On allie les sciences juridiques aux Humanités ; on cherche à vivifier l'étude du droit par l'histoire, la philosophie et la poésie. — Un humaniste comme Rabelais doit se sentir engagé à une telle étude du droit, par son propre goût pour les lettres, autant que par l'exemple de ses compagnons. — L'édition du *De legibus connubialibus* de 1524 témoigne d'ailleurs des rapports qui unissent à cette époque Tiraqueau et le jeune Cordelier. Elle s'ouvre sur une poésie grecque de Rabelais à la louange de l'auteur<sup>1</sup> ; et celui-ci, à propos d'une citation d'Hérodote, vante la

1. Reproduite dans M. L. IV, p. 371.

science universelle du jeune moine, supérieure à ce qu'on pouvait attendre d'un homme de cet âge et de cet ordre <sup>1</sup>. — Huit ans plus tard, Rabelais rappellera l'influence que Tiraqueau eut sur la direction de ses études, en lui dédiant son édition des *Epistulae Medicinales* de Manardi (1532) <sup>2</sup>.

Une autre influence l'encouragea sans doute à l'étude du droit : celle de Guillaume Budé, qui avait déjà publié les *Annotationes in Pandectas* et le *De Asse*, au moment où Rabelais, par l'intermédiaire de Pierre Lamy, entra en correspondance avec lui. — De fait, le premier écrit de Rabelais que nous connaissons est précisément une lettre à Budé <sup>3</sup>, dans laquelle il s'amuse à faire parade de quelque connaissance du droit romain. Comme Pierre Lamy lui avait promis une lettre de Budé, que celui-ci tardait à lui écrire, Rabelais menace d'intenter à son ami, qui l'a abusé par une vaine promesse, une action *De dolo malo*. Budé lui répond sur le même ton de plaisanterie : il devait recourir d'abord à l'action *ex stipulatu*. « *Cum possis alia actione civilis experiri, id est ex stipulatu, illam enim de dolo (ut nosti, qui juris studiosus fuisti) Prætoris edictum non nisi subsidiariam promittit.* » Il s'étonne de le voir commettre une pareille erreur juridique, lui qui a étudié le droit (*qui juris studiosus fuisti*). Ainsi, dès 1520 ou 1521, Rabelais fait des études de droit et a lié commerce assidû avec des juristes.

Il en rencontrera d'autres, au cours de ses pérégrinations ; vers 1525, il adresse une épître familière à Jehan Bouchet, procureur du roi à Poitiers <sup>4</sup>. — Il entre en relations ensuite avec Briand Vallée, conseiller au parlement de Bordeaux, avec Jean de Boysonné, professeur à la Faculté des lois de Toulouse. — En 1532, il dédie à Amaury Bouchard, l'ancien président de Saintes, récemment promu aux fonctions de maître des requêtes ordinaires de François I<sup>er</sup>, une édition du *Testament de Cuspadius* et d'un *Contrat de vente* des premiers temps de la République romaine <sup>5</sup>. —

1. Il nous apprend que Rabelais avait traduit le premier livre d'Hérodote. « *Verum librum hunc integrum elegantissime traduxit Franciscus Rabelasus Minoritanus, vir supra ætatem, præterque ejus sodalicii morem, ne nimiam religionem dicam, utriusque linguæ omnifariæ que doctrinæ peritissimus.* »

2. M. L. III, p. 313.

3. La lettre est de 1521. Cf. *Rev. Et. Rab.*, tome III, p. 340. A. Lefranc, *Les Autographes de Rabelais*.

4. M. L. III, p. 299.

5. Cf. *Rev. Et. Rab.* — 1904 J. Plattard, *Les publications savantes de Rabelais*.

Nous savons aujourd'hui que ces deux pièces étaient des faux, forgés au xv<sup>e</sup> siècle par Pomponius Laetus et Jovianus Pontanus. Mais nul parmi les contemporains de Rabelais ne soupçonna la supercherie, qui fut découverte vers la fin du siècle. Cette publication ne fit guère de bruit. Elle n'a pour nous d'autre mérite que de nous prouver cet intérêt constant de Rabelais pour les études juridiques.

Dans le cercle de ses amis, il passe pour « expert en toute clergie, » selon l'expression de Jehan Bouchet dans son épître ; mais après la médecine, on vante spécialement sa science du droit. Voulté écrira, en 1537, dans une épigramme à Maurice Scève :

*Civili de jure quid sentio, Scarva :*  
*Hoc verum noster quod Rabelæsus ait.*

Attaché à Jean du Bellay et à Guillaume du Bellay, ses fonctions de secrétaire d'ambassadeur le mirent de nouveau en rapport avec des hommes d'Etat, formés par les études juridiques. Il connut chez Guillaume du Bellay, Errault, président de la Cour du Parlement de Turin et futur garde des sceaux ; Hullot, avocat d'Orléans, avec qui il resta en relations après la mort du sieur de Langey<sup>1</sup>. La conversation de ses amis dut rappeler parfois son attention sur les sciences juridiques. En 1552, dans le *Nouveau Prologue* du *Quart Livre*, il fait une allusion à un commentaire de Tiraqueau sur un brocard de droit : Le mort saisit le vif<sup>2</sup>. Il s'est donc intéressé toute sa vie aux légistes et à leurs études.

Mais c'est à l'époque de son séjour à Fontenay-le-Comte qu'il faut rapporter son initiation au droit. Il a adopté les idées des légistes groupés autour de Tiraqueau et nous allons voir comment il les a exposées dans le *Pantagruel*. Peut-être aussi, est-ce là qu'il a pu observer le mieux le tour d'esprit, les manies et les travers communs à tout le « monde Palatin<sup>2</sup> », aux jurisconsultes humanistes, comme aux « *legulei inferioris notæ*. » Sa provision de connaissances juridiques et d'observations sur les légistes était riche au moment où il rédigeait son roman. Il l'a mise en œuvre

1. Cf. H. Clouzot, *Les amitiés de Rabelais en Orléanais*, dans *Rev. Et. Rab.*, tome III, p. 156.

2 Expression dont il se sert pour désigner tous les gens qui ressortissent au Palais de Justice. *Tiers-Livre*, 40, M. L. II, p. 192.

principalement dans trois épisodes : le procès des « deux gros seigneurs Baisecul et Humevesne », le plaidoyer de Bridoye et l'éloge des « Uranopètes Décrétales. »

## II. — *Le procès des « deux gros seigneurs Baisecul et Humevesne. »*

*Pantagruel*, chap. 8, XI, XII, XIII.

Au cours de sa visite aux Universités de France <sup>1</sup>, le jeune Pantagruel essaie, une première fois à Montpellier, d'« étudier en loix ». Mais dans cette Université la médecine éclipse tout. Les études de droit y sont tellement négligées qu'il se décourage bientôt : « voyant que là n'estaient que trois teigneux et un pelé de légistes, se partit dudit lieu <sup>1</sup>. »

Il se dédommagea à Bourges où il « étudia bien longtemps et profita beaucoup en la faculté des loix ». L'enseignement d'Alciat — 1529-1533 — illustre alors cette université et c'est une des idées de ce maître qu'interprète familièrement Pantagruel dans ses réflexions sur les commentateurs des Pandectes : « car, disait-il, au monde n'y a livres tant beaux, tant aornés, tant élégans, comme sont les textes des Pandectes ; mais la brodure d'iceux, c'est assavoir la glose de Accurse est tant salle, tant infâme et punaise, que ce n'est qu'ordure et villenie. » C'est aussi dans ces termes que Tiraqueau flétrissait ces gloses barbares <sup>2</sup> : « exoleta illa Barbarorum glossemata ». — A Paris, Pantagruel est encouragé à l'étude du droit par les conseils de son père. « Du droit civil, je veux que tu saches par cœur les beaux textes et me les confère avec philosophie <sup>3</sup>. » Aussi lorsque « bien records des admonitions paternelles », pour faire l'essai de son savoir, il tient publiquement conclusions « envers et contre tous », il fait quinaulx non seulement la Faculté des Arts et la Sorbonne, mais tous ceux des assistants qui « avaient pris le frein aux dents ». Or parmi ceux-ci figuraient toutes les catégories de légistes : « maistres des requêtes, présidents, conseillers, gens des comptes, secrétaires, advocats et autres, ensemble les eschevins de ladite ville,

1. *Pantagruel*, 5, M. L. I., p. 239.

2. Cf. *l'Epistula Nuncupatoria des Epistularum Medicinarum Mamardi*, Lyon, Gryphe, 1532. M. L. III., p. 313.

3. *Pantagruel*, 8.

avec les médecins et *canonistes* <sup>1</sup>. » — Ces « grandes disputations, tenues contre tous publiquement, » lui valent la réputation « d'estre savant dessus la capacité du temps de maintenant ». C'est donc à lui que doit songer naturellement Du Douhet, le plus expert des juriconsultes<sup>2</sup>, pour résoudre ce procès des « deux gros seigneurs » Baisecul-Humevesne, qu'après quarante-six semaines de délibérations, les parlements, le Grand Conseil et les régents des Universités avaient renoncé à « mettre en droit en façon quelconque ».

Tout d'abord, Pantagruel, apprenant que le demandeur et le défendeur sont encore vivants, laisse de côté « toutes les fatrasseries de papiers et copies », toute la charge « des sacs et pantarques », que les juges lui ont remis avec l'affaire à décider. « N'est-ce le mieux ouïr par leur vive voix leur débat, que lire ces babouyneries icy, qui ne sont que tromperies, cautelles diaboliques de Cépolla, et subversions de droit ? »

Ainsi l'indignation de Pantagruel et la protestation de son bon sens s'attaquent d'abord à la complication et aux lenteurs de la procédure. C'était un lieu commun traditionnel de la Satire. En 1533, il était encore d'actualité. Tiraqueau dans la préface de ses Commentaires de la loi *Si Unquam* (1534) se plaint de toutes ces fatrasseries qui pourraient prolonger les procès jusqu'au jour du jugement dernier. « *Indidem tot provocationes, appellationes, refutationes, rejectiones, ampliaciones, dierum diffisiones, comperendinationes et id genus cetera, quibus tanquam filo texuntur in longum judiciorum litiumque telae...* » Pourtant Rabelais néglige ce thème satirique. Il se contente de flétrir de quelques mots toutes ces « subversions de droit », « tromperies, cautèles diaboliques de Cépola ». Ce juriconsulte était fameux alors par un livre qu'il avait eu l'impudence d'intituler *Cautela juris utilissimæ* <sup>3</sup>, vaste

1. *Pantagruel*, 10.

2. Briand Vallée, seigneur du Douhet, était conseiller au Parlement de Bordeaux. Il jouissait sans doute de quelque réputation parmi les légistes de Fonny. Il était en relations avec Ét. Dolet. Cf. R. Copley Christie, *Et. Dolet*, p. 122.

3. *Disertissimi juris utriusque monarche domini Bartholomæi Veronensis Cepolle nuncupati Cautela juris utilissime; quibus et advocati et procuratores suis clientulis in omni strepitu judiciorum facile subvenire possunt.* — Lyon, 1495.

*Monarcha* est le titre donné à certains princes de la jurisprudence. Cf. Du Cange, *Art. Monarcha*.

En 1525, il est encore réédité à Lyon. (Bibl. Un., R. XVI, 1059).

recueil de préceptes de dissimulation, de fraudes, de ruses, de recettes pour éluder la loi et les châtimens<sup>1</sup>. Plus loin, lorsque le juge du Douhet soutient l'opinion de Pantagruel, il s'exprime presque dans les mêmes termes que lui, « contendant que ces registres, enquestes, repliques, dupliques, reproches, salvations et autres telles diableries n'étaient que subversion de droit et allongement de procès ».

Rabelais s'en tient à cette brève critique des lenteurs et des cautèles de la procédure. Sans s'attarder à la satire des formes de la justice, qui n'eût pas manqué de lui fournir des effets comiques d'un caractère populaire, il passe à une critique, dont la valeur ne pouvait guère être appréciée que par des Humanistes et des Légistes. Au cas que la controverse des deux seigneurs était patente, dit Pantagruel, vous, les juges et jurisconsultes, vous l'avez certainement obscurcie par « les ineptes opinions de Accurse, Balde, Bartole, de Castro, de Imola, Hippolytus, Panorme, Bertachin, Alexander, Curtius et autres vieux matins<sup>2</sup> ». — Tous ces noms sont maintenant peu connus : ils étaient alors fameux dans le monde des légistes, dans les Facultés de Droit et de Décret : ce sont ceux des *monarchæ*, des princes de la jurisprudence, des commentateurs, qui depuis le XIII<sup>e</sup> siècle avaient successivement « grabelé » le texte des Recueils de droit civil et de droit canonique. C'est donc ces interprètes de la loi que Rabelais rend responsables de l'obscurité et de la longueur des procès ; c'est leur accusation qu'il entreprend.

L'initiative de cette attaque ne lui revient pas : elle datait déjà d'une trentaine d'années. Dès la fin du XV<sup>e</sup> siècle, Laurent Valla, dans ses *Elegantiarum*, s'était moqué du latin barbare et de l'ignorance d'Accurse, de Barthole et en général de tous les commentateurs du Digeste, qu'il appelle les « Legulei. » Il les traitait de Goths

1. Quelques-unes sont d'une singulière naïveté. Ex. *Cautela* 2. Pour obtenir par surprise la grâce d'un condamné à mort, le faire passer par une route où il ait chance de rencontrer un cardinal. Il est dans l'usage qu'un cardinal use de son droit de grâce pour les condamnés qu'il rencontre. « *Quod nota.* »

2. On trouvera des renseignements sur la vie et les œuvres de ces jurisconsultes dans P. Viollet, *Histoire du droit civil français*, et dans Friedrich von Schulte, *Die Geschichte der Quellen und Literatur des Canonischen Rechts von Gratien bis auf die Gegenwart.* — Stuttgart, 1877.

Tous ces noms ne sont pas aisés à identifier. — Qui est, par exemple, *Alexander* ? Schulte cite sept jurisconsultes de ce nom.

et de Vandales. — En France, le promoteur de cette campagne contre les interprètes du Digeste, avait été Guillaume Budé<sup>1</sup>. Dans ses *Annotations aux Pandectes*, il avait repris les invectives de Laurent Valla contre le langage barbare des Legulei et n'avait laissé échapper aucune occasion de signaler leur ignorance. Il l'excusait en partie sur le malheur des temps gothiques, mais il était sans pitié pour la sottise de ceux de ses contemporains qui continuaient à jurer sur la foi d'Accurse. Tiraqueau, nous l'avons vu, s'associait à cette campagne. Dans la préface du *De legibus connubialibus* de 1524, tout en se réjouissant de voir les études juridiques illustrées par les Budé, les Vallée, les Béraud, les Tunstall et les Alciat, il constatait que cette rénovation du droit par les Humanités rencontrait encore des adversaires parmi les derniers restes des Goths (*Gothorum reliquæ*). C'était pour amener ces esprits aveugles et bornés à l'étude des bonnes lettres, qu'il avait, dans ses *Commentaires*, mêlé aux textes de droit, allégués selon l'usage et dans les formes traditionnelles, de nombreux extraits des historiens, des poètes et des grammairiens.

Alciat à Bourges, dans son enseignement et dans ses livres, avait défendu la même cause et attaqué les mêmes ennemis. Dans la préface de son *De verborum significatione*<sup>2</sup> il rend justice au mérite d'Accurse et de Bartole, mais constate que la lacune de leur esprit, c'est l'ignorance des bonnes lettres, excusable à leur époque.

En 1533, la campagne contre ceux que Bonaventure Despériers devait appeler non commentatores, mais « tormentatores juris<sup>3</sup> » était toujours d'actualité. Bartole et Accurse n'étaient pas définitivement discrédités : Bartole sera encore édité en 1555<sup>4</sup>. En 1532, dans la préface des *Epistulæ Medicinales* de Manardi adressée à Tiraqueau, Rabelais constate qu'il est des jurisconsultes, étrangers ou hostiles à la renaissance des études juridiques, qui ne peuvent renoncer aux gloses barbares désuètes : « *Sunt tamen etiamdum quibus exoleta illa Barbarorum glossemata excuti e manibus*

1. Cf. L. Delaruelle, *Guillaume Budé*.

2. Lyon, Seb. Gryphe, 1530.

3. *Nouvelles récréations*, p. 194. Il nomme Bartole et Accurse, qui étaient les plus fameux des Legulei.

4. *Bartoli Commentaria in secundam Digesti Novi partem, cum Do. Petri Pauli Paris. Andreae Pomat. Andreae Barb. Alexan. Losæi additionibus*. — Lyon, 1555.

*non possunt* ». L'Invective de Pantagruel contre les Glossateurs est donc un épisode de cette lutte qui jusqu'alors n'avait intéressé que les légistes, les humanistes et les clercs.

Toutes les critiques exposées dans de savants traités en latin, Rabelais les formule en langue vulgaire. — De pittoresques injures traduisent les révoltes du goût délicat des Humanistes au contact de la barbarie Accursienne. Ce que Laurent Valla, Budé, Alciat avaient condamné le plus énergiquement dans Accurse et Bartole, c'était leur langage, plein de termes barbares. C'est aussi le reproche principal que leur adresse Pantagruel : ces « gros veaulx de dime » n'ont pu entendre le « texte des loix », eux « qui jamais ne virent bon livre de langue latine, comme manifestement appert à leur style, qui est style de ramonneur de cheminée, ou de cuisinier et marmiteux, non de jurisconsulte ». Budé en son Dialogue de la *Philologie* (Livre II), pour décrire l'état de négligence et de saleté dans lequel il avait trouvé la prose juridique, use d'expressions semblables : *Minervam... judicalem, squallidam et horridam*<sup>1</sup>. Alors, dit-il, les jurisconsultes, se faisaient scrupule de rien changer à leur vocabulaire, langage de boutiques, de barbier ou de savetier, « *latini sermonis illucies commentitia, exquisitaque fæditatis barbaries, e tonstrinis, e sutrinis, ex circumforaneis locis studiose conversis* ». On perdait tout crédit auprès d'eux, si l'on s'avisait d'imiter le style des anciens, d'éviter cette infection barbare, « *virus illud hircosum et alpinum* », et de renoncer à ces termes, empruntés non au forum romain, mais au marché aux herbes, aux bœufs et aux porcs : « *Verbis e foro non quidem romano ac subselliis dicato, sed olitorio et boario suarioque collectis* ».

A cette latinité barbare des glossateurs, Rabelais oppose, comme Laurent Valla, Budé et Alciat, la pureté de la langue des *Pandectes* « rédigées en latin le plus élégant et aorné qui soit en toute la langue latine, et n'en excepterais volontiers, ajoute-t-il un peu témérairement, ni Salluste, ni Varron, ni Cicéron, ni Sénèque, ni Tite-Live, ni Quintilien ». Nous avons là l'écho de cette admiration pour le Digeste et les études juridiques, qui animait tout le cénacle de Fontenay.

Nous y retrouvons également le culte de cette génération

1. *De Philologia*, p. 61, dans l'édition des Œuvres complètes, de Bâle, 1557.

d'Humanistes pour la langue grecque, « sans laquelle c'est honte qu'une personne se die savante ». Si les glossateurs se sont montrés ineptes à l'intelligence des lois, c'est qu'ils ignoraient le grec. Or les lois sont pleines de sentences grecques et les lois elles-mêmes « sont prises premièrement des Grecs ».

En outre, Pantagruel estime qu'il était impossible à ces « fols » glossateurs de comprendre les lois, puisqu'ils ignoraient la philosophie, « les lettres d'humanité et connaissance des antiquités et histoire ». C'est le reproche que leur faisaient surtout Budé et après lui, Tiraqueau. — Nous avons vu comment ce dernier encourageait les juristes de son temps à consolider et à illustrer la jurisprudence par toute la culture humaniste, c'est-à-dire : « *ea sunt : philosophorum placita, oratorum decreta, antiquitatis historiarumque monumenta, Poetarum carmina* <sup>1</sup>... » Quant à Budé, la gloire qu'il revendique en propre dans le *De philologia*, c'est d'avoir restauré par la philologie, c'est-à-dire par la philosophie, l'histoire et, d'un mot, par les Humanités, les sciences juridiques, encore enténébrées avant lui des brouillards de l'âge gothique.

Rabelais se fait donc ici le champion de toutes les idées chères à ses maîtres ès-sciences du droit. Pantagruel englobe tous leurs griefs contre les glossateurs dans une seule invective ; il formule, au nom du bon sens, la protestation de l'Humanisme et des Juristes de la Renaissance contre une méthode désormais surannée. Il va plus loin : en ne distinguant point de la fatrasserie de la procédure, les interprétations tirées des glossateurs, il les rend responsables eux aussi de « l'allongement des procès et de la subversion du droit », et il les voue, par cette confusion, à la même impopularité.

Mais il y avait lieu de discerner dans notre analyse de l'Invective de Pantagruel ces deux éléments distincts que vise sa critique : les abus et cautèles de la procédure, et la jurisprudence des glossateurs. — De ces deux parties, celle qui a reçu le développement le plus abondant, c'est la seconde, c'est-à-dire celle dont la matière ne pouvait être exploitée que par un juriste, initié aux querelles d'Écoles, et versé dans les sciences du droit. Sans doute, il n'y a rien d'original dans les griefs que Rabelais articule contre les glossateurs ; il ne fait que vulgariser des idées qui avaient

1. Préface du *De legibus connubialibus*. Ed. de 1524.

cours depuis longtemps dans les cercles qu'il fréquentait. Encore cette vulgarisation est-elle une innovation; et l'énergie qu'il apporte dans cette attaque est personnelle. Il n'a point les scrupules d'Alciat, rendant justice aux efforts de Bartole et d'Accurse: il apparaît tout vibrant de la haine et de la foi qui devaient animer le cénacle de Fontenay contre les Legulei.

Quant aux abus de la procédure, premier objet de l'Invec-tive, ils pouvaient prêter à une satire des formes judiciaires, qui n'eût pas manqué de soulever un gros rire populaire. Rabelais s'est privé de cet élément comique. — En effet, la motion de Pantagruel, appuyée par Du Douhet, ayant triomphé, tout le fatras des « babouineries », tous les « papiers sont brûlés et les deux gentilshommes personnellement convoqués ». Dès lors la caricature ou la satire des formes de la procédure est impossible, puisque le procès se déroule en dehors des formes ordinaires de la justice. — Il n'y a même pas de place pour la satire grotesque de l'éloquence du barreau, puisque les deux adversaires n'appartiennent pas au monde des légistes. Nous aurions pu avoir une première édition de la fameuse scène des *Plaidoyers*; des plaidoyers hérissés de termes juridiques, coupés de distinctions, farcis de citations, tantôt verbeux et tantôt compendieux, comme ceux de l'Intimé, — auxquels eut été opposée la sentence claire et sage de Pantagruel. Rabelais a renoncé à cette satire des mœurs des juristes. — Mais il n'a pas sacrifié complètement la ressource de comique que lui offrait cet épisode. Les plaidoyers des deux parties ne pouvaient plus être une caricature de l'éloquence du barreau; il les a rendus comiques en recourant à un procédé facile et de caractère populaire: le coq-à-l'âne.

Nous reviendrons plus tard sur la nature et la valeur littéraire de cette scène des plaidoyers<sup>1</sup>; présentement, il nous suffit de constater qu'elle est d'un caractère distinct de celui du chapitre qui la prépare: elle n'emprunte aucun de ses effets comiques à la satire de la procédure et des formes de la justice au XVI<sup>e</sup> siècle.

1. Cf. infra, chap. VII, *L'Esprit populaire*, I.

III. — *Le plaidoyer de Bridoye.**Tiers Livre, XXXIX à XLVIII.*

L'affaire Baisecul-Humevesne avait fourni à Rabelais l'occasion de vulgariser sous une forme plaisante quelques-unes des idées auxquelles tenaient le plus fermement les jurisconsultes qu'il avait connus. Il était loin pourtant d'avoir épuisé dans cet épisode la provision d'observations qu'il avait faites sur les goûts, les méthodes, les habitudes d'esprit et même les manies professionnelles du « monde palatin ».

Au *Tiers Livre*, il nous ramène dans cette société des avocats, des juges et des jurisconsultes, auxquels des études communes avaient donné quelques traits de physionomie semblables. Il interrompt la consultation de Panurge sur le « sort fatal » de son mariage et nous transporte au parlement de Myrelingues, où le juge Bridoye justifie une de ses sentences, qui ne « semblait du tout équitable » à cette cour suprême. L'épisode occupe cinq chapitres (39-44) ; il comprend des éléments divers de nature et d'intérêt inégal pour les lecteurs modernes.

On goûte sans effort et sans préparation spéciale les deux anecdotes que Bridoye insère dans son plaidoyer : celle de Perrin Dendin et celle du gascon Gratianauld. On est frappé de la vie et de la vérité du portrait du juge Bridoye. On se laisse gagner par son humeur débonnaire et joviale, par la candeur de ses réponses au président Trinquamelle, toutes empreintes de respect pour les formes traditionnelles de la procédure. On incline à reconnaître une part de sagesse dans sa dissertation, d'une philosophie si sereine, sur les effets pacifiants du temps ou du sommeil. On admire même son éloquence, lorsqu'il rapporte la conclusion du discours de Dendin à son fils et que s'identifiant avec le personnage dont l'expérience lui sert d'argument, il s'écrie « en toute allégresse » : « La Dendin, je me trouve à propos, comme lard en poys. C'est mon heur. C'est mon gaing. C'est ma bonne fortune, etc... » Enfin, la déférence que lui témoigne Pantagruel, après comme avant son plaidoyer, prévient toute méprise sur son caractère : il a le malheur d'être devenu vieux, mais il a toujours eu le mérite d'être sincère, doux et humble

de cœur. Assurément, Rabelais n'a point mis en scène ce sage pour vilipender, dans une caricature odieuse, la magistrature du XVI<sup>e</sup> siècle : Bridoye n'est pas pour lui ce que sera pour Beaumarchais, Bridoison.

C'est sur le sens de son plaidoyer qu'il y a divergences d'interprétations. On estime généralement que Rabelais s'est proposé, dans ce plaidoyer, qui est le morceau capital de l'épisode, de bafouer la procédure. Puisque les jugements « sententiés » par les dés, sont, en fait, aussi justes que ceux auxquels on n'arrive qu'après la lente élaboration de la procédure, celle-ci est inutile. Et les raisons qu'allègue Bridoye pour justifier toute la paperasserie des complaints, adjournements, comparitions, commissions, informations, etc., sont logiquement dérisoires. C'est une longue ironie de Rabelais que cette justification « des écritures et autres procédures contenues dedans les sacs. » Il faut prendre le contre-pied des arguments de Bridoye pour avoir la pensée de l'auteur<sup>1</sup>.

Une telle interprétation prête au développement du plaidoyer de Bridoye une rigueur trop systématique, qui n'est pas dans les habitudes d'esprit de Rabelais. Sa véritable pensée sur le cas de Bridoye, c'est Pantagruel qui l'exprime au chapitre XLIV. C'est une idée qui ne traduit aucune audace révolutionnaire : elle fait songer plutôt au bon sens prudent des conseils de La Fontaine. Non, dit Pantagruel, la corruption des juges n'est pas telle qu'un procès ne puisse être plus mal jugé par le jet des dés. Pourtant leurs mains sont « pleines de sang et de perverse affection. Attendu que tout leur directoire en judicature usuale a été baillé par un Tribunian, homme méchant, etc... » Et Rabelais reproduit ici une invective contre Tribunian que G. Budé avait insérée dans ses *Annotations aux Pandectes*. Mais le meilleur parti, c'est de ne point commettre ses affaires à la justice : mieux vaudrait marcher sur des chausse-trappes « que de son droit soy deporter » aux réponses et jugements des juges.

Quant à l'argumentation de Bridoye, en faveur de la procédure, on ne saurait voir, dans chacune de ses parties, une ironie laborieusement soutenue, qui exprimerait très exactement le contraire de la vraie pensée de Rabelais. — En effet, sur la

1. C'est l'interprétation traditionnelle, développée dans l'ouvrage de Ginguéné : *De l'autorité de Rabelais dans la Révolution française*.

valeur et l'efficacité de la forme en justice, sur l'avantage de la paperasserie pour la santé des juges, la vérité se trouve sans doute dans la proposition contraire à celle que soutient Bridoye. De même, sur la naissance et la croissance des procès, le jugement du bon sens est dans la thèse opposée à celle que résume la remarque du juge « *Hic not*, qu'en ceste qualité plus heureux sont les plaidoyans que les ministres de justice. Car *Beatius est dare quam accipere...* »

Il n'en est pas de même du troisième des arguments de Bridoye en faveur de la procédure, de celui qu'il appuie non plus seulement par des autorités juridiques, mais encore par l'expérience de l'« apoincteur de procès », à savoir que la procédure a pour effet de différer le jugement, partant d'amener les parties à la réflexion, à la sagesse, à une résignation docile aux décisions des juges. — Toute cette dissertation sur l'influence pacifiante et assagissante du temps est fondée en expérience; c'est en elle que se trouve la dose de bon sens nécessaire à la consistance de tout paradoxe, qui n'est pas une simple calembredaine.

Il faut donc reconnaître que le plaidoyer de Bridoye n'est pas fait sur un plan, ni sur un ton unique; il a de l'ironie et il a également de l'humour. Il est, avant tout, un jeu de la fantaisie de Rabelais, s'exerçant sans préoccupation utilitaire, morale ou sociale. L'auteur n'est point tellement indigné contre la sottise des institutions humaines, qu'il ne songe qu'à la dénoncer par une ironique apologie. Il lui arrive d'oublier les effets fâcheux ou perniciose de la procédure pour s'amuser librement à dépeindre le respect qu'elle inspire au « monde palatin » et à développer les arguments par lesquels on pourrait la justifier.

Autour de cette argumentation paradoxale, il a groupé d'autres éléments comiques, tous pris dans les goûts et mœurs des légistes et des juges. Malheureusement, nous sommes obligés de faire des réserves sur la qualité de ce comique. Il est souvent si particulier que nous ne le comprenons pas. A vrai dire, il n'était sensible pleinement qu'aux juristes contemporains de Rabelais.

C'est ainsi que l'usage des allégations de textes juridiques, qui est chez Bridoye une véritable manie, nous paraît bien vite fastidieux. Dès les premiers mots de son plaidoyer il allègue, à propos des incommodités qu'apporte la vieillesse, l'autorité de l'Archidiaconus, un commentateur des Clémentines, sur la *Distinction* 86

du *canon tanta*; et désormais tout son discours sera coupé à chaque phrase par de telles allégations. Les vérités les plus élémentaires, les truismes les plus évidents seront suivis de références au Code, au Digeste, aux Décrétales, avec énonciation scrupuleuse du numéro du Titre et du Paragraphe, s'il s'agit d'un Recueil de droit civil; de la Cause et de la Distinction, s'il renvoie à un Recueil du droit canonique. — S'il lui arrive d'avoir à rappeler que les fils ressemblent à leurs pères, il ne manque pas de s'abriter derrière un proverbe, allégué par le Digeste et le Code en quatre endroits, auxquels il renvoie explicitement :

« *Sape solet similis filius esse patri*  
« *Et sequitur leviter filia matris iter.* »

*Ut ait gloss. 6, etc.*

\* L'emploi d'une locution très simple « grand médecin », qui est dans son esprit la traduction du mot grec ἀρχίατρος, est immédiatement justifié par une référence à un Titre du XII<sup>e</sup> livre de Justinien : *De Comitibus et Archiatriis Sancti Palatii*.

Cette manie des allégations est le trait de caricature le plus frappant du portrait de Bridoye. Malheureusement, comme nous ne sommes pas familiarisés avec les signes de cette tachygraphie juridique <sup>1</sup>, avec les §, les C. ou les D., nous n'y voyons qu'un tic pénible et nous prenons le parti de chercher à l'éviter. Au lieu d'épeler toutes ces références, nous les passons rapidement.

Pourtant ce trait de caricature ne doit pas être négligé; il était comique par lui-même pour les contemporains de Rabelais, à qui il rappelait une des habitudes les plus caractéristiques des juristes. Bien avant lui d'ailleurs, on s'était égayé de cet abus des allégations. — Nous en avons la preuve dans certaines œuvres comiques, soties, farces et moralités. Dans la *Condamnation de Banquet*, le « Docteur prolocuteur » cite le *Saint Canon* « En la Distinction XXXV. » « Expérience » allègue droit civil et droit canonique :

1. On trouvera tous les renseignements nécessaires pour la déchiffrer dans l'*Histoire du droit civil français*, de Paul Viollet, membre de l'Institut. — Paris, 1905.

Voici la signification des principaux sigles : ff. = Digeste, § = loi. — En droit canonique : C = canon. D. = distinction; ou c = *causa*, q 1. = *questio 1<sup>a</sup>*.

« Le Decret dit qu'on doit *ita*  
 « *Suum cuique tribuere*  
 « A ce propos, *in Codice*  
 « *Lege Nemo*, tu trouveras  
 « Qu'il en a parlé *publice*  
 « Sur le paraffe *Inter claras.* »

Coquillart dans ses Œuvres, Gringoire dans une Sotie<sup>1</sup>, l'auteur du *Sermon Joyeux et de grande value* — *a tous les fous qui sont dessous la nue*<sup>2</sup>, avaient déjà raillé ce travers bien connu des clercs du Palais, et de tous les étudiants ès-Loix ou ès-Décret.

Ni les railleries des auteurs comiques, ni les critiques des gens de goût<sup>3</sup> n'avaient empêché que cet usage ne restât en grand honneur dans le monde des juriconsultes, des juges et des avocats. Bonaventure Despériers, dans sa Nouvelle LXXVI, pour caractériser le style d'un légiste n'indique que ce trait : il leur « alléguait ses paragraphes<sup>4</sup> ». — Au reste, il suffit d'ouvrir un livre de jurisprudence du xvi<sup>e</sup> siècle, le *De legibus connubialibus* de Tiraqueau, par exemple, pour voir avec quelle prodigalité on accumulait, dans les commentaires et les gloses, les références aux Recueils juridiques et à leurs interprètes. — La satire de Rabelais était donc encore d'actualité.

Elle se distingue des satires dont nous venons de parler, d'abord par une profusion vraiment excessive de ces allégations. Les auteurs de Soties, de Farces et de Moralités, qui pourtant s'adressaient à un public de clercs et de Bazochiens, s'étaient contentés de leur rappeler une manie bien connue d'eux, sans leur en donner l'image réelle : ils avaient évité la répétition de ces allégations. Rabelais, au contraire, les multiplie à l'excès.

C'est d'abord qu'en toutes matières, il aime l'abondance. En outre, la répétition constante de ces allégations produit un effet de caricature individuelle, différent du trait comique esquissé par les auteurs cités plus haut. Elle donne l'impression d'un mécanisme fonctionnant automatiquement ; au moindre appel de sens

1. Cf. E. Picot, *Recueil de Soties*, t. II, p. 147 et 241.

2. Viollet le Duc, *Ancien Théâtre français*, tome II.

3. Cf. R. Gaguini, *Epistulæ et orationes*, tome II, p. 5, de l'édition Thuasne.

4. *Du légiste qui se voulut exercer à lire et de la harangue qu'il fit à sa première lecture.*

ou de son, il semble qu'il se produise, dans la mémoire de Bridoye, un déclenchement de séries toutes faites de références juridiques.

L'effet comique est d'autant plus intense que les références paraissent superflues généralement. - Point n'était besoin de faire appel au Digeste, à saint Thomas, à Albert de Rosa, à Barbatia et à la glose *in proemio § ne autem tertii*, pour prouver que l'exercice est hygiénique ; et l'on ne s'attend guère à voir l'autorité de plusieurs jurisconsultes confirmer cette proposition : que l'ourse à force de lécher son ourson « le met à perfection de membres ». Mais le contraste que produisent ces allégations d'autorités juridiques avec l'insignifiance des propos qui les appellent, est précisément un autre effet comique qu'a recherché Rabelais.

Aussi bien, il est fâcheux que nous prenions insensiblement l'habitude de les passer sans les lire, car, bien souvent, elles valent par elles-mêmes. Elles renferment quelques détails plaisants. — Ce sont, par exemple, ces apophthegmes de forme si triviale : *Cur rere plus que le pas vetulam compellit egestas.* — *Qui non laborat non manige ducat.* — *Deficiente pecu-deficit omne-nia*<sup>1</sup>, etc. C'est encore le commentaire saugrenu qu'un glossateur avait donné du mot *olfecit* dans un passage du Digeste et que toutes les éditions du Digeste se transmettaient fidèlement. Bridoye expose comment Dendin « accourait incontinent qu'il sentait un procès ». Machinalement, il s'interrompt pour insérer son commentaire du mot « sentir » : *ut ff. si quad. paup. fec. l. Agaso. gloss. in verb. olfecit, id est, nasum ad culum posuit.* La référence est exacte. Il existe une loi *Agaso*, au Titre : *Si quadrupes pauperiem fecit*. Elle stipule qu'on pourra actionner le propriétaire de la mule qui, en ruant contre un cheval tentant de la flairer, aurait brisé la jambe du muletier (*agaso, onis*)<sup>2</sup>. Et à ce propos, la glose explique gravement le sens précis du mot flairer : *olfecit, id est nasum ad culum posuit!* Rabelais ne pouvait pas laisser échapper l'occasion de sertir cette perle dans sa « brodure » de commentaires juridiques. — Mais, comme quelques autres, elle passe inaperçue des regards distraits qui glissent sur ces allégations importunes, pour suivre le sens de la phrase fâcheusement interrompu.

1. *Tiers Livre*, 41, passim.

2. *Agaso cum in tabernam equum deduceret, mulam equus olfecit. Mula calcem rejecit et erus agasoni fregit. Consulebatur, posset ne cum domino mulæ agi, quod ea pauperiem fecisset. Respondi, posse.*

Enfin, et surtout, il y a dans le rôle de chacune de ces allégations du plaidoyer de Bridoye, un effet comique qui nous échappe et qui ne pouvait guère être compris que des juristes et légistes. Nous nous imaginons volontiers, devant une telle profusion de références, qu'elles doivent être pour la plupart de pure fantaisie. Il n'en est rien. Des vérifications que nous avons faites, il résulte que toutes ces allégations nous renvoient à des textes authentiques, où figurent les mots ou l'idée qui, dans le texte de Rabelais, sont corroborés de ces références. Mais, et c'est là l'effet comique dont nous ne nous avisons point, Rabelais abuse du sens du texte allégué, qui, cité ainsi, fait une sorte de calembour. — Nous n'en citerons qu'un exemple. Bridoye racontant l'anecdote de « Messieurs les Généraulx » jouant à *la mouche* justifie le choix de ce passe-temps par un texte du Code : *de petit. haered. l. vi post motam. et Muscarii. i.* et excuse ces muscarii en vertu de la loi *l. i. c. de excus. artif. lib. 10<sup>1</sup>*. — Il est, en effet, question de *Muscarii* dans la loi indiquée. Mais la glose a soin d'expliquer que les *Muscarii* sont des parfumeurs : « *qui faciunt illud opus, quod dicitur muscum* ». Quant à *l'excusatio*, dont ils bénéficient aux termes du second texte allégué, c'est une exemption d'impôts commune à plusieurs espèces d'artisans. — Le calembour sur *muscarii* et *excusandis* échappe à quiconque ignore le texte du Code et le sens qu'il donne à ces deux mots.

C'est à peine si, de loin en loin, nous devinons que le jeu de mots joue un rôle capital dans ce plaidoyer de Bridoye, lorsque nous le voyons interpréter littéralement les métaphores d'un texte : *alea judiciorum*<sup>2</sup>, les dés du jugement, et alléguer des apophthegmes authentiques pour établir la conformité de ses procédés avec « l'usage générale de judicature » ; ou placer les sacs des parties vis-à-vis les uns des autres, pour se conformer à l'axiome : *Opposita juxta se posita magis elucescunt*, les points obscurs s'éclaireront par leur rapprochement ; ou encore, recourir à ses plus petits dés, si la cause est obscure, en vertu du précepte qui recommande de s'attacher alors aux petits détails : « *Semper in obscuris quod minimum est sequimur* ».

Or, cet abus du texte juridique, cette allégation d'une autorité

1. *Tiers Livre*, 40., M. L. II. p. 192.

2. *Tiers Livre*, 39, M. L. II, p. 187.

qui n'a qu'un rapport de sens très superficiel ou même un simple rapport de mots avec la thèse exposée par Bridoye, c'est le principe comique essentiel de tout cet épisode. — Le plaidoyer du juge est un paradoxe, dont les arguments sont des preuves d'autorités, citées à contre-sens ou à faux sens. Selon que cette absurdité du rôle de la référence est plus ou moins claire pour nous, nous la trouvons plus ou moins plaisante ; mais pour un juriste familiarisé avec le Code, le Digeste, le Décret et leurs commentateurs, chacune de ces allégations pouvait être amusante.

Il reste une question intéressante à examiner pour comprendre la méthode de composition de Rabelais : connaissait-il ces textes auxquels il renvoie ? avait-il même une notion suffisante de l'objet des lois ou des gloses qu'il allègue, pour concevoir le contraste plaisant que procurerait aux juristes le rapprochement de l'idée de Bridoye avec l'autorité juridique mentionnée ?

A vrai dire, nous ne le croyons pas. Nous pouvons diviser toutes ces allégations en deux catégories : la première comprend tous les textes, brocards ou apophthegmes qu'il pouvait connaître par cœur, la seconde est composée des allégations qu'il a dû transcrire des Recueils.

La première catégorie est assez vaste ; elle n'est pas exclusivement juridique. — Les apophthegmes, qui en font partie, ne sont pas du domaine propre des jurisconsultes. Nous les avons rencontrés chez des auteurs et dans des genres très divers. — Quelques-uns sont des mots dorés du « Caton », en usage dans les écoles, et connus de tous les clercs.

*Sermo datur cunctis, animi sapientia paucis...*

*Cum labor in damno est, crescit mortalis egestas...*

*Ploratur lachrymis amissa pecunia veris...*

*Interpone tuis interdum gaudia curis...*

*Qui non laborat, non manducet.*

sont des bribes de ce « *Liber Cathonis* » que nous voyons le jeune Gargantua apprendre par cœur sous la discipline des régents sorbonagres. Il est vrai que les jurisconsultes les alléguaient souvent. Ils représentaient dans leurs gloses, à côté de l'autorité des graves docteurs, la sagesse des nations, exprimée en formules simples et amies de la mémoire, et les plus savants ne les dédaignaient pas.

D'autres sont de vieux dictons, fonds banal dont usaient tous les clercs ; — tels l'axiome : *Gaudent brevitate moderni*, que l'on rencontre un peu partout, dans les *Epistolæ obscurorum virorum* comme dans les gloses juridiques.

*Currere plus que le pas vetulam compellit egestas*, est traduit dans R. Gaguin :

« L'autre dit et confesse bien  
Que besoin fait vieille trotter <sup>1</sup>. »

*Sæpe solet similis filius esse Patri* se rencontre dans le *De legibus connubialibus* de Tiraqueau, accompagné de tout l'appareil de références juridiques alléguées par Bridoye : *Quem citat gl. in l. quod si nolit*, etc. <sup>2</sup>.

Enfin la plupart des axiomes juridiques cités sont des lieux communs de jurisprudence, des « brocards » sans cesse allégués par les juristes <sup>3</sup>. Ils circulaient sans doute dans toutes les Facultés de Loix et de Décret ; ils figuraient nécessairement dans toute parodie des usages de judicature et de jurisprudence. C'est ainsi que nous en relevons un grand nombre, dans la glose que Benoit Court s'était avisé de joindre, comme un ornement approprié, aux *Arresta Amorum* de Martial d'Auvergne <sup>4</sup>. Sur ces arrêts « intervenus » en matière de galanterie, qui reproduisaient les formes judiciaires (Par devant le Bailli de Deuil... les parties ouïes, etc.) Benoit Court avait cousu une « brodure » de jurisprudence, où nous discernons tous les « brocards » cités par Rabelais : *Accessorium naturam sequitur principalis*, *Vigilantibus jura scripta sunt*, *Qui prior tempore, potior jure*, *Beatius est dare quam accipere*, etc.

Rabelais, à Fontenay-le-Comte, dans le cercle de Tiraqueau, avait dû entendre citer bien souvent tous ces axiomes, dictons et brocards. Il est même probable qu'on ne manquait pas de les

1. *Epistolæ et Orationes Roberti Gaguini*, II, p. 425. *Question meue... à savoir dont procède vertu...*

2. *De legibus connubialibus*, p. 155. « Propterea, ut testatur versus nostris omnibus obvius. Sæpe solet similis filius esse Patri, etc. »

3. Ils sont, il est vrai, particulièrement nombreux dans le discours de Bridoye. Aussi se dit-il l'élève d'un professeur, qu'il appelle d'un nom de fantaisie : *Brocardium juris*. Cf. M. L. II, p. 194. — Voir p. 200 des énumérations de « brocards déïfiques ».

4. *Arresta Amorum, cum erudita Benedicti Curtii Symphoriani explanatione*. Lyon, S. Gryphe, 1533.

alléguer parfois par plaisanterie. Il connaissait sans doute non seulement leur sens réel, mais encore le sens burlesque qu'on leur donnait dans certaines facéties, traditionnelles dans le « monde palatin ».

Nous supposerions volontiers que la première idée du plaidoyer du plaidoyer paradoxal de Bridoye lui a été suggérée par quelque-une de ces plaisanteries professionnelles.

Le mode de « sententier » les procès adopté par Bridoye et l'apologie qu'il en donne, reposent sur son interprétation littérale de la métaphore : *alea judiciorum*, la chance des jugements. Cette locution latine était usuelle alors non seulement chez les légistes, mais chez tous les clercs. Nous la rencontrons, par exemple, dans une préface du médecin Jean Gonthier d'Andernach : « *ut ancipitem judiciorum aleam secure experiatur* <sup>1</sup>. » Elle avait été traduite en français par la métaphore : les dés des jugements. Sous cette forme, Rabelais l'emploie plusieurs fois au *Tiers Livre* : chap. 5 « l'amour que votre grâce me porte, dit Panurge à Pantagruel, est hors les dés d'estimation » et chap. 29 « les perfections d'un chacun sont hors tout dés de jugement ». Bridoye, dans son interprétation de la locution latine *alea judiciorum*, ne fait que prendre à la lettre la métaphore française qui en était la traduction usuelle, et peut-être Rabelais avait-il entendu le même jeu de mots dans quelque cercle de juristes. Restait à justifier cette interprétation littérale, cette réalisation de la métaphore en judicature, par l'allégation de quelques textes juridiques. Bridoye invoque le droit canon, le droit civil, Bartole, Balde, Alexandre, Henry Ferrandat, sans compter les « Doctores » en général. — Dans toutes les autorités auxquelles il renvoie, on trouve en effet le mot *alea*; mais il n'est question du recours au sort par les dés que dans un seul texte, une glose de la loi *Sed cum ambo* § *De jud.*

Dès lors, il est licite d'en conjecturer que pour alléguer tous ces textes qui n'ont de commun avec la thèse de Bridoye qu'un mot, *alea*, Rabelais s'est contenté de copier les références données par quelque index au mot *alea*.

C'est ainsi qu'il aura procédé pour celles des citations qui ne sont ni des apophthegmes scolaires, ni des dictons, ni des « bro-

1. *Pauli Aegynetæ opus de re medica*. Dédicace à Jean du Bellay, 1532.

cards » de droit ; il aura emprunté cette catégorie d'allégations à des *Index*. — C'était une besogne aisée.

Les Répertoires abondaient. Pour le droit canonique, le plus fameux était celui de Guillaume Durand, que Bridoye cite trois fois par son surnom de *Spec[ulator]* qui lui venait précisément de son grand ouvrage de division méthodique du droit canonique : le *Speculum judiciaire*. En 1531, le *Speculum* était encore édité à Lyon, avec son Répertoire alphabétique, commenté et glosé par cet Henri Ferrandat que cite Bridoye<sup>1</sup>. Sur le modèle du *Speculum* et du Répertoire alphabétique qu'en avait dressé Bérenger Frédol (*Inventorium* ou *Repertorium*), on avait établi des répertoires du droit civil ; à la suite même du Digeste, on trouvait de bonnes tables des matières, des concordances de textes et de gloses empruntés au droit civil et au droit canonique<sup>2</sup>. Avec de tels instruments, rien n'était plus simple que d'entourer d'un appareil de références juridiques soit un brocard, soit un mot quelconque. — Rabelais a pu ajouter à peu de frais cet ornement au discours de Bridoye. La réconciliation autour du piot, que Perrin Dandin ménageait à ses parties, lui suggère-t-elle l'idée du vin : il interrompt immédiatement le développement de Bridoye pour transcrire une série de références, *ut not. per doct. § De peric(ulo) et com(mod)o rei venditæ .l. 1.* Il n'est question ni dans cette loi, ni dans sa glose traditionnelle de réconciliation autour du piot. Elle stipule dans quelles conditions la perte résultant des avaries d'une marchandise, intacte au moment de la vente, peut être imputée au vendeur ou à l'acheteur ; l'exemple choisi est celui d'une pièce de vin. « *Si vinum venditum acuerit, vel quid aliud vitii sustinuerit, emptoris erit damnium.* » Le mot *vinum*, constitue tout le rapport entre les propos de Bridoye et les autorités alléguées. Il en est de même pour une bonne moitié des références dont le plaidoyer de Bridoye est hérissé.

Rabelais, d'ailleurs, ne s'est probablement pas soucié de la

1. *Tiers Livre*, 39, M. L. II, p. 187. — *Repertorium singulare ad totum aureum opus speculi valde utile et necessarium. Prima pars spec. Guillelmi Durantis ; cum additionibus Joan. An. et Bal. una cum novis additionibus clarissimorum modernorum et maxime cum copiosissimis additionibus Henrici Ferran, Nivernens.* (B. N. Rés. F. 1072).

2. Cf. le Digeste, imprimé par Jacob Maréchal, en 1512. B. N. Rés. F. + 15.

qualité plus ou moins grossière des plaisanteries qu'il obtenait à chaque application de ce procédé ; et faute de savoir dans quelle mesure les textes allégués étaient connus des jurisconsultes de son temps, nous ne pouvons juger de l'impression qu'ils recevaient de cette sorte de calembour infatigablement répété. Il est certain toutefois que les jeux de mots et les contre-sens les plus comiques sont ceux qui naissent de l'interprétation abusive des brocards, des dictons ou des apophthegmes : comme ils étaient parfaitement connus de Rabelais, il pouvait juger de toute la portée du contre-sens qu'ils produisaient et de toutes leurs ressources comiques ; tandis que les allégations d'après les Index peuvent être plaisantes ou fastidieuses, au hasard de la rencontre.

Quoi qu'il en soit, il apparaît bien que seuls les légistes pouvaient goûter tous les éléments comiques de ce plaidoyer. L'épisode est né de l'observation de leurs habitudes et de leurs travers ; il a peut-être son point de départ dans quelque-une de ces plaisanteries qui sont de la « cabale » traditionnelle de certaines professions et corporations. Il a quelques-uns des caractères de ces « charges », dont la saveur n'est appréciée que des initiés, auxquels la communauté d'études et de vie a donné un tour d'esprit commun. Les profanes, qui ignorent le mode de citation des Recueils de jurisprudence canonique et civile, ont peine à déchiffrer les abréviations et les sigles variés de ces références. — Les études juridiques de Rabelais ont donc enrichi son livre d'un épisode d'un caractère technique et d'un comique spécial.

En outre, il y a lieu de remarquer le caractère de la composition de cet épisode et le cadre que Rabelais a donné à toutes ses observations, caricatures et critiques du « Monde palatin ». C'est dans un discours paradoxal, l'apologie de la sentence par le sort des dés, que tous ces éléments comiques sont groupés. — Il y a sans doute des narrations qui ont par elles-mêmes un grand charme, l'anecdote de Perrin Dandin, de Messieurs les Généraux jouant à la mouche, du gascon Gratianauld ; mais c'est à titre d'argument qu'elles entrent dans un plaidoyer. Or, le principe de cette argumentation rappelle celui de l'apologie de la Dilapidation et de la Louange des débiteurs. C'est un paradoxe, dans lequel Rabelais établit d'abord la conformité du mode de jugement de Bridoye avec les usages de la judicature et justifie ensuite les gestes ordinaires de celle-ci, que le recours au sort pourrait faire croire superflus.

Pour soutenir son paradoxe, Rabelais fait appel, comme dans les discours cités plus haut, à des preuves de toute nature, qui ne s'accommodent à sa thèse que par l'effet d'une interprétation plaisamment abusive des mots ou des idées. — Tant que ces arguments sont tirés de l'expérience, ou de textes formellement énoncés, comme les « brocards » de droit, nous pouvons juger de la hardiesse de l'interprétation qu'en donne Rabelais et de l'absurdité de leur rôle dialectique. — Nous soupçonnons bien vite que tout lui est bon, pourvu que la preuve alléguée offre un seul mot de rapport avec la thèse exposée. Nous constatons, par exemple, que l'anecdote de Gratianauld, dont la colère s'évanouit pendant un somme et la conclusion que Bridoye en tire, sur l'action pacifiante du sommeil, ne peuvent être utilisées pour légitimer sa pratique en matière criminelle, « le délit étant flagrant », car le « dormir » ne joue pas le même rôle chez les « demandeurs » et chez Gratianauld. Mais dès que Rabelais, conformément aux usages des juristes, tire ses preuves des textes législatifs et des jurisconsultes, alors nous ne pouvons plus le suivre. Ce n'est plus que par analogie avec le reste du discours que nous jugeons des effets comiques produits par ces allégations à contre-sens ou à faux sens. — Lui, cependant, comme enivré par l'abondance même des ressources que met à sa disposition cette nouvelle catégorie de preuves, renouvelle les prouesses d'argumentation paradoxale de l'Apologie des débiteurs. Sans loi, ni but, sa fantaisie s'amuse éperdument à jouer avec des sophismes, des calembours et des jeux de mots inintelligibles aux profanes.

#### IV. — *Les « Uranopètes Décrétales ».*

*Quart Livre, chap. XLIX-LIII.*

Le juriste, initié au droit canonique, a marqué d'une empreinte originale l'invention de l'épisode de Papimanie. L'idolâtrie du « dieu Pape » est le ridicule des Papimanes et de leur évêque, Homenaz. Mais ce culte « de hyperdulie » ne s'adresse point seulement au Pape ou à son image, religieusement conservée dans leur église; il a un autre objet, aussi vénéré que le dieu lui-même: ce sont les « Uranopètes Décrétales », évangile de bonheur ici-bas, gage du salut éternel, dont le nom, sans cesse invoqué, pro-

voque effusions mystiques et extases. chez les bons Papimanes.

Les Décrétales sont « les Epîtres et Lettres des Papes faites en forme de réponses aux questions qu'on leur a proposées, à la différence des Constitutions qu'ils rendent de leur propre mouvement, et qu'on appelle Décrets<sup>1</sup>. »

Au XIII<sup>e</sup> siècle, le droit canonique était fondé sur un recueil unique de textes législatifs, établi en 1150, par Gratien, moine de Bologne, et désigné par le nom de *Décret de Gratien*<sup>2</sup>. En 1234, les Epîtres et Lettres de Grégoire IX, colligées par Ramon de Pennafort, furent envoyées aux Universités de Bologne et de Paris. Ce sont les *Décrétales* proprement dites ; elles comprennent cinq livres.

Elles furent suivies de « leurs corollaires<sup>3</sup> » : d'abord d'un sixième livre, le *Sexte* ou le « *Sixième*, » rédigé sous Boniface VIII, en 1298 ; puis des *Clémentines* envoyées par le pape Clément V aux Universités de Paris et d'Orléans, en 1313. — Enfin, en 1500, Chappuis qui publia les *Clémentines* leur adjoignit deux séries de Décrétales nouvelles, qu'il appela les *Extravagantes*, parce qu'elles sont en dehors (*extra*) du recueil officiel : ce sont les *Extravagantes de Jean XXII* et les *Extravagantes communes*.

La rédaction et la publication de ces Lettres, qui avaient force de lois en droit canonique, avaient été déterminées par les ambitions de la politique pontificale. A mesure que le Saint-Siège cherchait à étendre sa juridiction et empiétait sur le droit des évêques, collateurs ordinaires des bénéfices, ou sur celui des électeurs, il légitimait ses prétentions par des textes juridiques. Les Décrétales constituaient, en réalité, un « droit nouveau, » différent du « droit ancien » renfermé dans le Décret de Gratien, où l'on ne voit, dit Durand de Maillane, « ni réserve de bénéfice, ni prévention, ni dévolution, ni exemption<sup>4</sup>, etc., » ni aucune des subtiles inventions par lesquelles l'or de France était tiré à Rome. — Ainsi l'objet des Décrétales était bien net : elles étaient l'instrument juridique de l'ambition de la Papauté.

1. Durand de Maillane, *Dictionnaire de droit canonique et de pratique bénéficiale*. Lyon, 1770, tome II, p. 234.

2. Cf. Paul Viollet, *Histoire du droit civil français*. Les sources du droit canonique.

3. *Quart Livre*, 53, M. L. II, p. 457.

4. Sur cette extension des droits de la papauté sur les bénéfices, aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, voir Esmein, *Histoire du droit français*, p. 603 et sq.

L'éloge ironique qu'en fait Rabelais, dans l'épisode de Papi-manie, se rattache donc à la satire de la souveraineté temporelle des Papes. Cette protestation patriotique contre les prétentions du Saint-Siège était ancienne en France. Elle y avait toujours été populaire. A l'époque où Rabelais rédigeait le *Quart Livre*, elle était d'actualité : elle s'accordait avec la politique du nouveau roi

Quelques mois après son avènement, en septembre 1547, Henri II avait donné à Fontainebleau l'édit des « petites dates, » qui remédiait à un abus de la cour romaine. « Les impetrans de cour de Rome, dit le Proesme de l'Edit, obtiennent en ladite cour impétrations de bénéfices par résignation, en vertu de procurations [pour résigner] nulles, fausses et mal expédiées : par le moyen desquelles sont lesdicts bénéfices possédez par gens intrus et les vrais titulaires, de leurs droits frustrés. »

Ces « gens intrus, » pour se ménager la collation d'un bénéfice, retenaient une date (*parvam datam*, petite date) en cour de Rome, de connivence avec le titulaire du bénéfice, qui signait une procuration pour résigner. Mais le résignataire au lieu d'envoyer la procuration à Rome, la gardait jusqu'à la mort du résignant. Ainsi celui-ci jouissait d'un bénéfice qui n'était pas légalement vacant puisque la procuration n'était pas exhibée à Rome ; et le résignataire était assuré de se voir accorder le bénéfice, puisque la vacance déclarée, il se trouvait le premier impétrant inscrit en cour de Rome<sup>1</sup>. — L'Edit de Henri II ordonna d'envoyer à Rome les procurations pour résigner et interdit de les détenir jusqu'à la mort du résignant<sup>2</sup>.

Lorsqu'il fut promulgué, un jurisconsulte se chargea de le commenter et d'en présenter l'apologie. Ce fut Charles Du Moulin, dans son livre intitulé : *Commentarius ad Edictum Henrici Secundi regis Galliarum contra parvas datas et abusum Curiae Romanae et in antiqua edicta et senatusconsulta Franciae contra Annatarum et id genus abusum, multas novas decisiones juris et praxis continens*.

Le titre même de ce livre, dédié à Henri II, en indique l'esprit

1. En vertu du brocard : *Qui prior est tempore, potior est jure*, et sans doute aussi, par l'effet des ducats versés aux notaires apostoliques. Sur cette question, voir Durand de Maillane, *Dictionnaire de droit canonique et de pratique bénéficiale*, Article : Dates.

2. Il établissait également un contrôle sur les notaires apostoliques et les banquiers en correspondance avec la Cour de Rome.

général. Ce n'est pas seulement un commentaire de l'Edit des « Petites dates, » c'est une invective contre la politique des papes. Dans la Dédicace, Du Moulin rappelle la « louable mémoire » du légiste de Philippe de Valois, Pierre de Coignières<sup>1</sup>, défenseur des droits de la juridiction royale contre les usurpations des prélats « qui faisoient finalement ressortir en cour de Rome, et là, outre le transport et vexation des subjectz, transporter et consommer grand partie des finances du Royaume. »

Il montre que les droits nouveaux des papes datent des Décrétales, du temps « où l'on a toléré qu'elles fussent lues aux Universités du royaume. »

Dans son commentaire, il passe en revue tous les épisodes de la résistance des rois aux empiètements de la Papauté. Il imprime un arrêt de la Cour des comptes, de 1406 : *Senatusconsulta curiæ Franciæ... adversus abusum annatarum et aliarum usurpationum Papæ*. Il le fait suivre d'un commentaire qui n'est pas exclusivement juridique. Il montre la France pressurée par le pape : *gallia magis expilatur a papa quam olim ab Imperatoribus [romanis]*<sup>2</sup>. Il suppute la somme d'or qui passe chaque année de France dans la cour Romaine : *quantam vim pecuniarum Romana curia exigit a Gallis*. Il l'estime à un million de livres : *unde nihil unquam redit, sed vel in luxu Romana curiæ consumitur, vel inimicis Regis datur*<sup>3</sup>.

1. Pierre de Coignières s'était particulièrement distingué dans la « dispute de Vincennes », contre Pierre Bertrand, évêque d'Autun. Celui-ci nous a laissé un procès-verbal de cette controverse dans son *Libellus domini Bertrandi adversus Petrum de Cuneris*. Les prélats qui soutenaient les « droits nouveaux » tirèrent une singulière vengeance de Pierre de Coignières : ils donnèrent son nom à une statue grotesque de Notre-Dame de Paris, sous le nez de laquelle on éteignait les cierges. Ce marmouset devint fameux sous le nom de Pierre du Coignet [pierre du coin]. Dans la *Narrenschiff* de Sébastien Brandt, l'étudiant qui a été à Paris, se vante d'avoir vu Pierre du Cugnet. (Cf. *Revue critique*, 1873. Article de Gaston Paris sur l'édition de la *Narrenschiff*, de Karl Simrock, p. 24).

C'est à ce personnage que Rabelais fait allusion dans le Nouveau Prologue du *Quart Livre*, M. L. II, p. 261. « Vous les associerez à maistre Pierre du Coingnet, par vous jadis pour mesmes causes pétrifié. Et seront en figure trigone équilatérale on grand temple de Paris, ou on mylieu du Pervis posées ces trois pierres mortes en office de extaindre avecques le nez, comme au jeu de Fouquet, les chandelles, torches, cierges, bougies et flambeaux allumez... »

2. P. 252.

3. P. 254.

Et il énumère quatorze moyens par lesquels cet or est subtilement tiré à Rome<sup>1</sup>.

Rabelais a-t-il connu ce livre, qui parut en 1552 ? Les rapprochements entre le Commentaire de Du Moulin et les menus devis à la louange des Décrétales sont nombreux. Pourtant aucun indice certain ne nous permet de dire que Rabelais a fait des emprunts au jurisconsulte. — Le sentiment qui inspire l'éloge ironique des Décrétales était celui de tous les Français qui approuvaient la politique nationale des rois dans leurs rapports avec le Saint-Siège. Dans cette invective contre les abus de la Cour Romaine, il n'y a ni faits ni arguments qu'on ne retrouve dans toutes les protestations patriotiques provoquées par les usurpations de la Papauté.

Les plaisanteries sur la « mirifique pantopfle », où viennent se prosterner « tous roys, empereurs, potentatz et seigneurs », sur « France la Treschristiane, unicque nourrice de la court Romaine », l'indignation contre la fureur belliqueuse de Jules II, qui fit « guerre félonne et trescruelle », « tout l'empire christian estant en paix et silence », étaient des lieux communs à cette époque<sup>2</sup>. L'originalité de Rabelais est dans l'invention du thème principal : l'éloge des Décrétales, auquel se rattachent tous ces développements satiriques. C'est le choix de cette idée générale qui révèle la culture et le tour d'esprit du légiste. Rabelais connaît le droit canonique ; il sait que c'est aux Décrétales qu'il faut rapporter, comme à leur instrument et à leur source, tous les abus de la Cour Romaine. Son point de vue est celui de Du Moulin dans la Préface que nous venons de citer, c'est celui d'un juriste.

Sa science juridique se révèle également dans le détail même du développement. Déjà, dans le plaidoyer de Bridoye, les allégations du droit canonique se mêlent avec celles du droit civil<sup>3</sup>.

1. P. 254-258. Dans le treizième article, il rappelle une facétie populaire sur les évêques portatifs, c'est-à-dire in partibus, que nous trouvons dans *Pathelin* et dans Rabelais : « *Decimo tertio in creandis protonotariis et aliis notariis (quos apostolicos vocant) et episcopis quos Rota et stulici papa nullatenances vocant, vulgus Gallorum portativos; quidam ludibrii causa, potativos vocant.* » Cf. *Pantagruel*, 7, M. L. 1., p. 249. « Les potingues des evesques potatifz. »

2. Voir les témoignages de Budé, d'Érasme, de Claude Seyssel, dans L. Delaruelle, *Guillaume Budé*, p. 181-182 et notes.

3. Elles se distinguent des allégations de droit civil par des abréviations particulières. C = Canon ; X = Extravagantes ; Clem = Clementines ;

Rabelais cite les brocards que les jurisconsultes Décrétistes mettaient au compte des partisans des « droits nouveaux » :

« *Accipe, sume, cape, sunt Verba placentia Papæ.* Ce que plus apertement a dict Albert, de Ros[a] in verb. Roma.

*Roma manus rodit, quas rodere non valet odit.  
Dantes custodit, non dantes spernit et odit*<sup>1</sup>.

Dans l'éloge des Décrétales, il ne se contente point de nommer les Recueils : Extravagantes, Clementines, Sixième, Décrétales, et leur plus fameux commentateur, le Panormitain<sup>2</sup> ; il cite les « terrificques chapitres » lesquels tirent « chacun an de France en Rome quatre cens mille ducatz et d'avantaige » : *Excerabilis. De Multa. Si plures*, etc.<sup>3</sup>. --- Il prête à Homenaz un lapsus, dont la saveur comique suppose, pour être goûtée, quelque notion de droit canonique. « Voulez-vous choisir un preux Empereur... Prenez-moi un *Decretiste*. Non, non. Je diz un *Decretaliste*. (O le gros Rat, dist Epistémon<sup>4</sup>). » Le « rat », c'est-à-dire dans la langue du XVI<sup>e</sup> siècle, le lapsus, qui vient d'échapper à Homenaz lui a fait substituer un partisan du « Droit ancien », du *Decret* de Gratien, à un défenseur du « Droit nouveau », des *Décrétales*.

Bref, dans maints détails, comme dans la conception générale, cet épisode procède du légiste. C'est à la science juridique de Rabelais qu'il faut rapporter une bonne part de l'originalité dans l'invention de la matière des développements.

Dans l'épisode de Papimanie, omme dans les deux précédents, c'est à la forme oratoire que Rabelais a eu recours le plus volontiers. Les menus devis sur les « miracles advenuz par les Décrétales<sup>5</sup> », sont encadrés par les élévations de Homenaz sur le « Séraphique Sixième », les « Chérubicques Clémentines », les « Extravagantes Angéliques<sup>6</sup> », et l'Eloge des Décrétales<sup>7</sup>.

VI = Sexte. Cf. P. Viollet, *Histoire du droit civil français*. Les sources du droit canonique.

1. *Tiers Livre*, 42, M. L. II, p. 200.

2. Nicolas Tedeschi, surnommé Abbas Siculus ou Panormitanus, archevêque de Palerme, mort en 1445 ; auteur de Commentaires sur les Décrétales, le Sexte, les Clémentines. Cf. P. Viollet, *op. cit.*, *eod. loc.*

3. Chap. XLIII, M. L. II, p. 456.

4. *Eod. loc.*, p. 457.

5. Chap. L.

6. Chap. LI.

7. Chap. LIII.

Celui-ci est d'une abondance remarquable : une première énumération, divisée en trois couplets, dont chacun se termine par le refrain : « Prenez-moi un Décrétaliste », affirme la supériorité parmi les grands de la terre, les hommes d'Etat et les simples particuliers de ceux qui s'adonnent à l'étude des saintes Décrétales<sup>1</sup>. Puis sans quitter la forme interrogative, Homenaz demande qui a établi les couvents ? qui entretient les religieux ? qui augmente le patrimoine de Saint Pierre ? qui fait plier les rois devant le Saint-Siège ? et chacune de ces questions longuement développées, aboutit à la même brève réponse : Dives Décrétales, Sacres Décrétales<sup>2</sup>. Enfin le discours se termine sur une exhortation à vénérer les Décrétales et une prière au bon Dieu Décrétaliarche<sup>3</sup>. L'abondance verbale, la netteté du plan et le lyrisme caractérisent ce discours qui rappelle par le ton l'Eloge des Dettes du *Tiers Livre*.

L'invention de ces trois épisodes : invective contre les glossateurs, plaidoyer de Bridoye, éloge des Décrétales, porte donc l'empreinte de l'esprit du légiste, initié aux sciences du droit et aux questions juridiques. — Il entre, sans doute, dans ces développements, des caricatures, des anecdotes, des facéties qui pouvaient être comprises de tous les lecteurs. Mais ils abondent en détails techniques dont le sens ne pouvait être saisi que par les juristes. Dans la littérature antérieure nous ne voyons que deux œuvres aussi chargées de matière proprement juridique : les *Droits nouveaux* de Coquillart<sup>4</sup>, et les *Arrêts d'amour* de Martial d'Auvergne. Ces deux ouvrages construits sur le type des Livres de jurisprudence dont ils caricaturaient les usages et le vocabulaire spécial, semblent avoir été destinés à amuser un public particulier : les Bazochiens. Rabelais n'écrit pas pour cette seule catégorie de lecteurs ; et pourtant, il ne fait rien pour accommoder

1. Chap. LIII, p. 453.

2. *Eod. loc.*, p. 458.

3. *Eod. loc.*, p. 459.

4. Cf. *Œuvres de Coquillart*, P. Jannet, 1857 (1<sup>er</sup> vol.). *Les Droits nouveaux*. Sept titres : *De jure naturali*, *De Statu hominum*, *De Presumptionibus*, *De Pactis*, *De Dolo*, *De impensis*, *De injuriis*. Son procédé comique ordinaire consiste à jouer sur les termes juridiques. Rabelais a conservé quelques-uns de ces jeux de mots. Cf. *Insinuer sa nomination*, employé dans un sens obscène. *Quart Livre*, 10, M. L. II, p. 305.

au grand public la matière qu'il emprunte à sa culture et à son expérience de légiste. Au lieu d'éliminer les notions techniques, au lieu de s'affranchir du tour d'esprit qui était le pli professionnel d'une classe particulière de la société : les légistes, il reproduit curieusement les accidents particuliers, les détails concrets que lui offre pour sa création artistique son expérience du « monde palatin ».

---

## CHAPITRE V

### LES SCIENCES MÉDICALES

- I. *Les études médicales de Rabelais.* — II. *Utilisation des sciences médicales dans des développements accessoires.* — III. *Les développements dont l'invention principale se rattache aux sciences médicales.*

#### I. — *Les études médicales de Rabelais.*

Les sciences médicales : médecine proprement dite, chirurgie, pharmacie, botanique, tiennent dans l'œuvre de Rabelais une place considérable. De tout temps elles l'ont recommandé à l'attention et à la sympathie des médecins<sup>1</sup>. De nos jours, c'est toute une littérature qu'ils ont consacrée à l'examen ou à l'éclaircissement des locutions, comparaisons, descriptions ou dissertations, que Rabelais tire de ses connaissances médicales<sup>2</sup>.

Son expérience de la médecine se révèle déjà dans le *Pantagruel*. Dans le prologue, il nous décrit la maladie et le traitement des « pauvres vérolés » ; au chapitre XIV, Panurge donne l'explication de la mort de son « rotisseur » par une description anatomique

1. C'est à partir de 1546 (première édition du *Tiers Livre*. Cf. Plan. *Bibl. Rab.* n° 67) qu'il « signe » son roman de son nom, suivi de son titre de « docteur en médecine. » Il n'avait pas attendu que la Faculté de Montpellier lui eût décerné le grade de docteur (mai 1537) pour s'en faire gloire. Dans les almanachs de 1533 et de 1535 (C. Plan. *Op. cit.*, p. 229) et dans la *Supplicatio pro apostasia*, il est qualifié de docteur en médecine ; et c'est une question non encore résolue, que d'expliquer comment il a pu s'attribuer ainsi ce titre de docteur.

2. Cf. Dr F. Brémont, *Rabelais médecin*. (Notes et commentaires sur les trois premiers livres). — Dr Mollet, *Rabelais clinicien*. — Dr Benoist, *Rabelais accoucheur*. — Dr Le Double, *Rabelais anatomiste et physiologiste*, 1899. — A. Heulhard, *Rabelais chirurgien*. — Lire surtout les « Notes pour le commentaire » des textes de médecine et de botanique, publiées par le Dr Dorveaux, dans la *Rev. Et. Rab.*, et les comptes rendus qu'il y a donnés des ouvrages du Dr Mollet et du Dr Benoist.

fort précise ; au chapitre xxviii, c'est par une recette dont tous les éléments sont empruntés à la science pharmaceutique que Panurge provoque le déluge urinal, sous lequel Pantagruel noya le camp ennemi <sup>1</sup>. — Ainsi, dès 1533, alors que Rabelais n'est immatriculé que depuis trois ans à la Faculté de Montpellier, alors qu'il ne peut exciper encore que du titre de « bachelier » en médecine, il semble à l'aise dans ce domaine. Il témoigne d'une science médicale, bien faite pour accréditer la légende qui le représente argumentant, le jour même de son arrivée à Montpellier, contre ses futurs maîtres, et les faisant « quinaulx ». — Il est évident qu'il connaissait la médecine depuis longtemps et qu'il s'y était appliqué bien avant de fréquenter les cours de la Faculté. — Où et comment avait-il été amené à ce genre d'études ?

De prime abord, la distance nous semble grande entre l'« Humanisme », qui était le vrai domaine de Rabelais jusqu'en 1530, et la médecine. — En réalité, au commencement du xvi<sup>e</sup> siècle, la médecine théorique est une province des *Litteræ humaniores*, et tout humaniste devait nécessairement s'y intéresser. La science médicale, vraiment digne de ce nom, était tout entière dans les traités des Grecs et des Latins. Quiconque connaissait bien le grec pouvait donner un avis autorisé sur l'interprétation de Galien et d'Hippocrate ; les ouvrages les plus techniques étaient du ressort des philologues, des humanistes, qui possédaient mieux que les docteurs en médecine et praticiens la connaissance des langues anciennes <sup>2</sup>.

Sans doute l'expérimentation tendait à prendre une place importante dans la médecine. Néanmoins on s'en défiait encore : n'était-elle pas le principe de toutes les erreurs dont les Arabes et les empiriques avaient encombré les sciences médicales ? Celles-ci ne pouvaient retrouver leur pureté que par un retour aux sources

1. Cf. Dr Dorveaux. *Rev. Et. Rab.* 1905, p. 179-185.

2. Cf. Daremberg, *Histoire des sciences médicales* (1870), tome I, p. 328. Il distingue au xvi<sup>e</sup> siècle : 1<sup>o</sup> les réformateurs de la médecine par l'érudition ou humanistes : Leonicensus, Cornarius, Champier, Valesius, qui prennent parti pour les Grecs contre les Arabes, sans criterium expérimental pour contrôler Grecs ou Arabes ; 2<sup>o</sup> les réformateurs par l'anatomie : Jacques du Bois, Vésale, Fallope. — En 1552, dans la Préface des *Epistulae Medicinales* de Manardi, Rabelais montre un tel dégoût pour l'art médical des empiriques, qu'il ne compte pas sur l'expérimentation, mais sur le retour à la science antique dépouillée des commentaires barbares (*priscæ ac defectivæ medicinæ*) pour faire avancer la médecine.

antiques. Les références à un manuscrit ancien bien écrit semblaient plus décisives que le recours à l'observation. Rabelais dans l'édition des *Aphorismes* d'Hippocrate qu'il publiera en 1531, ne songera pas à contrôler le maître grec par l'expérience quotidienne du praticien : il ne se souciera que de corriger des expressions suspectes par des leçons de meilleur aloi ; son commentaire sera purement philologique. — La médecine est donc à cette époque du ressort des Humanistes.

Ceux-ci, d'ailleurs, ne l'abordent pas seulement parce que sa méthode est celle qu'ils pratiquent dans leurs propres sciences ; elle ne les intéresse point uniquement en tant qu'elle dérive de cette source antique où ils s'abreuvent. Ils l'étudient parce qu'elle confine à d'autres sciences qui sont de leur domaine. Elle tient à la physique, à l'histoire naturelle, à certains systèmes philosophiques anciens. L'étude de la physique d'Aristote comporte une étude de l'anatomie et de la physiologie. La lecture de l'*Histoire Naturelle* de Pline, de l'*Histoire des plantes* de Théophraste conduit à la lecture d'Hippocrate, de Galien et de Celse. — La médecine relève de la « philosophie » au sens large que le mot avait à cette époque <sup>1</sup>.

Aussi le nombre des Humanistes qui ont étudié en médecine est-il considérable, dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Autour de Rabelais, c'est Hubert Sussanneau qui enseigna les Humanités à Turin (1536) puis à Paris (1538) et qui dans un passage de ses *Alexandri Quantitates emendatæ*, nous apprend que Rabelais l'engageait à faire honneur à son titre de Docteur en médecine <sup>2</sup>. C'est Jacques Dubois, médecin et philologue, auteur d'une grammaire française <sup>3</sup>. C'est Jacques Peletier du Mans, le précurseur de la Pléiade, qui publia un livre : *De conciliatione locorum Galeni sectiones duæ* <sup>4</sup>. Parmi les maîtres mêmes de Rabelais, Budé donnait l'exemple de cet intérêt pour les sciences médicales. Ses *Adversaria* <sup>5</sup>, notes prises au courant de ses lectures, nous le mon-

1. Cf. Brunot, *Histoire de la langue française*, tome II, p. 166.

2. Sur Hubert Sussanneau, voir l'article du Dictionnaire de Bayle. — *Ludorum libri*, 1538. *Alexandri Quantitates emendatæ*, Paris, Simon de Colines, 1539. — Il rapporte dans l'Épître de dédicace qu'il se lia avec Rabelais à Lyon en 1533. (Texte cité par Rathery. Notice biographique, p. 23).

3. Cf. Sur J. Dubois, Thuasne, *Revue des bibliothèques*, tome XV.

4. Cf. Abbé Clément Jugé, *Jacques Peletier du Mans* (thèse), 1907.

5. Cf. L. Delaruelle, *G. Budé*, p. 252.

trent dépouillant Pline, Celse, Dioscoride, Paul d'Egine, demandant à ces traités techniques les noms des plantes, des arbustes, des couleurs, ainsi que des maladies connues des anciens. En 1517, il révisé une traduction du *De sanitate tuenda* de Galien par son ami le médecin anglais Thomas Linacer ; en 1519, il s'intéresse à une traduction du *Methodus medendi* de Galien par le même savant<sup>1</sup>.

Tiraqueau empruntait beaucoup pour son commentaire du *De legibus connubialibus* aux sciences médicales et aux traités de médecine. Il plaçait dans cet ouvrage un bel éloge de l'art médical<sup>2</sup>. Il se tenait au courant des progrès de la médecine. C'est lui qui avait vanté à Rabelais<sup>3</sup> le médecin Ferrarais Manard comme un des esprits les plus capables de rendre à la médecine son éclat antique ; il lui recommandait les premières *Epistulae Medicinales* de cet auteur, comme inspirées par « Pæon ou Esculape » eux-mêmes. — Ainsi, dès 1525, date de l'édition des premières *Epistulae Medicinales*, Rabelais s'occupe de médecine et c'est Tiraqueau qui le dirige dans ses études. Il s'en souviendra plus tard, lorsqu'en 1532, il lui dédiera une édition du second recueil de lettres médicales de Manard.

C'est donc à l'exemple de ses maîtres, par le progrès naturel de sa curiosité d'Humaniste, que Rabelais en est venu à étudier la médecine. Il y a apporté un goût et une ardeur tout personnels, qui n'ont pas tardé à le recommander à l'attention de ses contemporains, avant même la publication du *Pantagruel* et du *Gargantua*.

En 1530, le 17 septembre, il est inscrit comme étudiant sur le registre de la Faculté de médecine de Montpellier. Il est reçu

1. Cf. Delaruelle, *Répertoire analytique de la correspondance de Budé*, p. 23 et p. 64.

2. Rabelais en parle dans la Lettre-Dédicace de son édition des *Epistulae Medicinales Manardi* à André Tiraqueau, sub. fine, m. l. iii, p. 313.

3. *Epistula nuncupatoria des Epistulae Medicinales Manardi*, Lyon, Gryphe, 1532, m. l. iii, p. 313. « Porro inter eos qui nostra tempestate ad restituendam nitiori suo prisca[m] germanaque[m] medicinam, animi contentionem adpuerunt, solebas tu dum istic agerem plausibiliter mihi laudare Manardum illum Ferrariensem medicum solertissimum doctissimumque, ejusque epistolas priores ita prehabas, ac si essent Pæone aut Æsculapio ipso dictante exceptæ. » Sur la publication du second tome de Manard par Gryphe, sous la direction de Rabelais, je me permets de renvoyer à J. Plattard, *Les publications savantes de Rabelais*, dans *Rev. Et. Rab.*, II, p. 67.

bachelier le 1<sup>er</sup> novembre. — Comme tous les bacheliers, il eut à faire pendant trois mois une lecture à la Faculté. Il commenta les *Aphorismes* d'Hippocrate et l'*Art médical* de Galien, devant un auditoire nombreux, si l'on en croit son témoignage<sup>1</sup>. La comparaison des interprétations des commentateurs avec les manuscrits, et spécialement avec un manuscrit grec qu'il possédait, lui révéla de nombreuses erreurs et omissions chez ces glossateurs d'Hippocrate et de Galien. Il rédigea des notes pour corriger ces fautes.

L'année suivante, à Lyon, où il s'était établi, Sébastien Gryphe, l'imprimeur, ayant aperçu ces notes dans ses papiers, les lui demanda, pour une édition de traités de médecine antique qu'il se proposait depuis longtemps de publier. Rabelais y consentit, résuma ses notes sous forme de brèves annotations marginales et, le 15 juillet 1532<sup>2</sup>, paraissait chez Gryphe un petit in-16 sous le titre suivant : *Hippocratis ac Galeni libri aliquot, ex recognitione Francisci Rabelasi, medici omnibus numeris absolutissimi*<sup>3</sup>. Il comprenait les *Aphorismes*, les *Præsentia*, le *De ratione victus in morbis acutis*, le *De natura humana*, d'Hippocrate et l'*Ars medicinalis* de Galien, dans les traductions latines de Nicolaus Leonicensis, de Guillaume Cop et d'Andreas Brentius, qui constituaient la vulgate de ces ouvrages médicaux. En outre, Rabelais donnait le texte grec des *Aphorismes* d'après le manuscrit qu'il possédait, qui avait le mérite d'être très ancien, d'une écriture très élégante et très pure.

Ainsi sa réputation de médecin est antérieure au *Pantagruel* ; ce n'est pas d'après son livre qu'elle s'est créée, puisque, dès 1532, Séb. Gryphe lui confie le soin d'éditer des traités d'Hippocrate et de Galien.

Donc, versé dans la connaissance des diverses sciences ressortissant à la médecine, ayant pratiqué les ouvrages qui faisaient alors autorité, initié aux secrets des querelles d'écoles, Rabelais n'avait qu'à puiser dans un fonds qu'il avait fait sien, lorsque le développement de ses récits et de ses discours exigeait quelque

1. « Frequenti auditorio » dit-il dans l'*Epistula nuncupatoria* de ces *Aphorismes*. Cf. M. L. III, p. 317.

2. Tous ces renseignements nous sont donnés par l'*Epistula nuncupatoria* de cette édition d'Hippocrate. Cf. M. L. III, p. 316.

3. Sur cette édition, voir J. Plattard, *Les publications savantes de Rabelais*, dans *Rev. Et. Rab.*, tome II, p. 67 ; et R. Sturel, *Rabelais et Hippocrate*, *Rev. Et. Rab.*, tome VI, p. 49.

description ou explication de nature médicale. Il n'y a pas manqué ; ce n'est pas seulement le conteur, ce sont tous les personnages, qui sont instruits en médecine et nous étalent leur science.

Dans le *Pantagruel*, Panurge sait l'anatomie avec assez de précision pour nous décrire minutieusement le trajet de la broche qui transperça son rôtisseur<sup>1</sup>, à travers « le nombril, la tierce lobe du foye, le diaphragme..., la capsule du cœur..., le haut des espauls, entre les spondyles et l'omoplate senestre. » Il possède la recette propre à provoquer un déluge urinal : « lithontripton, nephrocattarticon, coudignac cantharidisé et autres espèces diurétiques<sup>2</sup>. » Pantagruel, de son côté, connaît les drogues capables de donner au roi Anarche « un échauffement de gorge et une ulcération de la luelle » : « euphorbe, grains de coccognide, confits en eau ardente, en forme de composte. » — Frère Jean lui-même, qui n'étudie jamais « de peur des oripeaux », a profité des études d'autrui : il répète, après Pline, que la cuisse de levraut est « bonne pour les goutteux<sup>3</sup> » ; il a puisé dans la « philosophie monastique » la raison pourquoi « les uns ont le nez plus grand que les autres », telle qu'Ambroise Paré la donnera gravement, dans son traité *De la Génération*, au chapitre des *Mammelles et de la poitrine de la nourrice*.

A chaque instant, affleurent dans le roman de Rabelais les connaissances médicales de l'auteur ; elles se présentent sous les formes les plus variées : descriptions anatomiques, dissertations de pathologie, recettes pharmaceutiques, règles d'hygiène, allusion satirique au finalisme puéril des considérations de Galien sur la place des organes<sup>4</sup>, facéties sur les disgrâces de la profession médicale<sup>5</sup>, portrait du vrai médecin<sup>6</sup>, etc.

Pour les étudier, il ne nous servirait de rien de reprendre la classification technique que suivent les médecins contemporains quand ils examinent successivement chez Rabelais : le physiologue,

1. *Pantagruel*, 14, M. L. I., p. 285.

2. *Pantagruel*, 28. Cf. *Rev. Et. Rab.*, 1905, Dr Dorveaux, p. 176, *Notes pour le commentaire*.

3. *Garg.*, 10 (à condition de la porter sur soi, non de la manger. H.N.28, 16.)

4. *Tiers Livre*, 7 « Le gentil falot Galen, lib. 9. de l'usage de nos membres, diet la teste estre faicte pour les ceils. »

5. *Tiers Livre*, 34. *Stercus et urina medici sunt prandia prima.* »

6. *Quart Livre*, Nouveau Prologue, M. L. II, p. 254.

le chirurgien, le clinicien, etc. Cette division ne répond nullement à la seule question que nous voulons traiter : la valeur de ces différents éléments dans l'invention et la composition du roman. — D'autre part, les répartir en catégories d'après les effets que Rabelais en a tirés serait procéder bien artificiellement : tel passage de description anatomique est à la fois sérieux en lui-même, dans ses termes et comique par la place que l'auteur lui donne dans un récit ou une argumentation. — Il reste que l'on peut distinguer ces développements tirés des sciences médicales, d'après leur importance relative. Il en est qui n'ont qu'une valeur secondaire, qui ont été suggérés par le ton ordinaire du récit, appelés par la suite naturelle de la narration ; telle, la description anatomique que Panurge nous donne de la blessure mortelle de son rotisseur. D'autres ont une valeur capitale ; ils sont traités pour eux-mêmes ; ils fournissent à Rabelais des chapitres, des épisodes distincts et complets par eux-mêmes. La dissertation de Rondibilis sur le naturel des femmes, au *Tiers Livre*, est le type de cette seconde catégorie.

## II. — *Utilisation des sciences médicales dans les développements accessoires.*

A. — Un grand nombre de ces développements sont dus à une habitude du conteur que nous avons déjà signalée : pour donner à son récit fabuleux un air spécieux de gravité, il affecte de montrer sa science. L'érudition, étalée complaisamment, lui permet de soutenir ce rôle de conteur qui feint de prendre au sérieux ses « balivernes et plaisantes mocquettes<sup>1</sup>. » Dans le *Pantagruel*, la médecine et la pharmacie sont précisément utilisées au cours du récit, pour attirer notre attention sur la gravité feinte de Maître Alcofribas. Ce ne sont point fariboles qu'il nous raconte : il explique gravement, en termes techniques, comment le rotisseur de Panurge fut tué d'un coup de broche. Les recettes pharmaceutiques dont Pantagruel et Panurge usent dans la guerre des Géants, en imposent par leur terminologie savante et sont d'ail-

1. *Pantagruel*, 34, M. L. I., p. 383.

leurs conformes aux *Antidotaria* ou *Luminaires* des Apothicaires<sup>1</sup>.

Dans le *Gargantua*, de même, les termes techniques et les descriptions anatomiques précises sont mêlés aux fictions les plus prodigieuses. Dans la naissance du jeune Gargantua par exemple, l'idée du cheminement du nouveau-né des « cotylédons » de la matrice à « l'oreille senestre » est de pure fantaisie : mais quelle abondance de mots savants pour marquer toutes les étapes de cette route ! Le plus singulier, c'est que cette route existe réellement dans l'anatomie des contemporains : tous les canaux que nomme Rabelais communiquent entre eux dans les *Tables anatomiques* de Louis Vassée<sup>2</sup>. — Cette utilisation fantaisiste des connaissances médicales se rattache donc à un procédé général de Rabelais, qui s'amuse du contraste créé par cette opposition entre la fiction qu'il construit et les matériaux réels dont il se sert.

Il en résulte bien souvent un second effet comique, qui provient du contraste entre la trivialité des objets décrits et la gravité du vocabulaire technique. Parfois il souligne brutalement ce contraste, en faisant suivre le mot technique de son équivalent vulgaire : ainsi, au chapitre LXVII du *Quart Livre*, lorsqu'il explique le dernier mot de cette phrase : « la vertu retentricie du nerf qui restraint le muscle nommé sphincter. » Ainsi encore au chapitre VI du *Gargantua* : « C'estait le fondement qui lui eschappait à la mollification du droit intestin, lequel vous appelez le boyau cullier. » Ce contraste s'est effacé, parce que l'expression technique du XVI<sup>e</sup> siècle (intestin) est devenue usuelle ; qu'on lui substitue un mot resté savant : le rectum, et l'effet obtenu sera précisément celui que cherchait Rabelais. — Ailleurs, au chapitre XXV du même livre, lorsque Forgier lance son gourdin à la tête de Marquet, le conteur détermine avec une précision digne d'une expertise médico-légale le point exact où fut navré Marquet : « et l'attainct par la jointure coronale de la teste, sus l'artère crotaphique, du costé dextre. » Dans tous ces cas, l'effet comique principal tient à cette opposition entre la vulgarité du fait ou de l'objet et la gravité du vocable technique que Rabelais emprunte à sa science médicale.

1. Cf. Dr Dorveaux, *Rev. Ét. Rab.* (1905), p. 176.

2. *L'Anatomie du Corps humain réduite en Tables*, par maistre Loys Vassée, traduites par maistre Jean Canappe, Paris, 1554. La préface est datée de Lyon, 1541.

B. — La plupart de ces emprunts sont faits, nous venons de le voir, à l'anatomie. Le sujet même du roman de Rabelais, la Geste des Geants, lui offrait de nombreuses occasions de nous donner des descriptions anatomiques. Les horribles prouesses de ses héros sont en partie des guerres et des batailles. Or, c'était un usage traditionnel du poème épique, que de décrire les coups donnés et reçus dans les « apertises » d'armes. On sait combien les poèmes homériques se plaisent à préciser, dans le détail le plus minutieux, la description des blessures : ils nous disent la partie du membre atteint d'abord par l'arme, les organes lésés, les effets du coup. On devine quel intérêt les auditeurs des rhapsodes, curieux de tout ce qui touchait à la guerre, attachaient à ces descriptions anatomiques. A l'exemple d'Homère, Virgile les multiplia dans son œuvre. Elles devinrent un ornement classique de l'épopée. « Si tu veux, dira Ronsard dans la Préface de la *Franciade*, faire mourir sur le champ quelque capitaine ou soldat, il le faut navrer au plus mortel lieu du corps... et en cela tu dois être bon anatomiste. »

Rabelais possédait trop bien l'anatomie, pour ne pas céder parfois au plaisir d'imiter ou de parodier l'épopée dans cet usage. — Il ne s'en avise pas encore dans le *Pantagruel* ; une seule fois, et très brièvement, il nous donne une description anatomique en nous montrant Panurge raccommodant la tête d'Epistémon : « et les afusta justement vene contre vene, nerf contre nerf, spondyle contre spondyle<sup>1</sup>. » Dans le *Gargantua*, la campagne picrocholine lui offre une nouvelle occasion de développer ce thème. Chaque variation comporte d'ailleurs, outre l'effet général d'imitation et de parodie du poème épique, des nuances comiques qu'il est intéressant d'étudier, pour constater quelles riches contributions ces sciences médicales ont apportées à l'œuvre de Rabelais.

Tout d'abord, ces descriptions sont comiques par le caractère invraisemblable et imprévu de leur exactitude. — Au chapitre XLIV du *Gargantua*, Rabelais nous donne avec une précision technique, admirée des médecins modernes, la description des effets des deux coups de bracquemart par lesquels Frère Jean se défit de ses archers : « En férut l'archer qui le tenait à dextre, lui coupant entièrement les venes jugulaires et artères sphagitides du col,

1. *Pantagruel*, 30, M. L. I., p. 363.

avec le gargareon, jusque es deux adenes ; et retirent le coup lui entre ouvrit la moelle spinale entre la seconde et tierce vertèbre... » Cette peinture amuse par son absurdité même ; tant de détails exacts et minutieusement précis, dans une aventure si manifestement fabuleuse, attirent notre attention sur la conscience que le conteur met à faire son personnage. Une telle description, dont tous les éléments techniques sont rigoureusement réels et énoncés dans la langue de la science la plus sévère, est une des formes de cette vraisemblance spécieuse, que Rabelais n'oublie jamais de donner à sa « Geste ».

En outre, nous trouvons souvent dans ces descriptions anatomiques un autre effet plaisant, qui appartient également à l'art du conteur populaire. Rabelais s'offre le plaisir d'épouvanter son lecteur par l'atrocité des blessures qu'il décrit. Sans doute, en tant que médecin, il devait être assez endurci aux spectacles de la souffrance physique. Le souvenir des tortures endurées par les pauvres vérolés plongés « ès lymbes » l'émeut peut-être, mais ne l'empêche pas de plaisanter sur leur état ; il trouve pour dépeindre leur aspect misérable des comparaisons pittoresques. « O quantes-fois nous les avons veu, à l'heure qu'ils étaient bien oingts et engressés à point et le visage leur reluisait comme la claveure d'un charnier et les dents leur travaillaient comme font les marchettes d'un clavier d'orgues ou d'espinette quand on joue dessus et que le gosier leur ecumait comme à un verrat que les vaultres ont acculé entre les toiles<sup>1</sup>. » Mais cette impassibilité doit être parfois plutôt jouée que réelle. N'y a-t-il point par exemple quelque raffinement dans l'horreur, lorsqu'il décrit la blessure dont mourut le second archer qui gardait Frère Jean ? « Lors d'un coup lui tranchit la teste, luy coupant le test sur les os petrux et enlevant les deux os bregmatis et la commissure sagittale, avec grande partie de l'os coronal ; ce que faisant lui tranchit les deux méninges et ouvrit profondément les deux postérieurs ventricules du cerveau<sup>2</sup>... » Il s'agit, il est vrai, de nous montrer comment Frère Jean a tenu sa parole et donné à l'archer un « chapeau de cardinal ». Ne semble-t-il pas cependant que le conteur, en homme que son métier a accoutumé à décrire de tels spectacles, prenne

1. *Pantagruel*, Prologue, M. L. I., p. 216.

2. *Gargantua*, 44, M. L. I., p. 163.

plaisir à nous étaler froidement l'horreur de ce carnage ? En vain dirait-on que l'atrocité de cette description est palliée par le caractère technique du vocabulaire, elle s'accuse finalement dans la comparaison vulgaire qui la termine : « et demeura le crâne pendant sur les épaules à la peau du péricrâne par derrière, en forme de bonnet doctoral, noir par dessus, rouge par dedans. » Ce n'est plus ici Frère Jean qui plaisante cruellement en menaçant son ennemi, c'est bien le conteur qui parle : c'est Maître Alcofribas qui joue au Croquemitaine avec ses lecteurs.

Il arrive aussi que Rabelais s'amuse à nous éblouir par l'étalage des trésors du vocabulaire technique de l'anatomie. Il y recourt pour suppléer aux lacunes du langage courant, puis tout à la joie de manier ces vocables étranges, il les prodigue, les dissipe, les gaspille. — Par exemple, pour peindre Frère Jean, s'escrimant dans le clos de Seuillé contre les ennemis, pour montrer par le nombre et la variété des blessures dont il les navre, l'ardeur de son courage, l'écrivain n'avait pas assez des mots du langage commun. Il importait de prolonger et de varier l'énumération, afin de donner l'impression d'une activité infatigable : « Es uns escarbouillait la cervelle, es autres rompait bras et jambes, etc. » Dès que les ressources du langage ordinaire lui manquent, Rabelais est amené à recourir au vocabulaire de la science anatomique : « ès autres deslochait les *spondyles* du cou, ... *sphacelait* les grèves, desgondait les ischies, débezillait les faucilles<sup>1</sup>. » Il semble même que l'écrivain, préoccupé de traduire son impression par la multiplicité des termes de l'énumération, prenne avec le vocabulaire technique certaines libertés. Qu'est-ce, par exemple, que *sphacéler* les grèves ? La *Briève Déclaration d'aucunes dictions plus obscures*, annexée au *Quart Livre*, nous renseigne sur le sens de ce mot : « Sphacelée, corrompue, pourrie, diction fréquente en Hippocrate. » Est-ce bien le mot propre pour décrire l'effet immédiat des coups que porte Frère Jean avec le bâton de la croix ? — Mais le ton du récit n'exigeait-il pas, avant tout, que l'énumération se développât longuement, sans cesse variée dans ses termes ?

1. *Gargantua*, chap. xxviii. Remarquons en passant que ces mots tirés du grec ou du latin ont chez Rabelais des désinences françaises (ischies, medias-tines). Il n'y faut pas voir un effort pour leur enlever leur caractère technique : l'usage dans les traités de médecine au XVI<sup>e</sup> siècle était incertain. Canappe leur conserve leurs formes anciennes (ischii, mediastinum) même dans ses ouvrages de vulgarisation.

Pour obtenir des effets analogues, Rabelais accumulera, au chapitre XLIV du même livre, trois mots synonymes : « les venes *jugulaires* et artères *sphagitides* du col » alors que l'anatomie contemporaine ne distinguait point entre ces deux épithètes et qu'une seule (jugulaire ou sphagitide), accouplée aux deux substantifs, rendait superflu le complément *du col*.

De même, au *Tiers Livre*, dans l'énumération des « mille » rares avantages de la sauce verte <sup>1</sup>, l'écrivain puise largement dans le trésor des vocables médicaux pour allonger sa liste : « abrégée les cremastères, corrige le prépuce, incruste le balane, etc. » ; il assemble des mots que l'usage tenait pour synonymes : « de légère concoction, de facile digestion <sup>2</sup> » ; il développe un mot vulgaire par deux termes savants : « haleiner, inspirer, respirer <sup>3</sup>. »

Si prompt que soit Rabelais à recourir à sa connaissance de l'anatomie, il ne faut pas croire qu'il se soit fait une règle de tirer de cette science quelque développement chaque fois que l'occasion s'en présentait. — Ce serait méconnaître ce qu'il y a dans son génie non seulement de libre fantaisie, mais aussi de sens de l'effet artistique. Il se refuse le plaisir d'exécuter des variations sur ce thème lorsque l'harmonie générale du morceau ne le comporte pas. Que l'on prenne, par exemple, au chapitre XLIV du *Gargantua* le récit du meurtre de Hastiveau par Touquedillon, puis de Touquedillon par les archers du roi : « Touquedillon impatient tira son épée et en transperça Hastiveau un peu au-dessous de la mamelle gauche... Lors (Picrochole) commanda à ses archiers qu'ils le missent en pièces. Ce qui fut fait sur l'heure, tant cruellement que la chambre était toute pavée de sang. » Certes il y avait

1. *Tiers Livre*, 2, M. L. II, p. 23-24.

2. Concoction et digestion sont des mots qui vont de pair non seulement chez Rabelais (Cf. *Quart Livre*, chap. LX « pour lesquels cuire et digérer facilement ») mais encore dans les traités médicaux de l'époque. Il est difficile de distinguer les deux opérations. Cf. A. Paré, *Introduction à la chirurgie*, XVI et XIV. « Faut prendre premièrement viandes faciles à cuire pour lâcher le ventre ; puis les viandes de difficile digestion, pour fermer l'orifice de l'estomach afin que... par ces deux moyens la viande soit mieux cuite. »

3. Même procédé, *Tiers Livre*, chap. XXXVI. « Toutes mes phrènes, métaphrènes et diaphragmes sont suspendus et tendus pour incornifistibuler... etc. » Phrènes, d'après l'*Anatomie* de Vassée, p. 42, est synonyme de diaphragme. Ces mots sont donc employés dans leur sens général de muscles servant de cloisons.

place ici pour un horrible « écorché ». Mais une telle peinture nous eut distraits de l'idée sur laquelle Rabelais concentre notre attention : la démence du belliqueux Picrochole précipitant ses ordres irréflechis, et son aveuglement funeste opposé à la sagesse de Grandgousier.

De même au *Quart Livre*, dans l'épisode des Chicanous « daubés » par Basché, encore que les coups ne « cessent de trotter », les descriptions de blessures empruntent peu à la science de l'anatomie. Ce que Rabelais cherche surtout à mettre en relief, c'est l'aspect grotesque des Chicanous, assommés de coups ; il a recours alors soit à des procédés de « jargonneurs » alors à la mode<sup>1</sup>, soit à des métaphores pittoresques<sup>2</sup>.

C. — La « Geste des Géants », où les exploits guerriers tenaient traditionnellement une place importante, avait fourni à Rabelais l'occasion de montrer ses connaissances en anatomie dans la description des blessures. A côté de ces descriptions anatomiques, nous trouvons de nombreux passages dont la matière a été empruntée à quelque science médicale. C'est ainsi que l'influence du médecin se révèle à chaque instant dans l'élaboration du programme d'éducation de Gargantua, d'après la discipline de Ponocrates. — Il comporte toute une « diète » ; l'hygiène règle les heures du lever, du travail, du dîner, du coucher, la nature des exercices, le menu des repas. Le médecin ne néglige rien de ce qui intéresse l'entretien du corps et le jeu normal de ses fonctions : nutrition, respiration, etc. C'est lui qui ménage la transition entre le régime vicieux des précepteurs sorbonagres et le régime nouveau ; c'est lui encore qui accommode la diète quotidienne aux circonstances atmosphériques ; « s'il advenait que l'air fut pluvieux et intempéré... il faisait allumer un beau et clair feu, pour corriger l'intempérie de l'air... — A souper, mangeait plus sobrement qu'aux autres jours, et viandes plus desiccatives et exténuantes, afin que l'intempérie humide de l'air, communiquée

1. Mots forgés : esperrucantelou. — C'est un procédé condamné par Tory, dans la préface de son *Champsfleury*. Il cite un des mots que Rabelais a repris ici : *emburelicoqué*, qui entre en composition dans le mot de la 3<sup>e</sup> ligne de la page 325 de M. L. II : morderagrippi...

2. Exemple : « embaviéré de machoires ». La bavière était une pièce de l'armure qui couvrait la gorge. Ici, c'est toute la mandibule inférieure, décrochée, qui pend sur le cou du Chicanous et lui sert de bavière.

au corps par nécessaire confinement, fust par ce moyen corrigée et ne leur fust incommode par ne soy estre exercités, comme avaient de coutume <sup>1</sup>. »

Nous avons vu que l'idée originale, le principe fondamental de cette éducation nouvelle, à savoir l'union de la culture physique à la culture intellectuelle, procédait des données mêmes de la Geste du héros : un souverain de la Renaissance devait recevoir l'éducation d'un clerc et celle d'un chevalier. — Or ceux-ci étaient institués en toutes sortes d'exercices utiles à la guerre. Mais il est curieux de voir le médecin surveiller l'application de cette éducation physique traditionnelle et intervenir pour dénoncer ses abus. Il est vraisemblable que parmi les gentilshommes apprenant l'art de chevalerie, comme parmi les étudiants, jouant de l'épée à deux mains à Toulouse, s'exerçant à la danse et à la paume à Orléans, aucune méthode d'hygiène médicale n'était suivie. Les jeux et exercices étaient cultivés pour eux-mêmes, et non considérés comme un moyen de conserver le corps en bonne santé. Or, nous savons à quels excès aboutit une telle pratique des sports ; l'émulation entraîne à un surmenage, aussi dangereux que cet hébètement qui était le fruit de la discipline scholastique.

Aussi Rabelais, dans son programme d'éducation, insiste-t-il sur la nécessité de régler ces exercices ; si variés et si nombreux qu'ils soient, il est entendu qu'ils ne dépassent point la limite normale des forces du Géant. Un faux point d'honneur ne l'engage pas dans des efforts d'une intensité et d'une durée démesurées. « Tout leur jeu n'était qu'en liberté ; car ils laissaient la partie quand leur plaisait ; et cessaient ordinairement lorsque suaient parmi le corps ou estaient autrement las. » Rabelais se souvient ici d'Hippocrate. *Epid.*, lib. VI : « Un signe qu'on s'est suffisamment exercé au gymnase, c'est la sueur », et de Celse : « La fin de l'exercice doit être la sucur ou du moins une lassitude qui n'aille point jusqu'à la fatigue <sup>2</sup>. » *Traité de la Médecine*, lib. I, ch. III.

Il n'était pas nécessaire de lire Hippocrate et Celse pour connaître la plupart des articles de la diète de Gargantua. De tout

1. *Gargantua*, 24.

2. Cités par le Dr Le Double, *Rabelais anatomiste et physiologiste*, p. 74.

temps, les écoles de médecine avaient cherché à vulgariser la science de l'hygiène; si les escoliers et leurs régents sorbonagres n'en avaient qu'une teinture insuffisante, ce n'était pas la faute des médecins. — Dès le xiv<sup>e</sup> siècle, Arnaud de Villeneuve avait recueilli, « déclaré et exposé » les principales règles d'hygiène de l'Ecole de Salerne. Elles étaient résumées en hexamètres latins, dans un livre qui fut populaire dans les écoles de médecine du moyen-âge : le *Regimen Sanitatis*, ou *Regimen Salernitanum*. En 1470, par exemple, de « très excellents docteurs en médecine, régens à Montpellier », le firent imprimer après l'avoir « corrigé et amendé ». Nous en avons à la Bibliothèque Nationale une rédaction de 1501, avec « aucunes additions <sup>1</sup> ». — Pour juger de la part d'invention de Rabelais dans la « diète » de Gargantua, il est intéressant de rappeler que quelques-uns de ses préceptes appartiennent déjà à l'hygiène de Salerne et d'Arnaud de Villeneuve telle que nous la trouvons dans ce livre de 1501 <sup>2</sup>.

Ainsi, la sage prudence qu'observe Ponocrates lorsqu'il entreprend de changer « la vicieuse manière de vivre » de son élève, était une recommandation formelle du *Regimen*. « Pour les premiers jours, le toléra, considérant que nature n'endure mutations soudaines sans grande violence. » Cette « considération » de Ponocrates était un axiome médical de Salerne; dans toute modification au régime, la temporisation est recommandée par le *Regimen*, pour les raisons et presque dans les termes qu'énonce Rabelais : « *Omnibus assuetam jubeo servare dietam* »... « Lorsqu'on veut changer et parmuier la diète, il ne faut pas le faire subitement, mais petit à petit, car toute mutation subite nuit grandement et par especial de choses accoutusmées en choses point accoutusmées. » Ailleurs : « ... *Les mutations subites blessent nature*, comme dit Galien en la glose d'un anfforisme. » Plus loin : « ... il ne convient pas muer les coutumes mauvaises subitement, mais de petit, car nature ne peut supporter *mutations subites*. »

« Après le repas, [Gargantua] s'escurait les dents avec un tron (tronçon) de lentisque. » Si le *Regimen* ne spécifie pas de quelle matière doit être le curedent <sup>3</sup>, faute de connaître Martial, il

1. Rés. Tc 10-21 A.

2. Réimprimé à Lyon, Claude Nourry, 1518.

3. C'est Martial qui recommande le lentisque (xiv, 22). Au *Quart Livre*,

enseigne, du moins, que « l'homme doit nettoyer et laver ses dents à cause que les ordures des dents font l'alyne puante, semblablement des dents ordure sourvient et vapeurs qui font conturbations au cerveau. En outre, l'ordure des dents mêlée avec la viande est cause de corrompre la viande en l'estomac. »

« [Après le repas] se lavait les mains et les yeux de belle eau fraîche. » Le *Regimen* recommande également, et ce doit être le premier acte de la journée<sup>1</sup>, de se laver les mains et les yeux d'eau froide : « *Lumina mane manus surgens gelida lavet aqua.* » Avicenne le prescrit. « La cause pourquoi les yeux doivent être lavés d'eau froide et non pas de chaude, c'est pource que une chacune chose naturelle doit être gardée par son semblable..., les corps chauds ont besoin de chose chaude. — « Le second est que l'homme après son lever doit laver ses mains... de eau froide et non pas de chaude, car le lavement des mains en eau chaude engendre vers au ventre spécialement si les mains sont lavées en eau chaude incontinent après mengier, comme dit Avicenne... A cause que le lavement des mains, fait en eau chaude incontinent après mengier, distrait la chaleur naturelle par dehors et la digestion demeure imparfaite laquelle indigestion imparfaite est la cause principale d'engendrer des vers. » — Le précepte se trouve dans d'autres traités de civilité puérile et honnête antérieurs à *Gargantua*, chez Sulpice de Verulam<sup>2</sup> par exemple. Il avait son origine dans les œuvres médicales du moyen âge. Il y paraît assez aux considérations et aux autorités par lesquelles le *Regimen* le recommande et que Rabelais a omises et dédaignées, comme les restes de doctrines désormais abolies.

La médecine des Arabes était, en effet, rangée par lui au nombre de ces erreurs dont il fallait purger la science; — et un passage de ce chapitre xxiv atteste le mépris qu'elle lui inspirait. « Notez ici que son disner estait sobre et frugal; car tant seulement mangeait pour réfréner les aboys de l'estomac; mais le souper était copieux et large. Car tant en prenait que luy estait de besoin à soy entretenir et nourrir. Ce que est la vraye diette, prescrite par l'art de

pour tenter de « hausser le temps en calme, Gymnaste appointait des curedens de lentisce ».

1. Ces ablutions de la première toilette ne sont pas mentionnées chez Rabelais. Au réveil, *Gargantua* est « frotté », puis « peigné, testonné ».

2. Cf. *De moribus in mensa servandis*.

bonne et seure medecine : quoy qu'un tas de badaux medecins, *berselés en l'officine des Arabes*, conseillent le contraire. » Sur cette question, en effet, il y avait alors plusieurs opinions. Les Utopiens que Thomas Morus proposait à l'imitation de ses contemporains dinaient sommairement, de peur que le corps affaissé par les fonctions laborieuses de la digestion ne perdît les forces nécessaires au travail <sup>1</sup>. Mais ils soupaient copieusement, l'inaction du corps et le sommeil étant deux excellents adjuvants de la digestion. — Tout autre est le précepte du *Regimen* :

« *Ut sis nocte levis, sit tibi cena brevis.* »

Il consacre une longue dissertation à l'examen de cette question difficile, « assavoir mon : Se l'homme doit prendre plus grande réfection à son diner que à son souper. » La conclusion est que : « plus universellement l'homme doit mieux prendre la réfection au diner que au souper... car la grande réplétion du vespre nuit fort es yeux et au cerveau. »

Voilà la doctrine transmise par l'école de Salerne, que Rabelais dénonce comme contraire à « l'art de bonne et sure médecine ». — Cette attaque contre les « badauds medecins » arabistes, nous rappelle sa position dans la querelle qui divisait les medecins de son temps. Dans sa dédicace à Tiraqueau des *Lettres de Manardi*, il se rangeait dans le camp des medecins humanistes, qui ne devaient cesser de lutter pour débarrasser la médecine des souillures, qu'elle avait contractées, pendant les âges gothiques, dans les écoles barbares <sup>2</sup>. — Ici, il saisit l'occasion de décocher un trait à l'adresse de ces Arabistes, les derniers représentants de la routine en médecine; et c'est peut-être, dans toute l'exposition de la diète de Gargantua, une des notes les plus personnelles de l'auteur.

Dans tous les autres préceptes d'hygiène, Rabelais suit le *Regimen*, c'est-à-dire la tradition commune à la plupart des écoles de médecine. Son mérite, c'est d'avoir rappelé ces règles à des lecteurs trop enclins à les oublier; et le zèle du medecin se reconnaît à ce besoin de répandre et de vulgariser, parmi ces « folastries joyeuses <sup>3</sup> », d'utiles conseils. Le sujet qu'il traitait ne l'y invitait pas nécessairement : les forces de Gargantua sont si

1. *Utopie*, II, 5.

2. M. L. III, p. 313.

3. Epistre à Mgr Odet, M. L. II, p. 250.

prodigieuses qu'elles n'ont pas besoin d'être ménagées et réglées dans leur exercice. Mais Rabelais tient à nous tracer l'économie d'une éducation idéale, sans doute, et pourtant humaine : cette œuvre où collaboraient la fantaisie du conteur et la foi de l'humaniste dans la science, était contrôlée par la science et la prudence du médecin.

III. — *Développements dont l'invention principale se rattache aux sciences médicales.*

Quelque important que soit le rôle de la science médicale dans tous les passages que nous avons examinés, il y reste pourtant accessoire. Ce n'est pas l'anatomie, ni l'hygiène, ni la pathologie qui ont été les principes d'invention, la matière principale de ces développements. Au contraire, dans les *Tiers* et *Quart Livres*, nous trouvons quatre épisodes ou tableaux d'étendue et de valeur considérables, qui sont tirés presque entièrement des connaissances médicales de l'auteur. Ce sont : la double description du « microcosme », c'est à dire de l'organisme humain, dans le paradoxe de Panurge à la louange des « débiteurs et emprunteurs » (*Tiers Livre*, chap. III et IV) ;

la Consultation de Rondibilis (*Tiers Livre*, chap. XXXI-XXXIV) ;

la Description de Pantagruélion (*Tiers Livre*, chap. XLIX-LII) ;

l'Anatomic de Caresme-Prenant (*Quart Livre*, chap. XXX-XXXII).

*La double description du « microcosme ».*

*Tiers Livre*, III et IV.

Panurge louant les « débiteurs et emprunteurs » s'efforce de montrer qu'il n'y a en ce monde qu'emprunts et dettes, que les dettes sont l'âme de l'univers. Il invoque à l'appui de sa thèse d'abord le cosmos, le monde ; puis « ce petit monde », qui est l'homme <sup>1</sup>.

1. La philosophie médiévale opposait le macrocosme, l'univers, au microcosme, l'homme. Rabelais se sert rarement de ces termes savants. Il traduit le second par « petit monde », « l'autre monde ». Cf. la lettre de Gargantua à Pantagruel : « et par fréquentes anatomies, acquiers toi parfaite cognoissance de l'autre monde, qui est l'homme ». Pourtant au chap. IV du *Tiers Livre*, il

Dans deux développements symétriques, il oppose le désarroi de notre microcosme, chaque organe « cessant de prêter, d'emprunter, de devoir » à l'harmonie de « ce petit monde en son naturel », « en tous ses membres, prestans, empruntans, doibvans. »

Le premier tableau (chap. III) est plus court et moins pittoresque que le second. On dirait que la verve de Panurge s'est fatiguée à montrer les effets du désordre produit dans le monde par la suppression de l'échange des dettes et des emprunts. Lorsqu'il arrive, après la peinture du cosmos ainsi « desrayé », à celle du microcosme, il se borne à une simple esquisse, à peine plus détaillée que l'apologue d'Esopé qu'il mentionne <sup>1</sup>. Comme il n'indique pas les rapports des « membres », c'est-à-dire des organes <sup>2</sup>, entre eux, les conséquences de leur sédition sur la vie du corps ne sont pas précises : « Le cœur se fâchera de tant se mouvoir pour le pouls des membres, et ne leur prestera plus... La vessie ne voudra être débitrice aux roignons, l'urine sera supprimée. » Quelles révolutions produiront dans l'économie de l'organisme ces séditions partielles, c'est ce que Rabelais ne montre pas par des arguments tirés de l'anatomie ou de la physiologie.

Dans le second tableau, au contraire, dès les premières lignes, l'écrivain nous montre, dans sa réalité physiologique, et non plus allégoriquement, le travail auquel coopèrent tous nos organes en une solidarité faite d'emprunts, de dettes et de prêts. « L'intention du fondateur de ce microcosme est y entretenir l'âme (laquelle y est mise comme hoste) et la vie. La vie consiste en sang. Sang est le siège de l'âme. Pourtant un seul labeur peine le monde, c'est forger sang continuellement. » Dès lors, cette fin, aveuglément poursuivie par tous les membres : « forger sang », Panurge ne la perdra jamais de vue dans son argumentation. Il décrira « l'office propre » de chaque organe et, simultanément, prouvera que leur « hiérarchie est telle que sans cesse

emploie ce mot de microcosme, M. L. II, p. 32. « A ce patron figurez notre microcosme, id est, petit monde, c'est l'home... »

1. « Vous verrez une conspiration plus pernicieuse que n'a figuré Esopé en son apologue. » (Les Membres et l'Estomac).

2. Membre s'emploie dans le langage médical du XVII<sup>e</sup> siècle, au sens général d'organe. Cf. *Tiers Livre*, 45 fin « érection des oreilles (qui est selon la doctrine des sages Egyptiens, *membre* consacré à mémoire )... »

l'un de l'autre emprunte, l'un à l'autre preste, l'un à l'autre est débiteur. »

Ses descriptions sont conformes à celles de l'anatomie et de la physiologie de son temps <sup>2</sup>. Toutefois Rabelais ne vise point à faire une exposition d'une rigueur didactique. S'il lui plaît d'indiquer le nom des veines (emulgentes) par lesquelles « les roignons tirent l'aiguosité du sang » et celui des vaisseaux « qui la découlent en bas » (uretères), en revanche il ne se croit pas tenu de nous rapporter scrupuleusement le nom, par exemple, du canal qui porte le sang du « foye au cœur ». — Il semble plutôt qu'il s'efforce dans sa description de rapprocher le microcosme du cosmos et de nous donner l'impression de l'activité multiple et diverse d'un monde. De là cette application à distinguer les diverses phases des opérations de chaque organe. « La langue en fait l'essay, les dents la maschent, l'estomac la reçoit, digère et chylifie... Les veines méaraïques en sugcent ce qu'est bon et idoine ; délaissent les excremens (lesquels, par vertu expulsive, sont vidés hors par exprès conduits) ; puis la portent au foye. »

2. Voici quelques rapprochements du texte de Rabelais, avec celui des *Tables de Loys Vassée*, qui montreront le caractère technique de l'exposition de Panurge, M. L. II, p. 33. « L'appétit en l'orifice de l'estomach moyenant un peu de melancholie aigrette, qui luy est transmis de la ratelle, admoneste de enfourner viande... »

*L'Anatomie du Corps humain réduite en Tables, par maistre Loys Vassée*, p. 13<sup>ro</sup>, Du ventricule autrement estomach. « Outreplus il y a un vaisseau veneux, lequel vient de la ratelle, jusques à l'orifice du ventricule. Ce vaisseau apporte l'humeur melancholique, par laquelle humeur, d'autant qu'elle est froide et aigre, l'appétit est excité. En marchette, Gal[en], lib. IV. De usu partium. »

— Rabelais. « L'estomac le reçoit, digère et chylifie... »

*L'Anatomie*, p. 12. « Le Pylorus ne laisse passer que ce qui est mué en Chylus... Il ne donne passage par là à aucune chose, devant qu'être cuite et réduite en Chylus... »

— Rabelais. « Les veines méaraïques en sugcent ce qu'est bon et idoine. »

*L'Anatomie*, p. 10<sup>vo</sup>. « Mesenterion environne et embrasse toutes les veines descendantes du foye en lui (dont elles sont appellées mesareæ ou mesaraïca). »

— Rabelais. « Lesquels... la portent au foye. Il la transmue derechef et en fait sang. »

*L'Anatomie*, p. 13. « Le foye est la première officine ou boutique de sanguification, c'est-à-dire de génération de sang. »

— Rabelais. « Les roignons par les venes emulgentes en tirent l'aiguosité, que vous nommez urine et par les uretères la découlent en bas. »

*L'Anatomie*, p. 18. « La veine cave tout incontinent qu'elle sort du foye... envoie un grand rameau à chacun des roignons, situés au-dessous... lesquels

De là ces expressions redoublées, de là ces synonymes qui semblent multiplier cette activité. « Adonc chascun membre se *prépare* et *s'esvertue* de nouveau à *purifier* et *affiner* cestuy trésor. » « A ceste fin, chascun membre du plus précieux de son nourrissement *décide* et *rogne* une portion et la renvoie en bas ; nature y a préparé *vases* et *receptacles* opportuns, par lesquels descendent es génitoires en longs *ambages* et *flexuosités*. »

Plus sensible encore est chez Rabelais le souci de démontrer la « hiérarchie » de tous les membres et de peindre leur allègre collaboration à l'œuvre collective. En quelques mots, il dit le rôle des organes et décrit leurs opérations, en les rattachant toujours à la fin commune : « forger sang ». Dès lors, nous apercevons les conséquences qu'aurait pour l'organisme entier l'interruption des fonctions d'un seul organe ; ce n'est plus une allégorie, ce sont des réalités physiologiques que nous avons sous les yeux.

Naturellement, le « finalisme » particulier dont Panurge poursuit la démonstration, marque de son empreinte l'expression de ces réalités. L'esprit préoccupé par son système, notre « topiqueur » exprime tous rapports ou dépendances mutuelles par les

communément s'appellent *émulcents*. Car par icelles les rognons séparent l'urine d'avec le sang... »

— *Rabelais*. « La *ratelle* en tire le terrestre et la *lie* que vous nommez *mélancholie*. »

*L'Anatomie*, p. 16 v<sup>o</sup>. « La *ratelle* purge les humeurs lymonneuses, grosses et *mélancoliques*, engendrées au foye. [En marge : Gal., lib. iv. De usu partium]. »

— *Rabelais*. « La bouteille du fiel en soustrait la *cholère* superflue. »

*L'Anatomie*, p. 16. « En cette partie cave du Foye, y ha une vessie ou un follicule du fiel que les Grecs appellent *Cystis choledoches*, c'est-à-dire vessie recevant la cholère. [En marge : Gal., lib. IV. De usu part.] »

— *Rabelais*. « [Le Cœur] par ses mouvements diastoliques et systoliques le subtilie et enflambe, tellement que par le *ventricule dextre* le met à perfection et par les venes l'envoye à tous les membres... Par le *ventricule gauche* il le fait tant subtil, qu'on le dit *spirituel* et l'envoye à tous les membres pour l'autre sang des venes eschauffer et *esventer*. »

*L'Anatomie*, p. 46. « Dedans le cœur, il y a seulement deux sinus ou *ventricules*... En chacun de ces deux ventricules il y a deux vaisseaux :

1<sup>o</sup> La veine cave entre dedans le *dextre ventricule*...

2<sup>o</sup> Au *senestre ventricule*, lequel est la fontaine de la chaleur naturelle et est appellé *spiritueux*, est insérée l'artère veineuse... P. 52. La plus grande de toutes les artères (laquelle Aristote appelle *Aorta*) naist du *senestre ventricule* du cœur et doit être distribuée par tout le corps : portant l'esprit vital et *tempérant* la chaleur naturelle par *diastole* et *systole*, c'est-à-dire par dilatation et compression. »

mêmes métaphores : prêts, emprunts et dettes. « Chascun membre l'attire à soi... dès lors sont faits *debtors* qui paravant estaient *presteurs*. » « En *reconnaissance* de ce bien, le cœur lui en départ le meilleur. » « Cette alimentation parachevée, il pense déjà *prester* à ceux qui ne sont pas encore nés, et par *prest*, se perpétuer s'il peut. » Suivant son habitude, Panurge joue sur les mots pour enrichir son argumentation : la locution « le devoir de mariage » prise non dans son sens moral, mais dans l'acception littérale, lui fournit une preuve de plus à l'appui de sa thèse. « Se fait le tout par prests et debtes de l'un à l'autre ; dont est dit le debvoir de mariage. »

Mais tout n'est pas dialectique dans ce développement. L'ardeur du dialecticien, poursuivant victorieusement sa démonstration, n'y étouffe pas la joie de l'artiste, contemplant le spectacle pittoresque qu'il décrit. L'activité allègre et sereine de cette « officine » communique à ces pages une vibration de joie. Par moment, Rabelais semble oublier sa démonstration, il décrit pour le plaisir de décrire, de montrer à l'œuvre tous ces organes, occupés « à forger sang ». Son imagination intervient non pour les représenter comme débiteurs et prêteurs, ainsi que le voudrait sa dialectique, mais comme « officiers » peinant et se dévouant pour une tâche heureuse. Il suit avec émotion leurs opérations, à la façon de Virgile décrivant les travaux de ses abeilles ; il leur prête des sentiments et des passions humaines. « Lors quelle joye pensez-vous estre entre ces officiers, quand ils ont veu ce ruisseau d'or qui est leur seul restaurant ? Plus grande n'est la joye des alchymistes quand, après longs travaux, grand soing et despense, ils voyent les métaulx transmués dedans leurs fourneaux. Adonc chascun membre se prépare et s'esvertue de nouveau à purifier et affiner cestuy trésor<sup>1</sup>. » Ce n'est qu'à la fin du développement que la ratiocination reprend la première place, qu'elle avait laissée momentanément à la pure description pittoresque<sup>1</sup>.

1. M. L. II, p. 33 et plus loin p. 34. « Vertus guoy ! je me naye, je me perds, je m'esgare, quand je entre au profond abisme de ce monde, ainsi presentant, ainsi debvant. Croyez que chose divine est prester : debvoir est vertu héroïque. »

*La Consultation de Rondibilis.**Tiers Livre, chap. XXXI-XXXIV.*

On sait quelle est l'importance de cette consultation de Rondibilis, médecin, dans l'enquête qu'a entreprise Panurge, sur la question de savoir s'il doit se marier. Après avoir « exploré le sort fatal » de son mariage par diverses formes de divination, sans obtenir de réponse satisfaisante, il se décide, sur les conseils de Pantagruel, à exposer sa perplexité à un théologien, à un médecin et à un jurisconsulte. Le P. Hippothadée ne l'ayant point « dépêché » de son embarras, il s'adresse au médecin Rondibilis. Celui-ci lui répond par une dissertation qui peut se diviser en deux parties : 1° Pour éteindre cette concupiscence dont Panurge sent les « poignans aiguillons », la faculté de médecine connaît cinq moyens, qu'il expose successivement ; le cinquième seul, le mariage, est du goût de Panurge : qu'il se marie donc ! — 2° La seconde phase de la consultation est une réponse à l'objection de Panurge : une fois marié, seroy-je point coqu ? — C'est, affirme Rondibilis, le risque que doivent courir tous les hommes mariés : le naturel des femmes, leur physiologie même, les expose à des désordres et à des caprices toujours menaçants pour le mari. Il n'y a qu'un remède : ne s'en point soucier, car la jalousie du mari ne fait qu'irriter le goût naturel des femmes pour les choses défendues.

Toute l'argumentation repose sur des considérations de physiologie. Dans la première partie, il fallait décrire l'effet des quatre premiers moyens reconnus propres à refréner la concupiscence ; le cinquième n'a pas besoin d'être développé et l'empressement de Panurge à le choisir arrête la dissertation de Rondibilis.

Nous n'avons rien à ajouter aux études qui ont été faites de ces exposés de physiologie<sup>1</sup> ; Rabelais empruntait sa doctrine à la tradition médicale antique, à Hippocrate, à Galien, à Pline, aux philosophes, médecins et naturalistes qui étaient en faveur parmi les médecins humanistes de la Renaissance. Mais nous devons remarquer, dans ce domaine proprement médical, l'abondance de son invention.

1. Voir Dr Brémont, *Rabelais médecin. Le Tiers Livre.*

Ses arguments se pressent si nombreux et si drus que parfois nous avons peine à le suivre. Son imagination parcourt les étapes du raisonnement si vite, qu'il néglige de les marquer pour le lecteur. Ainsi, après avoir exposé le quatrième moyen, « fervente estude », il ajoute qu'il comprend dans cet article « ce que dit Hippocrate à propos des Scythes » : à savoir que les humains à qui l'on a coupé les artères parotides sont impropres à la génération<sup>1</sup>. Ce rapprochement des gens studieux avec ceux qui ont les artères parotides tranchées, est inattendu : Rabelais ne s'avise point de l'effet de surprise comique qu'il peut causer. Il poursuit son argumentation, en rappelant « la raison ci-devant exposée », par une simple allusion « à la résolution des esprits et du sang spirituel, duquel les artères sont receptacles. » Nous sommes obligés de reprendre le raisonnement de Rondibilis et de le mettre en formes : de même que la résudation séminale « ne peut se produire dans le cerveau des gens studieux, parce qu'ils font dans leurs études une incroyable résolution (consommation) « d'esprits » ; pareillement cette « résudation générative », chez les gens aux artères parotides coupées [dont Hippocrate parle à propos des Scythes], ne trouve plus « conduits et voyes » pour la pousser du cerveau aux « lieux destinés ».

En second lieu, il faut noter le soin curieux que Rabelais a mis à varier son expression dans ses descriptions de physiologie. Il y avait là un écueil : les effets des quatre premiers « moyens » sur l'organisme étant presque semblables, comment les décrire quatre fois sans répéter toujours les mêmes termes ? La richesse du vocabulaire de notre auteur y a pourvu. La première description est toute de mots abstraits : « Par l'intempérance du vin, advient au corps humain *refroidissement* du sang, *résolution* des nerfs, *dissipation* de semence générative, *hébétation* des sens, *perversion* des mouvemens. Qui sont toutes *impotences* à l'acte de *génération*. » La même description est reprise au second point, mais dans un style différent, tout de termes concrets : « lesquelles drogues, tant par leurs vertus élémentaires que par leurs propriétés spécifiques, *glacent* et *mortifient* le *germe* prolifique ; ou *dissipent* les esprits qui le devaient conduire aux lieux destinés par nature ; ou *oppilent* les voyes et conduicts par lesquels pouvait être expulsé. »

1. *Tiers Livre*, 31, M. L. II, p. 154.

Ailleurs, on voit Rabelais varier ses épithètes : « résudation *séminale*, résudation *générative* », ou chercher un synonyme : « *semence générative, géniture.* » La langue scientifique qu'il emploie reste souple ; elle ne communique à la dissertation ni sécheresse, ni froideur. Rabelais, qui affectait de mettre en relief dans certaines descriptions anatomiques, le caractère technique de son vocabulaire, pour produire des contrastes comiques avec la vulgarité de l'objet auquel il s'appliquait, cherche ici à l' « humaniser. » Physiologie ou botanique se fondent dans les doctes propos de Rondibilis et prennent la teinte générale de « philosophie » répandue sur tout le discours.

« Philosophes et médecins », ces deux mots sont souvent associés chez Rabelais<sup>1</sup> ; ici plus que partout ailleurs l'humanisme et la médecine nous paraissent s'entretenir et s'entraider. En effet, l'argumentation a sa principale force dans la physiologie ; mais à l'appui de l'argument médical, pour illustrer et corroborer l'explication physiologique, le docteur cite, évoque, interprète la fable, l'histoire, la poésie, les dictons, les anecdotes. Pour prouver que la concupiscence charnelle est réfrénée par le labeur assidu, Rondibilis ajoute à sa démonstration technique des arguments empruntés aux connaissances d'un Humaniste : la chasteté de Diane, l'analogie de « castra » et de « casta », l'autorité d'Hippocrate, une sentence des philosophes, un mot d'Ovide sur Egiste, une réponse de Théophraste, une autre de Diogène et une statue de Vénus assise, œuvre de « Canachus, Sicyonien sculpteur. »

Dans la seconde partie, sur le naturel des femmes, l'équilibre entre les deux ordres d'arguments est rompue. Il n'y a place dans l'argumentation proprement dite que pour les considérations physiologiques, préparées par une anecdote empruntée à la vie d'Hippocrate<sup>2</sup> et une comparaison tirée de Plutarque (*Préceptes matrimoniaux*)<sup>3</sup>. Il est vrai que cette argumentation est immédiatement suivie d'une série d'anecdotes plaisantes : la réforme du calendrier rêvée par Tinteville, évêque d'Auxerre, la linotte

1. *Tiers Livre*, 13, M. L. II, p. 69. « Veu que les Philosophes et Médecins afferment les esprits animaux sourdre, naistre et practiquer par le sang artériel, etc. »

2. *Tiers Livre*, 32, M. L. II, p. 156. « Hippocrates allant un jour de Lango en Polystylo, etc. »

3. *Eod. loc.*, p. 157. « Mon amy, le naturel des femmes nous est figuré par la lune, etc. »

confiée par le pape aux dames de Fontevault, la farce de la femme Mute. Rondibilis finit par renoncer à l'argumentation et après avoir promis un « remède et fort bon » à l'inconvénient redouté de Panurge, au lieu de le formuler, il raconte l'apologue de Messer Coquage et de Jalousie, laissant aux auditeurs le soin d'en tirer une conclusion.

Le fonds de son argumentation sur le naturel des femmes est emprunté aux doctrines des « platoniques », d'Hippocrate, et de Galien. C'est dans le *Timée* que nous trouvons pour la première fois cette assimilation de la matrice à un animal dont l'extrême sensibilité et susceptibilité fait « perdre patience et toute raison » aux « pauvres femmelettes »<sup>1</sup>. Galien avait adopté cette idée<sup>2</sup>, sans accepter pourtant de prendre à la lettre l'assimilation à un animal. En tout cas, cette doctrine était fort connue des Humanistes et des médecins. Nous la trouvons exposée dans le *De legibus connubialibus* de Tiraqueau<sup>3</sup>. Ambroise Paré, dans son chapitre de *la Suffocation de la matrice*, décrira tous les troubles que Rondibilis attribue à cet « animal » ou membre (organe)<sup>4</sup>. Le remède qu'il propose (odeurs puantes à faire respirer par le nez pour contraindre la matrice d'aller en bas) indique bien qu'il croit avec Hippocrate et Rondibilis « que la matrice, d'un instrument naturel et particulière faculté, fuit les choses puantes et se plaist aux choses odoriférantes. »

Rabelais n'a donc fait que développer la doctrine des médecins humanistes sur cette question. Si brutales que paraissent les for-

1. Expressions d'Ambroise Paré. — *De la génération de l'homme*, chap. 52.

2. *De locis affectis*, liv. VI, chap. 5.

3. P. 95 v°. « Est enim, ut scribit Plato, in Timeo et ex eo repetit Galen lib. 6, locorum affectorum c. 5, vulva matrixque in feminis animal avidum generandi, quando procul a fetu per ætatis florem, aut ultra diutius detinetur, aegre fert moram, ac multum indignatur, passimque per corpus oberrans meatus spiritus intercludit, respirare non sinit, extremis vexat angustiis, morbis denique omnibus premit, quo usque Cupido amorque quasi ex arboribus factum, fructumve producant. »

4. A. Paré, XVIII<sup>e</sup> livre, traitant de la génération de l'homme, recueilli des Anciens et Modernes. Chap. 52. (Ed. de 1575). *De la suffocation de la matrice...* « Et si lesdites vapeurs montent jusqu'au cerveau, causent épilepsie, catalepsie, léthargie, apoplexie et souvent la mort. Or, pour le dire en un mot, la matrice a ses sentiments propres, etans hors la volonté de la femme : de manière qu'on la dit être un animal. »

· Chap. 57. *La Cure de la suffocation de la Matrice*. S'il est besoin, il sera fait parfum en la matrice avec choses fort odorantes, etc.

mules de cette théorie, elles le sont encore moins chez lui que chez les médecins contemporains; et François Billon<sup>1</sup>, un des défenseurs du sexe féminin dans la querelle des femmes, était mal venu à lui reprocher d'avoir « fait anatomie cruelle des qualités et des parties intérieures des Dames, sur boutique d'imprimerie »; d'avoir trop complaisamment décrit cet « animal intestin », principe d'égarement et de démence. En effet, aucun scrupule de délicatesse n'arrête le médecin dans sa description, mais il ne cherche point à insister sur les tares et les misères physiologiques de la femme. Il ne dit que ce qui était nécessaire à son argumentation, sans épuiser toute la matière que lui fournissaient sur ce propos les traités spéciaux et même les ouvrages généraux de médecine.

Aucun trait caricatural, aucune déformation artistique n'altère le caractère grave et philosophique de cette argumentation. Il est remarquable même que Rondibilis ne tombe pas une fois dans l'excès où la joie d'argumenter entraîne les personnages de Rabelais : il ne fait pas de sophistique. Il n'a pas d'argument spécieux, d'abus de termes ou de jeux de mots. Tout est solide et de bon aloi dans son discours.

Aussi est-il vain de se demander qui Rabelais a voulu représenter par ce personnage de Rondibilis. Il se peut qu'il ait eu l'intention de rappeler par ce nom le souvenir de Rondelet, son maître de Montpellier. Mais aucune allusion ne permet d'identifier le portrait du médecin; il n'est pas individuel : il est idéal. A la gravité des propos, à la richesse de l'argumentation, à la science antique et à la culture humanistique, on voit bien que Rabelais a voulu décrire le médecin de la Renaissance, tel que le concevaient les Humanistes. Rondibilis, possédant également la médecine et les Humanités, disert et bienveillant, grave et indulgent pourtant aux plaisanteries de Panurge, c'est maître François Rabelais. — Sur cette importante question des femmes et du mariage, que Rabelais avait si souvent entendu débattre autour de lui parmi les amis de Tiraqueau, au temps de la seconde édition du *De legibus connubialibus*, nous sommes donc sûrs de connaître sa vraie pensée : elle est dans le discours de Rondibilis.

1. Sur cette question des rapports du *Tiers Livre* avec la Querelle des Femmes au xv<sup>e</sup> siècle. Cf. A. Lefranc, *Rev. Et. Rab.*, tome II, p. 106. F. Billon publie en 1555, à Paris : *Le Fort inexpugnable de l'honneur féminin*.

*La description et la louange de Pantagruélion.*

*Tiers Livre, chap. XLIX-LII.*

La description du chanvre vulgaire (*Cannabis sativa Linnæi*) et de sa préparation, la digression sur l'origine de la dénomination des diverses plantes, l'énumération des usages et des « admirables vertus » de cette herbe, l'exposition des propriétés étranges de l'asbeste occupent les quatre derniers chapitres du *Tiers Livre*.

On est frappé de voir que ce développement, si considérable par l'éloquence et la science, ne tient à la trame du récit que par un lien artificiel. Le chanvre n'a de commun avec la Geste de Pantagruel que le nom que Rabelais lui donne arbitrairement. Il fait de Pantagruel l'inventeur éponyme du chanvre et de l'asbeste, qu'il dénomme, l'un Pantagruélion et l'autre Pantagruélion asbestin ; et il suppose qu'« entre autres choses », son héros fait charger ses navires, en partance pour le pays de la « Dive Bouteille », d'une « grande foison » de cette herbe Pantagruélion, « tant verte et crude que conficte et préparée ». Jusqu'alors il n'en avait pas été question dans le roman et il n'en sera jamais plus parlé : ce développement n'a donc aucun rapport ni avec la fable générale, ni avec les sujets particuliers du *Tiers* et du *Quart Livres*. Il ne tient à aucune des légendes de Géants que nous connaissons ; il n'a pas d'équivalent dans les productions populaires qui ont influé sur la conception de l'œuvre de Rabelais. — Quelle est donc son origine et quel est son objet ?

Il est probable que le principe de ce développement, le noyau autour duquel toutes les autres parties sont venues se grouper et s'organiser, c'est le discours sur les « admirables vertus » du Pantagruélion. L'esprit de Rabelais, toujours curieux de l'argumentation qui a l'air de défier le sens commun ou l'opinion moyenne, a dû concevoir comme une sorte de paradoxe piquant à développer, cette apologie du chanvre, de la plante vulgaire dont les usages sont si nombreux, si communs, si indispensablement associés à notre vie que nous ne nous avisons pas de les remarquer. L'éloge de cet humble agent de la civilisation, dont les services sont méconnus, pouvait faire l'objet d'un discours aussi ingénieux que

l'apologie de la Dilapidation et des dettes. L'idée en a été suggérée à Rabelais par la lecture de Pline l'Ancien, qui, dans le *Procœmium* de son XIX<sup>e</sup> livre, remarque le premier qu'une des plantes les plus utiles, tant sur terre que sur mer, le lin, n'arrête pas l'attention des écrivains et naturalistes, comme elle le mérite. Pourtant, dit-il, dans quelle partie de la vie ne le rencontre-t-on pas ? « *Sed in qua non occurret vitæ parte?* » C'est cette herbe qui rapproche l'Égypte de l'Italie, qui met Gadès à sept jours d'Ostie, l'Espagne citérieure à quatre jours, la province Narbonnaise à trois jours, l'Afrique à deux seulement... C'est cette humble semence qui transporte le globe de côté et d'autre<sup>1</sup>, etc. Pline n'insiste guère que sur le rôle du lin dans la navigation à voiles ; mais Rabelais n'avait qu'à développer sa première phrase, pour découvrir tous les usages du chanvre dans la vie.

Si le principe de cet éloge de Pantagruélien doit être rapporté à Pline, la matière principale en est tirée d'une science médicale : la botanique. C'est elle qui fournit à Rabelais la description de Pantagruélien et l'énumération de ses propriétés pharmaceutiques<sup>2</sup> ; c'est elle encore qui remplit la longue digression du chapitre L : sur l'origine de la dénomination des plantes. Or, cette science lui était familière : il avait certainement été amené à l'étudier par le progrès naturel de sa curiosité dans le domaine médical. De tout temps, en effet, les médecins avaient étudié les « simples » et les propriétés des plantes qui entrent dans la composition des médicaments.

Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, particulièrement, la botanique est en faveur auprès des médecins humanistes. Les naturalistes anciens ont même pour commentateurs des Humanistes qui ne s'occupent guère de médecine. Pline est interprété et corrigé par Hermolaus

1. « *Quodve miraculum majus, herbam esse quæ admoveat Ægyptum Italiæ... herbam esse quæ Gadæis ad Hercules columnas septimo die Ostiam afferat, et citeriorem Hispaniam quarto, provinciam Narbonensem tertio, Africam altero : quod etiam mollissimo flatu contigit C. Flacco legato Fabii Crispi Proconsulis?* etc... »

2. Chap. 51. « Je vous laisse à dire comment le jus d'icelle, exprimé et instillé dedans les aureilles, tue toute espèce de vermine... La racine d'icelle cuicte en eaue, remollist les nerfs retirez, les jointures contractes, les podagres schirrhoniques et les gouttes nouées. Si promptement voulez guérir une bruslure, soit d'eaue, soit de feu, appliquez y du Pantagruelion crud... » M. L. II, p. 236.

Barbarus<sup>1</sup>, par Danès<sup>2</sup>, Budée, Erasme, Nicolas Béraud, Christophe Longueil<sup>3</sup>. — La botanique est, comme l'histoire naturelle, un de ces domaines communs où se rencontrent philologues et savants, puisque, d'après la conception commune à la plupart des savants de l'époque, il ne peut y avoir de progrès pour les sciences que dans un retour aux livres antiques, mieux compris et mieux interprétés. — Aussi voyons-nous que la réputation des médecins humanistes est souvent fondée sur quelques commentaires des traités anciens. Léonicenus, le médecin ferrarais, compose un recueil des erreurs de Pline et *autres médecins*<sup>4</sup>. Jean Manard qui lui succéda à Ferrare est loué de Symphorien Champier<sup>5</sup> et de Tiraqueau<sup>6</sup> pour avoir contribué dans ses *Epistulae medicinales* à une interprétation plus exacte des botanistes anciens. De fait, c'est d'annotations à une traduction de Dioscoride par Marcellus Virgilius qu'est composée la plus longue de ses lettres (220 pages) que Rabelais publia à Lyon, en 1532. Un autre médecin de renom, Ruellius, était connu pour son commentaire sur Dioscoride<sup>7</sup>. — Ainsi Rabelais était encouragé à l'étude de la botanique par l'exemple des médecins et des humanistes. L'édition des Lettres de Manard lui avait sans doute fourni l'occasion d'étudier Dioscoride. Il connaissait Théophraste, qu'il cite plusieurs fois et dont le traité était généralement imprimé à la suite d'Aristote<sup>8</sup>. Il avait pour Pline une prédilection dont nous verrons maintes

1. *Hermolai Barbari Castigationes Plinianaë*, 1492.

2. *C. Plinii Secundi Historiarum naturæ libri XXXVII post omnes omnium opinioniones... plurimis in locis feliciter nunc tandem restituti auxilio veterum codicum et hominum doctorum diligentia*. Paris, Jean Petit, 1532. Edition de Pierre Danès (Petrus Bellocirius [de Beaucaire], pseudonyme de Danès). Les *docti viri* qui ont contribué à restituer le texte de Pline sont Hermolaus Barbarus, Budé dans son *De Asse*, Longueil, N. Béraud, Rhenanus, Cæsarius.

3. Cf. le titre de l'édition de Nicolas Béraud (Regnault Chaudière, 1516) *Caii Plinii Secundi Naturalis Historia libri XXXVII nuper studiosè recogniti, atque impressi. Adjectis variis Antonii Sabellici, Raphaelis Volaterrani, Beroaldi, Erasmi, Budæi Longolii adnotationibus, quibus mundi historia locis plerisque vel restituitur vel illustratur*.

4. *Nicolai Leonicensi viri doctissimi De Plinii et aliorum medicorum erroribus liber*. Bâle (H. Petrus), 1529.

5. Dans le *De Simplicibus medicamentis*.

6. Au témoignage de Rabelais, dans l'*Epistola nuncupatoria* des Lettres de Manardi. Lyon, S. Gryphe, 1531.

7. *Dioscoridis Pharmacorum simplicium reique medicæ libri octo*. Strasbourg, 1529. Commentaires d'Hermolaus Barbarus, Ruellius, Marcellus Virgilius.

8. Cf. l'édition d'Aristote, d'Alde Manuce, 1504.

preuves. Enfin la vulgarisation des traités de botanique dut entretenir son goût pour cette science. A l'époque où il rédigeait le *Tiers Livre*, Léonard Fousch, le médecin de Bâle, venait de donner une *Histoire des plantes*, où il recueillait toutes les observations des naturalistes anciens<sup>1</sup>. Elle devait être traduite en français en 1549.

Dès lors, on comprend comment Rabelais a fait une place si importante à la botanique dans son apologie de Pantagruélien. C'était une science qu'il possédait, qui rentrait dans le cadre de ses études, qui répondait à ses curiosités. Déjà, dans le programme d'éducation de Gargantua, elle figurait comme objet des doctes propos de table « sur les fruits herbes, racines et apprests d'icelles ». L'étude des arbres et des plantes, l'« arborization » conférée « avec les livres des anciens qui en ont écrit, comme Théophraste, Dioscoride, Marinus, Pline, Nicander, Macer et Galen » est un des exercices quotidiens de Gargantua.

C'est cette science des livres anciens qui lui fournit, pour une bonne part, la matière à l'Eloge de Pantagruélien. Sur sa valeur, nous n'avons rien à ajouter aux études qu'on en a faites<sup>2</sup>; rappelons qu'une seule erreur grave y a été relevée : Rabelais attribue à la plante mâle du chanvre la fonction reproductrice qui appartient à la plante femelle. — Nous ne nous proposons que d'examiner comment ont été élaborés ces matériaux empruntés à la botanique.

Les sources de la description de Pantagruélien (chap. XLIX) sont de deux sortes : les notions tirées des traités anciens et les observations personnelles de Rabelais. — C'est aux auteurs anciens qu'il emprunte quelques renseignements sur la meilleure partie du chanvre (mesa, mylasea)<sup>3</sup>, sur les terrains les plus favorables à cette plante (Rosea en Sabinie)<sup>4</sup>. Ces deux traits sont puisés dans Pline, mais il est à remarquer qu'il ne s'en tient pas au seul texte

1. 1542. — Traduction, 1549. *Commentaires très excellens de l'histoire des plantes.*

2. Cf. Léon Faye, *Rabelais botaniste*. Angers, 1854.

On trouvera tous les textes des auteurs anciens que Rabelais a mis à contribution en cet épisode, dans le Commentaire de Gottlob Regis : II Theil. I Abtheilung, p. 483-504.

3. Pline, XIX, 9.

4. Pline, *Eod. loc.* « Quod ad proceritatem quidem attinet, Rosea (cannabis) agri Sabini arborum altitudinem aequat. »

de Pline : celui-ci ne lui apprenait rien sur la situation de Rosca, et la mention du voisinage de Préneste (*près Préneste*) vient de quelque commentateur. En outre, il cite lui-même Théophraste à propos de Dendromalaché. — Ses observations personnelles dépassent d'ailleurs de beaucoup tout ce que les anciens lui enseignaient sur l'aspect et la nature du chanvre. A la précision de la description *du tige*, « ligneux, droit, friable, crénelé quelque peu en forme de colonnes légèrement striées », à l'abondance des détails sur la forme et la disposition des feuilles, on sent qu'il a lui-même observé, patiemment et méthodiquement, la plante des « chenevreaux », si communs dans les provinces de l'Ouest, et qui étaient cultivés sur les terres de sa famille<sup>1</sup>.

Si l'on compare les détails de cette description à ceux d'une description analogue, celle du « chanvre ou chenuevis » dans *L'histoire des plantes* de Léonard Fousch, on constate que Rabelais suit d'abord la méthode des botanistes de l'époque. Il décrit par des comparaisons avec des végétaux, non du même genre, mais de formes semblables. Il indique les plantes dont les tiges sont analogues à celle du chanvre : smyrnium, olus atrum, fèves et gentiane. — « La figure (des feuilles) peu est différente des feuilles de fresne et d'aigremoine. » C'est ainsi que Fousch en donnait l'idée : « Le chanvre cultivé porte les feuilles semblables au Fresne. » « Les feuilles de Eupatoire sont... semblables aux feuilles de quintefeuille ou de chanvre, noirâtres et déchiquetées par les bords comme une scie<sup>2</sup>. » Mais les termes de comparaison sont toujours beaucoup plus nombreux chez Rabelais : il n'oublie aucune des plantes présentant quelque analogie avec le chanvre et il prodigue les rapprochements, capables de préciser l'aspect de telle ou telle partie : les feuilles sont « incisées autour comme une faucille,... finissantes en pointes de sarisse Macédonique et comme une lancette dont usent les chirurgiens ».

Le détail pittoresque et l'image nette sont du goût de Rabelais ; ici, ces qualités d'imagination étaient plus particulièrement à leur place. Elles étaient nécessaires pour donner au morceau son caractère. N'oublions pas, en effet, que Rabelais nous décrit le chanvre sous le nom de Pantagruélion et que sa description

1. Cf. A. Lefranc, *Rev. Et. Rab.* (1905). *Pantagruélion et Chenevreaux*.

2. *L'histoire des plantes*. Chap. xc. *De l'aigremoine*.

est par conséquent une énigme. Or, cette description ne peut nous intéresser qu'à la condition de suggérer bien vite le mot de l'énigme : il importe que nous soyons avertis assez tôt par la précision même des traits descriptifs que Pantagruelion est le nom du chanvre. Mais, d'autre part, il faut que ce nom ne soit jamais prononcé. L'écrivain doit donc déguiser, sous une forme énigmatique, quelques circonstances de sa description. Il n'y a pas manqué : tantôt il « transpose » dans le mode antique, substitue la « sarisse » à l'expression vulgaire : fer de lance, et les « fêtes des pêcheurs » à la date du 7 juin, en calendrier usuel. Tantôt il a recours à des périphrases ; celles qui lui servent à désigner les dates des semailles et de la récolte du chanvre, empruntées à des souvenirs de vie rurale, ont une grâce et une poésie qui contrastent avec le caractère technique de certaines parties du développement. « On sème cestuy Pantagruelion à la nouvelle venue des hirondelles ; on le tire de terre lors que les cigalles commencent à s'enrouer <sup>1</sup>. »

La digression sur l'origine de la dénomination des plantes (chap. L) n'emprunte rien aux observations personnelles de Rabelais : son imagination, qui a fourni tant de détails gracieux ou pittoresques à la description précédente, n'apparaît pas dans ce développement. Il a été constitué à l'aide de livres et de notes ; il suppose des recherches personnelles, un travail d'érudition. --- C'est une classification des plantes en huit catégories, d'après leur dénomination. Rabelais trouve que les unes ont été nommées d'après leur inventeur, les autres d'après leur pays d'origine, les autres par antiphrase, les autres par leurs vertus, les autres par leurs particularités, les autres par métamorphoses, les autres par similitude, les autres par leurs formes.

L'idée de cette classification a peut-être été inspirée à Rabelais par la lecture des premiers chapitres du XXV<sup>e</sup> livre de Pline. — On y trouve en effet aux numéros 4, 5, 6, 7, tous les noms qui figurent dans la première catégorie : Mercuriale, panacea, eupatoire, armoise, telephium, euphorbium, clymenos, alcibiadon, gentiane, Polemonia <sup>2</sup>. Pline laisse entendre que « cette prérogative d'imposer un nom aux herbes inventées » était une gloire fort

1. A comparer avec le texte de Pline : « *Sevitur a Favonio... Ipsa cannabis vellitur post vindemiam* ». XIX, 10.

2. M. L. II, p. 231.

recherchée. Des femmes y aspirèrent, telle Artémise qui voulut donner son nom à l'armoïse<sup>1</sup>. Rabelais se souvient, à ce propos, de la « controverse mue » entre Lynceus et Triptolème et nous la raconte d'après Ovide (*Metamorphoses*, V, 642). C'est donc Pline qui lui a fourni l'idée générale de la classification et tous les éléments (noms et explications de l'origine de la dénomination) de la première catégorie.

Pour les autres catégories, nous pouvons retrouver également dans Pline presque tous les éléments qu'il y a fait entrer. Mais ils ne se présentaient pas à lui en catalogues tout préparés et tout dressés comme pour la première liste. — Les plantes, qui y figurent, ne sont pas décrites dans le même chapitre ni dans le même livre de l'*Histoire naturelle*. Ainsi pour la deuxième liste (plantes nommées d'après leur pays d'origine), Rabelais en trouvait les éléments aux livres XII, 4 (pomme médique), XIX, 7 (livesche), XXIII, 6 (punique), XXIV, 11 (Sabine). Il a donc dû procéder à un travail de dépouillement. Peut-être s'est-il servi de quelque lexique. Nous en connaissons deux de cette époque : celui de Léger du Chêne<sup>2</sup> et celui de Robert Estienne<sup>3</sup>, qui ont pu être utilisés dans ce travail. Mais les explications étymologiques que donne le plus copieux en détails de ces ouvrages, celui de Robert Estienne, sont loin d'être aussi explicites que celles de Rabelais. Celui-ci devait donc recourir, pour son commentaire des dénominations, soit à sa mémoire, soit à ses livres.

Il faut reconnaître d'ailleurs que l'érudition de ce développement est aride et bien souvent n'offre d'intérêt, ou même n'est intelligible, qu'aux érudits et aux botanistes. — Rabelais néglige de nous dire pour quelles raisons telle plante est rangée dans telle catégorie : nous ignorons de quelles admirables qualités Hieracia et Eryngion<sup>4</sup> ont pris leurs noms et nous ne devinons la forme des Pétasites<sup>5</sup> par leur dénomination, qu'à la condition de connaître le grec. Il semble que l'auteur se soit moins soucie d'amuser notre

1. Rabelais n'adopte pas cette tradition sur l'origine du nom de l'armoïse, qu'il attribue à Artémis-Diane.

2. *In Ruellium de Stirpibus Epitome, per Leodegarium a quercu.* Paris, 1544.

3. *De Latinis et Graecis nominibus arborum, fruticum, herbarum, piscium et avium Liber...* Editio secunda, cui multa accesserunt. Robert Estienne, Paris, 1545.

4. M. L. II, p. 233.

5. *Ibid.*

curiosité que de nous éblouir par l'étalage de sa science botanique.

Au contraire, le chapitre LII, consacré au Pantagruélion asbestin n'est qu'un recueil de traits et d'anecdotes sur les propriétés curieuses de l'asbeste et de quelques arbres (eodem, mélèze) ou substances (alun), réputés incombustibles. — Ici, le discours change de caractère : il ne s'agit plus d'exalter les services rendus à l'humanité par une plante vulgaire, mais de révéler les vertus singulières d'une substance rare. L'éloge de l'« asbestin » ne se rattache pas logiquement à l'apologie du chanvre. La singularité prodigieuse de ses vertus ne saurait passer inaperçue ; son « excellence » ne nous échappe que parce que ce produit n'est pas d'un usage commun. — Mais si Rabelais a joint à la louange du chanvre celle de l'asbeste, c'est qu'il les trouvait déjà réunies dans Pline, au début du livre XIX de l'*Histoire naturelle*<sup>1</sup> : les deux développements si différents pour le fond d'idées et le ton, ont une commune origine. Il reste que l'art de Rabelais a su établir une analogie entre l'excellence d'une plante commune, d'un usage universel, et un produit rare, d'une vertu merveilleuse. Tous deux se distinguaient par leurs « effets admirables », et méritaient par là d'être rapportées à Pantagruel « Idée et exemplaire de toute joyeuse perfection<sup>2</sup>. »

Ainsi la matière de ce développement est scientifique. Rabelais la tire de sa connaissance de la botanique. Cette science nous apparaît dans la description proprement dite de Pantagruélion (chap. XLIX) comme assimilée et enrichie par des observations personnelles. Elle est plus purement livresque dans la digression sur la dénomination des plantes (chap. L) et l'éloge de Pantagruélion asbestin (chap. LII). Elle y prend même la forme que l'érudition revêtait volontiers chez les vulgarisateurs de l'époque. La classification des plantes d'après la nature de leur dénomination fait songer aux catalogues de l'*Officina* de Ravisius Textor<sup>3</sup> : ce

1. Pline, XIX, 1. « *Inventum jam est etiam [linum] quod ignibus non absumeretur... Vocatur autem a Græcis asbestinum ex argumento natura.* » L'emploi du Pantagruélion asbestin comme linéol (M. L. II, p. 241) a été suggéré à Rabelais par cette phrase de Pline : *Regum inde funebres tunica corporis favillam ab reliquo separant cinere.* » Évidemment Pline, qui n'a vu l'amiante qu'en tissu, en fait un végétal, une variété du lin. Rabelais semble bien partager son erreur.

2. M. L. II, p. 236.

3. Cf. *infra* chapitre VI. Article *Ravisius Textor*.

chapitre L garde l'empreinte de l'érudition du XVI<sup>e</sup> siècle. Mais, dans l'ensemble, l'imagination, le goût de la dialectique ingénieuse, le souci de prêter à un lieu commun un tour imprévu et énigmatique ont donné une forme originale à cet Eloge de Pantagruélion.

*L'anatomie de Quaresme-Prenant.*

*Quart Livre, chap. xxx-xxxii.*

Pendant longtemps ces trois chapitres n'avaient guère arrêté l'attention des savants ; on remarquait bien l'abondance des termes techniques dans l'anatomie de Quaresme-Prenant ; mais on n'était pas moins sensible à la vulgarité des comparaisons :

Le menton, comme un potiron.

Les oreilles, comme deux mitaines, etc.

Somme toute, on ne voyait dans cette description et anatomie de Quaresme-Prenant qu'une série de comparaisons, d'abord amusante par l'imprévu de certains rapprochements, bientôt fastidieuse par sa longueur et la platitude de ses bouffonneries triviales.

Des médecins contemporains se sont demandé si ces « Silènes » ne recelaient point quelque « précieuse drogue ». Ils ont recherché ce que cachaient toutes ces comparaisons. Ils se sont refusé à n'y voir que facéties, bouffonneries, trivialités. — Le D<sup>r</sup> Le Double a même fait de cette étude de Quaresme-Prenant l'objet principal d'un livre qu'il a consacré à *Rabelais anatomiste et physiologiste*. Sa thèse, c'est qu'il existe réellement des rapports de formes, des ressemblances entre toutes les parties internes et externes de l'anatomie de Quaresme-Prenant et les objets auxquels Rabelais les a comparées. Il s'est efforcé de les découvrir et pour rendre plus sensible sa démonstration, il a juxtaposé, dans la même page, le dessin de l'organe et celui de l'objet qui sert de comparaison.

Quelle que soit la valeur scientifique de cet ouvrage, il est manifeste qu'il pêche par un excès de rigueur dans la méthode <sup>1</sup>.

1. La démonstration par l'image n'est pas toujours frappante. Malgré toute l'adresse du dessinateur, ingénieux à simplifier les dessins, à les réduire presque aux seuls traits accusant des analogies de formes qui ne s'indiquent point dans la réalité, il est difficile de saisir une ressemblance entre les « os pétreux » et un « plumail », entre les « cartilages » et une « tortue de Garrigues », etc.

Il méconnaît une des tendances les plus fortes du génie de Rabelais : la fantaisie. Jamais jusqu'à présent nous ne l'avons vu s'astreindre, soit dans l'argumentation, soit dans la description, à retenir son imagination dans un cercle, à travailler sur un seul plan, à s'interdire de franchir les limites d'un domaine unique. — Or, parmi ces comparaisons, il en est assurément qui ne visent à aucune espèce d'exactitude dans le rapport qu'elles établissent. Quelques-unes sont amenées par des associations de mots ; si Rabelais écrit : Les c..... comme une guedoufle, c'est qu'il vient de dire : le membre comme une pantoufle — et que pantoufle et guedoufle rimaient dans quelque chanson dont nous trouvons des fragments au chap. xvi<sup>e</sup> du *Tiers Livre*<sup>1</sup>. De même, quand il y aurait une ressemblance entre les cuisses et un crenequin (heaume), il est fort probable que dans la comparaison qui fait suite à celle-ci, c'est l'assonance qui a amené le *vibrequin* et non l'analogie de sa forme avec celle des hanches<sup>2</sup>. — C'est donc méconnaître cette liberté d'imagination dont Rabelais donne tant d'exemples, notamment dans une énumération du même genre, le « répertoire de St-Victor », que de se le représenter composant cette description par comparaisons sur un seul plan, s'efforçant de trouver pour chaque organe un objet de forme analogue.

L'analogie de formes n'est pas l'unique principe de cette série de comparaisons. L'idée générale de Rabelais dans ce développement est claire. Il nous présente Quaresme-Prenant comme un être : 1<sup>o</sup> malingre et atrophié ; 2<sup>o</sup> affligé d'instincts anormaux.

C'est cette double misère physiologique et pathologique que rendent les comparaisons suggérées par la perception d'analogies extérieures :

Les fesses comme une herse

L'estomac comme un baudrier.

Sur ce point, il faut reconnaître que le D<sup>r</sup> Le Double a raison de démontrer que beaucoup de ces comparaisons ne sont pas vaines, mais répondent à des réalités qu'il nous a rendues sensibles. Pourtant ces ressemblances de formes n'existent que dans

1. M. L. II, p. 83. « Feust-ce d'un sot, d'un pot, d'une guedoufle, d'une moufle, d'une pantoufle. » Une guedoufle est une petite cruche.

2. « Les cuisses, comme un crenequin.

Les anches, comme un *vibrequin*. » M. L. II, p. 378.

la moitié de cette série de comparaisons. Les autres doivent être rapportées à des principes et à des habitudes artistiques de Rabelais, d'ordres fort différents.

L'anomalie de Quaresme-Prenant pouvait être décrite autrement que par ces comparaisons. — Ainsi dans la peinture des « contenance », il suffisait de nous le montrer agissant au rebours de l'usage commun et rationnel: « Se baignait dessus les hauts clochers, se séchait dedans les étangs et rivières ». Le langage populaire abonde en dictons et proverbes qui caractérisent la sottise, expriment les modes divers de l'absurdité, donnent l'idée d'actions hors de notre portée et contraires à nos instincts. Rabelais a mis toutes ces absurdités sur le compte de son monstrueux personnage : « S'il se souciait, c'était des rez et des tondu ; si rien donnait, autant en avait le brodeur.. De toutes corneilles prises en tapinois ordinairement pochait les œils... Battait certains jours le pavé. Se jouait ès cordes des ceints, etc. » Sur le type de ces locutions populaires du XVI<sup>e</sup> siècle, Rabelais en a forgé lui-même : « Corybantiait dormant, dormait corybantiant <sup>1</sup>, etc. » Sa fantaisie s'amuse donc à représenter ce personnage monstrueux comme faisant, naturellement et ordinairement, ce que la sagesse des nations, fixée dans les proverbes et dictons, regarde comme extraordinaire <sup>2</sup>.

Dans l'« anatomie proprement dite » de cette « étrange membreure d'homme », beaucoup de comparaisons sont également empruntées à des locutions populaires dont quelques-unes subsistent encore. « Comme une charrette », « comme une pantoufle », comme une savate, comme un panier, sont encore des termes de comparaison exprimant une vague idée péjorative. Mais qui s'aviserait de les prendre à la lettre ? ce sont des expressions métaphoriques usées et qui n'évoquent plus une détermination précise du caractère des objets comparés <sup>3</sup>. Il en est de même de beau-

1. Les jeux de sa fantaisie l'amènent à faire un « rat » : « Rien ne mangeait jeunant — La langue lui faut — c'est le contraire qu'il veut dire : Mangeant, jeunait. » M. L. II, p. 382.

2. On n'a pas remarqué que Rabelais, décrivant les enfantillages de Gargantua, pour caractériser ses fantaisies puériles, s'est servi des mêmes expressions « mordait en riant, riait en mordant, etc. ». Comme tous les enfants, le jeune Gargantua fait le contraire de ce qu'il doit faire.

3. Qui songe au grincement particulier de l'essieu d'une voiture, en entendant cette phrase populaire: « Il chante comme une charrette. »

coup de comparaisons de cette anatomie. « Le jugement, comme un chaussepied. La discrétion, comme une mouffle. La raison, comme un tabouret. » Une première métaphore en a appelé deux autres, comme il arrive à plusieurs reprises dans cette énumération : « Les esprits animaux, comme grands coups de poing. Les esprits vitaux, comme longues chiquenaudes. Le sang bouillant, comme nazardes multipliées <sup>1</sup>. »

Sur le modèle de ces comparaisons populaires, propres à donner une fâcheuse idée de Quaresme-Prenant, Rabelais s'est amusé à inventer d'autres rapprochements tendant tous à laisser cette même impression générale d'exilite, d'atrophie, de faiblesse. « Les vases spermatiques comme un gâteau feuilleté. Les muscles comme un soufflet. Les genoux comme un escabeau, etc. » Qu'il ait aperçu une ressemblance extérieure entre les formes de ces divers objets et les « parties » de l'anatomie de Quaresme-Prenant, c'est peu probable : il lui suffit qu'il y ait dans ces comparaisons un élément capable de donner cette impression de misère physiologique, ou de dispositions anormales <sup>2</sup>. Ainsi, il est téméraire de tirer de la nature de ces comparaisons, des conclusions sur les connaissances de Rabelais en anatomie et en physiologie. — Nous savons par ailleurs que ces sciences lui étaient familières ; la simple énumération des parties externes et internes de Quaresme-Prenant (sans les comparaisons) nous en est une preuve de plus. — Ces comparaisons ne nous renseignent que sur les habitudes de sa fantaisie. Elles nous le montrent alliant — selon certaines associations d'idées ou de sons — à une science technique, précise et étendue, des éléments d'une vulgarité et d'une bouffonnerie déconcertantes ; et cette fois, nous avouons qu'avec une connaissance moins minutieuse du détail de l'anatomie, Rabelais nous eût donné sans doute un développement moins long, partant moins fastidieux.

Il reste que toujours, dans ces emprunts aux sciences médicales, il laisse l'impression d'être à l'aise dans un domaine qui

1. Il semble que la comparaison-mère est la seconde, dans les deux cas. L'expression « comme une mouffle » se rencontre fréquemment chez Rabelais. Et une chiquenaude équivaut probablement au néant, comme le geste populaire qui accompagne le « pas çà » (l'ongle du pouce se détachant des dents avec un bruit sec).

2. Les orteils avait comme une espinette organisée. Les pieds comme une guitare.

lui appartient. Si l'on excepte l'« imposition » du nom de Pantagruélien, dans tous les autres passages, il semble recourir à sa seule mémoire ; l'érudition « pure livresque », transcrite de quelque ouvrage médical au cours du travail de rédaction, est absente des développements que nous avons examinés. On y sent partout la pleine liberté de l'imagination, utilisant selon ses habitudes propres, les matériaux qu'elle emprunte aux souvenirs. La tradition épique n'a fait que lui suggérer l'idée de décrire les blessures des combattants : les effets plaisants qui naissent de ces descriptions anatomiques lui sont personnels et portent l'empreinte originale de son génie comique. De même, l'anatomie et la physiologie ne sont point exposées pour elles-mêmes dans la description du « microcosme », elles n'y figurent que comme arguments du paradoxe de Panurge. Comme Rabelais possède et domine sa matière, il n'est point asservi à suivre docilement le traité de physiologie, par la crainte de rien omettre d'essentiel ou par le désir de faire un tableau d'une irréprochable exactitude. Il quitte la physiologie, pour se laisser emporter par un élan de lyrisme, puis y revient pour poursuivre son raisonnement, y mêle des considérations étrangères aux sciences médicales ; le tout, avec cette liberté d'allure et cette souplesse dans l'argumentation qui le caractérisent, lorsqu'il tire sa matière de son propre fonds.

---

## CHAPITRE VI

### L'HUMANISME

A l'époque où Rabelais rédigeait son roman, les lettres françaises étaient encore si pauvres qu'il n'est pas étonnant qu'elles ne lui aient fourni que peu de matière pour l'invention de son œuvre. Nous avons établi ce qu'il doit à la littérature romanesque populaire : aux romans de chevalerie, aux *Grandes Croniques*, au *Disciple de Pantagruel*. A Villon, à *Maistre Pierre Pathelin*, à Mellin de S<sup>t</sup> Gelais il a fait quelques emprunts <sup>1</sup>. Si nous ajoutons à ces auteurs Marot représenté par quelques réminiscences <sup>2</sup> et Enguerrand de Monstrelet, un chroniqueur du xv<sup>e</sup> siècle, dont il cite un fragment pour s'en moquer <sup>3</sup>, nous aurons dressé le bilan des contributions des lettres françaises à son œuvre.

Il sera plus laborieux et plus difficile d'établir le tableau des apports de l'antiquité. Déjà nous avons pu attribuer aux anciens, comme originaire de leurs livres, une part considérable des développements que Rabelais tire de sa science médicale. En fait, une bonne moitié de son œuvre procède de sa connaissance des lettres grecques et latines.

Sa culture d'Humaniste, si vaste déjà, en 1521, lorsque Tiraqueau le proclamait dans son *De legibus Connubialibus* : « vir utraque lingua doctissimus... utriusque linguæ omnifariæque doctrinæ peritissimus », se révèle sous les formes les plus variées. Ce sont tantôt des idées générales sur la politique, autorisées

1. Cf. infra. Chap. VII.

2. Cf. *Gargantua*. Prologue. M. L. I, p. 6. « L'odeur du vin... *friant, riant, briant* » est un souvenir de la chanson III de Marot « La blanche colombe belle — souvent je vois priant, criant, etc... »

*Quart Livre*, I, M. L. II, p. 271. « Quand Israël hors d'Egypte sortit » est le premier vers de la traduction du psaume 112, par Marot.

3. M. L. II, p. 119.

par l'opinion de Platon *lib. V, De Rep.* <sup>1</sup>, tantôt des thèmes narratifs, satiriques ou comiques empruntés à Lucien, tantôt des singularités, extraites de Pline ou de Valère-Maxime, tantôt des traductions, des paraphrases ou des adaptations de Plutarque et de Pline <sup>2</sup>.

Sous l'influence de l'humanisme, les caractères des personnages principaux se sont modifiés ; la joyeuse humeur du Géant, bon vivant et franc buveur, est devenue le Pantagruélisme, dont la définition fait songer à une formule d'ataraxie épicurienne, à une traduction du *Nil mirari*. Le langage des Géants s'est anobli : Gargantua et Pantagruel pensent en philosophes couronnés, autorisant leurs propos de citations, d'exemples, d'apophtegmes empruntés aux anciens. Pour égaler la gravité des pensées, le style de leurs lettres et harangues s'efforce à reproduire la majesté de l'éloquence antique, leur phrase se rythme sur la cadence cicéronienne.

Les parties du roman, simplement plaisantes ou comiques, ne doivent pas moins à l'érudition antique de Rabelais. Au médecin, qui cherchait par ses propos joyeux à soulager les « goutteux fieffés » et tous autres malades, l'antiquité offrait un riche trésor d'anecdotes, de sentences, de dits notables, de cas singuliers, propres à amuser la curiosité des lecteurs. Maître Alcofribas y a largement puisé.

Les caractères et conditions du genre qu'il cultivait n'ont ni limité, ni orienté son choix dans ces emprunts aux littératures anciennes. Nulle tradition, nulle règle n'interdisait au conteur d'introduire sa science dans ses « narrés » et ses propos. Les origines populaires du roman n'étaient point un obstacle à cet enrichissement par la vulgarisation de l'érudition antique ; pourvu qu'il intéressât, peu importait la matière du conte : curiosités naturelles, mœurs antiques ou « prouesses épouvantables ». Rabelais a donc pu suivre librement son génie et utiliser dans son roman ses connaissances d'Humaniste.

Aussi sera-t-il intéressant de dresser l'inventaire de ces emprunts pour déterminer la nature et les caractères de son Humanisme. Nous jugerons par le nombre et l'importance des citations

1. *Gargantua*, 46.

2. Voir *infra*, aux articles *Lucien*, *Pline*, *Plutarque*, *Valère-Maxime*.

ou des imitations quels ouvrages l'attiraient plus spécialement dans l'antiquité, quelles jouissances d'esprit il trouvait dans leur commerce. Ses auteurs de prédilection nous révéleront les tendances principales de son esprit. L'élaboration de cette érudition antique nous montrera quelles formes artistiques son imagination chérissait de préférence.

Mais dans cette enquête sur les sources antiques du roman de Rabelais, nous aurons à apporter une grande prudence. — Nous devons renoncer à déterminer exactement l'origine immédiate de certaines idées antiques qu'il expose dans son livre. Beaucoup de ces idées étaient répandues parmi les Humanistes, à l'époque où Rabelais fut initié à la connaissance de l'antiquité. Leur rayonnement était si universel qu'il pénétrait tous les domaines de « clergie » et il faut nous résigner à ignorer quels livres ou quels hommes les ont enseignées à Rabelais. Ainsi, cette idée platonicienne exprimée par Gargantua « que lors les républiques seroient heureuses, quand les roys philosopheroient ou les philosophes régneroient », ce n'est pas nécessairement au livre V de la *République*, cité à la suite de la sentence <sup>1</sup>, que Rabelais l'a empruntée. Il la trouvait dans maints auteurs contemporains et notamment dans l'*Eloge de la Folie*, où elle est présentée comme fameuse (*præclara*) <sup>2</sup>.

Il en sera de même pour certaines anecdotes ou cas singuliers rapportés par les auteurs anciens. Il existait, nous le verrons, à l'époque de Rabelais, toute une littérature d'érudition qui collectionnait ces anecdotes, sentences et singularités. L'histoire du « cheval Sejan » <sup>3</sup>, qui porta malheur à ses propriétaires, a pu lui être apprise par Aulu-Gelle <sup>4</sup>, qui la rapporte le premier, par Polydore Vergile <sup>5</sup> ou par Erasme <sup>6</sup>. A défaut d'indice d'origine, nous nous abstenons de décider quelle est la source immédiate de Rabelais.

Ces réserves faites, notre enquête — même incertaine parfois et incomplète, — sur les sources de l'érudition antique de Rabelais

1. *Gargantua*, 45.

2. *Stultitia Laus*, 24, p. 39.

3. *Quart Livre*, 15, M. L. II, p. 326.

4. *Nuits attiques*, III, 9.

5. *Adagiorum liber*, 15.

6. *Adages. Equum habet Sejanum*.

aura pour résultats incontestables : de nous montrer les ressources dont il disposait dans son étude de l'antiquité ; de nous révéler les caractères de son Humanisme et d'en déterminer l'influence sur l'invention et la composition de son roman.

Nous classerons par ordre alphabétique les auteurs qu'il a cités ou mis à contribution et nous confondrons dans le même catalogue les sources anciennes et les sources modernes de son érudition antique, comme se mêlaient dans ses études les écrivains anciens et leurs commentateurs de la Renaissance. Nous ne donnerons pas de descriptions bibliographiques proprement dites : une désignation précise des livres nous suffira. En revanche, nous analyserons certains ouvrages qui par leur matière, leur caractère ou leur plan ont exercé une influence particulière sur l'œuvre de Rabelais. — Il est utile également de savoir quelle était la faveur de tels ou tels livres dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle : leur succès pouvait les recommander à Rabelais, leur diffusion les mettre à sa portée ; nous indiquerons donc, à l'occasion, le nombre des éditions, traductions ou imitations de certains ouvrages. — Les observations recueillies au cours de cette enquête sur les sources de l'érudition antique de Rabelais seront résumées et coordonnées dans une seconde partie, où nous étudierons l'influence de l'Humanisme sur le fond et la forme de son œuvre.

---

## PREMIÈRE PARTIE

**Catalogue des sources anciennes et des sources modernes  
de l'érudition antique de Rabelais.***Agrippa (Henri-Corneille).*

Henri-Corneille Agrippa publia, en 1527, à Lyon, le livre : *De incertitudine et vanitate scientiarum atque artium declamatio invectiva*. Réédité en 1530, 1531, 1537, 1544. — Il quitta Lyon vers 1528 ; à l'époque où Rabelais arriva dans cette ville, le souvenir d'Agrippa, conseiller et médecin du roi, attaché à la personne de la reine-mère Louise de Savoie, y était sans doute encore vivant <sup>1</sup>.

L'idée générale de son livre, énoncée par le titre, est celle du discours de Rousseau sur les méfaits des sciences et des arts. H.-C. Agrippa se fait fort de démontrer : qu'on a tort d'exalter si haut la valeur du savoir ; que les sciences, par plusieurs endroits, sont plus dignes de mépris que de louanges ; qu'il n'y en a pas une qui ne mérite censure ; enfin, qu'une science n'a de valeur que par la probité de celui qui la possède <sup>2</sup>, ou, comme dira Gargantua, que « science sans conscience n'est que ruine de l'âme ».

Cette idée générale se rattache à la tradition satirique des Soties, qui dénonçait l'erreur et la folie de toute institution humaine ; elle rappelle le discours de la Folie, d'Erasme. Pour la démontrer, Agrippa entreprend une vaste enquête sur toutes les sciences humaines. Il les expose sommairement et signale leurs faiblesses et contradictions. C'est donc une Somme de toutes les sciences alors connues. La thèse de l'auteur y tient moins de place que les faits, les autorités, les références à l'histoire, au droit, etc. Bref, c'est une synthèse de l'érudition contemporaine, dans laquelle Rabelais pouvait aisément puiser idées, exemples, références.

1. Cf. Prost, *Henri-Corneille Agrippa, sa vie et ses œuvres*. Paris, 1881.

2. *De incertitudine...*, chap. 1.

Voici les passages de son roman qui se rapprochent du *De incertitudine* et en procèdent peut-être :

*Gargantua*, 3, M. L. I, p. 18. Anecdote de Julie, « fille de l'empereur Octavian » (Extraite de Macrobe). — *De Incertitudine*, chap. LXIV.

*Gargantua*, 45, M. L. I, p. 167. Des maladies envoyées par les Saints : « Sainct Eutrope faisait les hydriques. » — *De Incertitudine*, chap. LVII. *De imaginibus*. « Galli Eutropio addicant hydricos, ob vocis consimilem sonum. »

*Tiers Livre*, 27, M. L. II, p. 124. « Ne me allègue point icy en paragon les fabuleux ribaulx Hercules, Proculus Cæsar... » — *De Incertitudine...*, chap. LXIII. *De Arte meretricia*. Proculus, cité d'après une lettre qu'il écrivit à Metianus. Hercule, d'après Diodore de Sicile, v, 2. — Il cite également l'« Indian » allégué dans la phrase suivante du texte de Rabelais.

*Tiers Livre*. La Divination et ses différents modes (chap. XII, XIII, XVI, XIX, XXI, XXV, XXXVII, XLVI), sont à rapprocher des chapitres XXXII à XLVII, du *De Incertitudine* — dans lesquels Agrippa passe en revue tous les modes de divination : physiognomie, métoscopie, chiromancie, etc.

*Quart Livre*, 37, M. L. II, p. 399. La divination pythagorique par le nombre des lettres du nom est à rapprocher du chap. XIII du *De Incertitudine*, qui donne les exemples d'Hector, de Paris, d'Achille, rapportés par Rabelais.

Toutes ces sciences occultes furent d'ailleurs exposées par Agrippa dans un ouvrage spécial : *De occulta philosophia* (1529) où nous retrouvons tous les modes de divination énumérés par Herr Trippa (chap. XXV du *Tiers Livre*) avec les exemples qu'il cite.

Herr Trippa, « suivant tous les commentateurs<sup>1</sup> », désignerait Agrippa lui-même. L'anecdote, racontée par Panurge, au début du chap. XXV<sup>2</sup>, serait même un souvenir de ses infortunes conjugales. Il est plus vraisemblable qu'elle a son origine dans le chapitre XXX du *De Incertitudine*. Agrippa, se moquant des astrologues qui voient « toutes choses éthérées » et ignorent ce qui se passe chez eux, cite une poésie latine de Thomas Morus contre un astrologue. « Les astres te dévoilent tout, dit cette épigramme.

Omnibus ast uxor quod se tua publicat, id te  
Astra, licet videant omnia, nulla monent...

« C'est que tous les astres sont occupés à faire l'amour, Jupiter courtise Europe, Mars Vénus, etc.

Hinc factum, Astrologe, est, tua cum capit uxor amantes  
Sidera significant ut nihil inde tibi. »

1. MARTY LAVEAUX, IV, p. 245.

2. M. L. II, p. 122.

*Alessandro Alessandri, ou Alexander ab Alexandro.*

Le livre d'Alexander ab Alexandro, *Genialium dierum libri sex*, rentre dans la catégorie des ouvrages d'érudition, que l'on a appelés du nom du plus fameux d'entre eux, les « Leçons antiques ». C'est un recueil de documents, de sentences, de textes de lois concernant la vie antique. La première édition parut en 1531, à Paris<sup>1</sup>. Elle fut suivie, en 1539, d'une seconde édition (Paris, Charles Guillard), munie d'un index très détaillé.

Voici les passages du texte de Rabelais qui peuvent être rapprochés des *Geniales Dies* :

*Gargantua*, 10. « Au temps passé les Thraces et les Crètes signaient les jours bien fortunés et joyeux... » *Dies Geniales*, IV, 20.

*Gargantua*, 23. La pratique de « Thimoté » à l'égard de ceux de « ses disciples qui avaient été instruits soubz aultres musiciens » M. L. I, p. 85, se trouve exposée dans les *Geniales Dies*, I, 23.

*Pantagruel*, 27. L'appareil du trophée antique se trouve décrit dans les *Geniales Dies*, I, 22.

*Tiers Livre*, 50, M. L. II, p. 233. Les Pisons, les Fabies, les Lentulus, les Cicérons, sont cités comme ayant pris leurs noms des plantes, dans les *Geniales Dies*, I, 9.

*Quart Livre*, 62, M. L. II, p. 490. « Comme quand il a esté dict que la statue de Mercure ne doit estre faite de tous boys indifferement, ils l'exposent que Dieu ne doibt estre adoré en façon vulgaire, mais en façon esleue et religieuse. » Cette interprétation se trouve dans les *Geniales Dies*, 10, 12. On la rencontre également dans Erasme, *Adages* : Non e quovis ligno fit Mercurius<sup>2</sup>.

*Pantagruel*, 24. « Je suis de la lignée de Zopyre. » L'histoire de Zopyre est racontée d'après Hérodote dans *Geniales Dies*, II, 32.

1. *Alexandri ab Alexandro jurisperiti Neapolitani genialium dierum libri sex varia ac recondita eruditione referti*. Paris. Joannes Petrus, 1531.

2. M. Delaruelle, dans son article sur *Ce que Rabelais doit à Erasme et à Budé*. *Revue d'Hist. littér.*, 1905, p. 259, voit un autre emprunt de Rabelais aux *Geniales Dies*. Dans le *Nouveau Prologue du Quart Livre*, Couillatris promet de sacrifier à Mercure « aux Ides de May ». Les *Geniales Dies*, III, 18, expliquent que les Ides de mai marquaient le jour de la naissance et, par suite, la fête de Mercure. — Mais Ovide, *Fastes*, V, 671, donne les mêmes renseignements. Or, nous montrerons, par le nombre des emprunts faits aux *Fastes* à la fin du *Tiers Livre* et au commencement du *Quart Livre*, qu'à l'époque où Rabelais rédige cette partie de ses œuvres, il a les *Fastes* entre les mains. C'est donc à Ovide plutôt qu'aux *Geniales Dies*, qu'il faut rapporter l'origine de ce passage du *Nouveau Prologue*.

*Alexandre Aphrodisé ou Aphrodisien.*

A la suite des *Problèmes* d'Aristote, les éditeurs du xvi<sup>e</sup> siècle donnent le recueil qu'un de ses commentateurs, Alexandre Aphrodisias, contemporain de Marc-Aurèle, avait constitué des problèmes qu'il jugeait insolubles : « ἀποροὶ δὲ ζητήσεις εἰσὶν αἷδε· τί... τί, etc... Suit une longue énumération de ces problèmes.

Rabelais y fait allusion au chap. xxxix de *Gargantua*<sup>1</sup> et il cite un de ses problèmes au chap. x<sup>2</sup>. « Pourquoi le Lion... seulement craint et revère le coq blanc ? » Cette singulière question avait beaucoup intrigué les anciens. Il en est parlé dans Plutarque, *De invidia et odio* et *De sollertia animalium* ; dans Pline, 10,21 et 29,4. — Alexandre Aphrodisias ne parle pas de la couleur du coq : c'est donc de seconde main que Rabelais emprunte cette question curieuse, — ainsi que la référence au n<sup>o</sup> 119 du I<sup>er</sup> livre des *Problèmes* qui clôt une liste d'autorités à la fin du même chapitre x<sup>3</sup>.

Toutefois, il y a de tels rapports entre les questions formulées par Alexandre Aphrodisias et quelques-unes de celles qui ornent les propos des personnages de Rabelais, qu'on peut conjecturer qu'il a lu quelque jour ce Recueil.

*Anthologie.*

Au chap. xxi du *Quart livre*, l'édition de 1552 ajoute à la liste des cénotaphes de l'édition de 1548 les noms suivants : « Argentier à Callaischre ; Xénocrite à Lysidices ; Timares à son fils Theleuxagores ; Eupolis et Aristodice à leur fils Théotime ; Onestes à Timocles ; Callimache à Sopolis, fils de Dioclides ».

Tous ces exemples sont extraits de l'Anthologie, dont une édi-

1. M. L. I, p. 146. « Ce problème... n'est ni en Aristoteles, ni en Alexandre Aphrodisé... »

2. M. L. I, p. 41.

3. M. L. I, p. 43. « Icy voyez Alex. Aphrodisien, lib. primo problematum, c. xix. Et pour cause. »

tion avait paru chez Josse Bade en 1531, sous ce titre : *Florilegium diversorum epigrammatum in septem libros*. In-4°, 324 f<sup>os</sup>.

En 1549, à Bâle, chez Froben, parut une autre édition : *Epigrammatum Græcorum libri VII. Annotationibus Joannis Brodæi Turonensis illustrati* [Jean Brodeau].

Est-ce dans le texte grec que Rabelais a lu les épitaphes qu'il mentionne ici ? ou bien les a-t-il trouvées dans quelque recueil ? — Nous ne pouvons le dire. — En tout cas, la traduction d'Ἀργυροπλαστής par Argentier, dont l'édition Burgaud Desmarets et Rathery lui fait honneur, n'est pas de lui. Dans l'édition de Brodeau, figure dans la liste latine des auteurs d'épigrammes : Argentarius, qui devait naturellement se traduire par Argentier.

#### *Aristophane.*

La Bibliothèque du Musée Condé, à Chantilly, possède un Aristophane revêtu de l'ex-libris de Rabelais (VIII. E. I.) :

*Aristophanis comicorum principis, comædiæ undecim ex Græco in Latinum ad verbum translatae, Andrea Divo Justinopolitano interprete. Quarum nomina sequens indicabit pagina.*

Bâle, MDXXXIX. (ANDREAS CRATANDER).

En dépit des ressemblances de son génie avec celui d'Aristophane, il ne semble pas que Rabelais ait beaucoup pratiqué le comique grec.

Dans sa seconde lettre à Budé<sup>1</sup>, il plaisante sur un personnage qu'il gratifie du nom et des ridicules du Ploutos d'Aristophane. Il connaissait donc cette comédie au temps de son moinage ; sans doute étudiait-il alors Aristophane.

Mais les citations qu'il fait du grand comique grec sont peu nombreuses.

— *Tiers Livre*, 21, M. L. II, p. 106. « Et me souvient que Aristophanes en quelque comédie appelle les gens Vieulx Sibylles, Ὁ δὲ γέρον σίβυλλῆς. »

Il cite à contre-sens un vers des *Chevaliers* (v. 61). Dès que le

1. Cf. *Rev. Et. Rub.*, 1905, p. 344 et 347.

corroyeur Paphlagonien parle d'oracle à Démos, alors, raconte Démosthène, le vieillard ne songe plus qu'à la Sibylle :

ἄξει δὲ γρησμούς· ὁ δὲ γέρον σιβυλλίῃ

Le contexte ne permet pas de donner à cette phrase la portée générale qu'elle a dans le discours de Pantagruel. Rabelais cite donc de mémoire et peut-être d'après un recueil de sentences, dans lequel ce vers aurait été rapporté à contre-sens.

— *Tiers Livre*, 25. « par Aëromantie, célébrée par Aristophane en ses nuées. » M. L. II, p. 124.

La référence est vague. Aristophane ne célèbre pas l'aéromantie dans les *Nuées* ; il y fait une allusion, v. 360. — Rabelais tient ce renseignement de quelque ouvrage sur la Divination, probablement de l'*Amatoria magia compendium* de Cœlius Calcagninus. Cf. Edition de Bâle, 1544. Froben, p. 498. « Aeromantia per situs nubium ut Aristophanes innuit in Nephelis. »

— *Quart Livre*, 58, M. L. II, p. 473. « Les Engastrimythes soy disaient estre descendus de l'antique race de Eurycles et sur ce alléguaient le tesmoignage de Aristophane en la comédie intitulée les Tahons ou mousches guespes. »

Ce témoignage, ainsi que quatre autres, énumérés à la suite, est emprunté à Cœlius Rhodiginus. *Antiquæ Lectiones*. VIII. 10.

— *Quart Livre*, 64, M. L. II, p. 497. « Car la sacre ligne tant célébrée par Aristophanes en sa comédie intitulée les Predicantes, approche, laquelle lors eschoit quand l'ombre est décampédale. »

Cette allusion à un vers des Ἐκκλησιαζούσαι (651) est empruntée, ainsi que le mot du parasite de Plaute, cité à la suite, aux *Adages* d'Érasme. Article : *Decempes umbra, id est cœnandi tempus*.

En dehors de ces citations ou allusions, qui ne procèdent pas d'une lecture du texte même des comédies d'Aristophane, l'œuvre de Rabelais ne porte aucune trace de l'influence du comique attique.

#### Aristote.

Rabelais cite très souvent Aristote. D'abord son nom est associé plusieurs fois à celui d'Alexandre le Grand. — En outre, plusieurs définitions de logique sont appuyées de l'autorité du Péripatéti-

ticien. Il n'en faut pas conclure qu'il a lu les traités de Philosophie d'Aristote ; ceux-ci, dans l'enseignement scholastique du moyen âge, avaient été traduits, résumés, commentés, mis à la portée de tous les clercs. Rabelais n'a pas eu à lire le texte, ni même les traductions latines d'Aristote pour apprendre que « le mouvement propre est indice de chose animée<sup>1</sup> », ou encore qu'« à infinité, rien ne peut décheoir, rien ne peut être adjoint<sup>2</sup> » : c'était matière de manuel à la Faculté des Arts.

Il le cite encore parmi les Naturalistes<sup>3</sup> ; et rapporte au *Quart Livre* dans une addition de 1552, son jugement sur le mouton : « Aussi le dit Aristoteles, *lib. IX, De Hist. anim.*, être le plus sot et le plus *inepte* animant du monde. » Il l'emprunte à Erasme : *Adages*, III, 1, 95. *Ovium mores... Aristotes lib. de natur. anim. nono... Nam et ovium ingenium... simplex et stolidum. Siquidem est omnium quadrupedum ineptissimum.*

Aristote est encore pour lui le docteur par excellence ès-sciences curieuses ; il le nomme parmi ceux qui ont écrit sur les Songes. (*Tiers Livre*, chap. XIII.) Il lui attribue un traité sur l'art de lire « les lettres non apparentes » (*Gargantua*, 1).

Enfin Aristote est l'auteur d'un Recueil de curiosités : les *Problèmes*... « Ce problème n'est ni en Aristoteles, ni en Alexandre Aphrodisé, ni en Plutarque », dit-il au chap. XXXIX de *Gargantua*. Et il renvoie à l'un de ces problèmes à propos de la vertu de la couleur blanche (*Gargantua*, chap. X). Il ne nous donne pas, à vrai dire, une référence exacte ; et dans l'expression de l'idée d'Aristote, il s'éloigne beaucoup du modèle grec<sup>4</sup>. Aussi est-il vraisemblable qu'il a trouvé cette citation d'Aristote dans un recueil, qui lui fournissait toute la liste d'autorités qu'il transcrit. — Pourtant il se peut que ce recueil des *Problèmes* l'ait intéressé par la bizarrerie même des questions qui y sont examinées. — Il avait été traduit en latin par Théodore Gaza et publié par Alde Manuce, en 1504, avec d'autres ouvrages qui rentraient dans la catégorie des livres dont il était particulièrement curieux.

1. *Tiers Livre*, 32, M. L. II, p. 158.

2. *Tiers Livre*, 46, M. L. II, p. 216.

3. *Gargantua*, 23, M. L. I, p. 87.

4. *Garg.*, 10. « Comme le blanc extérieurement disgrege et espart la vete, dissolvant manifestement les esprits oisifs... » Aristote, *Problèmes*, 31, 20. *Προς μὲν τὸ λευκὸν καὶ μέλαν ἔχιστα θανάμεια ἀπέσιζεν. ἄμφοι γὰρ λυμάνονται τὴν ὄψιν. »*

*Aristotelis De natura animalium.*  
*Ejusdem de partibus animalium*  
*Ejusdem de generatione animalium*  
*Theophrasti de historia plantarum*  
*Aristotelis problemata*  
*Alexandri Aphrodisiensis problemata.*

Cette traduction avait été fréquemment réimprimée au XVI<sup>e</sup> siècle.

Au *Quart Livre*, chap. XVIII, tous les termes techniques dont Rabelais se sert pour décrire les phénomènes atmosphériques de la tempête : catérides, thielles, lélapes et prestères, psolcentes, arges, élicies, typhones se trouvent énumérés dans le même ordre et définis au chapitre V, du περὶ κόσμου d'Aristote, qui avait été traduit en latin par Budé.

C'est peut-être une phrase de cette traduction qui a suggéré à Rabelais le jeu de mot qu'il fait sur le surnom (σκοτεινός) d'Héraclite. *Tiers Livre*, 12, M. L. II, p. 86. « Heraclitus grand *Scotiste* et ténébreux philosophe... » Il lisait dans la traduction de Budé, *De Mundo* : 5. « quod apud Heraclitum legitur (*Scotinum* ab obscuritate cognominatum)... »

#### *Artémidore.*

Artémidore est cité plusieurs fois à propos de la divination par les songes. Son livre est le prototype de nos « clefs de songes ». De graves docteurs le citaient alors ; il avait été traduit en latin en 1539, par un médecin fameux, Cornarius. — *Artemidorus. De somniorum interpretatione libri quinque* — *A Jan. Cornario medico physico francofordensi, latina lingua conscripti*. Bâle. Froben, 1539.

(Bibl. Un., R. XVI, 1206.)

#### *Athénée ou Athenaeus.*

Au chapitre VIII du *Pantagruel*, Gargantua, écrivant à son fils, avoue qu'il se délecte à la lecture des « Antiquités » de Atheneus ; il le cite parmi ses livres de prédilection immédiatement après les Beaux Dialogues de Platon et les « Moraulx » de Plutarque.

Athénée est cité parmi les naturalistes dont Ponocrates fait apporter les œuvres à table, pendant le repas du jeune Gargantua, pour l'instruire des fruits, légumes et propriétés d'iceux<sup>1</sup>.

Il est cité encore parmi les auteurs qui traitent des songes (*Tiers Livre*, 13). Enfin il figure parmi les trois auteurs qui parlent de la vertu aphrodisiaque de certaine herbe de l'Inde. (*Tiers Livre*, 27. M. L. II, p. 135). Cette « singularité » est fréquemment citée dans les ouvrages d'érudition du XVI<sup>e</sup> siècle. Nous l'avons rencontrée dans Tiraqueau, *De legibus Connubialibus*. Loi xv, et dans H. C. Agrippa, *De Incertitudine...* chap. LXIV.

D'autres anecdotes, rapportées par Rabelais, ont leur origine dans le *Banquet des Sophistes*. *Tiers Livre*, 12, le témoignage d'Agathocles le Babylonien sur l'enfance de Jupiter, « nourri par une truie à Dicte de Candie » vient du *Banquet* 9, 5, — la voracité de Cambles, roy des Lydiens qui dévora sa femme, est racontée au chap. VIII du livre X, du *Banquet*.

*Tiers Livre*, 21, le témoignage d'Alexandre Myndius (M. L. II, p. 105) sur le chant du cygne est tiré du *Banquet*, 9, 49.

*Tiers Livre*, 50. La liste des enfants qu'Oxylus, fils d'Orias, eut de sa sœur Hamadryas est dans le *Banquet*, 3, 78. — Les noms d'arbres sont féminins dans l'original: Rabelais sans songer qu'il doit nous donner des noms de femmes pour désigner les Hamadryades, traduit exactement les noms d'arbres par des noms français, qui sont masculins (noyer, cormier, etc.). La mention de l'« ulmeau », lui rappelant les nombreuses vertus thérapeutiques que Pline attribue à cet arbre (*Hist. Nat.*, xxiv, 8), il en fait un « grand chirurgien en son temps<sup>2</sup>. »

Rabelais a-t-il tiré lui-même ces anecdotes et curiosités du texte d'Athénée? — Le *Banquet des Sophistes* jouissait d'une grande faveur auprès des Humanistes de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, curieux de tout le détail de la vie antique. L'édition princeps avait paru à Venise, chez Alde Manuce, en 1514, par les soins de Musurus. En 1534, parut une nouvelle édition à Bale (Jacobus, Bedrotus et Christianus Herbinus). Autre édition à Bâle (Val-

1. *Gargantua*, 23, M. L. I, p. 87.

2. M. L. II, p. 236. « La fille ainée eut nom Vigne, le filz puysné eut nom Figuier: l'autre Noyer, l'autre Chesne, l'autre Cormier, l'autre Fenabrégue, l'autre Peuplier, le dernier eut nom Ulmeau, et feut grand chirurgien en son temps. » Le Fenabrégue est le mûrier.

derius) en 1535 ; celle-ci contient un recueil de tous les proverbes qui se rencontrent dans Athénée et des annotations de Budé, Erasme et quelques autres érudits.

Nous n'en connaissons pas de traduction latine de cette époque. Pourtant Casaubon en connaissait une qui avait paru à Venise et qui était d'ailleurs, à son goût, fort mauvaise.

Mais que le *Banquet des Sophistes* ait été traduit ou non, en tout cas, il était fréquemment exploité. Tous les recueils de curiosités anciennes y prenaient leur butin ; nous le voyons dépouillé par les auteurs d'ouvrages de caractère scolaire. En 1532, Stephanus Niger traduit en latin tous les vers dorés de Pythagore qu'il y rencontre, *Aureorum carminum Pythagoræ Athenæi collectaneorum*, dans le recueil intitulé : *Stephani Nigri quæ quidem præstare sui nominis ac studiosis utilia noverimus monumenta, nempe translationes*. Bâle, Henri Pierre, 1532.

Ainsi le *Banquet des Sophistes* avait mis à la portée des Humanistes une masse de faits intéressant la vie et l'art antiques ; mais ils avaient déjà une telle diffusion à l'époque de Rabelais qu'on ne saurait dire si c'est directement ou indirectement qu'il lui a fait des emprunts, — à moins que l'on ne porte à son compte, et que l'on ne prenne à la lettre, la déclaration de Gargantua dans la lettre à son fils (*Pantagruel*, 8.)

### *Histoire Auguste.*

Rabelais cite deux auteurs de l'*Histoire Auguste* : Dion Nicæus (Dion Cassius Nicæus) et Lampridius.

Il emprunte (IV, 26. M. L. II, p. 363), à Dion Nicæus l'attribution à Tibère de la détestable parole : « Moy mourant, la terre soit avec le feu meslée. » Toutes les autres autorités qu'il cite à propos de ce dit notable, Suétone, Cicéron, Sénèque, sont tirées d'Erasme, à l'adage : *Me mortuo, terra misceatur incendio* (à l'exception de Suidas).

De Dion Cassius également, 77, 17, 1, la mention de l'empereur Antonin Caracalla. (*Tiers Livre*. Prologue, M. L. II, p. 6).

De même, il ajoute une anecdote de Lampridius sur Héliogabal à une liste de cas singuliers qu'il doit à Budé : *Annotationes in Pandectas*. (*Tiers Livre*, 45, M. L. p. 213). « Ainsi dict Lampridius

que l'empereur Heliogaballus... bransloit publiquement la teste. »

Tous les sorts virgiliens sont empruntés à l'*Histoire Auguste*, mais de seconde main, nous le verrons. Seul le sort homérique d'Opilius Macrinus, qu'il ajoute à la première liste dans l'édition de 1552, a peut-être été recueilli par lui-même. Gryphe, l'imprimeur lyonnais, pour qui il avait travaillé en 1531, venait de publier, en 1551, une nouvelle édition de l'*Histoire Auguste* avec commentaires de J. B. Egnatius. Peut-être est-ce cette publication qui l'a invité à relire Lampridius, — l'auteur de la vie d'Opilius Macrinus.

En tout cas, les ressources ne lui manquaient pas pour connaître l'*Histoire Auguste*. L'édition princeps datait de 1475 (Accurse. Milan). Alde Manuce en avait publié une, en 1516-1519, et Erasme une autre à Bâle (Froben), en 1518. — En outre, cette histoire d'un caractère surtout anecdotique avait été exploitée par plusieurs auteurs de recueils d'exemples et d'anecdotes, notamment par *Petrus Crinitus* dans son *De Honesta disciplina*, 1504.

### *Aulu Gelle (Aulle Gelle).*

Rabelais le cite quatre fois :

*Gargantua*, chap. III, parmi les écrivains qui ont traité de l'enfantement au XI<sup>e</sup> mois. C'est au XVI<sup>e</sup> chap. du troisième livre des *Nuits Attiques* qu'il emprunte la plupart des autres autorités qu'il allègue : Plaute dans la *Cistellaria* ; Hippocrate, Περὶ τροφῆς, titre que Rabelais énonce en latin : *De Alimento* ; Marcus Varron, dans le *Testament*, alléguant l'autorité d'Aristoteles, Pline, livre VII ; — Rabelais ajoute : cap. v. — Il y joint trois autres auteurs : Censorinus, Aristote, Servius.

*Gargantua*, chap. x. Aulu-Gelle, lib. III, chap. xv, est cité à propos de ceux qui sont morts de joie et Rabelais lui emprunte trois cas : la femme qui mourut de saisissement en revoyant son fils qu'elle croyait mort à la bataille de Cannes, Diagoras de Rhodes et Philippides.

*Pantagruel*, chap. vi, « nous démontrant ce que dit le philosophe et Aulle Gelle, qu'il nous convient parler selon le langage usité et comme disait Octavian Auguste [César, dans l'éd. Juste 1533] qu'il faut éviter les mots épaves [absurdes, éd. de Juste, 1533]. » Ce philosophe est Favorinus qui au chap. x du livre I<sup>er</sup> des *Nuits Attiques* conseille à un jeune homme archaïsant dans son langage, d'imiter les mœurs et non la langue des anciens. — La citation n'est pas exactement appropriée à la scène à laquelle elle sert en quelque sorte de moralité : l'écolier limousin écorche le latin pour se donner des airs de parisien, dit Pantagruel plus haut et non par un goût particulier de l'archaïsme. — Mais

Rabelais ne se reporte pas au texte d'Aulu-Gelle (il ne cite ni le livre, ni le chapitre); il a oublié le nom du philosophe et n'a retenu que le sens général du précepte. Octavian Auguste qui a remplacé « César » de l'édition Juste (1533) est une faute. — Aulu-Gelle cite le traité de Jules César *De Analogia*. — Rabelais cite donc par cœur et ne vérifie pas sa citation.

*Pantagruel*, chap. xxiv, « la finesse que met Aulle Gelle » est le procédé de la scytable décrit dans le chap. ix du XVII<sup>e</sup> livre des *Nuits Attiques*. Rabelais y pouvait trouver d'autres méthodes pour rendre l'écriture invisible, ou lisible seulement à l'aide de clefs.

Outre ces quatre références à Aulu-Gelle, on relève dans le texte de Rabelais beaucoup d'autres emprunts directs ou indirects aux *Nuits attiques* :

*Gargantua*, 40, M. L. I, p. 148. « Comme le vent dict Cécias attire les nues. » *Nuits Attiques*, II, 22. « Est etiam ventus nomine Cæcias, quem Aristoteles, ita flare dicit, ut nubes non procul propellat, sed ut ad sese vocet. » Cité dans un adage d'Érasme : *Mala ad se attrahens, ut Nubes Cæcias*.

*Tiers Livre*, 12. Sur les Manubies. *Nuits Attiques*, 13, 23.

*Tiers Livre*, 44. La controverse débattue devant Dolabella est empruntée à Aulu-Gelle, 12, 7, qui donne à Dolabella le prénom de Cneius, comme Rabelais : Valère Maxime rapportant la même anecdote l'appelle Publius Dolabella.

*Tiers Livre*, 52, M. L. II, p. 241. « Si voulussiez les cendres de vos femmes... boyre en infusion de quelque bon vin blanc, comme fit Artemisia les cendres de Mausolus son mary. »

N. A., 10, 18. « Artemisia... ossa cineremque ejus mixta odoribus contusaque in faciem pulveris, aquæ indidit ebibitque. »

*Tiers Livre*, 52, M. L. II, p. 242. « Icy ne me alléguez la tour de bois en Pirée, laquelle L. Sylla ne peut onques faire brûler. »

N. A., 15, 1. L'anecdote est racontée d'après Q. Claudius Quadrigarius.

*Quart Livre*, 16. Anecdote de L. Neratius. — N. A., 20, 1.

*Quart Livre*, 43, M. L. II, p. 420. « Le Cyerce .. si fort qu'il renverse les charrettes chargées. »

N. A., 2, 22. « Sed quod ait, ventum qui ex terra Gallia flaret, Circium appellari, M. Cato in libro originum eum ventum Cercium dicit non Circium. Nam... Verba hæc posuit... Ventus Cercius, cum loquare, buccam implet : armatum hominem, plastrum oneratum percillit. »

*Quart Livre*, 34. L'habitude qu'avaient les Gaulois d'enduire d'ellébore leurs flèches, pour rendre plus délicate la venaison, est rapportée dans Aulu-Gelle, 17, 15. — Pline en parle également, H. N., 25, 5.

*Quart Livre*, 55. Le mot de Démosthène : « l'homme fuyant combatra de rechief » est dans Aulu-Gelle, 17, 21.

Avant Rabelais, les Humanistes avaient beaucoup exploité les *Nuits attiques*. Elles eurent de nombreuses éditions : Strasbourg (Jean Knoblauch), 1517; Paris, Josse Bade, 1517; Paris, Josse

Bade, 1534 et 1536 ; Vascosan, 1536. — Les érudits et les auteurs de *Leçons antiques* y puisèrent largement. Il est donc possible que quelques-unes des curiosités rapportées par Aulu-Gelle aient passé dans le roman de Rabelais par l'intermédiaire de quelque ouvrage d'érudition contemporain : la vertu singulière du Vent Cécias, par exemple, se trouve mentionnée dans un adage d'Erasme ; la « finesse » du chap. xxiv du *Pantagruel* (M. L. I, p. 333) figure dans la *Polygraphie* de Jean Tritheim (1508 et 1518).

### Ausone.

Une référence à Ausone se trouve dans le prologue du *Tiers Livre* :

« Je crains que mon aventure soit telle que du coq d'Euclion tant célébré par Plaute en sa marmite et par Ausone en son Gryphon et ailleurs. » M. L. II, p. 12.

Le « Gryphon » traduit le titre du poème : *Gryphus*, qu'Ausone prétend avoir découvert dans la poussière d'une bibliothèque comme le coq d'Euclion découvrit son trésor : *velut gallinaceus Euclionis*. — Rabelais avait-il lu le *Gryphus*? C'était un des ouvrages d'Ausone, qui faisaient l'objet d'éditions particulières. Josse Bade, en 1516, en donne une édition : *Griphus Ausonii, cum enodatione Francisci Sylvii Ambianatis*. — Mais nous avons déjà constaté que la formule « tant célébrée » accompagne généralement des citations faites de seconde main, Rabelais dissimulant son ignorance du sens du contexte par la banalité de cette expression.

### Budé.

M. L. Delaruelle, dans un article de la *Revue d'Histoire littéraire* (1904), *Ce que Rabelais doit à Erasme et à Budé*, a relevé un certain nombre d'emprunts au *De Asse* et aux *Annotationes in Pandectas* :

*Pantagruel*, 33. La plaisanterie sur le « punays lac de Sorbonne duquel escript Strabo » se trouve dans une lettre de Budé à Erasme. *Q. Budaei Lucubrations*, p. 364 D.

*Quart Livre*, 7. Les moutons des Coraxiens en Tuditanie sont mentionnés d'après Strabon dans le *De Asse*, p. 396.

*Tiers Livre*, 44. Le portrait de « Tribunian » se trouvait déjà tracé d'après Suidas, dans les *Annotaciones in Pandectas*, p. 681.

*Gargantua*, 23. La méthode de « Thimothé » est déjà rapportée d'après Quintilien, dans les *Annotaciones*, p. 474.

*Pantagruel*, 20. Le mot « encyclopédie », néologisme, est un mot familier à Budé, sous sa forme latine.

*Tiers Livre*, 8. « Et sont hors toute méthode ». Rabelais a francisé le mot grec ; avant lui, Budé l'avait défini et fréquemment employé sous sa forme latine : *methodus*.

*Tiers Livre*, 24. « Jupiter Philios » (M. L. II, p. 119) est un dieu que Budé invoque volontiers et dont il explique le rôle dans les secondes *Annotaciones aux Pandectes*, p. 28.

*Tiers Livre*, 44. Budé, dans ses *Forensia* (1544) p. 159, a le premier appliqué au Parlement de Paris le mot de Caton, rapporté par Rabelais, M. L. II, p. 210 : « conseilloit que la court judiciaire feust de chausses trappes pavée. »

*Tiers Livre*, 48. Le mot de Pastophores est employé par Budé, dans le *De Asse*, p. 77 et 752, dans le même sens que par Rabelais.

*Quart Livre*, 22, M. L. II, p. 350. Le mot Ucalégon est employé par Rabelais dans le sens que lui donne Budé dans le *De Asse*, p. 454.

*Quart Livre*, 26. La définition des Parasanges, donnée par la *Briève Déclaration*, se trouve donnée dans les *Annotaciones*, p. 457, d'après Hérodote.

*Quart Livre*, 48. Le sens que la *Briève Déclaration* donne au mot « Hypophète » est celui que lui attribue l'*Explanatio* du *De Asse*.

*Quart Livre*, 56. Le mot Arimaspien (M. L. II, p. 466) a peut-être été emprunté au *De Asse*, p. 776.

A ces emprunts relevés par M. Delaruelle<sup>1</sup>, on peut ajouter les suivants :

*Tiers Livre*, Prologue, M. L. II, p. 6. Les Otacustes ; ils sont définis dans le *De Asse*, à propos de Midas « auricularios et emissarios... rumorum captatores et sermonum delatores... »

*Tiers Livre*, 45. Des six exemples que Rabelais cite pour prouver que l'ébranlement de tête de Triboulet, « était suscité à la venue et inspiration de l'esprit fatidique... » quatre sont allégués par Budé dans les *Annotaciones priores* à propos d'une question du jurisconsulte Julianus sur le titre I<sup>er</sup> *De adilitio Edicto* du livre XXI du Digeste. — Budé cite les fanatiques en général, la Sibylle de Cume (remplacée par la Pythie chez Rabelais), les Gals, prêtres de Cybèle, le cortège des Bacchanales, décrit par Tite Live (livre IX, guerre de Macédoine). — Le texte de Rabelais présente des ressemblances frappantes avec celui de la note de Budé. « Hujusmodi erant Galli matris deum Cybeles, qui

1. Il en donne quelques autres qui me paraissent contestables. Ainsi *Quart Livre*, 22, le mot celeume est employé dans un sens que Budé n'est pas le seul à lui donner. Les *Navis stultifera* de Josse Bade, 1505, à la suite de chacune des *scapha* donnent un céleume, c'est-à-dire un chant pour exhorter les navigateurs, suivant la définition de la *Briefve Déclaration*.

propterea Corybantes dicuntur, quasi furibundi saltantes. Illi enim in sacris suis vel sacrilegiis potius, caput rotabant, etc... Unde et Cybele dicta a verbo  $\kappa\upsilon\beta\iota\sigma\tau\omega$ , quod in caput rotari significat... Livius... de bacchanalibus loquens. *Viros velut mente captos cum iactatione fanatica corporis vaticinari.* » « Comme en cas pareil faisaient les Gals escouillés, prestres de Cybele, célébrans leurs offices. Doud ainsi est dite, selon les antiques théologiens, car  $\kappa\upsilon\beta\iota\sigma\tau\omega$  signifie rouer, tortre, bransler la teste et faire le torticolli. — Ainsi escrit Tite Live que es bacchanales de Rome, les hommes et femmes semblaient vaticiner, à cause de certain branslement et gectication du corps par eux contrefaite... » Toutes ces similitudes d'expression nous autorisent à dire que nous avons dans ce passage de Budé la source principale du développement de Rabelais.

### *Cælius Calcagninus.*

Cet érudit italien était fort prisé des Humanistes du commencement du XVI<sup>e</sup> siècle. Erasme en fait un grand éloge dans le *Ciceronianus* (p. 849 du tome I de l'éd. de Bâle, 1540). Ses œuvres appartiennent à la littérature des Leçons antiques.

Rabelais lui a emprunté l'Apologue de Physis et Antiphysie, *Quart Livre*, 32, intitulé *Gigantes* dans Cælius Calcagninus. Il a laissé, comme un indice d'origine, au mot *Antiphysie* la désinence latine qu'il avait dans le texte latin original : *Antiphysia*.

En outre, on peut rapprocher du chap. xxv du *Tiers Livre* (consultation de Herr Trippa) le traité de Cælius Calcagninus intitulé : *Amatoriæ magiæ compendium* (p. 498, de l'édition de Bâle, Froben, 1544. *Cælii Calcagnini Ferrariensis Protonotarii Apostolici Opera aliquot.*) A partir de la Tyromantie, les divers modes de divination sont énumérés dans le même ordre (qui n'est pas l'ordre alphabétique) chez Rabelais et chez Cælius Calcagninus.

### *Caton.*

*Gargantua*, 24, M. L. I, p. 96. « En banquetant, du vin aigüé separoient l'eau, comme l'enseigne Cato *De re rust.*... avecques un guobelet de lyerre. »

Autre allusion à « l'entonnoir de Lierre », *Tiers Livre*, 52, M. L. II, p. 241.

Caton, *De re rustica*, III. « Si voles scire in vinum aqua addita sit, necne, vasculum facito de materia ederacea. Vinum id, quod putabis aquam habere, eodem mittito. Si habebat aquam, vinum effluet, aqua manebit... »

Pline (H. N., 7, 35) prête la même vertu au lierre :

— *Tiers Livre*, Prologue, M. L. II, p. 13. « Telle estoit en Ibérie la montagne de sel tant célébrée par Caton. »

C'est par Aulu-Gelle que Rabelais connaît ce texte de Caton.

*Nuits Attiques*, II, 22. « Nam cum de Hispanis Alpinis scriberet qui citra Hiberum colunt, verba hæc posuit. Sunt in his regionibus... Mons ex sale mero magnus : quantum demas, tantum adcrevit. »

— *Tiers Livre*, 2, M. L. II, p. 22. « Que dict Caton en sa mesnagerie sur ce propos ? Il fault (dict-il) que le perefamilles soit vendeur perpétuel. »

*De re rustica*, 2. « Patrem familias venditorem non emacem esse oportet. »

— *Eod. loc.*, p. 24. Le dit de Caton sur Albidius est emprunté à Macrobe. *Saturnales*, II, 2.

— *Tiers Livre*, 44, M. L. II, p. 210. « Caton conseillait que la court judiciaire feust de chaussees trappes pavée. » D'après Pline, H. N., 19, 1. Rapporté dans les *Forensia* de Budé (1544) et appliqué au Parlement de Paris.

### Catulle.

C'était un des poètes latins les plus goûtés des lettrés du XVI<sup>e</sup> siècle, comme l'atteste le nombre considérable d'éditions qui en furent données. Sébastien Gryphe le publia deux fois, du vivant de Rabelais, en 1546 et en 1548.

Celui-ci le connaissait bien. Il fait allusion (*Tiers Livre*, 46, M. L. II, p. 216) au moineau de Lesbie. Il traduit par un néologisme de verbocination latiale, *Gluber*, le *Glubit* de l'*Epigr.* 59 (*Tiers Livre*, 18). A la liste des exemples de branlements de tête, symptômes de vaticination, qu'il emprunte à Budé, il joint un cas tiré de Catulle : *De Atty*, v. 19-26 : « Ainsi narre Catulle en Berecynthie et Atys du lieu onquel les Mænades, femmes bacchiques, prebtresses de Bacchus, forcenées, divinatrices, *portantes rameaux de lierre, branlaient les testes.* » Ces derniers mots traduisent le vers : « *Ubi capita Mænades vi jaciunt hederigeræ.* »

Au *Quart Livre*, 21, M. L. II, p. 347, il mentionne parmi les cénotaphes celui de Catulle à son frère, qui nous est connu par l'épigramme ci. Enfin, au chap. LII du même livre (M. L. II, p. 450), il s'amuse à traduire en vers français quelques vers de l'épigramme à Furius. *Ep.* 23, v. 19-23.

### César.

Les emprunts à César sont relativement peu nombreux dans Rabelais :

*Tiers Livre*, 3, M. L. II, p. 25. « Quand jadis en Gaule par l'institution des Druydes, les serfs, varletz et appariteurs estoient tous vifz bruslez aux funérailles et exeques de leurs maistres et seigneurs », Réminiscence de César, *De bell. Gall.*, 6, 19. « Servi et clientes... justis funeribus confectis, una cremabantur. »

*Eod. loc.* « Ne priaient-ils continuellement leur grand dieu Mercure, avec Dis, le père aux escus. »

*De bell. Gall.*, 6, 17. « Deum maxime Mercurium colunt. »

*De bell. Gall.*, 6, 18. « Galli se omnes ab Dite patre prognatos, prædicant. »

Au *Quart Livre*, 57. Mercure est mentionné de nouveau comme Dieu des Gaulois, et « premier inventeur des ars ». M. L. II, p. 470.

*Quart Livre*, 21, p. 346. « Faire testament... à ceste heure... me semble acte autant importun et mal a propous comme celluy de Lances pesades et mignons de Cæsar entrant en Gaule... »

Réminiscence du *De bell. Gall.*, 1, 39. « Lances pesades et mignons » correspondent à « tribunis militum, præfectis, reliquisque qui ex urbe amicitiae causa Cæsarem secuti... »

### Cicéron.

Bien que Gargantua recommande à Pantagruel, étudiant à Paris (*Pantagruel*, 8) de former son style latin « à l'imitation de celui de Cicéron », Rabelais ne semble pas avoir beaucoup pratiqué lui-même les œuvres de Cicéron.

Des Discours de l'orateur romain, il n'a retenu qu'une phrase du *Pro Ligario*, 12. « *Nihil habet nec fortuna tua majus, quam ut possis, nec natura tua melius, quam ut velis servare quam plurimos.* »

*Gargantua*, 20. « Je considère que Jules César, empereur très débonnaire que de lui dict Cicero que sa fortune rien plus souverain n'avait sinon qu'il pouvait et sa vertu meilleur n'avait sinon qu'il voulait toujours sauver et pardonner à un chacun... »

Parmi les ouvrages de morale et de philosophie il cite le *De Senectute* :

*Pantagruel*, 8. « Ce que je ne dis par jactance vaine, encores que je le puisse louablement faire en t'écrivant, comme tu as l'autorité de Marc Tulle en son livre de vieillesse. » *De Sen.*, 9 et 10. « *Nihil necesse est mihi de me ipso dicere, quanquam est id quidem senile, ætatique nostræ conceditur.* »

Au *De Finibus*, 1, 7, il emprunte l'exemple de « Lucilius, lequel protestait n'écrire qu'à ses Tarentins et Consentins ». *Tiers Livre*. Prologue, M. L. II, p. 13.

*Tiers Livre*, 31, M. L. II, p. 13. Démocrite s'aveuglant volontairement est une réminiscence des *Tusculanes*, v, 39.

De même, c'est à l'exposition des idées de Socrate et de Platon dans le premier livre des *Tusculanes* qu'il fait allusion au *Quart Livre*, 22. « Je ne veux entrer en la dispute de Socrate et des académiques, mort n'estre de soy mauvaise, mort n'estre de soy à craindre. »

Il fait allusion au chap. XIV du livre III du *De Natura Deorum* à deux reprises : *Tiers Livre*, 3, « desquelles, disait Heraclitus, prouvaient les Stoïciens, Cicéron maintenant estre les étoiles alimentées » et *Quart Livre*, 67, « Si croyez que le feu soit le grand maître des arts, comme escript Cicero, vous errez... »

Au *Quart Livre*, 28, l'origine de Pan, fils de Mercure et de Pénélope, est également empruntée au *De Natura Deorum*, III, 22, « ex quo... Mercurio et Penelopa Pana natum ferunt ».

Le *De Divinatione* lui a fourni quelques détails d'érudition : *Tiers Livre*, 16, M. L. II, p. 84. Le surnom de Junon « Monète ». *De Divin.*, I, 45 ; — *Tiers Livre*, 21, p. 106, le « Rhodien célèbre par Posidonius ». *De Divin.*, I, 30 ; « Calanus Indian ». *De Divin.*, I, 23.

Au *Tiers Livre*, I. L'amnistie exposée en Rome par Cicéron est empruntée à un des *Adages* d'Erasmus : *Ne malorum memineras* et au *Quart Livre*, 26, la référence au *De Finibus*, 3, est transcrite d'un autre Adage : *Me mortuo, caelum misceatur unda*.

#### *Petrus Crinitus.*

Le *De Honesta disciplina* de Petrus Crinitus est un ouvrage d'érudition, appartenant à la littérature des Leçons antiques. L'auteur explique dans sa préface qu'il a recueilli dans son ouvrage tout ce qui peut intéresser une éducation libérale et contribuer à la culture d'un honnête homme (*honesta disciplina*) : droit civil, droit canonique, institutions antiques, études humanistes (*humaniores disciplinas*). Il s'est efforcé de distraire le lecteur par une foule d'observations piquantes à la manière « d'Aulu-Gelle, Macrobe, Probus, Valerius, etc... » Il eut un grand succès. Erasmus loue son érudition, dans le *Ciceronianus*. De 1504 à 1543, le *De Honesta disciplina* eut huit éditions, dont cinq à Paris et une à

Lyon chez Gryphe. Montaigne l'utilisait encore pour ses *Essais*. Rabelais pouvait prendre dans cet ouvrage d'érudition :

*Tiers Livre*, 20. La signification des nombres denaires et quinaires. *De Hon. Disc.*, XXII, 8.

*Quart Livre*, 38. La forme andouillicque des géants et d'Erichthon. *De Hon. Disc.*, II, 11. Quæ causa fuerit ut mythologi scribant Gigantum pedes in volumen desinere.

*Quart Livre*, 28. La mort de Pan, que Noël du Fail a lue, à son tour « dans Pierre le Chevelu ». *Contes et Discours d'Eutrapel*, II, p. 339.

*Quart Livre*, 17. La réponse des Gaulois à Alexandre se trouve rapportée d'après Strabon, mais sans référence plus précise au livre IV, chap. XIV du *De Hon. Disc.*

Dans le Prologue du *Gargantua*, Rabelais traduisant librement l'Adage d'Érasme *Sileni Alcibiadis*, dit de Socrate qu'il était « infortuné en femmes ». Dans le texte latin d'Érasme, il n'est fait allusion qu'à Xantippe. — Peut-être Rabelais se souvient-il d'un chapitre de Crinitus : *De Socratis constantia cum uxoribus*, où sont citées Xantippe et Myrtho.

### *Diodore de Sicile.*

Diodore de Sicile est cité une fois par Rabelais :

*Tiers Livre*, 31, M. L. II, p. 151. « Et estoit l'opinion des anciens, selon le récit de Diodore Sicilien... que messer Priapus feut fils de Bacchus et Venus. »

Diodore, IV, 6. μυθολογοῦσιν οἱ παλαιοὶ τὸν Πριαπὸν εἶναι Διονύσου καὶ Ἀφροδίτης, πιθανῶς τὴν γένεσιν ταύτην ἐξηγούμενοι.

### *Diogène Laërce.*

Diogenes Laertius est cité, *Tiers Livre*, 10, M. L. II, p. 54, à propos du sort homérique par lequel Socrate emprisonné connut son destin. *Diogène Laërce*, II.

En outre, la mention du cénotaphe élevé par Aristote à Hermias et Eubule, *Quart Livre*, 31, est empruntée à la *Vie d'Aristote*.

Les *Vies des philosophes* étaient très goûtées des Humanistes de la Renaissance. Les érudits les exploitaient pour leurs recueils de sentences et d'exemples. Il n'est pas certain que ces deux emprunts aient été faits au texte même des Œuvres de Diogène Laërce.

*Dioscoride.*

L'œuvre de Dioscoride était étudiée par tous les médecins Humanistes. Hermolaus Barbarus, Ruellius, Marcellus Vergilius s'appliquèrent à la commenter.

Rabelais cite Dioscoride parmi les auteurs apportés à la table de Gargantua (*Gargantua*, 22, M. L., p. 87) et parmi ceux qui sont étudiés dans l'herborisation (*Eod. loc.*, p. 92).

Il le cite encore à propos de la graine de Alkermés. *Tiers Livre*, 18, M. L. II, p. 93. — Dioscoride, *Pharmacorum simplicium rei que medicæ libri octo*, IV, 43 ;

Au *Tiers Livre*, 52, M. L. II, p. 242, il invoque son témoignage sur la salamandre.

*Elien (Ælian).*

Ælian est au nombre des livres que l'on apporte à table pour instruire Gargantua sur tout ce qui concerne les mets (I, 23). Il est cité, en outre, trois fois : I, 36, à propos de la méthode de dresser les chevaux à ne pas craindre les cadavres (*Varia Historia*, 16-25) ; III, 21, au sujet du chant du cygne qu'Ælien tient pour une erreur populaire (*Var. Hist.*, I, 14) ; au nouveau *Prologue* du *Quart Livre* : « Ælian écrit qu'il (Esopé) fut Thracien » ; en réalité, au chap. v du X<sup>e</sup> livre, Ælien appelle Esopé le *Phrygien*, mais les Thraces passaient pour descendre des Phrygiens.

En outre, l'anecdote de Camble, qui dévora sa femme (III, 12) est rapportée par Ælien. *Var. Hist.*, I, 27 ;

Le voyage d'Anacharsis à Athènes, *Pantagruel*, 18, M. L. I, p. 307, est mentionné dans la *Varia Historia*, v, 7 ;

Le témoignage d'Euphorion sur les Néades de l'île de Samos, *Quart Livre*, 62, M. L. II, p. 490, est emprunté à l'*Historia animalium*, XVII, 28.

Les livres d'Ælien étaient de ceux qui intéressaient chez Rabelais la curiosité du naturaliste. Il est possible qu'il les ait lus soit dans le texte, soit dans quelque traduction latine ; il existait beaucoup de traductions partielles de la *Varia Historia*. — Il est pos-

sible également que ces références à Elien aient été puisées dans quelque compilation. Il était beaucoup exploité. Ainsi en 1533, Pierre Gille publie à Lyon, chez S. Gryphe, une *Historia animalium*, qui est rédigée à l'aide de renseignements puisés pour la plupart dans Elien. — *Ex Æliani historia per Petrum Gyllium latini facti itemque ex Porphyrio, Heliodoro, Oppiano, tum eodem Gyllio luculentis accessionibus aucti libri xvi.*

Porphyre, Héliodore, Oppian figurent également parmi les auteurs apportés à la table de Gargantua (1, 23).

### Erasme.

L'œuvre d'Erasme avait vulgarisé parmi les lettrés une masse énorme d'adages, de sentences, de dits notables, de détails curieux empruntés aux Littératures anciennes. M. Delaruelle, dans un article de la *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 1904, a montré *Ce que Rabelais doit à Erasme*. M. W. Smith dans la *Revue des Etudes Rabelaisiennes* (1908) a récapitulé tous les emprunts possibles de Rabelais aux *Adages*, aux *Apophtegmes*, aux *Colloquia* et aux *Moralia* d'Erasme. Il est un livre d'Erasme, qui ne fut pas moins populaire que les précédents, et qui par la nature même de son sujet dut intéresser particulièrement l'auteur de ces « folatrerries » que sont le *Gargantua* et le *Pantagruel* : c'est *l'Eloge de la Folie*. — Nous avons, à notre tour, dressé la liste des passages de la *Stultitiæ Laus*, qui peuvent être rapprochés du texte de Rabelais. Le plus souvent, nous ne pouvons décider s'il y a eu emprunt à Erasme : du rapprochement des deux textes nous ne tirerons qu'une seule conclusion, c'est que, pour une bonne part, l'érudition antique que nous étale le roman de Rabelais était déjà vulgarisée dans les œuvres des Humanistes contemporains.

*Gargantua*, Prologue. Les Silènes d'Alcibiade. — M. Delaruelle a montré que Rabelais traduit, dans ce passage, l'article des *Adages* : *Sieni Alcibiadis*. Erasme donne une application de cette métaphore dans la *Stultitiæ Laus*, xxix, p. 47.

*Garg.*, 45, « et comme les Poètes faignent un grand tas de Vèjoves et dieux malfaisants ». — *Stult. Laus*, xlvi, p. 94. « Ut interim Vejoves istos, Plutones... non Deos, sed carnifices commemorem. »

*Garg.*, 45 (fin). Citation de Platon, *De rep.*, v. — *Stult. Laus*, xxiv, p. 39. « Et post hæc celebratur si Diis placet, præclara illa Platonis sententia beatas

fore Respublicas, si aut imperent philosophi, aut philosophentur Imperatores. »

*Pantagruel*, 5. « Les chanoines dudit lieu luy dirent que n'estait autre cause sinon que pictoribus atque poetis, etc. » — *Stult. Laus.*, I, p. 105. « Poetæ... liberum genus, ut habet Proverbium... »

*Tiers Livre*, prologue. « Ils chauvent des aureilles comme asnes de Arcadie au chant des musiciens et par mines en silence signifient qu'ils consentent à la prosopopée. » *Stult. Laus.*, VI, p. 8. A propos du prestige de la rhétorique : « Quodsi qui paulo sunt ambitiosiores, arrideant tamen et applaudant, atque asini exemplo τὰ ὄττα κινῶσι, quo cæteris probe intelligere videantur. »

*Tiers Livre*, 14, M. L. II, p. 72. Allusion à l'anecdote de Momus. Erasme y fait également allusion dans *Stult. Laus.*, XV, p. 24.

*Tiers Livre*, 32. « Certes Platon ne sait en quel ranc il les doibve colloquer (les femmes) ou des animaux raisonnables ou des bestes brutes. » — *Stult. Laus.*, XVII, p. 28. « Nam quod Plato dubitare videtur, utro in genere ponat mulierem, rationalium animalium an brutorum nihil aliud voluit, quam insignem ejus sexus stultitiam indicare. »

*Tiers Livre*, 29. *Quart Livre*, N. Prologue. « Philautie », définie par la *Briefve déclaration* : amour de soy. — Philautie est un personnage qui figure dans le cortège de la Folie et dont il est fréquemment question dans la *Stult. Laus.*, IX, XXII, XLII, XLIII, XLIV, LIII.

*Tiers Livre*, 46. « Notez combien je defère à notre *Morosophe* Triboulet. » 47. « Je vous jure... que notre *Morosophe*... Triboulet. » Le mot *μωρόσοφος* se trouve dans Lucien, *Alex.*, 40 et désigne un personnage dont la folie est mêlée de sagesse. Erasme l'a employé dans *Stult. Laus.*, V, p. 7. « Nonne jure optimo *μωρόσοφος* illos appellabimus. »

*Tiers Livre*, 29. « Encore suys-je d'avis que nous entrons en la tetrade Pythagoricque... » — Allusion à la téttrade Pythagorique dans *Stult. Laus.*, XI. « Is est sacer ille fons, unde vitam hauriunt omnia verius quam ille Pythagoricus quaternio. »

*Tiers Livre*, 14. « Mouvoir la camarine » *Stult. Laus.*, LIII, p. 114. « Porro theologos silentio transire fortasse præstiterit, καὶ τὰ ὄττα κινῶσιν οὐ κινῶσιν. » (*Adages*, I, 64).

*Quart Livre*, A. Prologue, fin. « Choisir arbre pour pendaige. » — *Stult. Laus.*, XXXI, p. 56. « An trabem, ut aiunt, suspendio quærere. » (*Adages*, II, 10, 9).

*Quart Livre*, 15. « L'or de Tholose et le cheval Seajn. » — *Stult. Laus.*, LXI, p. 155. « Et equum habet Sejanum et aurum tolosanum. » (*Adages*, I, 10, 97 et 98).

*Quart Livre*. Deux réminiscences d'Horace : Rien n'est béat de toutes parts (chap. XLIV), et

« Ce n'est, dit-il, louange populaire

« Aux princes avoir su complaire. » (A. Prologue).

se trouvent dans la *Stult. Laus.*, XIV, p. 21. « Adeo nihil patitur hominum vita omni ex parte esse beatum. (Hor., O. II, 17) et LXI, p. 156. Etenim si quis beatum existimet *Principibus placuisse viris*... » (Hor., Ep., I, 17, v, 35).

*Quart Livre*, 8. « Aussi le dit (le mouton) Aristoteles lib. III, de Hist. anima,

etre le plus sot et inepte animant du monde. » *Stult. Laus.*, LXV, p. 176. « Quod quidem animante non est aliud insipientius, vel Aristotelico proverbio teste, πρῶτον τῶν ἄθροιστων. » (*Adages*, III, 1, 95).

### Esope.

Nous trouvons dans le roman de Rabelais des allusions à plusieurs apologues d'Esope : le bissac à double « sachet », contenant nos défauts et ceux d'autrui (*Pantagruel*, 15, M. L. 1, p. 293 et *Tiers Livre*, 15, M. L. II, p. 81); les membres et l'estomac (III, 3 et IV, 57); le Bûcheron qui a perdu sa cognée (IV. N. Prologue). Tous ces apologues étaient populaires, ainsi que l'histoire de la corbeille d'Esope (IV, 63) et sa difformité (*Pantagr.*, 1). Rabelais connaît, en outre, les diverses opinions sur l'origine d'Esope (IV, N. Prologue, M. L. II, p. 257) et cette controverse ne pouvait guère intéresser que les Humanistes. La vie d'Esope par Maxime Planude, qu'il mentionne, se trouve dans l'édition Aldine, 1505. *Vita et Fabellæ Æsopi (græce) cum interpretatione latina.*

Rabelais pouvait lire dans le même volume d'Alde Manuce deux auteurs anciens qu'il cite dans le prologue de *Gargantua* : Phornute, *De natura deorum*; Heraclide Ponticque, *de Allegoriis apud Homerum*; et Orus Apollon (*Garg.*, chap. IX, et *Briefve déclaration*).

### Euripide.

Euripide n'a guère fourni à Rabelais que quelques détails curieux. Ils ont été probablement empruntés non au texte grec, mais à des ouvrages d'érudition ou à des recueils de sentences.

*Tiers Livre*, 21, M. L. II, p. 106. L'exemple de « Polynestor », cité à propos de la divination des mourants, est un emprunt à *Hécube* vers 1259.

*Quart Livre*, 49, M. L. II, p. 441. « Le simulachre de Diane » tombé du ciel en Tauris, « si croyez Euripides ». — *Iphigénie en Tauride*, v, 85, 88. Oreste parlant à Phébus lui rappelle que c'est sur ses conseils qu'il est venu en Tauride :

λαβειν τ' ἄγκλημα θεῶς, ὃ φασιν οὐρανῶς  
εἰς τοῦσδε ναοὺς οὐρανῶν πεσεῖν ἀπὸ.

*Quart Livre*, 65, M. L. II, p. 500. « Euripides escript et le prononce Andromache que contre toutes bestes véneneuses a esté par l'invention des Humains

et instruction des Dieux remède profitable trouvé. Remède jusques à présent n'a esté trouvé contre la male femme. » Rabelais paraphrase les vers 269-273 d'*Andromaque*.

*Quart Livre*, 65, M. L. II, p. 501. « Véritablement il est escript par vostre beau Euripides et le dict Silenus beuveur mémorable :

Furieux est, de bon sens ne jouist  
Quiconques boyt et ne s'en resjouist.

*Cyclope*, 168. ὅς γε πίονος μὲν γέγυθε μάλιστα.

Une autre réminiscence du *Cyclope*, v. 332, se trouve au chap. LVIII du *Quart Livre*. M. L. II, p. 475 ; mais Rabelais l'emprunte à Plutarque, *De Defectu oraculorum*.

### *Eusèbe.*

La *Preparatio Evangelica* d'Eusèbe, évêque de Césarée, était un ouvrage très lu au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle. De 1470 à 1534 nous comptons dix rééditions de la traduction latine de Georgius Trapezuntius (1470).

Rabelais trouvait dans le V<sup>e</sup> livre, des fragments du *De Defectu oraculorum* de Plutarque qu'il a fait passer dans son roman.

*Tiers Livre*, 24, M. L. II, p. 121. Saturne, lié de chaines d'or dans les îles Ogygies.

*Quart Livre*, 26, M. L. II, p. 361. Les sporades de l'océan, manoir des Héros.

*Eol. loc.*, p. 362. La comparaison de l'âme des héros mourants avec la torche qui jette ses dernières lueurs avant de s'éteindre.

*Quart Livre*, 28. La mort de Pan.

### *Fulgose.*

A l'exemple de Valère Maxime et en lui empruntant son titre et son cadre, Baptiste Fulgose, un Génois à qui les vicissitudes de la politique avaient fait des loisirs, avait composé un recueil de curiosités anciennes et modernes : *Baptista Fulgosi de dictis factisque memorabilibus*. La première édition parut à Milan (1507) ; la seconde à Paris, en 1518 (Galliot du Pré).

Rabelais pouvait y lire l'anecdote d'Apollonius rencontrant la peste à Ephèse (L. 8), à laquelle il fait allusion (III, 5) ;

une bataille de corbeaux et de faucons analogue à celle des pies et des geais de l'Ancien prologue du *Quart Livre* (I. De Leodensium prodigio) ;

une mention de l'asbeste, tirée de Pline (L. II), etc. ; surtout au livre IX, *De inusitatis generibus mortis*, deux cas de morts singulières, rapportées au *Quart livre*, chap. xvii : Sp. Saufeius et Fabius, préteur romain.

la liste des gens désireux de rencontrer des savants (II, chap. xviii), la reine de Saba, Platon, Pythagore, Apollonius (VIII. *De Studio atque industria*. Quam ingentes sint quarumdam artium effectus).

### Galien.

Rabelais connaissait bien les ouvrages de Galien, qui constituaient avec ceux d'Hippocrate la somme des sciences médicales de l'antiquité.

Il le cite :

*Garg.*, Prologue, M. L. I, p. 5. « Pour ce que la mouelle est aliment élaboré à perfection de nature, comme dict Galen, III. De Facul. Natural. et xi. De usu partium. »

*Garg.*, 10. M. L. I, p. 42. (A propos de l'effet de la couleur blanche sur la vue), comme Galen expose amplement lib. X. De usu partium. C'est à cet endroit que Rabelais trouvait le témoignage de Xénophon qu'il mentionne en même temps.

*Ibid.*, p. 42. Autres références à Galien, lib. XII. Metho[du]s Medendi], lib. V. De locis affectis, lib. II. De Symptomaton causis, à propos de syncopes et de morts survenues par suite d'émotions violentes.

*Tiers Livre*, 6, M. L. II, p. 40. Galien, lib. III. De la difficulté de respirer est allégué à propos du danger d'habiter des maisons neuves.

*Tiers Livre*, 7, M. L. II, p. 43. Il se moque dans ce passage, ainsi qu'au chapitre VIII du même livre, du finalisme un peu naïf de Galien. Celui-ci démontre en effet *De usu partium*, VIII, 5, que la tête a surtout été créée en vue des yeux qui doivent être placés sur une partie proéminente. — La citation du *De Spermate* de la page 47, est une allusion à la même tendance de Galien, toujours enclin à trouver que tout est pour le mieux dans la disposition de nos organes.

*Tiers Livre*, 32, p. 138. L'opinion de Galien, invoquée ici à propos de la nature de la matrice, se trouve dans le *De locis affectis*, VI, 5, où le passage du *Timée*, auquel Rabelais fait allusion dans le même chapitre (p. 158), est exposé et réfuté.

*Tiers Livre*, 51, M. L. II, p. 242. Rabelais cite l'opinion de Galien sur la vertu merveilleuse attribuée à la salamandre, de pouvoir vivre dans le feu, lib. III. *De temperamentis*.

*Quart Livre*, à Mgr Odet, M. L. II, p. 249. Rabelais raconte d'après Galien

(lib. IV, Comment. in 6. Epid.) et inexactement, les anecdotes de Callianax. Les deux réponses de Callianax sont exactes, mais sa conduite en ces circonstances ne fut nullement blâmée par Herophilus, donc il était le digne disciple.

*Quart Livre*, N. Prologue, m. l. II, p. 254. Rabelais donne toutes les références au texte de Galien, prouvant qu'il a connu les « Christians de son temps. » Il note au passage que le *De rerum affectibus* n'est peut-être pas de Galien. Déjà il était exclu de la collection des œuvres de Galien, dans certaines éditions. (Cf. *Galeni Opera*, Venise, Jérôme Scot, 1548).

*Ibidem*, p. 254. « Car, dict-il (Galien), lib. V. De sanitate tuenda, difficilement sera creu le médecin avoir soing de la santé d'autrui, qui de la sienne propre est négligent. »

Ici, encore, Rabelais cite de mémoire et ajoute au texte de Galien, qui ne s'exprime point avec tant de précision.

Enfin, dans le chap. II du *Quart Livre*, Rabelais invoque le témoignage de Galien, à propos des effets aphrodisiaques de la flagellation, m. l. II, p. 310. Nous n'avons rien trouvé dans Galien qui ait trait à cette question.

Rabelais semble donc citer Galien le plus souvent de mémoire et sans contrôler ses souvenirs. Les références qu'il prodigue à la suite de la plupart des citations, étaient mises à sa portée par les index fort détaillés de quelques éditions de Galien. (Cf. l'édition des œuvres de Galien, traduites en latin — de Jérôme Scot, Venise, 1548)<sup>1</sup>.

#### *Théodore Gaza.*

La Bibliothèque Nationale possède un exemplaire du *De Mensibus Atticis* de Théodore Gaza portant l'ex-libris de Rabelais (Rés. G. 1252, in-12, ancien fonds) :

*Theodori Gazæ Thessalonicensis Liber de Mensibus Atticis Joanne Perrello interprete.*

*Ejusdem interpretis de ratione Lunæ et Epactarum secundum Gazam, cum tabula perfecti ambitus annorum intercalarium. Accessit præterea in studiosorum gratiam idem Theodori Libellus græce, multis locis quam antebac emendatior.*

Bâle, 1536 (Balthasar Lasius et Thomas Platter).

Rabelais, auteur d'almanachs, s'intéressait sans doute à tout ce qui concernait les calendriers anciens et modernes. — Nous ne

1. La Bibliothèque de Sheffield possède une édition de Galien portant l'ex-libris de Rabelais. Voir dans *Rev. Et. Rab.*, 1905, le fac-simile.

découvrons pas dans son œuvre d'emprunts directs au livre de Gaza.

A ce traité est joint, dans le volume de la Bibliothèque Nationale, un autre livre qui ne porte pas la signature de Rabelais, mais qu'il a pu connaître et étudier avec le même intérêt que le premier. C'est un ouvrage de l'érudit italien Lilius Gyraldus :

*Lilii Gregorii Gyraldi de Annis et Mensibus cæterisque temporum partibus, difficili hactenus et impedita materia, dissertatio facilis et expedita. Ejusdem Calendarium et Romanum et Græcum gentis utriusque solennia ac rerum insigniter gestorum tempora complectens magna tum historiis cum ceteris auctoribus cognoscendis usui futuram.*

Bâle, Michel Isengrin, 1541.

Je note à la page 29 une référence à un passage du *De Defectu Oraculorum* de Plutarque, auquel Rabelais renvoie aussi. *Quart Livre*, 27, M. L. II, p. 367 (sur les supputations des âges, par Hésiode).

#### *Hérodote.*

Tiraqueau nous apprend dans le *De legibus Connubialibus* (édition de 1524) que Rabelais avait traduit le premier livre d'Hérodote. Nous ignorons si cette traduction était en latin ou en français; Rabelais n'y fait aucune allusion nulle part. Les ressources ne lui manquaient pas pour l'étude du vieux conteur grec; les éditions en étaient nombreuses; de 1474 à 1542, la traduction latine de Laurent Valla fut réimprimée huit fois.

Pourtant les emprunts qu'il fait à Hérodote sont peu nombreux. Ce premier livre, qu'il avait traduit, ne lui fournit qu'une seule réminiscence.

*Tiers Livre*, 24. « Vous entendent parler, me faictez souvenir du veu des Argives à la large perrucque. » — Hérodote, I, 82, rapporte que les Argiens firent vœu de garder la tête rase jusqu'à ce que Thyréa fût reprise sur les Lacédémoniens.

*Pantagruel*, 24, M. L. I, p. 332. « Adoncques Panurge luy voulut faire raire les cheveulx pour sçavoir si la dame avait fait escrire avecques fort moret sur la teste rase, ce qu'elle voulait mander. » D'après Hérodote, V, 35, c'est ainsi qu'Isticie envoie un message à Aristagoras.

*Pantagruel*, 24. « Je suis de la lignée de Zopyre. » Hérodote rapporte l'histoire de Zopyre, III, 153; Rabelais pouvait la connaître par l'Adage d'Erasmus : *Zopyri talenta*.

*Tiers Livre*, 19. L'histoire des deux enfants « gardés dedans une case par le vouloir de Psammétic » est rapportée par Hérodote, II, 2.

*Quart Livre*, 20. « Les dieux Cabires tant célébrés par... Hérodote. » Cette formule, « tant célébrés par », est employée par Rabelais, le plus souvent lorsqu'il cite un auteur d'après un intermédiaire. Il est probable qu'il doit à quelque ouvrage d'érudition toute la liste des auteurs énumérés ici au sujet de Cabires.

*Quart Livre*, 28. Rabelais allègue l'autorité d'Hérodote sur l'origine de Pan. (Hérodote, II, 145).

Au *Tiers Livre*, 34, M. L. II, p. 165. Rabelais cite parmi les femmes de mœurs dissolues « les femmes de l'isle Mandes en Ægypte blasonées par Hérodote. » II, 46. ἐγένετο δ' ἐν τῷ νομῷ τοῦτω (Μανδύτιω) ἐπ' ἑμεν τοῦτο τὸ τέρας γυναικί πρώτος ἐμίσητο ἀναφανδόν. On voit que la reminiscence de Rabelais est inexacte : Hérodote ne parle que d'une femme et ne la « blasonne » pas : il se contente de rapporter sèchement ce fait monstrueux.

### Hésiode.

Panurge, au chap. III du *Tiers Livre*, M. L. II, p. 27, nous apprend qu'il a tenu « degré premier » de sa licence en « la montagne de vertus héroïque descrite par Hésiode ». On a pris parfois cette déclaration de Panurge pour une confidence de Rabelais lui-même et on en a conclu qu'il avait fait une étude particulière d'Hésiode.

Il le cite dans sept passages de son livre, — une fois inexactement :

*Quart Livre*, 58, M. L. II, 474, il lui attribue une expression « poys et charge inutile de la Terre », qui est d'Homère.

*Garg.*, 25. Il le mentionne parmi les livres commentés en plein air, lorsque le jeune Gargantua prend une journée de vacances.

La montagne de vertu héroïque dont il est question *Tiers Livre*, 3 et *Quart Livre*, 57, fait l'objet d'un commentaire de Lucien dans *Hermotimus*, 2. Dans le même dialogue est cité, 3, le dit d'Hésiode rapporté au *Quart Livre*, 3. « D'une chacune chose... le commencement est la moitié du tout. »

*Tiers Livre*, I, M. L. II, p. 17. « De faict Hesiode en sa Hierarchie colloque les bons Daemons, — comme moyens et médiateurs des Dieux et hommes. » D'après Plutarque : *De defectu oraculorum*, ouvrage auquel Rabelais emprunte un autre texte d'Hésiode, *Quart Livre*, 27, sur la durée de la vie des demi-dieux.

### Hippocrate.

Rabelais avait publié lui-même une édition des *Aphorismes* d'Hippocrate (cf. *supra* chap. V, p. 131). Les ouvrages du

médecin grec formaient la base des études médicales au xvi<sup>e</sup> siècle. Il n'est donc pas étonnant qu'il les cite volontiers dans son roman.

*Garg.*, I, M. L. I, p. 17. Hippocrate, lib. *de Alimento*, est cité d'après Aulugelle, III, 16.

*Tiers Livre*, 13, M. L. II, p. 66. Il mentionne un traité d'Hippocrate, *Περὶ ἐνδοπιῶν*. Il a fait, nous le verrons, quelques emprunts au commentaire que J. C. Scaliger avait donné de ce livre.

*Tiers Livre*, 24, M. L. II, p. 120. « Jugement difficile » est une sentence du premier aphorisme d'Hippocrate : ἡ δὲ κρίσις γαλεπὴ.

*Tiers Livre*, 34, M. L. II, p. 168. Il renvoie à un aphorisme d'Hippocrate, 2, 35.

*Tiers Livre*, 31, M. L. II, p. 152. « Ainsi escript Hippocrate, lib. de aere, aqua et locis, de quelques peuples de Scythie lesquels de son temps estaient plus impotents que Eunuques. » Il cite de mémoire et paraphrase : « Eunuques » n'est pas dans le texte.

*Quart Livre*, à Mgr Odet, M. L. II, p. 247. Il cite de mémoire un passage du sixième livre des Epidémies et le paraphrase. Hippocrate dit seulement : L'art se compose de trois termes, la maladie, le malade et le médecin.

*Quart Livre*, 43, M. L. II, p. 430. « Ainsi toute maladie naist et procède de ventosité, comme déduyt Hippocrate, lib. De flatibus. »

*Quart Livre*, 44, M. L. II, p. 424. « Hippocrate, lib. V, Epid. escript le cas estre de son temps advenu ; et le patient subit estre mort par spasme et convulsion. »

Comme on le voit, il cite le plus souvent de mémoire et paraphrase le texte d'Hippocrate.

Un volume d'Hippocrate revêtu de son ex-libris et contenant deux des traités auxquels il renvoie : le *De aere, aquis et locis libellus. Ejusdem de flatibus Græce et Latine Jano Cornario interprete*. Bâle, 1529, Froben. se trouve exposé Bibl. Nat., Galerie Mazarine, vitrine IV, n° 371.

### Homère.

Rabelais appelle Homère « père de toute philosophie ». *Quart Livre*, 49, M. L. II, p. 441.

1° Il fait quelques allusions à différents épisodes de ses poèmes :

*Garg.*, 45. La peste « mise en l'host des Grégeoys par Apollon » est un souvenir du premier chant de l'*Illiade*.

*Tiers Livre*, 13. La faim mettant un terme au deuil provoqué par la mort de Patrocle est une réminiscence de l'*Illiade*, 23, v. 10 et 11.

*Tiers Livre*, 23. Mars, blessé devant Troie et criant, est une réminiscence de l'*Illiade*, 5, 859-60.

*Tiers Livre*, 49, M. L. II, p. 727. « Pantagruel dressa équipage de navires, à nombre de celles que Ajax de Salamine avait jadis menées en convoy des Grecs à Troie. » D'après l'*Illiade*, 2, 557, Ajax conduisit douze vaisseaux de Salamine à Troie.

Il faut ranger parmi les réminiscences d'Homère l'idée des descriptions minutieuses de blessures dans les batailles du *Gargantua*.

2° Il le cite ou lui emprunte certains détails d'érudition, le plus souvent par l'intermédiaire de quelque auteur ancien ou moderne :

*Gargantua*, 3, p. 17. L'enfant de Neptune et de la nymphe, mentionné d'après Homère, est un emprunt à Aulu-Gelle, qu'il cite, d'ailleurs, entre parenthèse (comme dit A. Gelle, lib. III).

*Garg.*, 44. La longue comparaison : « Et comme vous voyez un âne quand il a au cul un œstre Junonique. — Ainsi fuyaient ces gens de sens dépourvus... » est une imitation des comparaisons homériques, le premier terme étant longuement développé, pour lui-même, sans que chacune des circonstances décrites corresponde à quelque circonstance du deuxième terme de la comparaison. Elle est peut-être inspirée par un fragment de l'*Illiade*, XI, 558, dans lequel le poète établit une comparaison entre Ajax résistant à ses ennemis et l'âne qui, chargé de coups, s'obstine à brouter l'herbe de son champ.

*Pantagruel*, 2. Les *Alibantes* dont parle Homère sont empruntés à Plutarque. *Propos de table*, X.

*Tiers Livre*, I, M. L. II, p. 18. « C'est pourquoy Homère en son *Illiade* les bons princes et grands Roys appelle κοσμητορας λαών, c'est-à-dire ornateurs de peuples.

Homère, *Illiade*, I, 16, appelle les Atrides κοσμητορα λαών... Mais Rabelais le cite d'après Plutarque. *Propos de table*, I. και τοὺς ἀρίστους και τοὺς βασιλικωτάτους ὁ ποιητής εἶπε κοσμητορας λαών προσγορεύειν.

*Tiers Livre*, 17, M. L. II, p. 86. « τῆ καμινῶι de Homère » est un souvenir d'un vers de l'*Odyssée*, 18, 27, dans lequel Irus dit d'Ulysse déguisé, qu'il est semblable à une vieille enfumée γρηῖ καμινῶι ἴσος.

*Tiers Livre*, 21, M. L. II, p. 106. Deux cas de divination des mourants viennent d'Homère : Patroclus envers Hector, *Illiade*, 2, 843. — Hector envers Achilles, *Illiade*, 10, 355.

*Tiers Livre*, 3. La chaîne homérique a été empruntée à Lucien, *Hermotimus* (début) qui donne à Rabelais l'idée d'une interprétation métaphorique de cette expression.

*Tiers Livre*, 10. Les sorts homériques cités par Rabelais sont empruntés à Diogène Laërce, Cicéron, Platon et à l'*Histoire Auguste*.

*Tiers Livre*, 13. Les portes des songes décrites par Homère font l'objet d'un long commentaire dans le traité de Macrobe sur le *Songe de Scipion*, 1, 3, que Rabelais connaissait bien.

Dans le même chapitre, l'expression « l'Aurore aux doigtz rosatz » est une traduction de l'épithète homérique : ῥοδοδάκτυλος Ἥώς.

*Quart Livre*, 43, M. L. II, p. 421. « La veze plene de vent » donnée à Ulysse par le « bon ronfleur Æolus » est un souvenir de l'*Odyssée*, X, 19.

δῶκε δὲ μοι Ζεῖρας ἄσκηον βόης ἐννεώροιο·  
ἔθηκε δὲ βουκταίων ἀνέμων κατέδρασε κέλευθα.

*Quart Livre*, 49, M. L. II, p. 441. « Le Nile... Diipetes » est une réminiscence de l'*Odyssée*, 4, 477.

### Horace.

Rabelais fait d'Horace un Pantagruéliste (*Quart Livre*, A. Prologue, M. L. III, p. 188). Le *Nil Mirari* est, en effet, la formule antique du Pantagruélisme « mépris des choses fortuites ».

Son roman ne contient pourtant qu'un petit nombre d'emprunts aux œuvres d'Horace.

*Garg.*, Prologue, p. 6. « Comme bien faire sçavait Homère paragon de tous philologes et Ennie père des poètes latins, ainsi que tesmoigne Horace. »

Allusion aux vers 6-9 de l'Épître 19 du livre I :

Laudibus arguitur vini vinosus Homerus  
Ennius ipse pater nunquam nisi potus ad arma  
Prosiluit dicenda.

(Cité dans Erasme, *Ciceronians*, p. 818 du tome I des Œuvres complètes, Froben, Bâle, 1540).

*Garg.*, I, p. 9. Flacce... qui dict estre aucuns propos tels que ceux-ci sans doute, qui plus sont delectables, quand plus souvent sont redictz.

*Art Poétique*, v. 365 :

Hæc semel placuit, hæc decies repetita placebit.

Cité dans Erasme. *Adages*, I, 7, 49.

*Garg.*, 5, p. 21. Dans les propos des bien-yvres figure le vers 19 de l'Épître 5 du livre I :

Fæcundi calices quem non fecere disertum.

*Tiers Livre*, Prologue, M. L. II, p. 10. « Caton jamais ne escrivit que après boyre. »

Horace, *Odes*, 3, 21, 11 :

Narratur et prisici Catonis  
Sæpe mero caluisse virtus.

*Tiers Livre*, 24, M. L. II, p. 119. La montagne accouchant d'une souris, est un souvenir du vers 139 de l'*Art Poétique* :

Parturiunt montes : nascetur ridiculus mus.

*Quart Livre*, A. Prologue :

« Ce n'est, dit-il, louange populaire  
« Aux princes avoir su complaire. »

Traduction du v. 35 de l'Épître 17 du livre I :

« Principibus placuisse viris haud ultima laus est. »

(Cité dans Erasme, *Stult. Laus.*, p. 156).

*Quart Livre*, 44 :

« Rien n'est béat de toutes parts. »

Traduction du vers 27-28 de l'Ode 17 du livre II :

« Nihil est ab omni

Parte beatum... »

(Cité dans Érasme, *Stult. Laus.*, p. 21).

### *Horapollon.*

Rabelais fait allusion deux fois à l'ouvrage de Orus Apollon ou Horapollon :

*Gargantua*, 9, M. L. I, p. 38. « Ils escripvoient par lettres qu'ilz appelloient hieroglyphiques. Lesquelles nul n'entendait qui n'entendist et un chacun entendoit qui entendist la vertu, propriété et nature des choses par icelles figurées. Desquelles Orus Apollon a en grec composé deux livres... »

*Briefve Déclaration*, ch. xxv, M. L. III, p. 201. D'icelles (sacres sculptures) entre les grecs a escript Orus Apollon.

Les *Hieroglyphica* avaient été imprimés souvent au début du XVI<sup>e</sup> siècle, notamment à la suite d'Ésope dans l'édition Aldine de 1505.

Dans le catalogue de la vente Sardou (1909), figure un exemplaire d'Horapollon, portant l'ex-libris de Rabelais : *Orus Apollo. Ori Apollinis Niliaci Hieroglyphica*, Conrad Resch, Paris, 1521, in-8°. *Quarum artium ac linguarum cognitione Medico opus sit. Praefatio ante Hippocratis Aphorismorum initium per Janum Cornarium Zvicaviensem, habita Rostochii. Aphorismi Hippocratis, grace.*

### *Juvénal.*

Nous ne relevons que trois emprunts à Juvénal dans l'œuvre de Rabelais :

*Pantagruel*, 34, M. L. I, p. 383. « Et Curios simulant, sed Bacchanalia vivunt. » Juvénal, Sat. II, v. 3.

*Tiers Livre*, 12. « Oncques n'en mentit le Satyrique, quand il dit que femme brulant d'amour suprême, prend quelques foyz plaisir à dérober son amy. »

Juvénal, Sat. VI, v. 210 :

« Ardeat ipsa licet, tormentis gaudet amantis

« Et spoliis. »

*Quart Livre*, 59, M. L. II, p. 476. « Lequel... portait une statue de boys... telle que la décrivent Plante, Juvénal et Pomp. Festus. »

Juvénal ne décrit pas ce mannequin, mais les effets de terreur qu'il produit sur les petits enfants. Au reste, Rabelais cite le témoignage de Juvénal ainsi que ceux de Plaute et de Pomp. Festus, d'après Erasme, Adage *Manduces*.

### *Lactance.*

*Tiers Livre*, XII. L'invective de Panurge contre « Jupin » (M. L. II, p. 63) se rapproche des attaques de Lactance contre Jupiter. *Divina Institutio*, I. *De falsa religione*, XVI. Lactance passe en revue les différentes légendes antiques sur sa naissance, ses exploits amoureux. Il cite un fragment de Senèque, dont Panurge se souvient, lorsqu'il dit : « Senèque l'a de moi prédit... » — La mention de Rhéa et Athys semble également suggérée par Lactance. « Et sçavez-vous que lui feray ? — Ce que Rhéa feist à Athys. » Lactance, *op. cit.*, chap. XVII. « Deum mater et amavit formosum adolescentem et eundem cum pellice deprehensum exsectis virilibus Semivirum reddidit et ideo nunc sacra ejus a Gallis sacerdotibus celebrantur. »

### *Leonicus.*

A l'époque où Rabelais rédigeait son *Pantagruel*, parut à Lyon même, chez Sébastien Gryphe, un recueil de « Leçons antiques » composé par un Humaniste italien, en relations avec Budé et Cuthbert Tunstall : Nicolaus Leonicus Thomæus. Rabelais fait allusion à son livre sur « l'anticque jeu des tales » (*Garg.*, 24, M. L. I., p. 94), ce *Sannutus sive de ludo talaris*, qui parut chez Séb. Gryphe, en 1532, avec deux autres dialogues : *Trophonius sive De Divinatione* et *Peripateticus sive De nominum inventione*. — En même temps Leonicus publiait pour le grand public, pour les lecteurs « inferioris notæ », suivant l'expression qu'il emploie dans sa préface, un recueil de commentaires (commentarioli) assemblés au cours de ses lectures d'auteurs grecs et latins : *Nicolai Leonici Thomæi De varia historia libri tres*. Ce sont de courtes histoires ou anecdotes rangées par chapitres et extraites de Pline, de

Plutarque, des compilateurs anciens et particulièrement de Pausanias.

Rabelais ne cite jamais le *De varia historia*. Nous avons pourtant une preuve certaine qu'il le pratiquait. Au *Quart Livre*, 61, M. L. II, p. 485, il parle de « la fontaine *Agrie* sur le mont Lycien » dont les vapeurs « excitées » par le « pontife Jovial » se répandaient en pluie sur la contrée. Ce phénomène ne nous est connu que par Pausanias qui le rapporte dans les *Arcadica*, en nommant la fontaine *Agno*. La traduction latine de Romulo Amaseo (1547) l'appelle également *Agno*. Seul, Leonicus l'appelle *Agrie*. *De varia historia*, 1, 67. *De Jovis Lycæi fonte miraculoque de illo celebrato*. De fonte qui Agriæ vocabatur in Lycæo arcadiæ monte : mira hæc scribit Pausanias. Si quidem, etc... »

Rabelais a pu emprunter encore à l'ouvrage de Leonicus :

Quelques renseignements sur l'amiante qu'il appellera le « Pantagruelion asbestin. » *De Var. Hist.*, 1, 93.

Une description du Tarande d'après Pline. *Quart Livre*, 2, M. L. II, p. 235. — *De Var. Hist.*, 1, 55.

*Quart Livre*, 61, M. L. II, p. 486. La méthode de détourner la tempeste selon les Methanensiens de Trézénie est racontée dans le *De Var. Hist.*, II, 38, d'après Pausanias, *Corinthiaca*, 38. — (Ils aspergeaient les vignes du sang d'un coq blanc qu'ils enterraient ensuite).

*Quart Livre*, 62, M. L. II, p. 490. Le temple de Juno « en Samos » est mentionné dans Pausanias, 7, 4 et dans le *De Var. Hist.*, II, 73. « Celebratissimum Junonis templum, quod Sami fuerat, ab Argonautis exstructum fuisse. »

### Lucien.

Lucien est un des écrivains anciens dont Rabelais s'est le plus inspiré. Cette prédilection pour le « philosophe Samosatoys » n'a rien de singulier à son époque ; on peut dire que Lucien est un des auteurs anciens qui ont été le plus en faveur auprès des Humanistes de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle.

En 1506, Érasme et Thomas Morus donnaient en collaboration chez Josse Bade, une traduction latine de quelques opuscules de Lucien : *Toxaris*, *Alexander*, *Somnium*, *Timon*, *Tyrannicida*, *De iis qui mercede conducti degunt*, *Cynicus*, *Menippus*, *Philopseudes*.

Budé faisait des extraits de Lucien et empruntait au traité *Sur*

la *Manière d'écrire l'histoire* l'anecdote de Diogène à Corinthe pour la développer dans la Dédicace de ses *Annotationes in Pandectas*<sup>1</sup>.

Jérôme Aléandre joignait à un livre scolaire destiné aux étudiants quelques dialogues de Lucien<sup>2</sup>.

On ne se contentait pas de le traduire, on l'imitait. A la suite de leurs traductions de l'*Apologie du Tyrannicide*, Erasme et Thomas Morus avaient, dans leur édition de 1506, publié chacun une « declamatio », pour réfuter la thèse de Lucien. — L'*Utopie* de Thomas Morus s'inspire des voyages imaginaires de l'*Histoire vraie*. — L'*Eloge de la Folie* et les *Colloques* d'Erasme procèdent de Lucien, par le goût du développement paradoxal et la malice satirique.

En effet, c'est surtout par son esprit satirique que Lucien avait intéressé les Humanistes contemporains de Rabelais. Dans la lutte qu'ils soutenaient pour la cause de l'Humanisme et de la raison, ils se heurtaient aux mêmes obstacles qui jadis avaient irrité l'humeur de Lucien : l'ignorance et la crédulité. Cette sottise du populaire, qu'exploitaient les « pastophores taulpetiers » et les « porteurs de rogatons », cette superstition, qui inspirait les vœux ridiculisés par Erasme dans son *Colloquium du Naufrage*, cette ignorance, qui tenait pour suspectes les plus nobles curiosités des Lettrés de la Renaissance, Lucien les avait rencontrées parmi ses contemporains, chez les disciples des Cyniques et les dupes des Sophistes, chez ceux qui s'empressaient à l'apothéose de Peregrinus ou se laissaient bernier par le faux devin Alexandre. Dans la guerre de brocards, que les Humanistes entreprenaient contre l'ignorance et la superstition, Lucien était regardé comme un guide et comme un champion. « Adamantinus omnium superstitionum insectator », dit de lui Erasme dans un Adage<sup>3</sup>. Pour caractériser la satire de Rabelais, d'Erasme, de Bonaventure Despériers, les contemporains la compareront à celle de Lucien et forgeront les mots « lucianisme » et « lucianiste<sup>4</sup> ».

1. Cf. Dédicace des *Annotationes Gulielmi Budæi parisiensis, secretarii regis, in quatuor et viginti Pandectarum libros...* (novembre 1508).

2. *D. Hieronymi Aleandri Mottensis tabula sane quam utiles græcarum musarum adyta compendio ingredi cupientibus.* — *Selecti aliquot Luciani dialogi, cum aliis nonnullis.* — Louvain, Th. Martin, 1523.

3. *Adages*, 1, 7, 77.

4. J. César Scaliger désigne Rabelais sous le nom de *Moderne Lucien*, dans

C'est sans doute par le caractère satirique de son esprit que Lucien se recommanda à l'attention de Rabelais, du jour où celui-ci fut enrôlé dans les rangs des Humanistes. En outre, lorsqu'il entreprit d'écrire un roman d'aventures merveilleuses, il lut ou relut ces récits de voyages imaginaires où s'était jouée la fantaisie de Lucien : *Icaroménippe*, *l'Histoire vraie*. La *Pantagruéline Pronostication* (1533) fait une allusion aux voyages « hypernéphéliens » d'Icaroménippe, à sa rencontre avec Empédocles<sup>1</sup>. Dans le *Pantagruel*, chap. 1, l'entretien d'Icaroménippe avec Jupiter est mentionné « selon le rapport de Lucian<sup>2</sup>. » Au chap. XIV, la mention d'Empédocles semble être une autre réminiscence de *Icaroménippe*<sup>3</sup>.

De ses lectures de Lucien, Rabelais a gardé une foule de détails sur l'histoire et la mythologie, de citations de poètes, de sentences, d'anecdotes, de thèmes descriptifs et comiques.

C'est ainsi qu'on peut rapporter à la lecture de *l'Hermotimus* deux citations d'Hésiode :

*Tiers Livre*, 3. « La montaigne de vertu Héroïque descrite par Hésiode. » Cf. *Hermotimus*, 2.

*Quart Livre*, 3. « Selon le dict d'Hésiode, « d'une chacune chose, le commencement est la moitié du tout. » *Hermotimus*, 3. Ἄλλὰ τὴν γὰ ἀρχὴν ὁ αὐτὸς οὗτος Ἡσιόδος ἤμισυ τοῦ παντός ἐξεῖναι. »

une citation d'Homère :

*Tiers Livre*, 2. « La chaîne homérique » est mentionnée dans *Hermotimus*, 3. Οὐκ οὖν ὁ θεὸς ἀκαλῶς σοι τοῦτο ἱκαθὸς ποιῆσαι ἔπειθεν ἐκ τοῦ ἄκρου καθάπερ ὁ τοῦ Ὀμήρου Ζεὺς γρυστήν τινα σειρὰν καθιείς τοὺς αὐτοῦ λόγους.

son *Exotericarum exercitationum liber...*, p. 400 (Paris, Vascosan, 1557). Cf. Dr de Santi, *Rabelais et J. C. Scaliger. Rev. Ét. Rab.*, IV, p. 28.

Henri Estienne. *Apologie pour Hiérodote*, chap. XIV. « Notre siècle a fait revivre un Lucien en un François Rabelais en matière d'écrits brocardants toute sorte de religion... »

Jacques Doremot. *De l'antiquité de la ville et cité d'Aleth...* (1628). « Rabelais vint apprendre de ce Cartier les termes de la marine et du pilotage à St-Malo pour en chamarrer ses bouffonnesques Lucianismes... »

1. M. L. III, p. 232. « Tout ce que jamais pensèrent tous les... Hypernephelestes... et conféré du tout avecque Empédocles. » Icaroménippe est appelé ὑπερνεφελῆς dans le dialogue de ce nom, où il confère avec Empédocles.

2. M. L. I, p. 225.

3. M. L. I, p. 283. « O compaing si je montasse aussi bien comme je avalle, je feusse desja au dessus la sphère de la lune, avecques Empédocles. »

Autre allusion à *Icaroménippe*. *Quart Livre*, N. Prologue. « Mercure regarde par la trappe des cieulx... » (Icaroménippe disait qu'elle semble à la gueule d'un puits).

et l'anecdote de Momus (*Tiers Livre*, 14, M. L. II, p. 72), est racontée dans l'*Hermotimus* (20).

Le *Dialogue de la Danse* lui a fourni l'anecdote de « Tyridates, roy de Arménie », demandant à Néron, comme unique présent, « un joueur de farces. » *Tiers Livre*, 19, M. L. II, p. 96-97. Lucien raconte cette anecdote (64) pour montrer quelle peut être l'utilité d'un bon danseur. A vrai dire, il ne nomme pas Tiridate, mais Rabelais savait par Pline (H. N. xxx, 2) quel roi d'Arménie était venu rendre visite à Néron. « *Magnus ad eum Tiridates venerat, Armeniacum de se triumphum afferens et ideo provinciis gravis.* »

L'*Eloge de Démosthène* rapporte le reproche qui fut fait « par un chagrin » à Démosthène, « que ses oraisons sentoient comme la serpillière d'un ord et sale huillier. » (*Garg.* Prologue. M. L. I, p. 7.) *Demosthenis Encomion*, 15. Πυθέξ δὲ, ὁ κρότος τῶν Δημοσθενικῶν λόγων ἀπόζειν ἐφαίνετο τοῦ νυκτερινοῦ λύγρου. Rabelais, comme on le voit, paraphrase en termes familiers.

*Quart Livre*, 65, M. L. II, p. 501. « Athlas et Hercules » « haulsant le temps » sont une réminiscence d'un passage du dialogue intitulé *Caron ou les Contemplateurs*, 4. Ἑρμῆς. Ἀκούεις δὲ γε ἴσως... περὶ τοῦ Ἡρακλέους, ὡς διαδῆξαιτό ποτε αὐτὸν ἐκεῖνον τὸν Ἀτλαντα, καὶ ἀναπύσειε πρὸς ὀλίγον τοῦ ἄγθους ὑποθεῖς ἐαυτὸν τῷ φορτίῳ.

*Tiers Livre*, 16, M. L. II, p. 83. L'anecdote du marchand de Sidoine dont les propositions furent repoussées par Alexandre le Grand est rapportée par Lucien. *Ἐπιτόμων διδάσκαλος*, 5.

*Gargantua*, 33. Les projets de Picrochole et de ses gouverneurs ont une double origine : la première est, on l'a remarqué depuis longtemps, l'entretien de Cinéas et de Pyrrhus rapporté dans la *Vie de Pyrrhus* de Plutarque. — La seconde est un dialogue de Lucien intitulé *Navigium seu Vota*. Samippe, un des personnages du dialogue, invité à formuler un vœu, souhaite d'être roi. Et il suit son rêve, répond aux objections que l'on fait à ses entreprises, brise les obstacles qu'on élève devant lui, exactement comme Picrochole et ses gouverneurs.

Il sera roi par usurpation. Il aura d'abord cinquante partisans, puis 300, puis 1.000, 10.000, 50.000 hommes d'armes, 5.000 cavaliers. Déjà il distribue des charges à ses compagnons qui l'écoutent, et qui jouant leurs rôles de vassaux, le remercient. On fait voter les soldats, qui sont censés l'acclamer. Alors il conquiert la Grèce, s'embarque, *trouve* à Cenchréa *des vivres suffisants pour l'expédition*, gagne l'Ionie. Là, *après avoir sacrifié à Diane*, il conquiert la *Carie*, la *Lycie*, la *Pamphylie*, les Pisidiens, la Cilicie maritime et montagneuse et parvient à l'*Euphrate*. Une *armée, détachée*, soumet la Phénicie, la Palestine et l'Égypte.

En Mésopotamie, pas d'obstacle : les guerriers se rendent d'eux-mêmes. On prend Babylone par surprise ; on la met en état de défense. On attaque les Perses. Samippe a un combat singulier avec le roi des Perses ; il est légèrement blessé, pas assez pour être défiguré : il est adoré comme le Grand Roi.

J'ai souligné les circonstances du souhait de Samippe qui se retrouvent dans le rêve de Picrochole et de ses gouverneurs : les vivres prêts, l'identité de certains noms de pays à conquérir, la halte à l'Euphrate, l'armée détachée pour des opérations parallèles, les obstacles prévus et la mention de quelques contrariétés, qui rapprochent le rêve de la vie par une apparence de vraisemblance et n'arrêtent point cependant l'essor de l'imagination.

Au dialogue intitulé *Menippus seu Necyomantia* (un de ceux dont Erasme donnait une traduction latine en 1506, chez Josse Bade) est empruntée l'idée de la description des Enfers (*Pantagruel*, 30). Epistémon raconte que chez les Diables, les situations humaines sont diamétralement renversées, les pauvres deviennent riches, et les riches, pauvres. Cette conception de la vie future assurant aux pauvres une revanche sur les heureux de ce monde est de tous les temps et n'a rien de topique. Mais il y a dans la description de Rabelais un détail qui trahit l'origine de ce chapitre : deviennent « gros seigneurs » aux Enfers, ceux qui étaient en ce monde « philosophes et indigents. » Or, c'est précisément la revanche des philosophes, Socrate et Diogène, sur Xerxès et Philippe que Lucien nous montre dans le *Menippus*.

Philippe est représenté « rapetassant de vieilles chausses » dans un coin (et Rabelais a repris ce détail, M. L. 1, p. 364), pendant

que Xerxès, Darius et Polycrate mendient aux carrefours. Au tableau de la déchéance des grands, devenus gueux, Lucien oppose celui du bonheur des philosophes, qui continuent à philosopher, en toute liberté désormais. Socrate se promène en brocardant tout le monde et en bavardant à son aise avec les plus diserts parmi les morts : Palamède, Ulysse et Nestor. Diogène se gausse des regrets de Sardanapale et de Midas. Il s'amuse à couvrir de ses cris aigus leurs puériles lamentations.

La description de Lucien est brève; le contraste entre la condition des rois et celle des philosophes est simple et nettement accusée. — Rabelais l'a imitée librement. Il a développé le premier thème avec abondance. Il a passé en revue tous les rois de l'antiquité, tous les héros de l'histoire et de la légende, les rois de Rome comme les pairs de France, les empereurs romains comme les papes, et à tous il a donné quelque humble métier de coquin ou de gueux. — Quant aux philosophes, ils ne l'ont guère inspiré : la première rédaction<sup>1</sup> ne contient que quelques lignes sur Diogène se prélassant en magnificence dans une robe de pourpre et faisant enrager Alexandre. — Il lui a adjoint, dans les éditions postérieures : Epictète « se rigollant, dansant et beuvant. » — Les philosophes de Lucien conservaient aux enfers le caractère et les mœurs qu'on leur avait connus sur terre : chez Rabelais, ils se démentent ; ils semblent avoir échangé leur philosophie contre une « *vita beata* », plus propre à séduire des « indigents » que des « philosophes ».

C'est qu'en réalité, ce paradis est destiné à combler de jouissances non les philosophes, mais les vrais favoris d'Alcofribas : les bohèmes<sup>2</sup>, comme Villon, ou les fous comme Caillette et Triboulet. — L'humiliation des papes et des rois : Jules second, crieur de petits pâtés, volé et battu, Cyrus mendiant, les héros de romans bernés par le Franc archer de Bagnolet, — c'est la rémunération des biens et des maux et le règne de la justice, tels que pouvait les rêver Panurge. Le thème emprunté à Lucien est donc transformé selon l'esprit de satire bouffonne et « goliarde », qui inspire la plus grande partie de ce livre.

1. Cf. Ed. Juste, 1533, p. 100.

2. Les philosophes y mènent la vie que le conteur rêve pour lui-même : « Faire grand chère, pas ne travailler, point ne me soucier. » *Gargantua*, I, M. L. I, p. 10.

Le chapitre xxxii de *Pantagruel* — Ce qu'Alcofribas vit dans la bouche de Pantagruel — a probablement son origine dans un épisode de *l'Histoire Vraie*. — Lucien, s'ingéniant à varier les voyages imaginaires de ses héros, après les avoir montrés explorant le monde lunaire, puis errant sur l'océan, les précipite dans la gueule d'un cétacé monstrueux. — Ils y découvrent un monde nouveau : des forêts, des montagnes, des nations en guerre, un temple de Neptune, des oiseaux qui arrivent de la mer à chaque bâillement du monstre, un vieillard et son fils, fouissant et irriguant leur jardin.

C'est là le thème de la découverte du pays des Gorgias par Maître Alcofribas. — Rabelais ne s'est pas astreint à serrer de près son modèle : dans ses descriptions géographiques, il a suivi naturellement la configuration de la bouche du géant. Il distingue le pays d'Outre-Dents, des contrées de par deçà les Dents. L'estomac de Pantagruel, friand d'aillade, lui suggère l'idée de cette puante haleine qui amène la peste dans une ville. Enfin ce pays imaginaire a quelques traits communs avec le traditionnel pays de Cocagne : les gens y gagnent leur vie à dormir. Mais deux détails restent comme les indices d'origine du développement : les pigeons qui prenant la bouche de Pantagruel pour un colombier, y entrent à pleine volée, à chaque bâillement, comme les mouettes et les alcyons dans la gueule du cétacé, — et la rencontre du vieillard qui plante ses choux.

Il est vrai que Rabelais ne doit à Lucien que l'idée seule de cette rencontre. Le dialogue de Maître Alcofribas et du planteur de choux a une saveur de réalité qu'on chercherait en vain dans tout l'épisode de Lucien. — L'explorateur, « tout esbahi », demande d'abord à l'indigène ce qu'il fait. « Je plante, dit-il, des choux. Et à quoy ni comment ? dis-je. Ha, monsieur, dit-il... nous ne pouvons être tous riches. Je gagne ainsi ma vie et les porte vendre au marché en la cité qui est icy derrière... » L'étonnement d'Alcofribas, l'ingénuité de l'indigène, qui se méprend sur le sens de la seconde question et y croit apercevoir un reproche sur l'humilité de sa condition, la surprise croissante du voyageur à qui ces réponses découvrent un monde nouveau, — tout a un air de vérité familière que Rabelais tire de son propre génie et non de son modèle. Aucun des détails multipliés par Lucien (aboiments du chien, etc.) ne donne aussi bien que ce dialogue l'impres-

sion de l'identité des mœurs de ce monde imaginaire avec les nôtres.

Dans le chap. xxiv du *Tiers Livre*, Rabelais fait une allusion au traité de Lucien *Sur la manière d'écrire l'histoire*, à propos de la prolixité du chroniqueur Enguerrant de Monstrelet. Il connaissait bien cet ouvrage de Lucien. Il lui a emprunté l'anecdote de Diogène roulant son tonneau, pendant que les Corinthiens mettent leur ville en état de défense (*Tiers Livre*. Prologue) <sup>1</sup>.

Au *Quart Livre*, 54, on peut voir dans la phrase : « Nous appelons les figues figues » un souvenir du chap. xli du même traité : *παροργισίας καὶ ἀληθείας φίλος ὡς ὁ Κορινθίος φησι, τὰ σῦκα σῦκα ὀνομάσων.*

Dans le Prologue du *Tiers Livre*, l'anecdote du chameau de Bactriane et de l'esclave bigarré est empruntée au traité de Lucien : *Πρὸς τὸν εἰπόντα, Προμήθευς εἰ ἐν λόγοις.*

Le chap. xxxi du *Tiers Livre* contient un emprunt à l'un des Dialogues des Dieux : *Aphrodite et l'Amour*.

Lucien ne donnait à Rabelais que l'idée de son développement : Eros respecte les Muses, parce qu'elles sont augustes et toujours occupées à chanter ; il avoue que bien souvent il se laisse charmer par leurs chants. — Soit, dit Aphrodite, passe pour les Muses, puisqu'elles sont augustes, mais Artémis... — Rabelais a développé ce passage pour les besoins de son argumentation. Il est en train de démontrer que le désir amoureux peut être éteint « par fervente estude » ; il n'insiste donc pas tant sur le caractère auguste des Muses que sur leur activité intellectuelle. Si elles sont à l'abri des traits de l'amour, c'est d'abord parce qu'elles sont « belles », « nettes », « honnêtes », « pudiques », et surtout parce qu'elles sont « continuellement occupées, l'une à contemplation des astres, l'autre à supputation des nombres, l'autre à dimension des corps géométriques, l'autre à invention rhétorique, l'autre à composition poétique, l'autre à disposition de musique... » Et Rabelais complète le tableau en nous montrant comment opère le charme des Muses sur Eros : « il desbendait

1. Pour l'initiation de cette anecdote, voir *infra*. Deuxième partie, *L'Influence de l'Humanisme sur l'art de Rabelais*. 1<sup>o</sup> Traductions.

son arc, fermait sa trousse, et éteignait son flambeau, par honte et crainte de leur nuire. Puis ostait le bandeau de ses yeux pour plus apertement les voir en face et ouir leurs plaisants chants et odes poétiques. Là prenoit le plus grand plaisir du monde. Tellement que souvent il se sentait tout ravy en leurs beautés et bonnes grâces et s'endormait à l'harmonie. » — Ainsi s'est enrichi ce thème emprunté à Lucien : d'abord des nécessités de dialectique ont amené Rabelais à faire un tableau circonstancié des occupations des Muses ; puis son imagination a franchi les bornes que les besoins de l'argumentation assignaient au développement et elle a complété ce premier tableau par celui d'Eros charmé, désarmé et endormi par les Muses.

C'est encore à Lucien que nous rapporterons l'idée de la scène bouffonne de l'interrogatoire de Trouillogan par Panurge. (L. III, chap. xxxv.) Le thème en est très simple et quoique Trouillogan soit décoré du titre de philosophe, la science philosophique ne joue presque aucun rôle dans cette scène. Seules les premières réponses : « Tous les deux... Ne l'un ne l'autre » sont proprement « pyrrhoniennes ». Dans tout le reste de la scène, Trouillogan se contente de faire la sourde oreille aux questions de Panurge, pour n'avoir pas à donner de réponse ferme : « Je n'en peux mais... Je y pensais. — P. Mettons le cas que je sois marié. — T. Où le mettrons-nous ? — P. Je dis, prenez le cas que marié je sois. — T. Je suis d'ailleurs empêché. Etc. »

Or, on ne voit pas dans quel philosophe, ni dans quel ouvrage de son temps, Rabelais pouvait trouver le modèle de cette méthode « éphectique ». — Mais il rencontra dans Lucien le personnage même de Pyrrhon, appliquant sa méthode dans des circonstances particulièrement plaisantes : c'est dans les *Sectes à l'encan*. βίωσιν πράσις<sup>1</sup>. Jupiter vend à l'encan des philosophes de toutes les sectes : le dernier à vendre est Pyrrhon, muni d'une balance dans laquelle il pèse toutes les opinions, avant de toutes les rejeter comme semblables et égales de poids. — Il essaie d'éluder par des réponses brèves les questions de l'acheteur. Il n'est bon à rien, puisqu'il ne sait rien ; il ignore même qui il est ; il est incapable

1. Ce dialogue avait été traduit en latin par Nicolas Béraud, en 1515. On le trouve dans un recueil comprenant, en outre, le *De Vitanda usura* de Plutarque, traduit par Bilibaldus.

d'arrêter un esclave fugitif, puisqu'il ne peut rien saisir. Enfin comme il est « incertain » qu'il soit vendu, il refuse de marcher, jusqu'au moment où son nouveau maître le menace de l'envoyer au moulin.

Rabelais a développé ce thème avec sa fécondité ordinaire ; mais tous les éléments comiques de son dialogue : flegme et laconisme du philosophe, impatience et irritation croissantes de l'interlocuteur, il les trouvait dans ce pamphlet où Lucien mettait en scène Pyrrhon lui-même pratiquant son système aporhétique et éphectique.

Tels sont les principaux passages dans lesquels Rabelais s'est manifestement inspiré de Lucien. Mais l'influence du « philosophe Samosatoys » sur son œuvre s'est étendue au delà de ces emprunts, réminiscences et traductions. Par une fiction qui pouvait passer pour un simple jeu de lettré, Rabelais, lorsqu'il veut narguer ses ennemis, la « cahuaillé<sup>1</sup> » des cagots et « calomniateurs », assume lui-même parfois le personnage du Cynique, de Diogène, si souvent mis en scène par Lucien. De même que les « fous » et les « sots » du moyen-âge profitaient de l'immunité du chaperon de folie pour attaquer tout ce qui dans la vie sociale ordinaire était universellement respecté ; ainsi Rabelais, sous couleur d'imiter la manière de Lucien, se moque à son aise de tous les abus qui tentaient de s'abriter sous le manteau de la religion ou de l'intérêt d'Etat.

Cette analogie de sa satire avec celle de Lucien a été sentie par les contemporains : pour tous, amis ou détracteurs, il est le Lucien français. Ses ennemis Henri Estienne, Doremot, Scaliger, Scevoile de S<sup>te</sup>-Marthe lui reprochent de brocarder à la manière de Lucien « toute sorte de religion », ou « d'allier de bouffonnesques Lucianismes à d'impies épicuréismes. » Ses admirateurs lui font un mérite d'avoir si bien imité son modèle : le plus fameux ouvrage de critique du siècle, la *Deffence et Illustration de la langue française* le loue d'avoir « feint si bien le nez de Lucian ». A vrai dire, ce dernier éloge manque de précision. Feindre le nez, c'est imiter la finesse<sup>2</sup>. Or, c'est l'audace dans la bouffonnerie et l'assurance dans l'irrespect que Rabelais

1. *Tiers Livre*. Prologue. M. L. II, p. 14.

2. Cf. *Deffence et Illustration...* Ed. Chamard, page 331.

imite chez Lucien plutôt que la finesse. Dans tous les cas que nous avons examinés, nous avons vu que les thèmes traités sobrement chez Lucien se développent et s'amplifient au caprice d'une verve très différente de celle du modèle grec par son caractère réaliste et pittoresque. L'influence de Lucien sur la forme même de la plaisanterie rabelaisienne semble peu appréciable.

### Macrobe.

Une tradition déjà ancienne recommandait Macrobe à l'étude de tous les Humanistes, au xvi<sup>e</sup> siècle. Le *Commentaire sur le Songe de Scipion* était un des traités d'astronomie les plus précieux que le Moyen-Age eût reçus de l'antiquité classique. C'est une des sources du *Roman de la Rose*<sup>1</sup>. Au xv<sup>e</sup> siècle, Villon cite Macrobe comme un docteur en sagesse :

Tire toy près [des vieilles] et ne te hobe  
Tu trouveras là que Macrobes  
Oncques ne fit tels jugements. (*Testament*, v. 1547).

Peut-être fait-il allusion aux *Saturnales* si riches en renseignements sur la vie religieuse, les traditions et la vie privée des anciens. — C'est par ce caractère documentaire que Macrobe intéressa les Humanistes de la Renaissance. Les éditions des œuvres complètes et les éditions partielles abondent. A Paris, en 1515 Jo. Privius donne un Macrobe complet : *Macrobius Integer*. (Josse Bade). En 1524, nouvelle édition chez Josse Bade. A Bâle, autre édition en 1535 (Hervag). A Lyon, de 1522 à 1542 Sébastien Gryphe n'en publie pas moins de cinq éditions.

Les *Saturnales* par la singularité des questions qu'elles examinent, par la variété des documents qu'elles fournissent sur la vie antique devaient intéresser Rabelais. Il leur a fait de nombreux emprunts :

*Gargantua*, 3. Le mot de « Julie, fille de l'empereur Octavian », est dans les *Saturnales*, II, 5. — Dans le même passage se trouve le mot de Populie cité à la fin du chapitre 3, M. L. 1, p. 18.

*Tiers Livre*, 3, M. L. II, p. 27. La « chaîne Homérique » est mentionnée

1. Cf. E. Langlois. *Origines et sources du roman de la Rose*, Paris, 1891.

dans Macrobe, *In Somnium Scipionis*, 1, 14. — Par le même chapitre du traité de Macrobe, Rabelais pouvait connaître les idées du philosophe Petron, dont il parle au même passage : prenez « le 78<sup>e</sup>... monde de Petron. » Par le même chapitre encore, le « firmament dit aplane » dont il parle au début du *Pantagruel*.

*Tiers Livre*, 2, M. L. II, p. 24. La liste des lois « cenaires et somptuaires » est empruntée à Macrobe, *Saturn.*, 1, 17, ainsi que (*ibid.*) l'origine et le sens du mot Protervie, *Saturn.*, II, 2.

*Tiers Livre*, 3, M. L. II, p. 28. « Mercure plus ne sera leur Camille, comme en langue Hétrusque estoit nommé. » *Saturnales*, III, 8. « Staius Tullianus de vocabulis rerum libro primo ait dixisse Callimachum, Thuscos Camillum appellare Mercurium, quo vocabulo significavit præministrum deorum. »

*Tiers Livre*, 13. Le développement sur les deux portes des songes, de corne et d'ivoire, est emprunté au *Songe de Scipion*, 1, 3.

*Tiers Livre*, 16, M. L. II, p. 84. Panurge appelle les vieilles « Monettes comme la Juno des Romains. » Ce surnom de Junon est rapporté dans Macrobe, *Saturn.*, 1, 12 (p. 128, Ed. Camerarius, Bâle, 1535).

*Tiers Livre*, 18, M. L. II, p. 92. « Les deux Palices. » L'origine de ces deux personnages est expliquée par Macrobe, *Saturn.*, 5, 19. La nymphe Thalie fut cachée par Jupiter dans le sein de la Terre, jusqu'au jour où son enfantement étant proche, la terre s'entr'ouvrit et elle accoucha. Les Palices ont donc eu une double naissance.

*Tiers Livre*, 19. « Poutant feut Apollo dieu de vaticination surnommé Αοξίτζς. » Macrobe, *Saturn.*, 1, 17, cherche à expliquer ce surnom. Il en propose trois interprétations, mais ne mentionne pas celle que donne ici Rabelais.

*Quart Livre*. A Mgr Odet, M. L. II, p. 248. La parole de Julie à « Octavian Auguste son père » est rapportée dans les *Saturnales*, II, 5.

*Censorinus*. A la suite des œuvres de Macrobe, nous trouvons dans presque toutes les éditions du XVI<sup>e</sup> siècle l'ouvrage de Censorinus, obscur grammairien du IV<sup>e</sup> siècle, sur le *Dies Natalis*. Rabelais le connaît et le cite parmi les auteurs qui ont parlé de l'enfantement au onzième mois. *Garg.*, 3, M. L. I, p. 17.

### *Martial.*

Nous relevons trois emprunts à Martial dans l'œuvre de Rabelais :

*Gargantua*, 23. « S'ecourait les dens avecques un trou de Lentisce. » Martial, Ep. XIV, 22. *Dentiscalpium*.

Lentiscum melius ; sed si tibi frondea cuspis  
Defuerit, dentes penna levare potest.

*Tiers Livre*, 25, M. L. II, p. 124. « Un vrai Olu de Martial. » Martial a écrit contre un brouillon, du nom de Olu, une épigramme, VII, 10.

*Tiers Livre*, 26, M. L. II, p. 131. Léandre, de Abyde en Asie, est un souvenir de Martial. *De Spectaculis*, épig. 25.

Cum peteret dulcis audax Leandrus amores  
Et fessus tumidis jam premeretur aquis ;  
Sic miser instantes affatus dicitur undas ;  
Parcite, dum propero ; mergite, dum redeo.

### *Martianus Capella.*

L'auteur du *De Nuptiis philologiae et Mercurii* qui avait joui d'une grande faveur au moyen-âge commençait à être délaissé au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Rabelais le cite une fois, *Quart Livre*, 27, à propos de la durée de la vie des Hamadryades, probablement d'après un intermédiaire.

### *Nicandre.*

Nicandre est cité quatre fois dans Rabelais :

- I, 23, parmi les livres apportés à la table de Gargantua ;
- III, 25... Nicander la (le tamaris) nomme divinatrice ;
- IV, 24... Scolopendre. Serpent ayant cent pieds comme le décrit le sage ancien Nicander (*Theriaca*, 812) ;
- IV, 62. (A propos de l'aimant) découvert en Phrygie, par un nommé Magnes, « comme atteste Nicander » (d'après Pline. H. N. 36, 16).

Nicandre été traduit en latin par Leonicensus. *Nicandri Theriaca et Alexipharmaca cum scholiis interprete Johanne Leonicensi*. Cologne. Soter. 1531. Il était exploité par tous les ouvrages des naturalistes.

La vertu divinatrice du tamaris est mentionnée, d'après Nicandre, dans H. Corneille Agrippa, à propos de la divination et par Cælius Rhodiginus, *Lectiones antiquæ*, IV, 29. — L'origine de l'aimant, découvert par Magnes, est également dans Pline. H. N. 36. 16.

### *Ovide.*

On trouve chez Rabelais quelques réminiscences des *Métamorphoses* :

*Tiers Livre*, 13, M. L. II, p. 70. Morpheus, Icelon, Phantasus et Phobetor figurent dans les *Métamorphoses*, XI, 633, sq. Mais Rabelais cite inexactement ; il fait d'Icelon et de Phobetor deux personnages, alors qu'ils ne sont que deux noms différents d'une seule divinité :

« Hunc Icelon superi, mortale Phobetora vulgus  
« Nominat. »

*Quart Livre*, 33, M. L. II, p. 387. « Vous doibvez paour avoir de Pyrœis, Heous, Aïthon, Phlégon, célèbres chevaux du soleil flammivomes, qui rendent feu par les narines. »

Ovide. *Meta*, II, 153-155.

« Interea volucres Pyrœis, Eous et Aïthon  
Solis equi, quartusque Phlegon hinnitibus auras  
Flammiferis complent, pedibusque repagula pulsant. »

*Quart Livre*, 55, M. L. II, p. 465. La tête et la lyre d'Orphée voguant et se lamentant sur l'Hèbre et la mer, sont décrites par Ovide. *Meta*, XI, 50.

*Tiers Livre*, 50. L'anecdote de Lyncus, roi de Scythie, qui voulut tuer Triptolème pour lui ravir l'honneur de la découverte du froment, est tirée des *Meta*, V, 642.

Les emprunts aux *Fastes* sont plus nombreux : ils sont particulièrement fréquents dans les derniers chapitres du *Tiers Livre* et les premiers du *Quart Livre* :

*Tiers Livre*, 17. L'histoire de Hireus ou Cœnopion forgé par les dieux Jupiter, Neptune et Mercure, est racontée dans les *Fastes*, V, 499.

*Tiers Livre*, 49. « Les fêtes des pêcheurs », M. L. II, p. 228, sont mentionnées dans les *Fastes*, VI, 247-250.

Le *Quart Livre* s'ouvre sur un emprunt aux *Fastes* : « On mois de juin, au jour des Festes Vestales... » Rabelais date l'appareillage de l'expédition de Pantagruel d'après les *Fastes* du Calendrier romain. *Fastes*, VI, 460-466. Il emprunte à Ovide avec la mention des Vestalia, celles de la victoire de Brutus et de la défaite de Crassus. L'épithète « avaricieux » n'a pas de terme correspondant dans le texte latin ; mais la convoitise de Crassus était bien connue.

*Quart Livre*, 9. L'anecdote du dévouement des Fabiens est tirée des *Fastes*, II, 192-243. Rabelais y trouvait toutes les circonstances qu'il mentionne dans sa première rédaction de 1548 : 13 février, porte Carmentale, voie Scélérate, Veientes Hétrusques.

*Nouveau Prologue*, M. L. II, p. 262. Le Tubilustre est une fête mentionnée par Ovide. *Fastes*, V.

*Eod. loc.*, p. 264. Les ides de may étaient le jour de la naissance de Mercure comme nous l'apprennent les *Fastes*, V, 671.

Le nombre de ces emprunts aux *Fastes* s'explique par l'intérêt que présentait pour un auteur d'Almanachs les Calendriers Antiques. Rabelais l'avait étudié et sans doute il avait sous les yeux, au moment où il rédigeait le *Tiers* et le *Quart Livres*, une de ces tables de concordance des calendriers anciens modernes,

que nous trouvons à la suite des éditions des *Fastes* du XVI<sup>e</sup> siècle. (Cf. l'édition de Simon de Collines, 1541, et celle de Lyon, Geoffroy et Marcel Berenger, 1547.)

Au *Tiers Livre*, 31, nous avons une réminiscence des *Remedia Amoris*, v, 161 : « Quand l'on demandait à Ovide quelle cause fut par quoy Ægisthus devint adultère, rien plus ne répondait sinon parce qu'il était ocieux. »

### *Pausanias.*

Les *Monuments* de Pausanias sont un des ouvrages où se délecte le vieux Gargantua, *Pantag.*, 8. — Les Humanistes de la Renaissance goûtaient ce livre pour les documents qu'il leur donnait sur la géographie et l'histoire religieuse de la Grèce. — Vers 1498, Domitius Calderinus donne une traduction latine du premier livre, *l'Attique*. — *Pausanias Historicus. Domitius Calderinus e Græco traduxit. Atticæ descriptio.*

Alde Manuce publie en 1516 le texte des œuvres complètes par les soins de Marc Musurus. *Pausaniæ commentarii Græciam describentes. Hoc est, Atticam, Corinthiacam, Laconicam, Messenicam, Eleam, Achaïcam, Arcadicam, Bœotiam, Phœcensemque regionem.*

En 1541, édition d'une traduction latine de D. Calderinus à Bâle, comprenant les deux premiers livres seulement.

En 1547 paraît à Rome et à Bâle la traduction latine des œuvres complètes par *Romulo Amaseo*. Elle est rééditée à Florence en 1551.

Rabelais cite Pausanias une fois dans le *Tiers Livre*, chap. xxxi, à propos de Priape, dont les Lampsaciens, au rapport de Pausanias, font un fils de Bacchus et de Vénus (Livre IX, chap. xxxi), et deux fois au *Quart Livre* : chap. xx — « les Cabires... tant célébrés par... Pausanias. »

Chap. xxvii, à propos de la durée de la vie des Hamadryades « Pausanias in Phoci. » — (Livre X, chap. xxxii.)

D'autres curiosités d'érudition viennent directement ou indirectement des œuvres de Pausanias.

*Tiers Livre*, 13. « Si en Laconie j'étais dedans le temple de Ino entre Cœtyle et Thalames... »

Cicéron parle de ce temple d'Ino : *De Divin.*, 1, 96, et après lui H. C.

Agrippa. *De occ. phil.*, III, 51, mais sans donner les noms de ces deux localités, Cèteyle et Thalames, qui sont mentionnées dans Pausanias, III, 26.

*Quart Livre*, 49, M. L. II, p. 441. « En Acropolis de Athènes jadis tomba du ciel empiré la statue de Minerve... » — Pausanias, *Attique*, 26, 7. φέμεν, ἃ ἐς κῦτὸ ἔγει· πασιῖν ἐκ τοῦ οὐρανοῦ (τὸ ἄγαλμα Ἀθηνᾶς).

*Quart Livre*, 50. « C'estait ouvrage tel que les faisait Daedalus. Encore qu'elle fut contrefaite et mal traicte, y estoit toutesfois latente et occulte quelque « divine énergie... » Pausanias dit (II, 4) de ces statues de Dédale : « ἀτοπώτερά μὲν ἔστιν ἐς τὴν δψιν, ἐπιπρέπει δὲ ὁμῶς τε καὶ ἐνθεον τούτοις. » « Latente et occulte » ne traduisent pas exactement ἐπιπρέπει, mais sont en rapport avec l'idée générale du passage.

*Quart Livre*, 61. Le miracle de « la fontaine Agrie » est rapporté dans Pausanias, *Arcadica*, qui nomme la fontaine non Agrie, mais Agno. Rabelais cite d'après Leonicus, *De Var. Hist.*, I, 67 : « De fonte qui Agriæ vocabatur. »

*Quart Livre*, 65. « Les Amycléens nomment Bacchus Psila, etc. » *Laconica*, 19, 6. « ... Διόνυσον, ὀρθότατα ἔμοι δοκεῖν ψίλλα, ἐπινομάζοντας· ψίλα γὰρ καλοῦσιν οἱ Δωριεῖς τὰ περὶ, ἀνθρώπους δὲ οἶνο; ἐπαίρει· τε καὶ ἀνακουφίζει γυνῶν οὐδὲν τι ἴσσαν ἢ ὀρθῆας περὶ. »

*Quart Livre*, 62, M. L. II, p. 490. Le temple de Juno en Samos est mentionné dans Pausanias, VII, 4, qui rapporte qu'il fut construit par les Argonautes. Léonicus, *De Var. Hist.*, II, 73, transcrit ce renseignement du texte de Pausanias.

### Perse.

La grande édition de Perse à l'époque de Rabelais était celle de Josse Bade, 1523. *Auli Flacci Persii Satyrici ingeniosissimi et doctissimi Satyræ cum quinque commentariis et eorum indice amplissimo ac satyrarum argumentis.*

Rabelais n'a emprunté à ce poète que l'idée de l'apothéose de « Messer Gastere premier maistre es arts du monde ». *Quart Livre*, 57. « La sentence du Satyricque est vraye, qui dict Messer Gaster estre de tous ars le maistre. »

Perse, Prologue, v. 8 et sq.

« Quis expedit psittaco suum γάρρα.  
Picasque docuit verba nostra conari?  
Magister artis ingenique largitor,  
Venter, negatas artifex sequi voces,  
Quod si dolosi spes refulserit nummi,  
Corvos poetas et poetrias picas  
Cantare credas Pegaseium nectar.

Certaine partie du développement du chap. 57, M. L. II., p. 471, s'inspire des détails que nous avons soulignés : « Mesme es ani-

mans brutaux il apprend ars *desniées* de Nature. Les *Corbeaulx*, les Gays, les Papeguays... il rend poètes : Les *Pies* il faict *poétrides* et leurs aprent language *humain proférer*, parler, chanter. »

### *Philostrate.*

Philostrate n'est cité nulle part dans le roman de Rabelais ; mais Apollonius de Tyane, dont il avait écrit la vie, y est mentionné plusieurs fois.

*Pantagruel*, 18. Les pérégrinations d' « Apollonius Tyaneus » résumées ici, sont longuement racontées au II<sup>e</sup> livre de Philostrate.

*Tiers Livre*, Prologue. « Celle femme sacrée à Vénus Indique, laquelle fut reconnue du philosophe Tyanien. »

Philostrate, 3, 3, nous raconte en effet, qu'Apollonius rencontra dans les Indes une femme dont la tête et le buste étaient blancs et le reste du corps noir : Ἐσπαύθη καὶ γυναιὴν φασὶν ἐντετυργημένην, τὰ μὲν ἐκ κεφαλῆς ἐς μηρούς μέλανα, τὰ δὲ ἐκ μηρῶν ἐς πόδας λευκὰ πάντα... Il l'aborda et apprit qu'elle était consacrée à l'Aphrodite Indienne. — « En compartiment de latitude par le diaphragme », est une transposition de la définition du texte, dans la langue médicale familière à Rabelais.

— *Tiers Livre*, 5. (La peste telle) « que la trouva le philosophe Tyanien dedans Ephèse. »

Philostrate, 4, 4-10, raconte que la peste s'étant répandue dans Ephèse, les habitants mandèrent Apollonius, pour faire l'office de médecin. Celui-ci les rassembla autour d'un vieillard en haillons et les invita à le lapider. Ils refusèrent, étonnés. Puis, sur ses instances, ils l'écrasèrent sous un monceau de pierres. Et lorsque sur l'ordre d'Apollonius, on eut écarté ces pierres accumulées, on découvrit à la place du vieillard un chien enragé, de la taille d'un lion.

— *Tiers Livre*, 18. « Il est René... comme feut Proteus, une fois de Thétis et secondement de la mère du philosophe Apollonius. »

Philostrate, 1, 4, rapporte que la mère d'Apollonius étant enceinte, eut une vision : un dieu lui apparut. Elle lui demanda qui elle mettrait au monde, τὴ ἀποκούσσει; il répondit : Moi et se nomma : Protée, le dieu Égyptien. (Il n'est pas question dans ce passage de la première naissance de Protée, ni de sa première mère : Téthys).

*Tiers Livre*, 13, M. L. II, p. 68. Les préceptes « d'Amphiarāus, vaticinateur antique », sont rapportés dans Philostrate, *Vie d'Apollonius*, II, 37.

*Tiers Livre*, 25, M. L. II, p. 126. « Ressusciter un mort... comme feist Apollonius de Tyane envers Achilles. » Le fait est raconté dans la *Vie d'Apollonius*, IV, 16.

*Tiers Livre*, Prologue, M. L. II, p. 13. « Tel était le brevaige contenu dedans la coupe de Tantalus représenté par figure entre les saiges Bracmanes. » *Vie d'Apollonius*, III, 23 et 32. « Φιλίστην τε πρόσπειρον [τὸ Ταντάλου ἄγαλμα] ἀπο

γρῶσαν ἐνὶ θιψῶντι, ἐν τῷ τετραγύμα ἐκἀγγλαζεν ἀκτιράτου πόματος. οὐχ ὑπερβλύζοντις  
 φιλῆς. »

Rabelais emprunte-t-il directement toutes ces particularités de la vie d'Apollonius au texte même de Philostrate ? — L'ouvrage était beaucoup lu au xvi<sup>e</sup> siècle. L'apologétique chrétienne s'était occupée du philosophe thaumaturge. Il en est question souvent dans Eusèbe (*Præparatio Evangelica*), Lactance, etc. En outre, les auteurs de compilations érudites et de traités de sciences occultes avaient exploité Philostrate. La rencontre d'Apollonius avec la peste à Ephèse est traduite en latin dans Fulgose (l. 8,); la plupart des prodiges accomplis par le philosophe Tyanien sont mentionnés dans le *De Occulta philosophia* de H. C. Agrippa.

#### *Phornutus.*

*Garg.* Prologue. m. l. 1, p. 6. Rabelais fait allusion par ces « allégories » tirées de l'Illiade et de l'Odyssée au *De Natura Deorum* de Phornutus. On le trouve imprimé à la suite des œuvres d'Esopé dans l'édition Aldine de 1505.

#### *Heraclides Ponticq.*

Cet auteur, cité dans le même passage du *Gargantua*, avait écrit un traité *De Allegoriis apud Homerum*, imprimé lui aussi à la suite de l'édition Aldine d'Esopé, 1505.

#### *Pomponius Mela.*

L'anecdote des Indiens « qui navigèrent en Germanie » est rapportée par Pomponius Mela dans le *De Situ Orbis*, III. 5. — *De Situ Orbis* (Joachim Vadianus), Paris, 1530.

#### *Platon.*

Platon, « prince des philosophes » <sup>1</sup>, est un des écrivains anciens pour lesquels Rabelais manifeste le plus volontiers son

1. *Pantagruel*, 18, m. l. 1, p. 306.

admiration. Gargantua recommande à Pantagruel, étudiant à Paris, de former son style dans la langue grecque « à l'imitation de Platon. » Lui-même se délecte à lire les « beaulx dialogues de Platon <sup>1</sup>. » Plusieurs de ces dialogues sont mentionnés dans son roman : le *Banquet*, la *République*, le *Philèbe* et le *Gorgias*, le *Timée*. Au *Quart Livre*, 17, Rhizotome remarque que Pantagruel allègue souvent le *Cratyle* et il jure qu'il va se mettre à le lire. — En outre, dans la *Lettre au Bailli du Bailli des Baillis* <sup>2</sup>, nous voyons Rabelais demander, en post-scriptum, à « Monsieur le Scelleur » de lui envoyer le Platon qui lui avait été déjà prêté, et la Bibliothèque de la ville de Montpellier conserve un Platon (Edition aldine de 1513) revêtu de l'ex-libris de Rabelais <sup>3</sup>. Il semble donc, de prime abord, qu'il ait eu un commerce assidu avec les œuvres de Platon. L'examen des contributions de Platon à son roman confirmera-t-il cette première impression ?

C'est sur un emprunt au *Banquet*, les *Silènes d'Alcibiade*, que s'ouvre le Prologue du *Gargantua*. M. Delaruelle a montré que Rabelais citait Platon, dans ce passage, d'après la traduction d'Erasmus, à l'adage : *Sileni Alcibiadis* <sup>4</sup>.

Le *Banquet* est encore cité au chap. 8 du *Gargantua*, à propos de l'androgyné dont Rabelais nous donne une description familière <sup>5</sup>. Ce mythe et cette description étaient fort connus des Humanistes du XVI<sup>e</sup> siècle : nous en trouvons, par exemple, une exposition, en vers, dans le *Blason du Nombril* de Bonaventure Despériers <sup>6</sup>.

1. *Pantagruel*, 8.

2. Cf. Marty *Laveaux*, III, p. 380. Cette lettre doit être datée de 1542. Cf. H. Clouzot. *Les amitiés de Rabelais en Orléanais et la lettre du bailli des baillis*. *Rev. Et. Rab.*, 1905. — *Le véritable nom du seigneur de St-Ayl*. *Rev. Et. Rab.*, 1905, p. 365.

« M. le Scelleur » a été identifié par M. Jacques Soyer. *Rev. Et. Rab.*, 1908, p. 379. *M. le Scelleur* C'était Claude Framberge, scelleur de l'évêché d'Orléans.

3. Cf. A. Lefranc. *Le Platon de Rabelais*, dans le *Bulletin du Bibliophile*, 1905. L'ex-libris date, selon M. Lefranc, du temps où Rabelais étudiait à Fontenay-le-Comte.

4. Cf. L. Delaruelle. *Ce que Rabelais doit à Erasme et à Budé*. *Rev. Hist. litt.*, 1904.

5. M. L. I, p. 34.

6. *Recueil des Œuvres de Bonaventure Despériers*, 1544. Ed. Louis Lacour, I, p. 78.

« O l'ancienne cicatrice  
De la rongneure doloireuse  
Que déité trop rigoureuse  
Fît jadis au povre homfenin, etc. »

Au *Quart Livre*, 57, le *Banquet* est encore cité à propos de la naissance d'Amour, fils de Dame Pénie et de « Porus, seigneur de Abondance... comme atteste Platon in *Symposio* <sup>1</sup>. » — Mais il est possible que Rabelais cite ce mythe, non directement d'après Platon, mais d'après le traité de Plutarque *De Iside et Osiride* auquel il a emprunté, pour ce même chapitre 57, la mention du « simulachre » de Jupiter « en Candie » qui était « sans oreilles ».

*Garg.*, I, M. L. I, p. 9. « L'autorité de Platon in *Philebo* et *Gorgia* » est alléguée, d'après l'adage d'Erasmus : *Bis ac ter, quod pulchrum est* <sup>2</sup>.

*Pantagruel*, 18, M. L. I, p. 306. « Bien vray est-il, ce dit Platon prince des philosophes que si l'image de science et sapience estoit corporelle et spectable es yeulx des humains, elle exciterait tout le monde en admiration de soy. » Cette pensée exprimée dans le *Phèdre*, 31, avait été citée par Erasme, dans le Colloque intitulé *Diluculum*. « Jam illud expende, quod scripsit Plato, nihil esse pulchrius, nihil amabilius sapientia : quæ si corporeis oculis cerni posset, incredibiles sui amores excitaret. »

*Tiers Livre*, 5. « L'occasion sera telle que l'a dit Platon en ses loix, quand il ordonne qu'on ne laisse chez soy les voysins puiser eau, si premièrement ilz n'avoient en leurs propres pastifz foussoié et bêché... et là n'eussent rencontré source ou degout d'eaux <sup>3</sup>. » Cette citation du *De legibus* (VIII, 844-6) est tirée du traité de Plutarque : *De vitanda usura*, auquel Rabelais emprunte pour le même chapitre un adage des Perses : « Estimans le second vice estre mentir, le premier estre debvoir. »

*Tiers Livre*, 36, M. L. II, p. 175. « Le Timé de Platon au commencement de l'assemblée compta les invitez ; nous au rebours les compterons en la fin. Un, deux, trois : où est le quart ? » Il y a là une réminiscence du début du *Timée*. Rabelais cite inexactement : ce n'est pas le Timée qui compte, c'est un autre personnage qui s'adresse à lui. « ὁ δὲ δὴ τέταρτος ἑμὴν, ὦ φίλε Τίμαιε, πρῶτον... »

Nous pouvons en conclure que Rabelais avait lu le *Timée* depuis quelque temps déjà, au moment où il écrivait le *Tiers Livre*, et nous rapporterons les idées platoniciennes exposées au chap. XXXI, sur le naturel des femmes, non à l'étude du texte même du *Timée*, mais à celle de Galien, qui les résume, *De locis affectis*, v. Elles étaient banales à la Faculté de médecine et parmi les Humanistes <sup>4</sup>. Rabelais les avaient entendues discuter dans le cercle de Tira-

1. M. L. II, p. 470.

2. Cf. Desbaruelle. *Op. cit.*, p. 7 du tirage à part.

3. M. L. II, p. 36.

4. Erasme fait une allusion dans la *Stultitia Laus*, XVII. « Nam quod Plato dubitare videtur, utro in genere ponat mulierem, rationalium animantium, an brutorum, nihil aliud voluit, quam insignem ejus sexus stultitiam indicare... »

queau, qui les a exposées lui-même dans l'édition du *De legibus Connubialibus*, de 1546 (Lex quindecima).

La *République* est citée dans le Prologue du *Gargantua*, M. L. I, p. 5, à propos du chien. « C'est comme dict Platon, lib. II de Rep. la beste du monde plus philosophe. » *Rép.* II, 376 A. Ἀλλὰ μὲν κομψόν γε φαίνεται τὸ πάθος αὐτοῦ τῆς φύσεως καὶ ὡς ἀκριθῶς φιλόσοφον. »

Les chapitres XLV et XLVI du *Gargantua* contiennent deux références au livre V de la *République*. La première suit la fameuse sentence « que lors les républiques seroient heureuses, quand les roys philosopheroient ou les philosophes régneroient. » Nous avons vu que cette pensée se trouvait déjà dans le *Stultitiæ Laus*, d'Érasme. Au chap. XLVI, Grandgousier, exposant ses idées sur les devoirs des rois et flétrissant la politique des vaines conquêtes, allègue Platon « liv. V de Rep. » qui voulait « estre non guerre nommée ains sédition, quand les Grecs meuvoient armes les ungs contre les aultres. Ce que si par male fortune advenoit, il commande qu'on use de toute modestie<sup>1</sup>. » Platon est même beaucoup plus précis ; il recommande *De rep.* v, 469 B, de ne pas couper les arbres, de ne pas brûler les maisons, etc. Mais, comme l'a remarqué justement M. Delaruelle, le texte de Rabelais suit le texte de l'*Institutio Principis Christiani*, dans lequel Erasme avait résumé la pensée de Platon : « Plato seditionem vocat, non bellum, quoties Græci cum Græcis belligerantur, idque si quando incidisset, modestissime jubet geri. »

Bien que Pantagruel nous soit présenté au chap. XXXVII du *Quart Livre*, comme alléguant souvent le *Cratyle*, Rabelais ne semble pas avoir fait d'emprunts directs à ce dialogue de Platon. Autour de lui, dans les cercles platoniciens français et italiens, on s'intéressait aux problèmes examinés dans le *Cratyle*. Lui-même fait allusion (*Tiers Livre*, 19), à l'une de ces questions : si la signification des noms vient de nature ou d'imposition (φύσει ἢ θέσει)<sup>2</sup>. Le symbolisme des noms, comme celui des nombres,

1. M. L. I, p. 170.

2. M. L. II, p. 96. « C'est abus dire que ayons language naturel. Les languagees sont par institutions arbitraires et convenences des peuples : les voix... ne signifient naturellement, mais à plaisir. »

avait été remis en honneur dans l'Académie platonicienne de Florence. « Une herméneutique subtile et puérile remplit les œuvres de Marsile Ficin, de Christoforo Landino, de Pic de la Mirandole<sup>1</sup>. » Les Lettres de Trithem<sup>2</sup>, les traités de Ch. de Bovelles<sup>3</sup>, le *De Occulta philosophia* de H. C. Agrippa attestent la curiosité que provoquaient chez les Humanistes ces sciences platoniciennes et néo-platoniciennes de caractère occulte ou mystique.

Ainsi les témoignages d'admiration que Rabelais prodigue à Platon ne répondent pas à un goût personnel pour le commerce du plus artiste des penseurs grecs. — Les emprunts directs à Platon sont, en somme, peu nombreux dans le roman de Rabelais. Le plus souvent, les sentences de Platon sont traduites d'Erasme. Les idées platoniciennes, à vrai dire, étaient du domaine commun des Humanistes au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Les Commentaires de Marcile Ficin les avaient vulgarisées en Italie. En France, à Lyon, par exemple, Humanistes et poètes, à l'époque de Rabelais, étaient tous férus de Platon et des Néo-platoniciens. Heroet traduisait en vers sous le titre d'*Androgyne* une partie du *Banquet* (1542). Etienne Dolet traduisait, en 1544, l'*Hipparchus* et l'*Axiochus*. Pontus de Tyard, Maurice Scève, exprimaient leurs sentiments et leurs passions dans le langage de la métaphysique platonicienne. Marguerite de Navarre se faisait traduire par son valet de chambre, Bonaventure Despériers, le *Lysis* sous le nom de la *Queste d'amitié*. Rabelais ne pouvait échapper à ce rayonnement universel des idées platoniciennes; mais rien, dans son roman, n'indique qu'il ait étudié avec une ferveur particulière celui que tous les Humanistes contemporains eussent appelé, comme lui, le « prince des philosophes. »

#### Plaute.

Plaute n'est cité ou mis à contribution que six fois par Rabelais.

*Gargantua*, 3, M. L. 1, p. 17. Plaute, in *Cistellaria*, figure dans la liste des auteurs qui déclarent légitime l'enfant né le onzième mois après la mort du

1. Philippe Monnier. *Le Quattrocento*, II, p. 122-125.

2. *J. Trithemii epistolarum libri II* (1536).

3. *Liber de Intellectu. Libellus de duodecim numeris*, 1510.

père légal. — Cette référence était fournie à Rabelais par Aulu-Gelle, III, 16.

*Tiers Livre, Prologue.* L'aventure du Coq de Euclion « tant célébrée par Plaute en sa marmite », qui eut la tête tranchée, pour avoir gratté la terre à l'endroit où l'avare avait enfoui son trésor, est racontée Acte III, sc. IV. — Cette réminiscence est peut-être suggérée à Rabelais par l'idée de trésor, qui se trouve au début de sa phrase : « Mon thesaur soit charbons. »

*Tiers Livre, 45, M. L. II, p. 213.* « Ainsi déclare Plaute en son Asnerie que Saurias cheminait branlant la tête... » *Asinaria*, II, 3. « Atque hercle ipsum adeo contueor, quassanti capite incedit. »

*Ibid.* « Et ailleurs exposant pourquoy Charmides bransloit la teste, dict qu'il estoit en ecstase. » *Trinummus*, V, 1168. — Callicles : « Quid quassas caput ? » Charmides : « Cruciatur cor mihi et metuo. » Rabelais paraphrase et interprète ces textes.

*Quart Livre, 59, M. L. II, p. 476.* « Telle que la descrivent Plaute, Juvenal, Pomp. Festus. » Référence donnée par Érasme. Adage : *Manduces*.

*Quart Livre, 64, M. L. II, p. 497.* « De faict en Plaute certain parasite soy complainet et deteste furieusement les inventeurs d'horloges et quadrans, estant chose notoire qu'il n'est horologe plus juste que le ventre. » Rabelais emprunte à l'Adage d'Érasme *Decompe umbra* cette référence à Plaute, ainsi que la citation d'Aristophane qui l'accompagne.

### Pline l'Ancien.

Nous avons dit de quelle faveur l'Histoire Naturelle des anciens avait joui parmi les Humanistes de la Renaissance<sup>1</sup>. Le principal recueil de ces sciences naturelles était le livre de Pline l'Ancien. Les plus illustres savants, les Budée, les Érasme, les Nicolas Béraud, les Raphaël de Volaterra, les Danès avaient travaillé à rétablir dans sa pureté le texte de l'*Histoire Naturelle* et à le commenter. Les éditions de Pline s'étaient multipliées dès le début de l'imprimerie. De 1469 à 1532, on en connaît trente-huit<sup>2</sup>.

On résumait Pline, à l'usage des écoliers, dans des abrégés, comme celui de Robert du Val, que nous trouvons annexé au *De arte versificatoria* de Gaguin, et au *De Moribus in mensa Servandis*, de Sulpice de Verulam, sous le titre de *Compendium memorandum vires naturales et commoda comprehendens a Plinio data : valens nedum ad secreta naturæ noscenda ; sed ad usus quoque necessarios : corporisque et ingenii conservationem*<sup>3</sup>.

Pour le grand public, on faisait des recueils des curiosités con-

1. Cf. chap. V. *Les Sciences médicales*.

2. Cf. Choulant. *Bücherkunde für die Altere Medicin*.

3. Félix Baligault Paris, 1495.

tenues dans l'*Histoire Naturelle*. Tel est, par exemple, le livre de Pierre de Changy : *Les singularitez des seize premiers livres de Pline, historien naturel*. L'auteur s'est borné à suivre l'ordre des livres de Pline et à relever toutes les bizarreries, tous les cas étonnants qu'il y a rencontrés. Cette simple énumération de singularités plut au public : nous en connaissons trois éditions de 1542 à 1551<sup>1</sup>.

Rabelais, à son tour, a puisé largement, pour amuser la curiosité de ses lecteurs, dans ce vaste magasin d'anecdotes, de singularités, d'observations qu'est l'*Histoire Naturelle*. Il serait long d'énumérer tout ce que son œuvre doit à Pline. Il n'y a peut-être pas vingt chapitres dans son roman qui ne comportent aucun emprunt à l'*Histoire Naturelle*. On aura une idée de l'importance de cette contribution de Pline, si l'on considère que, dans les listes de singularités où Rabelais fait parade de son érudition, les huit dixièmes des cas cités viennent directement ou indirectement de Pline.

Ainsi dans *Gargantua*, 10, M. L. I, p. 43, il cite les noms de neuf personnes qui moururent de joie. Quatre de ces noms : Chilon, Sophocle, Denys, M. Juventius Talva sont cités dans l'*Histoire naturelle*, VII, 32 et 53.

Au *Tiers Livre*, nous avons vu que presque toute l'érudition botanique qu'épale Rabelais, à propos de l'Eloge de Pantagruélien, est empruntée à Pline.

Au *Quart Livre*, 62, M. L. II, p. 488-491, à propos des inventions de Gaster, Rabelais cite neuf « cas », non moins singuliers que les effets de l'aimant, arrêtant les plombs et « dragées » de fer, lancés par un « faulconneau de bronze. » — Sur ces neuf cas, Pline lui en fournit huit : l'Ethiopis, H. N., XXVII, 4, et XXVI, 4; l'Echineis, H. N., IX, 25, et XXXII, 1; l'herbe qui arrache les coins de fer enfoncés dans les arbres, H. N., X, 18, et XXII, 2; le dictame, H. N., VIII, 27, et XXV, 8; le « flairissant des Lauriers, Figuiers et Veaulx marins » par lequel « est la Fouldre détournée », H. N., II, 55; les « figuiers sauvages, dictz Caprifices » apprivoisant les « Taureaux furieux et forcenez », H. N., XXIII, 7; les propriétés du suzeau, H. N., XVI, 37; les effets du chant du coq sur le lion, H. N., X, 21.

1. Cf. Choulant. *Op. cit.* (Paris, 1542. Lyon, 1546 et 1551).

Rabelais a si souvent lu et étudié l'*Histoire Naturelle* qu'il se fie à sa mémoire pour renvoyer au texte de Pline. Ainsi au chap. VIII de *Gargantua*, M. L. I, p. 32, à propos de certaine vertu « confortative » de l'émeraude, il renvoie « à Orpheus libro de lapidibus et Pline libro ultimo. » Or, il confond ici Orpheus et Pline : ce dernier ne dit rien de cette vertu singulière de l'émeraude<sup>1</sup>.

Plus sûrement que cette référence inexacte, l'abondance des réminiscences de Pline, dans son roman, atteste combien il avait pratiqué l'*Histoire Naturelle*. Il en a retenu non seulement des faits d'ordre scientifique ou des particularités curieuses, mais une foule de sentences, de remarques, de considérations morales et philosophiques.

*Gargantua*, 16, M. L. I, p. 62. « Comme assez sçavez que Afrique aporte toujours quelque chose de nouveau. » H. N. VIII, 16. « Unde etiam vulgare græciæ dictum : semper aliquid novi Africam afferre. »

*Garg.*, 20, M. L. I, p. 76. « Ce que faisans, ont donné lieu et vérifié le dict de Chilon Lacedémonien, consacré en Delphes, disant misère estre compaignie de procès et gens playdoiens miserables. » H. N. VII, 32. « Rursus mortales oraculorum societatem dedere Chiloni Lacedæmonio, tria præcepta ejus Delphis consecrando aureis litteris, quæ sunt hæc : Nosse se quemque, et nihil nimium cupere, comitemque aris alieni atque litis esse miseriam. »

*Tiers Livre*, 8, M. L. II, p. 45. La comparaison que Panurge établit entre le dénûment de l'homme à sa naissance et la constitution plus viable des végétaux est inspirée par les considérations de l'homme, qui ouvrent le VII<sup>e</sup> livre de l'*Histoire Naturelle*.

Rabelais modifie les termes et le sens de la comparaison : au lieu de comparer l'homme aux animaux et aux végétaux, comme le fait Pline, il borne sa comparaison aux seuls végétaux ; et cette différence qu'il constate entre la constitution de l'homme et celle des végétaux, il l'interprète comme une preuve non de la faiblesse, mais de l'excellence de l'homme : s'il est né désarmé, c'est qu'il était destiné à jouir pacifiquement de la création. Il a été contraint par les rigueurs de l'âge de fer à maintenir, par la force, sa royauté sur la nature.

*Tiers Livre*, 48, M. L. II, p. 225. Une des plus belles expressions du discours de Gargantua contre les « taulpetiers pastophores » nous semble être une réminiscence de Pline. Celui-ci au chap. LXIII du livre II de l'*Histoire Naturelle*, expose comment la Terre est vraiment digne du nom de mère, elle qui nous reçoit à notre naissance, nous nourrit, nous sert d'appui et de soutien. Elle se montre surtout maternelle, lorsqu'à notre mort, tout le reste de la nature nous repoussant, elle nous embrasse et nous reçoit dans son sein. « Natos alit... novissime complexa gremio jam a reliqua natura abdicatos, tum maxime ut mater

1. *Garg.* 6, M. L. I, p. 28, la référence qui termine le chapitre est exacte. « Lisez le septiesme [livre] de sa naturelle histoire cap. iij et ne m'en tabustez plus l'entendement. »

*operiens.* » N'est-ce pas là l'idée et l'expression de Gargantua : « le doux, le désiré, le dernier embrassement de l'âme et grande mère la Terre, lequel nous nommons sépulture » ?

*Tiers Livre*, 47-52. Nous avons vu que l'éloge de Pantagruélion est imité de l'éloge du lin qui ouvre le XIX<sup>e</sup> livre de l'*Histoire Naturelle*.

*Quart Livre*, 57, M. L. II, p. 471. Une partie de l'apologie de Messer Gaster : « Pour le servir tout est empesché, tout le monde labeure, etc... » pourroit bien être une réminiscence de Pline, H. N. XXVI, 8. « Plurimum tamen negotii alvus exhibet, cujus causa major pars mortalium vivit... Hujus gratia præcipue avaritia expetitur : huic luxuria conditur : huic navigatur ad Phasin : huic profunda vada exquirantur. »

*Quart Livre*, 58, M. L. II, p. 474. « Vous dictez et est escript par plusieurs saiges et antiques philosophes que l'industrie de nature appert merveilleusement en l'esbatement qu'elle semble avoir prins formant les coquilles de mer. » C'est une réminiscence de Pline, IX, 33... « Concharum genera, in quibus magna ludentis naturæ varietas. » Pline décrit la diversité des coquillages : « tot colorum differentiæ, tot figuræ, planis, concavis, longis, lunatis, in orbem circumactis, dimidio orbe cæsis, in dorsum elatis, lævibus, rugatis, denticulatis, etc... » Rabelais, qui cite de mémoire, n'essaye pas de rendre le détail de cette description : « tant y veoid on de variété, tant de figures, tant de couleurs, tant de traictz et formes non imitables par art. »

En somme, Rabelais ne dédaignait pas les remarques, réflexions et considérations morales que Pline a mêlées à son *Histoire Naturelle*. Il ne les acceptait pas toujours : il était trop loin du pessimisme de Pline pour prendre à son compte les réflexions attristées qu'inspirent au naturaliste latin le spectacle de la faiblesse de l'homme à sa naissance ou l'extrême raffinement de la civilisation. Mais il les a méditées et il s'en est souvenu : son roman doit à Pline naturaliste une foule de singularités et de cas étranges, et à Pline moraliste des sentences, des considérations, qui ont pris souvent une forme oratoire, qui sont devenues l'Eloge du Chanvre ou celui de Messer Gaster.

### *Plutarque.*

« Et volontiers me delecte à lire les Moraulx de Plutarche », écrit Gargantua à son fils, étudiant à Paris<sup>1</sup>. On a pu interpréter cette déclaration de Gargantua, comme une confiance de Rabelais. A en juger par le nombre et l'importance des contributions de

1. *Pantagruel*, 8, M. L. I, p. 253.

Plutarque à son œuvre, il est évident que les *Moraulx* furent un de ses livres préférés.

Plutarque était, d'ailleurs, parmi les écrivains anciens, un de ceux qui avaient le plus de faveur au XVI<sup>e</sup> siècle, non seulement dans les cercles érudits, mais même parmi les gens simplement lettrés. On le traduit en latin et même en français. Simon Bourgouyn, Arnould Chandon, Georges de Selve, évêque de Lavaur, traduisent, pour les dédier à de grands personnages, quelques-unes des *Vies*<sup>1</sup>. Dès 1520, nous trouvons un des traités de morale traduit en français : *Le livre de Plutarque, moult utile et prouffitable à toutes gens de quelque estat qu'ils soient pour discerner ung vray amy d'avecques un flatteur*, par François Sauvage. Paris, Y. Gallois, 1520, traduit du latin d'Érasme. — Le même traité est de nouveau traduit en 1537 : *La Touche naïfve pour esprouver l'amy et le flatteur inventée par Plutarque, taillée par Erasme et mise en langaige françoys par Antoine du Saix, — avec un Traicté singulier riche en sentences, élégant en termes et prouffitable à lire, contenant l'art de soy aider et par bon moyen faire son profit de ses ennemis*, 1537.

Le titre même de ce dernier traité nous explique les raisons de ce succès de Plutarque au XVI<sup>e</sup> siècle. C'est un auteur « profitable à lire » et « riche en sentences ». Ce qu'on aime chez lui, ce sont ses conseils moraux. Ses *Préceptes matrimoniaux*, par exemple, seront traduits en français et édités huit fois de 1535 à 1548<sup>2</sup>. En outre, les ornements dont il égaie ses dissertations : anecdotes et dits notables, sont ceux dont on se montre friand à cette époque. Les Mots dorés, les Apophtegmes, les Adages tenaient une telle place dans l'éducation et dans la culture générale des lettrés, qu'un ouvrage « riche en sentences » était sûr d'être bien accueilli.

Pour les Humanistes, Plutarque était la somme de l'antiquité grecque. C'est qu'il a véritablement « résumé dans son œuvre l'image complète de l'antiquité hellénique, au moment où celle-ci touchait à sa fin... Il est pour la postérité, un des représentants accrédités de l'hellénisme, d'un hellénisme un peu dilué peut-être,

1. Cf. René Sturel. *Jacques Amyot, traducteur des Vies parallèles de Plutarque*, chap. 1<sup>er</sup>, *Les manuscrits de dédicace*.

2. *Plutarque de Chéronne, grec, ancien philosophe historiographe, traictant entièrement du gouvernement en mariage, nouvellement traduit de grec, en latin et de latin en vulgaire françoys*, par Jehan Lodé, 1535, *id.* 1536, *id.* 1545. — *De la cure familière avec aucuns préceptes de mariage extraits de Plutarque*, [par Sperone Speroni] 1546, *id.* 1548.

mais élargi, vraiment universel et humain<sup>1</sup>. » Ce caractère universel de sa morale, dégagée de tout dogme philosophique particulier, tirée de l'expérience pratique de la vie, laïque en quelque sorte, devait plaire à cette génération d'Humanistes qui demandaient à la sagesse antique soit de compléter la morale chrétienne, soit de la remplacer. Plutarque ne les élevait pas à la méditation de grands problèmes métaphysiques, mais il traitait familièrement de petites questions de morale courante ; il proposait des remèdes, une « cure », à la portée de tous, pour des vices ou des travers qui sont de tous les temps et de toutes les conditions : la curiosité, le bavardage, la fausse modestie, etc.<sup>2</sup>. En même temps, les anecdotes, les traits de mœurs, les usages qu'il rapportait, pour illustrer ses expositions de questions morales, intéressaient ces esprits curieux de tout ce qui touchait à la vie antique.

Aussi tous les Humanistes contemporains de Rabelais ont-ils lu Plutarque avec passion. Quelques-uns même ont traduit et commenté certains traités de morale. Budé, sept ans avant la publication de la grande édition Aldine des *Moralia*, traduisait en latin, d'après un manuscrit copié par Georges Hermonyme sur ceux de Lascaris, le *Περὶ τῶν ἀρεσκόντων τοῖς φιλοσόφοις*, et le publiait sous le titre de *De placitis philosophorum naturalibus*, 1502. L'année suivante, il donnait une traduction latine du traité sur la *Fortune des Romains et d'Alexandre : De fortuna Romanorum et Alexandri Magni*, suivi du *De tranquillitate animi*. En 1519, composant pour le roi François I<sup>er</sup>, le recueil de préceptes politiques qu'on devait publier, après sa mort, sous le nom d'*Institution du Prince* (1541), il en puisait la plus grande partie dans les *Apophtegmes des rois et des généraux* et dans les *Apophtegmes des Lacédémoniens*, de Plutarque<sup>3</sup>.

Erasme, de son côté, après avoir enrichi le trésor de ses *Adages* de nombreuses sentences tirées de Plutarque, dressait un cata-

1. M. M. Croiset, dans l'*Histoire de la littérature grecque*, par M. et A. Croiset, tome V, p. 484.

2. « Nullus... extitit inter græcos scriptores Plutarcho, præsertim quod ad mores attinet, sanctior, aut lectu dignior, » dit Erasme dans l'*Epistula nuncupatoria des Apophtegmes*. Et il constate que les éditeurs ont exploité ce succès du moraliste grec, sans se soucier de respecter son texte. « Atqui hoc ipsum quod absterrere debuerat, invitavit gloriæ quæstusque sitientes ad depravandum, addendum, detrahendum. »

3. Cf. Delaruelle. *Guillaume Budé*.

logue de toutes les images, métaphores et comparaisons glanées dans les *Moralia* : *Parabola, sive similia ex Plutarchi moralibus*. En 1514, il publiait à Bâle, chez Froben, une traduction latine de huit opuscules de Plutarque : *Quo pacto quis dignoscere possit adulatorem ab amico. Quo pacto quis efficere possit ut capiat utilitatem ab inimico. De tuenda bona valetudine præcepta. In principe requiri doctrinam. Cum principibus maxime philosophum debere disputare. Utrum graviore sint animi morbi quam corporis. Ἀθήε βιώσας. De cupiditate divitiarum*. — En 1531, il donnait après François Filelfe, après Raffaello Regio, une nouvelle traduction latine des *Aboph-tegmes*, dans laquelle il se proposait moins de traduire littéralement, que d'interpréter le texte grec<sup>1</sup>. Il y ajoutait deux livres de « dits mémorables » (v<sup>e</sup> et vi<sup>e</sup>) recueillis au cours de ses lectures.

Est-ce à la manière de ces deux Humanistes que Rabelais a lu, à son tour, les œuvres de Plutarque ? Les a-t-il lues dans le texte, en philologue d'abord, comme ses deux illustres maîtres ? — Nous connaissons deux exemplaires des *Moralia* revêtus de l'ex-libris de Rabelais. Ils peuvent nous donner quelques indications sur le commerce qu'il avait avec le texte de Plutarque.

Le premier de ces ouvrages a été étudié par M. Lefranc dans *L'amateur d'autographes* du 15 juin 1901. C'est un volume composé de six opuscules, reliés ensemble, dont trois comprennent des traités de Plutarque. Le III<sup>e</sup> de ces opuscules en contient trois :

Πλουτάρχου πῶς ἂν τις ὑπ' ἑχθρῶν ὠφελοῖτο.

Περὶ πολυφιλίας.

Περὶ δευσιδαιμονίας. (Edition G. Aleandro, 1512, 24 f<sup>os</sup>.)

Le IV<sup>e</sup> est composé des traités :

Περὶ ἀρετῆς καὶ κακίας.

Περὶ τύχης.

Πῶς δεῖ τὸν νέον ποιημάτων ἀκούειν.

(Ed. de G. Aleandro, 1509, 50 f<sup>os</sup>.)

C'est cet opuscule qui porte l'ex-libris de Rabelais.

Le v<sup>e</sup> Περὶ τοῦ ἀκούειν ne porte ni nom d'éditeur, ni nom d'im-

1. Cf. Epistola Nuncupatoria. « Sed totum opus quodammodo meum feci, dum et explanatius effero quæ græce referuntur, interjectis interdum quæ apud alios autores addita comperissem, etc. »

primeur. Il doit sortir comme les précédents des presses de Gilles de Gourmont, (16 f<sup>os</sup>).

De ces trois opuscules, le seul qui ait certainement appartenu à Rabelais est celui qui porte son ex-libris, c'est-à-dire le n° iv. Il ne contient aucune annotation. Le n° v est également vierge de notes manuscrites. Seul, le n° iii a des annotations marginales et interlinéaires. M. Lefranc reconnaît en quelques-unes d'entre elles les caractères graphiques propres aux écritures grecque et latine de Rabelais. Nous aurions donc là un document sur la méthode qu'il suivait dans la lecture du texte de Plutarque. Or, ces notes sont très simples et toutes du même genre : ce sont des traductions latines des mots grecs. Quelques termes grecs sont traduits isolément, comme si le lecteur en notait le sens en vue d'une révision : *κολοιός*, pica graculus, *δύσζηλον*, emulationem. Il n'y a là qu'un travail élémentaire de traduction, qui ne va pas jusqu'à traduire une phrase entière, ou à résumer une pensée.

Le volume des *Moralia* que M. Plan a découvert à Rome en 1906, revêtu de l'ex-libris de Rabelais, est un exemplaire de l'édition princeps d'Alde Manuce, 1509 <sup>1</sup>. On n'y trouve que deux annotations insignifiantes au traité *Comment on peut se louer soi-même sans envie*, celui-là même dont Gargantua allègue l'autorité, lorsqu'il se donne en exemple à son fils (*Pantagruel*, 6).

Ainsi l'examen de ces deux livres de la Bibliothèque de Rabelais ne nous le montre pas particulièrement soucieux d'étudier le texte même de Plutarque ; tout au moins les marges de ces exemplaires n'ont pas conservé de traces de cette application à pénétrer le sens du texte original, qui se manifeste chez d'autres par des soulignures, des remarques, des concordances ou des références brièvement notées.

L'étude des emprunts qu'il a faits à Plutarque pour son roman, est plus décisive. Il apparaît bien que le plus souvent, il ne le connaît que par une traduction latine. De tous les traités de Plutarque, celui qui lui a fourni la plus grosse contribution est le recueil des *Apophtegmes*. Or, ce n'est pas dans le texte même que Rabelais les lisait, mais dans la traduction latine d'Erasme. Nous avons dit que, dans sa traduction, Erasme s'était proposé moins de

1. *Rabelais et les Moraux de Plutarque, à propos d'un ex-libris*, par P. P. Plan, dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'École française de Rome*, 1906.

traduire littéralement le texte de Plutarque, que de l'interpréter, par des additions et des scholies : « interjectis interdum quæ apud alios autores addita comperissem, additis item permultis quæ in hoc opere non habebantur, ubique veluti scholiis indicans vel sensum vel usum apophtegmatibus, in his duntaxat quæ lucis aliquid desiderabant... » Ces scholies, qui accompagnent le texte de l'Apophtegme, chez Erasme, nous les trouvons presque toujours, traduites en français, chez Rabelais. Ainsi, Erasme, citant le mot d'Agésilas sur les citoyens de Sparte, qui constituaient les murailles de la cité, ajoute : « significans respublicas nullo munimento tutiores esse quam virtute civium. » Rabelais (*Pantagruel*, 15), de même, après avoir cité le propos d'Agésilas, l'interprète : « signifians... que les villes et cités ne sçauoyent avoir muraille plus seure et plus forte que la vertu des citoyens et habitants. » — Au *Quart Livre*, 39, il raconte la facétie de Cicéron sur les aigles des Pompéiens, plus propres à la guerre contre les geais, qu'à la lutte contre César. Plutarque la rapportait dans ses *Apophtegmes* (IV, *Cicéron*, 19), sans expliquer à ses lecteurs, avertis, ce qu'étaient les aigles romaines. Erasme, traduisant Plutarque, avait jugé l'explication nécessaire : « At ille aquilas dixit vela Romana aquilis insignita. » Rabelais traduit cette explication dans une parenthèse : (c'était lors la devise des Romains en temps de guerre).

Au chapitre xxiv du *Quart Livre*, Rabelais cite un mot de Portius Caton<sup>2</sup>, qui nous a été également rapporté par Plutarque dans sa *Vie de Caton*. — Il n'a pas eu la peine de l'en extraire lui-même. Erasme l'avait déjà recueilli et rangé sous le titre de *Caton*<sup>3</sup>, dans ce V<sup>e</sup> livre d'Apophtegmes, colligés par lui et publiés à la suite de sa traduction des *Apophtegmes* de Plutarque.

Le tour même que prend cette parole de Caton chez Rabelais indique sa provenance. Plutarque rapporte que Caton disait qu'il se repentait de trois choses : la première, d'avoir confié

1. Epistola Nuncupatoria des *Apophtegmatibus*, 1531.

2. M. I. II, p. 356. « Ainsi Portius Cato disait de troys choses seulement soy repentir. Sçavoir est, s'il avait jamais son secret à femme revelé ; si en oiziveté jamais avait un jour passé ; et si par mer il avait pérégriné en lieu aultrement accessible par terre. »

3. N<sup>o</sup> 43.

son secret à une femme : *μίαν μὲν, ἐπὶ τῷ γυναικί πιστεῦσαι λόγον ἀπόρρητον* ; la seconde, d'avoir pris la mer, alors qu'il pouvait voyager sur terre : *ἐτέραν δὲ, πλεύσας, ὅπου δυνατόν ἦν πεζεῦσαι* ; la troisième, d'être resté un jour intestat : *ἀδιθήτορος*. Ce dernier mot, au xvi<sup>e</sup> siècle, n'était pas compris ; on le traduisait par : oisif. — Or ces trois regrets, exprimés sous cette forme, comme ayant pour objets des faits réels, énoncés par une proposition indicative, deviennent chez Rabelais conditionnels. « Sçavoir est *s'il* avait *jamais* son secret à femme révélé ; *si* en oisiveté avait un jour passé ; et *si* par mer il avait pérégriné en lieu autrement accessible par terre. » Est-ce à dire que Rabelais n'ait pas compris, ou n'ait pas su rendre le texte grec ? — Nullement. Il traduisait à la vérité très fidèlement le texte qu'il avait sous les yeux, — et qui était celui d'Érasme : « *Tria per omnem vitam accidisse dixit, quarum pœnituisset : primum, si quid arcani fœminæ credidisset ; secundum, si quopiam navigio vectus esset quo pedestri itinere pervenire licuisset ; tertium, si quis dies ipsi per negligentiam absque fructu effluxisset.* »

Ainsi, nous avons ici des preuves évidentes que Rabelais ne lisait pas les *Apophtegmes* dans le texte. Il est fort probable qu'il en a usé de même avec tous les traités de Plutarque, dont il avait à sa disposition des traductions latines. Aucune curiosité spéciale de philologue ne l'intéressait à la forme originale de Plutarque : il l'étudiait, non pour son vocabulaire ou son style, mais pour ce qu'il lui apprenait de l'homme et de l'antiquité. Ces documents sur les mœurs antiques, ces observations sur l'homme, les traductions et commentaires en latin des *Moralia* les lui fournissaient ; il se dispensait donc de recourir au texte original.

Nous avons établi que Rabelais n'étudiait point Plutarque en philologue : il reste à déterminer quelle connaissance il avait du moraliste grec et ce qui l'intéressait particulièrement dans les *Moralia*.

Remarquons d'abord que Gargantua dans sa fameuse épître à Pantagruel ne parle pas des *Vies* de Plutarque. Pourtant Rabelais les a mises à contribution :

*Gargantua*, 14, M. L. I, p. 56. L'anecdote de « Philippe, roy de Macédoine », devinant le génie de son fils, est extraite de la *Vie d'Alexandre*.

*Garg.*, 23, M. L. I, p. 90. Les prouesses de natation de César sont tirées de la *Vie de César* (guerre d'Alexandrie).

*Garg.*, 33. Les rêves de conquêtes de Picrochole et de ses conseillers sont inspirés de l'entretien de Pyrrhus et Cineas. *Vie de Pyrrhus*, 14.

*Pantagruel*, 8, M. L. I, p. 255. « Lesquelles (lettres grecques) je n'avais contenné comme Caton. » Le fait nous est connu par Plutarque. *Vie de Caton l'Ancien*.

*Tiers Livre*, 17, M. L. II, p. 86. « La case de la tant célèbre Hécate » est un souvenir de Plutarque. *Vie de Thésée*, 14.

*Quart Livre*, 37, M. L. II, p. 408. L'anecdote d'Alexandre et du Satyre est rapportée dans la *Vie d'Alexandre*, 24.

*Quart Livre*, 49, M. L. II, p. 441. La chute du bouclier Ancile « en Rome » « regnant Numa Pompilius, roy second des Romains », est rapportée dans la *Vie de Numa*.

Ces contributions des *Vies* à l'œuvre de Rabelais sont, on le voit, peu nombreuses ; peut-être, n'y a-t-il pas emprunts directs ; beaucoup de ces anecdotes ayant été vulgarisées dans la littérature antique et dans la littérature d'érudition du XVI<sup>e</sup> siècle. Ainsi, Rabelais pouvait lire l'histoire du bouclier Ancile dans Ovide. *Fastes*, IV, et dans Ravisius Textor, *Officina*, f. 153 v<sup>o</sup>.

Les emprunts aux *Moraulx* sont incomparablement plus nombreux. Les *Apophtegmes*, traduits par Erasme, ont fourni une contribution très importante, particulièrement au *Tiers* et au *Quart Livre* :

*Pantagruel*, 15. Dit d'Agésilas sur les murailles de Lacédémone. *Apoph. Agésilas*, 30, 31.

*Tiers Livre*, Prologue. Parole de Diogène sur le bâton qu'il ordonne par testament que l'on dépose près de lui. — *Apoph.*, III. *Diog.*, 111.

*Tiers Livre*, 31. Mot de Diogène sur Paillardise « occupation des gens non autrement occupés. » *Apoph. Diogène*, 107.

*Tiers Livre*, 35. Réponse de la « fantesque de Sparte. » *Lacunarum Apoph.*, 32.

*Quart Livre*, 23. Mot d'Anacharsis à propos des « ais » d'une « nauf ». *Apoph. Anacharsis*, 7.

*Quart Livre*, 24. Réponse d'Anacharsis sur les dangers de la navigation. *Apoph. Anacharsis*, 13.

*Ibid.* Autre sentence sur la navigation. *Apoph. Anacharsis*, *id.*

*Quart Livre*, 17. Antigonus et Antagoras. *Apoph. Antigonus*, 17.

*Quart Livre*, 18. Mot de Pyrrhon sur le pourceau. *Apoph. Pyrrhon*, 18.

*Quart Livre*, 32. Mot de Parisatis. *Apoph. Parisatis*.

*Quart Livre*, 39. Facétieuse réponse de Cicéron. *Apoph. Cicéron*.

*Quart Livre*, 52. Anecdote de Diogène et de l'archer maladroit. *Apoph. Diogène*, 195.

*Quart Livre*, 55. « Démosthène dit que l'homme fuyant combatra derechief. » *Apoph. Demosthenes orator.*, 6.

*Quart Livre*, 55, M. L. II, p. 464. « Je ne dis de piedz et de mains, comme

disait Brutus en la bataille Pharsalicque, je dis à voiles et à rames. » *Apop. M. Brutus*, 2.

*Quart Livre*, 60. Réponse d'Antigonus à Hermodotus. *Apop. Antigonus*, 3.

*Quart Livre*, 64. Réponse de Diogène « interrogé à quelle heure doit l'homme repaistre ? » « Le Riche, quand il aura faim, le Pauvre, quand il aura de quoy. » *Apop. Diogène*, 60.

Cette abondance d'apophtegmes, empruntés à l'ouvrage d'Erasme ne doit pas nous surprendre : ce recueil fut un des livres les plus lus dans le second quart du XVI<sup>e</sup> siècle. La *Bibliotheca Erasmiana* de Van der Hagen énumère vingt éditions des *Apophtegmata*, de 1531 à 1547, et huit éditions pour la seule période 1547-1552.

. Après les *Apophtegmes*, le traité de Plutarque qui avait le plus de succès auprès des contemporains de Rabelais est le recueil des *Préceptes matrimoniaux*. — Nous en avons cité deux traductions en « langue vulgaire, » l'une de Jehan Lodé, l'autre anonyme, traduite d'un ouvrage italien. *De la Cure familière avec aucuns préceptes de mariage extraits de Plutarque*, 1546.

Ces préceptes étaient donc fort répandus à cette époque. On les retrouverait dans les traités de morale familière d'Erasme (*Colloquia, De matrimonio christiano*), aussi bien que dans les gloses du *De legibus connubialibus* de Tiraqueau. Ils ne pouvaient rester inaperçus de quiconque s'intéressait à la question du mariage et des femmes.

Aussi est-il naturel qu'ils se soient présentés à la mémoire de Rabelais, lorsqu'il mettait en scène Rondibilis et Hippothadée répondant à la consultation de Panurge. Il semble bien, en effet, qu'il cite alors de mémoire. Le premier passage qui a son origine dans les *Préceptes matrimoniaux* est au chapitre xxx du *Tiers Livre* ; c'est la comparaison de la femme de bien avec le miroir. Si doré et si riche que soit un miroir, il est sans valeur, disait Plutarque, s'il ne représente au vif la face de celui qui s'y mire : de même, qu'importe la richesse d'une femme, si elle ne conforme ses mœurs et conditions à celles de son mari. Hippothadée développe la comparaison et y ajoute une note chrétienne en rapport avec son propre rôle : « Car comme le miroir est dict bon et parfait, non celuy qui est plus orné de dorures et pierres, mais celuy qui véritablement représente les formes objectes,

aussi celle femme n'est la plus à estimer, laquelle serait riche, belle, élégante, extraicte de noble race; mais celle *qui plus s'efforce avec Dieu soy former en bonne grâce* et conformer aux meurs de son mary. »

Au chapitre xxxii, Rabelais se souvient encore d'une comparaison de Plutarque. La femme sage, dit celui-ci, doit se faire voir auprès de son mari, et se cacher dans sa maison, lorsqu'il est absent; au contraire de la Lune, qui se montre lorsqu'elle est éloignée de son mari le Soleil, et disparaît lorsqu'elle s'en approche. Rabelais fait de cette comparaison un argument à l'appui de sa thèse. Le naturel des femmes nous est figuré par la lune. Celle-ci se cache lorsqu'elle est en conjonction du soleil, mais en son opposition elle reluit en sa plénitude. Ainsi les femmes se dissimulent « en la veue et présence de leurs maris. Iceux absens, elles prennent leur avantage, se donnent du bon temps, vaguent, trottent, déposent leur hypocrisie et se déclarent. » Rabelais ne retient de Plutarque que la comparaison; il donne comme une loi, constatée par l'expérience, comme un fait, ce qui était présenté dans les *Préceptes* comme un défaut à éviter.

Le traité de Plutarque sur l'*Usure* avait été traduit en latin, en 1513, par Bilibald. Nous trouvons cette traduction annexée à une traduction latine du *Vitarum auctio* de Lucien par Nicolas Béraud<sup>1</sup>. Rabelais connaît bien ce traité de Plutarque. Il en a retenu l'idée générale, exprimée dans une loi de Platon, qui pourrait servir d'épigraphe à toute la dissertation.

Rabelais l'oppose au paradoxe de Panurge sur l'éminente dignité de l'emprunt et des debtteurs, comme la conclusion qu'il convient de donner à tous ces propos, étalage de brillante rhétorique, « graphides, et diatypoises ». C'est Pantagruel qu'il a chargé de formuler cette règle de bon sens : on ne laisse puiser de l'eau chez soi au voisin que s'il a bêché et creusé chez lui « jusques à trouver celle espèce de terre qu'on nomme céramite », qui retient l'eau; — de même « lors seulement devrait-on (selon mon jugement) prester, quand la personne travaillant n'a peu par son labour faire gain ou quand elle est soudainement tombée

1. *Luciani Dialogus, cui titulus Vitarum seu philosophorum auctio, nunc primum latinus factus Nicolao Beraldo interprete. — Plutarchi libellus De Vitanda usura e graeco versus, interprete Bilibaldo Nurembergensi. S. l. n. d.*

en la perte inopinée de ses biens <sup>1</sup>. » Et Pantagruel rapporte encore et approuve la sentence des Perses citée par Plutarque : « le second vice estre mentir, le premier estre devoir. Car debtes et mensonges sont ordinairement ensemble ralliés. »

Il avait rencontré dans cet opuscle sur l'*Usure*, cette plaisante remarque : les usuriers peuvent se moquer des philosophes qui tiennent que rien ne se peut faire de rien et de ce qui n'est pas ; car, chez eux, usure se fait et s'engendre de ce qui n'est pas et qui ne fut jamais. — Panurge, louant les debtors et emprunteurs, se souvient de cette étrange réfutation des thèses des philosophes <sup>2</sup>. « En cette seule qualité, je me réputais auguste, révérend, redoutable que sus l'opinion de tous philosophes (qui disent rien de rien n'estre fait), rien ne tenent, ne matière première, estcoys facteur et créateur. » Ainsi démarquée, il faut reconnaître, d'ailleurs, que la facétie est moins piquante. La comparaison des usuriers avec une cause première inconcevable, créant quelque chose de rien, présentait des éléments adéquats : le néant d'une part et, d'autre part, ce néant qu'est l'intérêt non payé, qui engendre pourtant d'autres intérêts à payer. Mais Panurge, « facteur » de dettes, qui ne représenteront jamais rien pour les créanciers, ne crée rien !

La *Consolation à Apollonius* racontait l'apologue du Deuil, qui arrivé trop tard au partage des honneurs par Jupiter, s'était vu attribuer les larmes et les douleurs accordées aux morts ; de telle sorte qu'il s'attache à ceux qui l'honorent par de telles offrandes, tandis qu'il s'éloigne de ceux qui négligent son culte. Rabelais (III, 33) transpose l'apologue en substituant au Deuil, Messer Coquage. Sa fête a été fixée au jour de la fête de Jalousie ; et quiconque lui offre les sacrifices chers à Jalousie, espionnages, soupçons, etc., est sûr de l'avoir propice.

Dans le traité *Comment on pourra apercevoir si l'on profite en l'exercice de la vertu*, Rabelais rencontrait cette comparaison que fait Antiphanes, « en se jouant », entre les propos de Platon, dont l'efficacité ne se révèle que peu à peu et les paroles qui gelaient,

1. *Tiers Livre*, 5. M. L. II, p. 36.

2. *Tiers Livre*, 3. M. L. II, p. 26.

dans certaine ville et, fondant en été, révélèrent aux habitants ce qu'ils avaient dit l'hiver. On sait ce qu'est devenue cette fantaisie dans le *Quart Livre* : elle a donné naissance à tout l'épisode des « paroles gelées », chap. LVI. — Rabelais pouvait lire cet apologue dans Cælius Calcagninus qui l'avait traduite en latin sous le titre : *Voces frigore concretæ. (Fabula, LXXXIX)*. Mais il est plus probable que sa source immédiate est ici Plutarque lui-même. En effet, à la fin du chapitre (M.L.II, p. 465) il nomme *Antiphanes* le philosophe cité par Plutarque et dont Cælius Calcagninus avait travesti le nom en *Antiphon*.

Le *De placitis philosophorum* lui a fourni quelques détails curieux sur les opinions et doctrines des philosophes anciens.

*Pantagruel*, 2, M. L. I, p. 227. « Le Philosophe raconte... que au temps que Phæbus bailla le gouvernement de son chariot lucifique à Phaëton, ledict Phaëton... tant approcha de terre, qu'il mist à sec toutes les contrées subjacentes. » C'est l'opinion d'Empédocle, rapportée dans le *De plac. phil.*, III, 16. « Ἐμπεδοκλῆς [τὴν θάλασσαν φησὶν εἶναι] ἰδρῶτα τῆς γῆς ἐκκαυομένης, ὑπὸ τοῦ ἡλίου διὰ τὴν ἐπιπόλαιον πλύσιν. »

*Ibid.* « Bruslant une grande partie du ciel que les philosophes appellent via lactea. » Plutarque, *De plac. phil.*, III, 1, attribue cette idée aux Pythagoriciens.

*Tiers Livre*, 3, M. L. II, p. 27. « Prenez... le trentiesme de ceulx que imaginait le philosophe Metrodorus. » Cette cosmographie de Métrodore est exposée dans le *De plac. phil.*, I, 5.

*Tiers Livre*, 29, M. L. II, p. 144. « Encore suys-je d'avis que nous entrons en la tetrade Pythagoricque. » Plutarque, *De plac. phil.*, I, explique comment le nombre 4 était particulièrement cher à Pythagore.

Le traité : *Εἰ καλῶς ἐστ, ττι τὸ λάθε βιώσας* raconte l'anecdote de Philoxenus et Gnatho, qui « crachaient au bassin » afin d'être seuls à se rassasier de ce qui était servi. *Quart Livre*, A. Prologue. M. L. III, p. 190.

*Quart Livre*, 49, M. L. II, p. 441. « Et par certain laps de temps après feut veue E: aussi divinement escripte et transmise des cieulx. » Souvenir du traité de Plutarque : *Περὶ τοῦ εἰ τοῦ ἐν ἀέθροις*.

*Tiers Livre*, 20. « Cestuy esternuement (selon la doctrine de Terpsion) est le dæmon Socratique. » Plutarque rapporte cette opinion dans le *De Socratis Genio*... Μεγαρικῶς τινὸς ἤκουσα (Τερψίωνος δὲ ἐκεῖνος) ὅτι τὸ Σωκράτους δαιμόνιον πετρμὸς ἔν.

*Quart Livre*, 47, M. L. II, p. 434. « Lors se descouvrit jusques au menton en la forme que jadis les femmes Persides se présentèrent à leurs enfans fuyans de la bataille... » Le fait est raconté dans Plutarque, *De Virtutibus Mulierum. Persides*.

Au traité de la *Curiosité*, *περὶ πολυπραγμοσύνης*, il a fait trois emprunts : *Tiers Livre*, 31, M. L. II, p. 152, Democritus s'aveuglant pour se livrer plus à son aise à ses contemplations intérieures ; *Quart Livre*, 66, M. L. II, p. 503, la Ponerople de Philippe en Thrace ; et, *Tiers Livre*, 25, la comparaison du Curieux avec la fée Lamia, qui est aveugle chez elle, ayant déposé ses yeux « exemptiles », mais qui les remet au dehors pour découvrir les fautes d'autrui. — Panurge applique la comparaison à Herr Trippa, M. L. II, p. 124. « C'est une aultre Lamie, etc. »

La fameuse comparaison du moine avec le singe (*Gargantua*, 40, M. L. I, p. 148) « mais si entendez pourquoy un singe en une famille est toujours moqué et herselé... » procède d'une réminiscence du traité : *Comment on peut discerner l'ami du flatteur*. Plutarque y compare le flatteur au singe qui ne garde pas la maison comme le chien, qui ne porte pas les fardeaux comme le cheval, ne laboure pas comme le bœuf. Rabelais a repris ce développement, p. 149. « Le singe ne garde point la maison, comme un chien, etc. »

Ainsi Rabelais a retenu de ces traités de morale non seulement des sentences, des anecdotes, des idées, mais encore des éléments purement artistiques : comparaisons et images.

Il s'est complu dans cette lecture de Plutarque, non seulement pour ce qu'elle lui révélait de faits concrets et d'idées générales sur la nature humaine et sur l'antiquité, mais aussi pour la variété des images et la fantaisie imprévue des fictions qu'elle lui offrait. — Sa propre imagination se chargeait de développer et d'achever ce que Plutarque n'avait fait qu'esquisser.

Ce n'est pas tout : la curiosité avide de singularités morales ou naturelles, que nous avons signalée comme un des caractères de l'esprit de Rabelais, trouvait son compte dans la lecture de Plutarque. — Il ne faut pas oublier que celui-ci se distingue parmi les moralistes anciens par une singulière et universelle curiosité. « L'érudition curieuse, infinie, jamais lasse, le goût des problèmes, la poursuite des faits historiques ou des phénomènes naturels et le besoin de les expliquer <sup>1</sup>, » se retrouvent dans tous les traités de morale dont nous avons parlé. — Cette même curiosité lui a inspiré d'autres ouvrages, qui sont rangés sous le titre d'*Ἠθικά* ou *Moralia*, bien improprement, car ils n'ont pas grand rapport avec la morale. Ce sont, par exemple, les *Questions romaines*, les *Questions grecques*, les *Questions platoniciennes*, les *Vertus*

1. M. Croiset. *Hist. de la littérature grecque*, tome V, p. 502.

Romaines, les *Propos de table*, simples recueils de notes ou brèves dissertations sur des cas singuliers de physique ou de philosophie, sur des usages populaires ou des superstitions. — Ce sont encore les traités consacrés à des recherches sur des questions de théologie : *Isis et Osiris*, les *Oracles de la Pythie*, *Pourquoi les oracles ont cessé*. — Tous ces ouvrages figurent dans l'édition princeps de Plutarque : mais il est à remarquer qu'on ne les rencontre pas dans les Traductions en latin des *Moralia*. Ils manquent dans l'édition de Josse Bade (1521) ; dans celle de Cratander (1530), dans celle d'Isengrin (1541), dans celle de Vascosan (1544). Il en existe quelques traductions partielles en latin et de très rares traductions en français<sup>1</sup>. Du vivant de Rabelais, ces traités ou recueils de curiosités scientifiques et religieuses n'ont pas la même faveur que les dissertations morales. — Rabelais, lui, les a pratiqués aussi assidûment que les œuvres morales proprement dites.

Les *Convivialia* ou *Symposiaca* lui sont familiers. Il les cite au Prologue du *Tiers Livre*, « si à Plutarque foy avez in Symposiacis », et leur fait de nombreux emprunts. Cet ouvrage se recommandait à lui par son titre même ; ne nous présente-t-il pas son roman comme écrit à table « pendant la réfection » ? Les questions singulières que discutent les convives de Gargantua leur rappellent à eux-mêmes les problèmes examinés par Plutarque<sup>2</sup>. Les *Symposiaca* ont pu servir de modèle à Rabelais : ils étudient les problèmes qui ont amusé sa curiosité. — *Cur senes magis delectentur mero ? Cur voraciores simus sub finem autumnus ? Cur autumnalibus somniis minimum fidei adhibeamus ?* — Il s'est souvenu de ces deux dernières questions au *Tiers Livre*, 13, M. L. II., p. 70 et de la première au chap. XXVIII, M. L. II, p. 137. — Il a retenu encore des *Symposiaca* :

des anecdotes. *Tiers Livre*, Prologue. M. L. II, p. 10. Sur « Aeschylus. » *Symp.*, 7 ;

des observations médicales. *Tiers Livre*, 31, M. L. II, p. 150. Sur les effets du vin pris intempéramment. *Symp.*, III, 5 ;

1. Etienne Pasquier donna une traduction française du traité : *Quelles bêtes ont le plus de raison, celles de la terre ou celles des eaux*. (Le même volume contient une traduction française du *De Vitanda usura* par Ant. du Moulin). S. Gryphe, 1546.

2. *Garg.*, 39, M. L. I, p. 146. « Ce problème n'est ny en Aristoteles... ny en Plutarque. »

des singularités. *Tiers Livre*, 3, M. L. II, p. 26. Xenocrate déterminant le nombre des syllabes formées par l'accouplement des lettres. *Symp.*, XIII, 9.

*Quart Livre*, 52, M. L. II, p. 489. Sur l'Echineis. *Symp.*, II, 7.

Sur les Alibantes, *Pantagruel*, 2, M. L. I, p. 227. Voir les *Symp.* XIII, 10.

*Tiers Livre*, 13, M. L. II, p. 66 la comparaison de l'âme pendant le sommeil avec les nourrices qui s'ébattent lorsque l'enfant dort, est dans les *Symp.*, V, Proæmium.

Aux *Questions Romaines* et aux *Questions Grecques* il a fait également quelques emprunts :

*Tiers Livre*, 1, M. L. II, p. 18. La « considération » de Numa Pompilius, homme « juste, politic et philosophe », est traduite des *Quæst. Rom.*, 15, où Numa est qualifié de ἀνὴρ δίκαιος καὶ πολιτικός ὢν, καὶ φιλόσοφος γεόμενος.

*Tiers Livre*, 38, M. L. II, p. 184. « Jadis en Rome les Quirinales on nommait la fête des fols. » *Quæst. Rom.* Διὰ τὴ τὰ Κυρινάλια μωρῶν ἑορτὴν ὀνομαζοῦσιν.

*Tiers Livre*, 18, M. L. II, p. 92. « L'antique Palintocie des Mégariens. » *Quæst. Græc.*, 18.

*Tiers Livre*, 20, M. L. II, p. 101. La signification du nombre quinaire et des cinq flambeaux allumés à Rome au jour des noces est donnée *Quæst. Rom.*, II.

*Quart Livre*, 22. Mixarchetas, surnom de Castor chez les Argiens, est donné dans les *Quæst. Græc.* τὸς ὁ Μιξαρχίτας ἐν Ἀργεῖ.

Le *Tiers* et le *Quart Livres* témoignent d'une lecture récente de deux traités d'histoire religieuse : le *De Iside et Osiride* et le *De defectu oraculorum*.

*Tiers Livre*, 1. Le tableau des bienfaits du roi pacifique, la mention du surnom d'Osiris donné par « le commandement de Jupiter fait à une Pamyle », M. L. II, p. 17, viennent du *De Iside et Osiride*, 355, qui cite également (361, c) l'opinion d'Hésiode « en sa Hierarchie » « bien toujours faire, jamais mal, être acte uniquement royal », et l'exemple d'Hercule allégué par Rabelais.

*Tiers Livre*, 48, M. L. II, p. 224. « Isis » pleurant la perte d' « Osyris » figure dans la liste des deuils fameux.

*Tiers Livre*, 51, M. L. II, p. 237. « D'elle sont les Isiaques ornés » est peut-être une réminiscence du même traité. — οὗτ' Ἰσιακοὺς καὶ λιγυστολάξαι [ποιοῦσιν].

*Quart Livre*, 57, M. L. II, p. 470. « Comme en Candie le simulachre de Jupiter estoit sans aureilles. » Plutarque, *Isis et Osiris*. Ὅσον ἐν Κρήτῃ, Διὸς ἔν ἄγκλμα μὲ ἔχον ὤτα.

*Quart Livre*, 60, M. L. II, p. 483. La réponse d'Antigonus à Hermodotus se trouve dans les *Apophtegmes* d'Erasmus, *Antigonus*, 7 ; mais la flatterie n'est pas formulée dans les mêmes termes que chez Rabelais : « Hermodotus Antigonum in carmine scripserat *Jovis filium* ». Si Rabelais écrit « lequel en ses poesies l'appelloit Dieu et filz du Soleil », c'est qu'il a lu récemment dans *Isis et Osiris*, 24 : Ὅθεν Ἀντίγονος... Ἑρμολότου πρὸς ἐν ποιήματι αὐτοῦ ἡλίου παῖδα καὶ θεὸν ἀναγορεῖ οντος, οὐ τοιαῦτά μοι εἶπεν, ὁ λασκωφόρος σύνειδεν.

Il cite à deux reprises, au *Quart Livre*, le *De defectu oraculorum* :

27, M. L. II., p. 367. « Voyez Plutarque on livre de la cessation des oracles » et 58, M. L. II., p. 473. Il lui doit : *Tiers Livre*, 13, M. L. II, p. 67 la mention de Cléon de Daulie et de Thrasymède qui jamais ne songèrent *De Defect. Orac.* 430. B.; au *Quart Livre*, presque toute la matière du chap. 26, sur le « manoir et la discession des héros », tout ce qu'il dit sur l'âge des Hamadryades (27 fin) *De Defect. Orac.* 415. D., le récit de la mort de Pan (28) *De Defect. Orac.* 419. B., la cosmographie imaginée par le philosophe Petron (55, p. 464) *De Defect. Orac.* 429. E., la mention des Eurycliens (58, p. 473) *De Defect. Orac.* 414 D., et le mot du Cyclope Polyphème « sacrifiant à son ventre » (p. 475).

En somme, un épisode tout entier (séjour dans l'île des Macréons, dissertation sur le rôle des héros et démons, mort de Pan) a été emprunté à ce traité. L'anecdote qui est au centre de cet épisode — la mort de Pan — nous indique ce qui avait intéressé Rabelais dans cet ouvrage de Plutarque : il y trouvait des questions et des récits de caractère étrange et mystérieux, bien propres à prendre place dans la narration du voyage lointain de Pantagruel. La mort de Pan était d'ailleurs un épisode connu même de ceux qui ne lisaient point Plutarque. Eusèbe l'avait rapportée au livre V de sa *Præparatio Evangelica*, où il citait en même temps le passage du *De defectu oraculorum*, sur les Sporades de l'Océan<sup>1</sup> « manoir des héros », la comparaison des âmes des héros mourants avec les flambeaux prêts à s'éteindre<sup>2</sup>, le sommeil de Saturne dans une des les « Ogygies »<sup>3</sup>.

Petrus Crinitus, dans son *De honesta disciplina*, XIV, 3, l'avait résumée en citant l'opinion d'Eusèbe sur la mort de Pan, un des démons chassés de la terre à la venue du Christ.

Enfin, en 1549, à l'époque même où Rabelais rédigeait le *Quart Livre*, Guillaume Bigot<sup>4</sup>, un ami de Boyssonné, qui avait été à Turin un familier du seigneur de Langey, donnait une traduction latine de ce fragment de Plutarque, dans son

1. *Tiers Livre*, 24.

2. *Quart Livre*, 26, M. L. II, p. 362.

3. *Tiers Livre*, 26. Cette anecdote est contée dans le traité de Plutarque *Sur la face qui apparaît dans l'orb de la lune*.

4. Sur Guillaume Bigot, voir V. L. Bourrilly, *Guillaume du Bellay, seigneur de Langey*, p. 322.

*Christianæ philosophiæ præludium*. (Pars IV<sup>a</sup>, p. 442)<sup>1</sup>. — Nous reviendrons plus tard sur la traduction de ce fragment de Plutarque par Rabelais.

Rabelais a donc exploré tous les *Moraulx* de Plutarque. Il a étudié non seulement les dissertations morales proprement dites, mais les recueils de curiosités physiques et morales, les traités consacrés à des questions d'histoire religieuse et les collections de sentences ou d'opinions. Aucun écrivain ancien ne lui a fourni plus de matière pour son roman. Plutarque est, avec Lucien, l'auteur grec auquel il doit le plus non seulement de détails d'érudition, mais d'éléments artistiques proprement dits : thèmes de descriptions ou de narrations, images et comparaisons.

### *Pollux.*

L'*Onomasticon* de Pollux fut beaucoup pratiqué au XVI<sup>e</sup> siècle.

L'édition princeps est de 1502, Venise, Alde Manuce. Il y en eut une édition en 1520 à Florence. En 1536, Grynaeus en publia une autre à Bâle.

En 1541, paraît à Bâle la première traduction latine de l'*Onomasticon* : *Julii Pollucis Onomasticon, hoc est instructissimum rerum et synonymorum Dictionarium, nunc primum latinitate donatum, Rodolpho Gualthero Tigurino interprete*. — (Bâle, Robert Winter.)

C'est peut-être à Pollux, Livre V. chap. 5, que Rabelais a emprunté l'anecdote du chien et du renard fêes (N. Prologue du *Quart Livre*). Pourtant Pollux ne dit point que le renard de Teumesse appartenait à Bacchus ; si cette attribution n'est pas une invention de Rabelais, j'ignore où il a pris ce détail.

Pollux est cité parmi les auteurs lus ou consultés à la table de Gargantua, *Garg.* 23, M. I. I., p. 87.

### *Polydore Vergile.*

Polydore Vergile avait publié avant Erasme (en 1498) un recueil d'Adages, réédité en 1513 (Paris, Guillaume le Rouge) et

1. *Christianæ philosophiæ Præludium lib. IV, opus cum aliorum tum hominis substantiam luculentis expromens exemplis et rationibus, Gulielmo Bigotio Lavatensi Autore*. Toulouse, Guidon Boudeville, 1548 (Privilège de 1549).

en 1521 (Bâle, Froben). Rabelais lui a-t-il fait des emprunts ? Evidemment, il pratiquait plutôt le Recueil d'Erasme. — Peut-être a-t-il utilisé aussi l'*Adagiorum liber* de Polydore Vergile. Au *Quart Livre*, 16, fin, il cite « l'or de Tholose » et le « cheval Seian », fâcheux pour ceux qui les possédèrent. M. Delaruelle remarque que ces deux anecdotes étaient racontées par Erasme dans deux Adages placés l'un après l'autre dans son recueil. Elles se trouvaient également racontées dans les Adages 16 et 15 de Polydore Vergile. En outre, la référence au livre de Justin donnée par la *Briefve Déclaration*, et qui manque chez Erasme, se trouve chez Polydore Vergile, *Adage* 16.

Polydore Vergile publia un autre ouvrage d'érudition : *De Inventoribus rerum*, 1513, Paris, G. Le Rouge. — 1521, Bâle, Froben. — 1528, Paris, Robert Estienne. — C'est une nomenclature très sèche des diverses inventions, et des noms des inventeurs, suivis de l'indication des autorités, rarement accompagnées de références précises. Rien dans l'œuvre de Rabelais ne permet de dire qu'il a mis cet ouvrage à contribution.

### Quintilien.

*Gargantua*, 23. La pratique de Timothée qui demandait double salaire à ceux qui avaient été instruits sous autres musiciens est rapportée par Quintilien. *Inst. Orat.*, II, 3. « Propter quod Timotheum clarum in arte tiliarum ferunt duplices ab iis quos alius instituisset, solitum exigere mercedes, quam si rudes traderentur. » Rabelais pouvait la connaître par Alexander ab Alexandro, *Geniales Dies*, I, 23, et par G. Budé, *Annotationes*, p. 474.

— *Pantagruel*, 8. « Premièrement (il faut apprendre) la langue Grecque, comme le veult Quintilian. »

*Inst. Orat.*, I, 1. « A græco sermone puerum incipere malo. »

— *Pantagruel*, 10. Quintilian est cité parmi les auteurs d'une Latinité particulièrement élégante et « aornée. »

### Quinte Calabrois.

*Quart Livre*, 2, M. L. II, p. 244 « sa mort (d'Achille) et exeques descriptz par... Quinte Calabrois. » C'est Quintus de Smyrne, poète grec du IV<sup>e</sup> siècle après J.-C., dont les œuvres découvertes par Bessarion à Otrante en Calabre, en 1450, furent éditées par

Alde Manuce, en 1505 : Τὰ μὲθ' Ὁμηροῦ. Il raconte la guerre de Troie, depuis la mort d'Hector jusqu'à la ruine de cette ville. Il était goûté de certains Hellénistes. Lascaris l'appelait « Homeris-simus ».

*Ravisius Textor.*

L'ouvrage de Tissier de Ravisi: *Joannis Ravisii Textoris Niver-nensis Officina, partim historiis, partim poeticis referta disciplinis*, eut une première édition à Bâle, en 1503 ; à Paris, Regnault Chaudière en publia une seconde édition en 1520, et une autre en 1532.— C'est essentiellement un recueil d'exemples, de singularités, colligés dans les écrivains anciens et les érudits du XVI<sup>e</sup> siècle, particulièrement dans les recueils de Petrus Crinitus et de Cœlius Rhodiginus. Les énumérations d'exemples ne sont accompagnées d'aucun commentaire : Ravisius Textor se borne à alléguer brièvement ses auteurs.

Chaque chapitre est subdivisé. Le premier : *Mortui diversis casibus* comprendra : *Mortui siti et fame, Combusti, Mortui suspendio et cruce, Mortui gaudio et risu*. Chaque subdivision commence par un catalogue de noms ; chacun de ces noms est repris ensuite, accompagné de quelques mots d'explications, avec références aux auteurs anciens et modernes. Le premier chapitre n'énumère pas moins de 171 morts singulières.

Outre ces « exemples » qui sont des anecdotes très brièvement résumées, l'*Officina* de 1532 contient de pures nomenclatures : le *Cornucopiæ libellus*, catalogue alphabétique des lieux fameux par leurs productions :

Ex. Auro Hispania, Iberia, Celtiberia, Tolosa, etc.

Æere Themese, Corinthus, Carystos, Dodona, etc.

un catalogue alphabétique de toutes les herbes : *Herbarum diversa nomina*, simple énumération sans commentaire, ni références,

un catalogue des inventeurs, etc.

Voici les principaux emprunts de Rabelais à cette compilation :

*Gargantua*, 10. *Quart Livre*, 17. Pour ses listes de morts étranges, Rabelais trouvait dans l'*Officina*, *Mortui diversis casibus* : Chilon, Sophocle, Denys de Sicile, la mère qui mourut de joie en retrouvant son fils après la bataille de Cannes, M. Juventius Talva, Polycrata, que Rabelais nomme *Polycrate*, sans se reporter à Aulu-Gelle, qui donne *Polycrita*.

*Pantagruel*, 1. Tous les noms de géants anciens dans la généalogie de Pantagruel sont empruntés à l'*Officina : Gigantum quorundam nomina et aliorum inusitata magnitudinis hominum.*

*Tiers Livre*, 12. Allusion à Cambles, roi des Lydiens. *Officina. Qui se occiderunt*, n° 105. Anecdote de Cambles, rapportée d'après Cælius Rhodiginus.

50. Développement tiré de la botanique. *Officina. Herbarum diversa nomina.*

51. Victimes du Pantagruélien : Phyllis, Lycambe, etc. *Officina. Mortui suspendio.*

*Quart Livre*, 38. Erichtonius, inventeur des cochés. *Officina. Inventores diversarum rerum.*

34. Cas singuliers d'adresse. *Officina. Sagittarii et jaculatores peritissimi.*

64. Nomenclature des serpents. *Officina. Nomenclature des serpents. Serpentorum quorundam nomina* (39 noms. Rabelais a une liste deux fois plus longue.)

26. M. L. II, p. 369. Hérode, Sylla, Pherecydes, Aleman morts de Phthiriasis sont énumérés avec dix autres personnages parmi les *Mortui morbo pediculari*, f. 31.

### *Cælius Rhodiginus.*

Louis Ricchieri de Rovigo, dit Cælius Rhodiginus (1450-1525) est l'auteur des *Lectionum antiquarum libri triginta*, l'ouvrage qui sert de modèle à la plupart des compilateurs du XVI<sup>e</sup> siècle. Dans le cadre d'une courte dissertation sur une question quelconque, il accumule exemples, citations et références, extraits des littératures antiques. Cette compilation eut un grand succès. L'édition princeps parut à Venise en 1516, et fut rééditée cinq fois jusqu'à la mort de Rabelais.

Les emprunts qu'il lui a faits sont nombreux : l'anecdote de Jacobe Rhodigine (*Quart Livre*, 58) est traduite du Rhodigin, *Ant. Lect.*, VIII, 10. — Dans le même chapitre, les références alléguées, M. L. II, p. 473, à propos des Engastrimythes : Aristophane, Platon, Plutarque, on livre de la Cessation des Oracles, les Saints Decretz, (cause 26, question 3), Sophocle, se trouvent au même chapitre des *Lectiones Antiq.* (VIII, 10). Rabelais n'y a ajouté que la mention d'Hippocrate. *Epid.* 5.

*Tiers Livre*, 29, M. L. II, p. 144. La « tétrade Pythagorique » peut être empruntée à Cælius Rhodiginus, XXII, 9.

*Tiers Livre*, 44, M. L. II, p. 209. La critique de Tribunian se trouve dans les *Lect. Antiq.*, XXII, 20.

*Tiers Livre*, 51, M. L. II, p. 236. « Les Isiaques revêtus de lin. » *Lect. Antiq.*, V, 12.

*Tiers Livre*, 52, M. L. II, p. 243. César devant Larignum, d'après Vitruve. *Lect. Antiq.*, X, 10.

Pour donner une idée des ressources que Rabelais trouvait dans les *Lectiones Antiquæ*, nous transcrivons ici les titres des chapitres du XIV<sup>e</sup> livre, où il est traité de la divination somniale qui fait l'objet des chap. XIII et XIV du *Tiers Livre*.

Chap. 40. Cur animantibus somnia sint data. Item somniandi causæ. Quæ somnia liceat conjectare.

42. Afflationum species. Qui afflatorum status. Quæ ad somniandi rationem requirantur. Somnii laus etiam per exempla. Cur somnia matutina veriora.

43. Somniorum divinatio an sit, ex Aristotele. Itemque, an a Deo mittantur somnia.

44. Quam dixerit somniorum rationem Democritus. De motionibus somniantium ex Arist. eodem. Item cur fatui præcipue motionibus excitentur.

45. Somniorum in quibusdam certitudo unde sit...

47. Somniorum species aliquot. Item de eorum interpretibus... Oniropolos. Onirocritici libri.

48. De conjectoribus aliqua...

49. Qui nunquam somniarint.

Chacun de ces chapitres est un court exposé des doctrines anciennes, sur la divination somniale, appuyé d'autorités et d'exemples. Nous y trouvons la plupart des noms qui figurent chez Rabelais aux chapitres XIII et XIV du *Tiers Livre* : Iamblique, Porphyre, Synesius, Galien, Cléon de Daulie, Thrasymède, — ainsi que les idées discutées par Pantagruel et Panurge.

### *Sabellicus.*

L'ouvrage de Sabellicus : *Marci Anton. Cocci Sabellici Exemplorum libri Decem* est un des premiers recueils de *Lectiones Antiquæ* compilés au XVI<sup>e</sup> siècle. (Venise, 1507. Jean Barthelemy d'Asti). (Paris, 1508. Poncet le Preux). Chacun de ses dix livres est divisé en chapitres, subdivisés eux-mêmes en deux parties : les exemples judaïques et chrétiens, et les exemples païens. On jugera par les titres de quelques chapitres de l'intérêt qu'il offrait pour Rabelais : *De insigni ortu*, *De insigni infantia*, *De insigni pueritia*. *De sagittandi peritia*. Ce sont des collections de singularités. Le dernier chapitre cité rapporte les traits d'adresse de Domitien et de Commode que raconte Rabelais à l'occasion de l'adresse déployée par Pantagruel pour tuer le Physète, *Quart Livre*, 34. Il convient d'ajouter que la plupart des cas cités par Sabellicus se trouvent dans Valère Maxime, Fulgose et Ravisius Textor.

*Salluste.*

*Gargantua*, 20, M. L. I, p. 76. « Car omnia orta cadunt, etc. »

Réminiscence de Salluste. *De Bello Jug.*, II, 3: « Postremo corporis et fortunæ honorum, ut initium, sic finis est; omniaque orta occidunt et aucta senescunt. »

*Quart Livre*, 32. « Pareillement en Saluste, l'ayde (dict M. Portius Cato) des Dieux n'est impetré par veuz ocieux, par lamentations muliebres. En veiglant, travaillant, soy evertuant, toutes choses succedent à soubhayt et bon port. Si en nécessité et dangier est l'homme negligent, eviré et paresseux, sans propous il implore les dieux. » Sall. *Catilina*: « Non votis, neque suppliciis muliebris auxilia deorum parantur: vigilando, agendo, bene consulendo, prospere omnia cedunt. Ubi socordiae tete, atque ignaviae tradideris, nequicquam deos implores; irati infestique sunt. »

*Jules César Scaliger.*

Le XIII<sup>e</sup> chapitre du *Tiers Livre* — exposé de la divination somniale — offre de nombreux rapports avec le commentaire que J. C. Scaliger donna en 1539 du traité d'Hippocrate: *De somniis*. L'ordre des idées est de Rabelais, mais presque toute la matière de ses développements se trouve dans la préface et le commentaire du premier aphorisme d'Hippocrate par Scaliger. Voici, exactement, tous les éléments communs aux deux textes de Rabelais et de Scaliger:

La théorie générale des songes, d'après Aristote, exposée au début du chap. de Rabelais, M. L. II, p. 66, 67; la mention des gens qui jamais ne songèrent: Atlantides (cités par Hérodote), Cléon de Daulie, Thrasymède d'Héron; l'opinion de Plotin, Proclus, Jamblique sur ce genre de divination; les recettes pour se procurer des songes divinatoires: par l'Eumétride, la corne d'Hammon, l'épaule gauche du caméléon, vantée par Démocrite; les onirocrits; l'opinion de Platon sur l'origine divine des songes; celle de Xénophon; celle de Hérophile. — En somme, presque tous les éléments du chapitre de Rabelais: théories, opinions, autorités, curiosités étaient dans ce commentaire de Scaliger, sur un traité d'Hippocrate dont Rabelais cite le titre: Περὶ ἐνυπνίου, au début même de ce chapitre XIII du *Tiers Livre*.

*Senèque.*

Rabelais a peu emprunté à Senèque. Il le cite inexactement au chap. II du *Pantagruel*, à propos de la pluie des Antipodes : « Comme Senèque narre au Quart Livre *Questionum Naturalium*, parlant de l'origine et source du Nil. » Senèque n'y traite nullement de la pluie des Antipodes.

*Tiers Livre*, 9, M. L. II, p. 50. « Car la sentence de Senecque est véritable hors toute exception. Ce qu'a aultruy tu auras fait, soys certain qu'aultruy te fera. » La sentence est de Publius Syrus, mais elle est rapportée par Senèque. *Epist. XCIV*. « Ab alio exspectes, alteri quod feceris. »

*Tiers Livre*, 12, M. L. II, p. 63. « Senecque l'a de moi prédit et Lactance confirmé. » Lactance, *De falsa religione*, XVI, 10, énumère tous les vices de Jupiter et donne une référence à un livre perdu de Senèque, *Philosophia moralis*. Or, c'est précisément à la suite de l'invective de Panurge contre Jupiter que se place cette allusion à une prédiction de Senèque. Lactance est donc probablement la source de ce développement. — Nous transcrivons le passage de Senèque qui renferme précisément la sentence citée chap. IX du *Tiers Livre* : Ce qu'a aultruy, etc. « Non illepide Seneca in libris moralis Philosophiæ : « Quid ergo est, inquit, quare apud poetas salacissimus Jupiter desierit liberos tollere? Utrum sexa genarius factus est?... an tandem illi venit in mentem: Ab alio exspectes, alteri quod feceris, et timet ne quis sibi faciat, quod ipse Saturno? » — (Cette citation de Senèque se trouve également dans une glose de Josse Bade sur Aulu-Gelle N. A, XIII, 23, à propos des Manubies, dont il est précisément parlé au début de ce XII<sup>e</sup> chap. du *Tiers Livre*.)

*Quart Livre*. 26. La référence au *De Clementia*, lib. V est transcrite de l'adage d'Érasme : *Me mortuo, cælum misceatur terra*.

*Quart Livre*, 4. Le dit notable de Furnius à Octavian Auguste est emprunté au *De beneficiis*, II, 25, et la sentence des stoïciens sur les bienfaits citée à la suite, M. L. II, p. 282 est au chap. XXXV du même livre du *De beneficiis*.

*Stace.*

Rabelais cite Stace deux fois : *Quart Livre*, 2, M. L. II, p. 234. « la jeunesse [d'Achille] descrite par Stace Papinie » est une réminiscence des vers 108-118 du chant I de l'*Achilléide*.

*Quart Livre*, 21, M. L. II, p. 547. Parmi les cénotaphes énumérés par Panurge, figure celui de Stace à son père.

Stace. *Sylves*, v. 3, a composé un *Epicedion in patrem suum*. Mais il est probable que Rabelais emprunte la mention de Stace à quelque ouvrage d'érudition.

*Stobée.*

Κέρως Ἀμαλθιάς. ΙΩΑΝΝΟΥ ΤΟΥ ΣΤΟΒΑΙΟΥ ΕΚΛΟΓΑΙ ΑΠΟΦΘΕΓΜΑΤΩΝ. *Joannis Stobei Sententiæ ex thesauris græcorum delectæ, quarum autores circiter ducentos et quinquaginta citat et in sermones sive locos communes digestæ, nunc primum a Conrado Gessnero Doctore Medico, Tigurino, in Latinum sermonem traductæ, sic ut latina græcis e regione respondeant.*

Tiguri. Christophe Froschoverus 1543.

Bien que Rabelais ne mentionne nulle part cet ouvrage, on conçoit à la seule lecture du titre de quelle utilité pouvait être pour lui un tel recueil. Il y trouvait, groupés par chapitres, tous les passages des livres anciens sur les lieux communs les plus variés : De prudentia, de imprudentia, de incontinentia, etc.

Il pouvait, au moment où il rédigeait la consultation sur le mariage, savoir tout ce qu'en avaient écrit les poètes et prosateurs latins et grecs. Il lui suffisait de se reporter aux titres suivants :

LXV. Laus Nuptiarum.

LXVII. Quod pro diversis conjugum moribus nunc prosint, nunc obsint nuptiæ.

LXXI. Vituperatio mulierum et amplius de nuptiis.

Ce dernier chapitre lui fournissait toutes les déclamations d'Euripide sur ce sujet et notamment la satire de la « male femme » contre laquelle « remède jusques à présent n'a esté trouvé. » *Quart Livre*, 65, M. L. II, p. 500.

Une table des matières, copieuse et commode, lui permettait de retrouver rapidement un texte ancien pour illustrer un lieu commun. Ex. : *Vinum speculum mentis.*

*Vinum imperat linguæ.*

*Vinum levissimum reddit animum, etc.*

Il est fort probable que plusieurs des sentences qui nous sont données aux *Tiers* et *Quart Livres* avec la référence à leurs auteurs ont été tirées de cette *Anthologie*, qui allait avoir une vogue considérable dans la seconde moitié du xvi<sup>e</sup> siècle.

### *Strabon.*

*Gargantua*, 17, M. L. I, p. 66.

« Paris laquelle auparavant on appelloit Leucèce, comme dit Strabo, lib. III. » Strabon l'appelle Λουκοτοκία ; c'est Julien dans le *Misopogon* qui l'appelle Λευκετία, de λευκός blanc.

*Gargantua*, 45, p. 167. « C'est comme l'eau du Nile en Egypte, si vous croyez Strabo. »

Strabon, xv (p. 695). Καί τὸν Νεῖλον θ εἶναι γόνιμον μᾶλλον ἑτέρων καὶ μεγαλοφυῆ γενῶν... τὰς τε γυναῖκας ἔσθ' ὅτε καὶ τετραδύμα τίχτειν τὰς Αἰγυπτίαις.

*Tiers Livre*, 34, II, p. 165. Les femmes de l'isle Mandes en Egypte blasonnées par Hérodote et *Strabo*.

Strabon, xvii. ὡς δὲ Πίνδαρός φησι, οἱ τράγοι ἐν ταῦθα γυναῖξί μίγνυνται.

*Quart Livre*, 17, M. L. II, p. 332. Le témoignage de « Strabo, lib. VII » est allégué à propos de la réponse des Celtes à Alexandre le Grand. Mais c'est de sa propre autorité que Rabelais place ces Celtes, auprès du Rhin, pour en faire les ancêtres des « nobles, vaillans, chevaleureux, bellicqueux et triomphans François. » Strabon dit : Κελτοὺς τοὺς περὶ τὸν Ἀδρίαν.

*Quart Livre*, 20, M. L. II, p. 342. Strabo est cité dans une liste de six auteurs qui ont parlé des Cabires ; Rabelais transcrit sans doute cette énumération de quelque ouvrage d'érudition.

Dans le chap. 38 du *Pantagruel*, M. L. I, p. 381 « le punays lac de Sorbone, duquel escript Strabo » est un jeu de mot sur la λίμνη Σερβῶνις (lac d'Égypte. Strabon, I) que Rabelais emprunte à Budé. Cf. *Budæi Lucubrations*, p. 364, D. (Cf. Delaruelle, *op. cit.*, p. 28').

### *Suétone.*

Rabelais lit Suétone au moment où il rédige les *Tiers* et *Quart Livres*.

*Tiers Livre*, 2. « Néron le maintenait et sur tous humains admirait C. Caligula son oncle, lequel en peu de jours avait, par invention mirifique, des-

pendu du tout l'avoir et patrimoine que Tiberius lui avait laissé. » D'après Suétone, *Néron*, 30 : « Laudabat mirabaturque avunculum Gaium nullo magis nomine, quam quod ingentes a Tiberio relictas opes in brevi spatio prodegisset. » Rabelais, on le voit, ne suit pas le texte latin ; il cite probablement de mémoire.

*Tiers Livre*, 11. « Ne m'alléguez le fortuné jet de tales que fit Tibère dedans la fontaine de Apone à l'oracle de Gérion. » D'après Suétone, *Tibère*, 14.

*Quart Livre*, 17, M. L. II, p. 333. « Plus de celuy honteux... lequel... mourut en la présence de Claudius, empereur Romain. » Là encore, Rabelais cite de mémoire et inexactement, car Suétone, *Claude*, 32, dit que ce personnage fut en péril (*periclitatum*), non qu'il mourut.

*Quart Livre*, 21, M. L. II, p. 347. « Les Romains à Drusus en Germanie. » D'après Suétone, *Claude*, 1.

*Quart Livre*, 49, M. L. II, p. 440. « Fines et précieuses pierres... plus ou autant pour le moins excellentes que celles que Octavian consacra à Jupiter Capitolin. » Réminiscence de Suétone qui dans la *Vie d'Auguste*, 30, nous donne la valeur de ces perles : « Gemmasque ac margaritas quingentias H. S. una donatione contulerit. »

*Quart Livre*, 50, M. L. II, p. 445. « Pareillement Néron louait les champignons et en proverbe grec les appelait viande des Dieux... » Suétone, *Néron*, 33 : « Ut qui boletos, in quo cibi genere venenum is acceperat, quasi deorum cibum posthac proverbio græco collaudare sit solitus. »

*Quart Livre*, 37, M. L. II, p. 400. Deux cas de « pronostication » par les noms sont dans Suétone : celui d'Octavian Auguste, *Vie d'Auguste*, 96, et celui de Vespasien, *Vie de Vespasien*, 3.

*Quart Livre*, 26, M. L. II, p. 363. « Lequel mot Néron le truant changea disant moy vivant, comme atteste Suétone. » Ce mot et les références alléguées ici se trouvent dans Erasme. Adage : *Me mortuo, terra misceatur incendio*. Seules les autorités de Dion Nicæus et de Suidas attribuant cette parole à Tibère ne sont pas dans Erasme.

### Tacite.

*Tiers Livre*, 24, M. L. II, p. 120. « D'avantaige je me recorde que Agripine mit sus à Lollie la belle. »

D'après les *Annales*, XII, 22.

*Tiers Livre*, 48, M. L. II, p. 224. « Ne croyez que plus énorme feust la désolation du peuple romain et ses confédérez entendans le décès de Germanicus Drusus. »

*Annales*, II, 72.

### Térence.

*Gargantua*, 21, M. L. I, p. 79. « Puis estudioit quelque meschante demye heure les yeux assis dessus son livre, mais (comme dict le comicque) son âme

estoit en la cuisine. » Térence. *Eunuque*, IV, 8. « Jam dudum animus est in patinis. »

Cité par Erasme, Adage. *Animus est in coriis.*

*Tiers Livre*, 31. « Venus se morfond sans la compagnie de Cérés et Bacchus. » *Eunuque*, IV, 6. « Sine Cerere et Libero friget Venus. »

Expliqué par Erasme à l'Adage de ce titre.

### *Théophraste.*

Rabelais le cite six fois, à propos d'histoire naturelle. Son *Historia plantarum* était le traité de botanique ancien le plus lu, après Pline. Il était généralement publié à la suite des œuvres d'Aristote. Il figure, par exemple, dans l'édition Aldine de 1504 d'Aristote, traduite par Th. Gaza.

### *Tite-Live.*

*Pantagruel*, 10. « La plus grande partie surmonte toujours la meilleure, ainsi que dit Tite-Live parlant des Carthaginiens. » T. L. XXI, 4.

*Tiers Livre*, 45. « Ainsi escrit T. Live que es Bacchanales de Rome, les hommes et femmes semblaient vaticiner à cause de certain branlement et jectigation du corps par eux contrefaict. » Rabelais cite ici Tite-Live d'après un commentaire de Budé (Cf. supra *Budé*).

*Quart Livre*, 22 M. L. II, p. 353. L'exhortation de C. Flaminius à ses soldats est rapportée dans Tite-Live, XXII, 5.

*Quart Livre*, 49, M. L. II, p. 441. « Le simulachre de Cybèle... » Tite-Live en parle, XXIX, 10, 11.

*Quart Livre*, 63, M. L. II, p. 494. L'anecdote de Tarquin coupant les têtes de pavots est dans Tite-Live, I, 54. Remarquons dans le texte de Rabelais les mots : jardin secret, qui traduisent : hortum ædium, c'est-à-dire jardin privé. Rabelais emploie la même expression, Prologue du *Quart Livre*, M. L. III, p. 183, dans l'anecdote de Timon : « Hors mon jardin secret... »

### *Valère Maxime.*

Le Recueil de dits et faits mémorables de Valère Maxime est un des ouvrages de l'antiquité latine qui furent le plus goûtés au moyen-âge et au xv<sup>e</sup> siècle. Jean de Meung l'exploite ; Villon le cite ; Antoine de la Salle en traduit des fragments dans sa *Salade* ;

les sermonnaires lui empruntent des exemples qu'ils tournent en moralités. En 1485, Simon de Hesdin et Nicolas de Gonesse en donnent une traduction. Au XVI<sup>e</sup> siècle, sa vogue ne fait que s'accroître. Josse Bade en donne une édition en 1517, une autre en 1535.

Rabelais ne le cite qu'une fois (*Garg.* 10) mais il l'a certainement pratiqué et quelques-unes des singularités qu'il allègue, lui sont connues par Valère Maxime.

*Gargantua*, 10 et *Quart Livre*, 7. Parmi les morts singulières énumérées par Rabelais, cinq sont citées par Valère Maxime, IX, 12. *De mortibus non vulgaribus*. Ce sont celles de Sophocle, Juventius Talva, Philemon, Eschyle et Anacréon.

*Tiers Livre*, 27. L'anecdote de « Caton le Censorin, lequel voyant par sa présence les festes Florales en désordre, désista être spectateur, » est racontée dans Valère Maxime, II, 10.

*Tiers Livre*, 44. La controverse débattue devant Dolabella est racontée par Valère Maxime, VIII, 4, qui donne à Dolabella le prénom de Publius. Aulugelle, XII, 7, la rapporte également en donnant à Dolabella le prénom de Cncius, qui est celui qu'il porte dans le texte de Rabelais. C'est donc Aulugelle qui est la source de ce passage.

*Quart Livre*, 37. « Comment par la signification d'un nom Pompée se désespère. » Valère Maxime, I, 5.

*Ibid.* L'anecdote de Paul Emile et de Persa est traduite de Valère Maxime, I, 5, et littéralement. Seul le nom de la petite fille Tertia est altéré en Tratia. Les éditions que nous avons consultées (Josse Bade, 1517, 1535) donnent Tertia.

*Quart Livre*, 57, M. L. II, p. 472. « Comme feut veu entre les Saguntins. » Valère Maxime, VI, 6, décrit les effets de cette famine.

### Virgile.

Il y a dans le roman de Rabelais : 1<sup>o</sup> un assez grand nombre de réminiscences des épisodes les plus fameux des poèmes de Virgile :

*Pantagruel*, 24, M. L. I, p. 334. Le « département de Eneas d'avecques Dido » est un souvenir du 1<sup>er</sup> chant de l'*Enéide*.

*Pant.*, 26, M. L. I, p. 335, 336. « Sinon » et « Camille Amazone » sont des réminiscences des chants II et XI de l'*Enéide*.

*Tiers Livre*, Prologue, M. L. II, p. 13 et chap. 17, réminiscence du rameau d'or, « tant célébré par Virgile ». *En.* VI.

*Tiers Livre*, 17. Les feuilles du sort jetées au vent sont un souvenir de Virgile. *En.*, III, 443-453 et VI, 74-76.

*Tiers Livre*, 45, M. L. II, p. 214. « Ce que de soy confesse Virgile en l'esbranlement de Apollo Cynthius. » Réminiscence de l'*Egl.* VI, v. 3 :

« Cynthius aurem  
Vellit et admonuit. »

*Quart Livre*, 22. « De fait, Eneas, en la tempeste de laquelle fut le convoy de ses navires près Sicile surpris... » Souvenir de l'*Enéide*, I, 94 et sq.

*Quart Livre*, 28, M. L. II, p. 370. Le témoignage du « bergier passionné Corydon » sur Pan, le grand Pasteur, est un souvenir de l'*Églogue*, II.

« Pan curat oves oviumque magistros. »

Autre allusion au IV<sup>e</sup> chant de l'*Enéide* dans le chap. xxxvi du *Tiers Livre*, M. L. II, p. 173. « Mes Salmignondinoys disent coucher seul ou sans femme estre vie brutale et telle la disoit Dido en ses lamentations. » *En.*, IV-V, 550. « Non licuit thalami expertem sine crimine vitam — Degere, more fera. »

2<sup>o</sup> Quelques citations et traductions du texte même du poète latin :

*Gargantua*, 40, M. L. I, p. 148. Les moines, chassés de « toutes bonnes compagnies » comme les frelons par les abeilles, évoquent ce vers des *Georgiques*, IV, 168 :

« Ignavum fucos pecus (dict Maro) a presepibus arcent. »

*Tiers Livre*, I. « Comme de Octavian Auguste dict le noble poète Maro :

Il qui estoit victeur par le vouloir.  
Des gens vaincus faisait ses lois valoir. »

*Georg.*, IV, 561.

« Victorque volentes »

« Per populos dat jura. »

*Tiers Livre*, 2. « Par l'autorité de Thestylis Vergiliane. » Réminiscence de l'*Églogue*, II, v. 10 et 11 :

« Thestylis et rapido fessis messoribus æstu. »

« Allia Serpyllumque herbas contundit olentes. »

*Tiers Livre*, 14, M. L. II, p. 76. « comme... atteste le poète disant.

« Lors l'heure estoit, que sommeil, don des Cieulx,  
Vient aux humains fatiguez, gracieux. »

*En.*, II, 268-9. « Tempus erat quo prima quies mortalibus ægris

Incipit et dono divum gratissima serpit. »

3<sup>o</sup> Des détails d'érudition empruntés au texte de Virgile par l'intermédiaire de grammairiens, d'érudits ou d'historiens :

*Tiers Livre*, 3, M. L. II, p. 29. « Comme Metabus... » réminiscence de Virgile. *En.*, XI, 539 et sq.

*Tiers Livre*, 10. Les « sorts virgiliens » sont empruntés à l'*Histoire Auguste*.

*Tiers Livre*, 13. Le développement sur les portes des songes est emprunté, non directement au VI<sup>e</sup> chant de l'*Enéide*, mais à Macrobe, *Commentaire* sur le songe de Scipion.

*Tiers Livre*, 21. « Orodes envers Mezentius. » *Enéide*, X, 739.

*Quart Livre*, 54, M. L. II, p. 460. « Non, toute terre porte tout. Indie seule porte le noir Ebène. En Sabée provient le bon encent. »

*Georg.*, II, 109, 116, 117.

Nec vero terræ ferre omnes omnia possunt...

Sola India nigrum

Fert ebum ; solis est thurea virga Sabæis.

4° Rabelais cite et met à contribution les scholies du plus fameux des commentateurs de Virgile : Servius.

*Garg.*, 3. Servius figure à tort parmi les écrivains qui ont parlé de l'enfant né le 11<sup>e</sup> mois après la mort du père ; son commentaire sur « Matri longa decem... » ne touche pas à cette question.

*Tiers Livre*, 12. Tous les développements de Panurge et de Pantagruel sur Minerve, Jupiter et Vulcain, à propos du vers : Nec Deus hunc mensa, Dea nec dignata cubili est, repose sur l'interprétation que Servius donne de ce passage. Cf. Virgile, éd. de Robert Estienne, 1532, p. 21. « Servius. Sicut Vulcano contigit : qui cum deformis esset, et Juno ei minime arrisisset ; ab Jove est præcipitatus in insulam Lemnum. Illic nutritus ab Sintiiis, cum Jovi fulmina fabricasset, non est admissus ad epulas deorum. Postea cum rogaret ut vel Minervæ conjugium sortiretur : spretus ab ea est. Unde divinos honores non meruit : ad quos per convivium numinum aut per conjunctionem venit deorum... Non Deus, id est Jupiter. Nec dea. Id est Minerva. »

Rabelais s'est souvenu de cette note de Servius, au *Tiers Livre*, 51 fin. Les enfants de Pantagruel « pourront s'asseoir à table avec nous [disent les dieux effrayés] et nos déesses prendre à femme, qui sont les seuls moyens d'être déifiés. »

*Tiers Livre*, 37. « En cette manière fut du vulgue impérit appelé Fatuel le grand vaticinateur Faunus, fils de Picus, roi des Latins, » d'après Servius, commentant le vers 47 du VI<sup>e</sup> chant de l'*Enéide*. « Dicti autem sunt Faunus et Fauna a vaticinando, id est fando, unde et fatuos dicimus inconsiderate loquentes. »

*Quart Livre*, 38, M. L. II, p. 405. « Pourquoi Erichtonius premier inventa les coches, lectières et chariots... »

Virg. *Georg.* III, 113.

Primus Erichtonius currus et quatuor ausus

Jungere equos, rapidus que rotis consistere victor

Servius, dans son Commentaire, indique le motif qui avait guidé l'inventeur. Cf. Ed. Rob. Estienne, p. 125. Erichtonius « ad tegendam pedum fœditatem [il est né *draconteis pedibus*] junctis equis usus est curru, quo tegetet sui corporis turpitudinem. »

Ainsi quelques passages de Virgile sont restés dans la mémoire de Rabelais, parce qu'ils évoquaient le souvenir de quelque curiosité de la mythologie, quelque trait de mœurs antiques expliqué par Servius.

*Vitruve.*

Vitruve est cité *Pantag.*, 7, parmi les auteurs de traités d'architecture et c'est dans son ouvrage II, 9, que se trouve l'anecdote de César assiégeant Larigno. *Tiers Livre*, 32. Mais Rabelais pouvait la lire dans Cœlius Rhodiginus. *Lectiones Antiquæ*, x, 10.

---

## DEUXIÈME PARTIE

**Influence de l'Humanisme sur l'invention et la composition  
du roman de Rabelais.***Les Caractères de l'Humanisme de Rabelais.*

Il est aisé maintenant de voir quelles étaient, dans les littératures anciennes, les lectures favorites de Rabelais et de déterminer les caractères de sa culture antique. Les confidences de Gargantua à son fils, étudiant à Paris, en donnent une idée assez exacte : « Et volontiers me délecte à lire les moraulx de Plutarque, les beaulx dialogues de Platon, les monumens de Pausanias et antiquitez de Atheneus <sup>1</sup>... » Traités de morale et de philosophie (Plutarque et Platon), ouvrages d'érudition (Pausanias et Athénée), voilà les livres préférés de Gargantua : ce sont également ceux qui tiennent la place la plus importante dans le tableau des lectures de Rabelais que nous venons de dresser.

Il a, sans doute, exploré tout le domaine des littératures grecque et latine, mais il est évident que certaines catégories d'écrivains ne l'ont guère arrêté. Aux orateurs grecs, par exemple, il n'a rien emprunté. Les plaidoyers de Cicéron, de même, ne semblent pas l'avoir intéressé. Il connaît les grands poètes épiques, Homère, Virgile ; il fait quelques allusions aux épisodes les plus fameux de leurs poèmes, à la « peste mise en l'host des Grégoys par Apollon <sup>2</sup> », au cri de Mars blessé par Diomède <sup>3</sup>, à la faim arrêtant le deuil <sup>4</sup> des Grecs après la mort de Patrocle, à l'outre pleine de vent, donnée par le « bon ronfleur Æolus » à Ulysse <sup>5</sup>, au « département d'Enecas d'avecques Didon <sup>6</sup> », aux lamentations

1. M. L. I, p. 255.

2. *Garg.*, 45.

3. *Tiers Livre*, 23.

4. *Tiers Livre*, 13.

5. *Quart Livre*, 43.

6. *Pantagruel*, 24.

de Didon <sup>1</sup>, au « rameau d'or <sup>2</sup> », à la « tempête » de l'*Enéide* <sup>3</sup>. Mais la plupart des citations textuelles de l'*Iliade*, de l'*Odyssee* et de l'*Enéide* que nous trouvons dans son livre ont été empruntées à des ouvrages d'érudition anciens ou modernes. Elles sont entrées dans la rédaction de son roman pour un trait de mœurs antiques <sup>4</sup>, pour un détail sur la mythologie <sup>5</sup>, pour une curiosité historique <sup>6</sup>, pour une expression pittoresque <sup>7</sup>, qu'elles avaient gravées dans sa mémoire. Elles ne sont point des indices d'un commerce intime de Rabelais avec les poètes épiques anciens. Ceux-ci n'ont presque exercé aucune influence sur l'art de Rabelais : nous n'avons eu à signaler que deux imitations d'Homère, la longue comparaison du chap. 44 du *Gargantua* « Et comme vous voyez un âne..., etc. <sup>8</sup> » et les descriptions minutieuses des blessures des « navrés » dans les batailles du *Gargantua*.

Rabelais a moins de goût encore pour les tragiques grecs. Il ne connaît d'Eschyle que sa mort singulière. Il ne cite Sophocle et Euripide que d'après des ouvrages d'érudition moderne, comme Cœlius Rhodiginus, ou d'après Plutarque, et encore fort rarement.

Les citations qu'il fait des comiques anciens ont une origine analogue. Il cite deux vers de Térence, qu'il connaît sans doute par les *Adages* d'Érasme. Sur six citations de Plaute, deux viennent des *Adages*, une d'Aulu-Gelle et sur les trois autres, une se trouve dans quelque ouvrage d'érudition que nous n'avons pu découvrir <sup>9</sup>.

Aristophane, lui-même, dont le génie est si semblable à celui de Rabelais, par sa verve bouffonne et la fantaisie de sa caricature, n'a exercé aucune influence sur l'invention du *Gargantua* et du

1. *Tiers Livre*, 36.

2. *Tiers Livre*, Prologue et chap. 17.

3. *Quart Livre*, 22.

4. Croyance à la divination des mourants. *Tiers Livre*, 21. Patrocle et Hector.

5. Cf. Erichthonius. *Quart Livre*, 38. — L'enfant de Neptune et de la nymphe. *Garg.*, 3.

6. Cf. Les Sorts homériques et virgiliennes. *Tiers Livre*, 10.

7. *Tiers Livre*, 17. « τῆς καμυνοῦ. »

8. L'invocation à Calliope et Thalie (*Pantagruel*, 28) est une parodie de l'épopée, imitée de Folengo qui en use au début et à la fin de chaque Macaronée.

9. Le Coq d'Euclion « tant célébré » en la Marmite. *Tiers Livre*, Prologue.

*Pantagruel*. Nulle part, on ne surprend Rabelais essayant de l'imiter, lui empruntant un thème comique ou un procédé artistique. Les citations qu'il en fait sont empruntées à des érudits contemporains : à Cælius Rhodiginus, à Erasme, à H. C. Agrippa. Une seule fois (III, 21), il a l'air de le citer de mémoire, d'après un souvenir de lecture personnelle, et c'est à contre-sens. Il est probable que l'originalité même de la forme artistique d'Aristophane était l'obstacle qui écartait Rabelais de l'étude d'un poète si proche de lui par le génie. En outre, l'intelligence des comédies d'Aristophane suppose une connaissance des mœurs et de l'histoire d'Athènes au IV<sup>e</sup> siècle, qui ne se rencontre guère avant la seconde génération des Humanistes de la Renaissance française, celle des Daurat, des Scaliger et des Cazaubon.

Parmi les poètes lyriques, il cite Horace, Catulle, Ovide, Martial. Il a certainement fait une étude spéciale des *Fastes* d'Ovide. Mais presque toutes les citations qu'il fait des œuvres lyriques antiques, se rencontrent dans les Anthologies, les Recueils d'adages, les ouvrages des grammairiens anciens ou modernes. Ce sont des « vers dorés », des sentences ou des vers contenant quelque particularité intéressante pour l'histoire de la vie et des mœurs antiques.

Les Historiens ont fourni une contribution beaucoup plus importante à l'œuvre de Rabelais. Le vieux Gargantua, dans la lettre que nous citons plus haut, témoigne d'une estime particulière pour l'histoire : « Qu'il n'y ait histoire, dit-il à son fils, que tu ne tiennes en mémoire présente, à quoi t'aidera la Cosmographie de ceux qui en ont escript<sup>1</sup>. » Mais le choix des lectures historiques de Rabelais indique des dispositions particulières dans l'étude de l'histoire. Il semble ignorer Thucydide et Polybe, historiens politiques. Hérodote lui fournit quelques anecdotes curieuses. Il cite Tite-Live deux fois ; en outre, il lui emprunte, peut-être directement, une anecdote (Tarquin, *Quart Livre*, 63) et un « dit mémorable » (Flaminius au lac Thrasymène, *Quart Livre*, 23). — Le *De bello Gallico* de César est représenté par cinq réminiscences. — Les écrivains de l'*Histoire Auguste* lui ont fourni les cas de divination par les « sorts virgiliens », rapportés au *Tiers Livre*, 10. — A Suétone, il ne doit pas moins de huit anec-

1. *Pantagruel*, 8, M. L. I, p. 256.

dotes ou paroles mémorables. Strabon, Athénée, Pausanias lui ont livré un contingent considérable de singularités et d'anecdotes. — En somme, parmi les ouvrages historiques, il utilise surtout les Biographies et les Recueils d'anecdotes. L'histoire proprement dite, les grands événements, la politique des rois et des grands, la fortune des peuples lui sont rarement sujets de réflexions ou de considérations. Une seule fois peut-être, pour illustrer une idée générale, il prend un exemple dans l'histoire : l'erreur que commit Charlemagne, en transportant les Saxons hors de leur territoire, lui sert d'argument en faveur de la politique pacificatrice des souverains <sup>1</sup>. Presque toujours, ce qu'il extrait des historiens, c'est une curiosité anecdotique, une sentence, un détail curieux sur les mœurs des anciens, une particularité de la vie privée d'un grand homme. L'histoire est pour lui ce qu'elle était pour un Athénée, un Aulu-Gelle, un Valère-Maxime ou un Macrobe : un vaste répertoire de singularités.

La part principale dans la contribution de l'antiquité à son œuvre revient d'une part, à ces grammairiens et à leurs imitateurs de la Renaissance, les Cælius Rhodiginus et les Ravisius Textor, et d'autre part à Pline, à Lucien, à Platon et surtout à Plutarque : c'est-à-dire, à des érudits, à des moralistes et à des philosophes. Voilà le caractère principal de l'humanisme de Rabelais : dans la littérature antique, ses auteurs de prédilection sont des philosophes, des moralistes et des érudits. Aux poètes épiques, lyriques, tragiques, comiques, aux écrivains qui se distinguent par la valeur esthétique de leurs créations, il préfère un naturaliste, Pline, qui fournit un aliment à sa curiosité de sciences physiques et naturelles et l'invite à philosopher sur l'homme et la nature, — des moralistes et philosophes, Platon, Lucien, Plutarque, qui arrêtent sa réflexion sur des questions sociales, politiques et morales, — des érudits dont les collections d'anecdotes, de traits de mœurs, de singularités permettent à son imagination de se représenter le détail précis et concret de la vie antique.

1. *Tiers Livre*, 1. On peut y joindre un petit « essai », dans la première manière de Montaigne : « Comment certains accueils en armes ont souvent « porté mortel préjudice sous couleur de charesse et amitié. » *Quart Livre*, 36, M. L. II, p. 397-398, qui lui fournit l'occasion de commenter l'histoire de Charles VI et des Maillotins.

*L'Influence des philosophes et des moralistes.*

Il semble, à première vue, que ces deux catégories d'écrivains : philosophes et moralistes d'une part, érudits de l'autre, aient dû exercer sur l'œuvre de Rabelais une influence bien différente. Les premiers lui proposaient des idées générales à examiner, une méthode même pour l'étude des questions sociales et morales, parfois, chez Lucien, par exemple, des modèles pour ses fictions satiriques. Les compilations des grammairiens ne lui offraient, au contraire, que des commentaires sur certaines particularités de la vie antique, des sentences, des anecdotes, des cas singuliers. En fait, nous allons voir que l'influence des moralistes et des philosophes ne diffère pas beaucoup de celle des érudits : si le vieux Gargantua confond dans une commune admiration Athénée et Platon, Pausanias et Plutarque, c'est que Rabelais goûte, à les lire, les mêmes jouissances d'esprit et en tire pour son roman le même profit.

Quelles sont, en effet, les idées générales qu'il doit à la lecture des philosophes et des moralistes ? — Il cite Platon et sa *République* à propos des devoirs des rois et de la politique pacifiste, qui convient aux souverains de la Renaissance. Mais, nous l'avons dit, il ne tient pas ces idées de la lecture de Platon. Il les doit à Erasme, qui les avait exposées dans la *Querela pacis* et dans l'*Institutio principis christiani*, qui les avait répandues et recommandées dans tous les cercles lettrés, par l'autorité de son nom. Rabelais n'a point à recourir à la *République*, pour être capable de les exposer. Il est probable, seulement, que la rédaction des chapitres du *Gargantua* où il les a exprimées, lui a été une occasion de lire ou de relire le V<sup>e</sup> livre de la *République*. Si l'on remarque que l'addition de la référence *lib. V de rep.* au chapitre 48 du *Gargantua*<sup>1</sup> est postérieure à la première édition de ce livre, on peut même se demander si cette lecture du passage de Platon n'est pas, elle aussi, postérieure à la première édition du *Gargantua*. Le rôle de la lecture du moraliste ancien aurait donc été uniquement de confirmer ou de préciser dans l'esprit de Rabelais une idée,

1. M. L. I, p. 170.

qui était commune à la plupart des Humanistes de son temps.

C'est ce qui ressort de l'examen du chap. 1<sup>er</sup> du *Tiers Livre*. Rabelais y reprend les idées sur la politique des souverains, exposées incidemment au chap 38 du *Gargantua*. Mais ces idées sont illustrées à l'aide d'exemples et de sentences, extraits d'un traité de Plutarque qu'il vient d'étudier : le *De Iside et Osiride*. Le surnom d'Evergète donné à Osiris, en reconnaissance de ses conquêtes pacifiques, l'opinion d'Hésiode sur le rôle des « bons Dæmons », l'exemple d'Hercule, sont de nouveaux arguments tirés de cette lecture récente, pour corroborer une idée générale que Rabelais ne devait ni à la lecture de Plutarque, ni à celle de Platon.

Lucien ne pouvait guère lui fournir d'idées générales. Il avait attaqué les travers de ses contemporains : superstition, ignorance, etc. Ces mêmes travers de l'esprit humain avaient revêtu, à l'époque de Rabelais, des formes différentes et c'est sous ces formes particulières qu'ils sont dépeints et brocardés dans le roman de Rabelais. Lucien a donc exercé son influence sur l'art de Rabelais, plutôt que sur ses idées générales. Le « Lucianisme » est un tour d'esprit, non une doctrine.

Pline, nous l'avons vu, intéressait Rabelais, non seulement comme naturaliste, mais encore comme moraliste. Montaigne, lui aussi, prisera très haut les considérations philosophiques de Pline. Or, il est manifeste que les idées générales de Pline n'ont exercé aucune influence sur Rabelais. A l'époque où il rédigeait son roman, sa philosophie, c'est-à-dire ses idées sur la vie, était arrêtée et Pline ne l'a pas modifiée. Les considérations de l'*Histoire Naturelle* sur la faiblesse de l'homme, les protestations contre la civilisation, qui ne sait point assigner de bornes à ses raffinements, ne trouvent pas d'écho chez Rabelais : rien n'est plus opposé au pessimisme de Pline, que l'optimisme que trahit son œuvre entière. L'apologie du lin n'était pour Pline qu'une déclamation, dans laquelle il mettait en lumière les services méconnus de cette humble plante ; l'éloge du chanvre Pantagruélien est, en partie, un hymne au progrès indéfini de l'industrie humaine.

De même la lecture de Plutarque n'a nullement modifié ses idées générales. Les *Préceptes matrimoniaux* auraient fait ranger Plutarque, dans la Querelle des femmes, parmi les défenseurs du

sexe féminin : Rabelais est résolument du parti adverse. Il emprunte à ce traité de Plutarque un précepte et une comparaison (celle de la femme avec la lune), mais il en fait des arguments en faveur de sa thèse, qui est précisément contraire à celle du moraliste ancien (*Tiers Livre*, 32). — Ses idées sur les « emprunts et dettes » concordent avec celles du traité *De Vitanda usura* ; mais eussent-elles été différentes, qu'il aurait peut-être également tiré de cet opuscule de Plutarque, des sentences et des images en faveur de sa thèse.

Aussi peut-on dire que la lecture des moralistes et des philosophes anciens n'a enrichi son livre d'aucune idée générale qui ne lui fût déjà connue avant qu'il ne se mit à rédiger son roman. Pline, Lucien, Platon, Plutarque ont arrêté son attention sur quelques idées générales qu'il devait au commerce des Humanistes de son temps. Surtout, ils lui ont fourni des « faits et dits mémorables », des exemples et des sentences propres à illustrer l'exposition de ses idées. Dans l'invention de son roman, leur contribution se confond le plus souvent avec celle des érudits proprement dits, des collectionneurs de sentences, de bons mots, de cas singuliers. Comme eux, ils ont fourni à Rabelais des arguments et des exemples curieux pour la démonstration et l'illustration de lieux communs ou de paradoxes. Le développement de sa fiction principale, ou d'un épisode, l'amène-t-il à envisager quelque cas de morale pratique : « Il faut s'aider soi-même, sans trop attendre de l'aide du ciel <sup>1</sup> », « il ne faut point emprunter à usure <sup>2</sup> », il exploite un traité moral de Plutarque ou il utilise un recueil d'apophtegmes de la même manière. Les moralistes et philosophes lui fournissent, en somme, moins d'idées et de théories que de sentences et d'exemples ; leur contribution à son œuvre ne diffère point, pour une grande part, de l'érudition qu'il emprunte aux grammairiens anciens et modernes, aux recueils d'adages, de singularités, de « mots dorés » et d'apophtegmes.

#### *L'Erudition proprement dite.*

Lorsqu'on se rappelle en quelle catégorie d'ouvrages Rabelais classait lui-même son livre dans le Prologue de *Pantagruel*, —

1. *Quart Livre*, 23.

2. *Tiers Livre*, 5.

quand on compare les romans populaires, auxquels il le rattache, à tel chapitre de *Gargantua*, le troisième, par exemple (naissance au onzième mois) ou le dixième (les couleurs et livrée du Géant), on s'étonne de trouver dans un livre de la famille de *Fessepinthe* et des *Pois au lard*, une érudition à la fois si copieuse et si naïvement étalée, dans son appareil le plus pédantesque. On comprend que Rabelais, pour soutenir l'intérêt de son récit, ait recouru aux mille curiosités qu'il trouvait dans le trésor de son érudition antique : mais que, dans cette vulgarisation de son savoir d'Humaniste, il ait montré une telle prodigalité, surtout qu'il ait donné à ses citations une escorte de références, qu'il n'ait point hésité à insérer dans sa rédaction de pures énumérations de mots techniques ou de noms propres, voilà ce qui nous cause le plus de surprise dans ce roman populaire. La profusion et l'appareil pédantesque sont les deux caractères principaux de son érudition ; nous devons, avant tout, chercher à nous les expliquer.

*La Profusion de son érudition.* — L'érudition antique abonde dans presque tout son roman ; elle s'étale surtout dans le *Tiers* et le *Quart Livres*. Là, elle alimente non seulement les digressions du conteur, mais la plupart des épisodes de la fiction principale. Le *Tiers Livre* peut se diviser en quatre parties : louange des « débiteurs et emprunteurs », « exploration du sort fatal » du mariage de Panurge, plaidoyer de Bridoye, éloge de Pantagruélion. Nous avons vu précédemment <sup>1</sup> quelle place tient l'érudition dans le plaidoyer de Bridoye et l'éloge de Pantagruélion. Le discours sur les « Débiteurs et Emprunteurs » contient des réminiscences de Caton, des *Symposiaca* et surtout du *De Vitanda usura* de Plutarque. Quant à la consultation sur le mariage de Panurge par les différentes formes de la divination, elle se compose d'un certain nombre de scènes comiques (Songe de Panurge, Nazdecabre, Triboulet, la sibylle de Panzoust) encadrées entre des considérations, des expositions et des discours dont toute la matière est d'érudition. C'est l'érudition encore qui est tantôt la substance, et tantôt l'ornement, des dissertations de Rondibilis et du P. Hippothadée.

Dans le *Quart Livre*, l'érudition antique fournit la matière de

1. Cf. *supra*, chap. IV et V.

la description des productions de Médamothi (chap. 4) ; la liste des morts singulières qui se termine par celle de Bringuenarille (chap. 17) ; l'épisode des Macréons ; un « notable discours sur les noms propres des lieux et des personnes » (chap. 37) ; les cas d'adresse rapportés à propos de la lutte de Pantagruel contre le Physète (chap. 34) ; la liste des plantes et pierres de vertus singulières, comparées aux prodigieuses inventions de Gaster (chap. 65) ; la fiction des paroles gelées (chap. 56). — En outre, elle est représentée dans les épisodes d'origine et de caractère populaire (Chicanous de Basché, bataille contre les Andouilles description, de Quaresme Prenant et de Messer Gaster, etc.) par une foule de sentences, d'anecdotes, de curiosités : liste des cénotaphes fameux (chap. 21), liste des livres, étendards ou insignes tombés du ciel (49), etc... Elle tient donc une place de plus en plus grande dans le *Tiers* et le *Quart Livre*. On en a conclu qu'elle suppléait à la veine populaire, dont les ressources s'étaient épuisées dans le *Gargantua* et le *Pantagruel* et que c'était par impuissance à découvrir de nouveaux filons du même métal, que Rabelais puisait indiscrètement dans le trésor de l'érudition antique.

Les épisodes de Dindenault, de la Tempête, des Chicanous de Basché, du diable de Papefiguière, des Papimanes nous montrent, au contraire, que la fécondité de Rabelais dans l'invention et le développement des épisodes comiques de caractère populaire est loin d'être épuisée. Si l'érudition s'étale moins dans le *Pantagruel* et le *Gargantua* que dans les deux autres livres, c'est que Rabelais ne s'abandonne pas complètement à son génie, n'étant pas encore assuré du succès. Mais, avant même de publier le *Tiers Livre*, lorsqu'il est amené par le succès de ses deux premiers livres à les rééditer, il les enrichit d'érudition antique. Le premier chapitre de *Pantagruel* comporte, par exemple, dans l'édition de Juste (1542), quatre additions d'origine érudite : le « mode de nombrer des antiques Druides <sup>1</sup> », le « firmament dict Aplane <sup>2</sup> », la déclinaison de « la Pléiade moyenne <sup>3</sup> », « Nason et Ovide <sup>4</sup> ».

La profusion de cette érudition antique ne doit donc pas s'expli-

1. M. L. I, p. 218.

2. M. L. I, p. 220.

3. *Ibid.*

4. M. L. I, p. 221.

quer par le dessein de combler les lacunes ou de suppléer aux défaillances de l'imagination. En réalité, elle répond au goût de Rabelais et à celui de son temps. Elle cesse de nous apparaître comme monstrueuse, dès que nous parcourons les ouvrages de Sabellicus, de Cælius Rhodiginus, de Fulgose, de Ravisius Textor, de Petrus Crinitus. Les *Antiquæ lectiones*, l'*Officina*, le *De Honesta disciplina*, les *Dicta factaque memorabilia*, les *Exemplorum libri* étaient, non des traités scientifiques, comme le *De Asse* ou les *Annotationes in Pandectas* de Budé, mais des ouvrages de récréation. Or, nous avons vu quelle masse énorme d'érudition antique ils contenaient. A une génération, qui se délassait à lire de telles compilations, l'érudition étalée dans le roman de Rabelais ne risquait pas de paraître fastidieuse. Rabelais, avide lui-même de tout ce qui touchait à l'antiquité, cédait sans réserve au plaisir de répandre, en langue vulgaire, cette érudition : il était sûr de plaire à ses contemporains. Il ne s'avisait pas qu'il pût y avoir discordance entre le caractère populaire qu'annonçait les titres et prologues de ses livres et cette science ainsi étalée : ne répondait-elle pas à l'objet de son roman, qui était avant tout d'amuser la curiosité des lecteurs ?

*Les catalogues et énumérations.* — L'examen des recueils d'érudition que nous venons de citer, explique également certains caractères de l'érudition dans l'œuvre de Rabelais, qui de prime abord nous avaient déconcertés. Nous nous demandions quel intérêt présente cette érudition, réduite à des catalogues, à des nomenclatures, à de simples énumérations. Comment Rabelais n'a-t-il pas hésité à énumérer sèchement, sans un mot de commentaire, tous les gens qui ont entrepris des voyages pour rencontrer des savants ou des sages : la reine de Saba, Anacharsis, Pythagore, etc. <sup>1</sup> ? toutes les femmes qui ont eu des passions contre nature : Semiramis, Pasiphae, Egesta, etc. <sup>2</sup> ? tous les exemples de deuil fameux : Cérès, Isis, Hercule, Hécube, etc. <sup>3</sup> ? tous les oracles <sup>4</sup> ? tous les cénotaphes illustres <sup>5</sup> ? tous les serpents (au total, 98 noms)

1. *Pantagruel*, 18.

2. *Tiers Livre*, 34.

3. *Tiers Livre*, 48.

4. *Tiers Livre*, 24.

5. *Quart Livre*, 20.

qui n'ont plus à craindre la salive d'Eusthènes parce qu'il n'est plus à jeun<sup>1</sup> ? — C'est qu'il pouvait constater le succès, parmi les lettrés, d'ouvrages comme les *Exemplorum libri* de Sabellicus, les *Dicta factaque memorabilia* de Fulgose, l'*Officina* de Ravisius Textor, qui offraient aux lecteurs des énumérations de « cas singuliers », — aussi sèches, à notre goût, que celles qui nous arrêtent dans son œuvre. La liste des serpents, celle des oracles et celle des cénotaphes font pendant à telles nomenclatures de Ravisius Textor : le catalogue alphabétique de toutes les plantes connues ou la liste de toutes les productions de la terre, avec leur pays d'origine<sup>2</sup>. Même réduite à ses éléments les plus simples, à la nomenclature, par exemple, l'érudition trouvait quelque faveur à cette époque.

*Les références.* — Le caractère pédantesque, que revêt l'érudition antique de Rabelais, lorsqu'elle s'accompagne d'un appareil de références, nous paraît plus étrange encore que l'abondance même de cette matière d'érudition. Le *Pantagruel*, il est vrai, n'offre pas de citations accompagnées de références. Mais, à partir du *Gargantua*, Rabelais prend l'habitude d'alléguer des séries d'autorités, suivies de la mention du livre, du chapitre, du paragraphe ou du verset, d'où elles sont extraites. Le conteur semble éprouver un orgueil naïf à attirer notre attention sur la précision de sa science. Pour réfuter les idées d'un livre populaire, *Le Blason des couleurs*, sur la signification du blanc et du bleu<sup>3</sup>, maître Alcofribas appuie son argumentation sur Aristoteles, Laurent Valla, S<sup>t</sup> Mathieu 17, Thobie c. 5, Jean 20 et Act. 1, l'Apocalypse 4 et 7, Alexandre Aphrodisé, Proclus (lib. 10 De Sacrificio et Magia), Aristoteles, Xénophon, Galen (lib. X De usu partium), Galen encore (lib. XII Metho, lib. v de locis affectis et lib. II de Symptomaton causis), Marc Tulle (lib. I Quæstio Tuscul.), Verrius, Aristoteles, Tive-Live, Pline (lib. VII c. 32 et 54), A. Gellius (lib. IV, 15), Avicenne (in II. canone et lib. de viribus cordis), Alexandre Aphrodisien (lib. primo problematum, c. 19). Au total, plus de

1. *Quart Livre*, 64.

2. C. supr. Act. Ravisius Textor.

3. *Gargantua*, 10. — *Le Blason des couleurs en armes, livrées et devises. Livre très utile et subtil pour sçavoir et congnoistre d'une et chacune couleur la vertu et propriété. Et la manière de blasonner et faire livrées, devises et leur blason.* L'auteur donne son nom dans le « Prologue de l'acteur » : « Je Sicille hérault de très puissant roy Alphonse d'Arragon... » Paris, s. d.

vingt ouvrages sont allégués, dont seize avec mention de la référence pour réfuter un livret de colportage, de « bisouars et de porteballes » ! C'est ainsi encore, qu'au chapitre III du même livre, quatorze auteurs témoignent en faveur de la légitimité de l'enfant « né de femme onze mois après la mort du mari ».

Il est évident que l'effet comique visé par Rabelais est précisément dans le contraste entre cette science, si copieuse et si précise, et le rôle dérisoire ou la fin ridicule que l'écrivain lui assigne. Il s'amuse lui-même de l'éblouissement que produit sur le lecteur cet étalage intempestif d'érudition. Peut-être même obtient-il parfois un résultat sur lequel il n'avait pas compté. Dans le souvenir que nous gardons d'une lecture d'un chapitre ou d'un livre de son roman, ces références paraissent plus nombreuses qu'elles ne le sont en réalité, et cette illusion de la mémoire ajoute encore au prestige de cet étalage d'érudition. C'est que, le plus souvent, nous nous sommes hâtés de les parcourir, pour arriver au vif du récit ou aux grâces véritables de la causerie. Les références ont alors subi le sort de ces citations que les conférenciers inexpérimentés dépêchent d'une voix monotone et pressée : elle ont paru nombreuses et longues, parce qu'elles ont été lues avec trop de hâte.

Rabelais a donc attendu de la plupart de ces références, soit un contraste comique avec l'insignifiance ou la futilité des idées qu'elles servent à accréditer, soit un effet de prestige, dont il lui arrive lui-même de s'amuser, en affectant de se désintéresser de cette science qu'il possède avec tant de précision<sup>2</sup>. Il reste à examiner la valeur de ces références. Sont-elles exactes ? et comme elles ne sont pas tirées de la mémoire, sont-elles des indices d'une préparation et d'une élaboration personnelles de cette érudition si copieuse ?

Toutes ces références ne sont pas exactes : ainsi, au chap. 8 du *Gargantua*, c'est à tort que Rabelais cite « Pline, litro ultimo », à propos de la vertu des émeraudes ; au *Quart Livre*, 12, il allègue, sur la flagellation, le rapport de Cl. Galien qui n'en parle pas ; la

1. M. L. I, p. 36. « Bisouars » était, en pays Lyonnais, un synonyme de colporteurs. Cf. Dr Dorveaux, *Év. Et. Rab.*, 1907, p. 84.

2. Cf. N. Prologue du *Quart Livre*. Rabelais énumère toutes les opinions émises par les auteurs anciens sur la nationalité d'Ésope : « Maxime Planude affirme qu'il était Phrygien et Trojan ; Elian qu'il fut Thracian ; Agathias après Hérodote, qu'il estoit Samien », et il ajoute : « ce m'est tout un. »

sentence qu'il prête à Galien (N. Prologue <sup>1</sup>) « difficilement sera creu le medecin avoir soing de la santé d'autrui, qui de la sienne propre est négligent », ne se trouve pas sous cette forme dans le *lib. 5. De Sanitate tuenda*, auquel il renvoie. On en conclura légitimement, ou qu'il cite de mémoire, ou qu'il cite d'après un intermédiaire, sans recourir au texte original.

Mais on ne conçoit guère comment Rabelais aurait pu demander à sa mémoire des listes de références, comme celle du chap. 10 du *Gargantua*. D'autre part, il est aisé de constater que les références se rencontrent généralement dans les séries de citations, tandis qu'elles manquent lorsque Rabelais cite une seule sentence, ou un seul cas singulier. N'est-ce pas un indice que la citation unique vient directement de la mémoire, tandis que l'énumération ou la série de citations a été préparée par des notes, ou transcrite de quelque ouvrage d'érudition? Les erreurs dans les références accusent donc l'usage de recueils d'érudition, mal transcrits ou fautifs, et elles sont un premier document sur cette question de l'invention de l'érudition que nous allons étudier.

### *L'Invention de l'érudition.*

Au cours de notre enquête sur les sources de l'érudition antique de Rabelais, nous avons constaté maintes fois des coïncidences frappantes entre ses énumérations de cas singuliers et celles que nous trouvions dans les Recueils de Sabellicus, de Cœlius Calcagninus, de Fulgose, de Cœlius Rhodiginus, de Ravius Textor. Faute d'indices d'origine, nous avons parfois hésité à décider auquel de ces érudits il empruntait une matière qui leur était commune. Mais il n'y a pas de doute qu'il ait fait des emprunts à cette littérature d'érudition. Il ne s'agit que de déterminer comment il l'utilisait. Se contentait-il de transcrire un catalogue d'un seul Recueil? Prenait-il la peine de compiler plusieurs Recueils? à l'exemple de ces érudits, a-t-il lui-même dressé des catalogues de cas singuliers ou de dits notables? bref, dans la rédaction de son roman, en quoi consistait l'invention de l'érudition proprement dite?

<sup>1</sup>. M. L. II, p. 254.

Tout d'abord, remarquons que, pas une seule fois, nous n'avons trouvé dans son texte un catalogue qui soit transcrit, terme pour terme, de quelqu'un des livres d'érudition anciens et modernes, que nous avons cités. M. Brunetière a noté que la liste des auteurs qui ont déclaré « possible » et « légitime » « l'enfant né de femme le onzième mois après la mort du mary<sup>1</sup> » est extraite d'Aulu-Gelle (N. A. III, 16), dont Rabelais joint le nom au catalogue de ceux qu'il lui emprunte<sup>2</sup>. -- Mais Rabelais ne se borne pas à transcrire l'énumération d'Aulu-Gelle : il y ajoute trois noms, ceux de Servius, d'Aristote et de Censorinus, sans parler des « légistes », dont il allègue trois textes.

De même, au *Quart Livre*, 58<sup>3</sup>, il emprunte à Cœlius Rhodiginus, une liste de témoignages sur les Engastrimythes : Aristophane, Platon, Plutarque, les Saints Decretz, Sophocle; mais il y a dans son énumération un nom qui manque chez Cœlius Rhodiginus : « Hippocrates lib. V. Epid. »

De même encore, au chap. x du *Tiers Livre*<sup>4</sup>, il est très probable qu'il n'a pas constitué lui-même la liste des « sors virgiliens », en dépouillant l'*Histoire Auguste*, qui nous les rapporte. Nous avons un indice qui nous permet de conjecturer qu'il les transcrit de quelque recueil. Les trois sorts : *Tertia dum Latio...*, *Ostendent terris...*, *His ego nec metas...*, se trouvent dans le même passage de la Vie de Claude second par Trebellius Pollion (chap. x, nos 4, 6, 3). Or, Rabelais, après avoir attribué le premier à « Claude second, empereur de Rome, bien loué », rapporte le second « à iceluy mesmes ». Il cite ensuite le sort qui échet à Claude Aibin, tiré de Julius Capitolinus. Puis il donne le troisième des sorts obtenus par Claude second : *His ego nec metas...*, en l'attribuant non plus à Claude second déjà mentionné, mais à « D. Claude, empereur, prédécesseur de Aurelian. » Evidemment ce personnage est pour lui différent de celui à qui échurent les deux sorts *Tertia dum Latio* et *Ostendent terris*. Il fait même une transcription fautive en prenant le D pour un prénom, alors qu'il n'est que l'initiale de Divus, épithète commune à tous les empe-

1. *Gargantua*, 3, M. L. I, p. 17.

2. Brunetière, *Histoire de la littérature française classique, tome I, Rabelais*, p. 128, note 1.

3. M. L. II, p. 472.

4. M. L. II, p. 54, 56.

reurs après l'apothéose. Il a donc transcrit ces sorts de quelque ouvrage de seconde main, que nous n'avons pu retrouver. — Mais il ne s'est pas borné à l'utilisation d'une source unique : dans l'édition de 1552, il ajoute aux sorts homériques un cas nouveau, celui d'Opilius Macrinus, glané au cours de ses lectures <sup>1</sup>.

Il a procédé d'une manière analogue dans la constitution des catalogues de morts singulières qui figurent au chap. x du *Gargantua* et au chap. xvii du *Quart Livre*. Dans la liste du *Gargantua*, il a utilisé Ravisius Textor (*Mortui gaudio et risu*) dont il transcrit jusqu'à l'orthographe fautive d'un nom propre : *Polycrata*, au lieu de *Polycrita* que donne le texte d'Aulu-Gelle. Pour celle du *Quart Livre*, il a utilisé Fulgose (Chap. *De inusitatis mortis generibus*); nous en avons un indice dans le prénom qu'il donne à Saufeius : il l'appelle *Sp[urius]*, tandis que Pline, n. n. vii, 53, l'appelle *Appius* et Ravisius Textor de même (*Mortui morte subita*). — Mais aux exemples transcrits de Fulgose, il ajoute quelques cas empruntés à Pline (Eschyle)<sup>2</sup>, à Suétone<sup>3</sup>, et peut-être aux souvenirs de quelqu'un de ses séjours à Rome <sup>4</sup>.

Ainsi faut-il nous représenter l'invention de l'érudition proprement dite chez Rabelais. Il puise largement dans les recueils, *Antiquæ lectiones* ou *Exemplorum libri*, qui avaient déjà écumé les littératures antiques. En même temps, comme piqué d'émulation, il grossit leurs listes et leurs catalogues, des dépouilles enlevées aux ouvrages anciens qu'il étudie. — C'était d'ailleurs une habitude, chère aux Humanistes contemporains, que de faire des extraits de ce genre, à mesure qu'ils lisaient les livres grecs et latins. Un Stephanus Niger collectionnera et publiera à part tous les « vers dorés », cités par Athénée<sup>5</sup>. Erasme relèvera toutes les

1. Il n'est pas dans la *Vie d'Opilius Macrinus*, par Julien Capitolinus.

2. Pline, n. n. x, 3. — Valère Maxime, ix, 12.

3. « Cestuy honteux qui mourut... par retenir son vent. » Suétone, *Vie de Claude*, 32, dit seulement qu'il courut un danger *periclitatum*, non qu'il mourut.

4. L'épithaphe de celui qui se plaint « d'estre mort, par estre mors d'une chatte au petit doigt », se trouvait dans l'église d'un cloître d'Augustins, à Rome. Cf. Gottlob Regis, II, p. 606. « Hospes, disce novum mortis genus, improba felis Dum trahitur, digitum mordet, et intereo. »

5. *Aureorum carminum Pythagoræ Athenæi collectaneorum*. Bâle, H. Pierre, 1532, in-4<sup>o</sup>.

« images » de Plutarque<sup>1</sup> et de Sénèque. Maserius, dans l'édition d'Aulu-Gelle, donnée par Josse Bade, en 1534, donne un catalogue de tous les Adages, qu'il a extraits du texte d'Aulu-Gelle ; et il ajoute : *Hæc Maserius ; sed sunt et alia aut adagii aut sententia insignis vim habentia : quæ diligens sibi adnotabit lector : jucundiora enim nobis sunt quæ ipsi nos invenimus*<sup>2</sup>. Rabelais procédait selon la méthode esquissée dans ces lignes. Il a été un lecteur d'autant plus diligent, qu'il savait dans quel trésor il verserait le butin pris sur les anciens. D'éditions en éditions, nous voyons son roman s'enrichir d'additions érudites, fruits de ses lectures. L'édition du *Quart Livre* de 1548 énumérait à propos de l'étrange mort de Bringuenarilles, sept cas de mort singulières : l'édition de 1552 en comporte cinq nouveaux, dont un est emprunté à Plin (Lecanius Bassus)<sup>3</sup>, un autre à Valère Maxime (Philemon)<sup>4</sup>, un autre à Cœlius Rhodiginus (Zeuxis)<sup>5</sup> ; ou Plin<sup>6</sup>. — Nous ne relevons pas dans son œuvre de séries d'exemples ou de cas singuliers qu'il ait constituées lui-même de toutes pièces, mais nous n'en trouvons pas non plus, qu'il n'ait grossies et enrichies.

### *L'Élaboration de l'érudition.*

Les listes de noms propres, les catalogues de cas singuliers, les énumérations, comme celle des cénotaphes<sup>7</sup> ou celle des livres, étendards et insignes tombés du ciel<sup>8</sup>, insérées sans commentaire dans le texte, sont donc des témoins du goût des contemporains de Rabelais pour l'érudition. La constitution de ces séries de noms ou d'exemples a été plus ou moins laborieuse ; mais, pour les faire entrer dans sa rédaction, Rabelais ne s'est pas mis en frais d'invention. Il les a introduites, telles quelles, dans son développement, à propos d'un mot ou d'une idée, parfois peu

1. *Parabola, sive similia [ex Plutarchi moralibus, ex Seneca]*. (1514). Cf. l'édition de Simon de Colines. Paris, 1529, in-8°.

2. *Auli Gellii noctium atticarum libri undeviginti*. Josse Bade, 1534.

3. H. N., XXVI, 1.

4. *Dictorum Factorumque memorabilium lib. IX*, 12.

5. *Antiqua lectiones*, IV, 18.

6. H. N., VII, 53.

7. *Quart Livre*, 21.

8. *Quart Livre*, 49.

intéressante; c'est un souhait formulé par Panurge, pendant la Tempête, entre cent autres « radotages », qui lui sert de prétexte à insérer la liste des cénotaphes <sup>1</sup>.

Heureusement, ces blocs d'érudition engagés tout bruts dans l'édifice du roman sont, en somme, relativement peu nombreux. Le plus souvent, l'érudition proprement dite a subi une élaboration, qui varie avec le rôle que Rabelais lui assigne. Elle conserve toujours la vertu d'intéresser, par elle-même, la curiosité des lecteurs; mais elle sert, en outre, à des fins diverses. Dans l'épisode de Raminagrobis, elle prépare la scène de la consultation du mourant <sup>2</sup>. Dans le chap. III du *Gargantua*, la liste des auteurs, qui déclarent possible et légitime « l'enfant né de femme onze mois après la mort de son mari », sert d'argument plaisant à une thèse. Dans le premier cas, l'érudition a fourni l'idée première et une bonne partie de la matière de l'épisode; dans le second exemple, elle peut fort bien être un développement postiche, ajouté après une première rédaction, pour obtenir un effet comique d'ordre secondaire. Ici, elle est adaptée; là, elle a été assimilée. Adaptation et assimilation représentent dans l'élaboration de l'érudition, des étapes distinctes. Il importe de les examiner séparément dans une étude sur la méthode de composition de Rabelais.

#### A. L'érudition assimilée.

Dès le *Pantagruel*, Rabelais avait eu recours à son érudition pour le développement même de sa fiction principale. Tel épisode, comme celui de l'anneau d'or envoyé par une dame à Pantagruel <sup>3</sup>, est tout entier d'origine savante. Arnaud de Villeneuve a fourni l'idée de l'inscription hébraïque <sup>4</sup>; l'énumération des divers modes d'écriture invisible, dont ce message mystérieux est l'occasion, est probablement empruntée à la *Polygraphia* de Tri-

1. *Quatrième Livre*, 21.

2. *Tiers Livre*, 21, M. L. II, p. 105-106.

3. *Pantagruel*, 21.

4. Cf. A. Germain. *De la médecine et des sciences occultes à Montpellier*, p. 16. *Mémoires de l'Acad. des sciences et lettres de Montpellier*, 1872; — et L. Delaruelle. *Ce que Rabelais doit à Erasme et à Budé*, p. 1, note 1.

theim<sup>1</sup>, qui avait recueilli toutes les formes de sténographie transmises par les auteurs anciens, particulièrement par Pline et Aulu-Gelle. — Ce chapitre est d'ailleurs le seul du *Pantagruel* dont la matière soit presque toute d'invention livresque. En général, dans ce premier livre, l'érudition ne fournit à Rabelais que quelques traits, quelques détails accessoires, qu'il mêle au tissu de sa fable, en ayant soin de démarquer ses emprunts et de cacher leur origine.

Au *Tiers Livre*, son procédé de composition a changé. La Geste populaire des Géants est épuisée ; c'est à son érudition qu'il demande de nouveaux thèmes à développer. Il a découvert une veine d'une singulière richesse : la consultation de Panurge sur le mariage va lui fournir une occasion de vulgariser toute une littérature d'érudition, fort capable d'intéresser le lecteur de romans populaires, puisqu'elle a pour objet les diverses formes d'une science de caractère occulte, la divination.

On peut dire que toute cette « exploration du sort fatal » de Panurge est d'origine érudite. C'est l'érudition qui en est la base et la substance ; c'est elle qui fournit les développements les plus originaux ; c'est d'elle que procède l'intérêt de la plupart des scènes.

Sans doute quelques-unes des formes de divination auxquelles Panurge a recours étaient traditionnelles dans le peuple. Les oracles des sorcières, comme la « Sibylle de Panzoust », avaient crédit parmi les bonnes gens des campagnes. La *Clef des Songes* est un livre populaire et les émules de Herr Trippa, chiromanciens ou géomantiens, ont toujours fait de nombreuses dupes. Mais la croyance à la sorcellerie, à l'onirocritique ou à la chiromancie n'implique pas la connaissance de ces sciences ; et il suffit de comparer le peu que savent de ces sciences occultes les gens du peuple, avec ce qu'en expose Rabelais, pour mesurer l'apport de l'érudition dans son œuvre. S'il adresse Panurge à une sorcière, c'est après avoir exposé comment cette sorte de divination peut se recommander d'autorités considérables et du témoignage de nations anciennes<sup>2</sup>. De même, il justifie la croyance aux songes par une théorie philosophique et l'exposition de toutes les conditions

1. Trithemius Joannes. *Polygraphia libri sex*. Oppenheim, Joan. Haselberg de Aia, 1518, pet. in-f<sup>o</sup> (Bibl. Univ., R., XVI, 630).

2. *Tiers Livre*, 16.

requis pour le songe prophétique selon l'opinion « d'Hippocrate, Platon, Plotin, etc. »<sup>1</sup>

Enfin, la divination par les Sors Virgiliennes, par les muets, par les vieillards, par les fous, ainsi que la plupart des sciences divinatoires professées par Herr Trippa, n'étaient nullement populaires à l'époque de Rabelais. Elles n'étaient connues que des érudits et des curieux. Aussi tous les chapitres où Rabelais les a exposées sont-ils d'origine purement livresque. Ces chapitres peuvent donc nous représenter la manière dont Rabelais s'est assimilé cette érudition, pour en tirer des épisodes qui fussent en accord avec le ton et le cadre de son roman.

Or, si nous comparons ces chapitres entre eux, nous constatons d'abord que, dans la distribution de sa matière, Rabelais a suivi un plan à peu près uniforme. Le dessin de chacun de ces épisodes est net et simple. Qu'il s'agisse des Sors Virgiliennes, des Songes, de l'oracle de la Sibylle de Panzoust, de la consultation de Ramina-grobis, de celle de Nazdecabre ou de celle de Triboulet, nous avons presque toujours un premier discours, préliminaire, dans lequel un des personnages, ordinairement Pantagruel, expose le mode de divination choisi. Il développe la doctrine et les autorités qui le recommandent ; il montre comment il est fondé en science et en expérience. Panurge alors se soumet à l'épreuve proposée. Cette scène est généralement de pure comédie : les bouffonneries que Rabelais y accumule contrastent plaisamment avec l'exposition érudite qui la précédait. Celle-ci est reprise ensuite et complétée, s'il y a lieu, dans le commentaire qui suit la consultation de Panurge. Pantagruel se charge d'interpréter les réponses du songe, du muet, du fou, etc., selon les règles propres à chacune de ces formes de la divination.

Ainsi l'érudition se développe dans les discours qui préparent et commentent la scène de la consultation. L'épisode comprend généralement une scène de farce ou de bouffonnerie, dont Panurge fait les frais, encadrée entre deux expositions érudites. Nous étudierons ailleurs les caractères de la scène comique<sup>2</sup> ; présentement nous avons à déterminer ceux de l'exposition, dont l'érudition est la matière.

1. *Tiers Livre*, 13.

2. Cf. *infra*, chap. VII.

Si nous prenons comme types de cette exposition les dissertations sur la divination somniale (*Tiers Livre*, chap. 12), nous sommes frappés à la fois de l'étendue de la science qu'étale Rabelais et du pittoresque de l'exposition. Le premier de ces caractères atteste une assimilation complète de la matière exposée. Cette science suppose des études, des recherches et une réflexion qui prend possession de l'objet et lui donne une forme propre. — De l'enquête que nous avons faite sur les sources de ce chapitre, il résulte d'abord que Rabelais n'a pas suivi une source unique, dans cette exposition de la divination somniale. On ne trouve, ni parmi les auteurs qu'il cite, ni parmi les compilateurs contemporains, aucun livre qui contienne tous les faits et toutes les idées exposées dans ce chapitre. Un seul, Cælius Rhodiginus, a résumé la doctrine de la divination somniale et en a donné les principales conditions, mais Rabelais est beaucoup plus riche que lui, en idées et en faits. — Quels sont donc les livres auxquels il a emprunté les éléments de ce chapitre ?

Tout d'abord, sa théorie de la divination somniale (l'âme libérée des soins du corps pendant le sommeil et revoyant sa patrie céleste) se trouvait exposée dans la plupart des commentaires du traité d'Hippocrate *Περὶ ἐνυπνίων*. D'origine platonicienne, elle avait été formulée par Aristote. Nous la trouvons exposée, dès le XIV<sup>e</sup> siècle, dans un traité d'Arnaud de Villeneuve : *Expositiones visionum quæ fiunt in somniis*. En 1539, J. C. Scaliger la développait en tête de son commentaire du livre des Songes (*De Somniis*), d'Hippocrate.

Dans ce même traité de Scaliger, Rabelais pouvait prendre la liste des autorités attestant la valeur de la divination somniale : Synesius, Plotin, Proclus, Jamblique, etc.

Il y trouvait encore la mention de ceux qui ne songèrent jamais : les Atlantides, cités par Hérodote, Cléon de Daulie, Thrasymède d'Héréa, cités par Plutarque.

Les conditions propices à la divination somniale étaient exposées dans le *De Occulta philosophia* (III, 51, *De somnio prophético*) d'Henri Corneille Agrippa. Là encore, il pouvait lire les recommandations du vaticinateur Amphiaraüs, ainsi que la mention du temple d'Ino. Les prescriptions sur la diète du songeur viennent de Pline (H. N., XVIII, 12.) et de Plutarque (*Propos de table*, question X. *Pourquoi est-ce que l'on ne croit point aux songes de*

*l'automne*). — Le témoignage de Pline sur les vertus de l'Eumétride, de la corne d'Hammon, etc., avait été recueilli par tous les traités médicaux procédant du *De Somniis* d'Hippocrate, dans le commentaire de Scaliger, par exemple.

Enfin le développement sur les deux portes des songes dont parlent Homère et Virgile est emprunté à Macrobe : *Somnium Scipionis*, I, 3.

Tels sont les éléments d'érudition qui entrent dans la composition de ce chapitre. Ils sont nombreux et variés. Sans doute, la plupart se trouvaient réunis dans les compilations générales ou les ouvrages spéciaux qui se rapportaient à la divination somniale. Nous pouvons dire pourtant que, presque toujours, ces livres se contentent d'une mention brève des idées ou des faits qui entrent dans l'exposition de Rabelais. Pour leur donner leur ampleur et leur précision, Rabelais a dû se reporter aux sources originales. Ainsi il trouvait bien dans Cicéron, *De Divinatione*, I, 96 et dans H. C. Agrippa la mention du temple d'Ino en Laconie, mais non les noms d'Étyle et de Thalames qui nous sont fournis par Pausanias. On n'en conclura pas qu'il a préparé méthodiquement son chapitre, remontant des ouvrages de vulgarisation aux sources et ne s'en tenant qu'à celles-ci. Il est probable qu'il a utilisé des ouvrages de valeur diverse, sans se soucier d'en faire la critique. Mais sa curiosité l'a poussé à des recherches et à des lectures, qui dépassent certainement ce qu'il nous expose dans ce chapitre.

Nous en avons un indice au cours même de son exposition. « Demain donc, sus l'heure que la joyeuse Aurore aux doigts rosatz déchassera les ténèbres nocturnes, adonnez-vous à songer profondément<sup>1</sup> », dit Pantagruel à Panurge. Pourquoi celui-ci doit-il attendre au lendemain matin pour songer ? pourquoi ses songes devront-ils avoir lieu à l'aurore ? — Ce n'est pas arbitrairement que Pantagruel fixe ce moment pour le songe prophétique de Panurge. Tous les auteurs qui traitent de divination somniale estiment que le temps le plus favorable aux songes prophétiques est l'aurore. Parmi les questions que Cælius Rhodiginus examine à propos de la divination figure celle-ci : *Cur somnia matutina veriora* (Livre XIV, chap. XLII). Mais Rabelais

1. M. L. II, p. 67-68.

est si plein de son sujet qu'il omet d'en développer toute la matière ; il se contente de mentionner cette circonstance sans en donner l'explication <sup>1</sup>.

Il apparaît donc que dans ces chapitres, Rabelais n'épuise pas toute la matière qu'il s'est assimilée ; il ne nous dit pas tout ce qu'il sait, tout ce qu'il a appris dans la préparation de ces épisodes. Son érudition ici n'est pas science d'emprunt, transcrite de quelque compilation ; elle est véritablement convertie en sang et nourriture.

Le second caractère de ces expositions, c'est l'abondance des images, des métaphores et des comparaisons. Les comparaisons surtout y sont multipliées ; *comme aussi... comme si...* sont des formules qui reviennent sans cesse. On devine que Rabelais a fait effort pour mettre toute cette érudition et toute cette science, parfois abstraite, à la portée du lecteur profane. La théorie philosophique qui sert de fondement à la divination somniale est rendue intelligible par un « exemple vulgaire ». « Quand vous voyez, lorsque les enfants bien nettis, bien repus et allaités, dorment profondément, les nourrices s'en aller en liberté, comme pour icelle heure licentiées à faire ce que voudront, car leur présence l'autour du bers sembleroit inutile. *En cette façon*, notre âme... s'esbat et revoit le ciel qui est sa patrie <sup>2</sup>. » Toutefois, l'impression que l'âme garde de cette contemplation reste imparfaite, à cause de « la fragilité des sens corporels ; *comme* la lune, recevant du soleil sa lumière, ne nous la communique telle, tant lucide, tant pure, tant vive et ardente comme elle l'avait reçue. »

Les images et comparaisons s'enchaînent et se greffent les unes sur les autres. Ainsi pour nous expliquer quels troubles le jeûne peut produire dans l'esprit, Rabelais nous « baille exemple » d'un philosophe, qui se retire en vain « hors la tourbe » pour mieux commenter, discourir et composer : la faim provoque chez

1. Il procède de même, au chapitre précédent, dans le commentaire du sort virgilien : « Nec Deus hunc mensa... » Panurge proteste qu'il ne ressemble en rien à Vulcain « duquel parle le poète ». Il n'est pas parlé de Vulcain dans le vers de Virgile cité, ni dans le contexte. Mais Servius, le commentateur, nous apprend que le Dieu dont il est question dans le vers de Virgile, est Vulcain. Le développement de Panurge se rattache donc à la glose de Servius, dont Rabelais a omis de nous parler.

2. M. L. II, p. 66.

lui des éblouissements et des hallucinations. « Autour de luy aboient les chiens, uillent les loups, etc. » Son esprit, qui a voulu négliger le corps, en est ramené plus bas : « *comme* si l'oiseau, sur le poing estant, voulait en l'air son vol prendre et incontinent par les longes serait plus bas déprimé. »

Lorsque l'on compare ces chapitres de Rabelais aux traités techniques dont il s'est servi, on constate que ces images abondantes et variées sont bien la création originale de son esprit. Aucun des nombreux commentaires du *De Somniis* d'Hippocrate ne contient cette comparaison de l'âme libérée de son office pendant le sommeil avec les nourrices dont la présence devient inutile auprès du « bers<sup>1</sup> ». Il emprunte à « Hermès Trismégistus » la comparaison de Dieu avec une sphère, dont le centre est partout et la circonférence nulle part, mais cette définition prend chez lui une ampleur, qui la transforme en une image singulièrement « signifiante »<sup>2</sup>.

Cette fécondité et cet essor de l'imagination de Rabelais sont remarquables en un tel sujet. Elles confirment ce que l'examen des sources de cette érudition nous a déjà appris sur l'étendue et la portée des études qui ont préparé la rédaction de ces épisodes. Rabelais n'avait plus à consulter ses livres ou ses notes, lorsqu'il exposait avec cette aisance et cette abondance d'images et d'exemples vulgaires « la théorie et les conditions de la divination somniale ». Toute cette érudition était assimilée. Elle ne se distingue point, dans l'élaboration de l'œuvre de Rabelais, des éléments empruntés à l'expérience de la vie ou au fonds de culture.

1. Cf. par exemple, l'exposé méthodique de la divination somniale dans le *Trophonius, sive de Divinatione*, le premier des trois dialogues de Leonicus publiés à Lyon, chez S. Gryphe, 1532, in-8°.

2. M. L. II, p. 67. « En contemplation de ceste infinie et intellectuelle sphère, le centre de laquelle est en chascun lieu de l'univers, la circumferance point... à laquelle rien ne advient, rien ne passe, rien ne dechet, tous temps sont présens. » — Cette définition de Dieu se trouve dans le *Roman de la Rose* (cf. *Rev. Et. Rab.*, 1905, p. 304. Art. de M. Smith), dans Marsile Ficin et Nicolas de Cues (cf. A. Lefranc. *Marguerite de Navarre et le platonisme de la Renaissance*, dans *Bibl. de l'École des Chartes*, 1897-1898), dans Gerson, Vincent de Beauvais, saint Bonaventure. M. J. de la Perrière conjecture avec beaucoup de vraisemblance que Rabelais l'a empruntée à la *Trismegistica theologia* de Symphorien Champier, qui l'avait d'ailleurs placée en tête de son *Ordre de chevalerie*. Lyon, 1510. « A l'honneur d'iceluy... qui est une sphère inintelligible duquel le centre est partout et la circonférence en nul lieu. » Cf. J. de la Perrière, dans *Rev. Et. Rab.*, 1906, p. 264-67 et 404.

B. *L'Érudition adaptée.*

Il n'en est pas de même pour une masse de faits, de citations, de références, de curiosités qui représentent ce que nous appelons *l'érudition adaptée* au roman. Celle-ci joue un rôle tout différent ; elle n'est point principe d'invention d'épisodes ; elle est plutôt ornement postiche. Elle revêt des formes variées. Presque toutes procèdent d'un double principe : tantôt dans le récit, Rabelais recourt à l'érudition pour accréditer sa fable par des rapprochements avec d'autres faits analogues ; tantôt dans les discours, il tire de l'érudition la matière de quelque « confirmation ». Ainsi dans le premier de ces deux rôles, l'érudition appelée en témoignage de faits fabuleux, se rattache au caractère du genre cultivé par Rabelais. Dans son second rôle, elle est en rapport avec cette tendance oratoire, que nous avons déjà notée comme un des traits de son génie.

*L'érudition, garantie spécieuse de la véracité du récit fabuleux.* — Rabelais nous racontant comment Panurge pressé du désir de se marier « se fit percer l'oreille dextre à la judaïque et y attacha un petit anneau d'or à ouvrage de tauchie, au caston duquel estait une pousse enchassée », ajoute gravement : « Et estait la pousse noire, afin que de rien ne doubtez. C'est belle chose estre en tout cas bien informé. » (*Tiers Livre*, chap. vii.) Voilà la parodie d'une tendance commune à tous les hâbleurs et d'un procédé familier à tous les créateurs de fictions fabuleuses, qui entourent un récit mensonger d'un détail de circonstances menues et précises, pour donner par ce luxe d'exactitude inutile, l'illusion de la véracité. Rabelais, nous l'avons vu, n'avait pas manqué à cette règle, particulièrement dans la plus ancienne partie de son œuvre, la *Geste des Géants* proprement dite<sup>1</sup>. Il avait rapporté exactement, en quintaux et quarterons, le poids de la massue de Loup-Garou, suppliant qu'on ne le chicanât point, s'il lui arrivait de se tromper de l'épaisseur d'un ongle ou « d'un dos de... cure oreille<sup>2</sup>. » Pour

1. Cf. exemples cités *supra*, chap. I, p. 32.

2. *Pantagruel*, 29, M. L. I, p. 357.

obtenir ces effets de véracité spécieuse, l'érudition, par tous les rapprochements qu'elle suggérait, était une ressource précieuse. Quelle apparence que l'expédition de Pantagruel soit pure fiction, alors que la date de son départ est donnée avec une précision si minutieuse ? « On mois de juin, au jour des festes Vestales, celui propre auquel Brutus conquesta Espagne et subjugua les Espagnols, auquel aussi Crassus l'avaricieux fut vaincu et défait par les Parthes, Pantagruel monta sur mer... » (*Quart Livre*, chap. 1.) Cette concordance de deux événements, racontés par les historiens, avec la date de l'appareillage de Pantagruel, semble communiquer à cette dernière un caractère historique.

Le conteur qui s'amuse à souligner malicieusement l'in vraisemblance de son récit est amené naturellement à faire parade de son savoir pour donner quelque crédit aux faits inouïs qu'il expose. Dès le premier chapitre de *Pantagruel*, au moment où Rabelais s'apprête à nous rapporter l'origine des Géants, qui remonte « au commencement du monde », il fait appel à son érudition pour feindre la docte gravité d'un scrupuleux historien. Il « nombre » à la mode des antiques Druides, par quarantaines de nuits ; il donne à des facéties populaires (la semaine des trois jeudis) une explication tirée de l'astronomie ; il éblouit le lecteur de termes techniques : irréguliers bissextes, mouvement de trépidation au firmament dit Aplane, équinoctial, etc., — et termine par une grossière nasarde aux naïfs qui peinaient à le suivre dans son exposition d'astronomie. « Les astrologues n'y peuvent mordre. Aussi auraient-ils les dents bien longues, s'ils pouvaient toucher jusque là. »

C'est au même souci d'autoriser d'une garantie dérisoire de science les plus invraisemblables inventions de sa fantaisie qu'il faut rattacher une autre catégorie de développements d'érudition : les longs appareils de citations avec références. Notons en passant que ce procédé est absent du *Pantagruel*. L'in vraisemblance de la fable est soulignée surtout par la précision des chiffres dans l'estimation du temps, de la distance, des quantités. Les exemples abondent : durée de la sécheresse à la naissance de Pantagruel, distance du port des Amaurotes à la capitale d'Utopie, nombre des guerriers des différentes armes dans l'armée d'Anarcho, etc.<sup>1</sup> A

1. Cf. *supra*, chap. 1, p. 32.

partir du *Gargantua*, Rabelais recourt plus rarement à ce procédé ; en revanche, il multiplie les séries de références alléguées en témoignage d'invéraisemblances. Ce seront par exemple dans le *Gargantua* : la liste des auteurs qui témoignent en faveur de Rabelais contre le *Blason des couleurs*, sur la question du symbole des couleurs blanche et bleue<sup>1</sup> ; la liste des écrivains anciens qui ont traité de l'enfantement au onzième mois<sup>2</sup>. Dans ces deux cas l'érudition est rattachée très naturellement au texte, et utilisée très loyalement. Rabelais n'a pas eu à détourner de leur véritable sens les autorités qu'il allègue. Si invraisemblable que soit son récit, la mythologie et l'histoire légendaire de l'antiquité lui fournissaient des prodiges analogues, qui avaient fait l'objet de commentaires recueillis par Aulu-Gelle.

Le plus souvent, il allègue comme garantie de la véracité de sa fable, non une liste d'auteurs témoignant sur un fait analogue, mais une liste de cas semblables. Dès les premiers chapitres du *Pantagruel*, il s'était avisé de ce procédé. La généalogie de Pantagruel annonce et prépare les prouesses espouvantables du héros par l'énumération brève des exploits fabuleux de ses ancêtres. — Au chap. 44, l'auteur rapproche ses héros de personnages anciens dont le souvenir est associé à celui de quelque talent prodigieux : Panurge, par son génie de ruse, est de la « lignée de Zopire » ; Epistémon, fertile en stratagèmes et finesses de discipline militaire, est de la « lignée de Sinon » ; Eusthènes « fort comme un bœuf » est de la « lignée de Hercules » ; Carpalim, qui prend les chevreuils et les oiseaux à la course, est de « la lignée de Camille Amazone. »

L'érudition a donc pour objet de faire rentrer dans une série de faits prodigieux, un prodige qui les dépasse, mais qui, présentant les mêmes caractères, perd un peu de son invraisemblance inouïe. Ainsi, « Pantagruelion asbestin » (III, 52) possède de merveilleuses vertus, mais il est rapproché de végétaux et de minéraux qui ont passé chez les Anciens pour avoir des propriétés analogues. — L'étrangeté de la mort de Bringuénarilles est préparée par une énumération des morts singulières rapportées par un Valère Maxime et un Fulgose (IV, 18). — Pantagruel montre

1. Chap. X, M. L. I., p. 41 et 59.

2. Chap. III, M. L. I., p. 17.

une merveilleuse adresse à tuer le Phycetère (IV, 34), mais elle est rapprochée d'une série de cas d'adresse prodigieuse, attestés par les Historiens. — Qu'on ne s'étonne point si le tonneau, d'où Rabelais tire à boire pour les travailleurs, est « inexpuisible ». « Il a source vive et veine perpétuelle. Tel estoit le breuvage contenu dedans la coupe de Tantalus, représenté par figure entre les sages Brachmanes, telle estoit en Ibérie la montagne de sel tant célébrée par Caton ; tel estoit le rameau d'or sacré à la déesse souterraine, tant célébré par Virgile. » (*Tiers Livre*. Prologue).

Ainsi, soit que le conteur éprouve le besoin de montrer l'étendue de son savoir pour se donner un air de gravité au moment même où il narre quelque prodige d'une invraisemblance manifeste, soit qu'il se fasse fort de trouver parmi les auteurs anciens des garants à ses inventions fabuleuses, soit qu'il prévienne notre étonnement sur les merveilles de son récit, en nous alléguant des séries de merveilles analogues, tenues pour authentiques sur le témoignage des historiens ou de la tradition, — toujours nous pouvons retrouver comme principe de ces différents emplois de l'érudition, ce besoin de véracité spécieuse, qui est dans le caractère du conteur d'aventures extraordinaires.

*L'érudition développée par le goût de l'argumentation.* — La forme même qu'a généralement prise chez Rabelais cette érudition, a influé sur son développement. Elle pouvait, à la rigueur, remplir le rôle que nous venons de définir sans revêtir d'autres formes que celle de la nomenclature ou de l'énumération. Or, en fait, le plus grand nombre des développements d'érudition appartiennent à des discours, soit du conteur, soit des personnages : ils ont un caractère nettement oratoire.

Rabelais a pris soin d'organiser et de distribuer cette matière qu'il empruntait aux Recueils d'exemples et aux compilations de tout genre. Il la subordonne à l'objet de son récit, auquel elle sert le plus souvent de *préparation*. Alors, l'intérêt de curiosité est ménagé par une progression où les singularités renchérissent sur les singularités, jusqu'à ce que l'exposé du prodige inouï, que nous réservait le conteur, vienne couronner la liste et satisfaire notre curiosité. Au *Quart Livre*, chap. 34, avant de nous raconter en détail un exemple de l'adresse prodigieuse de Pantagruel, il nous prévient que tous les cas d'adresse que nous pourrions lui énumérer et qu'il

rappelle successivement, ne sont rien au prix de celui qu'il va nous exposer : « Vous dites et est escrit que le truant Commodus... Vous nous racontez aussi d'un archer Indian... Vous nous dites aussi merveilles de l'industrie des anciens Français... Vous faites pareillement narré des Parthes... Aussi célébrez-vous les Scythes... » A tous ces exemples, extraits de Sabellicus ou de Textor, que Rabelais a présentés ainsi sous forme d'objections, il oppose alors le tableau des prodiges de son héros : « Le noble Pantagruel en l'art de jetter et darder estoit sans comparaison plus admirable. Car..... »

La liste des morts étranges empruntées principalement à Valère Maxime, et à Fulgose est présentée d'une manière analogue, au *Quart Livre*, chap. 17. Mais le prodige imaginé par Rabelais, pour couronner cette série, est une facétie populaire qui fait contraste avec tous les cas si minutieusement rapportés. Après nous avoir averti que Bringuenarilles était trépassé en façon tant étrange que « plus ébahir ne nous faut de la mort d'Æschylus... Plus d'Anacréon poète... Plus de Fabius... Plus de celui honteux... Plus de celui qui à Rome... Plus de Spurius Saufeius... Plus de mille autres... », après avoir longuement joui de la déconvenue qu'il nous ménage en suspendant notre curiosité par l'allongement de cette énumération de trépas bizarres, il ajoute dans un éclat de rire, où s'épanouit la joie du conteur rustique amusé du succès de son « attrape » : « Le bon Bringuenarilles (hélas !) mourut estranglé, mangeant un coing de beurre frais à la gueule d'un four chaud, par l'ordonnance des médecins. »

L'érudition sert aussi de *confirmation* dans une argumentation, à l'appui d'une idée ou d'un fait. — Ainsi, au *Quart Livre*, chap. 38, pour rehausser le mérite de la victoire de Pantagruel sur les Andouilles, il expose qu'« Andouilles ne sont à mépriser entre les humains. » Il cherche alors dans l'histoire, des peuples ou des personnages tenant de l'Andouille et qui pourtant laissèrent une réputation de force, de cautèle ou de hardiesse. La Mythologie, la Bible, l'histoire naturelle, les légendes populaires lui fournissent des exemples de personnages qui ont avec l'Andouille quelque rapport de nom, comme les Souyces (mot qu'il dérive de Saucisses), ou de forme, comme les Géants antiques, qu'Ovide appelle Anguipedes, le serpent tentateur d'Eve, qui ne fut autre que l'Andouille Ithyphalle, symbole de Messer Priapus ; les

Himantopodes qui, selon Pline, rampent à la façon des serpents ; Mélusine, femme serpent ; Erichonius ; la nymphe Scythique Ora.

De même (*Quart Livre*, chap. 62) après avoir dit que Gaster « inventait l'art... de faire les boulets arrière retourner contre les ennemis », il ajoute que « le cas ne trouvait difficile, attendu que l'herbe nommée Ethiopis ouvre toutes les serrures qu'on lui présente... » Et sept « attendus », renfermant chacun un exemple des vertus singulières attribuées par les Anciens à certaines plantes, viennent successivement confirmer la proposition de Rabelais.

Le *Tiers Livre* nous montrerait par beaucoup d'autres exemples comment cette érudition antique est appelée par les besoins de l'argumentation, puis développée par le rythme oratoire lui-même. Chacune des formes de la divination, à laquelle Panurge a recours, est exposée et commentée par un des personnages, généralement par Pantagruel. Or, l'exposition de la théorie est toujours suivie d'une confirmation par les exemples. Au chapitre 21, la divination par les mourants est garantie par les exemples d'Isaac, de Jacob, de Patrocle, d'Hector, de Polymnestor, d'un Rhodien, de Calanus, de Orodès. Au chap. 14, Pantagruel allègue, pour prouver que le sommeil finissant en sursaut est un mauvais présage, les exemples d'Hécube, d'Eurydice, d'Enée et de Turnus.

Dès que le dessein de l'argumentation a été indiqué par des formules très simples : « Vous dites, vous racontez... Attendu, attendu... Plus ne faut vous esbahir... plus, plus... », Rabelais entasse ses exemples, comme autant de preuves. Il peut glisser dans une parenthèse une anecdote, une discussion épisodique : ici, une remarque de Fabius Pictor sur « Enéas » qui n'entreprend jamais rien sans l'avoir prévu par « divination somniale <sup>1</sup> » ; ailleurs, à propos de la mort étrange d'Eschyle, une anecdote sur l'intrépidité des Celtes, aïeux des Français <sup>2</sup> ; ailleurs, dans les « Attendus » du chap. 62 du *Quart Livre*, une interprétation d'un passage obscur, sur le « meilleur Suzeau <sup>3</sup> » ; jamais le mouvement

1. *Tiers Livre*, 14, M. L. II, p. 76.

2. *Quart Livre*, 17, M. L. II, p. 332. « Aussi la redoubtoient jadis les Celtes voisins du Rin, etc... »

3. M. L. II, p. 490. « Attendu... que le Suzeau croist plus canore, etc. »

de l'argumentation n'en est entravé. Au contraire pour un rythme si ample et si large, il semble que toute cette matière d'érudition ne soit pas superflue. Les exemples entraînent d'eux-mêmes les exemples; les noms propres appellent les noms propres, en séries d'autant plus longues que l'oreille s'amuse de leurs sonorités étranges : « Si encores regnoient les oracles de Juppiter en Amon; de Apollo en Lebadie, Delphes, Délos, Cyrre, Patare, Tegyre, Preneste, Lycie, Colophon; en la fontaine Castallie près Antioche en Syrie : entre les Branchides : de Bacchus, en Dodone : de Mercure, en Phares près Patras : de Apis, en Ægypte : de Serapis en Canobe : de Faunus en Maenalie et en Alburnée près Tivoli; de Tyrésias en Orchomène; de Mopsus en Cilicie : de Orpheus, en Lesbos : de Trophonius en Leucadie. Je seroys d'avis... y aller... »<sup>1</sup>. — « Aultres sont nommées par leurs vertus et opérations comme... Alyssum, Ephemerum, Bechium, Nasturtium, qui est cresson Ale-noys : Hyoscyame, hanebanes et aultres<sup>2</sup>. »

La valeur des témoignages, l'intérêt intrinsèque de l'érudition passent alors au second plan : Rabelais en arrive même à négliger de nous montrer le rôle de ces preuves dans son argumentation. Nous ignorons par exemple, pour quelles « vertus et opérations », l'alyssum, le bechium, le nasturtium ont été ainsi nommés, ce qui importait cependant à sa démonstration. — C'est que bien souvent il se livre tout entier à la joie de proférer ces mots aux étranges syllabes; il se grise du spectacle de ces vagues qui se succèdent infatigablement, entraînant exemples, citations, références, noms propres, mots techniques, allusions, réminiscences, dans un large et puissant mouvement de houle. — Sa prédilection pour la forme oratoire se manifeste donc jusque dans l'élaboration de l'érudition proprement dite.

### *L'Influence de l'humanisme sur l'art de Rabelais.*

Rabelais a puisé dans ses auteurs favoris non seulement des idées générales ou des matériaux d'érudition, mais encore des

1. *Tiers Livre*, 24, M. L. II., p. 120.

2. *Tiers Livre*, 50 M. L. II., p. 232.

éléments proprement artistiques : nous l'avons vu retenir de Pline une image<sup>1</sup>, de Plutarque, des comparaisons<sup>2</sup>, de Lucien, des thèmes narratifs et comiques<sup>3</sup>. Il a donc été sensible à la valeur artistique de ces ouvrages anciens. Sans doute, il n'étudiait pas avec l'application d'un philologue, comme Erasme ou Budé, la forme même de Lucien ou de Plutarque ; il est même très probable que le plus souvent il ne les lisait pas dans le texte grec. Mais, d'abord, il pouvait goûter, même dans des traductions latines, quelques-unes des beautés de leur art. — En outre, nous savons par le témoignage de Tiraqueau qu'il était capable, dès l'époque de son « moinage », de traduire Hérodote. Il y a donc tout lieu de croire que, sans s'adonner spécialement à l'étude de la langue de Lucien ou de Plutarque, il a eu la curiosité de les lire dans le texte original. A-t-il essayé d'imiter quelques-uns de leurs caractères artistiques ? Son style, sa manière de composer et de développer, portent-ils l'empreinte d'une influence des modèles grecs et latins ? C'est ce qu'on peut demander à quelques traductions et imitations d'auteurs anciens que l'on rencontre dans son œuvre.

### 1° Traductions.

Les traductions seraient d'excellents documents sur la manière dont Rabelais sentait et essayait de reproduire les caractères artistiques des écrivains anciens, si nous pouvions être assurés qu'elles sont faites directement d'après le texte original, sans l'aide d'une traduction latine, s'il s'agit d'un auteur grec, ou de commentaires, s'il s'agit d'un écrivain latin. — Or, en fait, il existait des traductions latines de ces traités de Lucien et de Plutarque, dont il a traduit des fragments ; et le seul auteur latin, dont nous trouvons quelques traductions dans son roman, Pline, avait été interprété et commenté par de nombreux érudits dès la fin du xv<sup>e</sup> siècle.

Il faut tenir compte, en outre, dans l'examen de ces fragments traduits des auteurs anciens, des habitudes de la traduction au xvi<sup>e</sup> siècle, qui différaient sensiblement de notre méthode. Nous connaissons les principes des Humanistes de l'époque sur la

1. La sépulture comparée à un embrassement de la terre. Cf. supra, article *Pline*, pp. 228-229.

2. Cf. supra, article *Plutarque*, p. 257.

3. Cf. supra, article *Lucien*, p. 210.

traduction, par leurs théories et par leur pratique. Leur règle capitale, que nous trouvons énoncée chez maints traducteurs, c'est « qu'en traduisant, il ne se faut point asservir jusques là que l'on rende mot pour mot. » Il faut « s'arrêter aux sentences et faire en sorte que l'intention de l'auteur soit exprimée<sup>1</sup>. » Il importe de « plutôt translater et interpréter l'affection de celui qui parle que ses propres paroles<sup>2</sup>. » « Ne jure tant superstitieusement aux mos de ton auteur, dit Thomas Sibilet, que iceux délaissés pour retenir la sentence, tu ne serres de plus près à la phrase et propriété de ta langue qu'à la diction de l'étrangère<sup>3</sup>. » C'est la méthode que suivaient tous nos Humanistes, depuis Budé traduisant des fragments de Plutarque dans son *Institution du Prince*<sup>4</sup>, jusqu'à Sibilet, « tournant de Grec en François » l'« Iphigène d'Euripide<sup>5</sup>. » Tous en traduisant, interprétaient substituant à des idiotismes grecs ou latins des gallicismes<sup>6</sup>, expliquant la pensée de l'auteur ancien par des additions de leur cru, amplifiant ce qui n'était qu'indiqué dans l'original. Une telle méthode qui laissait tant de liberté au traducteur, n'était point pour favoriser l'influence des modèles anciens sur l'art des écrivains français.

Ces deux réserves faites, il n'en reste pas moins intéressant de rechercher dans quelle mesure Rabelais a tenté de rendre en français les textes anciens. Le fragment qui nous présente les plus indiscutables caractères d'une traduction d'après le texte original est le récit de la mort de Pan. *Quart Livre*, 28, M. L. II, p. 368-369, traduit de Plutarque : *De defectu oraculorum*, 419, B et sq. Cette anecdote était également rapportée par Eusèbe, dans sa *Præparatio Evangelica*. Lib. V, chapitre IX, dont Georgius Trapezuntius avait donné en 1470 une traduction latine, souvent

1. E. Dolet. *La manière de bien traduire d'une langue dans l'autre*. Lyon, 1540, in-8°.

2. Bonav. Despériers. Préface du *Cymbalum Mundi*, 1537.

3. *Art poétique françois*, 1548. Paris, Gilles Corrozet, in-8°, p. 73 v°.

4. Cf. Delaruelle. *Guillaume Budé*, p. 210.

5. *L'Iphigène d'Euripide, poète tragique, tourné de grec en françois par l'auteur de l'Art Poétique*. Paris, Gilles Corrozet, 1549, pet. in-8°.

6. Dans la traduction du *Lysis* de Platon par Bonaventure Despériers, figure la « chanson de Robin et Marion ». Il explique d'ailleurs son système dans la préface du *Cymbalum Mundi*. *Vin de Falerne* sera remplacé par *vin de Beaune*, *Edepol*, *per Stygem*, *par morbleu* et *samblen*, etc.

rééditée jusqu'à l'époque où Rabelais composait le *Quart Livre*<sup>1</sup>. Petrus Crinitus l'avait résumée dans son *De honesta disciplina*, XIV, 3. *De obitu demonum ac memoranda historia de Panis interitu*, Tib. Ces. imperante. Enfin, un familier du sieur de Langey, Guillaume Bigot, avec qui Rabelais avait pu entrer en relations à la cour du gouverneur de Turin, venait d'en publier une paraphrase dans son *Christianæ philosophiæ præludium* (1549). Rabelais a pu connaître ces traductions latines; mais il est plus probable que c'est le texte grec qu'il a suivi. Nous en avons une preuve dans la forme de l'accusatif grec, qu'il conserve au nom du pilote, *Thamoun*, dans les deux cas où il est employé comme régime direct d'un verbe, alors qu'il l'appelle *Thamons*, au cas sujet. Ces formes répondent aux formes du texte grec, non à celles des traductions latines que nous connaissons<sup>2</sup>. Or voici comment Rabelais traduit Plutarque :

Ἐπιθήρσεως γὰρ τοῦ ῥήτορος,  
οὗ καὶ ὁμῶν ἐνιοὶ διακηκόασιν,  
Ἐπιθήρσεως ἦν πατήρ, ... οὗτος  
ἔφη, ποτὲ πλείων εἰς Ἰταλίαν  
ἐπιβῆναι νεῶς, ἐμπορικὰ γάρματα  
καὶ συγγούς ἐπιβάτας ἀγούσης·  
ἐσπέρας δ' ἦδη περὶ τὰς Ἐχινάδας  
νήσους ἀποσβῆναι τὸ πνεῦμα,  
καὶ τὴν ναῦν διαφερομένην  
πλησίον γενέσθαι Παξῶν, ἐγρηγο-  
ρεῖναι δὲ τοὺς πλείστους, πολλοὺς  
δὲ καὶ πίνειν ἔτι θεοδειπνιχότας·

Epitherses père de Æmilian  
rhéteur naviguant de Grèce en  
Italie dedans une nauf chargée  
de diverses marchandises et  
plusieurs voyageurs, sur le soir  
cessant le vent auprès des isles  
Echinades, lesquelles sont entre  
la Morée et Tunis, feut leur nauf  
portée près de Paxes. Estant là  
abourrée, aucuns des voyageurs  
dormans, aultres veiglans, aul-  
tres beuvant et souppans.

1. Cf. Migne. *Patrologia cursus completus*, t. XIX. Il compte dix éditions de cette traduction jusqu'à 1548.

2. Voici le texte de Guillaume Bigot : « Meminisse te velim ejus quod cum ab aliis tum a Plutarcho autore gravissimo scribitur Epitherseni suum olim preceptorem ipsi bona fide narrasse, cum in Italiam navigaret, propeque insulam nomine Paxon, anchora navem fixisset, nocte jam incubante, aliisque eorum qui permulti in navi erant, adhuc vigilantibus et compotantibus aliis vero jam dormientibus vocem sibi et vigilantibus auditam : qua ex ipsa insula semel atque iterum proclamatus sit : Thamons; id fuit naucleri navis illius nomen; qui ad acclamationem tertiam postquam respondisset, statim reddita illi vox hæc est : cum juxta Palodes fueris a quo loco non longe distat Corevra) denuntia quod Pan magnus est mortuus, id quod Thamons illuc appulsus cum fecisset, nemo facile credat, quot et quam lamentabiles questus inibi terra et aere mox mox excitatos ipse cum reliquis secum navigantibus audierit, neque vero minus est

Rabelais a ajouté quelques incidentes pour rendre l'anecdote plus intelligible et plus claire. D'un mot il donne la direction suivie par le vaisseau : naviguant *de Grèce en Italie*. Il fixe la situation des îles Echinades : *lesquelles sont entre la Morée et Tunis*. Il ajoute au détail des occupations des passagers : *aucuns voyageurs dormans*. Il précise les divers moments de l'épisode : *estant là abourdé*.

En second lieu, après avoir dégagé et annoncé le caractère étrange du récit, il le renforce en insistant sur les détails pathétiques. Il ménage la progression de l'intérêt dramatique, il distingue chacune des péripéties. On en pourra juger par la traduction du fragment où Plutarque rapporte comment, à trois reprises, retentit la voix qui appelait Thamous :

ὄλις μὲν οὖν κληθέντα  
σιωπῆσαι, τὸ δὲ τρίτον  
ὑπακοῦσαι τῷ κα-  
λοῦντι κάκεινον ἐπι-  
τείνοντα τὴν φωνήν  
εἶπεν ὀπόταν γένη  
κατὰ τὸ Παλῶδες  
ἀπαγγελίον ὅτι Πάν  
ὁ μέγας τέθνηκε. τοῦτ'  
ἀκούσαντας ὁ Ἐπι-  
θήρσις ἔφη πάντας  
ἐκπλαγῆναι.

Fut secondement ouïe ceste voix :  
*laquelle appelait Thamoun en cris horri-  
fiques. Personne ne repondant, mais tous  
restans en silence et trépidation, en tierce fois  
ceste voix fut ouïe plus terrible que davant.  
Dont advint que Thamous respondit : Je suis  
icy, que me demande-tu? que veulx-tu que  
je face?* Lors fut icelle voix plus hau-  
tement ouïe, lui disant et *commandant*,  
quand il serait en Palodes *publier* et dire  
que Pan le grand dieu estait mort. Cette  
parole entendue, disait Epitherses, tous  
les *nauchiers* et *voyagers* s'estre *ebabis* et  
grandement effrayés.

L'effroi causé par cette clameur insolite, le trouble des passagers, les hésitations de Thamous sont des circonstances que Plutarque n'avait point détaillées, et que Rabelais au contraire s'est plu à développer. Elles ont pour effet de piquer notre curiosité et de suspendre notre attention, c'est-à-dire de renforcer l'im-

admīrandum quod eodem pene instanti rumor idem de Pane mortuo deque Thamo qui hoc ita (ut visum est) rescisset, Romam ad aures Tiberii pervenit, qui tamen amplius accito Thumo, voluit se certiozem fieri. » *Christianæ philosophiæ præludium, pars IV<sup>a</sup>, p. 442.* — J'indique, en italiques, deux détails communs aux récits de Bigot et de Rabelais, et étrangers à Plutarque.

La traduction de G. Trapezuntius donne les formes : *Thamius, Thanni, Thammum.*

pression de mystère que Plutarque avait voulu produire par son récit. Rabelais n'a donc point visé à être un miroir fidèle du texte original ; il a cru le rendre plus exactement en se conformant à son esprit, qu'en s'astreignant à la traduire littéralement.

Dans ses traductions de Lucien, Rabelais a suivi naturellement les mêmes tendances à l'interprétation et à la paraphrase. Le prologue du *Tiers Livre* nous le montrera par deux exemples : l'anecdote de Diogène au siège de Corinthe (M. L. II, p. 6-8) et celle de « Ptolémé » présentant aux Egyptiens un « chameau Bactrian » et un esclave bigarré (M. L. II, p. 11-12).

La première est tirée de l'introduction au traité *Sur la manière d'écrire l'Histoire*. Lucien y explique pourquoi il s'est décidé à dire son opinion sur l'Histoire : puisque tous ses contemporains cultivent le genre historique, il ne restera pas seul oisif et muet. Il suivra l'exemple de Diogène à Corinthe, — dont il raconte brièvement l'anecdote. — Pareillement, si Rabelais s'apprête à donner au public un « galant tiercin de Sentences pantagruéliques », c'est qu'au milieu de l'activité de ses compatriotes s'apprêtant à guerroyer, il ne veut pas rester « cessateur et inutile. » Il imitera Diogène à Corinthe.

Ainsi, dans les deux ouvrages, cette anecdote est amenée à la même place, par le même raisonnement, pour jouer le même rôle. Rabelais l'a-t-il traduite directement de Lucien ? Il en connaissait certainement au moins une traduction latine : celle de Guillaume Budé, qui, dans la Dédicace de ses *Annotationes in Pandectas* au chancelier Jean de Ganay, présentait modestement cet ouvrage comme le fruit d'une émulation inspirée par l'activité de ses contemporains : « Hoc in loco cum hærerem, subiit illud de Diogene memoriae proditum a græcis auctoribus... » ; et il rapportait l'anecdote de Lucien, en suivant fidèlement le texte grec. Rabelais s'est souvenu peut-être de cette traduction de Budé ; il y a dans la réponse de Diogène (M. L. II, p. 8) un mot qui rappelle le texte latin : « pour... n'estre veu seul *cessateur* et ocieux » correspond exactement à « ne... *cessator esse videar* <sup>1</sup>. » — En tout cas, il ne s'est guère soucié de suivre exactement ni le texte grec, ni le texte latin qui en était la traduction pâle, mais fidèle.

1. Texte grec : « ὡς μὲν μόνος ἀργεῖν δοκοῖεν ἐν τοσαύτοις ἐργαζομένοις. »

L'anecdote lui offrait deux thèmes propices à ces développements par énumération de circonstances, qui lui étaient chers. Il s'agissait de peindre d'abord l'activité des Corinthiens, mettant leur ville en état de défense. Lucien n'avait qu'esquissé ce tableau : « οἱ Κορίνθιοι πάντες ἐταράττοντο, καὶ ἐν ἔργῳ ἦσαν· ὁ μὲν, ὄπλα ἐπισκευάζων, ὁ δὲ λίθους παραφέρων, ὁ δὲ ὑποικοδομῶν τοῦ τείχους, ὁ δὲ ἔπαλξιν ὑποστυρίζων, ὁ δὲ ἄλλος ἄλλο τι τῶν χρυσιμῶν ὑπουργῶν. » Rabelais nous décrit toutes les formes de l'activité d'une place forte qui s'apprête à soutenir un siège. « Les uns des champs es forteresses retiroient meubles, bestail, grains, vins, fruits, victuailles et munitions nécessaires. Les autres remparoiēt murailles, dressoient bastions, etc. » Le tableau occupe une grande page. Tous les termes techniques de la « fortification », tous les noms des armes et des armures ont pris place dans cette longue énumération, qui laisse l'impression du pullulement d'une multitude affairée.

Lucien, de même, n'avait qu'une phrase pour dépeindre l'agitation de Diogène autour de son tonneau : « διαζωσάμενος τὸ τριβώνιον, σπουδῆ μαλα καὶ αὐτὸς ἐκύλιε τὸν πίθον, ἐν ᾧ ἐτύγγανεν οἰκῶν, ἄνω καὶ κάτω τοῦ Κρανείου. » — L'imagination de Rabelais développe chacun de ses détails : Diogène ne se contente pas de « ceindre son palle en escharpe », il « recourse ses manches jusques es coudes, se trousse en cueilleur de pommes, baille à un sien compagnon vieux sa besasse, ses livres et opistographes. » — Puis après nous l'avoir montré abordant allègrement sa tâche, Rabelais décrit les multiples manières dont le philosophe « tourmentait » son tonneau, dans une phrase unique, haletante de accumulation de ces mots, qui tous expriment une idée d'activité ou d'agitation : « le tournoit, viroit, brouilloit, barbouilloit, hersoit, versoit, renversoit, etc. »

Ainsi l'imagination de Rabelais intervient pour développer par une énumération de circonstances pittoresques certaines parties de l'anecdote, à laquelle elle donne une vie qui manque aux modèles grec et latin, à Lucien et à Budé. Dans le développement de ces thèmes, Rabelais met indifféremment en œuvre tous les matériaux que lui fournit sa mémoire. Il ne se soucie pas de choisir, il prend tout, à pleines mains. Il connaissait suffisamment l'antiquité pour pouvoir distinguer, entre toutes les opérations de la défense d'une ville forte, celles qui convenaient au décor et au costume antiques.

Pourtant il nous montre les Corinthiens « asserant machicoulis, renouant herses sarrazinesques » ; et il leur prête toutes les armes et armures en usage au XVI<sup>e</sup> siècle. Il fait appel à tous les souvenirs de son expérience ou de ses lectures. Comme « excité d'esprit martial, » il semble qu'il ne vise qu'à nous communiquer cette sensation d'activité guerrière qui s'accroît et se multiplie par cette accumulation prodigieuse de détails techniques et de circonstances pittoresques.

L'anecdote du chameau de Bactriane et de l'esclave bigarré est également tirée de Lucien et elle joue le même rôle dialectique dans le prologue du *Tiers Livre* que dans l'introduction du *Traité Πρὸς τὸν εἰπόντα, Προμήθευς εἰ ἐν λόγοις*. Rabelais comme Lucien se demande si tous ses efforts pour plaire aux lecteurs ne seront pas déçus, si même il ne lui arrivera pas « d'offenser » au lieu « d'esbaudir ». Et il raconte à ce propos le mécompte de Ptolémée, qui ne réussit qu'à effrayer et dégoûter les Egyptiens, au lieu de les charmer, par l'exhibition d'un chameau noir et d'un esclave bigarré.

Là encore, nous ne pouvons décider si Rabelais a puisé son anecdote dans Lucien ou dans une version latine du XVI<sup>e</sup> siècle. Nous en avons découvert une dans un recueil que Rabelais avait beaucoup pratiqué : les *Antiquæ lectiones* de *Cælius Rhodiginus*. Toute l'anecdote y est traduite pour expliquer le proverbe *Camelus Bactriana. Quam habeat rationem Adagio, Camelus Bactriana*.

Le récit chez Rabelais est traduit librement<sup>1</sup>. Il s'est altéré sous l'influence de trois préoccupations que nous sentons toujours présentes à l'esprit de Rabelais, pendant qu'il conte cette anecdote. Tout d'abord, il songe au rôle dialectique qu'elle doit avoir dans ce prologue. Ses propres craintes et ses appréhensions, jus-

1. Voici le texte de Lucien : « Πτολεμαῖος γοῦν ὁ Λάγου δύο καινὰ ἐς Ἄιγυπτον ἦγον, κάμηλον τε βακτριανὴν παμμέλαινον καὶ δίχρωμον ἄνθρωπον, ὡς τὸ μὲν ἡμίτομον αὐτοῦ ἀκριβῶς μέλαν εἶναι, τὸ δ' ἕτερον ἐς ὑπερβολὴν λευκόν, ἐπ' ἴσης δὲ μεμερισμένον, ἐς τὸ θέατρον συναγαγὼν τοὺς Ἀιγυπτίους ἐπεδείκνυτο αὐτοῖς ἄλλα τε πολλὰ θεάματα καὶ τὸ τελευταῖον καὶ ταῦτα, τὴν κάμηλον καὶ τὸν ἡμιλευκὸν ἄνθρωπον καὶ ὅτε ἐκπλήξεν τῶ θεάματι· οἱ δὲ πρὸς μὲν τὴν κάμηλον ἐφοβήθησαν καὶ ολίγου δεῖν ἔφυγον ἀναθρόντες, καίτοι γουστῶ πᾶσα ἐκεκόσμητο καὶ ἀλουργίδι ἐπέστρωτο καὶ ὁ γαλινός ἦν λιθοκόλλητος... — Πρὸς δὲ τὸν ἄνθρωπον οἱ μὲν πολλοὶ ἐγέλλον, οἱ δὲ τινες ὡς ἐπὶ τέρατι ἐμυσάττοντο, ὥστε ὁ Πτολεμαῖος συνείη ὅτι οὐκ εὐδοκίμαί ἐπ' αὐτοῖς, οὐδὲ θαυμάζεται ὑπὸ τῶν Ἀιγυπτίων ἡ καινότης, ἀλλὰ πρὸ αὐτῆς τὸ εὐρυθμὸν καὶ τὸ εὐμορφὸν κρίνουσι, μετέστησεν αὐτά... ἀλλ' ἡ μὲν κάμηλος ἀπέθανεν ἀμελουμένη, τὸν ἄνθρωπον δέ... θέσπιόι τῶ ἀύλητῆ, ἐδώρησατο... » Πρὸς τὸν εἰπόντα, Προμήθευς εἰ ἐν λόγοις. 4.

tifiées par l'exemple de cette exhibition malencontreuse du chameau de Ptolémée, il ne les exprime qu'après avoir narré ce récit; mais, à vrai dire, au moment où il commence à le conter, nous ne savons pas pourquoi il l'introduit dans sa causerie. « Me souvient *toutesfois* avoir leu, » etc. Ce « *toutesfois* » est le seul mot qui indique le rôle que va jouer l'anecdote dans l'argumentation. Il est donc naturel que Rabelais tende à rattacher à son raisonnement cette anecdote. De là ce souci d'interpréter et d'expliquer les sentiments de Ptolémée pour montrer combien sa situation ressemblait à la sienne. « Il espéroit par offre de ses nouveautés, l'amour du peuple envers soi augmenter. » « Somme, l'espérance qu'il avait de complaire à ses Egyptiens, et, par ce moyen, étendre l'affection qu'ils lui portoient naturellement, luy découlla des mains. » Nous devinons dès lors le rapport du récit aux propos du prologue : Rabelais est conduit par cet exemple « à varier entre espoir et crainte. »

En second lieu, il ajoute au texte original pour être plus clair. Il a des incidentes qui précisent les circonstances du récit original; les unes naissent d'elles-mêmes de celui-ci; on conjecture naturellement que chameau et esclave faisaient partie « des despouilles et butins des conquestes » de Ptolémée : Rabelais le dit expressément. Plus loin, il explique le mode de bigarrure de l'esclave par une comparaison qu'il tire de ses souvenirs : « (non en compartiment de latitude par le diaphragme, comme fut celle femme sacrée à Venus Indicque, etc.) ». Il insiste sur la nouveauté du spectacle : « (choses non encore vues en Egypte) ».

Enfin à ce besoin de clarté, se joint une tendance à rendre la narration plus dramatique qui se manifeste, par exemple, par ce « Qu'en advint-il? » formule dont Rabelais se sert communément dans la narration, pour appeler l'attention sur une péripétie.

Les caractères, que nous remarquons dans ces traductions d'auteurs grecs, se retrouvent dans un fragment traduit d'un auteur latin de la Renaissance. Au *Quart Livre*, xxxii, l'anatomie de Quaresme Prenant rappelle à Pantagruel la « forme et contenance de Amodunt et Discordant, » qu'il a lue « parmi les apologues antiques. » En réalité, l'apologue de Physis et Antiphysic est de l'invention de Cælius Calcagninus, qui l'expose sous le titre

de : *Apologus cui titulus gigantes*<sup>1</sup>, et qui en fait un apologue moral. Rabelais n'en retient que la description des monstres, *præter naturam genita*, dont il fait les symboles de tous les individus et de toutes les sectes qui contrarient la nature : Cagots et Pape-lars, « Démoniacles Calvins et enragés Putherbes ». Il suit son modèle latin d'assez près; il intervient néanmoins, à son ordinaire, pour expliquer, ou pour compléter la description. Calcagninus dans l'« anatomie » de ses monstres, disait à propos des dents : « *Priora dentibus satis munita existimabat [Antiphysia], qui facile absque manuum ministerio sibi mordicus possint cibum arripere* ». Rabelais développe le mot *munita* : « le devant était competentement muny par les dents, desquelles la personne peut non seulement user en maschant, sans l'aide des mains : mais aussy soy défendre contre les choses nuisantes. » La même tendance à expliquer et à interpréter se marque dans les réduplications de substantifs et d'adjectifs, que nous indiquons en italiques, dans les phrases suivantes :

comme de soy-mêmes est <i>grandement féconde</i> et fertile..	[natura] ut est per se terax.
la tête <i>sphérique</i> et ronde entièrement...	capite circumrotato...
C'estoit la forme <i>compétente et parfaite allure</i> retirante à quelque portion de divinité...	eorum incessum habere quid divinis...
par le témoignage et <i>astipulation</i> des bêtes brutes...	ferarum testimonio...
Cestuy tant beau et <i>honorable</i> enfantement...	tam pulchrum fœtum...

Rabelais ajoute ensuite, de son propre cru, tout ce qui souligne le caractère comique de l'apologue. « Si formam indicaro, avait dit Calcagninus, excitabo risum legentibus. » Et il avait donné les traits essentiels de cette description. Rabelais les reprend un à un, mais en accusant ce qu'ils ont de plaisant, par une comparaison triviale ou une facétie populaire.

1. Le sous-titre en indique le caractère moralisateur : *Argumentum, Vitia præter naturam genita, bonitate principum expugnari, virtutesque allici.*

Auribus prominulis devient :	les oreilles <i>grandes comme oreilles d'ânes</i> .
rotundis pedibus :	les pieds ronds <i>comme pelote</i> .
capite circumrotato incedebant :	et cheminaient sur leurs têtes, continuellement faisant la roue, <i>cul sus tête</i> .

Ainsi le procédé de traduction de Rabelais est identique, que le modèle soit Plutarque, Lucien ou Calcagninus ; il consiste, d'abord et avant tout, à expliquer le texte original par des additions parenthétiques et ensuite à en rendre plus frappant le caractère essentiel par des interprétations, qui modifient le style de l'original, ici brisant et coupant les phrases pour suspendre le sens et le rendre plus pathétique, là achevant des comparaisons à peine indiquées et développant ce qui n'était qu'ébauché.

Ces libertés n'étaient point pour déplaire à ses contemporains et Du Bellay, dans la *Défense et Illustration de la langue française*, au chapitre de la *Traduction*, désignera comme un modèle, « celui qui a si bien feint le nez de Lucien », c'est-à-dire Rabelais lui-même. Mais il faut reconnaître que cette imitation de Lucien, et des autres auteurs anciens, est une paraphrase, non une traduction. Rabelais leur emprunte des idées, des thèmes descriptifs, narratifs, satiriques, c'est-à-dire la matière même de ses développements. Le cadre et la forme qu'avaient ces idées dans l'écrivain original éclatent sous la poussée de l'imagination ou de la verve oratoire de Rabelais. Une anecdote, comme celle de Cicéron au camp de Pompée, qui tient quelques lignes dans Plutarque, devient une scène comique où les personnages agissent et parlent selon leur caractère et leur situation<sup>1</sup>. Le voyage imaginaire d'Alcofribas dans la bouche de Pantagruel<sup>2</sup>, inspiré de l'*Histoire Vraie* de Lucien, s'enrichit d'un dialogue d'une saveur rustique, qui est proprement la création de Rabelais. La valeur artistique de ces épisodes traduits du grec ou du latin est donc le mérite, non de l'original, mais du traducteur. Dans ces fragments, que Rabelais composait sans doute les yeux fixés sur un texte latin ou grec, il n'a pas essayé de rendre les qualités du style ou de l'art de ses modèles.

1. *Quart Livre*, 39, M. L. II, p. 407.

2. *Pantagruel*, 32, M. L. I, p. 374.

2° *Le pastiche des formes littéraires antiques.*

L'imitation du style des auteurs anciens ne se rencontre donc pas dans les traductions que Rabelais a faites de quelques fragments de leurs œuvres. — En revanche, il y a dans son livre toute une catégorie de chapitres dont le caractère le plus notable est d'être des pastiches du style cicéronien. Ce sont les lettres et les discours : l'épître de Grandgousier à Gargantua, pour l'appeler au secours de ses peuples, *Garg.*, 24 ; la harangue de Gallet à Picrochole, *Garg.*, 31 ; la concion de Gargantua aux vaincus, *Garg.*, 50 ; la « lettre », de Gargantua à Pantagruel étudiant à Paris, *Pantag.*, 8 ; le discours de Gargantua à Pantagruel sur les mariages contractés contre le gré des parents, *Tiers Livre*, 48 ; la lettre de Pantagruel à son père, datée de Médamothi, *Quart Livre*, 4.

Ce sont autant de morceaux d'éloquence, laborieusement taillés sur le patron des discours d'apparat transmis par les rhéteurs anciens. Rabelais, comme la plupart de ses contemporains, n'imaginait point de forme plus appropriée à la pensée sérieuse. Presque toujours l'exorde énonçant une idée générale, exprimée dans une ample période, donne le ton grave et majestueux, auquel Rabelais s'applique à accorder tout le reste du discours. « Plus juste cause de douleur naistre ne peut entre les humains que si du lieu dont par droiture espéraient grâce et bénévolence, ils reçoivent ennuy et dommage. » *Garg.*, 31<sup>1</sup>.

De l'idée générale, on passe ensuite aux cas ou accidents particuliers qui sont l'occasion de la lettre ou de la harangue. — La période se balance symétriquement ; les comparaisons se succèdent soigneusement soulignées par les particules les plus longues : « ainsi comme... aussi<sup>2</sup> » ; les idées s'avancent posément dans une gradation nettement marquée : « merveilles n'est... merveilles serait<sup>3</sup> », « ce qui est grief de soy... plus grief lui est en ce cas<sup>4</sup> », « force m'est... premièrement... secondement<sup>5</sup>... tiercement... » ; elles s'opposent ou se rappellent dans

1. Cf. de même l'exorde du chap. VIII de *Pantag.*, et celui du chap. IV du *Quart Livre*.

2. *Garg.*, 29.

3. *Garg.*, 31.

4. *Garg.*, 31.

5. *Quart Livre*, 4.

des entrelacements ou chiasmes savants : « ils (nos ennemis) n'ont jamais osé *provoquer, irriter, ni endommager* l'un par crainte de l'autre... Quelle furie t'esmeut... envahir hostilement ses terres, sans en rien avoir esté par luy ny les siens *endommagé, irrité, ny provoqué?* » *Garg.*, 31. Les termes abstraits se multiplient, ainsi que les mots calqués sur le latin : *idoine, copie* (au sens de *copia*), âge virile (d'homme mûr) (*Pant.*, 8). — Surtout, les termes ou les propositions ont une tendance constante à s'organiser par trois ; nous venons d'en citer un exemple (*Garg.* 31). On en trouverait particulièrement dans la « concion » de Gargantua aux vaincus et dans sa lettre à Pantagruel<sup>1</sup>. Enfin l'abondance des ablatifs absolus : « Raison obsistante, Nature répugnante » III, 48. « Toute alliance brisée, toute amitié conculquée, tout droit trespassé », *Garg.*, 31. etc., achève de donner à cette éloquence un air de *verbocination latiale*.

C'est qu'en effet, cette éloquence si mesurée, si compassée, si artificielle, partant si contraire au génie de Rabelais, n'est qu'une transcription du discours latin auquel tous les lettrés de la Renaissance étaient exercés. — On en retrouverait aisément les principaux caractères dans une épître latine d'apparat rédigée par Rabelais : l'*Epistula nunciatoria* de la *Topographie de Marliani* adressée au cardinal Jean du Bellay. Par exemple dans la première partie, la dédicace proprement dite, nous constatons que Rabelais s'est appliqué à distribuer les termes ou les propositions par systèmes de trois. La France n'a pas produit d'hommes plus illustres, plus considérables, plus cultivés que les Du Bellay : « *Aut gloria clariores, aut autoritate graviores, aut humanitate politiores.* » Le plus souvent les trois membres sont disposés suivant une gradation ascendante : « *Vidisse vero Romæ te [fuit] voluptatis ; rebus gerendis interfuisse, quo tempore... gloria ; assiduum tibi fuisse... felicitatis.* » — « *Cum te dicentem spectaremus, stupente summo ipso pontifice Clemente, mirantibus purpuratis illis amplissimi ordinis iudicibus, cunctis plaudentibus*<sup>2</sup>. »

Si l'on parcourt les lettres-dédicaces ou les discours en latin d'autres Humanistes contemporains, on constatera combien ce style était en honneur à cette époque. Les modèles latins avaient

1. Entre les *dons, grâces* et *prérogatives*.

2. C. M. L. III., p. 329.

une telle autorité, dans ce domaine, que telle préface française de Marot, pour un livre entrepris « à l'instigation, prière et requeste de honorable personne Galiot du Pré », semble véritablement calquée sur une préface latine du même goût<sup>1</sup>.

Il n'y a donc pas grande originalité dans ces harangues, concions et épîtres, auxquelles Rabelais a confié quelques-unes des idées les plus sérieuses de son livre. Ce sont d'estimables exemplaires de l'éloquence académique de la Renaissance, moins parfaits peut-être que beaucoup d'autres, car rarement la gravité et la majesté de l'exorde ont été conservées jusqu'à la fin du développement des faits ou des idées particulières rattachées à l'idée générale. Nous ne les devons pas à une admiration particulière de Rabelais pour Cicéron. Les pastiches du style cicéronien procèdent d'exercices scolaires, de l'application de procédés d'un usage universel alors dans les lettres et les discours en latin. Rabelais a cru que la gravité de quelques-unes des idées qu'il voulait exposer exigeait ce vêtement de forme latine. Mais ce ne sont pas là les formes oratoires qui convenaient à la nature exubérante de son génie : il a su en trouver d'autres, plus souples, plus riches et non moins amples.

Telle a été l'influence de l'Humanisme sur l'invention et la composition de l'œuvre de Rabelais. L'Antiquité lui a fourni, directement ou indirectement, quelques idées générales et une foule d'anecdotes, de singularités et de sentences. Ces éléments ont intéressé surtout sa curiosité : rarement ils ont été pour lui sujets de réflexions morales ou philosophiques. Le fonds des lectures de Montaigne ne sera pas très différent de celui de Rabelais. Lui aussi dépouillera les Sabellicus, les Textor, les Rhodigin et les Fulgose ; sa première ambition d'écrivain sera même de les imiter<sup>2</sup>. Lui aussi fera de Plutarque son auteur de chevet. Mais tout autre seront chez lui l'élaboration et l'utilisation de cette matière commune. Il rapprochera des « cas singuliers », des « exemples », pour les comparer et en tirer quelque conclusion. A l'étude de Plutarque et des moralistes, il demandera une

1. On retrouvera les mêmes procédés cicéroniens dans une épître en prose de Marot à *Judite dame* [d'Alençon] *touchant l'armée du roy en Haynaut*, 1521. Ed. Jannet, tome I, p. 144.

2. Cf. Pierre Villey. *Les sources et l'évolution des Essais de Montaigne*.

méthode d'investigation philosophique, la révélation de son propre moi et des principes de conduite. Rabelais ne « se cherche » point, en lisant les moralistes anciens. Il n'a pas de doute métaphysique, et ne se met pas en quête d'une méthode ou d'un système philosophique. Il goûte les écrivains grecs et latins pour la satisfaction qu'ils donnent à sa prodigieuse curiosité des formes multiples et variées de la vie. Ce que son roman vulgarise de l'antiquité, c'est précisément ce qui peut piquer et amuser la curiosité des lecteurs. — Quant à l'art des écrivains anciens, il n'a exercé qu'une faible influence sur son œuvre. Les pastiches de Cicéron mis à part, il n'y a guère de différence entre l'élaboration des matériaux anciens et celle de la réalité contemporaine : telle anecdote d'origine antique, comme la plaisanterie de Cicéron au camp de Pompée<sup>1</sup>, est racontée avec le même sens du pittoresque que le jugement de Seigny Joan<sup>2</sup> ; et dans la distribution ou l'organisation de cette masse énorme d'érudition, Rabelais a suivi sa tendance ordinaire aux développements oratoires. Exemples, singularités, références, énumérations servent généralement d'arguments dans des démonstrations dont l'idée, le plan et le tour appartiennent à Rabelais.

1. *Quart Livre*, 39.

1. *Tiers Livre*, 37.

---

## CHAPITRE VII

### L'ESPRIT POPULAIRE

- I. *Comique de mots. — Jeux d'esprit sur les mots. — Jeux d'esprit sur les métaphores. — Devinettes et énigmes.* — II. *Comique de situation. — Mystifications et farces. — La Nouvelle.*

#### *L'Esprit populaire.*

Les créations de l'esprit populaire sont chez Rabelais variées et nombreuses. Elles occupent même parfois, dans certains épisodes, comme les échanges de compliments entre Panurge et Frère Jean des Entommeures <sup>1</sup> ou le « blason » de Triboulet <sup>2</sup>, une place qui ne nous paraît pas justifiée par leur valeur comique ou leur mérite artistique. Mais ce serait trahir Rabelais que de négliger dans notre étude cette part de son invention. Le comique populaire est de son génie, aussi bien que l'érudition. Son œuvre est faite de facéties et de plaisanteries grossières, autant que de « philosophie. » Nous pouvons constater, par exemple, que le premier chapitre du *Pantagruel* s'enrichit simultanément, dans l'édition de Juste 1542, de deux sortes d'additions. Les unes, réminiscences de César et de Macrobe, sont d'origine érudite ; ce sont des allusions au « mode de nombrer » des antiques Druides, au mouvement de « trépidation du firmament dit aplane », à « la Pléiade moyenne » et à d'autres notions astronomiques. La seconde catégorie comprend des calembredaines : « le moys de Mars faillit en Karesme et fut la myoust en May » « ce sont matières tant dures et difficiles que les astrologues ne y peuvent mordre. Aussy auroient-ilz les dens bien longues s'ilz povoient toucher jusques là <sup>3</sup>. »

1. *Tiers Livre*, 26 et 28.

2. *Tiers Livre*, 38.

3. M. L. I, p. 220.

Dans l'invention première, comme dans l'enrichissement du texte d'édition en édition, éléments savants et éléments populaires se confondent et s'entretiennent. Telle critique de la méthode d'Accurse et de Bartole <sup>1</sup>, qui pourrait s'autoriser de Budé ou d'Alciat, aboutit à une bouffonnerie ; les pages les plus judicieuses du *Gargantua*, celles qui exposent le programme de l'éducation nouvelle, sont égayées de plaisanteries <sup>2</sup>. Ce n'est pas que Rabelais ait introduit ces éléments populaires dans son roman, pour qu'ils fassent contre-poids aux éléments savants : une telle harmonie dans la composition lui est étrangère. Mais bouffonneries, farces, facéties et calembours se développent dans son œuvre parce que spontanément ils naissent et se pressent dans son esprit.

C'est ce goût pour le comique populaire qui a dicté à Rabelais le choix du genre littéraire qu'il a cultivé. La légende des géants l'a attiré parce qu'elle lui paraissait féconde en développements plaisants. Dans le prologue du *Pantagruel* et dans celui de *Gargantua*, il annonce que ces livres possèdent les mêmes « propriétés occultes » que *Fessepinthe*, *La dignité des braguettes*, *les Pois au lard cum commento*, ouvrages imaginaires, dont les titres ont une saveur de comique populaire. Le roman de Rabelais est, lui aussi, un « refuge de réconfort » et un remède à la mélancolie : son objet est d'amuser. L'auteur y admet donc tout ce qui peut provoquer le rire. Aucune forme de l'esprit comique ne lui paraît indigne d'y figurer. Il n'a nul dédain pour les espèces de plaisanteries les plus vulgaires et il a conscience de rester fidèle aux origines de son œuvre, en l'égayant d'ornements propres aux seules productions populaires. Aussi trouve-t-on dans son roman des jeux d'esprit qui n'ont jamais eu accès dans la littérature proprement dite et qui appartiennent à la tradition orale du peuple. Ce sont ceux qui constituent le fonds éternel et inépuisable des facéties d'almanachs forains, des « attrapes » rustiques, des farces, des « scies » et des « charges ».

1. *Pantagruel*, 10.

2. *Gargantua*, 23, M. L. I, p. 86. « Puis alloit es lieux secrets faire excréation des digestions naturelles. Là son précepteur repétait ce que avait été leu... » Chap. 24, M. L. I, p. 95, un trait à l'adresse des bateleurs de « Chaunys en Picardie... de nature grands jaseurs et beaulx baillieurs de baillivernes en matière de cinges verds. »

Il n'est pas toujours facile de reconnaître ces divers genres d'effets comiques et il est délicat de désigner leurs équivalents dans les productions populaires de nos jours. Quelques-uns se présentent sous des formes tombées en désuétude, comme les coq-à-l'âne et les énigmes. Pour en sentir le sel et en apprécier la valeur, il est nécessaire de les rapprocher d'autres spécimens des mêmes genres, empruntés à la littérature du xv<sup>e</sup> ou du xvi<sup>e</sup> siècle. Il en est heureusement d'autres qui ont des caractères artistiques plus évidents, comme les nouvelles. Mais calembours et nouvelles, farces et « scies » doivent être également examinés, comme des monuments du génie de Rabelais dans l'invention et la composition.

Sans tenter d'établir une hiérarchie entre toutes ces formes de l'esprit populaire, nous adopterons pour la commodité de l'exposition la division suivie et autorisée par un ouvrage consacré à l'étude du « rire » ; nous étudierons d'abord le comique de mots, « celui que le langage crée », puis le comique de situation, « celui que le langage exprime <sup>1</sup>. »

### 1<sup>o</sup> *Le comique de mots.*

#### *A. Jeux d'esprit sur les mots.*

Les jeux de mots abondent dans Rabelais. Le conteur les prodigue au cours de sa causerie. Ils égaient les propos de Frère Jean et ceux des Bien-Ivres. Ils fournissent d'arguments les discours de Panurge et de Bridoye. Ils figurent à des places d'honneur dans la narration de la Geste des Géants : l'origine du nom imposé à Gargantua et l'étymologie de celui de la Beauce sont des « à peu près » de l'invention de Rabelais <sup>2</sup>. La simple mention de ces deux jeux de mots nous dispense d'insister sur le caractère singulièrement naïf de ces facéties ; elles représentent les jeux les plus faciles de l'esprit populaire sur la forme ou le sens d'un mot.

1. Bergson. *Le Rire*, p. 105.

2. *Gargantua*, 3, M. L. 1, p. 29. « Quand il brasmoit demandant à boyre, à boyre, à boyre, dont [Grandgousier] dist, que grand tu as, supple le gousier. Ce que ouyans les assistans, dirent que vrayement il debvoit avoir par ce le nom Gargantua... »

Chap. 16, M. L. 1, p. 64. Gargantua « dist à ces gens. Je trouve beau ce. Dont fut depuis appelé ce pays la Beauce. »

Certes, ce n'est pas par leur valeur propre que ces jeux de mots mériteraient de nous arrêter ; mais leur nombre et leur variété sont tels qu'on ne saurait les tenir pour des ornements postiches, ajoutés après coup pour l'amusement du lecteur. Ce sont des témoins d'une habitude d'esprit trop constante et trop profonde, pour que nous n'en cherchions pas le principe dans quelque une des facultés essentielles de l'écrivain.

Pour surprendre le procédé ordinaire de Rabelais dans l'invention de ces jeux de mots, aucune partie de son œuvre ne nous paraît plus intéressante à observer que les prologues. En effet, les idées qu'il y expose sont simples et peu nombreuses. Le conteur, qui présente son livre, assume le rôle du bonisseur, qui doit d'abord attirer la foule autour de ses tréteaux, la retenir et conquérir son attention. Il remplace par des facéties la gesticulation comique et les pitreries.

Le début du prologue du *Tiers Livre* est un exemple typique de ce genre de *captatio benevolentiae*. Rabelais n'en prend pas la matière dans l'objet même du « spectacle » affiché (avant de rien annoncer, ne faut-il pas obtenir le silence des auditeurs ?), mais il la tire de plaisanteries qui naissent les unes des autres et dont il n'arrête la série, qu'au moment où il se sent sûr de l'attention de son « public. »

Il pose d'abord une question : « Vites vous onques Diogène le philosophe cynic ? » A cette interrogation, qui n'est destinée qu'à mettre en relief le nom de ce personnage, et non à provoquer de réponses, le bonisseur répond par une calembredaine. « Si vous l'avez vu, vous n'aviez perdu la vue. » L'agitation ou l'inattention des auditeurs ne lui permettant pas encore d'aborder la question principale qu'il veut exposer, il développe, dans une parenthèse, des séries de facéties. Elles lui sont suggérées par des associations de mots. Le mot de *vue* qu'il vient de prononcer amène la remarque : « C'est belle chose *voir* la clarté du... » Ici, il feint une distraction : la langue lui fourche et dans un lapsus, il donne au mot *clarté* des compléments, qu'il avait alors dans des locutions usuelles : *clarté du vin* et *écus*. Puis, il se reprend et achève sa phrase par le mot qu'il voulait donner comme complément à *clarté* : « C'est belle chose voir la clarté... du soleil. »

Cette sentence est confirmée par l'exemple de l'aveugle-né, tiré de l'Évangile.

Mais le lapsus *clarté du vin* amène un autre développement : « Vous item n'estes jeunes. Qui est qualité compétente pour *en vin*, non *en vain*, ains plus que *physicalement philosopher* et désormais estre du conseil bacchique; pour en *lopinant opiner* des substances, couleur... du benoît et désiré piot. » Peu importe que le développement ne soit rattaché à l'idée précédente que par un lien très lâche : il fallait avant tout amuser le public par des jeux de mots ; et Rabelais a su entasser en quelques lignes des allitérations, des assonances, des à-peu-près, ornements ordinaires de ce genre de discours.

On retrouverait dans les autres prologues, les formes diverses de ce comique de mots qui fait la moitié de l'éloquence du bonisseur.

La plus commune consiste dans de feintes distractions de langage. Tantôt c'est une rime forgée dans un lapsus : « Buveurs... et vous *goutteurs...* » (Prologue du *Quart Livre*.) Tantôt ce sont des associations de mots toutes faites, consacrées par des chansons ou des proverbes, que Rabelais défile jusqu'au bout, dès que le premier terme en est appelé par son propos. « Gens de bien, s'écrie-t-il au début du prologue du *Quart Livre*, où estes-vous?... Ha, ha... *bien...* Je vous voy. » Cependant, *bien* a entraîné une suite de mots auxquels il se trouvait joint dans quelque chanson, et Rabelais écrit, sans se soucier de l'incohérence introduite par cette queue-de-mots dans son développement : « Bien... *et beau s'en va quaresme*. Je vous voy<sup>1</sup>. » Il y a là un effet comique dont nous sentirons la valeur si nous en cherchons des équivalents dans la littérature comique contemporaine : ces queues de

1. Autres exemples du même procédé. *Pantagruel*, fin du chapitre 1<sup>er</sup> : « Avez-vous bien le tout entendu ? beuvez donc un bon coup sans eau. Car si ne le croyez, non *fais-je, fit-elle*. »

*Gargantua*, Prologue, M. L. I, p. 6. « L'odeur du vin, o combien plus est *friant, riant, priant*, plus celeste... que d'huile ? » Souvenir d'une chanson de Marot (*Chanson III*) :

La blanche colombelle belle  
Souvent je vois priant riant ;  
Mais dessous la cordelle d'elle  
Me jete un œil friant, riant.

*Gargantua*, II, M. L. I, p. 46. « Ce petit paillard toujours tastoit ses gouvernantes *ceu dessus dessous, ceu devant derrière, burry burriquet*. »

mots, ces locutions ou dictions sont analogues aux « clichés » oratoires, qui se présentent infailliblement à l'esprit et qui s'insèrent comme automatiquement dans les parodies de discours académiques ou politiques.

La faconde du bonisseur est faite aussi de dictons rythmés ou assonancés, que Rabelais s'est plu à reproduire ou à imiter. On en trouverait dans le prologue de *Pantagruel* : « lequel j'ai servi à gages, dès ce que je fus hors de page », dans celui du *Quart Livre* : « courir les champs, rompre les bancs, grincer des dents<sup>1</sup> », dans le *Nouveau Prologue* : « les mules au talon, le petit chancre au menton, la male toux au poulmon, le catarrhe au gavion, le gros furoncle au croupion<sup>2</sup>. »

De tels développements, tissus de calembours, de feintes distractions de langage, de séries de mots assonancés ou appelés par l'allitération, s'accordent parfaitement avec la nature du prologue d'un livre populaire. C'est la matière et le ton du boniment et il est naturel que Rabelais s'y attarde avant d'entrer en propos.

Il y revient d'ailleurs fréquemment au cours de son récit. Les propos des Bien Yvres et la conversation de Frère Jean à table<sup>3</sup> offrent d'autres exemples, et nombreux, de ce genre de développements. Bien plus, même dans les passages où les idées se pressent plus captivantes que les singularités du langage, Rabelais garde son attention toute prête aux effets comiques, qui résultent du rapprochement des syllabes ou des mots. On le trouve sans cesse docile à suivre les associations d'idées ou de mots, que lui suggère la physionomie ou l'étymologie des vocables. Il écrira, par exemple, au *Tiers Livre*, chap. II, à propos des gaspillages de Panurge : « non proprement (il) dilapida, comme vous pourriez dire, en fondations de monastères, érections de temples, bastiments de collieges et hospitaux ou jettant son lard aux chiens<sup>4</sup>. » Pourquoi, sur quatre exemples de dilapidation, trois se rapportent-ils à des constructions et bâtiments, alors que Rabelais pouvait

*Gargantua*, 4, M. L. I, p. 20. « Tous bons beuveurs, bons compaignons et beaulx joueurs de quille lü. »

*Quart Livre*, 16, M. L. II, p. 329. « Je vous cite par davant l'official à huyctaine *Mirelariddaine*. »

1. M. L. III, p. 192.

2. M. L. II, p. 268.

3. *Gargantua*, 39, M. L. I, p. 145-147.

4. M. L. II, p. 20.

choisir bien d'autres formes de la prodigalité ? C'est qu'en écrivant le mot, il a songé à sa racine latine, *lapis*, pierre ; et qu'en vertu d'une étymologie fantaisiste, il s'est représenté les constructions comme les formes typiques, *propres* de la dilapidation.

Ce sont là autant de symptômes d'une tendance singulière que nous révélerait également l'étude des parties les plus sérieuses et les plus « littéraires » de l'œuvre de Rabelais. Quel que soit l'intérêt de l'idée qu'il expose ou des faits qu'il raconte, toujours une part de son attention se reporte sur la physionomie des mots eux-mêmes. Il voit le mot, il l'entend, il le perçoit non seulement dans les rapports qu'il entretient avec le reste de la phrase, avec l'idée, mais en lui-même, dans son aspect, son étymologie, sa sonorité, ses diverses nuances du sens, sa valeur métaphorique même usée et triviale. C'est là un des principes de cette vie et de cette couleur qui caractérisent son style ; c'est également l'origine de ce comique de mots, si abondant dans toutes les parties de son roman. Rabelais abuse, pour notre passe-temps, d'une faculté supérieure, à laquelle il doit ses plus originales qualités d'écrivain. Préoccupé de nous faire rire, il s'amuse soit à déformer les mots, soit à feindre des distractions de langage, sources d'équivoques plus ou moins plaisantes, soit à altérer une expression métaphorique en lui restituant inopportunément sa valeur pittoresque, soit à insérer dans son discours des « clichés » populaires, dictons, bribes de chansons, rimes ou assonances. Si humble, si médiocre même que soit ce comique populaire de mots, il procède de ce don et de ce goût du verbe, qui sont un des caractères du génie artistique de Rabelais.

C'est ainsi que la forme la plus élémentaire du comique purement verbal, la déformation du mot, est liée chez lui à un sentiment de la valeur pittoresque du langage, faculté par où il s'égale nos plus grands poètes, à La Fontaine ou à Victor Hugo. — On sait combien il est heureux dans le choix des syllabes sourdes ou claires, qui s'accordent avec le caractère du fait ou de l'idée exposés, et combien il aime et recherche l'harmonie expressive. Il n'en dédaigne pas la forme la plus populaire : l'onomatopée. Les propos des Bien Yvres, les balbutiements du jeune Gargantua, les bredouillements de Panurge pendant la tempête abondent en onomatopées familières et pittoresques. Au chap. xiv du *Quart Livre*, Rabelais note exactement le « marmonnement » du records, dont

« la mandibule supérieure » est « démanchée ». « Le Records joinnant les mains sembloit lui en requerir pardon, marmonnant de la langue, mon, mon, mon, vrelon, von, von : comme un marmot<sup>1</sup>. »

Dans ce même chapitre, nous le voyons s'amuser à déformer les mots, à les étirer, à les tordre, à les farcir de syllabes qui ne sont que de vagues onomatopées. « Il lui avait déjà *désincornifistibulé* toute l'autre épaule... il en était devenu tout esperruquancluz... rirelu du talon... etc.<sup>2</sup>. » C'est le procédé, dont usaient les « jargonneurs », que Geoffroy Tory dénonçait dans la Préface de son *Champfleury*. « Je trouve... qu'il y a une autre manière d'hommes qui corrompt encore pirement notre langue. Ce sont innovateurs et forgeurs de mots nouveaux... Pensez qu'ils ont une grande grâce quant ils disent après boire qu'ils ont le cerveau tout encornimatibulé et *emburelicoqué* d'un tas de mirilificques et triquedondaines, d'un tas de gringuenaudes et guilleroches qui les fatrouillent incessamment. » Il se trouve même que plusieurs des mots que Tory rapporte comme exemples de ce genre de déformation de la langue ont été employés par Rabelais : *emburelicoqué* entre en composition dans un des mots de ce chapitre xv du *Quart Livre*<sup>3</sup> ; il se rencontre encore dans le *Gargantua*, 6, « ne *emburelucoquez* jamais vos espritz de ces vaines pensées<sup>4</sup> » ; dans le *Pantagruel*, 13<sup>5</sup>, au *Tiers Livre*, 12<sup>6</sup>. Il était naturel que Rabelais,

1. M. L. II, p. 325. — Autres onomatopées : *Quart Livre*, 13, p. 317. Les Diables effrayant la « poultre » de Frère Tappecoue : « Hho, hho, hho, hho, brourrourrs, etc. » — Chap. 7, p. 292. Dindenaut appelant ses moutons : « Mais rr, rrr, rrrr, rrrr. Ho Robin rr, etc. » — Chap. 56, p. 467. Les « vocables du hourt » parmi les paroles dégelées : « Hin, his, torche, lorgne, brededin, brededac, frr, frrr, etc. » — Chap. 18, 19, 20. Les bredouillements, balbutiements et tremblements de Panurge pendant la tempête : « Bou, bou... otto, to to to ti, etc. »

2. Mêmes déformations et tiraillements de mots à la fin du chap. 18 du *Pantagruel* : « Je le laisse à ces marauds sophistes, sorbillans, sorbonagres, sorbonigènes, sorboniformes, sorbonisecques, niborcisans, borsonisans, saniborsans. » Addition l'édition de Juste, 1534.

3. M. L. II, p. 325, ligne 2 et 3 : mordere... *amburelurecoquelur* intimpanemens.

4. M. L. I, p. 27.

5. M. L. I, p. 281. « *Emburelucoquées* de guilverdons. » Dans le même chapitre (p. 280), nous rencontrons le mot *gringuenaudes* : « est declairé innocent du cas privilégié des gringuenaudes. » Les gringuenaudes sont des ordures et Rabelais traite de *gringuenaudiers*, des commentateurs. *Quart Livre*, Anc. Prologue. « Par l'opinion de deux gringuenaudiers. » M. L. III, p. 191.

6. M. L. II, p. 109.

lorsqu'il jouait sur le son même des mots, lorsqu'il s'amusa à mettre en relief la valeur de leur harmonie en la renforçant, suivit les procédés qui étaient alors en vogue. La complaisance qu'il apporte à ces inventions burlesques de mots nouveaux s'explique, en partie, par la faveur que ces créations de sa fantaisie étaient sûres de trouver auprès des contemporains.

On en peut dire autant d'une catégorie d'« équivoques » sur les mots, qui nous semblent aujourd'hui assez fades. Nous voulons parler des « antistrophes », ou « contrepétries <sup>1</sup>. » Panurge disait « qu'il n'y avait qu'un antistrophe entre Femme Folle à la Messe et Femme Molle à la Fesse <sup>2</sup>. » C'est le type même de ce genre d'équivoques, dont on rencontre quelques exemples dans le roman de Rabelais. « Je suis prestre Macé <sup>3</sup> », pour Maître passé ; « la coupe testée <sup>4</sup> », pour la tête coupée ; « la coupe guorgée <sup>5</sup> », pour la gorge coupée.

Dans une catégorie voisine de celle-ci, il faut ranger les dictons ou proverbes dont les termes sont invertis ou altérés par une distraction feinte. On en trouve déjà dans Villon <sup>6</sup>. Noël du Fail en a placé dans ses *Propos rustiques* et Taboureau des Accords les a classés dans son ouvrage.

« Si n'estoient messieurs les bêtes, nous vivrions comme clercs. » *Gargantua*, 16.

« Je tuerois un peigne pour un mercier. » *Gargantua*, 33.

Il est dans l'œuvre de Rabelais d'autres jeux de mots de caractère populaire qui étaient alors d'actualité et qui ne devaient pas tarder à tomber en désuétude : tels sont les « coq à l'âne. » Les plus fameux sont les trois chapitres consacrés aux plaidoyers de

1. C'est le nom que leur donne Taboureau des Accords dans ses *Bigarrures et Touches* (1584), où il a essayé de classer les plaisanteries populaires : Equivoques, Antistrophes, etc. — Nous trouvons quelques « antistrophes » dans Noël du Fail. Cf. *Contes et discours d'Eutrapel*, II, p. 75, « à la trotte qui mode. »

2. *Pantagruel*, 16, M. L. I, p. 298.

3. *Garg.*, 5, M. L. I, p. 24.

4. *Pantagruel*, 30, titre, M. L. I, p. 362.

5. *Tiers Livre*, Prologue, p. 12. — Autre exemple, dans les propos de Panurge à la dame parisienne, M. L. I, p. 323.

6. *Grand Testament*, v. 1861 :

« Et s'aucun dont n'ai cognoissance,  
Estoit allé de mort à vie... »

l'affaire Baisecul-Humevesne <sup>1</sup> (*Pantagruel*, chap. XI, XII, XIII).

Nous avons vu comment ils sont introduits ; toute la « fatraserie » de la procédure étant brûlée, les deux parties sont sommées par Pantagruel de « conter de point en point leur affaire selon la vérité » sous peine de perdre la tête. Le demandeur débite alors une longue kyrielle de « coq à l'âne », à laquelle font pendant celles du plaidoyer du défendeur et celles de la sentence de Pantagruel. Nous avons ainsi trois discours, que Rabelais a, de parti pris, conçus comme inintelligibles.

La satire de la procédure et des mœurs des légistes étant terminée par la convocation personnelle des deux parties, ces pots-pourris de chansons, de dictons, de locutions consacrées, et de coq-à-l'âne, s'ils ont quelque valeur satirique, ne peuvent être qu'une image caricaturale de l'obscurité des plaidoiries et des procès, en général. Rabelais a représenté par des discours inintelligibles cette obscurité proverbiale. Il est possible encore que cette confusion de mots lui ait semblé bonne à traduire le trouble où la menace de Pantagruel a jeté le demandeur : « Si vous en mentés d'un seul mot, je vous osteray la teste de dessus les espauls. » — Naturellement la réponse du défenseur doit être de même style ; et l'arbitre trouve plaisant de les payer tous deux de même monnaie. Mais, quelle que soit l'origine de cette conception, le prodigieux développement de ces coq-à-l'âne reste un monstre pour nous.

On peut l'expliquer par des raisons d'actualité et par le goût de Rabelais. Le coq-à-l'âne avait été en grande faveur au moyen âge. Il avait son domaine propre dans un genre : la « fatrasie. » C'était un poème constitué par une suite de coq à l'âne assonancés ou rimés. Il ne comportait aucune unité, aucune composition. La rime était la grande ouvrière, le principe d'invention de ces poèmes dont un auteur semble avoir donné la formule dans ce vers :

Je versifie en dormant... <sup>2</sup>

Au XVI<sup>e</sup> siècle, le coq-à-l'âne se retrouve dans les « soties ».

1. Une bonne part des *Fanfreluches antidotées* est faite de coq-à-l'âne. C'était dans la tradition de l'*énigme*, comme le montrent les strophes que Rabelais emprunte à Mellin de St-Gelays et qui lui ont servi de modèles.

2. Cf. A. Jubinal. *Nouveau recueil de contes, dits, fabliaux et autres pièces inédites des XIII, XIV et XV<sup>e</sup>s siècles. Fatrasies*, p. 228.

La *Sottie des Menus propos* que M. E. Picot<sup>1</sup> considère comme le type de la « sottie primitive » nous en offre un excellent exemple. C'est un dialogue entre trois sots, où les proverbes et les dictons s'appellent les uns les autres, par de vagues ressemblances de formes ou de sens.

Enfin, Marot ne dédaignait pas de versifier des coq-à-l'âne. Son *Épître du Coq à l'âne*, dédiée à Lyon Jamet (1535), où il donne à son ami des nouvelles du temps, du roi, de Paris, de Jehan du Pont-Alays, etc., n'a d'autre unité que l'actualité de ces renseignements ; point de composition, ni de suite logique dans les faits ou les idées : « Du coq à l'âne il va sautant. »

Rabelais ne risquait donc pas de choquer le goût de ses contemporains en développant ses plaidoyers de coq-à-l'âne.

En outre, ce mode de composition par les coq-à-l'âne se rencontre à un degré moindre dans d'autres parties de son livre. Ces trois chapitres sont le développement le plus copieux et le plus libre d'une tendance dont nous surprenons chez lui maintes manifestations. Quand il écrit à propos de la généalogie de Gargantua « un gros, gras, *grand*, gris, joly, *petit*, moisy livret, plus mais non mieulx sentant que roses<sup>2</sup> », il suit, sans se soucier de l'incohérence qu'offrira sa phrase, le procédé du coq-à-l'âne. Les trois premières épithètes sont dues à l'allitération qui les associe artificiellement et l'adjectif *petit* est appelé par *joly*, auquel dans le langage courant il est souvent uni. — Dans l'anatomie de Quaresme-Prenant, quelques-unes des comparaisons sont amenées par de semblables rapprochements de mots : ainsi la comparaison *les c. comme une guedoufle*, a été suggérée par le mot *pantoufle*, qui figure dans la comparaison précédente et avec lequel il rimait dans un dicton rapporté au *Tiers Livre*, chap. xvi<sup>3</sup>. — Enfin nous avons vu que dans les boniments des prologues, Rabelais se plaît à enchaîner des proverbes ou des dictons, en s'amusant de l'incohérence même qu'ils peuvent produire. Dès lors, ces plaidoyers de l'affaire Baisecul-Humevesne n'apparaissent point comme isolés et singuliers dans l'œuvre de Rabelais. Ils sont l'épanouissement d'un procédé qui est en germe dans beaucoup de ses plaisanteries, dans les queues de phrases : « Avez-vous bien le tout entendu :

1. *Romania*, tome VII. *La Sottie en France*.

2. *Garg.*, I, M. L. I, p. 11.

3. M. L. II, p. 83.

Beuvez donc un bon coup sans eae. Car si ne le croiez, *non fays-je, fist-elle*<sup>1</sup> » ; comme dans les feintes distractions de langage du prologue du *Tiers Livre* : « C'est belle chose veoir la *clairté du (vin et escuz) soleil*... qui est qualité compétente, pour *en vin, non en vain*, ainsi plus que *physicalement philosopher*... pour en *lopinant opiner*<sup>2</sup>... » Ils s'expliquent par son goût pour les jeux du vocabulaire et du hasard.

Les mêmes caractères se retrouvent dans les litanies burlesques des chapitres xxvi et xxviii du *Tiers Livre*, ainsi que dans le « blason » de Triboulet par Pantagruel et Panurge (chap. xxxviii). La longueur même de ces énumérations, l'étrangeté de quelques-uns de leurs termes en obscurcissent pour nous la valeur comique. Nous n'y voyons guère que des listes fastidieuses d'adjectifs, parfois difficilement intelligibles. Ce sont jeux d'esprit populaires, amplifications de thèmes très simples dont l'effet comique est élémentaire. Les deux premières de ces énumérations sont de véritables litanies. Panurge « tout matagrabilisé » invoque le secours et le réconfort de Frère Jean : sa supplication prend naturellement la forme rituelle de la litanie (chap. xxvi). Pour flatter et toucher Frère Jean, il prodigue toutes les épithètes d'excellence qu'il peut imaginer, en les accolant à un terme de familiarité plébéienne. Au chap. xxviii, Frère Jean lui donne la réplique selon le même procédé ; le ton seul a changé. Frère Jean s'apitoie sur le déconfort et la « fascherie » de Panurge ; toutes les épithètes qu'il choisit présentent donc un rapport, parfois très vague, avec l'état de découragement, de dépression et de misère, dans lequel se trouve Panurge.

Quant au « blason » de Triboulet par Panurge et Pantagruel c'est une sorte de description amoebée. Le principe de cette scène comique, c'est le désir qui pousse chacun des deux interlocuteurs à renchérir sur son rival, à rester le maître de la conversation, à garder le dernier mot. C'est cet amour-propre particulier qui anime et prolonge les querelles des poissardes et les altercations des cochers de fiacre. Bonaventure Despériers, dans la 63<sup>e</sup> de ses *Nouvelles Récréations*, nous décrit une de ces altercations entre une

1. *Pantagruel*, I, M. L. I, p. 225.

2. M. L. II, p. 5.

harengère du Petit-Pont et un régent de collège. C'est le régent qui attaque ; il se plante devant la poissarde, « comme voulant escrimer à beaux coups de langue. » Celle-ci relève le défi : « Mercy Dieu, dit-elle, tu en veux donc avoir, magister crotté ! Allons, allons par ordre, gros baudet et tu verras comment je t'accoustrerai. Parle, c'est à toi. — Allez, vieille sempiternelle ! dit le régent. — Va, ruffian. » Et le duel continue jusqu'à ce que le régent, ayant épuisé la liste d'injures qu'il avait apprise par cœur, en tire un second « rollet » de sa manche et se met à le lire. Cette défaillance dans cette singulière escrime est interprétée comme un aveu d'infériorité : il est hué et s'enfuit. — Bonaventure Despériers ne nous a d'ailleurs rapporté qu'un petit nombre des injures échangées : le conteur, après avoir assisté aux premiers engagements de la lutte, s'en va « faire un tour ». Il revient au bout d'une heure et trouve les combattants encore aux prises. Rabelais n'était pas homme à se désintéresser d'un tel assaut de mots de gueule<sup>1</sup>. Il ne se contente point de nous donner l'idée de l'émulation, qui pousse Pantagruel et Panurge à renchérir alternativement sur les louanges de Triboulet. « Triboulet, dit Pantagruel, me semble compétemment fol. Panurge répond : Proprement et totalement fol, etc. » Trop heureux d'avoir trouvé une nouvelle occasion d'étaler les richesses de son vocabulaire, Rabelais aligne sur deux colonnes parallèles deux séries d'épithètes ou de compléments déterminatifs, d'une infinie variété de sens et d'origine, qui tendent moins à décrire tous les aspects de la folie de Triboulet, qu'à nous donner l'impression de la perfection de cet état.

Dans ces trois chapitres du *Tiers Livre* (26, 28, 38), l'invention de ces énumérations est tout à fait analogue à celle que nous avons déjà signalée dans d'autres espèces de jeux de mots. Les mots s'appellent les uns les autres, tantôt par l'allitération : *c. mignon, c. moignon* ; — tantôt par la rime : *c. positif, c. gérondif, c. génitif, c. actif* ; — tantôt par de vagues rapports de sens comme dans ce dernier cas, ou encore dans la double série des louanges de Triboulet. Là, nous voyons Pantagruel prendre d'abord toutes ses épithètes dans le vocabulaire astrologique : *Fol céleste, fol*

1. Voir la liste des injures adressées aux bergers par les fouaciens de Lerné. *Gargantua*, 25 : « Les oultragèrent grandement, les appellans Troaditeulx, Breschedens, Plaisans rousseaulx, Galliers, Chienlictz, Averlans, Limessourdes, Faictneans, Friandeaulx, Bustarins, Talvassiers, etc., etc. » M. L. I, p. 98.

*jovial, fol mercurial, fol lunatique*, pendant que Panurge puise dans le lexique de la musique. *Fol de haute game*, expression métaphorique courante pour exprimer une idée d'excellence, lui suggère : *Fol de b quarre et de b mol*. Puis, le *Fol céleste* de Pantagruel lui inspire, par opposition : *Fol terrien*. Pantagruel, suivant la série de ses épithètes astrologiques, rencontre : *Jovial*, (né sous le signe de Jupiter). Panurge l'entend au sens de *joyeux* et suit la série des épithètes et compléments déterminatifs exprimant cette idée : *Fol jolly et folliant, Fol à pompettes, fol à pilettes, Fol à sonnettes*, etc. — Ainsi les calembours, les à peu près, les jeux de mots ont leur rôle dans l'invention de ces listes énormes de vocables. Leur effet comique primordial est simple : c'est pour les deux premières, une caricature de litanies ; pour le blason de Triboulet, une « escrime » de louanges, dont nous trouvons des équivalents dans la réalité et dans la littérature. Mais ces fantaisies sont devenues pour Rabelais des occasions de prodiguer les mots ; il faut y voir surtout une nouvelle manifestation du goût qu'il éprouve à étaler les prodigieuses richesses de son vocabulaire.

### B. Les Jeux d'esprit sur les métaphores.

Comme Rabelais est aussi sensible à la valeur métaphorique d'un mot ou d'une locution qu'à sa valeur phonique, il en résulte que, à son tour, la métaphore peut lui fournir de nouveaux effets comiques. Les plus communs sont ceux qui proviennent de la *réalisation* de la métaphore. Le procédé a de tout temps été exploité par les auteurs comiques. Sans remonter aux comédies d'Aristophane, nous en trouverions de nombreux exemples dans notre ancien théâtre français, dans les farces et dans les sotties. La « *Farce de Marchandise* » met en scène Metier et Marchandise passant le Temps à travers l'étamine<sup>1</sup>. La Sottie de l'*Arbalète*<sup>2</sup> nous montre un sot qui veut devenir savant. On lui a dit qu'il fallait mûrir sa pensée, dévorer des livres et parler

1. Viollet le Duc. *Ancien Théâtre français*, t. III, p. 250. Rabelais a repris la même idée comique. *Gargantua*, 22, M. L. I, p. 83 : « Après avoir bien... passé et beluté temps. » Le « beluteau » est un crible pour la farine. Cf. *Quart Livre*, 14, M. L. II, p. 320 : « Loyre poitrissoit la paste, sa femme belutait la farine. »

2. Petit de Julleville. *Répertoire du Théâtre comique au moyen-âge*, p. 110.

à trait (à propos). Il a donc enveloppé sa tête comme un melon de couche ; il mâche les feuilletts d'un livre ; et pour parler « à trait » il fait une harangue à une flèche d'arbalète.

Rabelais use du même procédé fréquemment, surtout au *Quart Livre*. Les navigateurs passent « Procuration <sup>1</sup> » ; à Thohu et Bohu, ils ne trouvent que frire <sup>2</sup>, « toutes les paelles, paellons, chauldrons et autres ustensiles à frire ayant été avalés par Bringucnarilles. — Pantagruel « rompt les Andouilles aux genoux <sup>3</sup>. » Dans la locution usuelle, rompre les *Andouilles aux genoux* c'est-à-dire sur le genou, c'était jouer la difficulté, en appliquant à une tâche aisée un effort superflu. Rabelais prend la métaphore à contre-sens : Son géant brise les genoux des Andouilles. — De même au chapitre 43, il est dit que Quaresme-Prenant passait son temps « à voir l'urine » des Physetères. Rabelais prend ici à la lettre une expression métaphorique, dont le sens nous est donné au chap. 23 du *Gargantua*. « Je voudrais bien que les plaisans chevaliers jadis Rhodiens vous résistassent, pour voir de leur urine », c'est-à-dire pour voir ce qu'ils ont dans le corps, de quoi ils sont capables <sup>4</sup>. — Dans le chapitre 56 (les paroles gelées), ces réalisations de métaphores sont naturellement suggérées à Rabelais par le thème même de l'épisode. Panurge prend Frère Jean « au mot », « sus l'instant qu'il ne s'en doutait mie. »

Les plus piquants de ces jeux d'esprit portent sur la réalisation imprévue des métaphores les plus familières, de celles qui sont

1. *Quart Livre*, 12, M. L. II, p. 311.

2. *Quart Livre*, 17, M. L. II., p. 331.

3. *Quart Livre*, 41. Le sens de *aux* dans cette locution apparaît clairement dans un passage de Noël du Fail. Préface des *Baliverneries ou Contes nouveaux d'Eutrapel*, 1, p. 143. « Il ne faut pas cuider rompre les andouilles avec les genoux... ». Cf. encore : Nicot. *Proverbes français* dans le *Trésor de la langue française*, 1606. « La nature différente des choses porte que les unes se manient d'une sorte, les autres d'une autre ; les unes peuvent se rompre sur le genouil ou autrement comme sont les éclats du bois bien sec et déliez, les autres requièrent le couteau et ferrements pour être mises en pièces, comme l'osier vert et tout aut.e bois flexible, quand il est encore verd : de cette façon sont les andouilles, lesquelles ne se peuvent rompre et les faut couper au couteau ; ce proverbe donc apprend qu'en toutes nos actions nous ne pouvons parvenir à ce que nous prétendons, si ce n'est par les moyens ordinaires et à ce convenables. »

4. La métaphore est probablement tirée des pratiques médicales du temps. Cf. *Tiers Livre*, 34. « Si ma femme se porte mal [dit Panurge] : J'en voudrois veoir l'urine (dit Rondibilis), toucher le pouls, etc. » M. L. II, p. 168.

fixées dans des proverbes et des dictons. Rabelais s'est amusé, dans la description de l'enfance de Gargantua <sup>1</sup>, à nous le montrer insouciant et inexpérimenté, agissant au rebours des règles de la sagesse commune. Il commence par quelques traits, qui expriment les sottises ordinaires des enfants : « Ses mains lavait de potage, se peignait d'un gobelet... » Puis, il passe de ces actions réelles à d'autres, qui sont prises généralement dans un sens métaphorique : « S'asseyait entre deux selles le cul à terre. » Et il finit en entassant tous les dictons qui expriment les modes divers de l'irréflexion par quelque métaphore : « Battait à froid, songeait creux, faisait le sucré,... battait le chien devant le lion, mettait la charrette devant les bœufs. » L'effet comique provient de ce que ces locutions, qui gardent ici leur sens métaphorique, sont rapprochées des locutions précédentes (*s'asseyait entre deux selles*), qui étaient prises justement à la lettre et perdaient leur valeur métaphorique dans cette description de l'enfance de Gargantua.

#### C. Devinettes et énigmes.

Un genre de facéties commun chez Rabelais est celui qui consiste dans les devinettes, les « attrapes » et les énigmes. Il est essentiellement populaire, « d'almanach forain <sup>2</sup> », comme on l'a dit. La déception du badaud, qui ne soupçonnait pas le piège tendu à sa curiosité, en constitue l'effet comique le plus général. Le type de cette plaisanterie élémentaire, c'est la devinette proposée par Gymnaste au souper de Frère Jean (*Garg.*, 39). Pourquoi des chapons, poules, poulets qu'ils prennent, les renards ne mangent-ils jamais le blanc ? — ? — Parce qu'ils n'ont point de cuisiniers à les cuire, et que la chair n'est blanche, que lorsqu'elle est « compétemment » cuite. — Nombre de conversations, celle des Bien-Yvres, par exemple, sont égayées par des « attrapes » de ce genre. Gargantua, tout enfant, en connaît déjà quelques-unes, dont il berne le fourrier du seigneur de Painensac <sup>3</sup>.

A un degré supérieur, vient l'énigme, chère également au public populaire. Elle consiste à décrire un objet, dont on cache

1. *Garg.*, 11.

2. E. Faguet. *Seizième siècle, Rabelais*, p. 88.

3. *Garg.*, 12, M. L. 1, p. 49.

le nom. Plus les détails de la description sont abondants, plus la curiosité est piquée, — en même temps qu'elle est déroutée par leur diversité. L'énigme florissait au XVI<sup>e</sup> siècle dans la littérature des almanachs et pronostications. — La *Prénostration de Frère Tybault*<sup>1</sup> prédit dans un style ingénieusement métaphorique une foule d'événements communs et quotidiens : « Premièrement, je trouve qu'en cette année, il y aura plusieurs princes, comme rois, reines et leurs serviteurs, qui s'allieront ensemble,... mais à la fin, auront si grand dissension ensemble qu'ils trébucheront, etc... »

« Item,... à la voix du coq, s'élèveront plusieurs corps sans âmes, faisant bruit à merveille... alors plusieurs gens... courront sur le dos d'un Evangéliste... etc. »

A la prénostration de F. Tybault est jointe une *Déclaration* (éclaircissement), qui nous apprend que les rois, reines et valets sont les personnages des jeux de cartes ; les corps sans âmes, sont des cloches ; les gens qui courront sur le dos d'un Evangéliste, sont les moines chaussés de sandales en cuir de bœuf, animal figurant S<sup>t</sup> Luc. — Ainsi tout l'esprit de cet almanach consiste à déguiser les faits les plus communs de la vie quotidienne sous les périphrases de ce style oraculaire.

Rabelais s'est diverti volontiers à des jeux analogues. Il y a dans son livre maintes énigmes, en prose ou en vers. — Dans le *Pantagruel*, chap. 23, la lettre énigmatique, envoyée par une dame de Paris au plus « aimé des belles et moins loyal des preux : P. N. T. G. R. L. », avec un anneau d'or orné d'un diamant en table, est une énigme proposée au lecteur. Panurge finit par en trouver la clef<sup>2</sup>.

Il en est d'autres indéchiffrables. Telle est celle qui remplit tout le chap. 2 du *Gargantua*. « *Les fanfreluches antidotées, trouvées en un monument antique.* » Maître Alcofribas rapporte qu'il a découvert ce document, à la suite de la généalogie de Gargantua, dans un tombeau de bronze. C'est un poème de quatorze strophes de huit vers décasyllabiques. Les premiers vers de la première

1. *Prénostration de frère Tybault, 1514.* — *Anciennes poésies françaises, recueillies par Montaiglon*, tome XIII.

2. Rabelais l'emprunte sans doute à Arnaud de Villeneuve, médecin du XIV<sup>e</sup> siècle, dont les œuvres furent encore rééditées du temps de Rabelais. Cf. A. Germain. *De la médecine et des sciences occultes à Montpellier*, p. 16.

strophe sont mutilés : « Les rats et blattes, ou (afin que je ne mente) autres malignes bestes ayant brouté le commencement. » Le dommage n'est pas grand : pour être incomplète, la première strophe n'en est pas plus inintelligible que les autres<sup>1</sup>. Le poème entier n'est qu'un chaos de coq-à-l'âne, où se détachent les noms de Minos, Junon, Proserpine, Até, Penthasilée, « cil qui jadis annihila Carthage. » Des commentateurs ont cru y découvrir des allusions aux affaires de religion, au pape, au protestantisme. Il est plus probable que Rabelais n'y a caché aucun sens, pas plus que Mellin de St-Gelays, à qui il a emprunté, pour ces *Fanfreluches*, quelques strophes d'une « *Enigme*<sup>2</sup> ». Cette composition incohérente se rapproche des fatrasies et aussi des coq-à-l'âne des plaidoyers Baisecul-Humevesne : la rime a suggéré les mots et les sentences.

Le *Gargantua* se clôt sur une autre énigme, qui, par une fiction analogue à celle des *Fanfreluches* antidotées, est censée avoir été trouvée « ès-fondements de l'abbaye des Thélémites, en une grande lame de bronze ». Ce poème n'est pas de Rabelais, mais de Mellin de St-Gelays<sup>3</sup>, que notre auteur désigne sous le nom de Merlin le prophète, affectant de le confondre avec le fameux enchanteur breton. C'est une prédiction, dans laquelle Mellin, simulant l'inspiration, prophétise en termes obscurs la venue prochaine d'esprits brouillons, qui mettront la discorde dans le monde. Ils flagorneront la multitude ; un déluge sera nécessaire pour purifier la terre. La « machine ronde n'aura recours qu'à celui qui l'a faite ». — Gargantua interprète sérieusement cette énigme. Il soupire et s'afflige de ces tristes prédictions « sur le décours et maintien de vérité divine ». — Frère Jean, lui, déve-

1. Les lettres effacées sont d'ailleurs faciles à restituer :

[Voic]i [v]enu le grand dompteur des Cimbres.  
[Pas]sant par l'air, de peur de la rousée  
[A] sa venue on a remply les Timbres  
[De] beurre fraiz, tombant par une honsée,  
[D]uquel quand fut la grand mere arrousée...

2. Prosper Blanchemain, dans son édition des *Œuvres de Mellin de St-Gelays* (Bibl. Elzév., t. I, p. 70), prétend que St-Gelays a emprunté les strophes de son énigme, parue en 1547, à Rabelais, ou qu'il a collaboré avec Rabelais à la composition des *Fanfreluches antidotées*. Il n'y a pas de documents ni d'indice qui permette de trancher cette question d'attribution.

3. *Enigme en façon de prophétie* (Éd. Prosper Blanchemain, Bibl. Elzév., t. II, p. 202). Elle parut dans les *Œuvres* de Mellin de St-Gelays en 1574.

loppe l'interprétation plaisante, que Mellin de St Gelays indique lui-même : « Je n'y pense autre sens enclos qu'une description du Jeu de Paume sous obscures paroles... La machine ronde est la pelotte ou l'esteuf, etc. »

Ainsi, ni l'invention de cette énigme, ni son interprétation ne sont de Rabelais ; mais cet emprunt à St-Gelays témoigne de son goût pour ce genre, qui tient de l'« attrape » et du coq-à-l'âne.

Seule la seconde de ces énigmes a la valeur comique de ces *descriptions déguisées*, dont la *Prénostication* de Frère Tybault peut être prise comme type. Rabelais s'était amusé à ce genre de description énigmatique dans la *Pantagruéline Pronostication* ; il y avait prédit « sous paroles obscures » des événements qui ne pouvaient manquer de se produire aussi fatalement que le renouvellement des saisons, le carnaval, par exemple : « l'une partie du monde se déguisera pour tromper l'autre et courront parmi les rues comme fols et hors de sens : l'on ne vit onques tel désordre en nature. » Ce procédé de description énigmatique est simple ; mais il exige une grande ingéniosité pour éviter de donner le nom de l'objet décrit, en même temps qu'une précision suffisante dans la description, pour suggérer à l'esprit du lecteur l'idée de cet objet.

Rabelais y a recours dans l'éloge de Pantagruélion et parfois dans celui de Messer Gaster<sup>1</sup>. Dans ces glorifications symboliques du chanvre et du ventre, il y a beaucoup d'autres éléments plus intéressants que l'énigme. Toutefois il faut reconnaître que la description doit à ce caractère énigmatique quelques-unes de ses qualités. Contrainte d'être particulièrement précise, l'imagination de Rabelais a trouvé des ressources inattendues pour décrire une plante commune, comme s'il s'agissait d'une plante rare et étrange. L'aspect général, la forme des feuilles et de la tige, la disposition des divers organes sont déterminés avec une abondance de comparaisons pittoresques.

Dans l'énumération des différents instruments qui servent à préparer le chanvre, dans celle de ses nombreux usages, Rabelais apporte le même scrupule à ne point définir, ni nommer, et la

1. La *Briefve Déclaration* donne le mot de l'énigme : l'Estomach ; mais la description allégorique a été conçue comme « énigmatique. » Cf. « Il ne oyt point, etc. En quelques compagnies qu'il soit, discepter ne faut de supériorité et præférence, tousjours va davant, etc. » M. L. II., p. 470.

même ingéniosité à décrire<sup>1</sup>. Il en résulte que cet éloge du chanvre, cette glorification de la plante d'une utilité universelle, perd ce caractère de lieu commun et d'amplification oratoire, que l'on pourrait s'attendre à trouver dans un « éloge », variété du *genre démonstratif*. La nécessité de déguiser la description, d'exercer la curiosité du lecteur, de l'amuser par une série d'énigmes partielles, a transformé ce morceau en une peinture ingénieuse et pittoresque.

## 2° *Le comique de situation.*

### A. *Mystifications et farces.*

Au cours de notre étude, nous avons sans cesse été amenés à constater la part de bouffonneries, de farces, de mystifications, qui entre dans les parties même les plus élevées de l'œuvre de Rabelais. On était en droit d'attendre quelques bons tours de ce bohème de Panurge, qui est de la lignée de Cingar et de Til Ulespiègle. De fait, le chapitre consacré à ses mœurs et conditions est un recueil de farces d'escoliers, de « tours de Villon ». La mystification, cette forme élémentaire du comique de situation, se rencontre d'ailleurs à chaque chapitre du *Pantagruel*. Il est berné, l'écolier limousin qui pensait imposer à Pantagruel ; berné, le grandissime clerc Thaumaste, que Panurge fait quinault ; cruellement bernée, la grande dame de Paris qui refusa ses faveurs à Panurge ; dupés par la ruse de Panurge, les 660 chevaliers pris au cerne de la corde ; dupé encore, le roi Anarche, qui mange de la confiture d'euphorbe et de coccognide apprêtée par Panurge et envoyée par Pantagruel ; bafoués enfin, les rois et les grands devenus aux Enfers la risée des philosophes et des gueux : dérision et mystification sont les premières formes du comique de situation auxquelles Rabelais ait songé pour amuser son lecteur.

Il ne les a d'ailleurs jamais oubliées ; toujours il a en gardé le goût. On signalerait encore dans le *Gargantua* de nombreuses mystifications : celle des fourriers de Painensac par le jeune

1. Chap. 50. « Quelques Pantagruelistes modernes evitans le labeur des mains qui serait à faire tel départ, etc... En cette seule préparation acquiescent ceulx qui contre l'opinion de tout le monde et en manière paradoxale à tous Philosophes, guaignent leur vie à recullons [les cordiers], etc. » M. L. II., p. 230.

Gargantua, celle de Tripet par Gymnaste, celle de Janotus par Gargantua qui laisse le « bel orateur » prononcer sa harangue, bien qu'il ait déjà décidé de rendre les cloches aux Parisiens. De même au *Tiers Livre*, on peut dire que presque à chaque nouvelle exploration du sort de son mariage, Panurge est mystifié : par Pantagruel, par Nazdecabre, par la Sibylle de Panzoust, par Trouillogan, par Triboulet. Au *Quart Livre*, nous trouvons d'autres mystifications dans la vengeance que Panurge tire de Dindenaut, dans les Chicanous daubés, dans l'anecdote de Villon et de F. Tappecoue, dans l'« attrape » que le conteur tend aux lecteurs à propos de la mort de Bringuenarilles.

L'invention de toutes ces scènes de mystifications a pour premier caractère d'être fort simple. Elle se borne aux éléments fondamentaux : un piège tendu, dans lequel tombe une victime. Très rarement nous assistons au spectacle, plus divertissant, du mystificateur pris à son propre piège. C'était le thème comique d'une farce que Rabelais connaissait bien, qu'il a citée souvent, à laquelle il a fait de nombreux emprunts, et qu'il ne semble pas s'être soucié d'imiter : *Maistre Pierre Pathelin*<sup>1</sup>.

1. Il fait des allusions à la farce de Maistre Pierre Pathelin et en cite des fragments :

— *Gargantua*, 20. « Ainsi l'emporte en tapinois, comme feist Patelin son drap. » M. L. I, p. 74.

— *Pantagruel*, 30. Pathelin figure aux enfers comme trésorier de Rhadamante et dérobe les petits patés du pape Jules. M. L. I, p. 368.

— *Tiers Livre*, 4. « Considérez comment le noble Pathelin, voulant déifier et par divines louanges mettre jusques au tiers ciel le père de Guillaume Jousseaulme, rien plus ne dist sinon

Et si prestoit  
Ses denrées à qui en vouloit. »

Cf. *Maistre Pierre Pathelin*, v. 172-173.

— *Quart Livre*. A Mgr Odet, M. L. II, p. 249. « A un aultre veulent entendre l'estat de maladie et l'interrogeant à la mode du noble Patelin

Et mon urine  
Vous dict-elle point que je meure ? »

*Maistre Pierre Pathelin*, v. 656-657.

— *Quart Livre*, N. Prologue, M. L. II, p. 265. « Leurs disant le petit mot de Patelin. En ay-je ? »

Patelin répète ce mot, en montrant triomphalement à Guillemette le drap, qu'il rapporte de chez Guillaume Jousseaulme, v. 352 et 356.

— *Quart Livre*, 56, M. L. II, p. 466. « En pareille mode que se repentit G. Jousseaulme vendant à son mot sur sa parole le drap au noble Patelin. »

Voici, en outre, un certain nombre de passages, dans lesquels Patelin n'est pas nommé, mais qui sont néanmoins des réminiscences de cette farce.

De scène comique par ricochet de mystifications, nous n'en voyons guère qu'une seule dans l'œuvre de Rabelais : c'est celle qu'il dénomme lui-même « un patelinage » : la « morale comédie de celui qui avait épousé une femme Mute. » *Tiers Livre*, 34. Encore nous est-elle présentée comme le résumé d'une farce que Rabelais et ses amis de la Faculté de Montpellier auraient réellement jouée, mais dont il n'était sans doute pas l'auteur. La mésaventure de l'escolier limousin, victime de la fatuité qui le pousse à étaler son jargon « écorche-latin », peut être assimilée dans une certaine mesure à un « patelinage<sup>1</sup>. » Mais en somme, Rabelais ne montre aucune ingéniosité à inventer ce genre de scènes comiques où les surprises, les « chocs en retour », les mésaventures de ceux qui croyaient duper, amusent par leur soudaineté imprévue et leur multiplicité. Il n'use guère de ces effets comiques, dont nos auteurs de vaudevilles sont prodigues. Son invention dans ces scènes de farces consiste surtout dans le développement extraordinairement copieux de la donnée initiale.

*Pantagruel*, 12, M. L. I, p. 277 (plaidoyer de Humevesne). « J'entens, par mon serment, de laine. » *Maistre Pierre Patelin*, v. 252. « Huit blans, par mon serment, de laine. »

*Pantagruel*, 17, M. L. I, p. 300. « J'ay encores six solx et maille, qui ne virent oncq père ny mère... » Réminiscence des vers 216-217 de *Patelin* :

« Encore ay-je denier et maille  
Qu'oncques ne virent père ni mère. »

— *Gargantua*, I, M. L. I, p. 10. Réminiscence de *Patelin* : « Retournant à nos moutons. »

— *Tiers Livre*, 30, M. L. II, p. 147. « Et si mangerons de l'oye cor bœuf que ma femme ne roustira point. » Réminiscence de *Patelin*. v. 300-301. Il invite le drapier à venir chercher son argent à domicile :

« Et si mangerez de mon oye  
« Par Dieu, que ma femme rotist. »

— *Quart Livre*, 8, M. L. II, p. 297. Les moutons de « Thibault l'aiglelet » sont ceux du berger de *Pathelin*.

— Les vers 626-627 de *Pathelin* :

« Et toutesfois les fault-il croire [les médecins],  
Ils en œuvrent comme de cire »,

permettent d'interpréter la phrase de Janotus de Bragmardo (*Garg.*, 19, M. L. I, p. 72) : « Il feut declairé hereticque. Nous les faisons comme de cire. » Entendez, non, comme on l'explique parfois : nous les brûlons comme cierges, mais : il ne nous en coûte rien de le déclarer hérétiques ; c'est aussi facile que de pétrir de la cire, ou d'« œuvrer » dans la cire.

1. Nous avons noté aussi, dans « l'argumentation par signes », que la mystification du « grandissime clerc Thaumaste » se double d'une mystification du lecteur (Voir *supra*, chap. III, p. 73). Mais il n'y a pas de renversement de la situation initiale : la dupe reste dupe jusqu'au bout.

Nous avons dit, par exemple, comment une phrase de jargon escorche-latin rapportée par Geoffroy Tory se transforme chez lui en un long discours dans lequel est racontée toute la journée de l'escolier limousin<sup>1</sup>. Une courte anecdote d'Accurse est l'origine de cette argumentation par signes qui remplit un long chapitre de *Pantagruel*<sup>2</sup>. Partout nous retrouverions la même abondance dans le développement de ce genre de scènes comiques.

Le second caractère de l'invention de Rabelais dans ces farces et mystifications, c'est qu'elle mêle à des facéties nettement populaires des éléments empruntés à ses connaissances de clerc. La scène d'ivrognerie au camp d'Anarche est provoquée par le stratagème d'une boîte de « Euphorbe et de grains de Coccognide » envoyée par Pantagruel au roi des Dipsodes<sup>3</sup>. Le déluge urinal de Pantagruel est causé par l'absorption « de lithontripon, nephrocatarticon, coudinac contharidisé et autres espèces diuretiques<sup>4</sup>. » Ces recettes supposent des connaissances médicales. — De même, rien n'est plus franchement populaire, plus rustique même, que « l'attrape » qui attend le lecteur à la fin du chapitre sur la mort de Bringuenarilles<sup>5</sup>; mais cette surprise a été préparée par une longue énumération de morts étranges, empruntés à Pline, à Valère Maxime, à Fulgose, à Suétone. C'est un développement d'érudition qui a servi à mystifier grossièrement le lecteur.

Le comique de situation dans le *Pantagruel* est presque uniquement représenté par des farces et des mystifications : à partir du *Gargantua*, il devient plus varié.

Une catégorie d'effets comiques nouveaux comprend tous ceux dont le principe réside dans l'automatisme des personnages. Rabelais a exploité les ressources comiques du pli professionnel, de la manie, du tic. Frère Jean a la manie de citer le psautier : « C'est matière de bréviaire » est sa formule ordinaire pour confirmer ou conclure un raisonnement. Janotus de Bragmardo ne saurait prononcer une phrase sans la couper par des balbutiements et des accès de toux : hen, hen, hasch, hasch. Bridoye pour confirmer

1. Voir *supra*, chap. III, p. 56 et sq.

2. Voir *supra*, chap. III, p. 70 et sq.

3. *Pantagruel*, 28, M. L. I, p. 350-352.

4. *Ibidem*, p. 353-354.

5. *Quart Livre*, 17.

les vérités les plus évidentes, les lieux communs les moins contestables, les appuie par une kyrielle de références aux lois et à leurs interprètes. Rondibilis, le docte et grave médecin, n'oublie pas ses obligations professionnelles : « Si ma femme, dit Panurge, se porte mal. — J'en voudrais voir l'urine, interrompt machinalement Rondibilis, toucher le pouls, et voir la disposition du bas ventre, et des parties umbilicales, comme nous commande Hippocrates, 2, Aphorisme, 35, avant outre procéder <sup>1</sup>. » Rabelais lui a même prêté un geste, qui n'est point dans son caractère individuel, mais que Folengo nous donnait déjà comme commun à tous les médecins <sup>2</sup>. Il prend « très bien » les quatre nobles à la rose que Panurge lui met en la main, puis lui dit « en effroy, comme indigné : Hé, hé, hé, Monsieur, il ne fallait rien. Grand mercy toutesfois... Je suis toujours à votre commandement... En payant, dit Panurge. — Cela s'entend, répondit Rondibilis <sup>3</sup>. »

Enfin Panurge, à partir du *Tiers Livre*, nous égaie à ses dépens par les effets que produit automatiquement sur sa poltronnerie naturelle la présence du danger. La moindre menace, la mention même du péril amène perturbation et accident dans son organisme : il est « desrayé », il se cache, il s'esquive. Au cours de la navigation de Pantagruel, chaque épisode nouveau, la tempête, les rencontres du Phisetère, des Andouilles, des îles Ganabin, rappelle notre attention sur ces accès de frayeur irrésistibles.

La répétition était, en effet, nécessaire pour rendre le caractère automatique des actes ou des gestes. En outre, elle est par elle-même comique. Toute scène qui se développe ou se reproduit mécaniquement provoque le rire. Ce procédé comique s'accordait avec le goût de Rabelais pour le développement. Aussi ne l'a-t-il point négligé. Parmi les scènes de mystifications proprement dites, nous en trouvons une, celle des Chicanous daubés en la maison de Basché, dont la valeur comique primitive est accrue par ce procédé de répétition. A trois reprises, nous voyons un

1. *Tiers Livre*, 34, M. L. II, p. 168.

2. *Macc.*, liv. VI :

« Mox trahit extra

« Taschollam septem quartos, quos præbuit illi. »

« Cingar eos tollit medicorum more negantium. » Ed. Portioli, I, p. 166.

3. *Tiers Livre*, 34, M. L. II, p. 168.

Chicanous accueilli et fêté, puis dupe de la comédie des fiançailles et daubé outrageusement.

C'est surtout le *Tiers Livre*, avec la Consultation de Panurge sur son mariage, qui contient les meilleurs effets comiques dus au procédé de la répétition. Les divers épisodes de cette consultation nous montrent invariablement l'obstination de Panurge toujours déçu, jamais découragé. Il essaie d'abord d'arracher à Pantagruel une réponse décisive : celui-ci s'amuse à « faire écho » à son désir secret ou avoué <sup>1</sup>. — On a recherché les origines de cette scène : on en a rapproché une fantaisie d'Erasme, *Echo* <sup>2</sup>, où l'on voit un jeune homme consulter l'Echo et n'obtenir pour réponse que sa propre parole. Il est possible que Rabelais ait emprunté à Erasme l'idée de sa scène <sup>3</sup>.

En tout cas, le principal effet comique n'est point dans cette idée, mais dans le développement qu'il lui a donné, dans le rythme uniforme de chacun des couplets de Panurge, où se marquent automatiquement sa déception et son obstination. Il est déçu, lorsqu'il constate que la réponse de Pantagruel n'est pas une réponse, mais simplement l'écho de sa propre parole ou l'expression de ses désirs successifs et contradictoires ; et dans un nouvel élan d'espérance, il sollicite une autre réponse conforme à ses vœux.

La même scène comique se répètera, identique, sous des aspects divers, dans toute l'« exploration du sort du mariage ». A chaque nouvelle tentative de Panurge, nous verrons son obstination aux prises avec le destin, énoncé par les différentes formes de la divination. Qu'il recoure aux songes, à la Sibylle, à Nazdecabre, à Herr Trippa ou à Triboulet, la réponse qu'il obtient est invariablement la même ; il est menacé d'être coqu, battu et désolé. Immédiatement, comme mû par un ressort, il

1. *Tiers Livre*, 9.

2. *Colloquia. Echo. Juvenis.* — Cupio paucis te consulere, si vacat.  
Echo. — Vacat, etc...

3. *Tiers Livre*, 10. « Votre conseil [dit Panurge à Pantagruel] semble à la chanson de Ricochet... » Qu'était-ce que cette chanson qui a peut-être suggéré à Rabelais l'idée de cette scène ? Il est fâcheux que nous ne la connaissions pas. J'en trouve une définition dans une note des *Adversaria* de Budé : « *Asystatum id est instabile et inconstans*, la chanson du ricochet : *Id est id argumentum vel ea sententia quæ exitum non habent...* » Cf. Delaruelle. *Guillaume Budé* p. 269.

entreprend d'interpréter favorablement des réponses trop claires; puis tout « meshaigné » et « matagrabolisé » qu'il soit, il s'obstine et s'expose à un nouvel échec.

C'est à ce même goût de Rabelais pour le procédé comique de la répétition, que nous devons le développement de la consultation de Trouillogan (N. 35 et 36). Les réponses proprement « éphectiques et pyrrhoniennes » du philosophe sont assez peu nombreuses. Elles sont représentées par les réponses « répugnantes et contradictoires » du chap. 35 : « Panurge se doit-il marier ou non ? — Tous les deux. — Me doibz je marier ou non ? — Ne l'un ne l'autre... » et par quelques autres dans le chap. 36. « Il y a de l'apparence. — Par adventure. — Selon la rencontre. — Possible est, etc. » Mais toutes les autres : « Mettons le cas que je sois marié. — Tro. Où le mettrons-nous ? — Pa. Je dis. Prenez le cas que marié je soys. — Tro. Je suis d'ailleurs empesché [embarrassé], etc. », ne procèdent nullement du « phrontistère et escholle des Pyrrhoniens, Aporrhétiques, Sceptiques et Ephectiques. » Ce sont pures « baillivernes » que Trouillogan « baille » à Panurge pour le mystifier. Rabelais n'a donné ce caractère trivial aux réponses du philosophe que par impuissance à trouver dans les sentences proprement « éphectiques » une scène assez longue pour nous amuser par le spectacle répété de l'impatience de Panurge et de son obstination. Le flegme de Trouillogan opposant des réponses d'ordres fort différents, mais toutes laconiques, aux multiples et ingénieuses questions de Panurge, a permis à Rabelais de nous montrer l'irritation croissante de celui-ci se manifestant parfois par des jurons, des imprécations mal contenues, des efforts pour amener son interlocuteur à une réponse décisive, jusqu'au moment où il éclate : « Par la chair, je renie ; par le sang, je renague ; par le corps, je renonce. Il m'eschappe. »

Au *Quart Livre*, chap. 6 et 7, le marchandage de Panurge et de Dindenaut présente des caractères analogues à ceux de l'interrogatoire de Trouillogan. Mais, cette fois, les questions et demandes de Panurge se heurtent à des hâbleries, non à des réponses laconiques. La scène était assez étendue dans l'édition de 1548 ; dans celle de 1552, Rabelais n'y a fait d'additions que pour insister encore sur la faconde du marchand, renchérissant, à chaque requête, sur les mérites de ses moutons, sans parvenir à lasser la patience et l'obstination de Panurge, sûr de sa revanche.

Le dénouement normal de ce genre de scènes est, sinon celui que Rabelais donne au marchandage de Dindenaut, du moins celui par lequel Molière a mis fin à la scène du *Mariage forcé*, imitée de la consultation de Trouillogan <sup>1</sup>. Les coups et le pugilat sont, dans la farce et la comédie, la revanche naturelle de la dupe sur le mystificateur. Rabelais a usé assez rarement de ce genre de dénouement. Au cours de la consultation sur son mariage, Panurge éprouve plus d'une fois le besoin de donner libre cours à son irritation. La Sibylle, Nazdecabre, Triboulet, Trouillogan mettent sa patience à bout : mais tantôt il se contient par « révérence de Pantagruel », tantôt il se contente pour tout soulagement de jurer « sous cape », ou même d'envoyer un page jurer pour lui dans la basse-cour <sup>2</sup>. De scène de tumulte et de pugilat, dans ces mystifications, il n'y en a véritablement qu'une : celle des Chicanous daubés par Basché.

Ainsi, dans la mystification et la farce, l'invention de Rabelais est relativement simple. Elle consiste à développer une situation initiale, qu'il a empruntée ou qui lui est suggérée par la fiction de son roman. Il ne se soucie guère de modifier cette donnée première, d'imaginer des renversements de situations, des conséquences imprévues qui changent les rôles et font du mystificateur le mystifié. Son art est dans la création du dialogue, qui peint les sentiments, les attitudes, la mimique même des personnages. Pour varier ces dialogues, il a une fécondité de ressources dont n'approche aucun des auteurs qu'il pouvait prendre pour modèles. Il tire sa matière, soit des circonstances même de l'épisode qu'il développe, soit surtout de son fonds personnel d'érudition. Dindenaut, le marchand de bestiaux, alléguera les moutons de Tuditanie et les Coraxiens, les cordes d'Aquiléie et l'empereur Octavian Auguste. Mais tout ce déploiement d'érudition n'empêche pas Rabelais de conserver à son personnage le ton et l'accent, qui donnent l'impression de la vie. Dans la « charge », quelque amplifiée qu'elle soit par la faconde oratoire, on apercevra toujours la ressemblance avec la réalité.

1. *Le Mariage forcé. Scène VIII* Sganarelle, à part. « La peste du bourreau ! Je te ferai changer de note, chien de philosophe enragé ! » (Il donne des coups de bâton à Marphurius), etc.

2. *Tiers Livre*, 36, M. L. II, p. 173.

B. *La Nouvelle.*

A partir du *Tiers Livre*, Rabelais introduit dans son exposition un grand nombre d'anecdotes, contes et nouvelles. Quelques-unes de ces anecdotes : les Chicanous daubés en la maison de Basché<sup>1</sup>, le tour joué par Villon à F. Tappecoue<sup>2</sup>, l'invention de Messer Pantophle de la Cassine<sup>3</sup>, étaient inédites à l'époque où il rédigeait le *Quart Livre*. Du moins nous n'en connaissons pas de rédactions antérieures à celle de Rabelais. Les autres avaient été racontées dans les livres les plus divers. L'excuse de la nonnain de Croquignoles<sup>4</sup> est empruntée à un des *Colloquia* d'Erasmus : Ἰησοῦς ἀγία. — Le secret des nonnes de Fontevrault<sup>5</sup> est narré dans un sermon de Jean Hérolt<sup>6</sup> et paraphrasé en vers français par Gratian du Pont dans ses *Controverses des sexes masculin et féminin*<sup>7</sup>. — L'anecdote de la dame Vérone<sup>8</sup> se trouve dans l'*Horloge des Princes* de Guévara, « traduit de Castillan en françois » en 1540, par René Berthaut de la Grise<sup>9</sup>.

Quelques-uns de ces contes se rencontrent dans plusieurs recueils antérieurs à Rabelais et il est difficile de déterminer quelle a été sa source immédiate. L'« anneau de Hans Carvel<sup>10</sup> »

1. *Quart Livre*, 14, 15.

2. *Quart Livre*, 13.

3. *Quart Livre*, 67.

4. *Tiers Livre*, 19, M. L. II, p. 98.

5. *Tiers Livre*, 34.

6. *Sermones discipuli de tempore...* in-4<sup>o</sup> goth. (Bibl. Un. Rés. XVI, 924). Sermo L.

7. *Controverses des sexes masculin et féminin*, par Gratian du Pont, sieur de Drușac. Toulouse, 1534, in-f<sup>o</sup>. — Livre III, f<sup>o</sup> cxxxiii. « De deux nonnains de certain monastère qui par superbe s'en allèrent au pape pour obtenir se confesser l'une de l'autre sans être tenues s'adresser aux prebstres pour se confesser. » Sur Gratian du Pont et son livre, cf. Oulmont : *Gratian du Pont et les femmes*. *Rev. Et. Rab.*, 1906.

8. *Tiers Livre*, 19, M. L. II, p. 97.

9. René Berthaut de la Grise publia, en 1531, chez Galliot du Pré, sous le titre de *Livre d'or de Marc Aurèle* (in-4<sup>o</sup> goth.), une traduction de la première édition du *Libro aureo de Marco Aurelio*, vie imaginaire de cet empereur, rédigée par Dom Antoine de Guevara, évêque de Cadix et de Mondonedo. En 1540, il publia une traduction de la 2<sup>e</sup> édition espagnole, augmentée, qui portait comme sous-titre : *El relox de principes*. Ce sous-titre devint le titre de la traduction française de 1540 : *L'horloge des princes* (Galliot du Pré, in-f<sup>o</sup>).

10. *Tiers Livre*, 28.

se trouve dans les *Facetiae* de Pogge<sup>1</sup>, dans la V<sup>e</sup> satire de l'Arioste et dans les *Cent Nouvelles Nouvelles* sous le titre de l'*Encens au diable*<sup>2</sup>. Le « jugement de Seigny Joan<sup>3</sup> » est rapporté d'abord par les juristes que cite Rabelais lui-même<sup>4</sup>; ensuite dans un recueil français de nouvelles anonymes antérieur au XVI<sup>e</sup> siècle, conservé dans la Bibliothèque du Vatican<sup>5</sup>; dans un recueil italien du XIII<sup>e</sup> siècle, les *Novelle antiche* (Novella IX)<sup>6</sup>; dans la *Sylva Nuptialis* de Jean de Nevizan<sup>7</sup> et dans *De legibus connubialibus* de Tiraqueau (éd. de 1546)<sup>8</sup>. Ces anecdotes, contes et nouvelles jouissaient donc d'une grande faveur à l'époque de Rabelais. S'il est naturel qu'il ait songé à enrichir son livre de ce genre d'ornements, il y a lieu de remarquer combien il s'est peu soucié de renouveler le fonds commun des conteurs, d'apporter de l'inédit. Là encore son originalité n'est point dans l'invention de l'anecdote, du conte ou de la nouvelle; elle est dans l'art de traiter une matière commune.

Cet art est assez différent de celui des Recueils de nouvelles italiens ou français qu'il pouvait connaître. Dans les *Cent Nouvelles Nouvelles*, dans le *Parangon des nouvelles bonnêtes et délectables*<sup>9</sup>, dans le *Décameron* de Boccace dont Antoine le Maçon venait de donner une traduction en 1548, la nouvelle est un récit, narré pour lui-même, indépendamment de toute argumentation et de toute thèse générale. Chez Rabelais, au contraire, (à l'exception du Diable de Papefiguière) tous les contes et toutes les nouvelles sont appelés par le développement d'une argumentation ou dépendent d'une autre narration. Il en résulte

1. *Facetiae*, n° 133. *Visio Francisci Filelphi*.

2. *Nouvelle XI*.

3. *Tiers Livre*, 37.

4. On trouvera une transcription des textes de Joan. André et du Panormitain dans l'article de W. F. Smith. *Tiraqueau et Rabelais*. *Rev. Et. Rab.*, 1907, p. 187-188.

5. Cf. Ernest Langlois. *Le fumet du roti payé au son de l'argent*, dans *Rev. Et. Rab.*, t. I, p. 222-224.

6. Cf. Pietro Toldo. *La fumée du roti et la divination des signes*. *Rev. Et. Rab.*, t. I, p. 13.

7. Cf. W. F. Smith. *La fumée du roti*. *Rev. Et. Rab.*, t. III, p. 303.

8. Cf. W. F. Smith. *Tiraqueau et Rabelais*. *Rev. Et. Rab.*, 1907, p. 187.

9. Lyon, 1531. Sur les nouvelles françaises au XVI<sup>e</sup> siècle et l'influence de la littérature italienne sur ce genre, voir un article de G. Paris dans le *Journal des Savants*, 1895. Sur le livre de P. Toldo. *Contributo allo studio della novella francese del XV e XVI secolo*. Rome, 1895.

que, le plus souvent, Rabelais a insisté sur le trait, le détail, l'élément qui rattache l'anecdote à son propos. Or, cet élément n'est pas toujours le plus intéressant de l'anecdote. Dans la fable « du lion, du renard et de la vieille <sup>1</sup> », par exemple, c'est sur l'« émouchetage » qu'il a attiré notre attention, seul point commun entre cette anecdote et les propos qui l'amènent <sup>2</sup>; et c'est dans le trait final, dans les dernières paroles du renard, que se trouve le principal effet comique, celui que toute la narration devrait mettre en relief.

Il en est de même pour l'excuse de la nonnain de Croquignolles <sup>3</sup>. Erasme la rapportait comme exemple d'une erreur commune à beaucoup de gens de religion, qui observent les règles de leur ordre avec plus de scrupule que les commandements de Dieu. A l'abbesse qui lui reproche de n'avoir pas appelé au secours, la religieuse répond seulement : « *Fecissem, sed in dormitorio nefas est solvere silentium* <sup>4</sup>. » Rabelais a reproduit cette réponse dans la deuxième des quatre excuses de la nonnain : « Respondit qu'elle ne ausoit crier on dortouoir ; pour ce qu'on dortouoir y a silence sempiternelle. » Et la réflexion de Pantagruel : « Je sçay assez que toute moinerie moins crainct les commandemens de Dieu transgresser, que leurs statutz provinciaulx » résume l'idée générale d'Erasme et se rapporte à cette seconde excuse de la religieuse. Mais il faut reconnaître qu'elle est exprimée bien longtemps après la réponse qui la provoque et qu'il est même difficile d'en saisir la portée, quand on ne connaît pas le texte d'Erasme qui a inspiré Rabelais. — C'est que celui-ci, après cette deuxième réponse qu'il a empruntée à Erasme, en a imaginé une troisième, destinée à rattacher l'anecdote à l'argumentation de Panurge, qui condamnait le conseil des femmes « mates », comme suspectes de tout « référer » aux « signes » vénériens. Poursuivant son dialogue, pour développer tout ce qui était contenu de sournoiserie grossière, dans les premières réponses, il en a imaginé une quatrième : « Je me confessay [au Frère] avant qu'il departist de la chambre : et il me bailla en

1. *Pantagruel*, 15.

2. M. L. II, p. 291. « Il faudroit tresbien les esmoucheter avecques belles quechues de renards... Et à ce propos je vous veux dire... un bel exemple... »

3. *Tiers Livre*, 19, M. L. II, p. 98.

4. *Colloquia. Ichthyophagia*.

pénitence non le dire ne deceler à personne. » — Ainsi deux réponses sont intercalées avant la réflexion de Pantagruel ; et Rabelais ne s'aperçoit pas que celle-ci est rendue obscure, non seulement par l'intervalle qui la sépare de la seconde réponse, mais encore par le voisinage de la dernière. Car, enfin, en obéissant au Frère, au lieu d'aller « s'accuser régulièrement » à l'abbesse, la religieuse a précisément transgressé les « statutz provinciaux » pour obéir aux commandements de Dieu ou de l'Eglise.

L'étude de cette courte nouvelle nous montre, d'ailleurs, que si Rabelais lui garde sa valeur d'argument dans la démonstration de Panurge, il développe assez librement l'élément qui lui paraît particulièrement comique : la surnoiserie de la nonnain, qu'il exprime dans un dialogue, dont la plus grande partie est de son invention. — Mais les anecdotes qui s'adaptent naturellement au récit ou à l'argumentation, nous permettront de mieux juger de son originalité dans le genre de la nouvelle. L'anecdote de Seigny Joan, celle du Secret des religieuses de Fontevault, celle de Hans Carvel se rattachaient à son propos, sans qu'il eût à recourir à ses ressources de dialectique, pour développer ce qu'elles contenaient d'arguments en faveur de sa démonstration. — Or, ce qui frappe dans ces nouvelles, lorsqu'on les compare aux rédactions antérieures que Rabelais a pu connaître, c'est l'abondance de détails concrets, qui donne à ces récits un air de vie et de vérité. Rien de plus sec et de plus plat que l'anecdote des religieuses et de « l'oizillet » chez Gratian du Pont. Rabelais raconte aussi brièvement que lui, mais avec quel art il sait rendre l'impatience des religieuses ! « La défense ne feust sitot faicte, qu'elles *grisloient* en leurs entendemens *d'ardeur* de veoir qu'estoit dedans [la boîte] ; et leur *tardoit* que le Pape ne feut ja hors la porte, pour y vacquer... Le Père Saint... n'estoit encores trois pas hors l'abbaye, quand les bonnes dames *toutes à la foule accoururent* pour ouvrir la boyte défendue<sup>1</sup>... »

La *V<sup>e</sup> Satire* de l'Arioste, la *Visio Francisci Philelphi* de Pogge et l'*Encens au diable* des *Cent Nouvelles Nouvelles* racontent, avec quelque diversité dans les détails, l'anecdote dont Rabelais a fait l'Anneau de Hans Carvel<sup>2</sup>. Mais dans aucune de ces rédactions nous ne trouvons un portrait des personnages

1. *Tiers Livre*, 31, M. L. II, p. 166.

2. *Tiers Livre*, 28.

qui soit vraiment vivant <sup>1</sup>. Rabelais, au contraire, les voit et les peint comme des individus : le mari « ventru quelque peu, branlant de teste et aulcunement mal aisé de sa persone », la femme « jeune, belle, frisque, guallante, advenente, gratieuse par trop envers ses voisins et serviteurs. » Pour retenir sa femme, il tente de tous les moyens dont Arnolphe usera plus tard avec Agnès : « Luy faisait tout plein de beaulx comptes touchant les désolations advenues par adultère ; luy lisoit souvent la légende des preudes femmes ; la preschoit de pudicité, luy feist un livre des louanges de fidélité conjugale, détestant fort et ferme la meschanceté des ribauldes mariées, » et comme il était grand lapidaire du roy de Mélinde « il lui donna un beau carcan tout couvert de saphyrs orientaulx. » Rabelais voit son personnage, comme un individu déterminé ; il l'a présenté comme l'orfèvre d'un prince musulman : il le fera jurer « par Mahom <sup>2</sup>. »

Le plus souvent, c'est par le dialogue autant que par la description, que Rabelais nous peint le personnage. Son goût pour le développement oratoire se montre même dans ce cadre étroit de la nouvelle. L'anecdote de Seigny Joan <sup>3</sup> contient un plaidoyer en raccourci, où les arguments se déduisent les uns des autres, dans des phrases construites selon un rythme oratoire : « Le Faquin disoit en rien n'avoir ses viandes endommaigé ; rien n'avoir du sien pris ; en rien ne luy estre débiteur. La fumée dont estoit question, evaporoit par dehors ; ainsi comme ainsi se perdoit-elle ; jamais n'avoit esté ouy que dedans Paris on eust vendu fumée de roust en rue. »

Dans l'anecdote de Villon chez « Edouard le Quint <sup>4</sup> » c'est

1. Voici, par exemple, le texte de Pogge : *Visio Francisci Philephi*. « Franciscus Philephus Zelotypus uxoris summa cura torquebatur, ne cum altero rem haberet : semper dies ac noctes ad ejus custodiam intentus : huic dormienti per somnum (fit enim ut quæ vigilantes versamus animo, in somnis sapius occurrant) visus est dæmon quidam uxoris securitatem polliceri : si quæ admoneret vellet facere ; et cum per insomnium annuisset idque sibi pergratum fore diceret, simul præmium pollicitus : cape hunc, ille inquit, annulum et diligenter in digito serva : nam dum in eo gestaveris hunc, nunquam uxor te inscio cum alio concumbet : præ gaudio excitatus a somno sensit se digitum habere in uxoris c... : optimum quidem ejus annuli Zelotypis remedium : ne uxores ignorantibus viris possint esse incontinentes. »

2. *Tiers Livre*, 28, M. L. II, p. 142. « Je renye Mahom... »

3. *Tiers Livre*, 37.

4. *Quart Livre*, 67, M. L. II, p. 308-309. — M. Léopold Delisle a trouvé l'origine de cette anecdote dans un manuscrit de Tours : *Compilatio singularis*

même toute une invective, pleine de la verve et de la faconde des paradoxes sur les Dettes et Dilapidations, qu'inspirent au poète français l'indignation et l'amour-propre national.

En résumé, dans toutes les nouvelles qui s'adaptent naturellement à son récit ou à son argumentation, qui ne comportent, par conséquent, aucun développement inspiré par des nécessités de dialectique, et qui partant peuvent être comparées aux nouvelles des Recueils italiens ou français, Rabelais se montre indépendant de la tradition et original. Il se distingue de ses modèles, d'abord par une imagination particulièrement heureuse dans le choix des détails concrets qui donnent la vie à un portrait et ensuite par une prédilection pour les formes oratoires : dialogues ou monologues. Enfin, il en use librement avec la matière qu'il emprunte à ses prédécesseurs ; il développe à son gré au cours du récit tous les éléments qui lui paraissent comiques sans viser uniquement, soit à tenir notre curiosité suspendue jusqu'au dénouement, soit à bien aiguïser le trait final.

Pour la commodité de notre étude du génie de Rabelais, nous avons dû distinguer parmi ces créations de l'esprit populaire le « comique de mots » du « comique de situations ». Il est naturel que dans beaucoup de scènes ils s'entretiennent et réagissent l'un sur l'autre. Certaines farces, comme l'interrogatoire de Trouillogan et le marchandage de Dindenaut et Panurge, doivent une partie de leur développement à des jeux de mots ; réciproquement certains détails comiques<sup>1</sup>, des épisodes entiers même<sup>2</sup>,

*exemplorum*, recueil de fables et d'historiettes. C'est un jongleur du XIII<sup>e</sup> siècle, Hugues le Noir, qui en est le héros, à la cour du roi Jean d'Angleterre. « Idem manens cum rege Angliæ, duxit cum lumine ad cameras. Rex autem fecerat depingi in hostio camerarum intus regem Philippum [Philippe Auguste] monoculum et ait rex : « Vide, Hugo, quomodo fedavi regem tuum. — Vere, dixit, sapiens estis. — Quare, inquit, hoc dicis? — Quia fecisti depingi eum. — Et quare? — Quia est admirabile quod quando videtis eum que vous ne vous effouriez tous. » L. Delisle. *Notes sur quelques manuscrits de la bibliothèque de Tours*. Paris, 1868, p. 13. — Cf. sur cet épisode, Thuasne, *Rabelais et Villon*, p. 40-41.

1. Cf. *Quart Livre*, 41, M. L. II, p. 414. « Riflandouille rifloit Andouilles : Tailleboudin tailloit Boudins. Pantagruel rompoit les Andouilles au genoil. »

2. Cf. *Quart Livre*, 9. « Les estranges alliances du pays d'Ennasin. » Rabelais imagine ces alliances d'après certaines locutions usuelles qui « allioient » deux mots : *Comme de lard*, *Etrille fauveau*, *Verd coquin*, *le manche de la cognée*, *poêle* et *fourgon*, etc.

---

sont nés d'un jeu de mots. — Dans ces deux genres de créations, nous avons découvert au moins deux caractères communs : tout d'abord l'abondance, qui allonge la série des coq-à-l'âne et prolonge infatigablement les mystifications ; en second lieu, la saveur franchement populaire des plaisanteries et des farces. Dans le roman de Rabelais, les clercs eux-mêmes jouent souvent comme des rustres ; leurs divertissements sont des délassements d'escoliers ou d'érudits, non des récréations de gens du monde ; la malice ne manque pas à leurs propos, mais le « mot d'esprit », au sens où nous l'entendons, y est rare.

---

## CHAPITRE VIII

### LES CARACTÈRES GÉNÉRAUX DU STYLE

I. *Influence humaniste.* — II. *Influence populaire.* — III. *L'originalité.*

Le style de Rabelais garde l'empreinte de la double origine, savante et populaire, de son roman, et accuse les caractères essentiels de son génie. Comme tous ceux des Humanistes qui ne dédaignaient pas d'user de leur « vulgaire », Rabelais s'est efforcé de donner à son style le lustre qu'il admirait dans les littératures anciennes. Un Budé traduisant des fragments de Plutarque <sup>1</sup>, un Calvin écrivant *l'Institution chrétienne* n'imaginaient guère de formes plus aptes à l'expression des idées et des sentiments supérieurs que la période cicéronienne ou la symétrie antithétique du style de Sénèque. Ils croyaient rehausser leur style en substituant dans leur vocabulaire les mots de formation savante aux termes populaires. — Cet idéal fut aussi parfois celui de Rabelais comme en témoignent certaines parties de son roman.

D'autre part, ses « narrés » se rattachaient à une tradition populaire, dont il a lui-même dégagé les caractères. Il a adopté quelques-unes des habitudes du conte et de la nouvelle pour mieux faire son personnage de conteur familier.

De ces deux influences, la première n'était pas en accord avec ses propres tendances. Aussi les morceaux, où elle est prépondérante, les épîtres et « concions », par exemple, semblent des parties disparates dans son œuvre. La seconde, au contraire, s'est confondue souvent, dans la création du style, avec ses propres instincts artistiques.

1. Cf. Delaruelle. *Guillaume Budé*, p. 210.

1° *Influence humaniste.*

Cette influence se manifeste particulièrement dans le tour oratoire des épîtres, « concions » et harangues où Rabelais expose celles de ses idées qu'il considère comme les plus graves et qu'il propose ainsi comme les plus dignes d'attention. Nous avons déjà analysé cette éloquence d'apparat, à propos de l'imitation de l'art antique <sup>1</sup>. Elle reproduit les principaux caractères du style latin des Humanistes de la Renaissance par des procédés de symétrie tout extérieure, accusant les rapports logiques des propositions par le choix des particules les plus lourdes : « puis donc que », « qu'ainsi soit », « de même que... aussi comme. » Elle adopte volontiers la distribution des propositions ou des termes par systèmes ternaires. Elle s'efforce d'atteindre au rythme de la période cicéronienne. Elle use même de certaines tournures purement latines : participes présents construits comme ablatifs absolus, groupement des termes de deux propositions symétriques selon la figure entrelacée, dite chiasme <sup>2</sup>. Bref, elle coule dans le moule latin, familier aux Humanistes, la matière française.

Cette adaptation du style oratoire latin à notre langue n'est pas particulière à Rabelais : tous ceux des Humanistes de l'époque qui écrivirent en français tentèrent la même entreprise. On doit même reconnaître que d'autres y réussirent mieux que lui. Si l'on compare à ses épîtres ou concions tel spécimen du style cicéronien de Calvin, la péroraison de l'*Excuse du seigneur Jacques de Bourgogne* <sup>3</sup>, par exemple, on reconnaîtra que l'avantage est du côté de celui-ci. Quelque profonde que soit l'émotion de Calvin, il la maîtrise assez pour conserver à son expression cette ampleur et ce rythme dont le style cicéronien lui offre le modèle idéal ; trop pénétré d'ailleurs de la gravité de ses paroles pour ne pas rejeter tout ce qui n'est qu'ornement postiche ; particules qui accusent la

1. Cf. supra, chap. VI. *L'Humanisme. Le pastiche des formes littéraires antiques*, p. 299-303.

2. Cf. exemples cités, supra, p. 300.

3. *L'Excuse de noble seigneur Jacques de Bourgogne, seigneur de Falais et de Bredam, par Jean Calvin, 1548*, réimprimé par A. Cartier, Lemerre, 1896, in-16.

symétrie, ou tournures calquées sur le style latin et étrangères à la langue française. — Rabelais, lui, dans ses épîtres et concions, sacrifie à la forme; il a donné de la période cicéronienne un pastiche, qui amplifie jusqu'à les déformer en caricature les caractères de ce style étranger. L'effort était d'ailleurs si grand et si contraire à sa nature qu'il s'est vite lassé de le soutenir : aucune des harangues et épîtres n'est écrite tout entière de ce style factice <sup>1</sup>.

On pourrait trouver dans le roman de Rabelais d'autres indices de cet effort pour reproduire le rythme de la période latine : nulle part cette imitation n'est plus exacte que dans ces spécimens d'éloquence d'apparat.

Mais ce n'est point la seule empreinte de l'humanisme sur son style. — Un des caractères les plus frappants de ce style est l'abondance des reduplications de termes. Rabelais aime à doubler un substantif, un adjectif, un adverbe, par un second substantif, un second adjectif, un second adverbe de sens voisin et presque identique. Il ne lui suffit pas d'écrire : « Si par le *consentement* de tous les élémens <sup>2</sup> » ; il adjoint à *consentement* un mot synonyme : « si par *consentement* et *convenence* de tous les élémens. » Dans la seconde rédaction du *Quart Livre* (1552), il corrigera le texte primitif pour y introduire douze reduplications de ce genre <sup>3</sup>. Cette élégance était d'origine humaniste ; c'était une imitation du style de Cicéron, qui avait passé de la prose latine des lettrés du xvi<sup>e</sup> siècle, dans leur prose française.

En outre, son goût pour le vocabulaire d'origine savante qui se manifeste non seulement dans les morceaux d'éloquence, mais dans toutes les parties de son œuvre, est un autre effet de l'influence humaniste. Il semble partager l'illusion commune à tous les écrivains lettrés de l'époque ; il croit que l'originalité d'un auteur est dans son vocabulaire plutôt que dans son style <sup>4</sup>. Si l'on compare l'édition du *Quart Livre* de 1552 à la rédaction de 1548, on constate que la plupart des corrections au texte pri-

1. Il lui est même arrivé de le parodier. Il me semble que certaines parties du Prologue du *Tiers Livre* en sont la caricature : « Je, pareillement, quoy que sois hors d'effroy, ne suis toutefois hors d'es moy », M. L. II, p. 8-9. « Par donc n'estre adserit », p. 9. « Puis doncques que telle est ou ma sort ou ma destinée », p. 10.

2. *Quart Livre*, 5, M. L. II, p. 287.

3. Cf. J. Plattard. *Introduction à l'édition critique du Quart Livre de 1548*.

4. Cf. Brunot. *Histoire de la langue française*, II, p. 173.

mitif portent sur le vocabulaire. Les corrections de style consistent dans des modifications à l'ordre des termes de la phrase ; elles ont eu pour objet de donner une couleur archaïque au style, non de varier la construction ou de la mieux adapter à la pensée <sup>1</sup>. Ses efforts ont tendu plutôt à allonger les énumérations, à enrichir le vocabulaire. On peut conjecturer qu'ils s'exerçaient dans le même sens au moment de la première rédaction. Rabelais trouvait d'instinct et aisément le mouvement et le tour de phrase qui s'accordaient avec le caractère de sa pensée : il portait son attention plus particulièrement sur le vocabulaire. C'est sur le vocabulaire qu'il comptait pour enrichir et rehausser son style. — Il reste qu'en dépit de sa facilité à user de la « verbocination latiale <sup>2</sup> », il avait le goût moins étroit que la plupart des Humanistes contemporains et que les mots empruntés à la langue populaire compensent dans son livre ceux du vocabulaire gréco-latin.

### 2° Influence populaire.

Rabelais n'a pris de modèle de style chez les anciens que pour ses développements d'éloquence d'apparat. Dans la description, le dialogue, la causerie, le récit, il n'y avait pas de formes idéales, dégagées des ouvrages antiques par l'étude humaniste et imitées par les écrivains français. En revanche, les origines populaires de son livre ont déterminé certains caractères du style de ses propos et de ses récits.

Ce sont des légendes très anciennes que les « chroniques » qui composent le *Gargantua* et le *Pantagruel* ; et l'on ne se représente guère un conteur de légendes ou de « chroniques » autrement que sous les traits d'un vieillard. C'est précisément la physionomie que se compose maître Alcofribas dans ses Prologues. Sa bonhomie, sa faconde, sa manière familière d'interpeller ses

1. Cf. *Introduction à l'édition critique du Quart Livre de 1548*.

2. Il avait écrit, par exemple, dans la première rédaction du *Quart Livre*, 11, M. L. II, p. 307 : « Vrayement vous me réduisez en récordation » ; il corrige, en 1552 : « Vous me réduisez en *mémoire*. » — Naturellement, c'est surtout dans les Épîtres et Concions que fleurit cette « verbocination latiale » et il ne juge pas que ce mot de *récordation* soit déplacé dans la lettre de Gargantua à Pantagruel, IV, 4, M. L. II, p. 282. « Acquiesçoys en la douce récordation. »

auditeurs et de leur donner des conseils, certains détails plus précis encore<sup>1</sup>, le montrent affectant ce personnage de vieillard indulgent et disert, qui convient à un conteur de légendes. Il en a pris et gardé le ton qui se traduit dans son style par quelque couleur d'archaïsme.

Lorsque l'on compare l'ordre des mots dans sa proposition à celui qu'ils ont dans les écrits des romanciers et des conteurs de son temps, on peut constater que sur deux points, au moins, le style de Rabelais est légèrement suranné<sup>2</sup>. Il affecte de renvoyer le participe passé à la fin de la proposition, après tous les compléments directs, indirects et circonstanciels. Il écrit, par exemple :

*Quart Livre*, I. « qui pareillement *avaient* le psaume susdit *chanté*. »

XVII. « ce grand géant *avait* toutes les poëles, poelons, chauldrons, coquasses, lichefrites et marmites du pays *avallé*. »

*Ibid.* « qu'il *avait* à ce matin en deux fois *rendue*. »

*Ibid.* « *s'estoit* de la ville... *éloigné*. »

Cette construction était déjà démodée en 1548 et lorsque Rabelais ne jouait pas son personnage de conteur, lorsqu'il rédigeait, par exemple, la *Sciomachie*, ce rapport sur les fêtes données à Rome en 1549 à l'occasion de la naissance du dauphin, il écrivait :

« Et est un point sur lequel les Platoniques *ont fondé* la participation de divinité ès dieux tutélaires. »

« *Fut relevé* de cette perplexité par le moyen du seigneur Horace Farnèse. »

« Les premier et second *furent abandonnés* aux gladiateurs. »

« Le tiers *fut combattu* par trois grands chiens corses..., etc., etc.<sup>3</sup> »

1. Cf. particulièrement *Pantagruel* 34, M. L. I, p., 383. « Si vous me dictes, *Maistre*, il sembleroit que ne feussiez grandement saige de nous escrire ces balivernes... » — *Quart Livre. Anc. Prologue*, M. L. III, p. 185. « J'ai ... entendu l'ambassadeur que la seigneurie de vos seigneuries ha transmis par devers ma *paternité*... » — et le ton du *Nouveau Prologue*. — En outre, à partir de la première édition du *Tiers Livre*, Rabelais prend le titre de *Calloier des Isles Hières*. C'était le nom par lequel on désignait les moines dans tout l'Orient et Henri Estienne, dans l'*Apologie pour Hérodote*, 21, nous donne le sens de ce terme de grec vulgaire : Kaloïro ou Kalçero signifie *beau père, bon vieillard*. (Cf. sur ce mot une note de M. A. Lefranc dans *Rev. Et. Rab.* IV, p. 196).

2. Je me permets de renvoyer pour l'examen de cette question à mon *Introduction à l'édition critique du Quart Livre de 1548*.

3. Cf. *La Sciomachie*... M. L. III, p. 394, 395, 399.

Bien plus dans la première rédaction du *Quart Livre*, celle de 1548, il avait négligé d'observer cet usage déjà démodé et il avait suivi l'usage courant, plaçant dans tous les exemples que nous avons cités plus haut, le participe immédiatement après l'auxiliaire.

La même différence de construction s'observe pour l'infinitif régime d'un verbe ou complément d'une préposition. Il écrit, dans la rédaction de 1548 : XI. « *sans répondre* au problème proposé. »

XVII. « apte naturellement à *digérer* moulins à vent tout brandifs. »

I. « *firent* de leurs maisons *apporter* force vivres et vinaige. » conformément à l'usage ordinaire de l'époque, comme nous le montrent, entre autres exemples, ceux de la *Sciomachie* :

« *délayaient* toujours à *déclarer* leur joye et alaigresse. »

« *envoyé.. pour acertainer* le Père Saint, les cardinaux français et ambassadeur de ce que dessus. »

En 1552, dans l'édition définitive du *Quart Livre*, il corrige toutes les phrases que nous citons pour renvoyer systématiquement le verbe à la fin, conformément à l'usage du xv<sup>e</sup> siècle.

Il a donc délibérément donné à son style une couleur archaïque. C'était dans le ton du conteur de légendes, dans le personnage qu'il s'était composé pour que son œuvre restât fidèle à ses origines populaires.

### 3° *L'originalité.*

Puisque, comme nous venons de le voir, il a retouché son œuvre, puisqu'il a connu le travail du style, pourquoi dans cette besogne de revision et de correction n'a-t-il pas songé à faire disparaître certaines négligences, qui sont précisément les premières dont nos écrivains expurgent leurs brouillons ? Pourquoi, par exemple, a-t-il laissé des redites inutiles ? Elles abondent dans son roman. La fin du chap. iv du *Pantagruel*, qu'on a pu citer comme une merveille de style<sup>1</sup>, en contient plusieurs : « il

1. Stapfer. *Rabelais*, p. 482. « Je ne sais rien de plus parfait, de plus magistralement écrit... »

espoventa bien *l'assistance*, mais par autant qu'il avoit les bras lyez dedans il ne pavoit rien *prendre* à manger, mais en grande peine se enclinoit pour *prendre* à tout la langue quelque lippée. Quoy voyant son père entendit bien que l'on l'avoit laissé sans luy bailler à repaistre et commanda qu'il fut deslyé desdictes chesnes par le conseil des princes et seigneurs *assistans* <sup>1</sup>. »

De même, on peut s'étonner que Rabelais ait inséré dans ses propos ou sa narration tant de parenthèses, généralement assez étendues. Le plus souvent, il lui eût été facile de les fondre avec le reste du récit. Tout au moins, était-il naturel lorsque la parenthèse interrompait la suite logique des idées, de rappeler sommairement, à la reprise du propos, où en était le raisonnement avant la parenthèse. Rabelais ne s'en soucie pas. Il écrit, par exemple (*Tiers Livre*, 15) : « On temps jadis peu de gens dipnoient, [comme vous diriez les moines et chanoines, aussi bien n'ont-ilz aultre occupation, tous les jours leurs sont festes : et observent diligemment un proverbe claustral, de missa ad mensam : et ne différoient seulement attendans la venue de l'Abbé, pour soy enfourner à table, là en baufrant attendent les moines l'Abbé, tant qu'il vouldra, non aultrement ne en aultre condition] : mais tout le monde souppoit, exceptez, etc. ». Il était aisé, pour mieux marquer

1. M. L. I, p. 236. Autres exemples : *Pantagruel*, 24, M. L. I, p. 332. « Puis la mist dedans l'eau... Puis la monstra... Puis en frotta une partie d'huile... Puis en frotta un part de laict... Puis en frotta un coing de cendres... Puis en frotta un aultre bout de la sanie des aureilles... Puis les trempa... Puis les gressa... Puis la mist... dedans un bassin d'eau fresche. » Il y a, sans doute, dans cette répétition de la même conjonction un effet comique très simple : Rabelais attire notre attention sur la multiplicité des ressources de subtilité de Panurge. — Mais on ne saurait expliquer de la même manière la répétition de *Dont*, dans la phrase suivante : *Ibid.* « Trouvèrent escript... Lamah haz abthani, dont appellèrent Epistemon, luy demandant que c'estoit à dire ? A quoy respondit que c'estoyent motz Hébraïques signifians, pourquoy me astu laissé ? Dont soubdain replicqua Panurge... »

Cf. encore la monotonie des conjonctions dans le récit du chap. 25. « Lors dist Pantagruel... Adonc respondit Panurge... A quoy dirent les aultres... Adonc Pantagruel dist... Alors Panurge... » ou encore dans le récit du duel de Pantagruel et de Loupparou (29) et particulièrement, M. L. I, p. 361. « Mais Panurge leur dist... Mais les géants n'en tindrent compte... etc. »

De même encore dans le récit du voyage en la bouche de Pantagruel (chap. 32), M. L. I, p. 376. « Lors je pensay que quand Pantagruel baislait, les pigeons à pleines volées entroyent dedans sa gorge, pensans que feust un colombier. Puis entray... Lors je pense et calcule... Puis descendis... Là commençay penser, etc. »

cette opposition que le conteur veut établir entre le dîner et le souper, de rappeler la première partie de la phrase que la parenthèse, si longue et si amusante, nous a fait oublier.

Ces particularités, que nous tiendrions, dans la prose moderne, pour des négligences, s'expliquent par un caractère essentiel du style de Rabelais, sur lequel nous insisterons particulièrement. C'est le style d'une prose qui est destinée moins à être lue, qu'à être entendue, c'est le style d'un langage parlé.

Ce caractère se marque d'abord par la fréquence des interventions du conteur dans son récit et ses propos. Les prologues sont véritablement, en grande partie, des dialogues du conteur avec ses auditeurs. Dans le récit lui-même, le narrateur se met en scène : « Je voy... j'entends bien... je trouve » sont des phrases qui reviennent souvent dans les premiers chapitres du *Pantagruel*. Sans cesse, Rabelais interrompt son propos pour interpeller ses auditeurs : « Vous sçavez le reste de la chanson <sup>1</sup>, » — « Vous noterez qu'en icelle année <sup>2</sup>... » — « Il dict es saiges femmes (où sont-elles ? Bonnes gens, je ne vous peulx veoyr) <sup>3</sup>... » — « Que fist-il ? qu'il fist, mes bonnes gens escoutez <sup>4</sup>. »

Son intervention est parfois moins directe et plus discrète. Elle se traduit par des interrogations, qui attirent l'attention de l'auditeur sur un point du récit : « Qui fut bien esbahi et perplex, ce fut Gargantua son père <sup>5</sup>... », ou encore par quelque'un de ces termes, qu'on a appelés les « éléments subjectifs du langage <sup>6</sup> ».

1. *Pantagruel*, I, M. L. I, p. 221.

2. *Pantagruel*, I, M. L. I, p. 226.

3. *Pantagruel*, 3, M. L. I, p. 232.

4. *Pantagruel*, 4, M. L. I, p. 235. — On en relèverait autant dans le *Gargantua*. Cf. chap. 11, M. L. I, p. 46. « Et sabez quey, hillotz ? que mau de pipe vous byre, ce petit paillard. » (Et savez-vous quoi, mes enfants ? que le mal de pipe [du tonneau], que l'ivresse vous retourne. Imprécation gasconne, reprise dans l'anecdote de Gratianauld. *Tiers Livre*, 42).

Chap. 12. M. L. I, p. 49. « Devinez icy duquel des deux ilz avoyent plus matière, ou de soy cacher pour leur honte, ou de ryre, pour le passetemps. »

Chap. 16. M. L. I, p. 62. « Comme assez sçavez que Africque aporte tousjoursquelque chose de nouveau... »

Si de ce vous esmerveillez, esmerveillez-vous... Vous ne l'avez pas telle, vous aultres paillards de plat pays...

Au lendemain après boyre (comme entendez)... »

Chap. 27. M. L. I, p. 108. « Sçavez-vous de quelz ferrements ?... » etc., etc.

5. *Pantagruel*, 3, M. L. I, p. 230.

6. M. Bréal. *Essai de sémantique*, chap. 25.

Ce sont tantôt des serments : « Par ma foy le logis feut un peu estroit pour tant de gens <sup>1</sup>... » ; tantôt des pronoms explétifs, qui semblent prendre à témoin l'auditeur et l'intéresser au récit du conteur : « et [il] *vous* prent ladictte vache par dessous le jarret <sup>2</sup>... » « et *vous* print monsieur de l'Ours et le mist en pièces <sup>3</sup>... » ; tantôt des « voicy », qui correspondent à des gestes de démonstration du narrateur : « Et comme elles caquetoyent de ces menus propos entre elles, *voicy* sorty Pantagruel <sup>4</sup>... » Ce sont là autant de signes du caractère « oral » que Rabelais a voulu donner au style de son récit.

Il a apporté le même soin, dans les discours ou dialogues de ses personnages, à noter l'intonation générale et les accidents de la parole, les bredouillements et la toux de Janotus de Bragmardo <sup>5</sup>, le débit monotone de Bridoye <sup>6</sup>, le caquetage de Frère Jean à table <sup>7</sup>. C'est par des traits de caricature qu'il a rendu ce caractère individuel du langage de ses personnages. Mais dans les dialogues et les conversations où il n'a pas eu recours aux onomatopées pour indiquer le ton de la parole, où il n'est pas intervenu pour décrire l'attitude des interlocuteurs, c'est par le rythme même de ses phrases qu'il a cherché à rendre l'intonation de leur parole.

Cet effort est surtout sensible à partir du *Gargantua*. Les « propos des bienyvres <sup>8</sup> » en sont un des monuments les plus insignes. Par la simple juxtaposition de ces phrases courtes, de ces exclamations, interpellations, questions et réflexions, Rabelais a su rendre le brouhaha de ces « beuveurs ». Et quelle vie dans ces plaisanteries qui s'entrechoquent comme les flacons et les verres des « bons compagnons » ! et quelle variété ! Ce sont tantôt

1. *Gargantua*, 12, M. L. 1, p. 47.

2. *Pantagruel*, 4, M. L. 1, p. 234.

3. *Ibid.* — Cf. encore *Pantagruel*, 29, p. 360. « Et *vous* le trainnoyt ainsi à l'escorche-cul. » *Quart Livre*, 16, M. L. II, p. 329. « Et *mon* villain debout, ayse comme un Roy ou deux », etc.

4. *Pantagruel*, 2, M. L. 1, p. 229.

5. *Gargantua*, 19. « Ehen, hen, hen, mna dies, etc. »

6. *Tiers Livre*, 40-42. Les allégations de textes de jurisprudence, avec les références si nombreuses, impliquent nécessairement cette monotonie dans la parole.

7. *Gargantua*, 39.

8. *Gargantua*, 5.

des citations latines<sup>1</sup>, tantôt des réminiscences de l'Écriture<sup>2</sup>, tantôt des devinettes et des facéties populaires<sup>3</sup>. Au *Tiers Livre*, dans l'entretien de Rondibilis et de Panurge, on devine au seul ton des paroles de Panurge tous les sentiments par lesquels il passe : la confiance et l'espoir qui le rendent affable<sup>4</sup>, puis le découragement, l'irritation contre le médecin qui décidément ne sera pas invité à ses noces<sup>5</sup>. De même encore au *Quart Livre*, le dialogue de Dindenaut et de Panurge, sans une seule indication scénique, nous dépeint l'extérieur avantageux, la parole confiante, puis agressive du hâbleur et la malice sournoise de Panurge, qui s'encourage d'un seul mot à la patience et s'expose ensuite aux rebuffades du marchand, assuré qu'il est d'avoir sa revanche<sup>6</sup> !

Dans ces dialogues, Rabelais suit la tendance qu'ont tous les auteurs à varier leur ton, selon le caractère des personnages dont ils rapportent les propos, à imiter la parole même, le timbre ou l'intonation des divers interlocuteurs qu'ils mettent en scène. L'art de Rabelais a consisté à obtenir par le style un effet qui ne semble possible que dans le récit oral, à nous donner par la sonorité des mots, leur groupement et le rythme de la phrase, la sensation de ces différences d'intonation.

Naturellement, en vertu du même principe, lorsqu'il rapporte le discours d'un seul personnage, il s'efforce d'établir la même correspondance entre le ton de sa voix, c'est-à-dire entre le rythme de sa phrase, et les dispositions ou sentiments qu'exprime successivement le discours. Il faut que sa parole soit une peinture de l'âme du personnage, que ses auditeurs reconnaissent des intonations, des tours de phrase qu'ils savent être les signes de telle passion ou de tel sentiment. Dès lors plus de période cicéronienne,

1. M. L. I, p. 21. « Car privatio presupponit habitam. Je suys clerc. Fœcundi calices quem non fecere disertum ? »

2. M. L. II, p. 22. « Je boy comme un templier et je tanquam sponsus et moy sicut terra sine aqua... »

3. *Ibid.* « Un synonyme de jambon ? etc. »

4. *Tiers Livre*, 32, M. L. II, p. 159. « Vous estes par la vertu Dieu, home de bien et vous ayme de tout mon benoist saoul. Mangez un peu de ce pasté de coins... »

5. *Tiers Livre*, 34, M. L. II, p. 167. « Monsieur nostre maistre, je croy bien qu'au jour de mes nopces vous serez d'ailleurs empesché à vos pratiques et que n'y pourrez comparoistre. Je vous en excuse, etc. »

6. *Quart Livre*, 6 et 7, M. L. II, p. 290. « Patience (dist Panurge). Mais vous feriez beaucoup... p. 273. Patience (respondit Panurge), etc. »

de phrases symétriques, de style pseudo-latin. Si l'on étudie les discours de Pantagruel au *Tiers Livre*, d'Hippothadée, de Rondibilis, de Panurge, de Dendin même parfois, on en extraira les traits d'une éloquence et les habitudes d'une rhétorique qui n'a rien de commun avec celle des *Concions* et des *Epistres*. C'est là la véritable éloquence « indigène », celle que les auditeurs d'Alcofribas pouvaient reconnaître, celle qui était une imitation de la réalité, non une construction savante à l'usage des Humanistes.

Quelle différence par exemple entre les péroraisons ! Comme on sent l'émotion et la chaleur de la conviction, au mouvement même de la phrase, dans la première péroration de Dendin : (III, 41) « Là, Dendin, je me trouve à propos, comme lard en poys. C'est mon heur. C'est mon gaing. C'est ma bonne fortune. Et te dis (Dendin mon fils joly) que, par ceste méthode, etc. <sup>1</sup> » ou dans celle du discours de Pantagruel à l'éloge de Minerve (III, 12) « comme déesse des lettres et de guerre... déesse née armée, déesse redoutée ou ciel, en l'air, en la mer et en la terre <sup>2</sup>. »

Cette ferveur de la conviction se traduit souvent, comme nous le voyons, de la manière la plus simple : par la reprise du mot de valeur. Seigny Joan proteste qu'il n'a *rien* fait qui soit au dam du rôtisseur : « Le faquin disait en *rien* n'avoir ses viandes endommagé, *rien* n'avoir du sien pris, en *rien* ne luy estre débiteur <sup>3</sup>. » De même, Panurge expose l'excellence de l'homme sur les autres créatures : « comme *animant*, non plante ; comme *animant*, né à paix non à guerre ; *animant* né à jouissance mirifique... *animant* né à domination pacifique sur toutes bêtes <sup>4</sup>. » De même encore, Diogène soutenant que, pour éviter les traits de l'archer, nul lieu n'est plus sûr que le blanc : « l'archier férirait plus tot tout autre lieu que le *blanc* ; le *blanc* seul estre en sureté du trait <sup>5</sup>. »

La reprise du mot de valeur, lorsque celui-ci joue le rôle d'argument, de réfutation d'objections, de réponse à des questions prêtées à un interlocuteur dans un mouvement oratoire, arrive

1. M. L. II, p. 197.

2. M. L. II, p. 62.

3. *Tiers Livre*, 37, M. L. II, p. 179.

4. *Tiers Livre*, 8, M. L. II, p. 46.

5. *Quart Livre*, 52, M. L. II, p. 453.

à donner la sensation d'une sorte de refrain, sur lequel la voix s'enfle à mesure que tombent les objections et que l'orateur triomphe dans sa démonstration : « Tout pour la tripe <sup>1</sup> ! » et « Dives Décrétales <sup>2</sup> » correspondent à cette allégresse croissante de l'orateur.

Parfois ce même sentiment se traduit dans une effusion lyrique par une suite d'exclamations et d'interjections : « O quelle harmonie... s'écrie Panurge imaginant un monde de prêteurs et d'emprunteurs..., quelle sympathie entre les éléments!... Nul procès, nulle guerre, nul débat, etc <sup>3</sup>. » L'extase de Homenaz contemplant d'avance le règne des Décrétales s'exprime par le même mouvement : « O lors, nullité de grêle, gelée, frimats, vimères ! O lors, abondance de tous biens en terre... etc. <sup>4</sup>. »

Des phrases courtes, pressées, des apostrophes, des exclamations, voilà les formes que revêt naturellement l'éloquence du personnage qui se passionne pour sa cause et « plaide d'affection. » C'est celle que Rabelais a lui-même adoptée, lorsque se jouant en pleine fiction, sans souci du réel, il s'est dispensé de donner à sa pensée la forme solennelle de l'éloquence cicéronienne. Dans la lettre de Gargantua à Pantagruel <sup>5</sup>, le tableau de la Renaissance et le programme d'éducation et d'instruction d'un prince lui ont paru exiger la forme pseudo-latine ; mais l'éloge de Pantagruélien appartient à la fantaisie et au paradoxe : aussi présente-t-il les caractères de cette éloquence naturelle et « indigène » que nous venons de définir <sup>6</sup>.

Jusqu'à présent, ce sont surtout des spécimens de la forme oratoire de la péroraison dans cette éloquence que nous avons cités. Au cours de sa causerie, Rabelais a si souvent argumenté, sérieusement ou plaisamment, qu'il n'est pas difficile de trouver chez lui d'autres exemples pour chacune des parties de l'argumentation.

1. *Quart Livre*, 57, M. L. II, p. 471.

2. *Quart Livre*, 53, M. L. II, p. 458.

3. *Tiers Livre*, 4, M. L. II, p. 30.

4. *Quart Livre*, 51, M. L. II, p. 449.

5. *Pantagruel*, 8.

6. *Tiers Livre*, 51, M. L. II, p. 237. « *Sans elle* seroient les cuisines infames... *Sans elle* ne porteroient les meusniers bled... *Sans elle* comment seroient portez... *Contre* les armées... *Contre* les théâtres... *Par elle* sont bottes... *Par elle* sont les arcs tendus, etc. »

Voici par exemple une des habitudes de l'éloquence familière dans l'exposition : elle répète volontiers une épithète ou un adverbe très simple. Socrate nous est décrit comme « *toujours* riant, *toujours* buvant <sup>1</sup>... » De même encore, Rabelais usera des adjectifs *beau* et *bon*, sans se mettre en frais pour leur trouver des synonymes : « Là trouvay les plus *beaux* lieux du monde, *beaux* grands jeux de paulme, *belles* galeries, *belles* prayries <sup>2</sup>... » Discours de Dame Nature : « La nuit vient ; il convient cesser du labeur et soy restaurer par *bon* pain, *bon* vin, *bonnes* viandes <sup>3</sup>. » Il y a dans ces répétitions une simplicité, et aussi une vague harmonie de refrain, qui conviennent à l'aimable nonchalance du conteur.

Dans cette éloquence, les objections se posent simplement sous forme de questions que le conteur se fait adresser par ses auditeurs. Il n'use guère de la proposition concessive, des conjonctions « bien que » « quoique », « encore que ». Il écrira simplement : « Vous dites que au rugissement du lion... » Et il s'empressera de calmer la légitime impatience de l'interlocuteur : « Il est écrit. Il est vray. Je l'ay veu <sup>4</sup>. »

1. *Gargantua*, Prologue, M. L. I, p. 4 ; 8, M. L. I, p. 32. Nous trouvons de même « *toujours* galante, ... *toujours* verdoynate, *toujours* fleurissante, etc. »

2. *Pantagruel*, 32, M. L. I, p. 376.

3. *Tiers Livre*, 15, M. L. II, p. 79.

*Gargantua*, 4, M. L. I, p. 20. « Tous *bons* beuveurs, *bons* compagnons et beaux joueurs de quille là. »

*Gargantua*, 8, M. L. I, p. 32. « Garnis de *fines* diamens, *fines* rubiz, *fines* turquoyses, *fines* esmeraugdes. »

*Ibid.* « *Plene* d'humeurs, *plene* de fleurs, *plene* de fruitz, *plene* de toutes délices. »

*Gargantua*, 11, M. L. I, p. 46. « Laquelle un chascun jour ses gouvernantes ornoyent de *beaulx* bouquets, de *beaulx* rubans, de *belles* fleurs, de *beaulx* floquars. »

*Pantagruel*, 31, M. L. I, p. 372. « Luy mesme fist les nopces à *belles* testes de mouton, *bonnes* hastilles à la moutarde et *beaulx* tribars aux ailz... et à boire *belle* piscantine et *beau* cormé. »

*Quart Livre*, Nouv. Prologue, M. L. II, p. 265. « En Chinon il change sa coignée d'argent en *beaulx* testons et aultre monnoye blanche : sa coignée d'or, en *beaulx* saluz, *beaulx* moutons à la grande laine, *belles* Biddes, *beaulx* Royaulx, *beaulx* escuzs au Soleil. Il en achapte *force* mestairies, *force* granges, *force* censes, *force* mas, *force* bordes et bordieux, *force* cassines... »

4. *Quart Livre*, 57, M. L. II, p. 470-471. Cf. encore *Tiers Livre*, 52, M. L. II, p. 242. « Ne me parragonez point icy la salamandre... Icy ne me alléguez l'alum de plume... Ne me comparez icy celle arbre que Alexander Cornelius nommoit Eonem... Ne me parragonez aussi... celle espèce d'arbre... »

Les *confirmations* dans le raisonnement sont introduites par des formules familières, très simples. C'est, par exemple, « qu'ainsi soit », suivi d'une proposition principale. *Gargantua*, 15. « Car leur sçavoir n'estoit que besterie... Qu'ainsi soit, prenez (dit-il) quelcun de ces jeunes gens du temps présent... en cas qu'il ne ait meilleur jugement... reputez moy à jamais ung taillebacon de la Bresse. » [La preuve qu'il en est ainsi c'est que...]<sup>1</sup>. C'est encore pour introduire l'allégation de preuves de fait, le mot « exemple » : *Tiers Livre*, 14 « Tout sommeil finissant en sursault... ma! præsa-git... Exemple on songe et resveil espovantable de Hecuba. On songe de Eurydice...<sup>2</sup> », ou encore « ainsi...<sup>3</sup> » « de faict<sup>4</sup> ».

Du discours ou de la causerie, ce caractère oral du style a passé dans les récits ordinaires. Très naturellement, Rabelais a suivi dans les discours indirects les habitudes que nous avons signalées dans ses discours de style direct<sup>5</sup>. Puis, le récit, qui met en scène un personnage, a décrit par le son des mots, par leur harmonie, par le rythme de la phrase, le sentiment ou l'attitude du personnage<sup>6</sup>. Voyez, par exemple, les dernières lignes du chapitre sur les mœurs et conditions de Panurge<sup>7</sup>. Rabelais vient

1. M. L. I, p. 59. Cf. encore *Tiers Livre*, Prologue, M. L. II, p. 9. « En guerre [apparaît] toute espèce de bien et de beau... Qu'ainsi soit, le Roy saige et pacific Salomon, n'a sceu mieulx nous représenter la perfection indicible de la sapience divine, que la comparant à l'ordonnance d'une armée en camp. »

*Tiers Livre*, 33, M. L. II, p. 164. « Eve a poine eust jamais entré en tentation de manger le fruct de tout sçavoir, s'il ne luy eust esté défendu. Qu'ainsi soit, considerez comment le Tentateur cauteleux luy remembra ou premier mot la défense sur ce faicte... »

2. M. L. II, p. 75. Cf. encore *Quart Livre*, 57, M. L. II, p. 507. « Un des symptomes et accidens de paour est... Exemple en messere Pantolfe de la Cassine Senoys... Exemple aultre ou roy d'Angleterre Edouard le Quint... »

3. *Quart Livre*, 36, M. L. II, p. 397. « Telles manières de recueil en armes avoit souvent porté mortel préjudice soubz couleur de charresse et amitié. Ainsi (disoit-il) l'empereur Antonin Caracalle... Ainsi les enfans de Jacob... Ainsi soubz espèce d'amitié Antonius... etc. »

*Tiers Livre*, I, M. L. II, p. 17. « Ainsi Osiris... Ainsi feut empereur de l'univers Alexandre Macedon... Ainsi feut par Hercules... »

4. *Tiers Livre*, I, M. L. II, p. 17. « De faict Hésiode en sa Hierarchie colloque les bons Dæmons... » 20, M. L. II, p. 101. « De faict à Rome jadis... » 23, M. L. II, p. 113. « De faict Hercules... »

5. Cf. le discours de Seigny Joan., *Tiers Livre*, 37, M. L. II, p. 179.

6. Exemple « on petit Zachée » trop petit pour voir « nostre benoist Servateur » : « il trepigne, il trotigne, il s'efforce, il s'escarte [fait de grandes enjambées], il monte sur un sycomore. » *Quart Livre*, N. Prologue, M. L. II, p. 256.

7. *Pantagruel*, 16, M. L. I, p. 300.

de nous rappeler que Panurge a « crié le thériacle » : et qu'il sait jouer des gobelets et même des doigts. Il nous le montre à l'œuvre ; et pour le décrire exécutant un de ses tours de charlatan, il emploie un style de boniment : il enfle insensiblement la voix sur trois adverbes de quatre et de cinq syllabes et souligne son effet en proclamant que l'opération se fait sans douleur. « Et quand il changeait un teston ou quelque autre pièce, le changeur eut été plus fin que maître Mouche, si Panurge n'eut fait évanouir à chacune fois cinq ou six grands blancs, *visiblement, apertement, manifestement, sans faire lésion ne blessure aucune*, dont le changeur n'en eut senty que le vent. »

Dans la plupart de ses « narrés », Rabelais a cherché à marquer ce rapport entre le ton de son récit et le caractère des faits qu'il raconte. Le procédé le plus simple, qui correspond à la reprise du mot de valeur dans l'argumentation, est la répétition du terme qui fait image, ou qui exprime le trait le plus saillant de la scène décrite. Dans l'anecdote du lion, du renard et de la vieille, il répète les mots *mouche* et *émoucheter* qui correspondent au trait qui est pour lui le plus comique dans cette scène : l'affairement du renard à cette orde besogne<sup>1</sup>. Au *Quart Livre*, dans la description de la « foule » des moutons de Dindenaut, les mots « criants et bêlants » sont répétés à chaque aspect nouveau de cette scène : ils dominent le récit, comme les cris, dans la réalité décrite, couvriraient toute cette ruée des moutons à la mer<sup>2</sup>. Ce sont là, on ne saurait trop le dire, des procédés de conteur populaire, auxquels Rabelais a su donner un caractère artistique. Ils prennent toute leur valeur dès qu'on les rattache à leur origine : ils sont la transcription de l'intonation, des gestes même du conteur et la notation d'un style « oral ».

Dès lors, ce caractère de *conte oral* particulier aux récits de Rabelais explique la présence des négligences que nous citons plus haut. Ce sont négligences qui passent inaperçues dans le récit oral, car ce n'est pas dans une correction extérieure, dans une

1. *Pantagruel*, 15.

2. *Quart Livre*, 7, M. L. II, p. 294. « Panurge... le emportoit cryant et bellant, oyans tous les aultres et ensemblement bellans. » — 8, p. 296. « Panurge sans aultre chose dire jette en pleine mer son mouton crient et bellant. Tous les aultres moutons crians et bellans en parcille intonation commencèrent soy jecter... »

tenue littéraire artificielle, que le conteur met son art. Les redites ne nuisent pas à la vie du récit : les mots répétés peuvent être prononcés sur un ton différent ; ce ne sont pas pour le conteur des redites.

Les parenthèses, de même, rentrent parmi ces « éléments subjectifs » qui caractérisent le style de Rabelais. Elles sont soit des explications, soit des réflexions du conteur sur ses propos. Rabelais, en les écrivant, les entend, différentes par le ton, du reste de la narration ; et le retour au ton de la narration principale, quitté pour insérer la parenthèse, le dispense de recourir à une particule ou à une formule pour marquer la suite logique des idées. Les parenthèses même un peu longues à notre goût, ne sont donc pas une négligence, mais une vraisemblance de plus dans son récit *oral*.

Ainsi, le style de Rabelais, sauf dans les rares passages où il se guide pour imiter l'ampleur et la symétrie artificielle de l'éloquence latine des humanistes, nous donne la sensation de la parole vivante, du ton perpétuellement changeant selon l'objet du récit. Nous n'y constatons guère l'effort du styliste qui rature et polit ; mais nous avons l'exquise sensation d'assister à l'éclosion d'une pensée qui se présente à l'esprit du conteur, qui se précise, qui se développe dans une parfaite harmonie du ton avec les propos et les récits. Le principe de cet art, c'est le plaisir tout particulier que Rabelais éprouve à rendre soit l'accent d'un personnage, soit la physionomie d'une scène, en un mot, ce qui constitue l'individualité d'un être ou d'un spectacle. Tout son style accuse un effort pour communiquer à la prose écrite les propriétés qu'a le récit oral d'imiter l'accent des personnages et de rendre par l'intonation, par le rythme, par le geste même, le caractère d'une scène. On a dit souvent et excellemment <sup>1</sup> de quelles manières il a su rendre les impressions infiniment riches et variées, qu'il recevait de la vie. Ses ressources sont dans le style lui-même et dans l'abondance prodigieuse de son vocabulaire. On a analysé la poésie de son expression. — Nous ne

1. Cf. E. Faguet. *XVII<sup>e</sup> siècle*, Rabelais. — Brunetière. *Histoire de la littérature française classique*, tome I, p. 143 et sq. — Lanson. *Histoire de la littérature française*, livre II, chap. 1, et *L'Art de la prose*, chap. 1. — Stapfer. *Rabelais*, chap. v, *Le style*.

ferons pas à nouveau l'étude de ces caractères de son œuvre. Nous avons tenu surtout à mettre en lumière un élément réaliste de son style : la notation de la parole. Ce serait se méprendre que de le juger selon les règles d'une prose strictement littéraire. Maître Alcofribas n'est pas un « homme de lettres » qui rédige un livre : c'est un conteur, qui note sa parole, ses inflexions de voix, ses sourires et sa mimique. Les mérites de son style ne sont pas ceux de la « nouvelle » impersonnelle, ou de la « narration » proprement dite, mais ceux du conte oral, ou, pour employer son expression, des « narrés <sup>1</sup> ».

1. *Pantagruel*, Prologue. M. L. 1, p. 215 « leur en faisans beaulx et longs narrez. »  

---

## CONCLUSION

C'est à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, à une époque où la société affectait une extrême politesse de mœurs, où le goût littéraire, sous l'influence de l'école classique, s'était affiné et rétréci, c'est chez un écrivain qui réduisait aux seuls mérites du style tout l'art littéraire, que nous rencontrons pour la première fois cette sentence, si souvent répétée depuis : Rabelais est une énigme. D'après les termes mêmes du jugement de La Bruyère sur notre conteur, « charme de la canaille » et « mets des plus délicats <sup>1</sup> », on voit en quoi consiste pour lui cette énigme : dans le contraste que font en l'œuvre de Rabelais la science, la « morale » et l'art d'une part, et d'autre part « l'ordure » et la grossièreté plébéienne des plaisanteries.

Ce contraste fut longtemps la seule énigme de Rabelais. Quelques commentateurs s'évertuaient bien à dénicher des allusions satiriques derrière chaque phrase du texte ; et V. Hugo, rangeant Maître Alcofribas parmi les « Mages », méditait sur les mystères de cette « bouche d'ombre <sup>2</sup> ». Mais pour la plupart des lettrés, l'énigme tenait dans ce double caractère, savant et populaire, du roman de Rabelais. On était déconcerté par la coexistence, dans le même ouvrage littéraire, d'éléments aussi dissemblables

1. La Bruyère. *Les Caractères ou les Mœurs de ce siècle*. Chap. 1, *Des ouvrages de l'Esprit*.

2. « Entre Démocrite et Térence  
Rabelais que nul ne comprit ;  
Il berce Adam pour qu'il s'endorme,  
Et son éclat de rire énorme  
Est un des gouffres de l'esprit. »

*Les Contemplations*. Livre sixième. XXIII. *Les Mages*. (Ed. Hetzel-Quantin, in-16. Tome II des *Contemplations*, p. 211).

Les jugements de V. Hugo sur Rabelais ont été étudiés par M. Jacques Boulenger. *Rabelais et V. Hugo*. *Rev. Ét. Rab.*, 1904.

que la science et la farce populacière, l'humanisme et la facétie scatologique.

Ce sont, semble-t-il, productions d'esprits non seulement différents, mais contraires. Les jeux de l'esprit populaire sur les fonctions inférieures de notre animalité se conçoivent et s'expliquent. Ils peuvent s'autoriser d'une tradition orale et même écrite ; ils n'ont pas accès à la littérature proprement dite, du moins dans leur crudité native, qui reste la marque de l'esprit plébéien et inculte. — D'autre part, le débordement d'érudition, que l'on tient pour la forme la plus commune du pédantisme, a ses charmes, même pour des esprits fins<sup>1</sup> ; et le paradoxe, la raison abusant des modes du raisonnement pour déraisonner, est par excellence la « bêtise des gens d'esprit<sup>2</sup> ». Mais pédantisme et paradoxe sont des excès qui supposent une culture intellectuelle, des occupations, des goûts étrangers à ceux qui se complaisent aux facéties stercoraires. La présence, dans le même ouvrage, de deux tendances aussi différentes, est assurément étrange. Et elle était faite pour surprendre particulièrement un lettré de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

La génération contemporaine de François I<sup>er</sup> et de Henri II n'a pas éprouvé le même étonnement en lisant le roman de Rabelais. Elle comptait certainement parmi ses savants et lettrés beaucoup d'esprits, en qui coexistaient ces deux tendances, dont l'union semble caractéristique du génie de Rabelais. Le succès même de *Gargantua* et de *Pantagruel* en est une preuve. En outre, quand on lit d'autres œuvres contemporaines qui mettent en scène des escoliers et des clercs, la *Légende joyeuse de Maître Pierre Faifeu*, telles nouvelles de Bonaventure Despériers, tels contes de Noël du Fail, on constate que ces clercs et escoliers prennent un plaisir égal à des facéties de rustres et à des déploiements d'érudition. Ils échappent à l'in-

1. Cf. l'anecdote contée par M. Jules Lemaitre, d'après E. Bersot. Celui-ci avait passé un après-midi avec St-Marc-Girardin et Nisard à causer de littérature ; tous avaient cité du latin et même du grec : « C'est égal, dit St-Marc-Girardin en prenant congé de ses compagnons, nous sommes là trois pédants qui nous sommes joliment amusés ! » *Les Contemporains*, Paris, Lecène et Oudin, 1898, in-18. Tome VI, p. 115.

2. Anatole France. *Le crime de Sylvestre Bonnard*. Paris, Calmann-Lévy, 1881, in-16, p. 139. « Gelis et le futur docteur... plaisaient avec cette bêtise particulière aux gens d'esprit : je veux dire une bêtise énorme... Ils employaient toute leur imagination à se rendre absurdes et tout leur jugement à choisir le contraire du sens commun. »

fluence des mœurs mondaines, qui d'ailleurs n'eût guère relevé le niveau de la décence dans leur langage et leurs manières, si l'on en juge par l'*Heptaméron* de la reine de Navarre ; et les lettres les ont instruits plutôt que polis. Le xvii<sup>e</sup> siècle aurait donc pu retrouver dans maintes œuvres du xvi<sup>e</sup>, ce double caractère, savant et populaire, qui constituait l'énigme capitale du roman de Rabelais. Il reste que ce contraste, qui était de l'époque, a été accusé par le génie artistique, propre à l'auteur de *Gargantua* et de *Pantagruel*.

En effet, le premier trait que nous avons constamment relevé dans notre étude sur son invention, c'est une tendance à grossir, à étendre, à développer à outrance, jusqu'à l'énormité, les éléments qui entrent dans son œuvre. Cette faculté artistique s'est exercée librement et inégalement. Elle nous frappe surtout dans le développement des éléments qui nous sont aujourd'hui le moins familiers. — Telles sont précisément certaines formes de l'érudition ; les références qui corroborent les listes de textes cités à propos de l'enfantement au onzième mois<sup>1</sup> ou des effets du blanc sur la vue<sup>2</sup>, les catalogues de morts étranges<sup>3</sup>, la classification des plantes d'après leur dénomination<sup>4</sup>, l'énumération des serpents<sup>5</sup>, etc. Tous ces déploiements d'érudition qui plaisaient à une époque où les Humanistes prenaient leur récréation à lire Sabellicus, Fulgose, Ravisius Textor, Coelius Rhodiginus, Petrus Crinitus, commencèrent à dérouter les honnêtes gens, du jour où l'érudition, étalée hors des ouvrages techniques, fut taxée de pédantisme. — Telles sont aussi, développées au même degré que cette érudition, certaines plaisanteries populaires, dont la faveur touchait à sa fin à l'époque même de Rabelais : les litanies burlesques<sup>6</sup>, les énigmes<sup>7</sup>, les coq-à-l'âne, comme ceux qui constituent les plaidoyers de l'affaire des « deux gros seigneurs<sup>8</sup> ». — C'est dans ces formes, aujourd'hui abolies, que le goût de Rabelais pour le grossissement et le développement se

1. *Gargantua*, 3.

2. *Gargantua*, 10.

3. *Gargantua*, 10. *Quart Livre*, 17.

4. *Tiers Livre*, 51.

5. *Quart Livre*, 64.

6. *Tiers Livre*, 26, 28, 38.

7. *Gargantua*, 2, 53.

8. *Pantagruel*, 11, 12, 13.

manifeste de la façon la plus sensible et la plus étrange pour nous.

Mais nous le saisissons encore dans d'autres créations, plus artistiques, de son génie. Les mystifications et les farces sont développées avec une outrance dans la caricature, une fécondité dans l'invention des détails amusants, une attention à tirer parti de toutes les circonstances d'une situation comique, une diligence à épuiser toutes les ressources d'un thème, qui transforment les données empruntées à autrui. Qu'on relise les « Chicanous daubés par Basché<sup>1</sup> », le barguignage de Dindenaut et Panurge<sup>2</sup>, l'interrogatoire de Trouillogan<sup>3</sup>; ou mieux encore, qu'on rapproche le discours de l'escholier limousin du spécimen de jargon écorche-latin cité par Geoffroy Tory, les réponses polyglottes de Panurge à Pantagruel de la scène où Patelin feint de délirer en cinq idiomes différents, « l'argumentation par signes » de l'anecdote contée dans une glose d'Accurse<sup>4</sup> et on constatera la fécondité de Rabelais dans le développement d'une scène comique.

Son invention ne consiste point à imaginer cette scène : nous avons trouvé, dans ses lectures, les idées ou les modèles de la plupart des nouvelles, des farces, des scènes comiques de son roman. Même il reste fidèle aux données qu'il emprunte à autrui : ses farces et scènes de mystifications nous offrent très rarement cette variété d'incidents, ricochant les uns sur les autres pour aboutir à un renversement de la situation initiale, qui est l'effet comique ordinaire de nos vaudevilles. Si longues que soient ses scènes de comédie ou de farce, elles restent à la fin ce qu'on les a vues d'abord.

Lucien lui fournit, par exemple, l'idée de l'interrogatoire du philosophe éphectique et pyrrhonien, dont aucune réponse n'offre de prise à l'interlocuteur. Sur le point précis que Panurge soumet à l'examen de Trouillogan, la méthode pyrrhonienne ne donne au philosophe que quatre ou cinq réponses dilatoires. Or, après ces quelques réponses tirées de doctrines de Trouillogan, l'interrogatoire se poursuit encore pendant un long chapitre, sans que l'aspect de la scène change, sans qu'aucune intervention de quelque

1. *Quart Livre*, 13, 14, 15.

2. *Quart Livre*, 6 et 7.

3. *Tiers Livre*, 25 et 26.

4. Cf. *supra*, chap. III, p. 66-76.

autre personnage se produise, sans qu'aucun élément nouveau soit tiré du caractère ou de la psychologie des interlocuteurs. Dès le début, Rabelais a marqué le trait comique essentiel de la scène : l'attitude si contraire des deux personnages, l'un anxieux d'obtenir une réponse, l'autre soucieux de ne rien dire qui soit une affirmation ou une négation ; puis il a repris ce trait, dix et vingt fois, s'ingéniant à varier les questions et les réflexions *a parte* de Panurge, prêtant à Trouillogan des objections sur la forme des questions, des chicanes sur les mots, des réponses facétieuses indignes de son caractère de philosophe, ne visant qu'à multiplier les traits qui opposent le flegme de l'un à l'impatience de l'autre.

Le principe du développement de cet épisode est donc dans le plaisir qu'éprouve Rabelais à répéter, avec quelques variations, cette double silhouette comique ; et c'est du même principe que procède le développement de toutes les scènes de comédie que nous citons plus haut.

En même temps que le goût de la caricature, reprise, grossie, répétée, accroissait l'étendue des farces, mystifications et dialogues comiques, une autre tendance du génie de Rabelais donnait une ampleur extraordinaire aux discours, tels que les paradoxes de Panurge sur la Dilapidation et les Dettes <sup>1</sup>, l'exposition des divers modes de divinations, les commentaires sur chacune des « consultations » de Panurge au sujet de son mariage <sup>2</sup>, le plaidoyer de Bridoye <sup>3</sup>, l'éloge de Pantagruélion <sup>4</sup>, la comparaison du trépas de Bringuenarilles avec d'autres morts étranges <sup>5</sup>, celle de Pantagruel tuant le Phynetère avec d'autres archers mémorables par leur adresse <sup>6</sup>, le discours sur l'éminente dignité des Andouilles <sup>7</sup>, l'Eloge de Messer Gaster <sup>8</sup>, la Louange des Décrétales <sup>9</sup>.

Ce second principe original de l'invention de Rabelais est son

1. *Tiers Livre*, 3 et 4.

2. *Tiers Livre*, 10, 13, 14, 16, 19, 24, 29-35, 37.

3. *Tiers Livre*, 40-42.

4. *Tiers Livre*, 49, 52.

5. *Quart Livre*, 17.

6. *Quart Livre*, 34.

7. *Quart Livre*, 38.

8. *Quart Livre*, 57.

9. *Quart Livre*, 51.

goût pour le rythme oratoire. Il se manifeste avec éclat dans les passages que nous venons d'énumérer, qui sont tous des discours ; mais il apparaît, à un degré moindre, dans presque toute son œuvre. C'est que Rabelais, plus qu'aucun prosateur, exception faite des orateurs, « parle » véritablement son livre. Ses « nar-rés » sont avant tout un conte « oral » et il n'a rien négligé pour nous le rappeler. Ou plutôt, quand il interpelle les auditeurs, quand il les prend à témoin de la véracité de ses dires en invoquant leur propre expérience, quand il multiplie ces éléments subjectifs du langage qui correspondent à des gestes, ce n'est pas qu'il s'évertue à bien faire son rôle de conteur, mais il se sert du style pour noter sa parole et transcrire la mimique qui l'accompagne.

A narrer ainsi, il éprouve le même plaisir et cède aux mêmes tendances qu'un conteur « oral ». Tout d'abord il « entend » les mots : il est sensible à leur timbre, à leur physionomie, aux infinies variétés de leurs combinaisons, à la cadence des intonations, à la puissance expressive du rythme. De là vient cette complaisance aux longues énumérations ; de là ces entassements de substantifs et de verbes par lesquels il s'efforce de rendre par exemple l'innombrable activité des Corinthiens nlettant leur ville en état de défense <sup>1</sup>, ou l'affairement haletant de Diogène autour de son tonneau <sup>2</sup>. Parfois même le trésor du vocabulaire l'attire et le trouble à la façon d'un charme : c'est alors que pour la seule joie de faire sonner des vocables étranges et variés, il énumère toutes les villes aux noms exotiques que doit conquérir Picrochole <sup>3</sup>, il dresse des listes de plantes aux noms grecs et latins <sup>4</sup>, le catalogue des serpents, réels et imaginaires <sup>5</sup>, des kyrielles d'adjectifs et de compléments déterminatifs pour blasonner la folie de Triboulet <sup>6</sup>, des litanies d'épithètes accolées à un substantif de cajolerie plébécienne <sup>7</sup>, le menu de Gaster aux jours gras et aux jours maigres <sup>8</sup>.

1. *Tiers Livre*, Prologue.

2. *Ibidem*.

3. *Gargantua*, 33.

4. *Tiers Livre*, 51.

5. *Quart Livre*, 64.

6. *Tiers Livre*, 38.

7. *Tiers Livre*, 26 et 28.

8. *Quart Livre*, 59 et 60.

Cette griserie de la parole a exercé son influence sur le développement des paradoxes et des « éloges » que nous citions plus haut. Mais l'abondance verbale, dans l'œuvre de Rabelais, est aussi la conséquence de son goût pour le rythme oratoire. Son récit prend souvent un caractère de réelle éloquence. De plus, les deux tiers de son œuvre sont des discours. Qu'il ait à mettre en relief la nouveauté de sa fiction, à faire valoir par exemple l'adresse de Pantagruel <sup>1</sup>, ou l'ingéniosité de Messer Gaster <sup>2</sup> ou la singularité du trépas de Bringuenarilles <sup>3</sup>, il construit une argumentation, il démontre par des comparaisons, il « exalte » et célèbre par des apostrophes et des exclamations répétées. Chez lui, le discours et l'argumentation se sont introduits même dans le cadre étroit de la nouvelle.

Déjà le caractère « oral » de ses narrés l'inclinait naturellement à l'éloquence. On trouve en outre dans son roman des formes oratoires artificielles, empruntées à la rhétorique cicéronienne en honneur dans les discours latins des humanistes. Il s'en est servi pour exprimer quelques-unes des idées sérieuses qu'il rencontrait au cours de son propos ou de ses récits : le programme d'éducation d'un souverain de la Renaissance <sup>4</sup>, l'invective contre les taulpetiers pastophores <sup>5</sup>, la harangue de Gallet <sup>6</sup>, la lettre adressée de Medamothi par Pantagruel à son père <sup>7</sup>. Le caractère solennel de cette éloquence comportait l'ampleur de la période, la symétrie des propositions, les reduplications de termes, tout ce qui tend à donner la sensation de la « copia » cicéronienne.

Mais la plupart de ses développements oratoires nous présentent un second type d'éloquence, plus libre et mieux adaptée à son génie.

Les paradoxes, si fréquents dans son œuvre, en sont les exemples les plus frappants. Là, la verve de l'orateur est excitée par l'audace de la gageure ; elle s'irrite des obstacles que lui objecte le sens commun ; elle s'échauffe au spectacle du progrès de l'argumentation fallacieuse et le raisonnement s'interrompt ou s'achève

1. *Quart Livre*, 34.

2. *Quart Livre*, 62.

3. *Quart Livre*, 17.

4. *Pantagruel*, 8.

5. *Tiers Livre*, 48.

6. *Gargantua*, 31.

7. *Quart Livre*, 4.

sur des effusions lyriques. — Les rythmes de cette éloquence indigène ont plus de vivacité et d'entrain que ceux de l'éloquence cicéronienne : mais toutes deux ont en commun l'ampleur du mouvement et l'abondance verbale.

Rabelais emprunte l'étoffe de ces argumentations à son expérience et à sa science. Sa culture d'humaniste est caractérisée par un goût, commun à son époque, pour l'érudition proprement dite. A sa vaste mémoire, à sa pratique des œuvres des grammairiens anciens et modernes, des Recueils d'exemples et des Leçons antiques, son livre doit ces listes de singularités, ces « cas étranges », dont l'exposé et le commentaire constituent la matière principale de ses développements oratoires.

Entraînés et accrus par le rythme du discours, ces développements ne sont pas limités par un sentiment de l'harmonie des proportions. Rabelais épuise les ressources d'une argumentation, s'attarde dans une parenthèse à réfuter une objection, enfle démesurément d'exemples variés une confirmation, sans se soucier du rapport de ces éléments avec l'ensemble du discours.

La même négligence des proportions se remarque dans la composition générale de son œuvre. Les qualités classiques de belle ordonnance et de symétrie en sont absentes. La comparaison de l'édition du *Quart Livre* de 1552 avec celle de 1548 nous montre quelle était sa manière de composer. Il considérait son livre comme un « roman à tiroirs » et se contentait de l'affabulation la plus rudimentaire. Au *Quart Livre*, un thème général : la navigation de Pantagruel vers le Cathay par le passage du nord-ouest, sert de lien assez lâche entre tous les épisodes. Mais la rédaction primitive s'accroît, en 1552, par l'insertion de nouveaux chapitres (Médamothi), par le développement de certains éléments contenus dans l'édition de 1548, sans qu'aucun souci des proportions ou de la symétrie préside à cet accroissement du texte primitif.

Enfin, le troisième caractère essentiel du génie de Rabelais est dans l'intensité des sensations qu'il reçoit des formes concrètes de la vie. Il a une aptitude singulière à saisir la physionomie des êtres et des choses : de là procède le pittoresque et la poésie de son expression. La sensation de la réalité, dans ses multiples

aspects, est pour lui une jouissance si vive que son attention s'y arrête, s'y complait, et ne va guère au-delà. Les idées sont loin d'exercer sur son esprit le même prestige. Il s'intéresse peu aux spéculations métaphysiques. Les idées générales, qui constituent sa philosophie optimiste, sont affirmées dans des formules dogmatiques : « Fais ce que voudras <sup>1</sup> » ou exprimées dans des épisodes comme le programme d'éducation de Gargantua <sup>2</sup> et la description de la vie à l'abbaye de Thélème <sup>3</sup> : elles ne sont ni discutées, ni soutenues par une argumentation, ni appuyées sur des considérations philosophiques ou morales. — Parmi les philosophes antiques, nous avons vu qu'il s'attache non aux créateurs de systèmes, aux penseurs, mais à ceux qui dissertent sur des problèmes de morale familière, dont il reprend lui-même l'examen : « Il ne faut point emprunter à usure », « Aide-toi, le ciel t'aidera <sup>4</sup> », etc. — Son utilisation de l'histoire trahit la même indifférence aux spéculations politiques ou sociales : ses lectures de prédilection sont l'Histoire Auguste, Suétone, Macrobe, Aulu-Gelle, Valère-Maxime, les collectionneurs d'anecdotes, ceux qui nous renseignent sur les particularités de la vie antique, qui décrivent par des traits concrets la physionomie des grands hommes. Grâce aux documents de réalité précise transmis par ces histoires anecdotiques, Rabelais goûte la satisfaction de pouvoir transposer la vie antique dans la réalité contemporaine : un bon mot de Cicéron, rapporté par Plutarque, permet à son imagination de se représenter l'attitude même du personnage dans une scène déterminée et d'esquisser un trait de sa physionomie <sup>5</sup>.

Ainsi, plus que les idées générales, la vie réelle l'intéresse ; et dans l'antiquité, il pratique surtout les œuvres où il trouve la saveur de la réalité même.

Naturellement, la vie contemporaine, celle dont il avait la sensation directe et immédiate, tient la place principale dans son roman. On peut dire qu'on la retrouve partout, dans la plupart des *formes* de son art et dans la *matière* qu'élabore sa fantaisie.

1. *Gargantua*, 57. Devise des Thélémites.

2. *Gargantua*, 24-25.

3. *Gargantua*, 57.

4. Cf. *supra*, chap. VI, 2<sup>e</sup> partie, p. 260 et sq.

5. *Quart Livre*, 39.

Certains jeux de mots, certaines formes de plaisanteries, les énigmes, par exemple, et les coq-à-l'âne, ont pris place dans son livre, parce qu'ils étaient alors d'actualité. De même quelques-uns des épisodes qui nous semblent le plus étranges, le discours de l'escolier limousin et le plaidoyer de Bridoye, appartiennent à la catégorie de ces fantaisies caricaturales qu'on appelle des « charges », intelligibles dans tous leurs détails aux seuls membres d'une corporation ou d'une société, aux clercs de l'Université de Paris, qui entendaient le jargon escorche-latin, aux légistes, avocats ou magistrats qui constituaient le « monde palatin ». C'est pour eux que Rabelais semble avoir composé ces épisodes, tant il s'est peu soucié d'éliminer, dans les éléments comiques de ces scènes, ce qu'il y avait d'actuel et d'individuel, de relatif à un certain temps et à certaines classes de la société.

De même, dans la matière de son œuvre, les sensations de réalité concrète apparaissent partout. Nous avons montré la conformité des mœurs monastiques décrites par Rabelais avec l'image que nous donnent des moines contemporains la littérature et les documents de l'époque. Dans les scènes de la vie universitaire, nous avons noté la multiplicité des déterminatifs de lieux. — Tout le travail de la critique rabelaisienne depuis dix ans aboutit aux mêmes constatations : la découverte d'éléments réels, même dans les fantaisies les plus extravagantes. Les lieux-dits qui figurent dans le *Gargantua* et le *Tiers Livre* existaient tous réellement à l'époque de Rabelais et beaucoup subsistent encore : la topographie rabelaisienne correspond à des réalités géographiques <sup>1</sup>. — Les opérations de la campagne picrocholine sont déterminées par la configuration du Chinonais et la position des villes, villages et châteaux forts ; les différentes « armes » de l'innombrable armée de Picrochole sont entre elles dans les rapports qu'elles avaient normalement dans une armée de François I<sup>er</sup> <sup>2</sup>. — Les navigations de Pantagruel

1. Cf. H. Clouzot. *Topographie Rabelaisienne (Poitou)*. *Rev. Et. Rab.*, 1904, p. 143, 227.

Abel Lefranc. Communication à la *Société des Et. Rab.* dans la *Rev. Et. Rab.*, 1904, p. 291-292.

H. Patry. *Topographie Rabelaisienne (Saintonge)*. *Rev. Et. Rab.*, 1906, p. 369.

Jacques Soyser. *Topographie Rabelaisienne (Berry et Orléanais)*. *Rev. Et. Rab.*, 1909, p. 65.

2. Cf. S. C. Gigon. *L'Art militaire dans Rabelais*. *Rev. Et. Rab.*, 1907, p. 3-24.

ont pour itinéraire celui que les navigateurs français suivaient pour atteindre le Cathay par le passage du nord-ouest de l'Amérique; et l'invention de Rabelais utilise quelques souvenirs des relations de Jacques Cartier <sup>1</sup>.

C'est l'abondance même de ces éléments de réalité contemporaine qui a été longtemps la cause de l'obscurité de Rabelais — et non un invraisemblable dessein d'insinuer une pensée satirique dans de laborieuses allusions. Si audacieuse que soit sa fantaisie, toujours elle retient quelque chose de la réalité. Il semble même que ce goût des réalités contingentes le domine et l'obsède. Il n'ignore pas, par exemple, que le vocabulaire nautique est lettres mortes pour la plupart des lecteurs : cependant il n'hésite pas, pour nous peindre le désarroi d'un équipage au milieu d'une tempête, à transcrire, dans une confusion qui est un trait de vérité de plus, les jurons, les exclamations, les adjurations et les commandements de la manœuvre, qui ne sont familiers qu'aux seuls marins. — La campagne picrocholine est un autre exemple remarquable de caractère réaliste du génie de Rabelais. On ne peut la comprendre complètement que si l'on a une idée de la géographie du Chinonais, tant les déterminatifs locaux y abondent et tant les opérations de la campagne sont rigoureusement déterminées par la topographie de la région. Il semble que Rabelais écrive ce récit pour les bonnes gens du Chinonais. — Bien plus, il y a dans les propos de Frère Jean des allusions à la chronique locale, des emprunts à la gazette villageoise. M. de la Bellonière était un habitant de l'obscur paroisse de Lerné et la réputation d'avarice de Maulevrier le Boiteux ne s'étendait guère au delà de la région Chinonaise <sup>2</sup>. Pourtant Rabelais leur fait une place dans son conte. C'est que son imagination est surtout sensible à la couleur propre d'une scène, à la physionomie individuelle d'un personnage, aux détails concrets de la vie : il reproduit donc fidèlement, au lieu de les éliminer, ces accidents contingents de la réalité. Aucun écrivain français peut-être n'a eu plus que lui ce goût du réalisme local, aucun ne s'est montré moins curieux d'adapter son œuvre à

1. Cf. Abel Lefranc. *Les Navigations de Pantagruel, étude sur la géographie rabelaisienne*. Paris, H. Leclerc, 1905, in-8°.

2. *Gargantua*, 39-40. C. S. C. Gigon. *Les fiefs de Lerné*, dans *Rev. Et. Rab.* 1909.

l'intelligence de ce que nous appelons le grand public<sup>1</sup>. — Bien souvent, en le lisant, nous avons l'impression que ses « narrés » étaient, suivant la formule de son ex-libris, « pour lui et ses amis ». Ses familiers qui connaissaient les sociétés qu'il avait traversées et les régions qu'il avait visitées, avaient présente à l'esprit la réalité qui se mêle sans cesse à sa fiction, qui la crée et qui l'entretient : pour ceux-là son livre n'avait pas d'énigme.

1. Ce caractère de réalisme avait frappé les contemporains ; c'est, avec l'abondance verbale, le trait que Noël du Fail a imité dans ses *Propos rustiques* (1547) et ses *Baliverneries ou Contes nouveaux d'Entrapel* (1548).

Vu

le 30 mars 1909,

*Le Doyen de la Faculté des Lettres de l'Université  
de Paris,*

A. CROISET.

VU ET PERMIS D'IMPRIMER :

*Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris,*

L. LIARD.

---

## INDEX DES NOMS PROPRES

- AGRIPPA (H. C.), 41, **171-172**, 179, 216, 221, 225, 262, 279, 280.  
 ALBAREL, 4, n. 3; — 15, n. 6.  
 ALCIAT, 103, 104, 106, 305.  
 ALEANDRE (Jérôme), 203.  
 ALESSANDRO ALESSANDRI OU ALEXANDER AB ALEXANDRO, **173**.  
 ALEXANDRE APHROÏSÉ, **174**.  
 ARIOSTE, 334.  
 ARISTOTE, 88, n. 4, **176-178**, 279, 280.  
 ARISTOPHANE, **175**, **262**.  
 ARTÉMIDORE, **178**.  
 ATHÉNÉE, **178-180**, 260, 263, 274.  
 HISTOIRE AUGUSTE, **180-181**, 273, 363.  
 AULU-GELLE, 59, **181-183**, 256, 261, 273, 275, 277, 285, 363.  
 AUSONE, **183**.
- BARAT (J.), 96.  
 DU BELLAY, 299.  
 BÉRAULT (Nicolas), 54, 212, n. 1, 226, 238.  
 BERGSON, 306.  
 BIGOT (Guillaume), 244, 291-292.  
 BILLON (F.), 153.  
 BOCCACE, 332.  
 DU BOULAY, 86, 87, n. 1 et 2.  
 BOULENGER (Jacques), 355, n. 1.  
 Charles DE BOURDIGNÉ, 3, 67.  
 Ch. DE BOVELLES, 225.  
 BRÉAL (M.), 345, n. 6.  
 Dr BRÉMOND, 127, n. 2; — 149, n. 1.  
 BRODEAU (Victor), 175.  
 BRUNEAU DE TARTIFUME, 38.  
 BRUNETIÈRE, 273, 353, n. 1.
- BRUNOT, 58, n. 2; — 129, n. 1, 340.  
 BUDÉ, 20, 21, 39, 52, 71, 77, 82, 98, 104, 105, 108, 129, 175, 178, **183-185**, 226, 231, 253, 269, 291, 305, 328, 338.
- Cælius CALCAGNINUS, 90, 176, **185**, 240, 272, 297-299.  
 CALVIN, 52, 54, 339.  
 CASTIGLIONE (Balthazar), 81.  
 CATON LE CENSEUR, **185**.  
 CATULLE, **186**, 262.  
 CENSORINUS, **215**, 273.  
 CENT NOUVELLES NOUVELLES, 334.  
 CÉSAR, 59, **186-187**, 304.  
 CHAMPION (Pierre), 15, n. 6.  
 CHASSENEUX, 53, n. 1.  
 CHEVALETIN, 69, n. 2.  
 CHRISTIE (Richard Copley), 54, n. 1.  
 CICÉRON, 94, 104, **187-188**, 260, 299-302, 340.  
 H. CLOUZOT, 10, n. 2; 39, 99, n. 1; 364, n. 1.  
 COQUILLART, 111, 125.  
 DE CRENNE (Helisenne), 56, 57.  
 CRINITUS (Petrus), **189-189**, 244, 247, 269, 291, 357.  
 A. ET M. CROISSET, 231, 241.  
 CUISSARD, 54, n. 2.
- Dr DAREMBERG, 128, n. 2.  
 DELARUELLE, 39, n. 5; — 62, n. 1; — 76, 103, n. 1; — 123, n. 2; — 129, n. 5; — 130, n. 1; — 173, n. 2; — 191, 231, n. 3; — 246, 328, n. 3; — 338, n. 1.  
 DELISLE (Léopold), 3, 61, 335, n. 4.

INDEX DES NOMS PROPRES

- DENIFLE, 25.  
 DESPÉRIERS (Bouaventure), 59, 67,  
 n. 2 ; — 93, 103, 111, 225, 315.  
 DIODORE DE SICILE, **189**.  
 DIOGÈNE LAERCE, **189-190**.  
 DIOSCORIDE, 130, **190**.  
 DOLET (Etienne), 225, 290.  
 DOREMET, 205, n. 4, 213.  
 Dr DORVEAUX, 127, n. 2 ; — 132, n. 2 ;  
 — 134, n. 1 ; — 271, n. 1.  
 Dr LE DOUBLE, 127, n. 2 ; — 140,  
 n. 2.  
 DURAND (Guillaume), 117.  
 DURAND DE MAILLANE, 120, 121.  
 ELIEN, **190-191**.  
 ERASME, 20, 21, 42, 43, n. 3 ; — 47,  
 48, 77, 82, 91, 171, 183, **191-193**,  
 204, 205, 208, 224, 225, 226, 231  
 et n. 2 ; 233, 234, 236, 251, 261,  
 262, 264, 274, 328, 331, 333.  
 ESOPÉ, 145, **193**.  
 ESTIENNE (Henri), 1, n. 2 ; — 46,  
 62, n. 3 ; 67, n. 2 ; — 205, n. 4 ;  
 213, 342, n. 1.  
 EURIPIDE, **193-194**.  
 EUSÈBE, **194**, 291.  
 E. FAGUET, 319, 353, n. 1.  
 Noël DU FAIL, 2, 3, 312, n. 1 ; 318,  
 366, n. 1.  
 Marsile FICIN, 225.  
 FILELFE (Francesco), 232.  
 FILLON (Benjamin), 39.  
 FLEURY (Jean), 70, n. 5.  
 FOLENGO, 6, 11, 13, 20, 11, 22, 24,  
 61.  
 Anatole FRANCE, 356, n. 1.  
 FULGOSE, **194-195**, 269, 272, 274,  
 285, 287, 326, 357.  
 GAGUIN (Robert), 77, 111, n. 3, 115.  
 GALIEN, 128, 129, 130, 131, 132,  
 141, 146, n. 1 ; — 149, 152, **195-**  
**196**, 272.  
 GAUFRÈS (M. J.), 85, n. 1.  
 GAZA (Théodore), 177, **196-197**,  
 255.  
 GIGON (S. C.), 364, n. 2 ; — 365,  
 n. 1.  
 GINGUENÉ, 108, n. 1.  
 GRATIAN DU PONT, 331.  
 GRINGOIRE, 111.  
 GUÉVARA, 331.  
 HAMON (A.), 40, n. 1.  
 HERACLIDES PONTICQ, **216**.  
 HÉRODOTE, 97, **197-198**, 262.  
 HEROËT, 225.  
 HÉSIODE, **198**.  
 HIPPOCRATE, 128, 129, 131, 140,  
 149, 150, 152, **198-199**, 279, 280.  
 HOMÈRE, **199-201**, 260.  
 HORACE, **201-202**, 262.  
 HORAPOLLON, **202**.  
 Uhlrich DE HUTTEN, 41, 61, 62.  
 IMBART DE LA TOUR, 49, n. 2 et 3.  
 JUGÉ (Clément), 129, n. 4.  
 JUVÉNAL, 202, 203.  
 KOHLER (Reinhold), 71, n. 1.  
 LA BRUYÈRE, 355.  
 LACROIX (Paul), 28, 61.  
 LACTANCE, **203**.  
 LACURNE DE STE-PALAYE, 1, n. 2.  
 LANDINO (Christophoro), 225.  
 LANSON, 353, n. 1.  
 Ab. LEFRANC, XII, n. 1 ; — 3, n. 1 ; —  
 7, n. 5 ; — 35, n. 1 ; — 36, n. 2 ;  
 — 39, n. 4 ; — 40, 95, n. 6 ; —  
 153, n. 1 ; — 232, 233, 282, n. 2 ;  
 — 342, n. 1 ; — 364, n. 1.  
 LEMAITRE (Jules), 356, n. 1.  
 LEONICUS, **203**.  
 LUCIEN, 91, **204-214**, 263, 264, 265,  
 266, 289, 293.  
 MACROBE, **214-215**, 263, 304, 363.  
 MAROT, 301, 314.  
 MARGUERITE DE NAVARRE, 42, 225.  
 MARTIAL, 141, **215-216**, 262.  
 MARTIAL D'Auvergne, 115, 125.  
 MARTIANUS CAPELLA, **216**.

INDEX DES NOMS PROPRES

- MELLIN DE ST-GELAYS, 313 ; n. 1, 321-322.  
 MOLIÈRE, 330.  
 MONNIER (Philippe), 225, n. 1.  
 MONSTRELET (Enguerrand de), 166, 211.  
 A. DE MONTAIGLON, 9, n. 1 ; — 320, n. 1.  
 MONTAIGNE, 6, 263, n. 1, 302.  
 THOMAS MORUS, 143, 204, 205.  
 DU MOULIN (Charles), 121-123.
- Jean DE NEVIZAN, 332.  
 NICANDRE, 216.  
 NICOT, 318, n. 3.  
 DE LA NOUE, 6, 7, n. 2 ; 10, n. 7.
- OULMONT (Ch.), 331.  
 OVIDE, 216-218, 236, 262.
- Ambroise PARÉ, 132, 138, n. 2, 152.  
 PARIS (Paulin), 48, n. 1.  
 PARIS (Gaston), 70, n. 1 et 2 ; — 122, n. 1 ; — 332, n. 9.  
 Et. PASQUIER, 7, n. 1 ; — 56-57, 69, 242, n. 1.  
 Maître Pierre PATELIN, 48, n. 1 ; — 69, 324-325.  
 PATRY (H.), 364, n. 1.  
 PAUSANIAS, 218-219, 260, 263, 264.  
 PELETIER DU MANS, 129.  
 PEPIN (Guillaume), 41 et n. 2.  
 J. DE LA PERRIÈRE, 282, n. 2.  
 PERSE, 219-220.  
 PETIT DE JULLEVILLE, 16, n. 1 ; — 70, n. 3 ; — 317, n. 2.  
 PHILOSTRATE, 220-221.  
 PHORNUTUS, 221.  
 PIC DE LA MIRANDOLE, 225.  
 PICOT (Em.), 111, n. 1 ; 314.  
 PLAN P. P., 12, 127, n. 1 ; 233.  
 PLATON, 27, 94, 221-225, 260, 263, 264.  
 PLAUTE, 225-226, 261.  
 PLINE (l'Ancien), 130, 149, 155, 226-228, 263, 265, 266, 275, 277, 289.
- PLUTARQUE, 151, 229-245, 260, 263, 264, 265, 266, 279, 289, 290, 293, 363.  
 POGGE, 332, 334, 335, n. 1.  
 POLLUX, 245.  
 POLYDORE VERGILE, 245-246.  
 POMPONIUS MELA, 216.  
 PONTUS DE TYARD, 225.  
 PORTIOLI (Attilio), 13, n. 1.  
 PULCI, 11, 13, 16, 20, 21, 24.
- QUINTILIEN, 104, 246.  
 QUINTUS DE SMYRNE, 246-247.
- RAVISIUS TEXTOR, 7, 236, 247-248, 263, 269, 270, 272, 274, 357.  
 REGIO (Rafaello), 232.  
 Cælius RHODIGINUS, 216, 249, 248-249, 262, 269, 272, 273, 275, 357.  
 J.-J. ROUSSEAU, 171.
- SABELLICUS, 249, 269, 270, 272, 287, 357.  
 SAINÉAN (Lazare), 69, n. 5.  
 SALLUSTE, 104, 250.  
 SCALIGER (J.-C.), 61, 205, n. 4 ; — 213, 250, 279.  
 Maurice SCÈVE, 225.  
 SENÈQUE, 104, 251.  
 SEYMOUR DE RICCI, 31.  
 SCHMIDT (Ch.), 41, n. 1.  
 SCHNEEGANS, 5-6, n. 1 et 2 ; — 45, n. 2.  
 SCHULTE, 102, n. 2.  
 SCHWOB (Marcel), 63.  
 SERVIUS, 258, 273, 281, n. 1.  
 SIBILET (Thomas), 291.  
 SMITH (W.), 191, 282, n. 2. — 332.  
 SOYER (Jacques), 364, n. 1.  
 n. 4, 7 et 8.  
 STACE, 252.  
 STAFFER, 58, n. 1 ; — 343, n. 1 ; 353.  
 STERK (Joachim), dit *Fortius de Ringelberg*, 54, 83.  
 STOBÉE, 252-253.  
 STRABON, 253, 263.

INDEX DES NOMS PROPRES

- STUREL (R.), 131, n. 3 ; — 230.  
 SUÉTONE, **253-254**, 262, 274, 326, 363.  
 Sulpice de VERULAM. 226.  
 SUSSANNEAU, 129.
- TABOUROT DES ACCORDS, 312, n. 1.  
 TACITE, **254**.  
 TÉRENCE, **254-255**, 261.  
 THÉOPHRASTE, 129, **255**.  
 THOMAS (Antoine), 15, n. 6.  
 THUASNE (Louis), 41, n. 1 ; — 58, 129, n. 5 ; — 335, n. 4.  
 THUCYDIDE, 262.  
 THUROT, 78.  
 TILLEY (Arthur), 39, n. 2 et 5.  
 TIRAQUEAU, 36, 95, 96, 97, 98, 99, 101, 103, 115, 130, 143, 153, 156, 197, 332.  
 TITE LIVE, 104, **255**, 262.  
 TOLDO (P.), 15, n. 6 ; — 332, n. 6.
- TORY (Geoffroy), 58, 60, 73, 92, 311, 326, 358.  
 TRITHEIM (Joannes), 41, 183, 225, 276.
- VALÈRE MAXIME, **256-257**, 263, 275, 285, 287, 326, 363.  
 VALLA (Laurent), 102, 103, 104, 197.  
 VARRON, 104.  
 VASSÉE (Loys), 134.  
 Arnaud DE VILLENEUVE, 141, 276, 279.  
 VILLEY (Pierre), 302, n. 1.  
 VILLON, 67, 214, 255, 331.  
 VIOLLET (Paul), 102, n. 2 ; — 110, n. 1 ; — 120, n. 2 : — 123, n. 3 ; 124, n. 2.  
 VIOLLET LE DUC, 317, n. 1.  
 VIRGILE, **256-257**, 260.  
 VITRUVÉ, **259**.

# TABLE DES MATIÈRES

---

	Pages
AVANT-PROPOS.....	IX
BIBLIOGRAPHIE.....	XIX

## CHAPITRE PREMIER

<i>Les Rapports de l'œuvre de Rabelais avec la littérature romanesque de son temps.....</i>	1-37
---	------

I. Les rapports de l'œuvre de Rabelais avec les romans de chevalerie.....	1
II. Influence des romans de prouesses « gigantesques » sur le roman de Rabelais. Emprunts. Imitations.....	11
III. L'enrichissement de l'œuvre par l'expérience de la vie et la culture intellectuelle.....	33

## CHAPITRE II

<i>Les Souvenirs du temps de « moineage ».....</i>	38-50
--	-------

## CHAPITRE III

<i>La « Republica Scholastica » dans l'œuvre de Rabelais.....</i>	51-93
---	-------

I. Le pays latin.....	51
II. La rencontre de l'Ecolier Limousin.....	56
III. Le « répertoire » de la « librairie de Saint-Victor ».....	60
IV. Lettres de Gargantua à Pantagruel, étudiant à Paris.....	64
V. La rencontre de Panurge.....	66
VI. L'argumentation par signes entre Thaumaste et Panurge.....	70
VII. L'éducation de Gargantua.....	76
VIII. L'ambassade de Janotus de Bragmardo.....	85
IX. La Scholastique.....	88

## CHAPITRE IV

<i>Le Droit, les Etudes juridiques et les Légistes.....</i>	94-126
---	--------

I. Comment Rabelais fut initié aux études juridiques.....	95
II. Le procès des deux gros seigneurs Baisecul et Humevesne.....	100
III. Le plaidoyer de Bridoye.....	107
IV. Les « Uranopètes Décrétales ».....	119

## CHAPITRE V

*Les Sciences médicales*..... 127-166

- |   |     |
|---|-----|
| I. Les études médicales de Rabelais .....   | 127 |
| II. Utilisation des sciences médicales dans les développements<br>accessoire.....   | 133 |
| III. Développements dont l'invention principale se rattache aux<br>sciences médicales : la double description du microcosme ; la<br>consultation de Rondibilis ; la description de Pantagruëlion ;<br>l'anatomie de Caresme-Prenant ..... | 144 |

## CHAPITRE VI

*L'Humanisme* ..... 167-303

- |   |     |
|---|-----|
| <i>Première partie</i> : Catalogue des sources anciennes et des sources<br>modernes de l'érudition antique de Rabelais..... | 171 |
| <i>Deuxième partie</i> : Influence de l'humanisme sur l'invention et la com-<br>position du roman de Rabelais.....          | 260 |
| Les caractères de l'humanisme de Rabelais.....  | 261 |
| L'influence des philosophes et des moralistes.....  | 264 |
| L'érudition proprement dite.....  | 266 |
| L'invention de l'érudition .....  | 272 |
| L'élaboration de l'érudition.....   | 275 |
| L'influence de l'humanisme sur l'art de Rabelais. Traductions. Pastiche.  | 289 |

## CHAPITRE VII

*L'Esprit populaire*..... 304-337

- |   |     |
|---|-----|
| L'Esprit populaire.....                                       | 301 |
| 1. Le comique de mots : A. Jeux d'esprit sur les mots.....    | 306 |
| B. Jeux d'esprit sur les métaphores.....                      | 317 |
| C. Devinettes et énigmes.....                                 | 319 |
| 2. Le comique de situation : A. Mystifications et farces..... | 323 |
| B. La Nouvelle.....   | 331 |

## CHAPITRE VIII

*Les Caractères généraux du style*..... 338-354

- |                              |         |
|------------------------------|---------|
| 1. Influence humaniste ..... | 339     |
| 2. Influence populaire ..... | 341     |
| 3. L'originalité.....        | 343     |
| CONCLUSION .....             | 355-366 |

